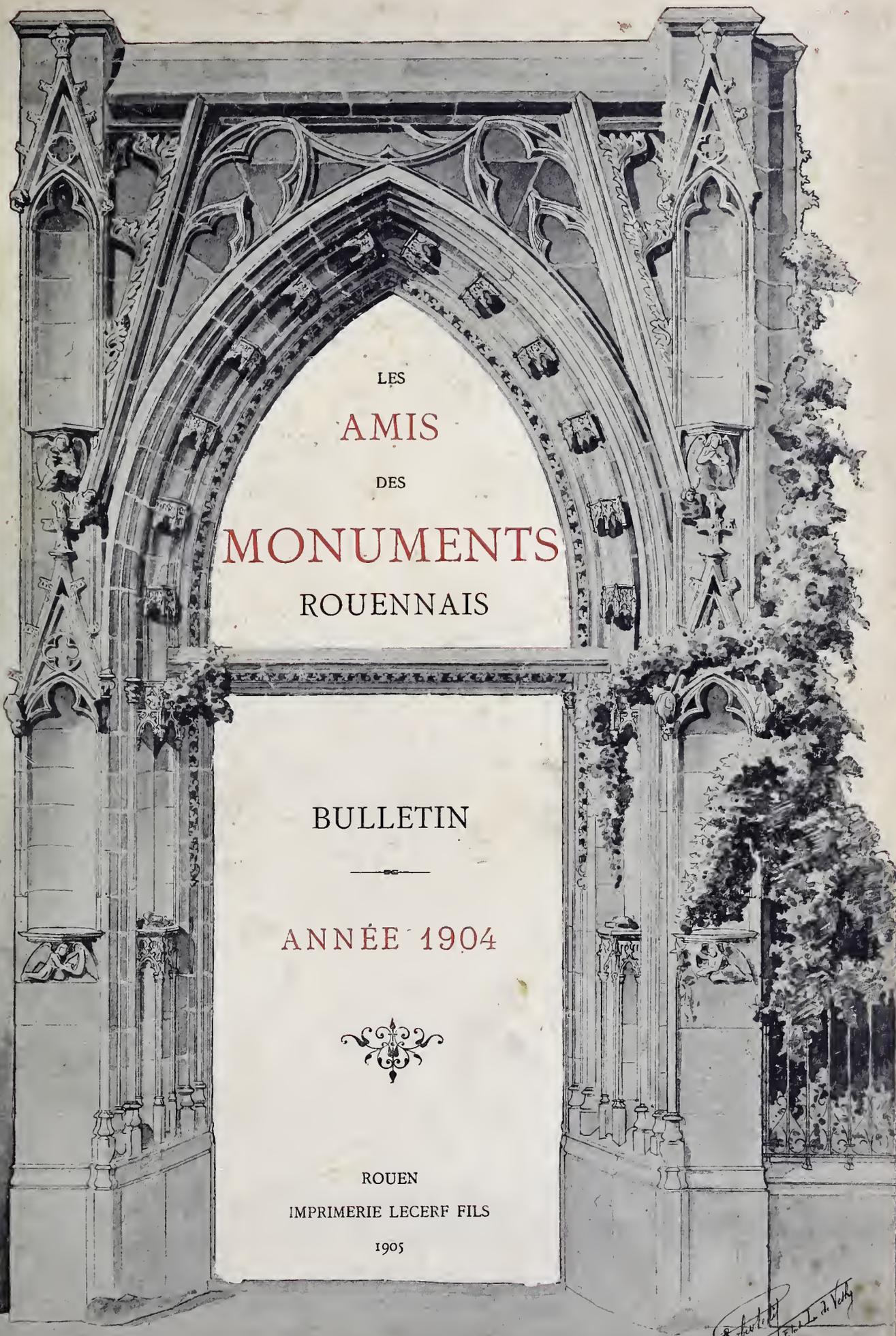




Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

<https://archive.org/details/bulletin78amis>

7
-8
304-05
p. 2



LES
AMIS
DES
MONUMENTS
ROUENNAIS

BULLETIN

ANNÉE 1904



ROUEN
IMPRIMERIE LECERF FILS

1905

*Robert Lecerf
Fils de J. Lecerf*

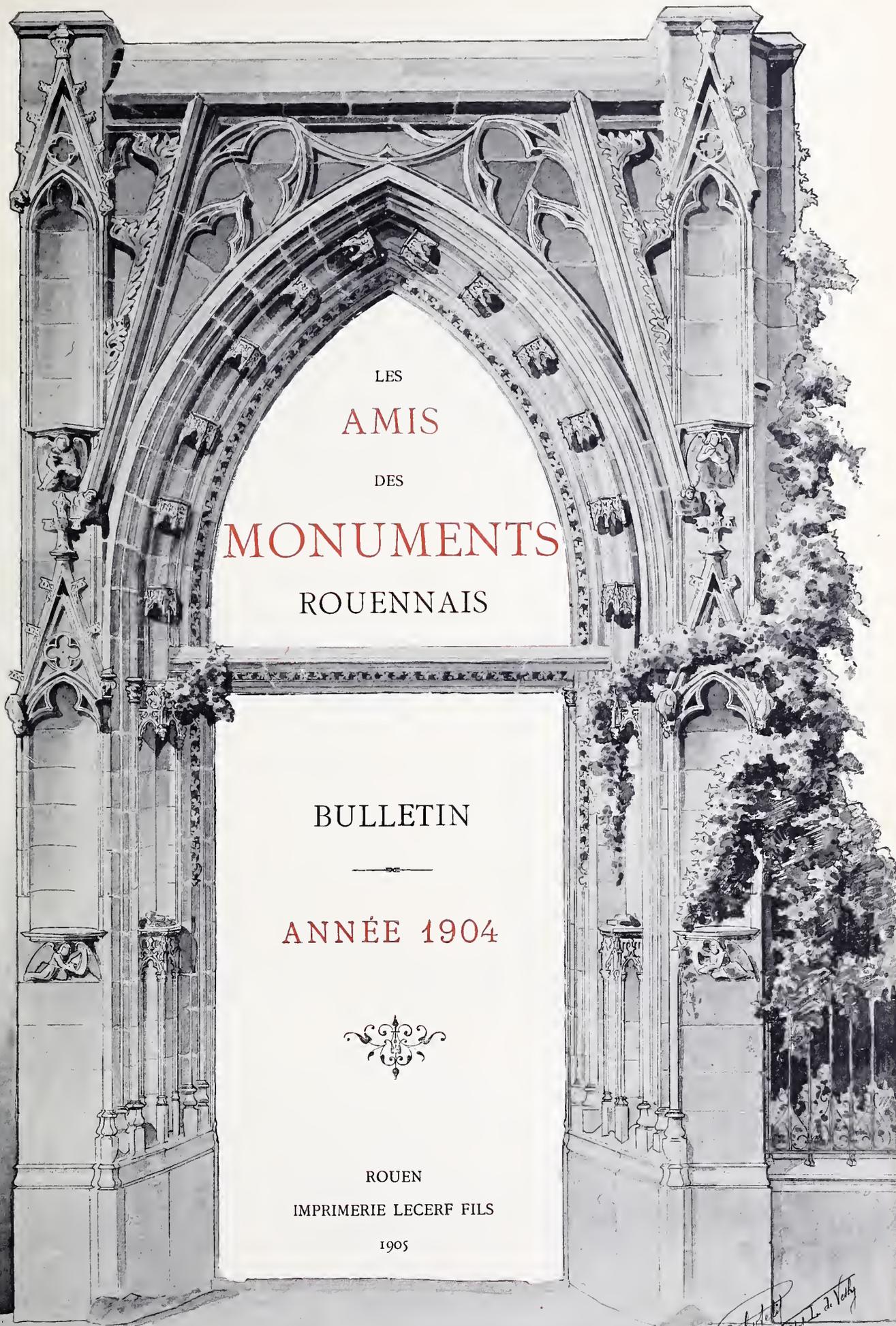
LES AMIS
DES
MONUMENTS ROUENNAIS



BULLETIN DE 1904



Exemplaire N° **268**



LES
AMIS
DES
MONUMENTS
ROUENNAIS

BULLETIN

ANNÉE 1904



ROUEN
IMPRIMERIE LECERF FILS

1905

Robert de Velly
Émile L. de Velly



PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES

1904



A. LAQUERRIÈRE, INV.

J. MANESSÉ, DEL.



PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Assemblée générale du 25 Janvier 1904.

Présidence de M. le Docteur COUTAN, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. le Docteur Coutan.

Sont présents au Bureau : MM. Pelay, Ruel, Le Corbeiller, Raoul Aubé, Bonet-Paon et Geispitz.

Assistent également à la séance : M^{me} Tacheau, M^{lle} Duveau, MM. Allinne, Auvray, de Beaurepaire, le Docteur Brunon, Clémence, Louis Deglatigny, Lucien Deglatigny, le Docteur Derocque, Devaux, Duveau, Geoffroy, le Docteur Hélot, Jeanne, Lancesseur, Lebocq, Lecerf, Legrip, Aug. Le Marchand, Marie, René Martin, Moreau, Vaumousse et de Vesly.

Absents et excusés : MM. le Docteur Giraud et Lefort.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 décembre 1903 est lu et adopté.

La correspondance comprend une lettre circulaire de M. le Secrétaire général de la 3^e session des Assises de Caumont demandant l'envoi de nos Bulletins à la Bibliothèque de l'Université de Caen, en vue de faciliter la création d'un Bulletin bibliographique limité aux cinq départements de l'ancienne province de Normandie, l'expérience ayant démontré que les départements de la Sarthe, du Loir-et-Cher, de la Mayenne et de Maine-et-Loire s'étaient désintéressés du but des Assises auxquelles M. de Caumont avait désiré les voir participer.

L'Assemblée autorise cet envoi.

M. Bonet-Paon, Trésorier, présente, au nom de la Commission des Finances, un rapport proposant les deux résolutions suivantes :

1^o Qu'à l'avenir, les communications émanant de personnes étrangères à la Société ne puissent être insérées dans le *Bulletin* que si leurs auteurs s'engagent à supporter les frais d'impression; les travaux inédits d'auteurs décédés pouvant naturellement être accueillis sans aucune condition.

2^o Que les manuscrits et les planches destinés à figurer dans le *Bulletin* annuel soient remis le 15 février, au plus tard, de chaque année, entre les mains du Président.

Après un échange d'observations entre MM. Pelay, Marie et le Docteur Coutan, les deux résolutions proposées sont adoptées.

M. Geispitz, Secrétaire de Bureau, donne ensuite lecture du résumé des travaux de la Société pendant l'année 1903 et de sa situation morale. Ce rapport est adopté et sera inséré dans le *Bulletin*.

Il est ensuite procédé, par voie de scrutin, au renouvellement de dix Membres du Conseil d'Administration, non rééligibles pendant un an en vertu de l'article 5 des Statuts. Sont élus à la majorité : MM. Beaurain, Duveau, Auvray, Lestringant, Allinne, De La Quérière, Paul Lefebvre, Nibelle, Blanchet et Vaumousse.

En conséquence, le Conseil d'Administration se trouve ainsi constitué :

Tiers sortant fin décembre 1904 : MM. Henri Allais, de Beaurepaire, Bonet-Paon, Geispitz, l'abbé Loth, Marie, Moreau, Pelay, Ruel, Sarrazin.

Tiers sortant fin décembre 1905 : MM. Raoul Aubé, le Docteur Coutan, Louis Deglathigny, Foucher, Garreta, le Docteur Giraud, Lecerf, Le Corbeiller, Valin et de Vesly.

Tiers sortant fin décembre 1906 : MM. Allinne, Auvray, Beaurain, Blanchet, Duveau, De La Quérière, Paul Lefebvre, Lestringant, Nibelle, Vaumousse.

M. le Président fait savoir que M. le Maire de Rouen a bien voulu le convoquer à son cabinet pour l'informer du parti auquel s'était arrêtée la Municipalité en vue de rétablir la sonnerie du couvre-feu : on descendra la *Cache-Ribaud* près de la *Rouvel* qu'elle remplacera, et une petite cloche nouvelle fera l'office de la première. M. Danner, horloger à Rouen, s'est chargé de démonter et de remonter le mécanisme de l'horloge dont il prendra le plus grand soin.

L'Assemblée fait bon accueil à cette solution, qui était d'ailleurs prévue.

M. Duveau donne ensuite lecture de son travail sur la position des lucarnes de la Salle des Pas-Perdus du Palais-de-Justice, travail rempli d'aperçus entièrement originaux qu'on ne pouvait trouver que sous la plume d'un ingénieur doublé d'un archéologue.

M. Duveau nous explique que le défaut de symétrie des pinacles placés de chaque côté de ces lucarnes était indispensable pour la construction de la voûte de la salle et arrive à cette conclusion, absolument inédite, que l'escalier primitif, détruit en 1610 ou 1616, était au milieu de la façade et d'un aspect fort heureux, ainsi qu'on peut en juger par le dessin exposé aux yeux de tous.

M. le Président remercie vivement et félicite M. Duveau de cette communication, qui est accueillie chaleureusement et est appelée à avoir un grand retentissement. On a souvent reproché, dit-il, aux architectes du Moyen-Age et de la Renaissance de professer un trop grand dédain pour la symétrie, parce qu'on ne connaissait pas leurs raisons; le travail de M. Duveau en est une nouvelle preuve.

On procède ensuite à l'admission, prononcée à l'unanimité, des nouveaux Membres dont les noms suivent :

M. Joseph Caillot, manufacturier à Darnétal, 21, rue Pierre-Lefebvre, présenté par MM. Basire et Geispitz ;

M. George Faucon, greffier en chef du Tribunal de Commerce, à Rouen, 10, rue Pouchet, présenté par MM. Geispitz et Pelay ;

M. le Docteur Panel, à Rouen, 22, rue Saint-Nicolas, présenté par MM. Geispitz et le Docteur Coutan.

M. Louis Letourneur, manufacturier à Rouen, 3, rue du Pré-de-la-Bataille, présenté par MM. Le Corbeiller et Geispitz;

M. Landry, ferronnier d'art à Rouen, 59, rue Saint-Nicolas, présenté par MM. Allinne et Auvray.

Nous avons à enregistrer la démission de M. Le Testu et le décès de MM. Knieder et Albert Fromage.

M. Marie signale que le pied-droit de droite de la porte Guillaume-Lion reçoit, surtout sur sa face postérieure, les eaux pluviales de la maison voisine.

Dans le même ordre d'idées, M. le Docteur Coutan a remarqué que le pignon du transept Nord de Saint-Ouen sert de déversoir à l'eau du toit de l'Hôtel-de-Ville.

On décide donc d'écrire à M. le Maire de Rouen pour le prier d'inviter M. l'Architecte de la Ville à déterminer les causes réelles de ces dommages et d'en arrêter les effets.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix heures quarante-cinq minutes.

Le Secrétaire de Bureau,

H. GEISPITZ.

Séance du Conseil d'Administration du 29 Janvier 1904.

Présidence de M. le Docteur COUTAN.

Le Conseil d'Administration, dont un tiers a été renouvelé le 25 de ce mois, s'est réuni le vendredi 29 janvier, à cinq heures du soir, pour procéder à l'élection du Bureau.

Etaient présents au Bureau : MM. Pelay, Ruel, Le Corbeiller, Raoul Aubé et Bonet-Paon.

Assistaient encore à la séance : MM. Allinne, Auvray, Beaurain, de Beaurepaire, Blanchet, Louis Deglatigny, Duveau, le Docteur Giraud, De La Quérière, Lecerf, Paul Léfèbvre, Lestringant, Moreau, Nibelle et Vaumousse.

Absent et excusé : M. Geispitz.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 27 décembre 1903 est lu et adopté.

Le scrutin est ensuite ouvert.

M. le Docteur Coutan, Président sortant, est réélu à l'unanimité; mais, en remerciant ses Collègues de l'honneur qu'ils viennent de lui faire, déclare qu'il ne peut accepter, pour des raisons absolument personnelles.

En conséquence, on procède à un nouveau tour de scrutin, et M. Pelay est élu Président par 11 voix.

M. Pelay remercie et accepte.

Sont ensuite élus Vice-Présidents : M. Ruel, par 18 voix, et M. le Docteur Coutan, par 14 voix.

Un dernier vote unanime confirme, dans leurs fonctions antérieures : MM. Geispitz, Le Corbeiller, Aubé et Bonet-Paon.

En conséquence, le Bureau est composé comme suit, pour l'année 1904 :

<i>Président</i>	MM. Pelay;
<i>Vice-Présidents</i>	Ruel et le Docteur Coutan;
<i>Secrétaire de Bureau</i>	Geispitz;
<i>Secrétaire de Correspondance</i> .	Le Corbeiller;
<i>Archiviste</i>	Raoul Aubé;
<i>Trésorier</i>	Bonet-Paon.

La séance est levée à six heures.

Le Secrétaire adjoint,

A. LE CORBEILLER.

Assemblée générale du 3 Mars 1904.

Présidences successives de MM. COUTAN et PELAY.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. le Docteur Coutan.

Sont présents au Bureau : MM. Pelay, Ruel, Le Corbeiller, Raoul Aubé et Geispitz.

Assistent également à la séance : M^{lle} Duveau, MM. Allinne, Beaurain, le Docteur Brunon, Duveau, Geoffroy, Landry, Lebocq, Lestringant, Loisel, Moreau, le Docteur Panel, Prouet et Quesné.

Absents et excusés : MM. G. Faucon, le Docteur Giraud et Marie.

Les procès-verbaux de l'Assemblée générale du 25 janvier 1904 et de la réunion du Conseil d'Administration du 29 du même mois, dans laquelle a été élu le Bureau, sont lus et adoptés.

M. le Docteur Coutan, qui n'a pas accepté pour une seconde année les fonctions de Président, se déclare heureux de céder le fauteuil à M. Pelay, que tout le monde a pu voir à l'œuvre et apprécier pendant les deux années qu'il vient d'accomplir comme Vice-Président.

M. Pelay, en remerciant ses Collègues de l'honneur qu'ils lui ont fait en l'appelant à la présidence, rend hommage à son prédécesseur M. le Docteur Coutan, cet archéologue distingué pour lequel les Cathédrales et les Monuments religieux de notre chère Normandie n'ont pas de secrets, et dont les descriptions si savantes et si méthodiques ont été vivement appréciées.

M. Pelay, qui craint — avec trop de modestie — de ne pas être à la hauteur de ses nouvelles fonctions, fait appel au zèle et au dévouement des Membres du Bureau et au concours bienveillant de tous les Sociétaires.

Ces paroles sont unanimement applaudies.

La correspondance comprend :

1^o Une lettre de M. Pierre Le Verdier, dans laquelle notre Collègue, rappelant l'effet disgracieux du cadran de l'horloge placé au milieu du grand gâble du portail de la Cathédrale, pense que le moment serait bien choisi pour en demander le déplacement.

M. Le Verdier fait remarquer encore que depuis la démolition de l'escalier central du

Palais-de-Justice, la voiture cellulaire entre, par la rue aux Juifs, dans la salle située sous les Pas-Perdus, pour prendre ou laisser les prisonniers. Or, les voûtes de cette salle reposent sur un pilier central dont la voiture fait le tour au risque de l'accrocher, en menaçant également la haute cheminée placée au fond. M. Le Verdier demande donc la pose de bornes sur le trajet de la voiture, ou encore que celle-ci accède par la voûte située sous le nouvel escalier.

L'Assemblée partage l'avis de M. Le Verdier, mais elle estime préférable, avant d'entamer la correspondance officielle, d'entretenir les Architectes compétents. M. Ruel veut bien se charger de voir M. Auvray en ce qui concerne le cadran de l'horloge de la Cathédrale, et M. le Président parlera à M. Lefort des dégâts à redouter du passage de la voiture cellulaire ;

2° Une lettre dans laquelle M. Marie fait remarquer le fâcheux aspect que présente le socle de la statue de Boieldieu, depuis la disparition de la couronne en bronze qui le décorait.

M. Geispitz fait savoir que, à la suite d'un vol, la couronne et l'inscription commémorative placées sur le socle, par les artistes du Théâtre-des-Arts en 1875, à l'occasion du centenaire de Boieldieu, ont été enlevées il y a environ un mois. Il n'y a pas lieu naturellement de demander la remise en état, mais on pourrait simplement prier la Municipalité de faire disparaître les traces, très visibles sur le marbre, de l'emplacement de la couronne.

Cette proposition est adoptée.

Lecture est ensuite donnée de la situation de la caisse au 31 décembre 1903 et du projet de budget pour 1904.

Il reste en caisse, en espèces disponibles ou placées à la Caisse d'épargne ou en fonds de réserve, une somme totale de 3,136 fr. 84 c.

Les recettes et dépenses prévues pour 1904 se balancent par 2,150 francs.

Ce compte et le budget, mis aux voix, sont adoptés à l'unanimité.

M. le Docteur Coutan lit sa notice sur le Château de Dieppe, destinée à figurer dans le *Bulletin* de 1903 pour accompagner le récit de l'excursion faite par notre Société le 15 mars 1903, et d'autant plus intéressante que ce château n'avait pas encore eu son historien.

M. Coutan ajoute quelques explications verbales en s'aidant d'un plan dressé par le Génie, et que la Ville de Dieppe a bien voulu nous autoriser à reproduire.

M. le Président adresse à M. Coutan les remerciements de l'Assemblée qui, par ses applaudissements, avait déjà prouvé le plaisir qu'elle avait pris à l'audition de cette étude aussi exacte que savante.

En l'absence de M. Frangeul, M. Le Corbeiller donne lecture d'une note sur un épi en faïence, sorti des fabriques du Pré-d'Auge, et qui faisait, il y a deux cents ans, l'ornement d'un vieux manoir, près de Bernay.

Cette note, ainsi que le dessin à la plume de l'épi, figureront dans le *Bulletin*.

Ces épis en faïence deviennent de plus en plus rares, comme le fait remarquer M. le Président ; il en existe encore cependant quelques-uns dans le Calvados, aux environs de Lisieux.

M. le Président rappelle que le Conseil municipal a, dans sa séance du 12 février,

adopté, sur un rapport de notre Collègue M. Valin, la solution attendue pour le rétablissement de la sonnerie du couvre-feu, et que M. le Maire de Rouen nous avait fait prévoir officieusement.

L'Assemblée, sur la proposition de M. Geispitz, décide d'écrire à M. le Maire pour le prier de remercier la Municipalité d'avoir ainsi donné satisfaction au vœu de notre Société, et pour appeler de nouveau son attention sur les grandes précautions à observer lors du déplacement du mécanisme de l'horloge.

On admet ensuite, comme Membre de la Société, M. Eug. Le Mire, propriétaire à Rouen, 1, rue du Nord, présenté par MM. le Docteur Coutan et Pelay, et on passe au chapitre des communications diverses.

M. Geoffroy fait remarquer que presque tous les carreaux des fenêtres de la maison de la rue Saint-Romain sont cassés, les enfants du quartier ayant pris l'habitude de les considérer comme une cible en s'armant de cailloux, et pense qu'il faut mettre un terme à cet état de choses dont il a été témoin.

L'Assemblée décide de prier M. le Maire de Rouen de charger la police de surveiller un peu ces parages, surtout à l'heure de la sortie des écoles.

M. Pelay rappelle que l'église Saint-Maclou est maintenant protégée par des grilles sur les rues Martainville et Eugène-Dutuit.

Il fait appel aux dessinateurs et aux photographes pour reproduire la façade intéressante de la maison située 210, rue Martainville, en face la sacristie de Saint-Maclou, occupée autrefois par un pharmacien et aujourd'hui vacante.

Il signale la disparition de l'Hôtel de l'*Aigle d'or*, rue Cauchoise, dont l'origine remonte au xv^e siècle, et dans la cour duquel existe un curieux petit bas-relief en pierre de taille, dont le souvenir sera heureusement conservé par un dessin de M. Duveau reproduit dans notre *Bulletin* de 1902.

M. Pelay parle enfin de la peinture des portes de la Cathédrale : les avis sont partagés sur le point de savoir si l'on devait repeindre ces portes ou les remettre simplement dans leur état naturel. Bien que la question ne présente plus qu'un intérêt rétrospectif, elle n'en est pas moins digne d'être étudiée.

A ce sujet s'engage une courte discussion, à laquelle prennent part MM. Raoul Aubé, Allinne, Loisel, Ruel et Coutan. Tout le monde paraît d'accord, d'ailleurs, pour convenir que ces portes ont été peintes dès l'origine, mais qu'il eût été préférable d'employer une autre couleur, le rouge par exemple, que celle adoptée.

M. le Docteur Coutan fait savoir que le Château de Maisons-Laffitte est menacé, car on ignore encore si son propriétaire va le conserver ou le détruire.

Tous les Rouennais connaissent, au moins pour l'avoir vue en chemin de fer, cette magnifique habitation construite, en 1658, par François Mansard pour René de Longueil, Surintendant des Finances, et qui fit partie du domaine du Comte d'Artois, avant d'appartenir au banquier Jacques Laffitte. Cette œuvre est aussi remarquable extérieurement que par ses décorations intérieures, et M. Coutan pense que notre Société ne peut se désintéresser de l'éventualité de sa disparition.

Sur la proposition de M. Raoul Aubé, l'Assemblée décide d'aviser du fait la Fédération des Sociétés similaires de la nôtre, en l'invitant à agir en faveur de la préservation

du Château et à faire au besoin le nécessaire pour en obtenir le classement au nombre des Monuments historiques.

M. le Docteur Coutan signale ensuite des infiltrations dont l'effet peut être dangereux pour le portail principal de l'église Saint-Ouen.

M. le Président veut bien se charger de voir M. Lefort à ce sujet.

M. Allinne donne lecture d'une note sur un bandeau à profil humain, situé entre les deux étages de fenêtres éclairant la salle voûtée supérieure de la tour Saint-Romain, à la Cathédrale, et montre à ce sujet un dessin et une photographie mettant en évidence ce fait assez singulier.

M. le Président remercie M. Allinne de sa communication curieuse et fort originale, qui sera insérée dans notre *Bulletin*.

Enfin, M. Duveau dépose sur le Bureau des dessins faits par lui des pentures des portes de la Cathédrale, sur lesquelles l'attention a été appelée à nouveau dans ces derniers temps.

M. le Président remercie M. Duveau des soins qu'il apporte à reproduire pour notre Société bien des détails souvent peu connus de nos monuments ou de maisons particulières.

La séance est ensuite levée à dix heures vingt minutes.

Le Secrétaire de Bureau,

H. GEISPITZ.

Réunion du Conseil d'Administration du Samedi 9 Avril 1904.

Présidence de M. PELAY, Président.

Sont présents au Bureau : MM. Coutan, Ruel, Raoul Aubé et Geispitz.

Assistent encore à la réunion : MM. Allinne, Beaurain, Louis Deglatigny, Duveau, De La Quérière, Vaumousse.

Absents et excusés : MM. le Docteur Giraud, Lecerf, Le Corbeiller et Lestringant, ces trois derniers ajoutant en outre qu'ils sont favorables au projet d'augmentation du chiffre de la cotisation annuelle qui fait l'objet de l'ordre du jour.

M. Geispitz donne lecture d'un rapport exposant l'impossibilité de publier un Bulletin digne des précédents avec le crédit de 1,630 francs prévu à cet effet au budget de 1904, et la nécessité d'élever à 12 francs le chiffre de la cotisation annuelle, moyen unique de nous procurer quelques ressources.

M. Deglatigny estime que la proposition est très fâcheuse et susceptible d'être la cause de plusieurs démissions; il aurait préféré publier un Bulletin un peu moins beau et rester dans les limites du budget.

M. Pelay rappelle, comme l'indique le rapport, que les Commissions des Finances et de Publicité ont vainement tenté d'obtenir le résultat souhaité par M. Deglatigny sans pouvoir y parvenir, bien que plusieurs de nos Collègues aient bien voulu consentir à ajourner l'insertion de notices ou de dessins.

M. le Docteur Coutan pense que le chiffre des démissions pouvant résulter de cette mesure serait absolument insignifiant et qu'il ne faut pas songer à diminuer la valeur de notre Bulletin.

Après cet échange d'observations, le Conseil décide par 10 voix (M. Deglatigny ayant déclaré s'abstenir) que le rapport sera présenté en son nom à l'approbation de la plus prochaine Assemblée générale.

A ce sujet, M. Pelay rappelle que l'article 18 des Statuts stipule que les Assemblées générales doivent se composer du cinquième au moins des Membres en exercice, et que dans le cas où ce nombre ne serait pas atteint par une première convocation, la décision serait prise dans une réunion suivante, quel que soit le nombre des Membres présents.

M. Pelay estime qu'il est indispensable d'observer cette règle pour un vote entraînant une modification des Statuts par l'augmentation du chiffre de la cotisation annuelle, et consulte le Conseil sur la question de savoir si, au cas fort probable où le *quorum* ne pourrait pas être atteint, il n'y aurait pas lieu de lever la séance pour la forme et de la reprendre quelques instants après.

Le Conseil considère que cette procédure peut être suivie sans aucun inconvénient. Il y a d'ailleurs un précédent dans la séance du 30 mai 1899, tenue en vue de l'adoption des nouveaux Statuts.

M. Deglatigny signale l'état lamentable de la maison de la rue Saint-Romain dont toutes les fenêtres sont dépourvues de leurs carreaux. Il pense qu'il faut remédier à cet état de choses avant l'été, pour ne pas choquer la vue des nombreux touristes qui recherchent encore les quartiers et les rues pittoresques.

M. Ruel veut bien se charger de faire remettre les carreaux et poser derrière les fenêtres une tenture quelconque pour ôter à cette maison l'aspect d'un logis laissé à l'abandon.

M. Pelay fait savoir que M^{sr} Fuzet a fixé au jeudi 5 mai la visite du Palais archiépiscopal; pour éviter une trop grande affluence et la présence d'intrus, il croit nécessaire de prendre des mesures spéciales et de prescrire notamment que tout visiteur, sociétaire ou non, devrait être porteur d'une carte personnelle et nominative qui serait délivrée au bureau de M. Wilhelm.

De cette façon, toute personne étrangère à la Société serait dans l'obligation, pour pouvoir nous accompagner, de s'inscrire, comme membre, et nous pourrions ainsi voir s'accroître le nombre de nos adhérents.

Le principe de la carte est adopté, mais une discussion s'engage sur le nombre de personnes dont chaque sociétaire pourrait être accompagné. On adopte enfin, par 6 voix contre 5, la proposition de ne délivrer que deux cartes à chaque sociétaire, qui ne devra ainsi inviter qu'une seule personne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire de Bureau,

H. GEISPITZ.

Assemblée générale du 20 Avril 1904.

Présidence de M. PELAY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Pelay.

Sont présents au Bureau : MM. Le Corbeiller, Raoul Aubé et Geispitz.

Assistent également à la séance : MM. Allinne, Clément, Delabarre, le Docteur Derocque, Duveau, Geoffroy, le Docteur Giraud, Gruzelle, le Docteur Hélot, Laurent, Lebocq, Lecerf, Lestringant, Moreau, le Docteur Panel, Prouet, Vallée et de Vesly.

Absents et excusés : MM. le Docteur Brunon et Georges Dubosc, ce dernier donnant son adhésion à la proposition de porter à 12 francs le chiffre de la cotisation annuelle.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 mars 1904 est lu et adopté.

M. le Président fait savoir que la Municipalité, donnant satisfaction au vœu émis par notre Société dans cette séance, a fait enlever du socle de la statue de Boieldieu les traces de l'emplacement de la couronne qui a été dérobée.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Lefort, répondant que la colonne centrale et la cheminée à hotte de la Salle du Palais-de-Justice située sous les Pas-Perdus ne peuvent éprouver aucun dommage du passage de la voiture cellulaire, contrairement à l'opinion de M. Pierre Le Verdier.

M. le Président ajoute qu'il a entretenu M. Lefort des infiltrations au portail principal de Saint-Ouen dont il avait été question à la dernière séance. Notre Collègue a promis d'examiner s'il y avait des mesures à prendre, sans dissimuler toutefois que la matière est assez délicate.

2° Une lettre du Comité girondin d'Art public, datée du 8 mars, faisant savoir que selon le désir que lui en a manifesté notre Société, le Secrétariat de l'Union pour la défense des paysages et sites va transmettre aux Sociétés adhérentes notre vœu en faveur de la conservation et du classement du château de Maisons-Laffitte.

M. le Président fait savoir que ce château paraît maintenant sauvé, car il a été acquis tout récemment moyennant un prix de 550,000 francs.

3° Une lettre de notre Collègue, M. le Docteur Brunon, demandant à notre Société de se préoccuper de l'éventualité de la démolition de la grande maison située en face de la Cathédrale, et d'engager avec la Municipalité des pourparlers, soit pour conserver cette maison, soit pour exiger des nouveaux propriétaires une construction qui ne dépare pas l'aspect de la place.

M. le Docteur Derocque, tout en reconnaissant qu'il serait fâcheux de voir remplacer cette maison par une bâtisse quelconque, pense qu'il est bien difficile et bien délicat d'exiger quoi que ce soit d'un propriétaire qui veut faire construire une maison et qui est entièrement maître du terrain qu'il a acquis.

M. de Vesly pense qu'il est inutile de s'adresser à la Municipalité, qui ne manquerait pas d'opposer une fin de non-recevoir absolue.

Sur la proposition de M. Delabarre, et la démolition de la maison en question

n'étant pas certaine, l'Assemblée émet à l'unanimité le vœu que, dans le cas où une construction nouvelle serait élevée, elle soit mise en rapport avec l'aspect général de la place de la Cathédrale.

4° Une lettre du Comité des grandes fêtes normandes qui doivent avoir lieu du 7 au 13 juin 1904, demandant une souscription à notre Société.

Il sera répondu que l'état de nos finances ne nous permet pas d'accueillir cette demande.

5° Une lettre de la Société archéologique d'Eure-et-Loir offrant de faire l'échange de ses Bulletins et publications avec les nôtres.

Dans les Assemblées générales des 14 décembre 1901 et 16 mai 1902, il a été décidé qu'aucune demande semblable ne pourrait plus recevoir satisfaction. C'est donc en ce sens que nous devons répondre à la Société d'Eure-et-Loir.

6° Une lettre de notre Collègue, M. Louis Deglatigny, appelant notre attention sur l'état lamentable de la maison de la rue Saint-Romain, dont la plupart des vitres sont brisées.

M. le Président fait savoir que le Conseil d'Administration, dans sa dernière réunion, a décidé de faire remplacer les vitres et de poser derrière les fenêtres une tenture quelconque pour enlever au vieux logis son aspect d'abandon absolu. M. Ruel a dû s'occuper de ces détails. M. Deglatigny a vu d'ailleurs M. le Commissaire central qui lui a promis de faire veiller sur ces parages.

M. Delabarre désirerait voir le terrain contigu à cette maison aménagé en square dans lequel on placerait les morceaux d'architecture trouvés dans les fouilles nécessitées par les travaux de dégagement de la Cathédrale. On aurait ainsi une sorte de petit musée semblable à celui qui avoisine l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris.

Après un échange d'observations entre MM. le Docteur Panel, de Vesly, Allinne et Raoul Aubé, M. Delabarre veut bien se charger de faire à Paris quelques démarches officielles pour tenter la réalisation de son projet, et nous indiquer la marche à suivre auprès des Administrations compétentes.

L'ordre du jour appelle la fixation de la date et du but de notre excursion annuelle.

Sur la proposition de M. Pelay, l'Assemblée décide que cette excursion aura lieu le 29 mai à Honfleur.

M. Pelay propose à l'Assemblée d'adresser nos félicitations à la Société des Antiquaires de France qui a célébré, le 11 avril courant, le centenaire de sa fondation.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Geispitz demande que notre Société émette un vœu en faveur du classement du relief sculpté de la Cour d'Assises, représentant le *Crucifiement*, et qui se trouve visé par la récente circulaire de M. le Garde des Sceaux ordonnant l'enlèvement des Christs des prétoires.

L'Assemblée adopte à l'unanimité le projet de lettre à adresser à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

M. Allinne demande s'il n'y a pas des mesures à prendre également au sujet du tableau religieux donné par Louis XII à l'Échiquier, en 1499.

Ce tableau ayant été simplement déplacé et ne paraissant pas courir de dangers, il n'y a rien à faire quant à présent.

On procède ensuite à l'admission, prononcée à l'unanimité, des Membres dont les noms suivent :

M^{me} Louis Deglatigny, à Rouen, 11, rue Blaise-Pascal, présentée par MM. Louis Deglatigny et Coutan ;

M. Rémy (Henri), négociant à Rouen, 28, rue Saint-Eloi, présenté par MM. Le Corbeiller et Geispitz ;

M. Viou (G.), transitaire à Rouen, 29, rue de Lecat, présenté par les mêmes Membres ;

M. Delalonde (Emile), entrepreneur de travaux publics à Paris, 30, boulevard de Strasbourg, présenté par MM. Lecerf et Geispitz ;

M. Gouverneur, entrepreneur de travaux publics à Paris, 67, rue Erlanger, présenté par les mêmes Membres ;

M. Fouque (Maurice), rentier à Rouen, 90, rampe Bouvreuil, présenté par MM. Laurent et Clémence ;

M. Capelle, rentier à Rouen, 42, rue Verte, présenté par MM. Pelay et Desmonts ;

M. l'Abbé Loisel, professeur à l'Institution Join-Lambert, à Rouen, présenté par MM. Allinne et Pelay.

Enfin, M. Geispitz, au nom du Conseil d'Administration, donne lecture d'un rapport proposant de modifier l'article 2 des Statuts, en élevant à 12 francs le chiffre de la cotisation annuelle qui ne pourrait plus être rachetée que par un versement de 120 francs.

Cette augmentation serait exigible cette année même, et l'excédent de ressources qui en proviendrait serait employé, à due concurrence, à solder les frais d'impression du Bulletin.

M. le Président constate que le cinquième des Membres en exercice ne s'étant pas rendu à la convocation, la décision prise ne serait pas valable, conformément à l'article 17 des Statuts. Il propose donc de lever la séance et de décider que la Société tiendra une nouvelle Assemblée générale dans cinq minutes.

Personne ne s'opposant à cette mesure, la séance est levée à neuf heures cinquante minutes.

La séance est reprise à neuf heures cinquante-cinq minutes, sous la présidence de M. Pelay, en présence des Membres dont les noms sont rapportés plus haut.

M. le Président met aux voix les conclusions du rapport, qui sont adoptées à l'unanimité, et lève définitivement la séance à dix heures.

Le Secrétaire de Bureau,

H. GEISPITZ.

Assemblée générale du 21 Juin 1904.

Présidence de M. PELAY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Pelay.

Sont présents au Bureau : MM. Le Corbeiller, Raoul Aubé et Geispitz.

Assistent également à la séance : M^{me} Tacheau, M^{lle} Duveau, MM. Allinne, Auvray,

Basire, le Docteur Brunon, Clémence, Duveau, Eugène Fauquet, Foucher fils, Geoffroy, De La Quérière, Lestringant, le Docteur Petit.

Absents et excusés : MM. le Docteur Coutan, Delabarre, le Docteur Derocque et Faucon.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 avril 1904 est lu et adopté.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Henri Rémy, remerciant la Société de son admission parmi ses Membres, et promettant tout son dévouement.

2° Une lettre de notre Collègue, M. Laquerrière, qui exprime ses regrets de n'avoir pu prendre part à l'excursion d'Honfleur et envoie le croquis d'une maison fort pittoresque, située en cette ville, rue Varin.

M. le Président fait ensuite savoir que, conformément à la décision prise par la dernière Assemblée générale, M. Ruel a fait remplacer les carreaux de la maison de la rue Saint-Romain et a placé derrière les fenêtres des tentures qui donnent au vieux logis l'apparence d'une maison où l'on entre quelquefois.

Et cependant, malgré nos démarches auprès des autorités compétentes et les promesses qu'elles nous avaient faites, on peut constater qu'une nouvelle vitre a été brisée, et il est à craindre que les faits déjà signalés ne recommencent à se produire.

M. Geispitz donne lecture du compte-rendu de l'excursion faite à Honfleur le 29 mai dernier.

M. le Président le remercie de cette communication destinée à figurer dans le *Bulletin* de 1904. Il regrette que cette excursion intéressante n'ait pas attiré un plus grand nombre de sociétaires.

M. Allinne fait ensuite une communication sur deux sculptures au chœur de la Cathédrale de Rouen, et particulièrement sur un portrait présumé de Henri II Plantagenet.

Après avoir exposé que l'incendie signalé par les Chroniques comme ayant détruit entièrement la Cathédrale ne fit en somme que brûler les charpentes et n'occasionna des dégâts qu'aux voûtes de l'édifice, il établit qu'il demeure de l'église du XII^e siècle la plus grande partie du gros œuvre.

Deux sculptures, dont M. Allinne représente la photographie, montrent deux culots recevant la retombée des archivoltes surmontant les deux baies supérieures du chœur les plus rapprochées de la croisée.

L'une des sculptures figure un buste de roi, l'autre celui d'un évêque; la première est du côté Nord du chœur, la seconde du côté Sud, et ces deux figures ont l'une et l'autre l'apparence de véritables portraits.

La figure du roi, ainsi placée dans une construction qui date très vraisemblablement du dernier quart du XII^e siècle, ne peut être que l'effigie de Henri II Plantagenet, né en 1133, duc de Normandie, et roi d'Angleterre de 1154 à 1189.

M. Allinne cite l'appréciation de M. Courajod sur l'effigie du tombeau de ce roi dans l'église de l'Abbaye de Fontevault, et qui n'est qu'une figure conventionnelle. (*Gazette des Beaux-Arts*, 1867.)

Quant à la sculpture représentant un évêque, elle doit figurer le portrait, soit de l'archevêque Rotrou de Warwick, soit celui de Gaultier le Magnifique.

M. le Président remercie M. Allinne de sa communication, au cours de laquelle il

nous a donné la primeur de divers aperçus qui figureront dans l'ouvrage actuellement sous presse, que M. Allinne publie en collaboration avec M. l'Abbé Loisel.

On procède ensuite à l'admission, prononcée à l'unanimité, des nouveaux Membres dont les noms suivent :

M^{gr} Fuzet, Archevêque de Rouen, présenté par MM. Auvray et Pelay ;

M. Victor Mottay, négociant à Rouen, 1 *bis*, rue du Lieu-de-Santé, présenté par MM. Pelay et Besselièvre ;

M. Adrien Fleury, propriétaire à Rouen, 5, rue Louis-Malliot, présenté par MM. Drouet et Geispitz ;

M. le Docteur Halipré, à Rouen, 90, rue des Carmes, présenté par MM. le Docteur Derocque et Basire ;

M. Grevel, libraire à Londres, 33, King Street (Covent Garden), présenté par MM. Bonet-Paon et Pelay ;

M. Henri Leconte, employé d'architecte au Mont-aux-Malades, 6, rue Saint-Aignan, présenté par MM. Duveau et Pelay ;

M. l'Abbé Mério, professeur à l'Institution Join-Lambert, présenté par MM. Allinne et l'Abbé Loisel.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à neuf heures quarante-cinq minutes.

Le Secrétaire de Bureau,

H. GEISPITZ.

Assemblée générale du 29 Octobre 1904.

Présidence de M. PELAY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Pelay.

Sont présents au Bureau : MM. Le Corbeiller et Geispitz.

Assistent également à la séance : MM. Allinne, Basire, Beurain, le Docteur Brunon, Clémence, Delamare, Duveau, le Docteur Giraud, Gruzelle, le Docteur Hélot, De La Quérière, Leconte, Legrip, Moreau, le Docteur Petit, Sarrazin et de Vesly.

Absents et excusés : M^{lle} Le Plé, MM. le Docteur Coutan, Raoul Aubé, Lecerf et Vaumousse.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 juin 1904 est lu et adopté.

La correspondance comprend notamment :

1° Une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et une lettre de M. le Préfet de la Seine-Inférieure accusant réception et remerciant de l'envoi du *Bulletin* de 1903.

2° Une lettre du Comité girondin d'Art public, demandant si notre Société a quelque question à faire mettre à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale de l'*Union des Sociétés pour la défense des monuments et des sites*.

M. le Président constate que nous n'avons rien à signaler à l'*Union*, quant à présent.

3° Une lettre de M. Wallon, dans laquelle notre Collègue fait quelques réserves au sujet de certains aménagements nouveaux faits dans le Palais archiépiscopal de Rouen, et regrette la disparition de la bibliothèque, qui a été remplacée par une garniture de salle à manger.

M. le Président fait savoir qu'il a répondu à M. Wallon que sa lettre serait lue en Assemblée générale, selon son désir.

M. de Vesly, sans se prononcer sur le mérite des travaux faits à ce Palais, estime qu'il est bien difficile de critiquer le goût et les idées artistiques du Prélat qui a bien voulu nous accueillir et nous guider avec une si bonne grâce.

M. le Président rappelle que, depuis la dernière Assemblée générale, le *Bulletin* de 1903 est tenu à la disposition des sociétaires, et en indique les principaux chapitres.

Au sujet de la notice consacrée par M. Le Corbeiller à Eustache De La Quérière, M. Pelay cite un fait peu connu à l'actif du savant archéologue : la Municipalité de Rouen, vers 1820, avait donné l'ordre d'abattre à coups de hache toutes les statuette de saints ou de la Vierge sculptées sur la façade des maisons, parce qu'elles faisaient saillie et nuisaient à l'alignement. De La Quérière fut assez heureux pour rappeler au bon sens cette Municipalité trop soucieuse de la ligne droite, et obtenir le retrait du fameux arrêté.

M. Pelay demande en outre l'autorisation de remettre, à titre gracieux, deux exemplaires du *Bulletin* : l'un à M. l'Abbé Chevallier, auteur de l'étude si intéressante sur le pont de Pont-de-l'Arche, l'autre à M. de la Fleurière, qui a bien voulu permettre la reproduction d'une aquarelle lui appartenant et représentant le pont avant sa démolition.

L'Assemblée, à l'unanimité, donne l'autorisation demandée.

M. le Président tient à mentionner que, depuis la dernière séance, est paru l'ouvrage de M. Allinne et de M. l'Abbé Loisel, sur la Cathédrale de Rouen avant l'incendie de 1200. Ce travail inédit et intéressant, plein d'aperçus originaux, fait le plus grand honneur à nos deux Collègues.

Il signale encore la disparition du cadran en bois qui masquait en partie le grand gâble de la Cathédrale; enfin, il tient à rappeler que la *Cache-Ribaud*, destinée à remplacer la *Rouvel*, pour la sonnerie du couvre-feu, a été mise en branle pour la première fois le 23 octobre, à midi, annonçant le 824^e anniversaire de la foire Saint-Romain.

M. de Vesly entretient ensuite l'Assemblée des fouilles archéologiques entreprises par lui pendant l'année 1904.

Continuant ses recherches dans la forêt de Rouvray, à la *Mare-du-Puits*, notre savant Collègue a découvert un petit caveau dans lequel on accède par un degré inférieur de cinq marches. Dans ce caveau, il a trouvé une spatule en fer, une arme de l'époque pré-historique, des vases en terre rouge, etc.

Sur le versant opposé, de l'autre côté de la Seine, au hameau de Celloville, sur le plateau de Boos, M. de Vesly a mis à jour des vestiges d'une villa romaine et divers objets fort curieux : des fibules, des ornements, une statuette, des pièces de monnaie, etc.

Cette communication, fort intéressante, est saluée d'unanimes applaudissements, et M. le Président se fait l'interprète de tous ses Collègues en adressant à M. de Vesly ses plus sincères félicitations et en exprimant l'espoir qu'il continuera ses recherches qui ne pourront manquer d'être fructueuses, le plateau de Boos étant encore inexploré.

M. Pelay donne lecture d'une note sur la *Pierre-Gante*, qui a été si fâcheusement

détruite au mois de juin dernier, afin de fournir des matériaux pour les travaux d'endiguement de la Basse-Seine.

Après avoir rappelé l'histoire légendaire de cette roche si pittoresque qu'il eût été si facile de conserver, M. Pelay termine en émettant le vœu qu'un Syndicat d'initiative soit constitué à Rouen, comme cela s'est fait déjà dans plusieurs villes de France, pour protéger et conserver les sites et les beautés naturelles de notre département.

Une photographie de la *Pierre-Gante*, déposée sur le Bureau, fait ressentir encore davantage le regret de sa disparition.

La fin de cette lecture est vivement applaudie, et l'Assemblée décide l'insertion au *Bulletin* de cette notice et la reproduction de la photographie, les vues ou dessins de la *Pierre-Gante* étant fort rares.

Sur la proposition de M. Geispitz, l'Assemblée est d'avis de demander l'autorisation de visiter le Lycée de Rouen qui, tout en étant bien connu, offre des parties fort curieuses, comme la chapelle, le parloir et les peintures de notre Collègue, M. Paul Baudouin.

Le Bureau est chargé de s'entendre à ce sujet avec M. le Proviseur du Lycée.

On procède enfin à l'admission des nouveaux Membres dont les noms suivent :

1^o M^{me} veuve Chavoutier, à Rouen, 50, rue du Contrat-Social, présentée par MM. Pelay et Geispitz ;

2^o M^{lle} Eugénie Leclerc, à Rouen, 11, rue Saint-Maur, présentée par M^{lle} Le Plé et M. Garreta ;

3^o M. Emile Chesnée, propriétaire à Rouen, 7, rue Pillore, présenté par MM. Pelay et Clémence ;

4^o M. Eugène Alker, architecte à Rouen, 16, rue Jeanne-d'Arc, présenté par MM. De La Quérière et Le Corbeiller ;

5^o M. l'Abbé Collette, à Rouen, 9, rue Daliphard, présenté par MM. le Docteur Coutan et Pelay ;

6^o M. Leblond, Préfet honoraire, à Dieppe, rue Jean-Ribault, présenté par les mêmes Membres ;

7^o M. Henri Aubry, à Paris, 6, rue Cambacérès, présenté par MM. Allinne et Pelay ;

8^o M. Nantet, avocat à la Cour d'appel à Paris, 15, rue du Cirque, présenté par les mêmes Membres ;

9^o M. l'Abbé Jouen, à Rouen, rue des Minimes, présenté par MM. le Docteur Coutan et Pelay ;

10^o M. l'Abbé Billod, curé de Sainte-Geneviève-en-Bray, présenté par M. l'Abbé Allard et M. le Docteur Coutan.

Par contre, nous devons considérer comme démissionnaires : MM. Lequeux, architecte, et Louis Letourneur, qui ont refusé de payer leur cotisation.

Enfin, nous avons à déplorer la mort de deux de nos Collègues : M. Chavoutier et M. Devaux, sculpteur-statuaire, auquel on doit notamment la réfection du grand groupe surmontant la porte d'entrée de l'Hôtel des Sociétés savantes, et le fronton de la Bourse du Havre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire de Bureau,

H. GEISPITZ.

Assemblée générale du 19 Novembre 1904.

Présidence de M. PELAY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Pelay.

Sont présents au Bureau : MM. Ruel, le Docteur Coutan, Le Corbeiller, Raoul Aubé et Geispitz.

Assistent également à la séance : MM. Alker, Allinne, Auvray, Basire, Beurain, Edmond Bonet, Chesnée, Cléménche, Delabarre, Duveau, Adrien Fleury, Geoffroy, Gruzelle, le Docteur Hélot, Lecerf, Paul Lefebvre, Aug. Lemarchand, Lestringant, l'Abbé Mério, les Docteurs Panel, Petit et Percepied, Gaston Vallée et de Vesly.

Absent et excusé : M. le Docteur Giraud.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 octobre 1904 est lu et adopté.

La correspondance comprend les lettres de M^{lle} Leclerc et de MM. Alker, l'Abbé Billod et Chesnée, remerciant la Société de les avoir admis comme Membres.

M. le Président transmet à l'Assemblée les remerciements de M. l'Abbé Chevallier et de M. de la Fleurière, qui ont reçu à titre gracieux un exemplaire du *Bulletin* de 1903.

Sur la proposition de M. le Docteur Coutan, on décide de remettre au même titre un exemplaire à M. Bornot, qui a bien voulu nous autoriser à visiter les restes de l'Abbaye de Valmont, enclavés dans sa propriété.

M. Allinne fait une intéressante communication sur divers emblèmes maçonniques visibles au grand portail central de la Cathédrale de Rouen, et dont il retrace les principaux.

M. le Président le remercie, et sur sa proposition, l'Assemblée décide l'insertion au *Bulletin* de cette notice.

M. Geispitz donne ensuite lecture d'une note sur l'ancien magasin au tabac, construit à la fin du xviii^e siècle, près la porte Guillaume-Lion, et en retrace l'histoire.

M. le Président le remercie de cette note qui sera également insérée au *Bulletin* avec la photographie du magasin, déposée sur le Bureau.

M. Cléménche proteste contre l'apposition sur les murs de l'Hôtel des Sociétés Savantes d'affiches-réclames, malgré la défense inscrite en gros caractères, et, sur sa proposition, soutenue par M. le Président, l'Assemblée décide de demander à M. le Président du Syndicat des Sociétés ayant la jouissance de l'Hôtel de mettre fin à cet état de choses, en faisant au besoin dresser procès-verbal contre les afficheurs trop audacieux.

M. Delabarre rend compte des démarches qu'il a bien voulu faire auprès de M^{gr} Fuzet, Archevêque de Rouen, et de M. le Maire, en vue de l'aménagement en petit square du terrain inculte et à usage de chantier qui se trouve au pied de la Tour Saint-Romain, en bordure sur les rues Saint-Romain et des Quatre-Vents. L'un et l'autre paraissent bien disposés, mais le premier voudrait un jardin fermé, le second un jardin ouvert au public.

Après un échange d'observations entre MM. Pelay, Coutan, Ruel, Auvray, Allinne, notamment sur la question de savoir avec quelle Autorité il faut nous mettre en rapport, l'Assemblée décide, sur la proposition de M. Delabarre, d'écrire à M. le Maire de Rouen, pour le prier d'engager des pourparlers avec l'Administration diocésaine, afin de savoir

quels sont ses intentions et ses projets. Il faut en tous cas agir avec prudence, car la Ville n'est pas propriétaire de ce terrain qui appartient à l'Etat, et ne manquerait pas d'invoquer des motifs d'ordre budgétaire, si on paraissait vouloir mettre exclusivement à sa charge le soin d'y créer un jardin.

M. Duveau dépose sur le Bureau une photographie d'une partie du Château de Tancarville qui comprend également la Pierre-Gante.

Enfin, on procède à l'admission, prononcée à l'unanimité, des nouveaux Membres dont les noms suivent :

M. Charles Gilles-Cardin, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Rouen, 28 *bis*, rue de Lenôtre, présenté par MM. Pelay et Geispitz ;

M. Albert Gorge, rentier, à Rouen, 17, rue Jeanne-d'Arc, présenté par MM. Pelay et Lestringant ;

M. Dufayel, agent principal de l'Agence du Comptoir national d'escompte, à Elbeuf, 58, rue de la Barrière, présenté par MM. Héaullé et Geispitz.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à neuf heures quarante-cinq minutes.

Le Secrétaire de Bureau,

H. GEISPITZ.

Assemblée générale du 17 Décembre 1904.

Présidence de M. PELAY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Pelay.

Sont présents au Bureau : MM. le Docteur Coutan, Raoul Aubé et Le Corbeiller.

Assistent également à la séance : MM. l'Abbé Collette, Gruzelle, Foucher, Jeanne, Duveau, M^{lle} Duveau, MM. Queşné, de Vesly, Beaurain, Clémenche, De La Quérière, Blanchet, Hie, les Docteurs Panel, Hélot et P. Petit.

Absents et excusés : MM. Leblond, Régnier et Geispitz.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 novembre 1904 est lu et adopté.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Régnier proposant de donner le titre de Commission des Impressions à la Commission de Publicité, ce qui, à son avis, donnerait satisfaction à la logique et à la langue française. L'Assemblée se montre favorable à cette proposition.

2° Une lettre d'invitation à assister à la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, le jeudi 15 décembre.

M. le Président donne avis qu'il a cru pouvoir remettre au Proviseur du Lycée un exemplaire de notre *Bulletin* de 1900, ce que l'Assemblée ratifie à l'unanimité.

On procède ensuite à l'élection de la Commission de Publicité. MM. Pelay, Garreta, G. Dubosc, R. Aubé, Beaurain et Lecerf, sont réélus à l'unanimité.

De même, MM. Pelay, Deglatigny, Eug. Fauquet, Legrip, Duveau et Ruel, sont élus, à l'unanimité, Membres de la Commission des Finances.

M. le Docteur Coutan présente à l'Assemblée le compte-rendu de la visite du Palais archiépiscopal. Il le fait de cette langue claire, sobre et précise, qui lui est particulière,

cependant qu'il fait passer sous nos yeux les belles photographies prises par notre Collègue M. Blanchet. Il termine en rendant hommage à M. l'Abbé Jouen qui lui a facilité sa tâche. M. Pelay se fait l'interprète de tous pour remercier et féliciter M. le Docteur Coutan de son intéressante et précieuse communication qui sera insérée au *Bulletin*.

En l'absence de M. Geispitz, M. Le Corbeiller donne lecture du compte-rendu de la visite du Lycée Corneille, et M. le Président le prie de transmettre à l'auteur, M. Geispitz, les plus sincères remerciements de tous. Ce compte-rendu sera publié dans le *Bulletin*.

Au nom de M. Laquerrière absent, M. Raoul Aubé donne lecture du travail sur l'Hôtel de la Cour des Comptes et la première période de la Renaissance à Rouen. Ce travail extrêmement documenté sera imprimé au *Bulletin*. M. Pelay l'avait complété en faisant passer sous nos yeux une série de documents du temps de Louis XV et de la fin du siècle dernier.

M. de Vesly demande ensuite la parole pour signaler à l'attention de l'Assemblée les travaux de démolition en cours de la chapelle des Trépassés, dans l'ancien aître de Saint-Vivien, et dont la charpenterie est fort curieuse. Il émet le vœu que l'un de nos Collègues veuille bien se charger de photographier ou de dessiner les combles qui disparaîtront bientôt à tout jamais. M. Duveau accepte de voir si la chose sera possible.

M. de Vesly signale ensuite l'intérêt que présente une notice sur un *Recueil de plans d'édifices construits par les Architectes de la Compagnie de Jésus*, retrouvé dans la Bibliothèque de Quimper, et publié dans le dernier *Bulletin des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, par M. H. Bourde de la Rogerie, archiviste du département du Finistère.

Dans ce recueil figurent différents plans et notes concernant l'église du Collège des Jésuites. et M. de la Rogerie, qui a pu comparer ces plans, estime que le plan général de l'église et les autres qui l'accompagnent sont l'œuvre de Martellange qui aurait séjourné à Rouen en décembre 1620.

M. le Président remercie vivement M. de Vesly de sa communication qui appelle de nouveau l'attention sur un monument fort curieux dont l'architecte est resté jusqu'ici inconnu.

M. le Président nous fait part du décès de M. Ridel, Directeur des Nouvelles-Galleries, qui était un des assidus de nos excursions auxquelles il prenait toujours un véritable plaisir.

Enfin on procède à l'admission, à l'unanimité, des nouveaux Membres dont les noms suivent :

1^o M^{me} veuve Devaux, à Rouen, avenue du Cimetière-Monumental, présentée par MM. Pelay et Aubé ;

2^o M. Ch. Fortin, agent d'assurances, à Rouen, 17, rue Georges-d'Amboise, présenté par MM. Pelay et Ruel ;

3^o M. Ch. de Beaurepaire, avocat à la Cour d'Appel de Rouen, 56, rue du Renard, présenté par MM. Pelay et Geispitz.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix heures trente minutes.

Le Secrétaire adjoint,

A. LE CORBEILLER.





CORRESPONDANCE

PORTE GUILLAUME-LION ET ÉGLISE SAINT-OUEN.

Lettre à Monsieur le Maire de Rouen.

Rouen, le 30 janvier 1904.

MONSIEUR LE MAIRE,

Notre Société a l'honneur d'attirer votre bienveillante attention sur la porte Guillaume-Lion, dont le pied-droit de droite, principalement sur sa face postérieure, reçoit les eaux pluviales provenant de la maison voisine. La pierre menace de s'effriter de ce fait, et il nous a semblé que cet état de choses demandait à être modifié.

Dans le même ordre d'idées, nous vous signalerons le pignon du transept nord de l'église Saint-Ouen sur lequel paraît se déverser l'eau du toit contigu de la Mairie.

Nous sommes convaincus qu'il nous suffira de vous signaler ces menus faits pour permettre à M. l'Architecte municipal de déterminer les causes exactes des dommages dont nous vous entretenons et d'en arrêter l'effet.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Secrétaire,
H. GEISPITZ.

Le Président,
ED. PELAY.

STATUE DE BOIELDIEU.

Lettre à Monsieur le Maire de Rouen.

Rouen, le 7 mars 1904.

MONSIEUR LE MAIRE,

Nous avons l'honneur de vous informer que notre Société, dans sa dernière séance, s'est préoccupée du fâcheux aspect que présente le socle de la statue de Boieldieu, depuis

le vol commis, il y a environ un mois, de la couronne et de l'inscription commémorative en bronze placées en 1875, à l'occasion du centenaire de notre compatriote, par les artistes du Théâtre-des-Arts.

Notre Société regrette évidemment cette mutilation difficile à réparer, et souhaite vivement la découverte de ses auteurs. Elle pense en tous cas qu'il serait bon de faire disparaître du marbre les traces trop visibles de cet ornement. Cette opération simple et facile, commandée par le souci du bon entretien de nos monuments, rendrait d'ailleurs à la statue et à son socle leur aspect primitif.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Secrétaire,
H. GEISPITZ.

Le Président,
ED. PELAY.

MAISON DE LA RUE SAINT-ROMAIN.

Lettre à Monsieur le Maire de Rouen.

Rouen, le 7 mars 1904.

MONSIEUR LE MAIRE,

La Société des *Amis des Monuments Rouennais* ne peut rester indifférente devant l'aspect misérable que présente la vieille maison de la rue Saint-Romain, par suite de la disparition de la plupart des vitres de ses fenêtres.

Il paraît, et l'un de nos Collègues a été témoin du fait, que des gamins prennent ces carreaux pour cibles et s'amusent à les briser avec des cailloux.

Vous savez combien cette maison intéresse notre Société qui n'a reculé devant aucun obstacle pour sa conservation. Elle se permet donc de vous signaler le fait en vous priant de bien vouloir en aviser M. le Commissaire central. Si un ou deux gardiens de la paix pouvaient jeter un coup d'œil dans ces parages, surtout à l'heure de la sortie des écoles, il est vraisemblable que leur seule présence suffirait à intimider les auteurs de ce jeu stupide et à leur ôter l'envie de continuer.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Secrétaire,
H. GEISPITZ.

Le Président,
ED. PELAY.

EMBLÈME RELIGIEUX DE LA SALLE DES ASSISES.

Lettre à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Rouen, le 21 avril 1904.

MONSIEUR LE MINISTRE,

La Société des *Amis des Monuments Rouennais* a envisagé, dans sa dernière séance, les conséquences éventuelles de la circulaire de M. le Garde des Sceaux ordonnant l'enlèvement des Christs des prétoires.

Notre Société ne discute pas et n'a jamais songé à discuter la question de principe, ses Statuts interdisant formellement toute incursion sur le domaine politique ou religieux. Elle se borne à prendre acte du passage de la circulaire ministérielle relatif aux mesures prescrites pour assurer la conservation des emblèmes mobiles présentant un caractère artistique.

Mais la salle de la Cour d'Assises de Rouen, ancienne grande Chambre du Parlement de Normandie, est ornée d'un relief sculpté, représentant le *Crucifiement*, et comprenant en outre deux statuettes, la *Force* et la *Justice*, abritées sous des niches latérales.

Ce bel ensemble fait partie intégrante de la Salle et ne saurait être déplacé sans détérioration; la Commission des Monuments historiques doit, en conséquence, être consultée sur le sort qui lui sera réservé.

Notre Société demande donc le classement de ce groupe et a émis en ce sens un vœu qu'elle recommande à votre bienveillante attention, convaincue que vous tiendrez à faire triompher la cause de l'art qui, seule, nous a dicté cette lettre.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire,
H. GEISPITZ.

Le Président,
ED. PELAY.

SQUARE A CRÉER RUE DES QUATRE-VENTS.

Lettre à Monsieur le Maire de Rouen.

Rouen, le 23 novembre 1904.

MONSIEUR LE MAIRE,

Dans sa dernière Assemblée générale, la Société des *Amis des Monuments Rouennais* s'est préoccupée de l'aspect lamentable que présente le terrain en bordure sur les rues des Quatre-Vents et Saint-Romain, depuis les travaux entrepris pour le dégagement de la Cathédrale, et de la nécessité d'y créer un petit square.

Sans doute, ce terrain appartient à l'Etat, est enclos réglementairement, et la Ville pourrait répondre en droit strict qu'elle n'a pas à intervenir, étant donné l'état de ses finances.

Cependant, elle doit certainement veiller à tout ce qui peut contribuer à l'embellissement de ses rues et de ses monuments et faire disparaître ce qui peut choquer la vue des touristes et des étrangers. Or, ce terrain est une des premières choses qui frappent leurs regards. car presque toutes les personnes qui viennent visiter Rouen passent par la rue Saint-Romain pour voir cette rue si curieuse et admirer la Cathédrale sous toutes ses faces. Il est bien évident alors que l'état de ce terrain et l'affreuse palissade qui l'entoure déparent absolument le cadre dans lequel ils se trouvent.

Notre Société vous serait reconnaissante, Monsieur le Maire, de vouloir bien entrer en pourparlers avec le Service des Édifices diocésains pour connaître ses projets et ses intentions à l'égard de ce terrain et savoir dans quelle mesure il consentirait à contribuer à l'aménagement d'un square en cet endroit.

La Société des *Amis des Monuments Rouennais* serait d'ailleurs toute disposée, le cas échéant, à donner son appui moral à la Municipalité et à seconder ses efforts pour obtenir le concours de l'Administration supérieure. Elle apprendra avec satisfaction ce que vous aurez bien voulu faire pour ôter à ce coin pittoresque l'apparence d'abandon qu'il a actuellement.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Secrétaire,
H. GEISPITZ.

Le Président,
ED. PELAY.

AFFICHAGE SUR LES MURS DE L'HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Lettre à Monsieur le Président du Syndicat des Sociétés.

Rouen, le 23 novembre 1904.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Nous avons l'honneur de vous informer que notre Société, dans sa dernière séance, s'est émue des inconvénients que présente la non observation de la défense d'afficher inscrite cependant en gros caractères sur les murs de l'Hôtel des Sociétés Savantes.

Il est, en effet, fort regrettable de voir des affiches-réclames s'étaler en plus ou moins grand nombre en un pareil endroit.

Elle vous serait donc reconnaissante de bien vouloir donner les instructions nécessaires pour mettre un terme au zèle des afficheurs, en faisant au moins dresser un procès-verbal contre l'un d'eux, ce qui serait sans doute le plus sûr moyen d'obtenir le résultat désiré.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Secrétaire,
H. GEISPITZ.

Le Président,
ED. PELAY.





AUGMENTATION

DU CHIFFRE DE LA COTISATION

Rapport lu et adopté dans l'Assemblée générale du 20 Avril 1904.

MESSIEURS,

Au nom du Bureau et du Conseil d'Administration de notre Société, j'ai l'honneur de vous proposer de modifier l'article 2 de nos Statuts en élevant de 10 à 12 francs le montant de la cotisation annuelle, qui ne pourrait être rachetée à l'avenir que par un versement de 120 francs.

Cette augmentation est regrettable sans doute, mais nous la croyons justifiée.

En effet, le *Bulletin*, toujours très recherché, est assurément notre principal moyen d'action et contribue puissamment au recrutement de nouveaux Membres, mais il coûte fort cher. Il est tiré, il est vrai, avec un grand luxe, contient des travaux originaux très appréciés, et tous les dessins et planches qu'il renferme sont inédits ou faits spécialement. Il répond ainsi au but recherché lors de sa création, décidée en ces termes dans la séance du 20 mai 1899 : Il faut « un outil puissant, un moyen d'action et de combat pour » défendre et propager les idées de la Société. Ce sera l'écho fidèle et permanent des » vues échangées et des décisions prises ».

Or, Messieurs, le budget voté pour 1904 prévoit un crédit de 1,630 francs pour l'impression du *Bulletin*, et, par contre, le nombre et l'étendue des travaux à y insérer sont particulièrement élevés. C'est un fait dont il faut se louer, car il témoigne de l'ardeur de plusieurs de nos Collègues, et nous devons même espérer que cet élan ne se ralentira pas; mais vos Commissions de Publicité et des Finances, après avoir tenu deux séances fort longues et d'ailleurs bien remplies, et après avoir supprimé par ci par là beaucoup de planches et de dessins, ont reconnu l'impossibilité de rester dans la limite prévue au budget.

Si le *Bulletin rétrospectif* et le *Bulletin* de 1899 n'ont pas entraîné une dépense supérieure à cette somme de 1,630 francs, parce que le texte ou les dessins dans le texte étaient peu abondants, nous trouvons pour la suite les chiffres suivants :

Pour le Bulletin de 1900	1.775 fr. 60
— 1901	1.844 90
— 1902	2.245 »

Et encore, ces Bulletins n'étaient-ils tirés qu'à 225 exemplaires, alors que pour le prochain nous devons atteindre le nombre de 250.

Il faut donc compter dans l'avenir près de 1,900 francs pour l'impression convenable du Bulletin. Or, une Société qui reçoit environ 2,000 francs de cotisations annuelles peut-elle sagement se permettre une dépense semblable pour un seul objet? Il est vrai que nous pouvons escompter de nouvelles adhésions, mais elles deviennent de plus en plus difficiles, et il faut aussi prévoir les décès ou les démissions.

Nous donnons donc à nos Sociétaires un Bulletin trop beau eu égard au montant de la cotisation.

Et cependant, il ne faut pas songer à faire moins bien; nous devons, au contraire, conserver à notre Société et à son Bulletin leur réputation légitime; mais, pour cela, nos Collègues seront obligés de consentir un sacrifice, si toutefois on peut appeler cela un sacrifice.

N'oublions pas non plus que la Société des *Amis des Monuments Parisiens* reçoit de ses Membres une cotisation de 15 francs et ne donne pas une publication aussi luxueuse que la nôtre.

Nous avons bien deux moyens, aussi fâcheux l'un que l'autre, il est vrai, pour ne pas dépasser ce malheureux crédit de 1,630 francs.

Le premier consistait à recourir au fonds de réserve; mais votre Bureau n'a pas voulu vous proposer un aussi mauvais acte d'administration; nous ignorons l'avenir et nous pouvons avoir besoin un jour de ces ressources spéciales qu'il faut ménager avec soin.

Nous pouvions encore ajourner la publication de certains travaux; mais, Messieurs, vous allez juger de la valeur de cet expédient, et vous nous approuverez certainement de ne pas avoir voulu y recourir.

Avec un désintéressement digne d'éloges, M. le Docteur Coutan proposa de renvoyer à l'année prochaine l'insertion de sa savante notice sur le château de Dieppe dont il est le premier historien, et pour suivre ce bel exemple, M. Le Corbeiller voulut bien sacrifier pour cette année sa notice sur De La Quérière.

Or, c'est en 1903 que le château de Dieppe a été définitivement sauvé de la destruction, et notre Société peut prétendre à une part de cet heureux résultat. De même, la notice si complète de M. Le Corbeiller a rencontré un excellent accueil auprès du Conseil municipal de Rouen qui, répondant au vœu y contenu, donna, presque aussitôt, le nom de De La Quérière à une rue du faubourg Saint-Sever, et il serait bien fâcheux de ne pas publier ces deux mémoires dans le *Bulletin* de 1903.

Nous ne devons donc pas adopter ce système d'économies. Ne faut-il pas, au contraire, encourager nos Collègues à nous donner le résultat de leurs recherches, et serait-ce un bon moyen que de les faire ainsi attendre?

Et même, cette ressource n'en est pas une. Ces travaux ainsi différés, il faudrait bien les reproduire l'année suivante; mais, alors, cet arriéré à liquider serait un obstacle à la publication régulière des mémoires lus pendant cette même année, et on arriverait plus ou moins vite à ce résultat bizarre, mais logique, que le Bulletin de 1910, par exemple,

contiendrait les travaux de 1908. Serait-il alors *l'écho fidèle et permanent* désiré par ses fondateurs ? Nous nous plaignons souvent de la lenteur des Administrations à accueillir nos vœux, et nous serions encore plus longs, si c'est possible, à les faire connaître et à les propager, et en outre ils manqueraient le plus souvent d'actualité.

La véritable solution est donc dans une légère augmentation de la cotisation et je crois vous avoir exposé les raisons qui la justifient.

Nous espérons qu'elles vous auront paru suffisantes, et que vous sanctionnerez notre proposition.

La cotisation de 12 francs serait exigible pour 1904, et l'excédent de recettes ainsi obtenu serait employé à due concurrence à solder les frais d'impression du *Bulletin* de 1903.

Conformément à l'article 17 de nos Statuts, le présent rapport a été soumis au Conseil d'Administration dans sa réunion du 9 avril courant, et adopté par 10 voix sur 11 Membres présents, l'un de ceux-ci ayant déclaré s'abstenir.

H. GEISPITZ.





RAPPORT DU TRÉSORIER



SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1904

RECETTES.

En caisse le 1 ^{er} janvier 1904	3.136 f. 84 c.
Balance des intérêts	65 55
Cotisations encaissées : 191 à 12 francs	2 292 »
Cotisation pour 1905	12 »
Rachat : 1	120 »
Vente de Bulletins : 2 à 10 francs.	20 »
Total.	<u>5.646 f. 39 c.</u>

DÉPENSES.

Factures Lecerf : Impression du Bulletin	1.900 f. 0 c.
— Impressions diverses.	158 »
Frais de personnel	132 40
Quote-part des dépenses communes : éclairage, chauffage, assurance.	16 65
M. l'Abbé Chevallier : Cliché pour Bulletin 1903	15 40
Frais de bureau et timbres-quittance	61 95
Affranchissements et timbres pour recouvrements.	49 30
Frais de recouvrements : Extérieur 17 f. 30 c. }	72 30
— Intérieur 55 » }	
En caisse :	
Espèces disponibles 238 f. 49 c. }	3.240 39
Caisse d'épargne. 165 90 }	
Fonds de réserve : Titre 2.365 15 }	
Espèces 470 85	
Total.	<u>5.646 f. 39 c.</u>

FONDS DE RÉSERVE.

En caisse le 1 ^{er} janvier 1904	2.391 f. » c.
Rachat	120 »
10 o/o sur l'excédent des ressources	325 »
Total.	<u>2.836 f. » c.</u>

Le Président,
E. PELAY.

Le Trésorier,
G. BONET-PAON.

BUDGET POUR L'ANNÉE 1905.

RECETTES.

Cotisations : 220 à 12 francs	2.640 f. » c.
Intérêts divers	70 »
Vente de Bulletins : 5 à 12 francs.	60 »
Total.	<u>2.770 f. » c.</u>

DÉPENSES.

Impression du Bulletin	2.000 f. » c.
Imprimés divers	160 »
Dépenses du personnel	250 »
Frais de bureau et d'affranchissement	90 »
Chauffage, éclairage, assurance, etc.	25 »
Frais de recouvrements	60 »
Imprévus	185 »
Total.	<u>2.770 f. » c.</u>

Le Président,
E. PELAY.

Le Trésorier,
G. BONET-PAON.





RAPPORT ANNUEL

(EXERCICE 1904)

LU ET ADOPTÉ DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 JANVIER 1905

MESSIEURS,

Pour la troisième fois, je viens vous présenter le résumé des travaux de l'année écoulée. Vous verrez ainsi que nos séances, toujours assez suivies, ont un double but : le premier, de permettre à nos Sociétaires de faire connaître leurs vœux et leurs desiderata sur tout ce qui peut contribuer à l'embellissement et à la conservation de l'aspect artistique de notre ville, en signalant notamment les causes de dégradation ou de détérioration de nos monuments; le second, d'offrir aux amateurs de recherches historiques et archéologiques un auditoire susceptible de s'intéresser à leurs communications.

Notre Société répond bien ainsi au but poursuivi par ses créateurs : à côté de son rôle actif dans le présent, elle ne doit pas négliger le passé, qui fut une période de gloire dans l'histoire monumentale de Rouen et est toujours digne de notre admiration.

En vous faisant rapidement parcourir les procès-verbaux des sept séances que vous avez tenues en 1904, je vais essayer de vous rappeler les principales questions qui ont retenu votre attention.

Nous avons dit, dans notre rapport de 1903, que le Conseil municipal de Rouen avait adopté la solution conforme à nos vœux pour le rétablissement de la sonnerie du couvre-feu. Les formalités administratives étant fort longues, quand il s'agit de travaux à faire à un monument historique, c'est seulement en septembre que l'autorisation nécessaire est survenue. La *Cache-Ribaud* a été descendue auprès de la *Rouvel*, qu'elle remplace, et une nouvelle

cloche, la *Normande*, a été montée dans le campanile pour sonner les heures. La *Cache-Ribaud* a été mise en branle le 23 octobre 1904, à midi, pour annoncer, selon la coutume ancienne, l'ouverture de la foire Saint-Romain, et le même soir, à neuf heures, la sonnerie du couvre-feu a été définitivement reprise.

A l'occasion de la circulaire de M. le Garde des Sceaux, ordonnant l'enlèvement des Christs des prétoires, vous avez émis un vœu en faveur du classement et, par suite, de la conservation du relief sculpté de la Salle des Assises, dont l'enlèvement n'aurait pu se faire, d'ailleurs, sans détérioration. A défaut de réponse officielle, nous nous contenterons de constater que ce beau groupe est intact et toujours visible. La presse locale tout entière, il faut le reconnaître, nous avait prêté son absolu concours.

Sur la demande de M. Pierre Le Verdier, vous avez appelé l'attention de M. Lefort sur les risques que le passage de la voiture cellulaire paraissait faire courir au pilier central et à la cheminée à hotte situés dans la salle basse du Palais-de-Justice ouvrant sur la rue aux Juifs. M. Lefort vous a pleinement rassurés et l'affaire ne vous a pas paru comporter d'autre suite.

Sur la proposition de M. Clémence, vous avez émis le vœu que la défense d'afficher, inscrite sur les murs de l'Hôtel des Sociétés savantes, soit mieux observée à l'avenir. M. le Président du Syndicat, après en avoir eu connaissance, a donné immédiatement les instructions nécessaires.

Vous avez signalé à la Municipalité, à la demande de M. Marie, que le pied-droit de droite de la porte Guillaume-Lion recevait les eaux pluviales de la maison voisine. Dans le même ordre d'idées, M. le Docteur Coutan ayant fait remarquer que le pignon du transept nord de Saint-Ouen servait de déversoir à l'eau du toit de l'Hôtel-de-Ville, vous avez attiré sur ce fait l'attention de M. le Maire de Rouen.

Nous ne savons pas si notre démarche a retenu l'attention de M. l'Architecte de la Ville, la Municipalité paraissant avoir pour principe de ne pas répondre aux lettres qu'elle reçoit de notre Société.

Sur la proposition de M. Marie, vous avez prié la Municipalité d'effacer du socle de la statue de Boieldieu les traces, fort visibles sur le marbre, de l'emplacement de la couronne commémorative en bronze, placée en 1875 par les artistes du Théâtre-des-Arts, et qui avait été volée. Satisfaction a été immédiatement donnée à cette légitime demande; nous avons pu le vérifier *de visu*, à défaut d'autre information.

La maison de la rue Saint-Romain a encore été l'objet de nos préoccupations en 1904 : M. Geoffroy nous a fait en effet remarquer que les enfants

du quartier s'amusaient à briser les carreaux, qui leur servaient de cible. Vous avez donc prié M. le Maire de Rouen de charger la police de veiller un peu dans ces parages, surtout à la sortie des écoles. Cependant, comme cette maison présentait un aspect lamentable et pouvant choquer la vue des étrangers et des touristes, vous avez décidé de réparer les dégâts, et M. Ruel, en bon voisin, a bien voulu prendre le soin de faire remettre les carreaux et de placer aux fenêtres des tentures, pour ôter au vieux logis son apparence d'abandon absolu. Mais nous pouvons constater que cet épouvantail n'a pas produit grand effet, car plusieurs vitres ont été de nouveau brisées par le même procédé qui, il faut le craindre, se perpétuera. Nous ignorons d'ailleurs si la police a veillé, et même si elle a reçu des instructions en ce sens.

Notre Collègue, M. Delabarre, après avoir émis le vœu que le terrain vague en bordure sur les rues Saint-Romain et des Quatre-Vents, devenu libre par suite des travaux de dégagement de la Cathédrale, fût aménagé en petit square, a bien voulu se charger de faire quelques démarches en faveur de la réussite de son projet. M^{gr} Fuzet, Archevêque de Rouen, et M. le Maire, ayant paru disposés à faire quelque chose pour modifier l'aspect de ce terrain vague, vous avez prié officiellement la Municipalité d'entrer en pourparlers avec le Service des Edifices diocésains pour arriver à une entente, notamment au point de vue de la répartition de la dépense.

Quand vous verrez, Messieurs, des terrassiers prendre possession du terrain pour le niveler et y faire des plantations, vous pourrez en conclure que notre lettre est parvenue à destination et que son objet a été pris en considération. Jusque-là, vous ne saurez rien !

Sur la demande de M. le Docteur Brunon, vous avez émis le vœu que dans le cas où la grande maison située en face la Cathédrale serait démolie, la construction nouvelle, destinée à la remplacer, fût mise en rapport avec l'aspect général de la place.

M. le Docteur Coutan a attiré votre attention sur l'éventualité de la disparition du château de Maisons-Laffitte, pensant que nous ne pouvions rester indifférents devant un pareil attentat. Vous avez saisi cette occasion pour mettre à l'essai la Fédération des Sociétés similaires de la nôtre, dont l'activité et l'influence n'ont pas eu le temps de se manifester, le château ayant été racheté presque aussitôt moyennant un prix dont le chiffre excluait toute idée de démolition.

Vous avez, enfin, adressé vos félicitations à la Société des Antiquaires de France, à l'occasion du centenaire de sa fondation.

Pendant l'année écoulée, plusieurs de nos Collègues ont bien voulu nous faire des communications intéressantes.

A l'occasion de la disparition regrettable de la *Pierre-Gante*, dont le profil se découpait d'une façon si pittoresque sur les rives de la Seine, M. Pelay a retracé l'histoire légendaire de cette roche.

M. de Vesly a rendu compte du résultat des fouilles archéologiques par lui faites dans la forêt de Rouvray et à Saint-Aubin-Celloville.

M. Frangeul a décrit en quelques mots un épi du Pré-d'Auge, qu'il venait de réparer, et dont il nous a remis un beau dessin.

M. Allinne, pour qui la Cathédrale de Rouen n'a plus de secrets, vous a donné lecture de diverses notices sur des sculptures dont le sens ou le caractère avait été ignoré jusqu'ici.

M. Laquerrière, enfin, nous a réservé la primeur d'un travail important, fort documenté, sur la Chambre des Comptes et la première période de la Renaissance à Rouen.

Notre excursion annuelle a eu pour but, en 1904, la ville de Honfleur.

Nous avons, en outre, visité deux édifices assez peu connus dans leurs détails et dont l'accès n'est pas toujours facile : le Palais archiépiscopal et le Lycée de Rouen.

Nos pères, ne disposant pas de moyens de communication rapides et commodes, ne se déplaçaient pas facilement et faisaient, paraît-il, leur testament avant de se rendre à Paris. On a dit même qu'ils seraient bien surpris s'ils pouvaient voir les chemins de fer et les améliorations de toutes sortes apportées pour la facilité des voyages. Leur étonnement n'aurait pas à se manifester à cet égard dans notre Société, car si l'annonce d'une visite du Palais archiépiscopal et du Lycée avait eu le don d'attirer un grand nombre et même une affluence de visiteurs, nous étions tout juste vingt pour nous rendre à Honfleur, à 94 kilomètres de Rouen, à la fin de mai, et avec la certitude d'une journée magnifique.

Je constate des faits, sans arrière-pensée de critique, mais je serais tenté de conclure qu'il ne faut pas chercher à mobiliser nos Sociétaires au-delà des boulevards de Rouen!

Pour des raisons que j'ai eu l'honneur de vous développer dans un rapport spécial, et dont la principale est de permettre à votre Bureau de continuer à publier un *Bulletin* digne des précédents, vous avez décidé de porter à 12 francs le chiffre de la cotisation annuelle. Cette mesure a rencontré un accueil favorable de la part de nos Sociétaires qui, pour une somme modique, reçoivent un volume fort intéressant, luxueusement édité

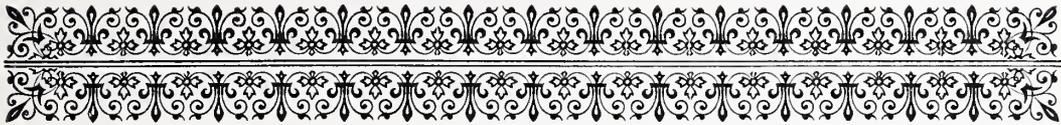
et toujours très recherché. Le *Bulletin* de 1903, le sixième de la série, en est une nouvelle preuve.

Notre Société a continué à prospérer en 1904 : 37 nouveaux Membres se sont fait inscrire, et nous n'avons eu à enregistrer que trois démissions. Nous avons à déplorer la mort de cinq de nos Collègues, tous très sympathiques. Tout compte fait, nous étions exactement en fin d'année 229 Membres.

Mes chers Collègues, je ne veux pas terminer mon dernier rapport sans vous remercier bien sincèrement du grand honneur que vous m'avez fait en m'appelant pendant trois années aux fonctions de Secrétaire de Bureau. A défaut de compétence, je vous ai apporté ma bonne volonté et mon vif désir de maintenir les bonnes traditions de la Société. J'ai d'ailleurs été soutenu et encouragé par mes trois Présidents successifs et mes Collègues du Bureau. Vous m'avez aussi tous également prodigué des marques de sympathie, et je vous en exprime cordialement ma reconnaissance.

H. GEISPITZ.





NOTE

SUR

UN ÉPI DU PRÉ-D'AUGE



Le dessin que j'ai l'honneur de soumettre à la Société des *Amis des Monuments Rouennais* représente un épi en faïence que j'eus à réparer ces temps derniers. J'ai pensé qu'il serait intéressant de montrer aux Membres de la Société un des trop rares spécimens de cet art si gracieux du *xvi^e* siècle. Cet épi, sorti des fabriques du Pré-d'Auge, faisait, il y a quelque deux cents ans, l'ornement d'un vieux manoir près de Bernay. A cette lointaine époque, sa silhouette élégante se détachait sur le ciel, ses émaux brillaient de tout leur éclat; hélas! aujourd'hui,

« Où sont les neiges d'antan? »

Si l'élégance de ses formes est conservée, émaux, peintures, reliefs, tout est à peu près disparu. Imitateurs de l'œuvre du grand Palissy,



les ouvriers du Pré-d'Auge l'avaient orné de leurs teintes les plus variées; mais comme si ce n'était assez des outrages du temps, les enfants du pays (cet âge est sans pitié) et les chasseurs en gaité, le prenant comme cible, détruisirent à leur tour les anses et les fines têtes Henri II.

Peu nombreux, en effet, sont les épis ayant échappé à la double destruction des années et des ignorants. Semés autrefois à travers le pays normand, ornant les châteaux et les demeures rustiques de leurs frondaisons légères, ils sont devenus bien rares, les épis en faïence du xvi^e siècle !

Parmi les plus remarquables, nous pourrions citer ceux des musées de Rouen, de Sèvres, de Cluny, de Lille, ceux des collections privées de MM. Gouellain, de Rothschild, Lerenard-Lavalée, et enfin les deux qui, l'an dernier, furent mis aux enchères à la vente de M. de Glanville.

Du reste, Messieurs, notre éminent Collègue, M. Montier, très documenté sur ces pièces céramiques, possède des photographies de celles que je viens de citer, et il serait beaucoup plus qualifié que moi pour vous présenter une étude sur ce sujet.

E. FRANGEUL.





LA PIERRE GANTE

Photog. attribuée à LETELLIER.



LA PIERRE-GANTE

Depuis déjà quelques années, des Sociétés pour la défense des Monuments et des Paysages de la France, ainsi que des Syndicats d'initiative, se sont créés dans le but de protéger et conserver les beautés naturelles de la France et les faire connaître aux étrangers, aux touristes, et avouons-le, aux Français.

Des circulaires ministérielles ont même été lancées, et tout récemment encore, M. Maruéjols, Ministre des Travaux publics, faisait parvenir aux Ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées une nouvelle circulaire pour appeler leur attention sur la protection à donner aux sites de notre pays.

Il est véritablement fâcheux pour le département de la Seine-Inférieure que la prose ministérielle n'ait point été rédigée plus tôt et qu'il n'existât pas de Syndicats comme il s'en était constitué dès 1889 à Grenoble et à Chambéry en 1895, puis dans les Hautes-Pyrénées, l'Auvergne, le Velay, le Béarn, le Cantal, et enfin à Lyon, Toulouse et Nîmes.

Nous n'eussions peut-être pas aujourd'hui à déplorer la destruction de la Pierre-Gante, qui disparaissait le 17 juin 1904, en grande pompe, devant les Ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées et des Mines à Rouen et quelques-uns de leurs collègues. Ce ne fut pas, certes, un travail ordinaire que d'attenter aux jours de cette vénérable roche qui, depuis de nombreux siècles, avait vu glisser devant elle tant de navires aux formes si différentes, depuis la frêle embarcation des temps préhistoriques, creusée dans un tronc d'arbre, jusqu'à la masse pesante du steamer du xx^e siècle.

Ce n'était pas chose facile, en effet, que la destruction de la Pierre-Gante, les Ponts et Chaussées s'étant attaqués à un colosse de 200 mètres de front, dans les flancs duquel il fallut creuser une galerie de mine de 16 mètres de longueur, soutenue par 19 piliers, travail qui dura près de huit mois. Et « toute cette besogne pour faire des matériaux, du bloc, pour les inter-

minables endiguements de la Seine », comme le disait fort judicieusement notre excellent Collègue et ancien Président, M. Georges Dubosc, dans son « Par ci, Par là » du *Journal de Rouen* du 2 octobre 1904.

La Pierre-Gante ou Pierre-du-Géant, située sur le territoire de la commune de Tancarville, formait un promontoire de 65 mètres d'élévation surplombant la vallée de la Seine, en amont de l'ancien château des sires de Tancarville.

Aux temps absolument légendaires, nous dit A. Deville, dans son *Histoire du Château et des Sires de Tancarville*, elle servait de séjour à un géant qui avait coutume de s'y asseoir pour tremper ses pieds dans la Seine, et qui, lorsque les nuages, chassés par le vent de la mer, enveloppaient le front de la roche, y faisait entendre de sourds gémissements.

La Pierre-Gante, d'après Léon Fallue, dans son *Mémoire sur les travaux militaires antiques des bords de la Seine et sur ceux de la rive saxonnique*, se trouvait comprise dans l'enceinte du camp-refuge de Boudeville s'étendant sur la commune de Saint-Nicolas-de-la-Taille, et par extension sur celle de Tancarville, et il l'appelle mal à propos « la roche druidique », ce qui pourrait donner créance à certaines traditions prétendant qu'à l'époque gauloise les druides y auraient accompli leurs mystérieux sacrifices.

Au moyen-âge, toute bonne roche qui se respectait devait avoir sa légende, et la Pierre-Gante n'y faillit pas.

Or donc, nous dit la légende, il existait dans le voisinage, une jeune et jolie damoiselle, fille d'un puissant seigneur, qui eut le grand tort de tomber amoureuse d'un valet de ferme, lequel eut l'audace de vouloir devenir son époux. Notre manant fut éconduit d'importance, mais non découragé, et il fut tellement insistant que le père de son amoureuse consentit à cette union, mais en y mettant une condition :

Le jeune valet conduirait un chariot traîné par plusieurs chevaux sur le plateau de la Pierre-Gante et en ferait le tour. Le dieu Amour fut certainement aveugle ce jour-là, car voiture, chevaux et conducteur furent précipités du haut du rocher et tombèrent dans la Seine, où ils trouvèrent la mort.

Quelque temps après, une tombe s'ouvrait pour la gente damoiselle, qui ne put surmonter son chagrin.

Le seul renseignement historique que nous ayons pu rencontrer se trouve dans un procès porté devant l'Échiquier de Normandie, le 2 avril 1490, avant Pâques, par Guillaume des Longs Champs, écuyer, sieur du Marais-Vernier, et les habitants et paroissiens du Marais-Vernier.

Ce procès, commencé du temps de Jean des Longs Champs, père de Guillaume, était motivé par les réclamations de ses vassaux qui voulaient conserver dans les bois de la seigneurie la coutume du bois mort, de la mousse et des cailloux, ainsi que le droit d'herbage dans le marais pour leurs bestiaux, celui de la tourbe et de la litière, et enfin « toutes manières de prendre des oiseaux ».

Leurs prétentions furent reconnues fondées, et on y ajouta même le droit de pêche et le partage des marais anciens et nouveaux en trois parties, dont une pour eux et deux pour Guillaume des Longs Champs.

L'une de ces divisions avait pour point de départ la Croix de la Devisse, en tirant une ligne droite jusqu'à la Seine, vis-à-vis Pierre-Gante.

Cette communication nous a été faite par M. Charles-Gilles Cardin, ingénieur des ponts et chaussées, à Rouen, auquel nous adressons l'expression de notre reconnaissance.

M. de Beaurepaire, l'érudit archiviste de la Seine-Inférieure, a bien voulu faire des recherches pour nous dans le riche dépôt qui lui est confié; il n'a pu malheureusement rien découvrir; nous le prions d'agréer nos sincères remerciements.

Que reste-t-il actuellement de la Pierre-Gante? Une masse de roche blanche, à laquelle le vent et la pluie ne tarderont pas à donner la teinte grise de nos falaises normandes, et le souvenir en disparaîtra complètement!

Il eût été pourtant bien facile de conserver aux rives de la Seine ce paysage si pittoresque. A peu de distance en aval du château de Tancarville, se trouvent des falaises actuellement exploitées dans lesquelles on eût pu facilement trouver le bloc fourni par la Pierre-Gante.

Notre roche figure sur une lithographie de Jules Dumas, intitulée : *L'entrée du château et la tour de l'Aigle à Tancarville.*

Fraipont, dans *Les Environs de Rouen*, publiés par l'éditeur Augé, en 1890, en a donné un dessin assez inexact; une reproduction figure dans le Supplément du *Journal de Rouen* du 26 mars 1899.

Il en existe aussi une photographie qui a dû être prise par Letellier, du Havre, et dont je suis heureux de pouvoir faire passer une épreuve sous vos yeux.

Avant de terminer cette note déjà trop longue, je crois devoir vous faire connaître que les Syndicats d'initiative, dont je vous disais un mot en commençant, se sont réunis en Congrès, à Grenoble, du 5 au 8 septembre dernier, et que ce second Congrès avait été précédé l'année dernière par un premier tenu à Marseille.

Cinquante-quatre Syndicats, parmi lesquels je relève celui de Varengeville et Sainte-Marguerite-sur-Mer, appartenant à l'arrondissement de Dieppe, avaient envoyé leur adhésion.

Je forme, en conséquence, le vœu que notre ville de Rouen, si riche par elle-même et ses environs en curiosités de tous genres, constitue un Syndicat d'initiative comme Lyon, Alger, Clermont-Ferrand, Grenoble, Nîmes, Toulouse et autres villes qui ont donné l'exemple depuis déjà un certain temps.

EDOUARD PELAY.





L'HOTEL
DE
LA COUR DES COMPTES
ET LA PREMIÈRE RENAISSANCE

A ROUEN

Rouen possède de si remarquables spécimens de l'architecture des siècles passés, que des monuments qui seraient fort appréciés en des cités moins privilégiées restent à un plan assez effacé, bien qu'ayant une grande valeur. Tel est le cas de l'édifice connu sous le nom de « Cour des Comptes ».

Longtemps encastré au milieu d'autres bâtiments, masqué sur la rue des Carmes par des constructions sans intérêt, défiguré par des agencements commerciaux, il ne fut guère connu que des archéologues, sans jamais éveiller l'attention de la foule. Sa situation au fond d'une cour particulière rendait d'ailleurs son accès assez difficile.

Plus tard il apparut, pendant quelque temps, débarrassé des bâtisses qui le masquaient, mais ce ne

fut que pour disparaître à nouveau sous des échafaudages, et être enseveli plus profondément encore derrière des constructions modernes de belle allure, mais qui l'écrasent. Il y gagna néanmoins une restauration intelligente et un nettoyage dont il avait le plus grand besoin.

Cependant, ce monument est un des meilleurs types de la Renaissance à Rouen. Ses deux corps de logis, construits à peu d'années de distance, mais d'architecture différente, sont un curieux exemple de la transformation du style autochtone, encore marqué de réminiscences gothiques, en celui inspiré de l'Italie. Sa comparaison avec d'autres édifices de même époque est fort intéressante.

Le corps de logis du fond est le plus ancien. A l'examen, il est facile de reconnaître qu'il fut d'abord seul. La partie en aile est venue ensuite se souder contre, sans aucun respect d'ailleurs pour les sculptures d'angle qu'elle a mutilées ou en partie masquées.

L'érudit éminent qu'est M. de Beaurepaire a fait, avec l'autorité et la précision qui font définitives ses études archéologiques, l'historique de ce monument. C'est en janvier 1589, dit-il, qu'il fut acheté par Claude Groulard, pour y transférer la Cour des Comptes, à Nicolas Romé, sieur de Fresquienne, baron du Bec-Crespin, Conseiller du Roi en son Conseil privé et Maître des Requêtes, qui y avait reçu le duc de Joyeuse en 1585.

C'était alors un beau type de l'architecture privée qu'il est intéressant d'étudier comme demeure d'un grand seigneur de robe au XVI^e siècle.

Sa transformation en édifice public en modifia le caractère. La Chambre des Comptes d'abord, puis seulement en 1705 (comme l'a fait remarquer M. N. Beaurain), la Cour des Comptes, Aides et Finances de Rouen, l'occupèrent jusqu'en l'an IV, époque où l'immeuble fut vendu à M. Le Couturier. Il appartient aujourd'hui à une Compagnie d'assurances.

Examinons les deux constructions accolées en commençant par celle du fond. Elle se compose d'un rez-de-chaussée, de deux étages carrés avec prédominance du premier « le grand étage » sur le second, et enfin d'un grand comble. Les ouvertures sont au nombre de six par étage; mais une des travées est de largeur moindre et possède au premier étage une fenêtre cintrée, dont la fermeture est la seule ligne courbe de la façade.

L'ordonnance générale est formée par des pilastres; très simples au rez-de-chaussée, ils sont avec personnages au premier et en forme de candélabres au deuxième. Des frises d'une grande élégance les relient à leur sommet, et des bandeaux aux fines moulures les coupent aux étages. L'ensemble est d'une grande correction et l'ornementation est ravissante.

« Arabesques, candélabres, figures mythologiques, tout fait saillie sur » les pilastres groupés entre les fenêtres. Pas un espace vide, mais aussi » nulle confusion, et quant à nous, nous ne saurions trop admirer le goût » exquis dont les sculpteurs rouennais ont fait preuve en cette occasion. » C'est en ces termes que M. L. Palustre, un des savants qui ont le plus étudié la Renaissance, apprécie ce chef-d'œuvre. L'examen confirme cette appréciation.

Dans une ordonnance aux lignes impeccables, sur une ossature parfaitement régulière, les sculpteurs se sont livrés à la plus aimable fantaisie, à la diversité la plus grande, sans jamais sortir du cadre qui leur était imposé, sans cesser d'être logiques dans la distribution de leur décoration.

Un reproche doit cependant leur être adressé : praticiens habiles, ornementistes délicats, ils ont créé des motifs toujours charmants, mais sans s'inquiéter de l'effet qu'ils feraient en place. Ainsi les frises, d'une composition remarquable, sont d'un travail si fin, qu'elles restent à peu près incompréhensibles en les regardant du bas de l'édifice. Le talent même de leurs auteurs a tourné contre elles, car il faut être presque à leur niveau et à petite distance pour les admirer comme elles le méritent. Elles ne sont pas « à l'échelle ». Le même reproche peut s'appliquer à une partie des ornements des pilastres.

L'ensemble de la construction et son ordonnance sculpturale ont eu certainement un inspirateur unique, maître d'œuvres ou ymagier. Les détails ont été le fait d'un plus grand nombre. Si la composition des motifs ne fut pas partout du même individu, elle fut assez surveillée pour que des écarts trop grands ne se fassent pas voir. On sent bien parfois que l'inspiration n'a pas le même souffle, qu'elle est moins riche et moins facile dans certains pilastres que dans d'autres; mais le tout ne s'en ressent guère, et combien fut féconde cette collaboration qui permit tant de liberté et de fantaisie à l'artiste, tout en respectant les grandes données architectoniques de l'édifice? Il y a là un véritable enseignement.

L'exécution matérielle est très visiblement de mains différentes; chacun, à cette époque, conservait d'ailleurs une personnalité, au lieu d'essayer de copier servilement la manière d'un maître. Et aussi, à côté d'habiletés de praticiens consommés, on sent la main encore maladroite de l'élève dont l'enseignement se faisait sur le chantier. Le maître se faisait aider, quitte à corriger les fautes trop lourdes; mais certaines imperfections, près d'ornements d'une rectitude absolue, accusent nettement le faire moins exercé, de même que des compositions moins heureuses sont celles d'élèves auxquels

le maître donnait une latitude, dont ils n'arrivaient pas toujours à profiter.

Le pilastre correspondant au cartouche où est inscrite la date de la construction est certainement un des meilleurs, comme composition et comme exécution. Il est regrettable qu'un signe quelconque, à défaut de signature, système inconnu à l'époque, ne permette pas de préciser le nom de l'artiste qui a daté son œuvre, mais ne s'est pas fait autrement connaître. Ce devait être un « maître »; on eût peut-être pu en déduire le nom de ses collaborateurs.

Les ornemanistes connaissaient déjà les décorations de la Renaissance italienne et s'en servaient; mais bien des fantaisies, qui n'ont rien de classique, prouvent que les sculpteurs de cette époque étaient les fils de ceux qui avaient exécuté les grotesques de l'art gothique. Peut-être les plus anciens en avaient-ils produit? Ce n'est pas la copie servile de l'art ancien; c'est d'un art encore bien français, gaulois même, si on peut dire.

Ainsi, sur un pilastre, c'est un oiseau au long bec avancé qui menace la partie inférieure d'un petit bonhomme qui est précipité, plein d'effroi, bras et mains étendus et les cheveux rabattus. Au-dessus, dans le chapiteau du même pilastre, c'est un grotesque contorsionné qui exhibe sans aucune pudeur les preuves de sa virilité. Plus loin, c'est un personnage avec la tête de l'animal cher à saint Antoine, et dont le geste obscène explique la tête. Cet emblème est d'ailleurs plusieurs fois représenté. A la hauteur du toit, à l'embase des pignons, sont des grotesques en bizarre posture, qui rappellent le Gothique, plus que la Renaissance. Ce sont, un peu partout, des armes ou des pièces d'armures, des animaux ailés à têtes de femme ou de satyre, des créations fabuleuses ou fantaisistes; mais la pose, bien que contorsionnée, est toujours gracieuse, le style toujours élégant. Puis, ce qui indique bien la période de transition, ce sont les réminiscences mythologiques où la Renaissance reprend ses droits. C'est l'Amour, qui lance des flèches du haut d'un chapiteau du second étage. C'est le Temps, qui sort d'un vase dans une frise.

Ces ornements ne paraissent cependant pas avoir entre eux une liaison autre que celle de l'emplacement, et la signification, amusante pour chacun, n'a pas d'ensemble.

Les frises, parfaitement pondérées de composition par rapport à leur axe, ne sont pas symétriques; l'enroulement des rinceaux est très élégant. Dans les unes, les culots sont formés par des têtes d'enfant; dans les autres, par des têtes barbues ou des animaux chimériques.

Le deuxième étage a pour ornementation caractéristique le *candélabre* ou balustre, qui, unique et saillant, décore chaque trumeau. Il est surmonté d'un chapiteau à grotesques, à tailloir concave aux angles avançants et à pans coupés. Il porte sur des groupes de trois animaux ailés de caractère variable. Le tout est assis sur un fût de colonne à cannelures et guirlandes. Tous ces pilastres sont différents par le détail et ont vers les deux tiers de leur hauteur un cartouche de tenue assez classique. C'est sur l'un d'eux, à l'avant-dernier pilastre de droite (le dernier est engagé dans le bâtiment en aile), que se lit la date de 1525, que rien n'autorise à croire fausse. M. De La Quérière, dans sa description de cet édifice, parle d'une date apocryphe de 1424. D'après Théodore Licquet, ce millésime était tracé en caractères très apparents au milieu de la façade. La forme des *cinq*, en usage à l'époque, avait trompé l'officieux maladroit qui avait cru répéter l'inscription du cartouche et avait commis une absurdité. Dans une étude parue en 1865, dans le *Magasin Pittoresque*, on a voulu y voir 1524. C'est inadmissible : les deux chiffres sont identiques, et si le premier est un cinq, le second en est un aussi.

La date de 1525 est donc celle de la construction. Il est facile de voir par des analogies de style, avec la Grosse-Horloge par exemple, dont la date de 1527 est certaine, que la comparaison confirme l'hypothèse.

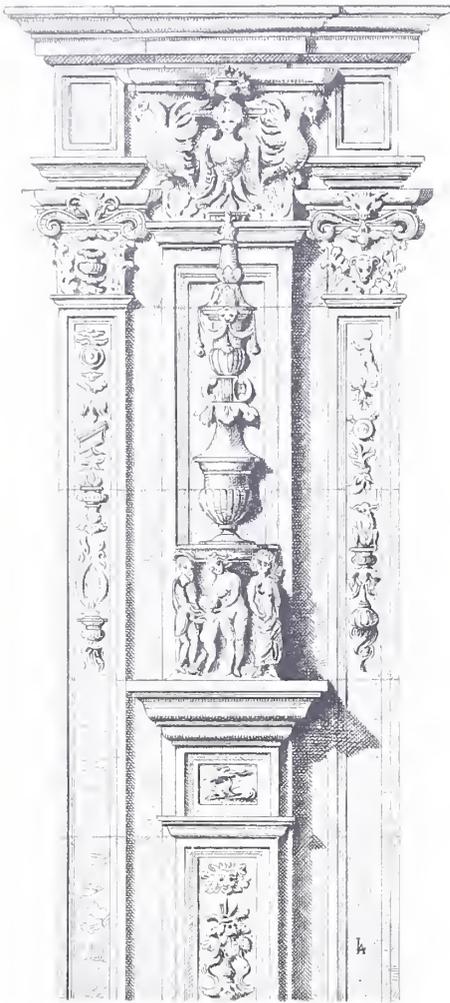
Au premier étage, deux contre-pilastres accompagnent les pilastres centraux qui s'arrêtent à un peu plus de la mi-hauteur, pour porter sur la large plate-forme de leurs chapiteaux des groupes de personnages. Ce sont les motifs principaux de la façade. Ils sont eux-mêmes surmontés d'un candélabre couronné par un chapiteau de même genre que ceux de l'étage supérieur, mais plus grand.

Ces groupes, d'une hauteur de 30 centimètres, étaient au nombre de sept, comme les pilastres. La plupart sont à trois sujets, de même que les candélabres du dessus ont trois animaux ailés. L'exécution est habile et de bon goût. M. De La Quérière dit que ce sont des sujets mythologiques au nombre desquels Mars et Vénus, et M. l'abbé Cochet reproduit cette assertion. Il est d'ailleurs fort difficile de saisir le lien qui a pu les relier, si toutefois il existe, ce qui n'est pas démontré. Chaque sculpteur aura pu composer à sa guise, pourvu qu'il reste dans la silhouette générale; mais à ce système on a perdu l'unité d'idée. En voici la description, en commençant par la gauche en regardant la façade :

Le premier de ces groupes est à peu près détruit par suite du raccordement brutal du mur du bâtiment nord. Il n'en reste qu'un personnage

mutilé qui paraît presque nu. A sa gauche, est un ornement peu facile à reconnaître : corne d'abondance, carquois ou instrument de musique.

Le deuxième est, au contraire, très compréhensible. Un guerrier pousse dans les bras d'une femme nue un enfant ailé, pendant qu'une autre femme, les cheveux épars, un carquois plein de flèches à l'épaule et un luth à la main, semble attendre. C'est ce groupe qui est indiqué comme celui de Mars et de Vénus. Si l'identification de Vénus paraît hors de doute, celle de Mars est moins sûre. En effet, le personnage est en costume du temps : haut-de-chausses, justaucorps et chapeau à plumes, ce qui n'a jamais été une façon de représenter les dieux de l'Olympe. Sous cet équipement, et la barbe taillée en pointe, on peut reconnaître François I^{er} portraicturé là comme à l'hôtel du Bourgtheroulde. Ce qui corrobore cette opinion, c'est qu'immédiatement au-dessous, dans la partie haute du grand pilastre, se trouve une salamandre, emblème qui faisait partie des armes de ce roi. On pourrait alors comprendre ainsi le sujet : François I^{er}, rappelé par Bellone, qui s'apprête à chanter ses exploits, renvoie l'Amour à sa mère. En 1524, en effet, François I^{er} partait pour la seconde guerre d'Italie, qui lui devait être funeste, et ses galanteries bien connues justifieraient assez cette interprétation.



Pilastre. (Groupe de François I^{er}.)

Le troisième groupe est composé de trois femmes assez longuement vêtues, mais avec les bras nus. Elles paraissent exécuter une sorte de danse en se passant une coupe.

Le quatrième comporte quatre personnages. Sur un banc rustique est un guerrier, cuirassé et casqué, tenant sur ses genoux une femme au corselet très échancré. Il a le bras gauche passé autour de la taille de sa compagne, dont la figure touche presque la sienne. A gauche est une femme en longue robe qui regarde la scène en portant à son visage une fleur qu'elle tient à la main. A droite un guerrier, casqué comme le premier et à tunique

ajustée, semble faire le guet. Au-dessous, dans le pilastre, un oiseau de proie frappe de son bec recourbé sur une tête d'homme.

Le cinquième groupe est formé par trois musiciens. Au centre est un cymbalier qui danse en frappant ses cymbales. A gauche est une femme à la tunique agrafée sur la cuisse, qui joue d'un instrument à cordes. A droite, est un autre musicien, qui tient de la main gauche une sorte de trompette, pendant que de la droite, il a l'air d'indiquer un rythme aux deux autres.

Dans le sixième groupe, un guerrier, vêtu d'une cotte de mailles, est au centre. Il tient de la main droite, et contre sa poitrine, un objet assez difficile à déterminer. Sa tenue paraît très soignée et il est coiffé d'une façon particulière avec les cheveux en chignon. A gauche, un homme presque nu, sorte d'esclave très barbu, tient à deux mains une torchère enflammée, dont la base repose sur le sol. A droite, une femme peu vêtue, mais d'une pose



Frise à enroulements. (Figure du Temps sortant d'un vase.)

fort gracieuse, paraît offrir, d'un geste élégant, une corbeille de fleurs au personnage central.

Le septième motif a disparu dans l'épaisseur du mur de la façade en aile. Le contre-pilastre de gauche seul est visible à cet étage, tandis qu'au-dessus, le candélabre est resté en saillie sur le tableau de la fenêtre.

Les tracés d'ornements qui existent encore à chaque extrémité de ce bâtiment prouvent qu'il fut d'abord isolé. Il eut ses sculptures ainsi mutilées par l'adjonction des ailes.

Les sculptures des pilastres qui soutiennent ces groupes et celles des contre-pilastres forment des arabesques délicates d'assez peu de saillie, mais très finement traitées. On y voit des attributs guerriers, des casques et des cuirasses, des armes, des masques, des coupes, des guirlandes, des animaux enrubannés et de petits personnages. Le corps de l'un se termine en gaine, tandis que ses cheveux s'enroulent pour former un rinceau; un autre a des ailes d'ange, tandis que son voisin a une tête de porc. Tout cela est arrangé d'une façon charmante, bien disposé en « chutes », soigné d'exécution, entremêlé de cartouches et de rubans, et jamais un joint ne vient couper un sujet, tant cette *illustration* de la pierre est raisonnée et appropriée à la construction.

Au rez-de-chaussée, tout ornement disparaît. De robustes pilastres, avec deux tables en renforcement, sont accotés de contre-pilastres absolument nus, et le bandeau d'étage faisant ressaut forme seul couronnement et sert de chapiteau. Les bases se retournent au socle pour former de larges empâtements qui donnent un grand caractère de force et de solidité.

La mouluration de cette façade est remarquable. Fine de profils, elle est cependant d'une grande netteté. D'allure générale, elle est plutôt classique, mais bien française. Encore ne s'est-on point préoccupé de mettre l'ordre dorique en dessous, puis l'ionique, et le corinthien en dessus. C'est un non-sens créé par les Romains, mais que les Grecs étaient trop artistes pour commettre, car c'était imprimer à un même édifice trois caractères différents.

Mais les grandes divisions en corniche, frise et architrave, sont déjà indiquées, et les bandeaux coupent heureusement le décor en soulignant les dimensions de chaque étage.

La forte saillie de la moulure couronnant les pilastres sous les groupes et le refouillement des personnages donnent l'importance voulue à ces motifs et les détachent du restant de l'ornementation pour les mettre en pleine valeur.

Ces vigueurs de pierre sur les étroits trumeaux, au milieu de larges fenestrages, rappellent encore les contre-forts de l'architecture du moyen-âge. Les profils des meneaux et des ébrasements de baies sont d'ailleurs franchement gothiques, à l'encontre des bandeaux.

Le plan de ces trumeaux est très étudié. Le pilastre du milieu ressort franchement, tandis qu'un repos, formant noir, le détache du contre-pilastre; puis la masse s'évase dans l'ébrasement des baies par une succession de reliefs d'une grande finesse.

Les murs, à leur plus grande épaisseur, ont 65 centimètres au premier étage. Le bâtiment est un rectangle dont la longueur totale est d'environ 18 mètres sur une largeur d'à peu près 5 mét. 70 cent. La toiture a un peu plus de 7 mét. 50 cent. de hauteur verticale et était probablement ornée d'une crête.

La distribution n'a guère laissé de traces. Elle devait être assez simple et comportait un grand escalier vers le milieu. Les fortes poutres soutenant les planchers sont encore rigides et dénotent le soin qui avait présidé à cette construction.

Tel est, sommairement décrit, ce charmant spécimen de la Renaissance à ses débuts, alors qu'isolé il venait d'être construit pour servir d'hôtel par-

ticulier. Il serait bien intéressant de savoir quel fut le grand seigneur, homme d'un goût parfait, qui se fit édifier cette demeure. Était-ce un membre de la famille de Romé qui la posséda plus tard ? Était-ce un personnage de la suite du roi qui fit avec lui les campagnes d'Italie ? Aucun blason, aucun signe caractéristique n'autorise une réponse. De plus érudits résoudre sans doute le problème.

C'est à droite de ce bâtiment que s'en élève un autre d'une grande élégance de proportions, mais d'un caractère tout différent. Il est postérieur au premier, comme il a été dit plus haut, et cependant il ne peut l'être de beaucoup, car Farin dit que la sortie sur la rue des Quatre-Vents existait lors de l'achat par la Cour des Comptes. Tanneguy le Veneur parle aussi, d'après M. de Beaurepaire, dans la relation de sa visite faite en 1582, de *l'étendue* de la construction ; cela ne se comprendrait pas si la partie en aile n'avait pas déjà existé.

Voici la description qu'en donne M. De La Quérière :

« Le troisième côté, qui paraît postérieur, est d'un style plus élégant et » plus élevé, quoique moins orné.

» Il est remarquable par la beauté et la pureté des profils des divers » membres d'architecture. Quatre arcades (il est à croire qu'autrefois il y en » avait cinq) d'une belle ouverture, avec archivolté et double imposte, se » dessinent agréablement sur le nu du mur dans lequel un ordre de colonnes » de proportions corinthiennes, avec chapiteaux arabesques, se trouve » engagé. Dessous, règne un soubassement plein.

» Un autre ordre semblable, mais de plus petite proportion, forme un » étage supérieur, dont les croisées, grandes et carrées, sont divisées en deux » par un pilastre avec chapiteau. Un attique termine l'édifice. »

L'auteur de l'article paru dans le *Magasin Pittoresque*, qui s'est visiblement inspiré de la description ci-dessus, dit catégoriquement, en parlant des arcades : « Autrefois on en voyait cinq », mais il ne dit pas sur quoi il appuie une assertion aussi formelle.

En tous cas, il y avait à l'intérieur cinq travées, car il en existe une contre le pignon du premier bâtiment qui n'est pas visible de la cour. Peut-être est-ce là le motif de cette opinion.

L'arcade servant d'entrée, qui est la plus près de l'ancien hôtel, est un peu plus grande que les trois autres. Elle a 2 mèt. 65 cent. en ébrasement, tandis que les autres n'ont que 2 mèt. 30 cent.

La tenue de cette façade est franchement classique, sans fantaisie ni imprévu, et le caractère en est tout entier dans les proportions. Elle est peu

ornée et l'effet est obtenu par les vides et les pleins. Ces derniers sont très calmes, mais bien mis en valeur par les fortes saillies des colonnes engagées, dont les ombres rompent la monotonie, tandis que les baies se dessinent en plein cintre pour le rez-de-chaussée, et en parties droites pour l'étage. Ce mélange de fermetures en arc, et en plate-bande au-dessus, est nettement inspiré de la Renaissance italienne.

Les ornements sont maintenant d'allure très classique également. On n'en est point encore arrivé à la copie servile de l'Antiquité, mais l'ordonnance générale en donne l'impression. Le chapiteau du bas ressemble à l'ionique avec la prédominance des volutes; celui du haut, au corinthien, comme dans les superpositions d'ordres. Malgré cette tendance, la forme n'est pas complètement antique. Chacun a trois volutes, dont une dans l'axe, tandis que le tailloir est à trois saillants et à pans coupés, dont un au milieu. Ce n'est plus que par des détails que l'ancienne Ecole française se défend. Ainsi, le départ en culot des colonnes du premier étage offre une réminiscence du candélabre.

La partie formant frise est absolument dépourvue d'ornements. Enfin, le toit n'a plus la hauteur qui donnait un si grand caractère aux monuments du Moyen-Age : il est banal.

A l'intérieur, le rez-de-chaussée forme une nef voûtée, d'une largeur de 4 mèt. 75 cent. dans œuvre. Elle est aujourd'hui prolongée dans le même caractère et transformée en passage. Mais ce qui montre combien l'ancien style se défendait encore, c'est que, malgré la mouluration classique des nervures, cette voûte est inspirée du gothique. En dépit des efforts faits pour s'affranchir de la tradition, la voûte d'arête, la caractéristique du style du Moyen-Age, est restée le mode de construction. On l'a compliquée à plaisir, on s'y est livré à des audaces d'appareillage, avec des pendentifs accrochés, mais le caractère est resté. Il s'ensuit qu'il n'y a plus corrélation entre l'extérieur et la décoration intérieure qui ne découle plus de la construction.

Les baies grandes et cintrées du rez-de-chaussée indiquent cependant bien du dehors qu'il y a derrière un intérieur différent de celui éclairé par les fenêtres plus petites et droites du premier. Aussi la façade trouve-t-elle là son vrai caractère et sa beauté; mais la retombée des voûtes ne s'accuse plus extérieurement. Où sont les arcs-boutants si judicieux du gothique qui faisaient la construction si lisible à l'extérieur, tout en donnant des silhouettes si heureuses? Là, les colonnes du rez-de-chaussée sont des contreforts bien imparfaits. Leur résistance n'est pas augmentée à l'endroit

de la poussée de la voûte, et les chapiteaux, placés à hauteur convenable pour produire bon effet décoratif en façade, ne portent pas la retombée des arcs. Ces colonnes que l'on admire ont une fonction normale, sans laquelle elles n'ont plus de raison d'exister, c'est celle de porter quelque chose. Or, elles ne portent rien. C'est l'abandon de la théorie du style ogival, si logique et si sûre, que les merveilles qu'elle a enfantées, non-seulement ont résisté au temps, mais encore nous remplissent d'admiration. C'est son remplacement par une architecture, jolie sans doute, surtout lorsqu'elle est traitée avec le soin et l'habileté des constructeurs de la Renaissance, mais qui, tirée d'un autre pays, ne s'adapte que comme un décor et ne se tient plus avec l'édifice. Ce manque de liaison la conduira à sa perte par les non-sens et les inconvénients d'une symétrie outrée.

Cependant, ces voûtes, construites par des praticiens qui ont encore connu les procédés employés pour créer les merveilles du Moyen-Age, sont fort belles. Ce fut l'époque où ces talentueux artistes de la pierre, absolument maîtres de leur métier, portèrent à son apogée la science de la taille. Le plan des arcs est établi sur une croix, et aux quatre extrémités sont des clefs en pendentifs d'une grande richesse, sur lesquelles viennent se raccorder les arcs doubleaux et de pénétration. Le pendentif du milieu est plus important, et les autres sont à peu près semblables par quatre. C'est donc un ensemble de cinq pendentifs par travée.

Les clefs de voûte et les nervures ont des traces encore visibles de peinture polychrome.

Les retombées des arcs sont reçues sur les chapiteaux des pilastres intérieurs pour le côté de la cour, et sur des sommiers soutenus par des marmousets pour le côté opposé. Quant à la travée extrême contre le pignon du premier bâtiment, ses arcs reposent des deux côtés sur des sommiers à marmousets.

Dans cette travée, d'ailleurs, les traces de remaniements successifs sont visibles : il y a des sculptures qui n'ont pas été faites pour la place qu'elles occupent, tels les lions qui se trouvent encastrés dans le mur de la rue des Quatre-Vents. Il y en a de mutilées et d'incomplètes, telle la frise contre le pignon du premier hôtel, où sa présence ne s'explique pas. Ce sont probablement des morceaux de parties démolies lors de la construction de l'aile.

Cette partie voûtée fut la chapelle de la Chambre des Comptes, mais ce ne fut pas sa destination primitive. En effet, M. de Beaurepaire nous apprend que Jean de Lesselie, coadjuteur de l'Archevêque de Rouen, procéda, le 7 janvier 1593, c'est-à-dire quatre ans après l'acquisition, à la bénédiction

de la chapelle « formée en isolant par un mur de refend trois travées de la galerie voûtée s'ouvrant sur la rue des Quatre-Vents ».

Ce n'était donc là qu'une modification à la disposition première. Quelle était-elle ? Vraisemblablement une galerie, ou promenoir ouvert.

Il est à remarquer, en effet, que les côtés des pilastres formant ébrasement n'ont aucune trace de feuillure permettant d'y adapter des châssis ; qu'au contraire, la mouluration encadre ce côté du pilastre absolument comme pour la face, et que les chapiteaux se retournent. Il en est de même pour l'archivolte. C'était donc un promenoir aux baies immenses par où venaient l'air et la lumière, et comme il y en avait déjà de nombreux exemples en Italie à cette époque. Ce fut sous l'influence d'idées recueillies au-delà des Alpes que cette partie fut construite. Cela n'a rien que de très normal, si l'on pense à la quantité d'artistes ramenés par François I^{er} et sa Cour, et aux influences que les expéditions du Milanais eurent sur les goûts en France. La différence entre les deux parties est cependant telle, que l'aile pourrait bien avoir été édifiée pour un autre personnage que celui qui avait fait construire le corps principal.

La galerie débouchait, comme il a été dit plus haut, sur la rue des Quatre-Vents, et la porte de ce côté avait un caractère monumental. Comme grandes lignes, ce pignon s'accorde bien avec la façade sur cour, mais il est moins heureux comme tenue générale. On dirait qu'il n'est pas de la même main. Le fronton de la porte est trop étroit et ses moulures ne se retournent pas avec celles de la corniche. L'ornementation est différente ; elle a fait un retour en arrière et est analogue à celle du corps de logis du fond de la cour. C'est la même fantaisie, et les mêmes motifs y sont employés, tandis qu'à la façade de l'aile, les sculpteurs se sont assagis, et que c'est timidement que quelques petits personnages y sont venus égayer les chapiteaux. Le linteau en bois a une frise qui rappelle celles du couronnement. Il est possible que cette porte ait été faite aussi vers 1525 pour servir de clôture de ce côté, et que la transformation en pignon n'ait été opérée que lors de la construction du second bâtiment. Cela expliquerait les traces de modifications dont il vient d'être parlé.

Dans chaque tympan est un médaillon où est sculpté un cavalier. Celui de droite, couché sur l'encolure de son cheval, arrive au galop à l'orée d'un bois. Celui de gauche paraît arrêter sa monture devant le corps d'un homme étendu devant lui.

Sur la porte en bois existait autrefois un grotesque obscène servant de heurtoir. Il avait, d'après M. De La Quérière, une attitude plus que

bizarre et offrait à la vue ce que les Anciens désignaient sous le nom de Phallus, et dont l'artiste avait tiré un parti utile pour l'usage auquel cet objet était destiné.

Ainsi donc, ces deux bâtiments, construits à assez peu de distance l'un de l'autre, représentent bien deux périodes artistiques distinctes. La première, c'est la Renaissance française à son apogée; la seconde, c'est la Renaissance italienne s'implantant à la place de la première et remplaçant les qualités primordiales des constructeurs du terroir par des copies élégantes, mais plus serviles, de l'art antique. La différence est grande entre les deux. L'influence des idées rapportées d'Italie est moins sensible qu'on ne le croit généralement dans la première période, comme le faisait remarquer M. de Baudot, l'élève et le continuateur de Viollet-le-Duc, dans ses conférences sur l'Art français. « La Renaissance italienne, dit-il, est née de désirs et de besoins fort différents de l'autre. Elle a commencé dès le début du xv^e siècle chez un peuple qui n'avait pas de passé artistique, à moins de remonter aux Romains. Entre cette époque et la fin du xiv^e siècle, il n'y a plus rien. Le gothique que les Italiens ont connu ne constituait pas un art, au rebours de ce qui se passa en France. Ce n'étaient que des échantillons, souvent abâtardis, sans lien et sans écoles. Chez nous, au contraire, pendant trois siècles, le gothique, succédant au roman qui l'avait préparé, fut un art dans toute l'acception du terme; art autochtone avec ses écoles par provinces, ses périodes de préparation, de splendeur et même de décadence, art complet qui aurait dû se transformer avec le temps, mais sans cesser d'être français, et en gardant les précieuses qualités de ses origines. »

Ce n'est pas la faute du peuple, encore moins celle des constructeurs, mais bien celle des monarques, si la Renaissance française a, au contraire, procédé autrement. Les rois ne comprirent pas, au point de vue de l'art, ce qu'était le gothique que connaissaient si bien les corporations du Moyen-Age. Pleins des souvenirs de l'Antiquité, que l'on étudiait avec ferveur, ils oublièrent les merveilles qu'ils avaient chez eux, méconnurent le talent de leurs maîtres d'œuvres et de leurs sculpteurs et ramenèrent des artistes italiens auxquels ils accordèrent toutes leurs faveurs. Tous les grands seigneurs, par goût ou par flatterie, les imitèrent. L'art si improprement nommé gothique, car il fut le plus français de tous, était condamné.

Cependant, ce ne fut pas sans lutte que les puissantes corporations d'alors se résignèrent à subir le goût de l'étranger, et c'est une période bien intéressante.

D'abord, les édifices, de purement gothiques qu'ils étaient, deviennent

un mélange d'art du pays avec des emprunts à l'antique, ou plutôt à l'Italie. La structure générale est peu changée, et ce ne sont guère que les ornements qui appartiennent aux deux écoles.

Ensuite, avec le progrès des idées nouvelles, on s'inquiète moins du rationalisme des constructeurs du Moyen-Âge pour obtenir un aspect plus décoratif, mais plein de fantaisie et de charme. Les traditions sont encore si vivaces que nulle confusion n'est possible entre l'art français et l'art italien. C'est le *summu*m de la Renaissance, où l'étude de l'antique a développé le goût de la ligne, sans avoir fait perdre les qualités primitives. C'est l'époque du bâtiment de 1525.

Puis le goût de l'imitation italienne s'affirme. Les vieux maîtres des corporations ont, pour beaucoup, disparu : les plus jeunes suivent le goût du jour, croyant innover, ce qui leur assure d'ailleurs faveurs et travaux. On se préoccupe avant tout, dans la décoration des façades, de rappeler les monuments de l'empire des Césars : c'est l'époque du bâtiment en aile.

Plus tard enfin cet engouement s'accroît jusqu'à la copie servile, à la reproduction fidèle des mensurations de Vignole. Et Vitruve égarera les constructeurs par ses descriptions des édifices romains qui n'étaient que du grec abâtardi, jusqu'à ce qu'on arrive à la décadence complète par la symétrie absolue sous la volonté autocratique de Louis XIV. Ce n'est plus qu'un décor, majestueux il est vrai comme le roi lui-même; mais ce placage de convention n'est plus un art vrai, et la vérité dans l'art est sa plus grande beauté.

Il est facile de suivre les premières phases de la Renaissance sans sortir de Rouen et en ne s'occupant même que des monuments civils.

PALAIS-DE-JUSTICE.

SALLE DES PROCUREURS (1499).

Voici d'abord le Palais-de-Justice, qui fut commencé vers 1499. La Salle des Procureurs fut édifiée, probablement seule, puis continuée par le palais du Parlement en 1509, comme l'indique le savant travail de M. Duveau publié par le bulletin de la Société des *Amis des Monuments rouennais* (1903). L'architecture en est gothique, sans aucune intrusion d'éléments étrangers, et l'étude citée plus haut démontre péremptoirement la subordination de l'aspect extérieur aux nécessités de la construction. C'est la vieille école dans toute son intégrité.

PALAIS DU PARLEMENT (1509).

La partie de 1509 est plus ornée et certainement moins judicieuse; mais c'est un chef-d'œuvre de taille de pierre et d'élégance. Toute la décoration est encore en silhouette et découpée comme au Moyen-Age. Elle est entièrement fournie par les éléments constructifs, et on ne pouvait trouver un système décoratif plus approprié à notre climat, souvent embrumé. Alors que les masses tranquilles de pierre, dorées par le soleil, se comprennent bien sous le ciel bleu foncé de Grèce, sur lequel elles se détachent, elles deviennent uniformément grises et lourdes dans nos pays pluvieux.

Les découpures du gothique, au contraire, accrochent la lumière sur leurs saillants, tandis que les ondées fréquentes, entraînant les poussières, vont hurler de noir les creux qui donneront les vigueurs. Leurs élancements trouent le ciel gris et font vibrer l'ensemble.

LE BOURGTHEROULDE.

L'HOTEL DE GUILLAUME LE ROUX.

Le corps de logis du fond de la cour à l'Hôtel du Bourgtheroulde, construit par Guillaume Le Roux, est à peu près contemporain de la Salle des Procureurs. Là aussi le sentiment est purement gothique. On y voit cependant des bas-reliefs Renaissance; mais il est presque certain, d'après les recherches de MM. Lafon et Marcel, que ces sculptures ont été faites postérieurement à l'édification du monument. Cette opinion est d'autant plus soutenable qu'il n'était pas dans les habitudes des constructeurs de cette époque de décorer les extérieurs au moyen d'emprunts étrangers à l'œuvre. Leurs panneaux rappelaient seulement des détails de construction, et la nervure en était toujours fine et saillante. Ce n'est que par suite de la vulgarisation de certains chefs-d'œuvre de l'Italie que les artistes s'en inspirèrent pour les reproduire en bas-reliefs. L'exécution, pour si habile qu'elle fut, y perdit son caractère, car ce n'étaient souvent que des copies plus ou moins exactes de sujets traités avec une autre matière. Ainsi, il est démontré que les bas-reliefs de cette partie du Bourgtheroulde ont été copiés sur des tapisseries d'Arras, imitées elles-mêmes des peintures du Florentin Granacci, célèbre par ses compositions de cortèges dits « Triomphes ». Jamais les gothiques n'eussent traité de la pierre comme de la tapisserie !

On ne voit d'ailleurs là aucun ornement d'allure classique. Si l'on supprime par la pensée ces sculptures mises après coup, le caractère du

monument se dégage avec une pureté de style incontestable. Il est bien du même esprit, avec des proportions moindres, que le Palais-de-Justice.

BUREAU DES FINANCES (1509).

Puis vient le Bureau des Finances, place de la Cathédrale, datant de 1509, et malheureusement si mutilé maintenant, qu'il faut un effort d'imagination pour le reconstituer avec ses saillies et ses encorbellements. La connaissance des monuments de l'Italie est alors un fait acquis, et nous y voyons apparaître les « pilastres » encore en usage de nos jours. C'est aussi le commencement de l'emploi des bas-reliefs soit à personnages, soit avec toutes sortes d'ornements. Leur usage ne fera que croître, au point de devenir la décoration principale, d'accessoire qu'elle était.

La disposition par travées, avec prédominance des lignes verticales sur les horizontales, laisse à l'ensemble le caractère du Moyen-Age. L'ajouration intense de l'étage principal, sans grands fenestrages aux meneaux déliés, l'accentue encore.

La préoccupation de l'ordonnance de la façade, qui ne hantait pas les gothiques, se fait maintenant sentir. Si on peut admettre ce grand étage comme rationnel pour indiquer de grandes salles de réunion, il est difficile de comprendre le petit entresol du dessous (un des premiers exemples du genre), qui ne paraît guère avoir été traité ainsi que pour faire valoir l'autre.

Mais ces constructeurs sont trop bien éduqués par les gothiques pour ne pas tirer quelque chose de ses principes de construction. Ils ont franchement abandonné l'ogive qui était encore rappelée, au moins en décoration, dans les étages, et existait même dans les lucarnes au Palais-de-Justice et au Bourgtheroulde. Ils sont revenus à la plate-bande en petits matériaux; aussi, que font-ils ?... Ils font monter leurs meneaux en pierre sous leurs linteaux, soutenant ainsi tout leur appareil de fermeture de baies, au lieu de les contourner à la base de l'arc. Voilà comment, d'un mode de construction nouveau, ils ont créé une ordonnance nouvelle, mais raisonnée et inspirée de la façon de construire.

Le Bureau des Finances a ceci de particulièrement intéressant qu'il est le point de départ d'un style, qui, encore incomplet, emploie simultanément les deux théories. Sur un pilastre Renaissance se greffe une niche dont le dais et le socle sont gothiques. Ces niches, disposées en encorbellement aux angles et de chaque côté de l'entrée, forment de véritables contreforts comme dans le système ogival. C'est toujours la décoration en silhouette; mais, à côté, on y voit celle en bas-reliefs à ses débuts.

Ainsi les ornements des frises et des pilastres n'ont pas de liaison entre eux. Ce sont des motifs accolés ou superposés. La « chute » n'est pas d'un arrangement savant, et le rinceau aux enroulements délicats et souples n'est pas encore trouvé.

Sur les trumeaux du grand étage, c'est la colonnette historiée, dans laquelle on sent poindre l'idée du candélabre destiné à jouer plus tard un rôle important.

Les ornements sont peu variés : ceux de la frise se répètent et la composition des allèges change à peine. Mais quelle belle tenue générale et quelle pondération !

La sculpture est d'ailleurs traitée par des gothiques, même dans les parties Renaissance. La saillie est partout vigoureuse par habitude de la découpure du moyen-âge, et les noirs sont francs et bien fouillés. L'exécution est un peu raide, parfois naïve. Les praticiens ne sont pas familiarisés avec cet art, qui n'a pas encore la grâce élégante qui distinguera l'époque. Mais aussi les ornements sont bien en place et ils ont le caractère qui convient pour être vus à distance. La finesse qu'obtiendront les suivants les mènera à la mièvrerie. Il s'ensuivra l'inconséquence de l'emplacement et même de la matière, car on arrivera à traiter la pierre comme le bois, et inversement.

GALERIE DU BOURGTHEROULDE (1520).

Quelques années s'écoulaient. Nous sommes en 1520. L'abbé d'Aumale, qui a vu le camp du Drap d'Or, veut en fixer le souvenir durable sur la pierre, et fait édifier ce chef-d'œuvre : la galerie nord de l'Hôtel du Bourgtheroulde. Quel chemin parcouru ! Là, c'est un art tout-à-fait nouveau. C'est la Renaissance avec ses défauts, il est vrai, mais aussi avec ce charme si pénétrant que nulle époque n'a surpassé.

L'idée de luxe et de richesse est peut-être celle qui s'en dégage avant tout ; mais la construction n'est plus la base absolue de l'ornementation, qui, cependant, n'en méconnaît pas les grandes dispositions, comme cela se fera plus tard. L'ornement en bas-relief a tout envahi : plus de repos, plus de parties nues ; arabesques ou personnages ont tout recouvert. Ce sont des tableaux de pierre, merveilleux de finesse et d'exécution et d'une composition dont l'habileté seule égale la beauté. C'est, enfin, l'apparition de la colonnette fuselée dite « candélabre », dont les artistes vont faire un si grand usage pendant une partie de la Renaissance, qu'on pourrait l'appeler : « période à candélabres ». Ici, il existe dans les ébrasements des fenêtres ; plus tard, il deviendra l'ornement principal des trumeaux.

Le candélabre, qui est un des genres de la colonne historiée, vient de la haute Italie, où il fut employé seulement dans la première partie de la Renaissance de cette contrée, c'est-à-dire antérieurement au xvi^e siècle. On le trouve à la Chartreuse de Pavie, commencée au Moyen-Âge; à l'église Sainte-Marie-des-Grâces, à Milan; à la porte du palais Stanga de Crémone, etc.

A Rouen, on peut en voir des exemples dans les contreforts de la sacristie de Saint-Maclou, rapportés d'Italie par M. Dutuit.

Mais la confusion entre les deux Ecoles n'est guère possible. Si l'idée vient d'au-delà des Alpes, quel charme de composition et quelle exécution plus souple les sculpteurs rouennais ne surent-ils pas lui donner. Ils l'exécutèrent aussi bien en bois qu'en pierre, et, réserve faite de l'illogisme qu'il y a de traiter de même façon deux matières différentes, il faut avouer que dans les deux cas il fut ravissant. Le principe en est presque partout le même : au bas, un fût de colonne généralement cannelée, ou un pilastre; au-dessus, un ou deux renflements en forme de coupe, avec un groupe de figurines ou d'animaux formant la saillie la plus vigoureuse; puis une colonne allant en s'effilant, ce qui lui donne vaguement une allure de cierge sortant d'un candélabre, d'où son nom. Les lignes en sont presque toujours coupées par un cartouche. Enfin, un chapiteau, qui est tantôt celui de la colonnette, tantôt celui du pilastre sur lequel elle est le plus souvent adaptée.

La ressemblance est telle, entre ces candélabres, dans les différents monuments, qu'il faut admettre l'existence à Rouen, pendant cette période, d'une compagnie de sculpteurs de même école, qui, pour la totalité ou pour quelques-uns de ses membres, travailla sur toutes ces façades. Ainsi, entre les candélabres du Bourgtheroulde et ceux de la Cour des Comptes, l'analogie est si grande que leur communauté d'origine s'impose, bien que les seconds soient moins ornés, mais plus purs de silhouette.

MAISON, 115, RUE DE LA GROSSE-HORLOGE (1523).

Une des plus belles maisons en bois que fit disparaître le percement de la rue Jeanne-d'Arc, le n^o 115 de la rue de la Grosse-Horloge, continuait la tradition du candélabre. Elle datait de 1523, d'après M. De La Quérière, et ses pilastres, conservés au Musée d'Antiquités, ont une telle analogie avec les précédents, qu'il faut la comprendre parmi les productions de la même compagnie.

Les ornements disposés en chute sont sensiblement les mêmes, et les candélabres inscrits dans les pilastres sont presque identiques à ceux de l'hôtel de Romé. Comme eux, ils ont trois têtes d'anges au haut de la base

de la colonne cannelée; des groupes de trois animaux ailés au-dessus, et le chapiteau du pilastre est avec personnage central sur le candélabre. D'autres pilastres, avec groupe de trois personnages, rappellent beaucoup ceux du grand étage du même hôtel.

HOTEL DE ROMÉ (1525).

Enfin voici l'Hôtel de Romé, en 1525. Bien que plus simple que les précédents, ce bâtiment dénote une plus grande éducation de la ligne, et les proportions y sont vraiment plus heureuses. Le style est formé, complet. Nous sommes déjà loin du mélange du Bureau des Finances, et ce monument nous montre le point culminant de la période. C'est là son principal intérêt.

Ces différents édifices ont d'ailleurs été produits presque en même temps. Si le Bourgtheroulde fut le premier commencé, il demanda plusieurs années pour être achevé. L'entrevue du camp du Drap d'Or n'ayant eu lieu qu'en juin 1520, ce ne fut que bien tard dans l'année que commencèrent les travaux. La décoration dura si longtemps que c'est seulement vers 1530 que l'abbé d'Aumale s'occupa de faire rapporter des médaillons sur le bâtiment d'entrée.

Le Bourgtheroulde paraît avoir été le centre ou le foyer autour duquel se groupèrent tous ces artistes. L'abbé d'Aumale fut le protégé des cardinaux d'Amboise dont il partageait les goûts pour les constructions somptueuses. D'un autre côté, le Bureau des Finances est attribué à Georges d'Amboise I^{er}, et la construction du château de Gaillon avait formé le premier noyau des artistes de la Renaissance normande, de sorte que ce sont les grandes figures des cardinaux d'Amboise qui dominent cet ensemble de splendeurs de notre vieille cité. Leur tombeau, exécuté de 1520 à 1525, offre des analogies de caractère avec ces monuments. A chaque extrémité, par exemple, on retrouve des candélabres similaires de ceux déjà écrits. Les sculpteurs qui y furent employés sous la direction de Roulland Le Roux s'appelaient : Pierre Desaulbeaux, Regnauld, Thérrouyn, André Le Flament, Mathieu Laignel et Jean Chaillou. Plus d'un d'entre eux dut collaborer aux édifices de cette époque.

GROSSE-HORLOGE (1529).

Voici les cadrans de la Grosse-Horloge refaits en 1529. La ressemblance des candélabres, d'après les dessins qu'on en avait et les fragments

restants, était telle, que lors de la dernière restauration on ne crut pouvoir mieux faire que de mouler ceux de la Cour des Comptes pour s'en servir dans les travaux entrepris. Là encore, bien que ce soit un monument public ayant laissé des traces dans les Archives municipales, aucun nom de sculpteurs ou de maîtres d'œuvres ne nous est parvenu.

D'autres édifices eurent des rapports plus ou moins grands avec ceux que nous venons de voir, sans qu'on y reconnaisse aussi bien les mêmes mains.

AITRE SAINT-MACLOU (1529).

A l'âtre Saint-Maclou, par exemple, édifié de 1526 à 1529, le candélabre n'existe pas, mais le fût de base de la colonne est resté le même. Les personnages sont aussi groupés le plus généralement comme à la Cour des Comptes. Le mouvement de certains d'entre eux est absolument remarquable. La décoration de l'ensemble, tirée de la destination de l'édifice, lui donne un caractère incontestable et tout-à-fait particulier. Il n'y a pourtant là que les éléments d'une construction très simple, mais où chaque membre a sa fonction. C'est bien encore la méthode du moyen-âge, si certains ornements sont classiques.

RUE DE L'HOPITAL, 1.

Une maison dont on peut voir les restes mutilés paraît continuer cette série. C'est celle qui porte le n° 1 de la rue de l'Hôpital. Un détail surtout est caractéristique. A l'entrée, située à gauche dans la cour, un portique est soutenu par deux colonnes avec personnages et traitées dans le genre de celles de l'âtre Saint-Maclou. Le groupe de gauche se compose de trois figurines : deux femmes nues enceintes montrant leur ventre proéminent, et au milieu un homme également nu dont l'indécent phallus eut pour résultat sa mutilation au commencement du XIX^e siècle. Or, ce même attribut était aussi sur le heurtoir de la porte de la Cour des Comptes sur la rue des Quatre-Vents. Il disparut vers le même temps, où les gens étaient sans doute devenus trop vertueux pour admettre ce que l'on avait toléré pendant plusieurs siècles. Mais M. Raoul Aubé, dans une note intéressante publiée dans notre dernier Bulletin, nous apprend que cette maison appartient aussi à la famille de Romé avant d'être l'hôtel de Bimorel. N'y a-t-il pas là un curieux rapprochement ? Le même constructeur y a-t-il employé les mêmes artistes ? On est tenté de le supposer, en trouvant aux deux places une pareille singularité.

SQUARE SAINT-ANDRÉ.

De nombreuses maisons en bois, dont beaucoup sont démolies ou méconnaissables, eurent aussi leur part de beauté en cette époque radieuse. Une d'elles, conservée dans le square Saint-André, ne doit pas être postérieure à 1520, époque où l'on défendit les saillies sur la voie publique. Les statuette des consoles y sont disposées comme chez les gothiques. Les frises et les pilastres sont très ornés : les balustres ne rappellent que de très loin le candélabre, mais n'ont pas encore l'annelet au milieu et les deux extrémités symétriques comme dans la Renaissance.

RUE DES ARPENTS.

A une époque un peu postérieure, nous retrouvons encore le candélabre sous une forme plus trapue dans la maison de la rue des Arpents dite « Maison des Allumeurs ».

COUR DES COMPTES (Aile).

Enfin, nous arrivons au bâtiment en aile de la Cour des Comptes, qui est bien, lui, de l'Ecole nouvelle, et qu'il n'en est que plus intéressant de comparer avec son voisin.

Il n'y a guère d'édifices similaires à Rouen ; mais, déjà, on avait pu voir par le tombeau de Louis de Brézé, commencé en 1535, et qui doit être antérieur de bien peu, que le gothique était définitivement vaincu.

Certes, on ne peut nier que la science des proportions ne se soit accrue pendant ce laps de temps, et la différence entre les deux bâtiments de la Cour des Comptes en est une preuve ; mais, encore, qui oserait soutenir que le gothique n'était pas élégant ! Jamais on n'a égalé sa hardiesse ni obtenu un si grand effet avec moins de matière.

La simplicité voulue de la ligne et du décor que nous voyons apparaître était la réaction contre les tours de force des tailleurs de pierres qui avaient fini par abuser de leur adresse au détriment même de la conception générale, qu'ils surchargeaient. De même, un siècle auparavant, de l'autre côté des Alpes, les premiers architectes de la Renaissance italienne s'étaient appliqués à simplifier les méthodes du Moyen-Age et en arrivèrent souvent à produire des œuvres froides et sans accent.

Malheureusement, ce fut l'art d'un autre pays qui vint s'implanter chez nous au détriment de l'architecture autochtone. Que n'eût pas produit

l'École gothique, si la transformation s'était faite moins brusquement, si on avait laissé ses artistes admirer les belles lignes de l'antiquité sans les forcer à les copier ?

Ainsi éduqués et conservant leurs qualités primitives de constructeurs, n'eussent-ils pas donné des chefs-d'œuvre bien plus originaux et bien plus en rapport avec notre climat et nos mœurs ? Ils ne fussent pas tombés dans cette grossière erreur de sacrifier le plan à la façade, et de créer des monuments sans corrélation entre l'intérieur et l'extérieur, entre le décor et la structure.

C'est avec regret que l'on voit disparaître cette fantaisie charmante, cette verve inépuisable, cette extraordinaire fécondité de la première Renaissance.

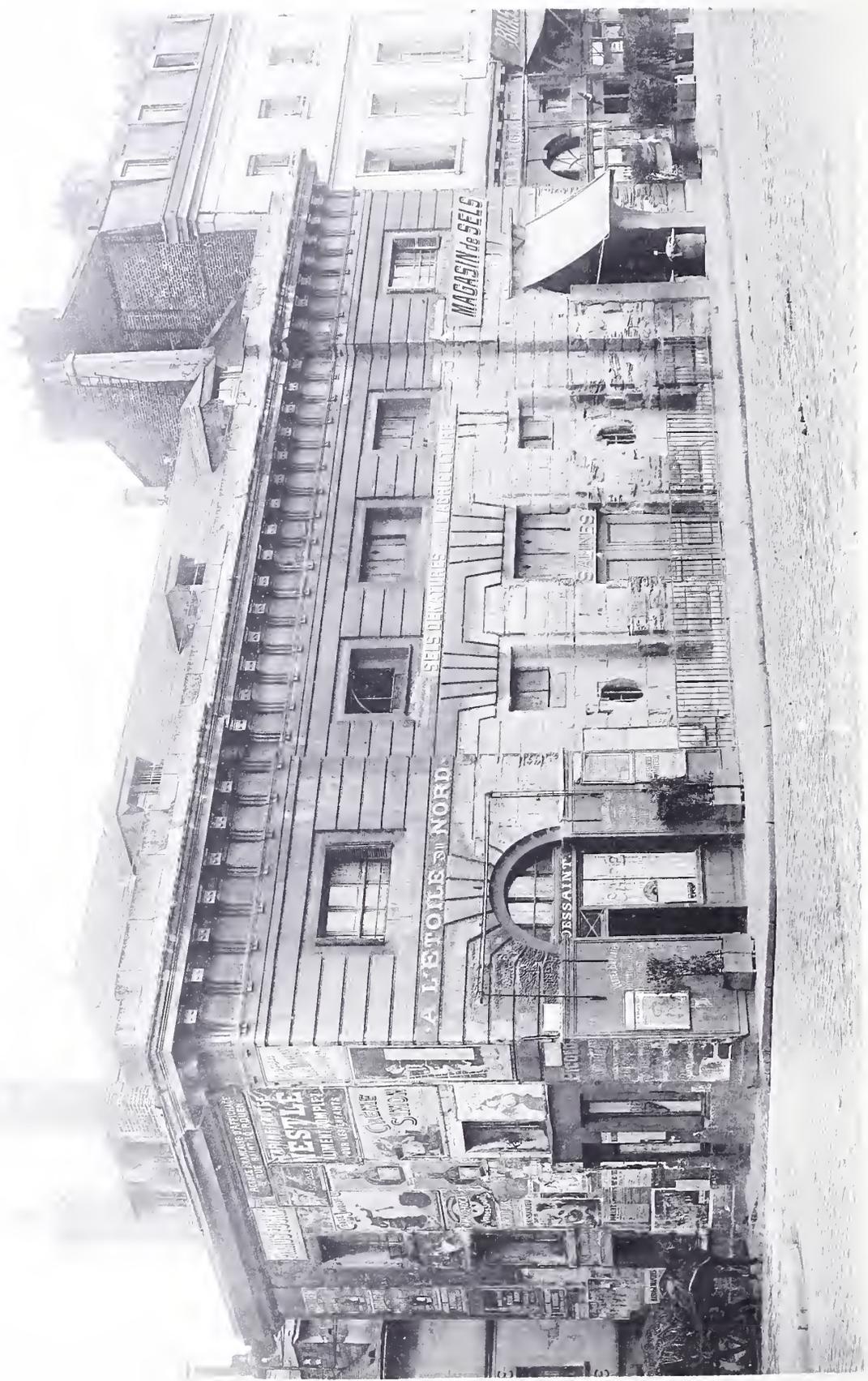
C'est seulement avec admiration qu'on peut se souvenir, à Rouen surtout, d'une époque qui nous a dotés de tant de merveilles.

A. LAQUERRIÈRE.



AUTEURS CONSULTÉS.

- AUBÉ (Raoul). — *Colonne de l'Hôtel Bimorel*, Bulletin des Monuments Rouennais, 1903.
- BAUDOT (A. de). — *Cours d'Architecture française au Trocadéro*.
- BEAURAIN (N.).—*Le passage de la Cour des Comptes*, Bulletin des Monuments Rouennais, 1903.
- BEAUREPAIRE (Ch. de). — *La Cour des Comptes*, Rouen Illustré.
- BLANC (Ch.). — *Grammaire des Arts du dessin*.
- COCHET (Abbé). — *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*.
- DE LA QUÉRIÈRE. — *Description historique des maisons de Rouen*.
- DEVILLE. — *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*.
- DUVEAU (Ed). — *Le Palais-de-Justice de Rouen*, Bulletin des Monuments Rouennais, 1903.
- FARIN. — *Histoire de Rouen*.
- LAFON et MARCEL. — *L'Hôtel du Bourgtheroulde*.
- LICQUET (Th.). — *Rouen, son histoire, ses monuments*.
- MAGASIN PITTORESQUE, 1865, t. 33. — *La Cour des Comptes*.
- MUNTZ (Eug.). — *Histoire de l'Art pendant la Renaissance*.
- PALUSTRE (Léon). — *La Renaissance en France*.
- PÉRIAUX (N.). — *Dictionnaire des rues de Rouen*.
- SAUVAGEOT. — *Palais et châteaux de France*.
-
- 



L'ANCIEN MAGASIN AU TABAC



NOTICE

SUR

L'ANCIEN MAGASIN AU TABAC



Sur le quai de Paris, près la porte Guillaume-Lion, on remarque une construction — je n'ose pas dire un monument — dont le style contraste vivement avec celui des maisons voisines. Elle est ainsi décrite par M. Georges Dubosc :¹

« Bâtiment en pierre formant retour sur la rue des Maillots-Sarrasin.
» Deux étages en pierre à bossages avec fenêtres carrées et entablement
» soutenu par une corniche à triglyphes cannelés. Par derrière, cet édifice,
» qui se trouve en contre-bas sur la rue Porche-Fourré, a trois étages : de ce
» côté, il est construit avec un chaînage en pierre et des moellons et
» n'offre aucune décoration. »

Ce bâtiment, malgré son cachet assez particulier, paraît n'avoir encore fait l'objet d'aucune étude. Il sert aujourd'hui de magasin de sels et, pour ce motif, est souvent considéré comme l'ancien grenier à sel de l'ancien régime, de cette période où tous les produits des salines étaient donnés à bail aux fermiers généraux, qui employaient à l'exploitation de leur monopole une armée d'officiers, de gardes et de commis.

La destination primitive de cet édifice a été tout autre; cependant son histoire est intimement liée à celle des greniers à sel dont je suis obligé de dire d'abord quelques mots pour la clarté du sujet.

Les greniers à sel de Rouen existaient depuis l'année 1391 dans la rue Saint-Eloi, où siégeait aussi la juridiction des gabelles, auxiliaire des

1. *Rouen monumental au XVII^e et au XVIII^e siècle* (1897), p. 45.

fermiers généraux pour le recouvrement de cet impôt impopulaire et véritablement vexatoire, et pour la répression, excessivement sévère, des procédés de toute sorte employés par les *faux-saumiers* pour s'en affranchir.

D'autres greniers à sel avaient été construits sur l'emplacement du *Clos des Galées*, dans le quartier Richebourg, sur la rive gauche de la Seine, où existait au Moyen-Age un arsenal maritime contenant des chantiers de construction de navires (galées, galères) et des magasins d'artillerie.

Ces derniers n'étant pas assez grands, paraît-il, furent abattus en 1708, et il fut décidé au Conseil du Roi, en 1713, de construire à leur place de plus vastes magasins pouvant contenir une quantité de sel suffisante pour plusieurs années. Les travaux dirigés par l'inspecteur Demarne, d'après les plans de de Cotte, architecte du Roi, continuateur et disciple de Mansart, commencèrent aussitôt; interrompus à la mort de Louis XIV, ils furent repris en 1723 et terminés en 1729.

Un des continuateurs de Farin¹ dit qu'on a mis dans la première pierre



de cet édifice quatre médailles d'argent sur un côté desquelles était le portrait du Roi. Sur le revers de deux d'entre elles était une élévation du bâtiment; sur le revers des deux autres, une inscription commémorative. Un exemplaire de cette médaille existe à la Bibliothèque nationale.

M. Paul Baudry, notre concitoyen, collectionneur et archéologue distingué, possède une grande médaille en bronze de 77 millimètres, trouvée,

1. *Histoire de la Ville de Rouen*, divisée en six parties, 3^e édition, par un Solitaire. Rouen, du Souillet, 1731. 1^{re} partie, p. 485.

dit-on, dans les dragages de Robec, et qu'il a bien voulu nous autoriser à reproduire, ce dont nous ne saurions trop le remercier.

Sur l'avvers on voit le grenier à sel, avec ses trois pavillons ; sur le revers, l'inscription commémorative suivante qui est bien celle rapportée dans l'ouvrage de du Souillet ¹ :

LUDOVICUS MAGNUS
PACE
TERRA MARIQUE PARTA
ORIENTALIUM
GALLIÆ PROVINCIARUM
NECESSITATIBUS PROSPICIENS
SALARIAM HANC APOTHECAM
STATUIT
ANNO REGNI LXXII
SALUTIS MDCCXIV

Cet édifice, décrit plus amplement dans l'*Histoire de la Ville de Rouen*, déjà citée, comprenait sept greniers ayant chacun leur entrée particulière, face à la rivière. Il était considéré comme le plus beau qui existât en ce genre et pouvait contenir 32,000 muids de sel ², ce qui représenterait de nos jours le chiffre fort respectable de 800,000 hectolitres. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que la Normandie était un pays de *grande gabelle*, c'est-à-dire taxé au maximum de la consommation, et où, disait le Parlement de Rouen, le 10 mai 1760, dans ses remontrances contre un édit créant un nouveau vingtième, on voyait chaque jour saisir, vendre, exécuter, pour n'avoir pas acheté de sel, des malheureux qui n'avaient pas de pain ³.

A l'extrémité des greniers existait un corps de logis composé de deux pavillons pour le fermier général, quand il était en tournée, et pour les officiers du mesurage des sels. Enfin, une partie du bâtiment servait de magasin pour le tabac. L'impôt sur le tabac était, en effet, comme on le sait, recouvré également par les fermiers généraux.

Ce bâtiment, si décoratif au dire des contemporains, n'était pas d'une solidité à toute épreuve. En 1755, il était en si mauvais état qu'il était

1. Le *Bulletin de la Commission des Antiquités*, tome XI, p. 126 et 158, contient des détails intéressants sur cette inscription, notamment sur le mot *Orientalium*, qui paraît bizarre à première vue.

2. Le muids de sel contenait 24 hectol. 98, tandis que le muids pour les liquides contenait seulement 2 hectol. 68.

3. FLOQUET : *Histoire du Parlement de Normandie*, t. VI, p. 367.

devenu non seulement inutilisable, mais encore menaçant pour les maisons voisines et la sécurité publique.

Aussi, le Conseil d'Etat du Roi décida-t-il, le 2 septembre de cette année, de mettre en vente les matériaux provenant des bâtiments, les parties de murailles et le terrain. On réservait l'aile droite, qui avait toujours servi et servait encore de logement, la cour et le dépôt du tabac¹.

Le 30 juillet 1756, la Ville de Rouen fut déclarée adjudicataire du terrain et des matériaux, moyennant un prix de 175,000 livres, et sous l'obligation de consacrer une somme de 12,000 livres aux réparations à faire à la partie réservée.

C'est sur cet emplacement que fut construite la caserne Saint-Sever, qui a été démolie en 1888, et dont le souvenir est, par conséquent, encore présent à la mémoire de tous. La porte d'entrée était donc un souvenir de l'ancien grenier à sel et aurait mérité d'être conservée.

Le besoin se fit alors sentir d'édifier, à côté, des logements pour les officiers. Le Roi, sur les représentations qui lui en furent faites, abandonna à la Ville de Rouen, par arrêt rendu en son Conseil le 19 septembre 1773, la partie des bâtiments servant encore à l'exploitation des fermes générales des gabelles et du tabac, à charge par le maire et les échevins de livrer, dans un délai de trois mois, un terrain suffisant pour la construction d'un magasin au tabac, *près de la rivière et sur la rive opposée*; de fournir dans le même délai une habitation convenable pour le fermier; enfin, de verser au commis du dépôt des sels une indemnité annuelle de 600 livres, jusqu'à ce qu'il puisse s'installer dans le nouveau magasin. Les frais de construction devaient incomber à la Ville.

L'Intendant de la Généralité de Rouen, M. de Crosne, auquel la Ville est redevable notamment de ses beaux boulevards, conseillait au maire et aux échevins, en leur transmettant le texte de cet arrêt, de donner une partie de l'emplacement occupé par les marchands de cidre, près la porte Guillaume-Lion.

Pour éviter toutes pertes de temps, M. de Crosne les engageait, en outre, à affecter deux autres loges à cidre au dépôt provisoire du tabac, afin que l'on pût construire les logements destinés aux officiers en même temps que le magasin².

Je me permettrai de rappeler à cette occasion que les loges des

1. Archives municipales, carton 77, liasse 5.

2. Archives municipales.

marchands de cidre étaient situées entre la porte Guillaume-Lion et la Porte-Dorée. C'est seulement en 1785 que le Champ-de-Foire-aux-Boissons actuel fut aménagé, sous l'impulsion de M. de Crosne, et mis à la disposition du commerce.

La combinaison proposée par M. de Crosne fut acceptée par le Corps de Ville, le 3 juin 1774¹, et le 15 du même mois eut lieu l'adjudication au rabais des ouvrages à faire, tant pour la construction d'un magasin au tabac, près la porte Guillaume-Lion, que pour le rétablissement des quais et murs de parapet le long de la Seine, en face la caserne, et l'aménagement d'un aqueduc et de latrines à l'usage de la troupe. François-Thomas Thibault fut déclaré adjudicataire, moyennant 66,000 livres².

Le même Thibault se rendit encore adjudicataire, le 10 septembre 1776 et le 4 août 1777, des travaux de construction d'une rampe, d'un escalier et de plusieurs piles et bornes, en face le magasin, dans le but de rendre le quai accessible aux navires et de faciliter l'embarquement et le débarquement du tabac, ainsi que d'un épi en charpente pour garantir les bateaux de l'effet des courants et des glaces. La première adjudication eut lieu moyennant 5,614 livres; la seconde, moyennant 16,950 livres.

Ce magasin, dont les murs ont, par endroits, un mètre d'épaisseur, était complètement achevé en mars 1778, car dans une lettre adressée le 21 de ce mois au maire et aux échevins, M. de Crosne les informait qu'il leur faisait remettre les clefs du bâtiment affecté provisoirement au dépôt du tabac³.

Les commis de la ferme générale s'y installèrent alors, mais n'y restèrent pas bien longtemps, car les fermiers généraux furent supprimés par l'Assemblée Constituante, le 2 décembre 1790, et une loi du 27 mars 1791 laissa entièrement libres la culture, la fabrication et la vente du tabac.

En exécution du décret des 25, 26, 29 juin et 9 juillet 1790, ordonnant l'aliénation de tous les domaines nationaux, l'ancien magasin au tabac fut mis en vente, le 6 avril 1793, par les administrateurs du directoire du district de Rouen, sur une mise à prix de 22,000 livres, et adjugé à la citoyenne Marie-Marguerite Campion, veuve du citoyen Jean-Pierre Duval,

1. Archives municipales.

2. Archives départementales, C. 213.

M. de Beaurepaire, malgré les recherches qu'il a bien voulu faire sur notre demande, n'a pas pu connaître le nom de l'architecte qui a dressé les plans de ce magasin.

3. Archives municipales.

demeurant à Rouen, rue des Bons-Enfants, moyennant un prix principal de 45,000 livres¹.

En 1795, ce magasin est occupé par un théâtre dirigé par le citoyen Thomas, qui avait élevé auparavant, sous le nom de *Théâtre des Sans-Culottes*, une petite loge à proximité, et ne la trouvait pas assez confortable².

Ce théâtre contenait sept cents places tarifées 8, 6 et 4 sols seulement; il prit le titre de *Théâtre de la Minerve*, puis de *la Gaieté*.

J'ignore la nature des pièces représentées sur cette scène, fréquentée surtout par les ouvriers et les journaliers de ce quartier populeux. On peut croire toutefois que l'ordre ne dut pas toujours y régner, à une époque où les esprits étaient naturellement surexcités par les événements politiques, et où un tapage épouvantable se produisait tous les soirs au Théâtre-des-Arts, les uns y réclamant la *Marseillaise*, d'autres le *Ça ira*, d'autres enfin le *Réveil du Peuple*, chanson royaliste.

Je ne puis non plus préciser jusqu'à quelle époque le magasin en question servit de salle de spectacle; mais, en 1806, Méry, successeur de Thomas, se trouvait sur le port, au-dessous de l'abreuvoir, en face la porte Guillaume-Lion, dans une baraque construite par lui.

Cependant, en 1818, le même Méry s'installe de nouveau dans ce magasin, et dut y rester encore plusieurs années, malgré des tracasseries sans nombre des autorités, qui n'étaient pas tendres à cette époque pour les petits théâtres.

Enfin, vers 1830, le magasin fut converti en dépôt de sels. L'épaisseur de ses murailles semblait le destiner à cet usage qu'il conservera sans doute encore longtemps.

L'intérieur ne présente pas d'intérêt. Il est curieux, cependant, d'y constater le parfait état de la pierre, qui s'effrite au contraire lamentablement à l'extérieur. Les ravages du temps se font surtout sentir dans la partie inférieure de la façade principale. En outre, la façade en bordure sur la rue des Maillots-Sarrasin est couverte d'affiches variées.

Je rappellerai, pour terminer, qu'en 1780, le sieur Scanegatti demanda au Corps municipal, à titre de fief, l'emplacement vacant situé entre le magasin au tabac et la porte Guillaume-Lion, pour y édifier un bâtiment convenable à ses cours de physique et de mécanique³.

1. Archives départementales : procès-verbaux d'adjudication des biens nationaux.

2. *Les petits spectacles de Rouen*, par J. Noury. (Bulletin de la *Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie*, 1894-95.)

3. WALLON : *La Bourse découverte et les quais de Rouen* (1897), p. 128.

Scanegatti, membre de l'Académie de Rouen, était un physicien distingué, paraît-il, qui étudiait particulièrement les phénomènes de l'électricité. Il est, en outre, l'inventeur d'une machine à battre les indiennes, d'une machine à broyer les émaux, d'un peson pour les cotons filés, etc....

Sa demande, après avoir soulevé quelques difficultés, fut accueillie, et, en mai 1781, le Bureau de Ville lui fieffa, pour quatre-vingt-dix-neuf ans, le terrain en question, à charge d'y édifier, dans un délai de deux années, un bâtiment conforme au plan présenté, bâtiment qui subsiste d'ailleurs aujourd'hui, portant les nos 12 et 13 du quai de Paris, appuyé d'un côté sur la porte Guillaume-Lion et son éperon; de l'autre, sur l'ancien magasin au tabac.

Quoiqu'il ne soit pas question de démolir ni même de transformer ce magasin, j'ai cru pouvoir vous en retracer l'histoire, guidé uniquement par l'intérêt qui s'attache à tout ce qui concerne les édifices anciens de notre ville, si modestes qu'ils soient.

H. GEISPITZ.





LE
PALAIS DE L'ARCHEVÊCHÉ
DE ROUEN ¹



L'hôtel des Archevêques de Rouen, ou manoir archiépiscopal, date, en grande partie, des xv^e et xviii^e siècles. Ses fondateurs, au xv^e siècle, furent Guillaume d'Estouteville (1453-1483) et Georges I^{er} d'Amboise (1494-1511). Les constructions de celui-ci, bien que terminées seulement dans les premières années du xvi^e siècle, ne font en rien pressentir le style de la Renaissance, qui allait s'affirmer avec tant d'éclat au château de Gaillon, élevé par le même prélat, entre les années 1502 et 1510².

Le plan de l'Archevêché rappelle vaguement la forme d'une L majuscule *retournée*, dont la haste serait représentée par le corps de logis bordant la rue Saint-Romain, et la barre horizontale par l'aile parallèle à la rue de la République. Son grand axe, tracé de l'est à l'ouest, n'est pas absolument rectiligne; il est légèrement brisé non loin du point où s'arrêterent les constructions sous l'épiscopat de Guillaume d'Estouteville. Elles avaient été précédées, en 1460, par la démolition de quelques dépendances du vieil hôtel, qui fut conservé, d'ailleurs, dans son ensemble.

De 1461 à 1465, Geoffroi Richier, maître maçon de la Cathédrale,

1. Le 5 mai 1904, la Société des *Amis des Monuments Rouennais*, sous la conduite de son distingué président, M. E. Pelay, visitait le Palais archiépiscopal, dont Monseigneur Fuzet fit les honneurs avec la plus exquise courtoisie. — Cette description succincte a été rédigée à l'intention des Sociétaires qui prirent part, en si grand nombre, à cette visite. Elle est illustrée de planches, d'après les beaux clichés de MM. Abel Blanchet et Enlart, que je ne saurais trop remercier de leur gracieux concours.

2. M. de Beaurepaire a publié, en 1892, une *Notice sur le Palais de l'Archevêché de Rouen*, qui est une mine inépuisable de documents historiques. — La dernière description de l'Archevêché est due à la plume élégante et autorisée de M. Enlart. Cf. *Les Villes d'art célèbres. Rouen* (1904), p. 102-105.

éleva les belles salles voûtées du rez-de-chaussée affectées aux cuisines et à l'office, la galerie également voûtée ouvrant sur la rue Saint-Romain, la grande tourelle d'escalier octogonale, et, à l'étage, la grande salle devenue plus tard la salle des Etats, ainsi qu'une chambre au-dessus de la galerie d'entrée.

A Georges I^{er} d'Amboise était réservé l'honneur d'achever l'œuvre de ses devanciers. Il doubla la longueur du corps de logis principal, qui fut desservi par une tourelle d'escalier, également octogonale, mais moins importante que la précédente. Au-delà s'élevèrent une grande galerie de premier étage sur un mur à encorbellement, aboutissant à un pavillon d'angle, puis, en retour d'équerre, une seconde galerie suspendue comme la précédente, et terminée aussi par un pavillon. Le même prélat fit construire « l'épais et sombre bâtiment qui borde la Cour des Libraires »,¹ pour y installer la conciergerie de l'Officialité.

Aucun travail important ne paraît avoir été exécuté depuis le milieu du xvi^e siècle jusqu'aux premières années du xviii^e. Sous l'épiscopat de d'Aubigné (1708-1719), s'élevèrent la chapelle actuelle, si pauvre d'aspect, et l'escalier d'honneur, qui écrase par sa lourde masse la grande tourelle octogonale. Le cardinal de Saulx-Tavannes (1734-1759) installa la bibliothèque, dans un bâtiment d'une sobre élégance, sur l'emplacement de la grande galerie suspendue. Il substitua à la vieille porte à tourelles, du xiv^e siècle, le portail « qui s'ouvre au fond d'un hémicycle »,² sur la rue des Bonnetiers. Le cardinal de La Rochefoucauld, destiné à mourir en exil, fut promu à l'Archevêché de Rouen en 1753. C'est à lui qu'on doit l'élégante décoration de la salle des Etats et le placage de la façade sur la cour, en style Louis XVI.

D'après l'abbé Cochet, « le premier hôtel connu fut élevé en 1089, par Guillaume Bonne-Ame, entre le portail des Libraires et le palais actuel. Il est probable qu'il fut reconstruit par Guillaume de Flavacourt, car il en reste encore de belles fenêtres ogivales rayonnantes, de la fin du xiii^e siècle, qui doivent provenir de cette reconstruction »³. Il s'agit, ici, de la grande salle dont on voit encore, sur la rue Saint-Romain, le pignon percé de deux portes jumelles, amorties en anse de panier et surmontées d'un immense fenestrage à remplage rayonnant. Cette salle est appelée improprement cha-

1. DE BEAUREPAIRE : Ouv. cité, p. 5.

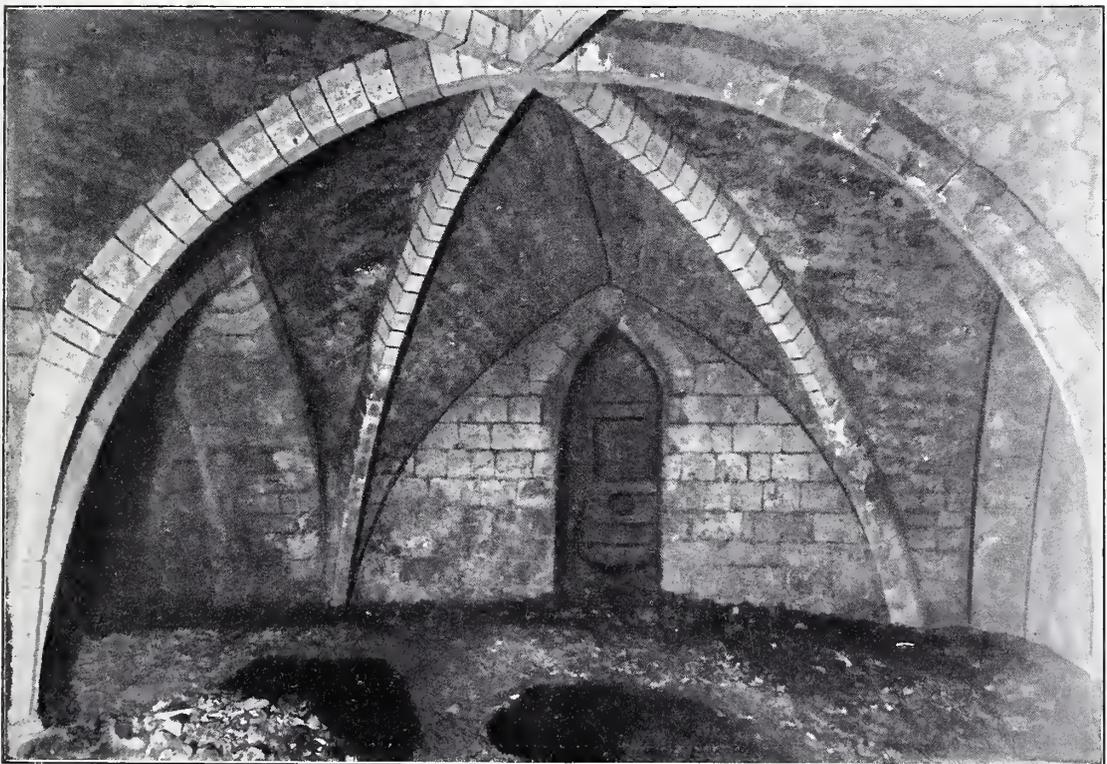
2. COCHET : *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure* (1871), col. 448.

3. COCHET : Ouv. cité, col. 448.



Galerie romane (xii^e siècle). — A droite, base de la tour de guet,
construite vers la fin du xiii^e siècle.

Cliché Camille ENLART.



Salle gothique construite au ras du sol; actuellement enterrée aux deux tiers.
(Fin du xii^e siècle ou début du xiii^e siècle.)

Cliché Abel BLANCHET.

pelle des Ordres, comme doit le démontrer M. l'abbé Jouen¹. Son orientation du nord au sud m'avait toujours dissuadé de la considérer comme un édifice consacré au culte. A cette époque, en effet, on n'avait pas encore renoncé à l'orientation liturgique.

Un pan de mur élevé, percé d'une baie en tiers-point étroite, à tympan orné de redents allongés, sous un arc de décharge au nu du parement, relie cette salle à une tour de guet, qui commande la rue Saint-Romain dans la direction de l'est. Cette tour, d'allure vraiment martiale, est antérieure à l'épiscopat du cardinal de Luxembourg, auquel on l'a parfois attribuée².

En 1437, en effet, *on refaisait le bois et le plomb du comble*; d'où l'on doit présumer qu'elle existait déjà depuis un certain laps de temps. En outre, d'après les caractères de sa construction, je suis convaincu qu'elle remonte, comme la grande salle précitée, à l'épiscopat de Guillaume de Flavacourt (1278-1306).

Cette tour part de fond, mais, faisant corps avec le bâtiment contigu, elle ne dégage son octogone qu'au niveau du dernier étage. Elle est épaulée, sur les angles du pan tourné obliquement vers la rue, par deux contreforts plats, sans ressauts, mais interrompus par des larmiers. Elle se termine en plate-forme protégée par un parapet percé de huit larges créneaux, suivant une disposition employée déjà dans quelques tours de la cité de Carcassonne. Elle est couverte par un comble pyramidal, fermé à l'origine par un épi qui a disparu, mais dont la souche en plomb est ornée de chevrons encore apparents. A l'intérieur, un escalier de soixante-dix degrés est logé dans une cage cylindrique. Le noyau repose sur une base à tore inférieur débordant le socle, et caractéristique de la seconde moitié du XIII^e siècle.

Cet escalier descend en contre-bas du sol et a son point de départ dans une longue galerie souterraine, plus ancienne. Cette galerie, dont la direction est perpendiculaire à la rue Saint-Romain, est voûtée en berceau plein cintre, pénétré par des lunettes et renforcé par des doubleaux chanfreinés sur l'arête. Des colonnes trapues, à moitié engagées dans des dosserets et couronnées de chapiteaux à godrons, reçoivent la retombée des arcs doubleaux. Le style de cette construction permet de la rapporter au

1. M. l'abbé Jouen prépare une monographie complète du Palais archiépiscopal. Il a bien voulu me faire part du résultat de ses recherches. Je suis heureux de rendre hommage à son obligeance et à son désintéressement.

2. DE BEAUREPAIRE : Ouv. cité, p. 17, note 1.

milieu du XII^e siècle et de la considérer comme le plus antique vestige du manoir archiépiscopal.

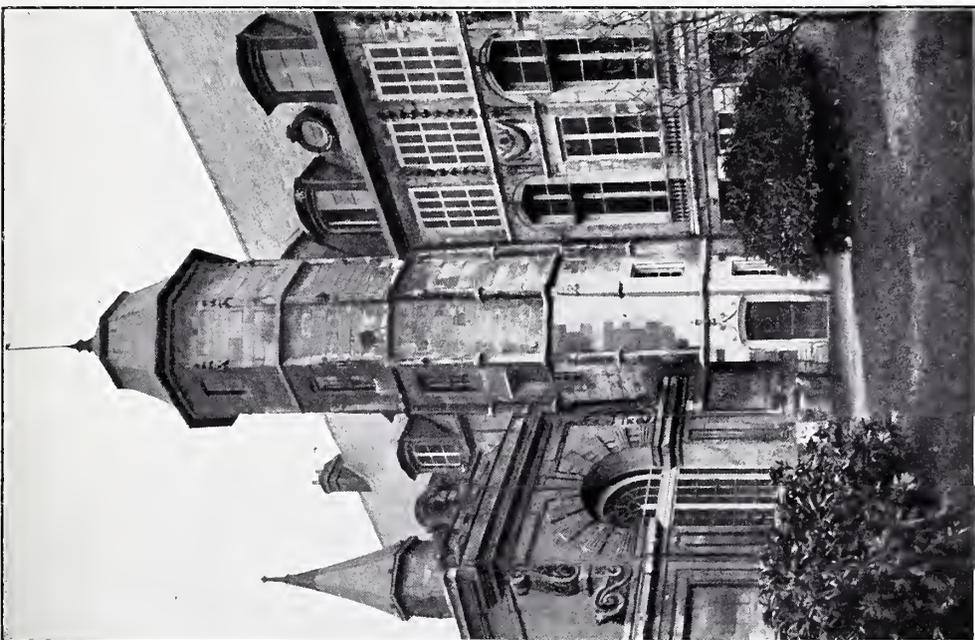
Au-delà, et lui faisant suite, existe une vaste salle, fermée à l'ouest et au sud par les murs primitifs et communiquant, vers l'est, avec une salle semblable, actuellement remblayée. Elle, aussi, est encore enfouie à mi-hauteur. Sa voûte repose sur six nervures robustes, simplement chanfreinées. Les nervures diagonales, ou branches d'ogive, sont traversées, à la clef, par un arc doubleau qui retombe, vers l'ouest, sur une console encastrée dans le mur, et, vers l'est, sur un groupe de deux colonnes accouplées. L'une de ces colonnes a le fût orné de deux lignes creuses en spirale ; cette décoration est une réminiscence de l'art roman. Les chapiteaux sont réduits à l'état de corbeilles lisses, prises dans une même assise et chargées d'un tailloir commun, oblong, à angles abattus. A l'ouest, la muraille est renforcée par deux formerets aigus, auxquels correspondent en face deux arcades aiguës, ouvertes sur la travée orientale. Une fenêtre en tiers-point, ou lancette, prenait jour au midi. Dans le mur occidental paraissent une baie de porte bouchée et, au-dessus, une fenêtre étroite, en forme de meurtrière sous plafond.

Cette construction, moins ancienne que la galerie romane d'un demi-siècle environ, se rattache, par la structure de sa voûte, aux types primitifs de l'architecture gothique normande. On sait, en effet, qu'en Normandie les premières voûtes furent bandées, de préférence, sur six branches d'ogive ; d'où le nom de voûtes sexpartites, ou à six panneaux.¹

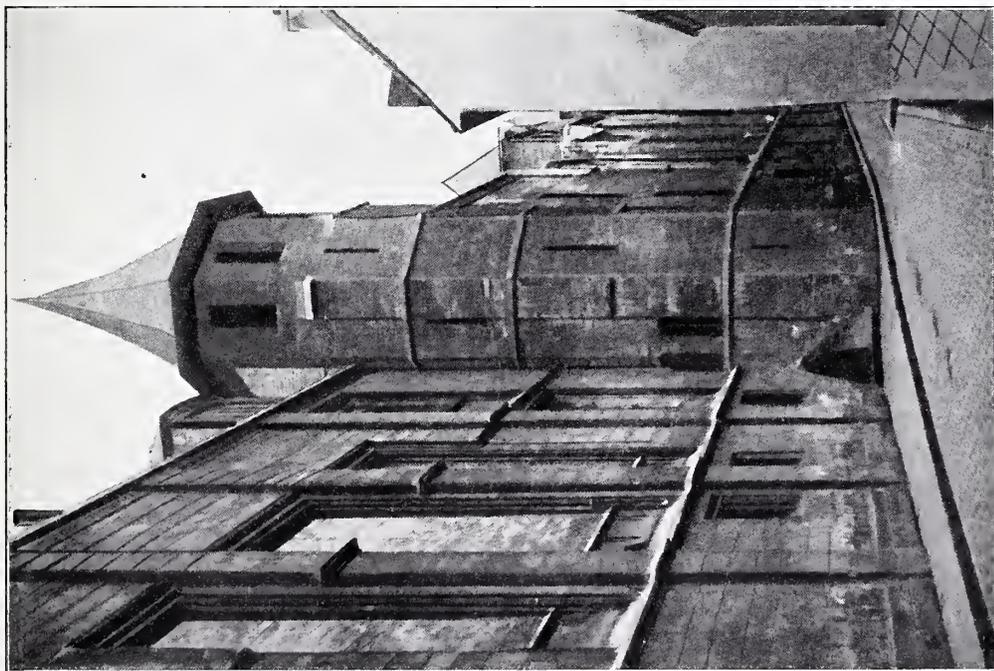
Le palais actuel de l'Archevêché développe ses façades principales, au nord, sur la rue Saint-Romain ; au midi, sur la cour intérieure et les jardins.

Au nord, l'aspect des bâtiments n'a guère changé depuis le XV^e siècle. Le mur de fond de la salle des Etats s'impose aux regards par la série de ses contreforts plats à larmiers, et par le rang unique de ses hautes fenêtres couronnées par un bandeau en retour d'équerre. Toutes sont rectangulaires, avec allège concave en retraite : les plus larges sont divisées par une double croisée de meneaux ; les plus étroites sont coupées horizontalement par deux traverses. De minces colonnettes prismatiques, à bases *buticulaires*, garnissent les montants et viennent couper, à angle droit, les moulures du chambranle.

1. Un exemple de ce genre de voûtes existe au Petit-Quevilly, dans le chœur de la chapelle Saint-Julien, édifice élevé au début du règne de Henri II, roi d'Angleterre (1154-1189).



Façade méridionale de l'Archevêché.
Grande tourelle d'escalier.



Tour de guet (dernier quart du XIII^e siècle).

Au rez-de-chaussée, de petites baies, du même type, éclairent les cuisines et l'office¹.

En face de la rue des Chanoines, une porte donnait jadis accès à l'intérieur. De hautes arcatures tapissent ses pieds-droits : l'une donne naissance à l'archivolte mutilée; l'autre supporte le culot d'une tourelle à huit pans, encorbellée au niveau du premier étage et couronnée d'un épi dont le fleuron élancé se découpe allègrement sur le ciel.

Au-delà de la porte, un bâtiment de même style que le précédent, mais percé de deux rangs de fenêtres et flanqué également d'une tourelle aussi svelte que sa sœur jumelle. Puis, une muraille nue, dont l'encorbellement, destiné d'abord à supporter la grande galerie à jour, semble succomber sous le poids de la bibliothèque, transformée depuis peu en salle à manger d'apparat.

Enfin, se dresse le pavillon de Saint-Romain, sur l'angle duquel une niche projette sa silhouette élégante. L'ensemble de ces constructions, dont la description a pu sembler monotone, est vraiment pittoresque; c'est lui qui a préservé la rue Saint-Romain de la banalité ambiante, en lui conservant sa physionomie d'un autre âge.

La façade intérieure l'emporte sur la façade opposée par la variété des aspects, la silhouette vigoureuse des tourelles en saillie, le prestige d'une lumière plus éclatante, mais elle a subi l'injure des plus graves altérations. Seules, les travées comprises entre la chapelle palatine et l'escalier d'honneur peuvent donner une idée des dispositions primitives. Celle qui est enclavée au-delà de la tourelle d'escalier se distingue des suivantes par deux rangs de fenêtres, disposées comme sur la travée nord, qui avoisine la tour de guet, et que, pour abrégé, j'avais passée sous silence. La travée sud est séparée de la salle des États par une tourelle hexagonale, qui part de fond. Des contreforts minuscules escaladent les angles; ils sont coupés par des bandeaux marquant la division en trois étages, percés de petites baies rectangulaires, dont la hauteur croît avec l'éloignement du sol, afin d'atténuer les effets de la perspective. Le toit pyramidal, coiffé d'un épi, a échappé à une restauration trop brutale.

Les premières travées de la salle des États ne diffèrent des travées correspondantes au nord que par l'absence de contreforts.

Les cuisines et l'office occupaient, au rez-de-chaussée, deux belles salles

1. Dans cette description, je n'ai pas tenu compte de l'état actuel des fenêtres. Un grand nombre sont bouchées; deux seulement ont conservé leurs meneaux intacts. Pour prendre une idée exacte de ces fenêtres, il suffit d'examiner celles qui éclairent l'ancienne salle des Procureurs, ou aile occidentale du Palais-de-Justice.

voûtées, dont les nervures prismatiques, surbaissées, retombent sur une colonne centrale dépourvue de chapiteau et sur des consoles engagées dans les murs. Parmi ces consoles, l'une figure un couple de serviteurs essuyant de la vaisselle ; l'autre, un tailleur de pierre. Trois vastes cheminées sont alignées sur le mur de fond des cuisines. A la suite vient une galerie communiquant de la rue à la cour d'honneur. Ses travées, au nombre de trois, sont voûtées sur croisées d'ogives prismatiques avec clef. Sur la clef centrale apparaît, mutilé, l'écu du cardinal d'Estouteville. La restauration de ces pièces est due à l'initiative éclairée de l'Archevêque actuel, Monseigneur Fuzet, sous l'épiscopat duquel le palais a été l'objet de travaux très importants.

Au mur de refend qui sépare les cuisines de l'office correspond la grande tourelle octogonale, masquée si fâcheusement par l'escalier monumental du XVIII^e siècle. Elle rappelle, par son style, la précédente, mais elle en diffère par ses dimensions plus vastes et par le comble mansardé, dont elle a été affublée après coup. Le noyau de l'escalier est orné d'arcatures inclinées qui s'enroulent en spirale pour accompagner la main courante¹.

Une dernière tourelle, semblable à celle-ci, mais moins saillante, s'élève symétriquement par rapport à la galerie de passage.

La façade comprise entre les deux tourelles, et qui correspond pour une partie à la salle des Etats, a été complètement remaniée au XVIII^e siècle. Des balustrades règnent sur l'appui des fenêtres, qui furent raccourcies de deux en deux, pour faire place à des panneaux couverts de gaines, de patères, de branches de laurier et de draperies retenues par des anneaux. A l'étage supérieur rampent, sur les trumeaux des fenêtres, des guirlandes de fleurs.

La salle des Etats se recommande par l'ampleur des proportions et la majestueuse simplicité de l'ensemble. Une gorge, moulurée sobrement, relie les murs au plafond, dont la blancheur fait valoir l'éclatante nudité. Sur chaque face étroite du vaste rectangle est creusée une niche abritée sous un entablement que supportent d'élégantes colonnes cannelées. La fermeture des fenêtres au nord a permis de disposer sur l'immense paroi de grands panneaux, séparés par des pilastres cannelés et couverts de toiles décoratives, dues au pinceau d'Hubert Robert. Ces toiles, legs précieux d'une époque disparue, perpétuent l'aspect de Rouen, du Havre, de Dieppe et du château de Gaillon, vers la fin du XVIII^e siècle.

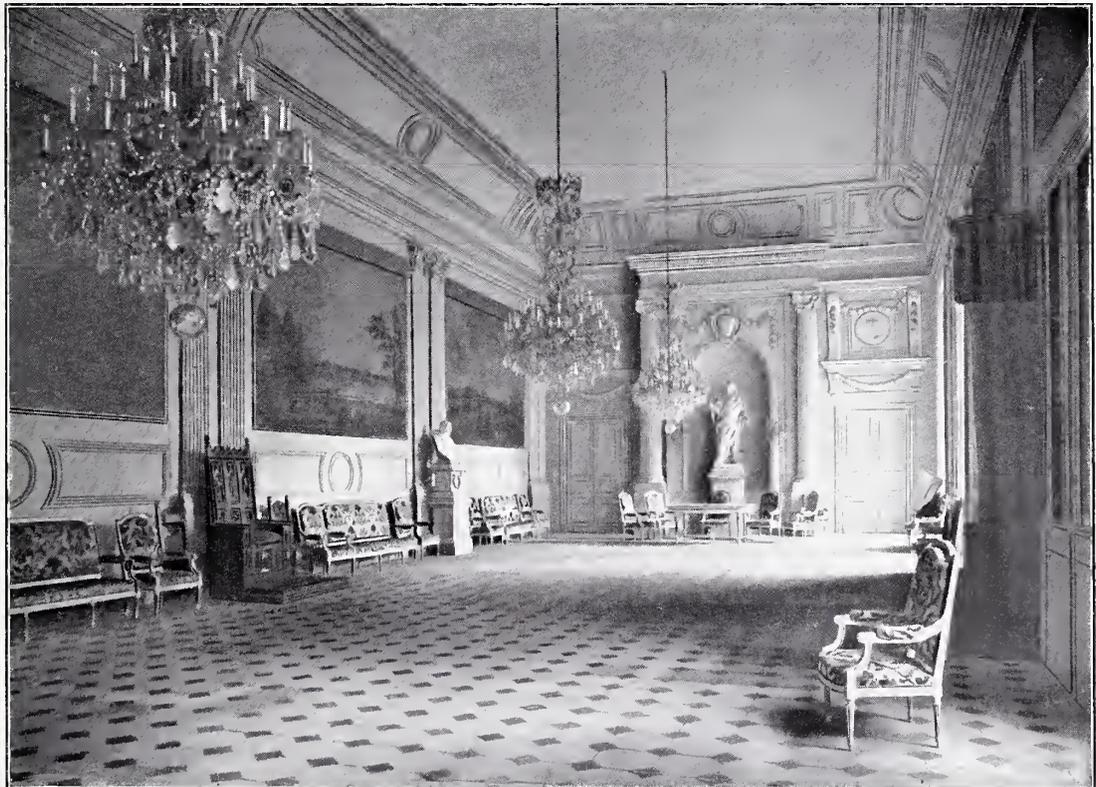
Le bâtiment de la Bibliothèque est un spécimen correct du style

1. Ces deux tourelles sont dessinées dans les « *Antiquités architecturales de la Normandie* », par Pugin, pl. 66.



Salle gothique du rez-de-chaussée (1461-1465).

Cliché Abel BIANCHET.



Salle des États (XVIII^e siècle).

Cliché Abel BIANCHET.

Louis XV. Il a seulement le tort de masquer l'une des faces du pavillon d'angle et d'en rompre l'harmonie. Quelle belle allure devait avoir, à l'origine, ce pavillon, avec ses contreforts chargés de niches et de pinacles délicatement sculptés, avec sa terrasse à l'italienne et les deux galeries aériennes suspendues à ses flancs!

Le pavillon Notre-Dame, élevé symétriquement à l'extrémité de l'aile bordant la rue de la République, n'est qu'une réplique plus simple du précédent.

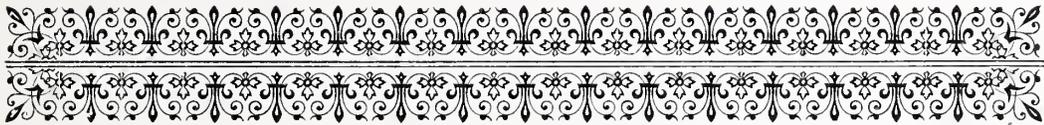
Tel est, esquissé à grands traits, le palais de l'Archevêché, mais combien déchu de sa splendeur passée! Les combles surtout ont souffert de l'injure du temps et des hommes. Où sont les belles lucarnes qui rivalisaient avec celles de la salle des Procureurs? Qu'est devenue la crête ajourée du faîtage? Où sont les *bannières* d'airain doré qui étincelaient au sommet des tourelles?

Aussi, d'accord avec M. Enlart, ne puis-je me consoler de « la destruction de la demeure de Georges d'Amboise¹ ». Mes regrets même ne se bornent pas là; volontiers, je les ferais remonter jusqu'au manoir de Guillaume de Flavacourt, dont la tour de guet subsiste, par bonheur, comme l'impérissable témoin.

Dr COUTAN.

1. ENLART : Ouv. cité, p. 105.





A TRAVERS LES VIEILLES RUES DE ROUEN



LE numérotage des maisons ne date guère que de la fin du XVIII^e siècle. Avant l'application de ce moyen pratique de distinguer les maisons de la même rue, on était obligé de leur donner un signe particulier, soit par leur architecture, soit par une devise, une maxime ou toute autre inscription, par un écusson ou une enseigne.

Les enseignes étaient employées principalement pour les auberges et les boutiques des commerçants, et l'usage s'en est conservé jusqu'à nos jours; mais l'enseigne parlante, autrefois la plus usitée, est maintenant le plus souvent remplacée par une simple inscription.

Il nous a paru intéressant de retracer quelques enseignes et millésimes, qui se voient encore dans notre bonne ville de Rouen, avant qu'ils n'aillent rejoindre ceux qui ont déjà disparu en si grand nombre.

L'idée n'en est certainement pas nouvelle, car déjà M. Eustache De la Quérière, l'amateur passionné du vieux Rouen, s'est occupé de ce sujet en publiant son livre *Recherches historiques sur les enseignes des maisons particulières*, paru en 1852, dans lequel une grande partie des enseignes qui existaient à Rouen à cette époque sont mentionnées; mais sept seulement sont reproduites par le dessin. Plus tard, en 1872, c'est M. A. Sarrazin, notre savant Collègue, qui prit l'initiative de conserver par le dessin, non seulement les anciens monuments de Rouen menacés de disparaître, mais aussi les enseignes, millésimes, monogrammes, impostes et balcons en ferronnerie ancienne des vieilles rues de Rouen. Dans sa publication *L'Autographe normand*, qui n'eut que quelques numéros, on trouve vingt-six intéressants croquis qui se rapportent à ce genre d'ornement. Nous-même avons fourni, depuis 1900, pour

le *Bulletin* de notre Société, quelques croquis dont sept se trouvent déjà dans *L'Autographe normand*.

Aujourd'hui, nous présentons à nos Collègues une nouvelle série de dessins, dont cinq inédits :

Les enseignes du *Vase d'or*, de la *Gerbe d'or* et du *Soleil d'or*.

Les clefs de voûtes du *Cygne* et de la *Salamandre*.

Une frise d'imposte en bois sculpté.

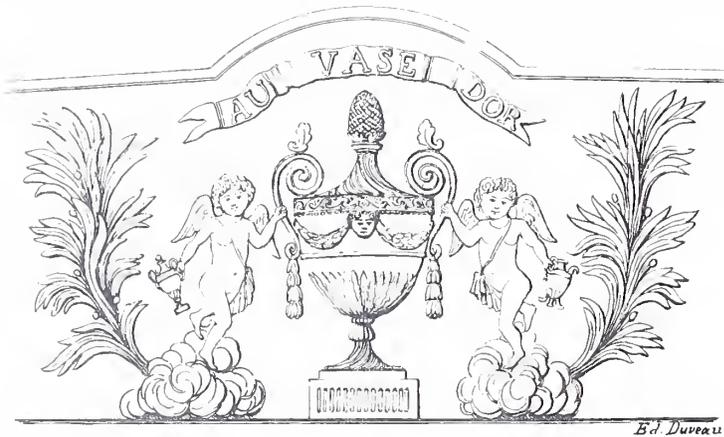
Une imposte avec signes hermétiques.

Un millésime.

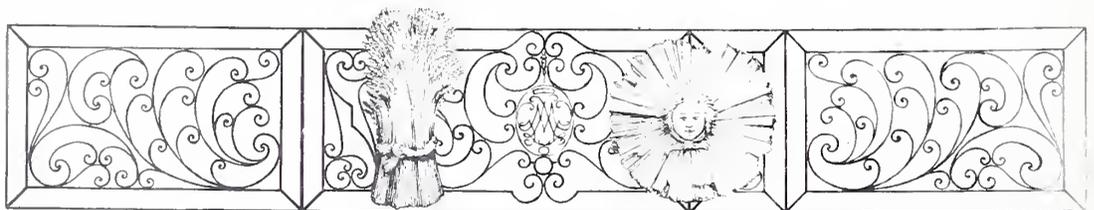
L'enseigne du *Vase d'or*, sur la place de la Calende, au n° 44 de la rue de l'Épicerie, est celle d'un des nombreux orfèvres qui tenaient boutique dans ces parages. Son genre de composition indique comme époque le xvii^e siècle.

Comme on le voit sur le dessin, elle se compose d'un vase d'or soutenu

de chaque côté par des amours ailés, dont les pieds posent sur des nuages. Ils tiennent chacun à la main un autre vase d'or de plus petite dimension. L'ensemble est entouré de chaque côté d'une branche de palmier, et au-dessous est placée une



banderole avec la devise *Au Vase d'or*. Cette enseigne a déjà été reproduite, comme il ressort d'une note iconographique, dans le *Rouen Monumental* de M. G. Dubosc, p. 170. La maison qui la porte est actuellement occupée par un café et n'a rien de remarquable.



Les enseignes de la *Gerbe d'or* et du *Soleil d'or*, place de la Cathédrale, n° 9, sont vraisemblablement aussi celles d'un orfèvre. Elles existaient encore, il y a à peine deux ans, sur le balcon de la maison en question.

Ce balcon en fer forgé, artistement travaillé et d'un beau dessin, porte au milieu un monogramme avec les lettres L G M entrelacées.

La maison elle-même est construite en bois avec charpente apparente, et date du XVII^e ou XVIII^e siècle.

Elle est à quatre étages avec trois grandes fenêtres à chaque étage, et au-dessus trois lucarnes, dont celle du milieu est plus grande que les autres.

Les enseignes sont en métal repoussé et doré. La gerbe est debout, serrée par un lien en paille dont on voit le nœud sur la gauche, et les épis bien fournis retombent avec grâce de chaque côté.

Le soleil est représenté par un visage rond, entouré d'une chevelure ondulée flottant au vent et d'un ruban noué sous le menton. De cette tête partent des rayons formant gloire.

Il est regrettable que le propriétaire ait retiré ces enseignes de la place qu'elles occupaient.

La clef de voûte avec le cygne se trouve actuellement au jardin Sainte-Marie (Musée d'antiquités). Cette clef en pierre a en haut un oculus ovale



garni d'une moulure, et autour un cuir découpé, dans les enroulements duquel sont placées deux branches de laurier. En dessous est sculpté un cygne nageant sur l'onde, avec les ailes relevées dans l'attitude coutumière de cet oiseau.

Ce bas-relief provient d'une ancienne maison, probablement du n^o 47

de la rue Saint-Vivien. (De la Quérière, *Enseignes et Maisons de Rouen*, t. I, p. 243.) Il doit dater de la fin du xvi^e ou du commencement du xvii^e siècle.

M. Adeline le fait figurer sur une des planches de son ouvrage *Le Musée d'antiquités et le Musée céramique de Rouen*, publié en 1882.

La salamandre, que représente notre croquis, se trouve sur la clef de voûte de la porte de la maison n^o 134 de la rue Eau-de-Robec, tout près de la place Saint-Vivien. En dessous de la salamandre est un cartouche avec le millésime 1601.

Le rez-de-chaussée de la maison était sans doute tout en pierres de taille; mais il n'en subsiste que la partie de gauche avec la porte; l'autre partie est occupée par une devanture en bois sans caractère. Le reste de la maison n'a rien de remarquable. Elle a deux étages avec chacun deux fenêtres, et au-dessus un pignon avec quatre fenêtres dont deux très petites. La façade ancienne, qui était probablement en charpente, a été recouverte d'un enduit en plâtre avec bandeaux et encoignures en pierres de taille simulées.

La baie de la porte est assez basse; la voûte est composée de trois claveaux, dont celui du milieu est orné du bas-relief en question. Ils forment ensemble un linteau droit. Au-dessus est une fenêtre rectangulaire oblongue avec quatre barreaux en fer.

La porte proprement dite, ainsi que l'énorme serrure placée à l'intérieur, datent de l'époque de la construction de la maison. Elle est en chêne et très massive, et est divisée en deux vantaux inégaux; le vantail ouvrant est le plus large. Au-dessus il y a une imposte dormante avec une jolie frise sculptée, sur la partie ouvrante seulement.



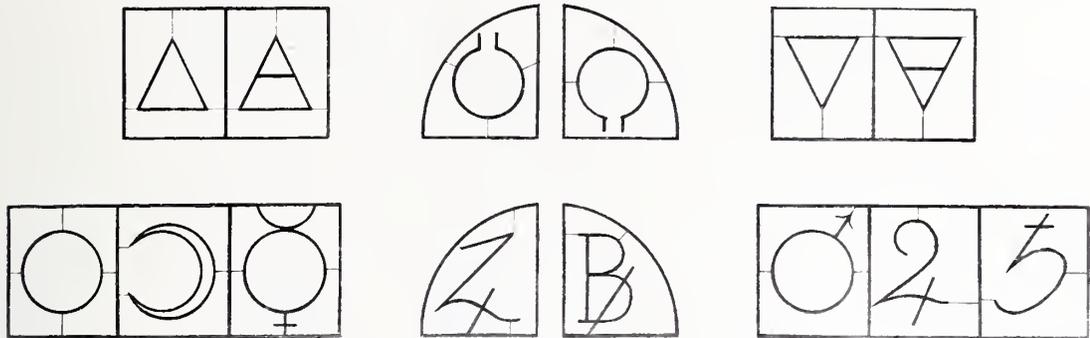
Cette frise, qui est ornée d'arabesques dans le goût du xvi^e siècle, a au milieu un médaillon avec une salamandre entourée de flammes, malheureusement un peu détériorée.

Le bas-relief de la clef de voûte est reproduit dans *L'Autographe normand* et dans *L'Architecture et la Construction dans l'Ouest* (année 1899, p. 55, par M. Eug. Fauquet).

Les signes hermétiques que reproduit notre dessin existaient encore, il

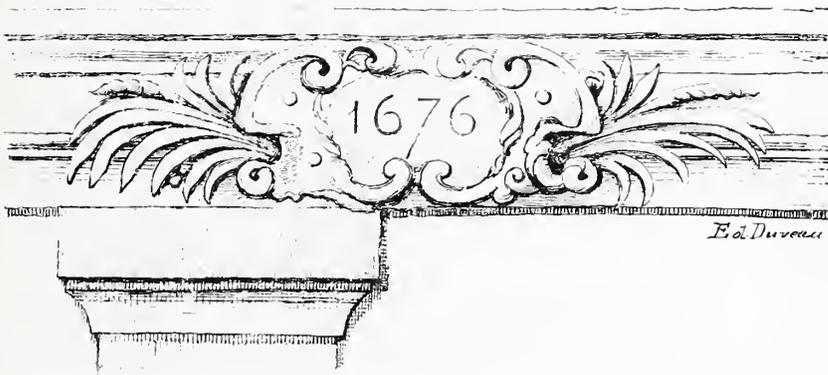
n'y a pas longtemps, à l'ancienne pharmacie Mesaize, rue de la Vicomté et place de la Pucelle-d'Orléans. Cette maison a été démolie en 1903. (*Bulletin de la Société*, 1903, chronique de M. Aubé.) Ces signes en fer forgé étaient placés dans les impostes rectangulaires des fenêtres et dans celles des portes en plein cintre.

Il y en avait six du côté de la place de la Pucelle et huit sur la rue de la Vicomté. Nous n'avons pas trouvé l'interprétation des signes placés



au-dessus des portes; mais ceux des fenêtres sur la rue de la Vicomté, à commencer par la gauche, signifiaient l'or (le Soleil), l'argent (la Lune), le mercure (Mercure), l'acier (Mars), l'étain (Jupiter) et le plomb (Saturne).

Vers la place de la Pucelle, en commençant aussi par la gauche, le feu, l'air, l'eau et la terre. Lors de la démolition de la maison, c'est notre Collègue M. le Dr Derocque qui s'est rendu acquéreur de ces intéressantes impostes.



Le millésime 1676 se trouve rue Saint-Etienne-des-Tonneliers, n° 18. Il est sculpté sur le poitrail en bois mouluré placé sur le rez-de-chaussée en pierres de taille avec pilastres.

L'année est gravée sur un cuir fixé par des clous et orné de chaque côté

de gerbes de feuilles de roseaux. Cette sculpture est bien conservée, sauf une petite partie à gauche du cartouche qui est enlevée.

Le rez-de-chaussée de cette maison est surmonté de trois étages en charpente avec consoles en bois sculpté et guirlandes de fleurs tombant droit. (Dubosc, *Rouen Monumental*.)

Ce genre de millésime est assez fréquent à Rouen. Nous en avons donné un autre dans le *Bulletin* de la Société, année 1901, p. 113 (rue Porteaux-Rats, n° 3).

ED. DUVEAU.





NOTE

SUR

UN BANDEAU A PROFIL HUMAIN

DE LA TOUR SAINT-ROMAIN



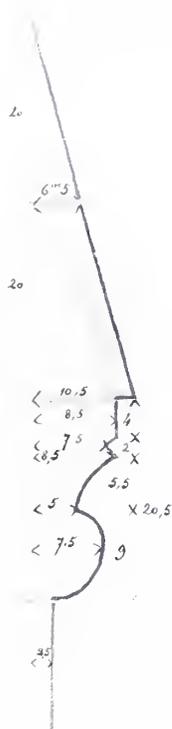
C'est un fait avéré que les édifices religieux du XII^e siècle, de style appelé gothique, sont remarquables par le soin apporté dans les moindres parties de leur construction, et par l'ingénieuse recherche des détails. Ce fait est d'ailleurs commun à tous les styles en formation. Nous ne ferons ni la description, ni l'éloge esthétique de la tour Saint-Romain, que chacun peut voir et apprécier; nous signalerons un petit détail architectonique qui, par sa singularité et la précision de son tracé, nous a semblé digne d'être relevé. Il s'agit d'un bandeau courant autour de la tour, tant sur les murs que sur les contreforts. Ce bandeau est situé entre les deux étages de fenêtres éclairant la salle voûtée supérieure de cette tour.

En termes techniques, nous le définirons ainsi, en commençant par le bas, comme étant composé d'un tore, d'un cavet, puis d'un onglet et d'un méplat, le tout surmonté d'un talus

saillant de deux assises formant larmier. Sur les contreforts de la tour, et aux murs de la tourelle renfermant l'escalier, ce talus est surmonté d'un glacis appartenant au contrefort ou à cette tourelle, glacis ayant une déclivité un peu plus rapide que celle du talus.

Ainsi décrit, ce bandeau évoque seulement l'idée d'une combinaison peut-être harmonieuse en elle-même ou vis-à-vis de la construction totale, mais cela ne précise aucune image en notre esprit. Si, au contraire, nous en

considérons la photographie ci-contre et le relevé de son profil, nous y découvrons le délinéament curieux d'un profil humain. Notons comme particularité que le tore ne présente pas en profil un demi-cercle; de plus, dans l'onglet, le biseau est plus développé que le chanfrein.



Certes, ce profil n'est point rigoureux au point de vue plastique : n'oublions pas que nous sommes en présence d'une œuvre d'architecture, et qu'il ne doit pas reproduire la silhouette plus ou moins régulière d'un profil d'homme. Il est donc stylisé. Mais on remarquera que ses diverses parties correspondent bien aux divisions du visage humain, selon le canon antique. Nous avons, en effet, une assise de pierre jusqu'au-dessous du talus formant larmier, puis deux assises pour ce talus. Ceci répond bien aux proportions du visage humain considéré jusqu'à la racine des cheveux.

Il nous semble donc, en présence de ces rapprochements curieux, que le constructeur de la tour Saint-Romain, reconnaissant que le visage est ce qui caractérise le plus l'expression humaine, paraît s'en être servi comme d'un point de départ pour établir les divisions de ce bandeau.

MAURICE ALLINNE.





CHRONIQUE

ARTISTIQUE ET MONUMENTALE



Encore une année rouennaise bien peu importante au point de vue artistique et monumental. Comme l'année 1903, son aînée, moins qu'elle encore peut-être, celle-ci, en effet, ne laissera qu'une trace assez effacée dans le domaine spécial qui nous intéresse. Grâce à la pénurie des ressources budgétaires, les travaux d'édification et de restauration n'ont pu s'exercer, à une ou deux exceptions près, que dans une mesure très restreinte, sur des détails de second plan, réduisant ainsi à la portion congrue cet intéressant chapitre des choses de l'art que l'on néglige trop souvent, le considérant volontiers comme un simple hors-d'œuvre. A défaut d'évènement capital, enregistrons du moins en toute conscience la longue série de faits d'ordre particulier que nous avons à remémorer.

AU PALAIS-DE-JUSTICE.

Cette fois encore, c'est l'éternelle question de l'escalier d'angle du Palais-de-Justice — l'escalier de Pénélope, comme on l'a malicieusement qualifié — qui nous servira de point de départ. On sait qu'après la tentative initiale de M. Lucien Lefort, qui, par un scrupule excessif, avait voulu restituer le degré pyramidal du xvii^e siècle, d'aspect si massif et si peu décoratif, la construction d'un nouvel escalier fut confiée à M. Seltersheim, architecte-inspecteur de la Commission des Monuments historiques. Edifié en partie dans le cours de l'année 1903, cet escalier n'a été complètement achevé et livré au public que dans les premiers mois de 1904. La description détaillée que nous en avons donnée l'an dernier¹ et la reproduction que nous en publions aujourd'hui pourraient, à la rigueur, nous dispenser d'y revenir longuement. Il nous paraît bon cependant d'en rappeler les principales données.

Placé à l'extrémité sud de la Salle des Procureurs, parallèlement à la façade, dont un très court espace le sépare, le nouveau *degré* s'élève en une volée droite jusqu'à un vaste palier supérieur formant une sorte de tribune carrée, sur laquelle s'ouvre la porte d'accès dans la salle. Le degré compte 27 marches de 16 centimètres, y compris les marches conduisant à un petit palier de début, formant retour, sur plan perpendiculaire à trois

1. *Bulletin de 1903*, p. 109 à 111

faces. Une balustrade, haute de 1 mètr. 22, avec lobes ajourés, entrecoupée par les sept pinacles des contreforts épaulant la construction, forme rampe et se poursuit le long du palier supérieur ¹.

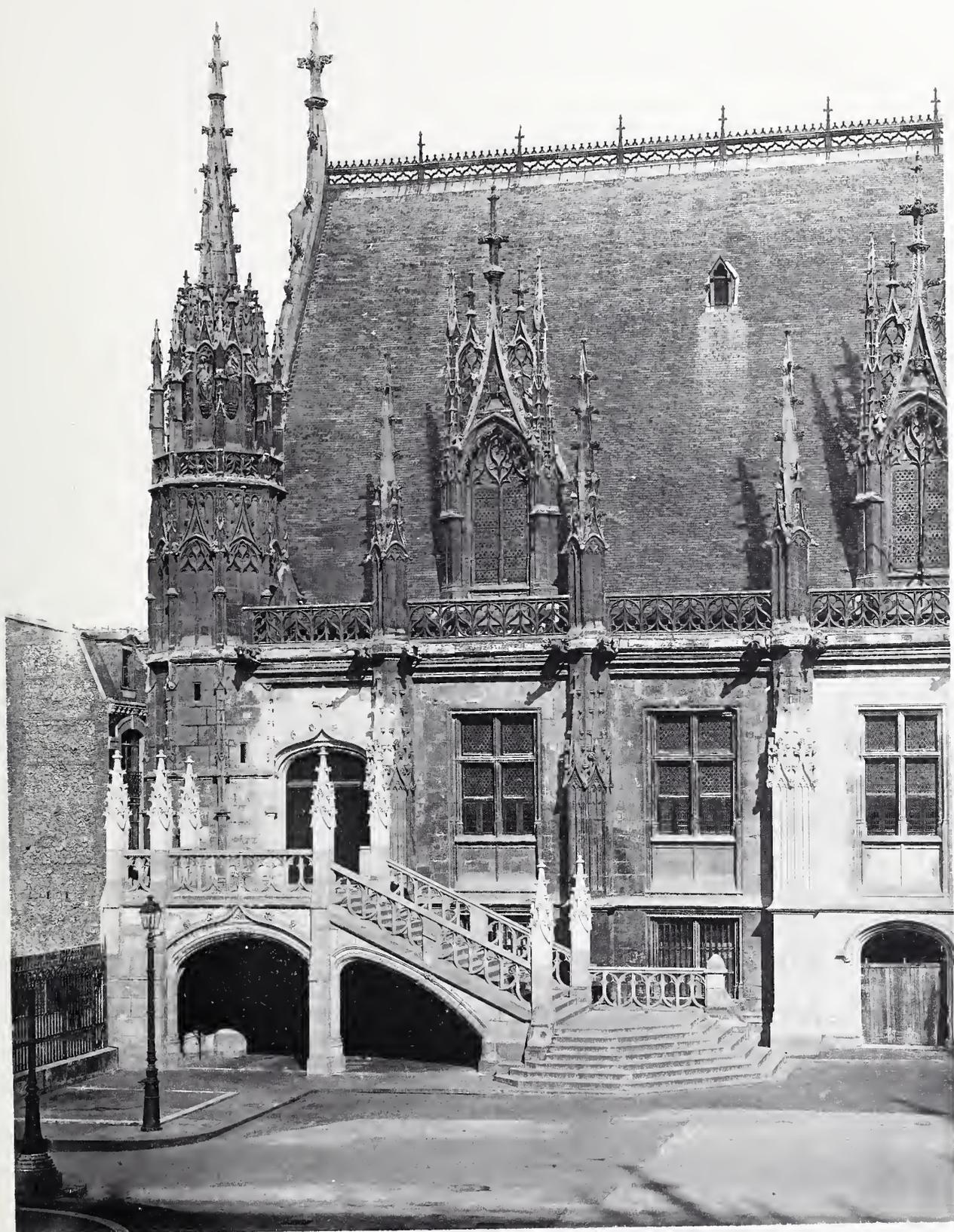
Tout cet ensemble est porté par trois voussures : l'une, sur la rue aux Juifs, s'ouvre par une baie en accolade avec bouquet terminal pénétrant la corniche ; sur la façade principale de l'escalier, du côté de la cour, s'ouvrent aussi deux voussures, dont l'une également en accolade, décorée sur ses moulurations de crochets de feuilles et de petites chimères accroupies, et l'autre, formant un arc rampant, soutenant la volée droite du degré. En dessous, une voûte d'arrêt avec arcs doubleaux, portée sur quatre piliers, dont un complètement rond, et une petite *trompe* hémisphérique, soutiennent l'ensemble de la construction, qui se développe sur une longueur de 15 mètres, comprenant trois travées de la Salle des Procureurs.

Cette disposition générale du plan paraît ingénieuse et ne manque même pas d'une certaine originalité. Envisagée en elle-même et placée ailleurs, l'œuvre paraîtrait sans doute estimable. Malheureusement, ses dimensions et son exécution ne répondent pas au cadre qui l'entoure. Au lieu de s'en tenir au *style propre* de l'édifice qu'il s'agissait de compléter, style qui s'imposait rigoureusement en pareil cas, le constructeur a voulu faire œuvre individuelle, ou tout au moins indiquer sa note personnelle, en affirmant ses goûts et ses tendances. « Il semble, ainsi que l'a fort judicieusement remarqué notre sympathique Collègue M. Georges Dubosc, dont les jugements font autorité, qu'il se soit volontairement éloigné du xv^e siècle normand, ici en cause, pour composer une œuvre qui se rapprocherait plutôt du xiii^e siècle, que ses études de restauration lui ont surtout fait connaître dans des régions autres que la nôtre, en Champagne, dans l'Île-de-France et dans le pays chartrain. . . . On peut aimer plus ou moins notre style gothique normand ; l'essentiel, dans cette adjonction, était de rester dans son caractère, quelque préférence que l'on ait. Viollet-le-duc, qu'il faut toujours citer en pareil cas, écrivait : « Des renseignements pris » sur un monument de l'Île-de-France ne peuvent servir à restaurer un monument champenois. En France, chaque province possède un style qui lui appartient, une école dont » il faut connaître les principes et les moyens pratiques. ² »

Rien de plus exact, de mieux dit. L'examen du nouveau *degré* le démontre pleinement. De proportions trop vastes pour un simple escalier d'angle, il n'a pas la légèreté qu'on doit attendre d'un escalier extérieur ; son éloignement de la façade qu'il longe, grâce au mur d'échiffre, lui donne en outre un aspect cubique et massif peu en harmonie avec l'élégance générale du monument auquel il est annexé. Sa structure et sa décoration, procédant d'un parti-pris, accusent plus fâcheusement encore ce caractère de lourdeur et d'inharmonie avec l'ensemble de l'édifice. Profils et détails ne sont ni à l'échelle ni dans le goût de celui-ci. La mouluration en est lourde et sans grâce, « aussi bien dans les socles que dans les longs glacis des contreforts, inspirés bien plutôt des glacis du xiii^e siècle que par les profils courts et retroussés de la Salle des Procureurs ». On a surtout critiqué l'aspect rudimentaire des petits clochetons à quatre pans en forme d'éteignoirs ou de *bonnets de coton* — le mot a été dit — qui couronnaient si disgracieusement les contreforts

1. Pour les détails matériels de la construction, voy. *Bulletin de 1903*, p. 110.

2. *Journal de Rouen* du 25 avril 1903.



LE NOUVEL ESCALIER DU PALAIS-DE-JUSTICE

Architecte : M. SELMERSHEIM.

servant de division aux balustrades. L'effet en était si désastreux, qu'après avis des Commissions spéciales, on a dû les remplacer par de nouveaux pinacles rappelant de plus près le type général de ceux qui foisonnent et pyramident si gracieusement dans toute la décoration de l'édifice.

Mais cette retouche imparfaite n'a pu remédier aux dissemblances des autres détails. Elle n'a atténué ni la rigidité des supports, ni le contre-sens des arcs de pénétration dont le bouquet terminal fait retour en arrière, alors que partout ailleurs, dans le monument, les mêmes bouquets semblent filer presque droit; ni la nudité de la balustrade, plus conforme à celle du grand comble, mais dont la suppression regrettable d'une division amâgrit trop les ajours. L'élégance nerveuse de nos profils normands ne se retrouve pas davantage dans les détails de la porte basse et un peu mesquine qui donne accès à la Salle des Procureurs. Même reproche pour le pilier de départ de la balustrade, sorte de petite mitre avortée dont la simplicité n'exclut pas la laideur.

« Ce sont tous ces détails, plus encore que la disposition générale, dit encore M. Georges Dubosc dans sa judicieuse et très motivée appréciation, qui accusent l'inharmonie entre le nouveau degré et la Salle des Procureurs, telle que l'avait conçue le constructeur primitif. . . . Le perron angulaire, élevé précédemment, n'était qu'une restitution archéologique malencontreuse; l'escalier actuel est une restitution plus personnelle; mais encore est-il que, sans exagérer le scrupule archéologique, on pouvait exiger de l'architecte qu'il restât dans le style particulier du monument auquel il venait adjoindre un complément. »

Somme toute, grâce à ces deux restitutions successives, on aura dépensé beaucoup d'argent sans grand profit pour l'art, au grave préjudice de travaux esthétiques plus intéressants, plus urgents surtout, que ce gros crédit, si mal réparti, eût permis de réaliser. Ainsi que nous le constatons déjà l'an passé, on a beaucoup crié contre l'escalier de ce pauvre Grégoire; mais cet escalier sans prétention, quelque peu banal même, ne valait-il pas, après tout, les sensationnels hors-d'œuvre qui ont essayé de le remplacer. A défaut d'autre mérite, il avait du moins celui d'être logique, se contentant d'être un escalier et n'altérant point par sa masse, sa structure particulière, l'harmonie générale de l'édifice dont il n'était que l'accessoire.

*
**

En même temps qu'on achevait l'édification du nouveau *degré*, on a dû procéder, durant ces derniers mois, à la réfection du grand perron de l'aile Est, dont le massif se désagrégait. Cette fois, on s'est bien gardé de modifier le plan de Grégoire, qui avait construit ce perron en 1841, parallèlement avec son vis-à-vis, édifié à la même époque. On sait, en effet, qu'il a été restitué par M. Lucien Lefort, architecte départemental, sur l'emplacement central ancien et d'après la disposition primitive. Cet escalier, perpendiculaire à l'édifice, se développe par vingt-huit marches en granit. Il est porté sur une voûte à laquelle donnent accès deux baies en plein cintre s'ouvrant sur le mur d'échiffre. Les marches, au début de l'escalier, font retour à droite et à gauche.

Les anciennes rampes en fonte, fondues jadis, comme les grilles, par la maison Barcker et Rowclife, ont été heureusement remplacées par des balustrades ajourées, en

pierre, à lobes *flamboyants*, dont les compartiments sont séparés par de légers contreforts. Les appuis de ces rampes viennent se buter contre deux poteaux de départ quadrangulaires, ornés de moulurations et terminés par une petite frise de feuillage. Tout cet ensemble a été exécuté en roche de Saint-Maximin, par M. Blactot, entrepreneur.

*
**

D'autre part, on a placé récemment vers la rue aux Juifs, sous le palier du nouveau *degré* de la Salle des Procureurs, une grille en fer fort simple à deux vantaux destinée à clore de ce côté l'entrée de la cour. Formée de montants de 18 millimètres d'épaisseur, reliés par une ligne courbe, cette grille *défensive* est d'aspect trop maigre et trop sec. On pourrait du moins en renforcer un peu l'apparence par l'adjonction de quelques fleurons et fers de lance.

Comme complément aux travaux de déplacement de l'ancien escalier, on a procédé aussi au rétablissement de la fenêtre centrale, à meneaux de pierre, de la Salle des Procureurs, ainsi qu'à l'ouverture de la porte du rez-de-chaussée percée au-dessous. Les retombées de celles-ci sont ornées d'amusants motifs, représentant des singes gambadant. Tous ces remaniements successifs ont encore tout l'éclat du neuf et jurent quelque peu avec la patine bronzée du vieil édifice, si chaudement harmonisée par le temps.

ARCADE DE LA GROSSE-HORLOGE.

Un autre travail de réfection a été exécuté, en novembre dernier, dans la partie basse de l'arcade de la Grosse-Horloge, par les soins de M. Blactot, entrepreneur, sous la direction de notre Collègue M. Lucien Lefort, architecte des monuments historiques. Il consistait en une reprise des pieds-droits de l'arcade, qui étaient en mauvais état, et dans la construction d'un arc sans relief extérieur à la paroi nord, où il n'en existait pas, tandis que le tracé d'un arc semblable est encore très visible à la partie sud, voisine du beffroi. Ces arcs, aujourd'hui aveuglés, servaient autrefois d'ouverture à la baie des petites *logettes* ou échoppes situées sous l'arcade et louées par la ville à différents boutiquiers depuis la fin du XVII^e siècle jusqu'au 10 janvier 1838, époque où congé fut donné aux locataires et où ces ouvertures furent rebouchées. Le travail sur le côté nord fut exécuté d'une façon très sommaire et très insuffisante : c'est celui-là qui vient d'être refait d'une façon beaucoup plus complète, avec tracé extérieur nettement indiqué de l'arc rétabli.

Cette réfection a inspiré à notre Collègue, M. Georges Dubosc, l'érudit et infatigable commentateur de nos monuments rouennais, un article documenté où il a cherché à élucider certaines particularités architectoniques relatives à l'arcade de la Grosse-Horloge et à l'origine de sa construction ¹. « Quand on examine un peu en détail cette belle arcade, dit-il, on est frappé de l'opposition qui existe entre la nudité absolue des parois latérales de ces murs aux pierres frustes mal appareillées, sans la moindre mouluration, et la somptuosité décorative de la voûte, avec ses hauts reliefs et ses sculptures logées en de savants compartiments. Sur les murs latéraux, sur les pieds-droits, aucune trace d'un décor

1. *Journal de Rouen* du 13 novembre 1904.

quelconque. Point de socle et de soubassement. Des pierres à peine ravalées s'offrent à la vue, tandis que sous l'arcade, dans la partie le plus sombre, la moins visible, s'épanouit très richement toute une œuvre sculpturale, presque en ronde bosse, formant comme un plafond à compartiments sculptés, d'une ornementation fouillée jusque dans les détails les plus cachés de son ensemble pittoresque. »

L'auteur se demande alors à quoi tient ce contraste violent entre la brillante décoration de l'arcade et l'excessive pauvreté des murailles. Il n'y a pas là évidemment qu'un simple effet esthétique, en vertu de cette loi architecturale qui veut qu'on oppose les parties nues aux parties décorées pour faire valoir celles-ci. Il ne s'agit point ici, en effet, d'une sobriété voulue et calculée. Les pieds-droits qu'on vient de réparer ne sont pas seulement nus, ils sont frustes et grossiers, d'une construction très sommaire. Sur la paroi sud existe un arc de décharge à claveaux d'un arrangement presque barbare, puisqu'aucun des voussoirs de clef ne s'agrafe avec une assise horizontale. Au nord, l'arc aujourd'hui refait n'était pas même appareillé; il était simplement découpé dans des joints horizontaux et verticaux. L'expertise a d'ailleurs fait constater que les murs latéraux de l'arcade sont en pierre blanche de Caumont jusque sous le premier bandeau de la voûte, tandis que celle-ci est entièrement construite en pierre de Saint-Leu-d'Esserent.

Notre Collègue estime donc — et nous partageons entièrement son avis — que ces murs latéraux sont antérieurs à la voûte de la Grosse-Horloge. Ils doivent appartenir à l'ancienne *Porte Massacre*, construction massive et nullement décorative, qui commandait de ce côté les fortifications urbaines. En 1527, lors de la reconstitution hâtive de la voûte et de l'édicule qui la surmonte, on s'est servi, comme supports, des murs encore solides de cette vieille construction défensive et militaire, n'exigeant pas de nouveaux travaux de fondation. C'était une utilisation pratique faisant gagner du temps aux constructeurs et permettant de ne pas interrompre la circulation dans la principale rue de la cité. Ainsi, d'ailleurs, avait-on déjà procédé pour la restitution du beffroi rasé en 1382 par ordre de Charles VI, à l'issue de la fameuse *révolte de la Harelle*, et réédifié en 1389 sur les fondations mêmes de l'ancienne tour.

Cette récente reprise des pieds-droits de l'arcade a remis en lumière un détail peu connu de la construction. Par l'inspection des locaux attenants à l'édifice, on a pu constater de nouveau que la poussée de l'arcade, contrebutée au nord par la tour du beffroi, était contrebutée au sud par une énorme voûte ou arc en pierre très solide formant comme une *jambe de force* et encastrée dans l'extrémité de la maison Vaumousse, arc puissant qui descend jusque dans le sous-sol et qui contribue très fortement de ce côté tout l'édicule de la Grosse-Horloge. Suivant M. Dubosc, cet arc est antérieur à la réédification de 1527 et aurait été construit pour soutenir l'ancienne porte Massacre quand celle-ci ne s'appuya plus sur les murs d'enceinte. Cet arc de soutien est cité, en effet, dans l'expertise de 1409 faite par l'architecte Jehan de Bayeux.

TRAVAUX DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Pendant que cette réfection s'opérait à la Grosse-Horloge, on exécutait au Palais archiépiscopal quelques travaux intérieurs qui méritent d'être examinés, car ils ne sont pas sans soulever certaines critiques. Nous ne saurions mieux faire, cette fois encore, que de

nous référer sur ce point au judicieux article que leur a consacré notre érudit Collègue M. Georges Dubosc, et qui en précise bien le malencontreux effet ¹ :

« Il existait à l'intérieur de la grande cour de l'Archevêché, le long du mur en saillie donnant sur la rue de la République, une galerie qui reliait le pavillon dit de *Saint-Romain*, à l'angle de la rue de ce nom, au pavillon *Notre-Dame*, situé au coin de la rue des Bonnetiers. Cette galerie en bois, portée en encorbellement sur des solives fort saillantes engagées dans le mur en pierre, à hauteur d'un premier étage, avait dû être fort originale et pittoresque lors de sa création, vers le *xvi^e* siècle. Avec ses grandes baies ajourées, formées par des poteaux en bois moulurés, avec son plafond aux solivages saillants, où apparaissaient encore des traces de peintures décoratives, avec son petit toit pointu qui la couronnait autrefois, cette galerie, sorte de *loggia*, avait un caractère très spécial. Elle rappelait bien le type de ces galeries de service, dont parle Viollet-le-Duc, prises souvent sur l'épaisseur du mur, en partie en encorbellement, véritables promenoirs suspendus et souvent décorés de peintures, comme la galerie des Courges, au Palais des Tournelles, ou comme celle de l'hôtel Saint-Paul.

» Il est à présumer que cette galerie du Palais archiépiscopal fut construite lors des travaux exécutés sous le cardinal d'Amboise vers 1496, et qui consistèrent en des galeries de marbre portées sur huit colonnes de bois, galeries aujourd'hui disparues, et que, dès 1590, on était obligé d'abattre, car elles menaçaient ruine. La galerie de bois dont il s'agit avait été conservée. Seulement, au *xviii^e* siècle, on l'avait pour ainsi dire fermée et revêtue par un mur en galandage percé de fenêtres, et l'on avait refait un nouveau toit au-dessus du petit toit existant, le tout d'aspect assez banal, bien que des lierres aient paré toute cette façade de leurs feuillages.

» Si quelque travail avait dû être opéré dans cette partie de l'Archevêché, on aurait compris que ce fût la disparition de cette façade du *xviii^e* siècle, cachant la galerie de bois, qui, elle, aurait gagné à être restituée dans son état primitif. C'était, croyons-nous, l'opinion et l'intention de M. Sauvageot, architecte diocésain, lorsqu'il était encore chargé de la direction de ces travaux. Aujourd'hui, tout au contraire, le service d'architecture des bâtiments diocésains, passé en d'autres mains, a fait abattre toute cette galerie en bois du *xvi^e* siècle, démonter les poteaux, enlever les potences supportant la construction en porte-à-faux, détruire le solivage et ses peintures, pour conserver la façade du *xviii^e* siècle. Par contre, à l'intérieur, on a soutenu la construction par d'affreux piliers en *ciment armé* et par un plafond à poutres également en *ciment armé*, faisant ressembler cette galerie, qui ne manquait point de caractère, aux annexes d'une gare de chemin fer..... Somme toute, on a agi comme le propriétaire d'un bijou qui détruirait celui-ci pour garder l'écrin ou la boîte — si laids soient-ils. »

Nous partageons absolument l'avis de notre Collègue, et nous ne pouvons que blâmer hautement cette prétendue appropriation, qui n'est, en réalité, qu'une détérioration. On a pu être guidé, dans ces travaux d'un goût si déplorable, par quelque raison d'économie, bien qu'il n'ait pas dû exister une importante différence entre le devis de restauration de l'ancienne galerie et le devis de l'appropriation actuelle en *ciment armé*. En tout cas,

1. *Journal de Rouen* du 23 décembre 1904.

il eût été préférable de conserver ce bâtiment inutilisé tel qu'il était, en attendant qu'on fût à même d'en exécuter la restauration d'après un projet réellement artistique.

Si le fait accompli ne peut être annulé — ce dont nous voulons douter encore — puisse-t-il au moins servir de leçon pour les autres travaux de remaniement dont il a été également question au sujet de ce palais. Le respect absolu des traditions s'impose en pareil cas.

CADRAN DE LA CATHÉDRALE.

Par suite des grands travaux de restauration du portail de la Cathédrale, actuellement en cours, on a dû déplacer l'été dernier le volumineux cadran horaire qui se détachait, ainsi qu'un vaste bouclier, au milieu du grand gâble central de la façade, cadran qu'on avait restauré il y a quelques années. Placé là dès le début du XVIII^e siècle, car il figure dans toutes les estampes de l'époque relatives à la Cathédrale, notamment dans les gravures de Chateau, il était situé au-dessus de la galerie des *Viri Gallilei*, où l'on venait chanter le jour des Rameaux, et dissimulait les vestiges d'un ancien groupe de la Trinité, abrité sous un dais finement sculpté. Il se trouvait ainsi assez rapproché de l'horloge actuelle de la Métropole, suspendue dans un appentis, sur la galerie qui relie la tour Saint-Romain à l'ensemble du portail. Cette horloge curieuse, munie d'un ancien pendule long de plusieurs mètres, date de 1702 et fut exécutée aux frais du grand trésorier de la Cathédrale, M. Y. de Séricour, aux armes duquel elle est timbrée.

Le cadran, qui paraît remonter à la même époque, avait été doré et raccommodé en 1735 par Guillaume Sabin, ainsi que celui de l'intérieur de l'église, au-dessus des orgues, moyennant 102 livres. En 1785, un des frères Leprince, peut-être celui qui décora si élégamment les pilastres de la porte Guillaume-Lion, refit, moyennant 300 livres, toute la décoration ornementale du cadran, décoré d'un grand soleil rayonnant s'enlevant sur fond bleu de Prusse, avec chiffres romains en noir d'ivoire sur blanc de plomb, le tout encadré d'une bordure dorée et semé de graines de chêne, de laurier et d'olivier. Ce cadran a été conservé dans le petit musée lapidaire installé dans une partie de l'ancien cloître de la Cathédrale. Il n'était nullement à sa place au fronton gothique du grand portail, où il détonnait tout autant, sinon plus, que celui qui existe encore aujourd'hui au milieu du grand gâble ajouré du portail central de Saint-Maclou.

CLOCHES MUNICIPALES.

Si l'ancien cadran de la Cathédrale a été remisé, comme un décor inutile, au magasin des accessoires, c'est en revanche avec regret qu'on a dû mettre aussi à la retraite notre vieille cloche municipale, la *Cloche d'argent*, réduite à l'éternel silence pour cause d'*extinction de voix*. Nous avons conté naguère comment cette vigilante gardienne des traditions communales, tant aimée des Rouennais, avait cessé son service quotidien par suite d'une fêlure, déjà ancienne, allant chaque jour s'agrandissant ¹. Dès la première nouvelle, notre Société se fit, près de l'autorité, l'écho du vœu populaire en demandant sa

1. *Bulletin de 1902*, p. 118.

conservation et la continuité de l'ancien usage du *couvre-feu*, institué par nos anciens ducs, dont elle donnait le signal depuis plus de sept cents ans. Afin de maintenir cette coutume quotidienne, qui remonte à Guillaume-le-Conquérant, différents projets ont été mis en avant : refonte complète de la cloche, ce qui aurait changé son caractère historique et détruit son individualité ; réparation par ressoudage partiel de la fêlure, procédé toujours difficile et périlleux risquant de tout compromettre ; acquisition d'une cloche monumentale appelée à remplacer l'ancienne, qu'on aurait descendue et déposée, à titre de relique, au Musée d'Antiquités.

L'Administration municipale s'est arrêtée à un projet beaucoup plus simple, que l'opinion publique avait d'ailleurs indiqué. Il consistait à laisser la *Cloche d'argent* dans la tour du beffroi, où elle rappelle un souvenir, et à faire faire son service par l'autre cloche municipale, la *Cache-Ribaud*, qui date de la même époque, lui est supérieure en poids, et qui, jusqu'en ces derniers temps, placée dans le campanile, sonnait les heures aux cadrans de la Grosse-Horloge. Il suffisait de descendre celle-ci près de sa compagne, où se trouvait un emplacement libre, et de la remplacer elle-même, dans la lanterne, par une cloche neuve, de moindres dimensions, qui fournirait la sonnerie des heures. C'est précisément ce qu'on a fait.

Vers la mi-octobre on procédait aux opérations en déplaçant momentanément les quatre tinterelles du campanile, qui sonnent les quarts, et qui, fondues par Buret, datent de 1713 ; puis, après avoir démonté avec le plus grand soin la vieille horloge de Jehan de Félain, remontée quelques jours plus tard, on procédait à l'enlèvement des trois planchers intérieurs de la tour, pour opérer la descente de la *Cache-Ribaud*. Celle-ci a pris place, le 14 octobre, à l'endroit occupé par la *Cloche d'argent*, qu'on a dû suspendre un peu plus loin. Quant à la nouvelle cloche, la *Normande*, elle a été hissée d'abord à l'extérieur jusqu'au premier étage dans la chambre du zodiaque, de là transportée dans la tour par un étroit couloir et un escalier en vignot, puis montée dans la lanterne au moyen d'un palan. Cette dernière opération a eu lieu le 15 octobre.

De dimensions modestes, la nouvelle cloche mesure 80 centimètres de diamètre sur 65 de hauteur, et pèse 320 kilos. Sortie de la fonderie Wauthy, de Douai, cette cloche est frappée par un marteau extérieur relié aux fils actionnés par l'horloge ; elle donne le ton du *do dièze* avec une belle sonorité. Sur sa panse se détache en relief l'image de Jeanne d'Arc à cheval tenant son étendard, d'après la statue de Frémiet ; deux médaillons l'accompagnent à droite et à gauche : l'un représente Richard II, duc de Normandie ; l'autre figure un navire toutes voiles dehors. Entre deux listels, avec frises de pampres et de raisins, se lit à l'entour l'inscription suivante :

JE SUIS NOMMÉE « NORMANDE »

J'AI ÉTÉ FONDUE EN 1904

AUGUSTE LEBLOND ÉTANT MAIRE DE ROUEN

CH. DANNER, HORLOGER-MÉCANICIEN A ROUEN

*
* *
*

Encore à ses débuts, la *Normande* n'a aucun souvenir à nous révéler. Il n'en est pas de même de ses deux aînées dont le passé glorieux, écho vibrant de la Cité, mérite au

moins quelques mots de rappel. Ces deux anciennes cloches des premiers temps de la commune de Rouen figurent certainement parmi les plus vieilles de France. Leurs historiens, MM. Richard et De La Quérière, les font remonter au XII^e siècle. Un fait indéniable, c'est qu'elles furent refondues l'une et l'autre vers 1260, par le même fondeur, Jehan Damiens, ainsi que l'indiquent leurs inscriptions, l'une, sous l'administration du maire Nicole Fessart, l'autre, sous celle de Rogier Le Féron. Leurs noms de guerre indiquent leurs fonctions respectives. De son vrai nom, la *Cloche d'argent*, qui doit sans doute ce sobriquet populaire au son argentin de son timbre, s'appelle *Rouvel*, nom qu'on a traduit quelquefois par *la Rouge*, mais qui, suivant Ducange, vient de *revelluo*, *rebellio*, et signifierait que c'était la cloche des séditions, des appels aux armes, celle qui faisait entendre sa voix grondante pendant les événements tragiques. Ainsi fit-elle en 1382, lors de cette fameuse révolte de la *Harelle*, de sanglante mémoire, pendant toute la durée de laquelle elle ne cessa de sonner le tocsin.

Plus pacifique, la *Cache-ribaud* sonnait chaque soir à nuit close pour *chasser hors la ville* et faire rentrer dans leurs repaires les ribauds, mauvais sujets, coupeurs de bourses, et autres, qui eussent troublé le sommeil et la sécurité des habitants. Elle sonnait aussi matin et soir, à heures fixes, pour régler le travail des ouvriers, entr'autres celui des ferronniers et éperonniers, particulièrement bruyant. Nul ne pouvait forger ni battre le fer, *fors de Cache-ribaud du jour jusques à Cache-ribaud du soir, tant seulement*. La *Cache-ribaud* était donc la cloche de l'ordre et du travail, comme la *Rouvel* était celle de l'insurrection et de l'indépendance.

Confisquées par ordre royal à l'issue de la révolte de la *Harelle*, les deux cloches restèrent muettes durant de longues années, le beffroi lui-même ayant été rasé. Elles ne reprirent leur mission qu'après la reconstruction de celui-ci : la *Cache-ribaud* en 1389, la *Rouvel* seulement en 1449, au dénouement de l'invasion anglaise. Depuis lors, les deux doyennes n'ont point failli à leur tâche habituelle, chacune d'elles reprenant son attribution. La première est restée la cloche paisible et besogneuse, chargée de compter méthodiquement les pas du temps. La seconde, en sa qualité de *bancloque* ou *cloche à ban*, fut toujours la cloche municipale par excellence, l'organe officiel de la cité, l'âme parlante du beffroi, convoquant les notables aux assemblées et appelant les bourgeois à la défense lorsque la commune était menacée. Sièges, victoires, élections, visites royales, entrées solennelles, réjouissances populaires ou calamités publiques, elle a tout annoncé, tout signalé, tout fêté ou pleuré au passage, selon le caprice des événements et les fluctuations de l'histoire. Elle a même empiété peu à peu sur le rôle de sa jumelle, lui disputant, depuis un temps immémorial, cette quotidienne sonnerie du *couvre-feu*, si bien entrée dans les mœurs rouennaises, qu'il faut les plus graves calamités pour l'interrompre. Ainsi en fut-il en 1815 et 1870, lors des invasions prussiennes. Aujourd'hui, par un singulier retour des choses, le sort a de nouveau fait volte-face, l'usure et le temps ont ramené l'équilibre, rendant à la cloche dépossédée sa fonction de jadis et, avec elle, toutes les attributions de la *Cloche d'argent*. Il n'y a que son timbre harmonieux, d'une vibration si particulière, qu'elle n'a pas retrouvé.

Rappelons en finissant les particularités qui distinguent les deux cloches. De même forme que la *Cloche d'argent*, la *Cache-ribaud* est un peu plus grande et un peu plus évassée qu'elle; sa hauteur est de 1 mèt. 25, tandis que la *Rouvel* n'a que 1 mèt. 05; elle

pèse 1,900 kilos, et sa rivale seulement 1,600; enfin, elle donne l'*ut naturel*, tandis que la *Cloche d'argent*, vrai Tamberlick de la nue, donnait l'*ut dièze*. Par ordre municipal, la *Rouvel*, devenue aphone, avait cessé sa tâche le 10 mars 1903; la *Cache-ribaud* l'a reprise le 23 octobre 1904, à midi, signalant ainsi l'ouverture traditionnelle de notre vieux *Pardon* rouennais et son 824^e anniversaire.

PLAQUES ET INSCRIPTIONS COMMÉMORATIVES.

Poursuivant la tâche vulgarisatrice qu'elle s'est imposée, la Commission extra-municipale des Inscriptions rouennaises a fait procéder, au début de l'année, à la pose de deux nouvelles plaques commémoratives destinées à rappeler le souvenir de deux faits rétrospectifs intéressant notre histoire locale. La première est un hommage public rendu à l'un des fondateurs de la puissance française en Amérique, à l'un des hommes d'action les plus énergiques de notre pays, à celui de nos concitoyens dont on a pu dire : « Corneille écrivait des poèmes, Cavalier de la Salle en faisait. » C'est le complément obligé de la plaque plus importante et plus documentée placée en 1887 dans une des chapelles de la Cathédrale. La nouvelle plaque, exécutée par la maison Edmond Bonet, est ornée d'une inscription gravée en lettres d'or sur marbre noir et ainsi conçue :

SUR LA PAROISSE SAINT-HERBLAND
EST NÉ, EN NOVEMBRE 1643,
ROBERT CAVELIER DE LA SALLE,
QUI DÉCOUVRIT L'OHIO, L'ILLINOIS, LE MISSISSIPI
ET PRIT POSSESSION DE LA LOUISIANE
AU NOM DE LA FRANCE EN 1682.
IL FUT ASSASSINÉ AU TEXAS PAR L'UN DE
SES COMPAGNONS EN 1687.

Le choix de l'emplacement de cette plaque a donné lieu à quelques difficultés. On ignore la demeure exacte où naquit Cavalier de la Salle, dont le père était marchand drapier, mais on sait qu'il fut baptisé sur l'ancienne paroisse Saint-Herbland dont la circonscription paroissiale était fort restreinte, étant bornée par la rue de la Grosse-Horloge, la rue des Carmes, une partie de la rue aux Juifs et la rue du Bec. Tout d'abord on avait songé à placer l'inscription à l'entrée du passage Saint-Herbland, lequel rappelle à la fois le nom et la situation de l'ancienne église; mais le propriétaire, peu flatté de cette marque d'honneur, qu'il considérait bien à tort comme une sujétion, n'en permit point l'apposition sur son immeuble. D'autres refus aussi peu motivés et d'un esprit aussi étroit ayant été essayés, on se rabattit alors sur une maison située à l'extrémité de l'ancienne circonscription paroissiale, la maison Rouëdhart, formant l'angle de la rue du Bec et de la rue de la Grosse-Horloge. La plaque, bien en vue, est placée à l'entrée de la première de ces rues.

Et voilà comment dans une ville artistique et éclairée comme la nôtre, la ville des grandes dates et des grands souvenirs, on n'a pu trouver qu'à grand'peine un coin de muraille pour y glorifier un concitoyen qui a donné un monde à la France !

*
* *

Consacrée au souvenir de Jeanne d'Arc, la seconde plaque commémorative est destinée à compléter la série des inscriptions rouennaises qui marquent les principaux épisodes du séjour de l'héroïne à Rouen et les différentes étapes de son martyre, — un vrai chemin de croix. Après avoir indiqué successivement par des plaques similaires sa captivité au Vieux-Château, sa mise en présence des instruments de torture dans la tour du donjon, son abjuration au cimetière Saint-Ouen et son supplice au Vieux-Marché, il convenait de remémorer l'endroit où se plaida son inique procès et la date qui en marqua l'achèvement. Celui-ci ayant eu lieu dans une chapelle de l'ancienne résidence archiépiscopale, il fut décidé que la nouvelle plaque serait apposée en la vieille rue Saint-Romain, contre le mur de l'Archevêché, non loin du bâtiment de la Maîtrise, à la hauteur du pignon à fenestragés aveuglés qui passe, à tort ou à raison, pour un vestige de cette chapelle. Une partie du blocage qui bouche les deux portes anciennes percées dans le soubassement du pignon a été remplacée par une dalle en pierre avec mouluration gothique. C'est sur la partie circulaire de cette porte qu'a été placée la plaque commémorative due, comme la précédente, à la maison Edmond Bonet, gravée aussi en lettres d'or sur marbre noir et timbrée d'un cartouche en bronze aux armes de la Ville. En voici la teneur :

ICI
DANS LA CHAPELLE DES ORDRES DE L'ARCHEVÊCHÉ,
LE MARDI 29 MAI 1431,
FUT TENUE LA DERNIÈRE SÉANCE DU PROCÈS
DE
JEANNE D'ARC.
LE LENDEMAIN JEANNE FUT BRULÉE VIVE AU VIEUX MARCHÉ.
PLACÉ PAR LES SOINS DE LA MUNICIPALITÉ EN 1903 ¹.

On a reproché à cette inscription de n'être pas tout à fait conforme à la vérité historique. On a remarqué d'abord qu'en 1431 le siège primatial était vacant et que l'archevêché d'alors, simple *manoir* dont on n'a aucun plan, ne correspondait pas à la distribution du palais actuel. On a objecté, en outre, que cette résidence renfermait *au moins* deux chapelles, l'une de l'*Officialité*, l'autre dite *des Ordres*, dont les emplacements respectifs sont inconnus, et qu'on ne peut préciser, malgré la présomption courante, dans laquelle des deux le procès se déroula. Enfin, par un raisonnement un peu spécieux peut-être, on a insinué que la séance du 29 mai ne peut être considérée virtuellement comme la dernière du procès, puisque la sentence de condamnation ne fut rendue et soumise à l'illustre inculpée que le 30 au matin, au lieu et le jour même du supplice ². Sans discuter ces divers arguments, nous ne pouvons qu'en renvoyer la conclusion à l'examen de la Commission spéciale.

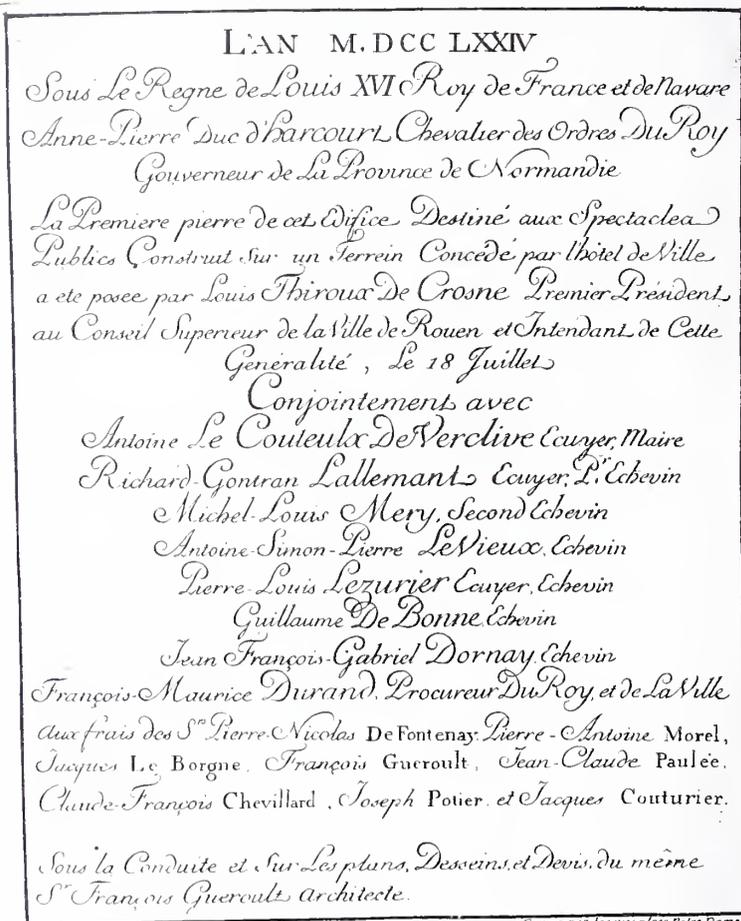
1. Malgré cette indication, cette plaque ne put être posée que dans les derniers jours d'avril 1904.

2. Consulter à ce sujet le *Bulletin religieux du diocèse de Rouen* du 7 mai 1904 (note de Mgr Julien Loth) et des 25 mars, 8 et 15 avril 1905 (articles documentés de M. l'Abbé L. Jouen, réunis depuis en brochure).

Une autre remarque a été également faite à propos de cette inscription. Puisque l'on a évoqué, dit-on, le souvenir de la dernière séance du procès plaidé à l'Archevêché, n'est-il pas juste de rappeler en regard la sentence solennelle de réhabilitation qui fut promulguée aussi dans une des salles du Palais archiépiscopal, le 7 juillet 1456, sous l'épiscopat du cardinal Guillaume d'Estouteville, le zélé promoteur de cet acte de réparation. Ce rapprochement s'impose, en effet, et nous croyons savoir que la Commission des Inscriptions rouennaises y a déjà songé, destinant le marbre de sa prochaine plaque à la commémoration de ce fait historique. L'emplacement serait tout trouvé : il suffirait d'apposer la nouvelle dalle parallèlement à la première, dans la baie aveuglée contiguë à celle qu'on vient d'utiliser. Mieux vaudrait peut-être fondre les deux inscriptions en une seule.

A PROPOS D'UNE TROUVAILLE.

Après les inscriptions contemporaines, voici le tour d'une vieille plaque rétrospective, depuis longtemps oubliée, qu'on supposait détruite, et qu'une heureuse trouvaille



Gravé par Jacques, place Notre Dame

vient tout récemment de remettre à jour. Celle-ci concerne l'origine de notre ancien Théâtre-des-Arts, le premier en date, celui de l'architecte François Gueroult, si désastreusement ruiné et réduit en cendres dans le sinistre embrasement dont tout contemporain a gardé souvenance.

Grâce à de récentes recherches opérées dans un inventaire d'objets divers venant de famille, un de nos honorables collègues et concitoyens, M. Henri Gadeau de Kerville, a retrouvé, il y a quelque temps, la plaque commémorative de la fondation de notre première scène lyrique, plaque acquise par son père dans un lot de matériaux provenant de la

démolition des ruines du vieux théâtre, et qu'il a gracieusement offerte à la Bibliothèque de la Ville (janvier 1905).

On en voit ci-dessus le fac-similé réduit au quart environ de l'original.

Cette plaque, d'une parfaite conservation, bien qu'elle ait subi une légère détérioration au milieu des débris noircis où elle se trouvait dissimulée, détérioration ayant nécessité une menue retouche, est en argent poli. Epaisse de 1 millimètre, elle mesure 246 millimètres de longueur sur 202 millimètres de largeur et pèse 364 grammes. L'analyse chimique en a été soigneusement faite par M. Delehaye, le savant chimiste du Laboratoire régional du Ministère des Finances, à Rouen. L'inscription, en lettres bâtarde, est d'une fort belle gravure et d'une parfaite netteté.

Peut-être n'est-il pas sans intérêt de compléter ces indications par quelques notes rétrospectives. Un chroniqueur anonyme du temps — on disait alors un *gazetier* — nous donne, à ce propos, en un journal manuscrit, quelques détails assez piquants. En son style gourmé et académique, sentant la dentelle et le jabot, il nous apprend que la pose de cette première pierre, *longtemps soubaitée et attendue*, « se fit au son des instruments, par un brillant soleil, et avec toute la pompe que l'on peut désirer (*sic*)... Sous cette pierre, ajoute-t-il, on plaça une boîte en plomb, dûment scellée, contenant une plaque d'argent poli sur laquelle est gravée en détail une inscription relative à l'objet. M^{me} de Crosne, M^{me} et M^{lle} Le Couteulx et autres dames de distinction, maniant à tour de rôle la truelle, ont mis la main à l'ouvrage. MM. les entrepreneurs, conduits par le sieur Gueroult, architecte, leur ont offert des tabliers, des gants et des bouquets. »

Les bouquets étaient une galanterie de Messieurs du bâtiment à l'adresse du « beau sexe ». Quant aux tabliers et aux gants, ils avaient pour but de préserver des souillures du mortier les frais atours et les blanches mains de ces dames, toutes vêtues de claires toilettes d'été. Et notre épique narrateur d'ajouter « que celles-ci s'acquittèrent de leur tâche avec autant de savoir-faire et de dextérité que de vieux manœuvres *blanchis* dans le métier. » On n'est pas plus Régence !

On put donc dire, selon une expression à la mode du jour, fort démodée depuis, que la nouvelle scène avait été *édifiée par la main des Grâces*. Un poète du cru, un bel-esprit à perruque et à rabat, comme il en pleuvait alors, ne manqua pas d'exploiter cette comparaison, aussi neuve qu'originale, et de l'enchâsser comme une perle dans le sizain suivant, improvisé pour la circonstance :

Triomphe, Dieu du goût, des arts et des talents !
On élève à la gloire un monument durable
Et les Grâces en ont posé les fondements.
Puisses-tu les fixer : et qu'un lien aimable
Unisse pour jamais, comme ils font en ce jour,
Les Muses, les Vertus, les Grâces et l'Amour.

Ce pathos fut trouvé fort joli et du *meilleur goût* !

Hélas ! le *monument durable* ne devait pas dépasser sa centième année. Le 25 avril 1876, quelques minutes avant *la treizième* d'Hamlet, il s'effondrait et disparaissait dans le terrible incendie que l'on sait, ensevelissant sous ses décombres, avec sept infortunées victimes, tout un passé de gloire, de succès et d'éclat. Dernier vestige de l'édifice, sa façade semi-circulaire, de style classique, ornée du médaillon de Corneille et des figures allégoriques de Melpomène et de Thalie, fut démontée pièce à pièce et transportée en cet état dans une des cours de l'enclave Sainte-Marie, en attendant d'être réédifiée, à titre d'écran et

de souvenir, derrière la fontaine monumentale de Falguière, toujours privée du repoussoir qui devait la mettre en valeur. Abandonnés en un coin perdu, ces fragments épars, envahis par la lèpre des vieilles pierres, moisirent là durant quelque temps ; puis, un beau matin, un entrepreneur inconscient, les prenant pour un tas de moellons hors d'usage, s'avisait de les utiliser, en guise de matériaux, dans la construction de nous ne savons plus quelle moderne bâtisse, caserne ou maison de rapport. *Sic transit gloria mundi !*

Plus heureuse, la plaque commémorative retrouvée et transmise par les soins désintéressés de M. Henri Gadeau de Kerville perpétuera du moins d'une façon durable et tangible la mémoire de son érection. Elle sera bien à sa place dans notre galerie d'estampes locales, le futur Carnavalet rouennais, où elle figurera dignement en regard d'autres reliques contemporaines, menus jalons de notre histoire de clocher, qui, pour n'intéresser guère qu'un petit groupe d'amateurs, n'en constituent pas moins une curieuse sélection de souvenirs du terroir.

Un dernier détail pour finir. Rappelons que cette plaque historique, comme la pierre qui la recouvrait, comme le gros-œuvre dont elle faisait partie, reposait sur l'emplacement d'une ancienne *triballe* ou hôtellerie voisine de la Petite-Boucherie et connue sous le nom du *Croissant*. Combien, parmi les vieux habitués de la salle des Arts, ne se doutent guère que le lieu où ont retenti, durant tant d'années, tant de ravissantes mélodies, tant d'airs charmants ou triomphants, tant de perles de grâce, d'originalité ou de sentiment, a répercuté jadis les hoquets avinés des rouliers, les jurons des postillons et les couplets graveleux des filles d'auberge ?

FOUILLES ET DÉCOUVERTES.

Tous les ans, nous ouvrons ce chapitre par quelques nouveaux détails sur l'intéressante campagne de fouilles archéologiques entreprises dans la forêt de Rouvray par notre distingué Collègue, M. Léon de Vesly. Les détails précédemment donnés nous dispensent de revenir aujourd'hui sur l'itinéraire circonstancié de ses explorations. Qu'il nous suffise de mentionner, parmi ses travaux de l'année courante, la découverte d'un petit caveau funéraire faite par le savant archéologue aux environs des Essarts, près Elbeuf, en un lieu particulièrement favorable à ses recherches, la *Mare-du-Puits*, où il a successivement retrouvé la grande villa et l'important hypocauste dont nous avons parlé l'an dernier. Ce petit caveau est très intéressant pour les antiquaires, car il est identique aux *cellæ* ou constructions cellulaires qui bordent la *Via Appia* à Rome.

Tracé sur un plan à peu près carré, ce caveau est bordé d'un mur de 1 mètr. 80 sur le plus grand côté, et de 1 mètr. 40 sur le plus petit. On y accède par un petit degré intérieur de cinq marches ; sur le côté se trouve l'ouverture d'un soupirail. En face de l'entrée s'arrondissait l'*acrosolia*, ou niche cintrée destinée à l'urne cinéraire. Cette *acrosolia*, en forme de demi-ellipse, au lieu du plein cintre traditionnel, est construite, pour son arcade, avec des tuiles. L'appareil du mur latéral, qui suit la pente des marches du degré, est formé de moellons smillés que les archéologues appellent *briques de savon*.

Dans ce caveau, M. Léon de Vesly a recueilli des épingles en os, une clé, une spatule en fer, de nombreux débris d'ossements d'animaux et de vases de terre rouge ou plombaginée. Il y a été également trouvé plusieurs médailles portant au revers le mot

Consecratio. Deux hypothèses peuvent être proposées au sujet de cet édicule : ou bien il a été violé, puis comblé avec des remblais provenant des vestiges antiques ; ou bien il a dû recevoir les ossements des animaux sacrifiés dans le temple ou *fanum* voisin. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle découverte, ajoutée à celles précédemment indiquées, atteste une fois de plus l'importance du *suburbium* ou faubourg de Rouen avant les invasions du v^e siècle, en même temps qu'elle encourage l'infatigable explorateur à poursuivre le cours de ses savantes et patientes investigations.

*
* *

A part cette découverte *extra-muros*, rien de saillant à signaler dans cet ordre de faits. A peine quelques menus détails, ça et là, au cours du dernier automne. En opérant des travaux de voirie dans la rue du Petit-Porche, on a mis à jour quelques massifs de maçonnerie ancienne ayant appartenu à l'enceinte de l'antique abbaye de Saint-Ouen, qui s'étendait, comme l'on sait, sur une partie de la place actuelle de l'Hôtel-de-Ville, partie circonscrite alors de ce côté par l'ancienne rue des *Murs-Saint-Ouen*. Dans le passage Saint-Amand, des travaux entrepris aux murs donnant sur la cour intérieure ont également fait entrevoir des pilastres en bois, dans le style de la Renaissance, provenant évidemment de l'ancien monastère de religieuses bénédictines établi jadis en cet endroit. Enfin, rue Saint-Romain, on a procédé à la réfection de la toiture du bâtiment en pierre qui avoisine la Bibliothèque capitulaire et l'avant-portail des Libraires. Sur le faitage de ce bâtiment, qui n'était autre que « le four du Chapitre », on peut voir encore, à une lucarne, une très jolie poulie en fer datant du moyen-âge, et sur laquelle ce travail a ramené l'attention.

UNE RESTITUTION ARCHÉOLOGIQUE.

A côté des fouilles et découvertes révélées par le hasard ou l'instinct des investigateurs, il convient de noter les efforts tentés par de patients chercheurs pour nous restituer, aussi fidèlement qu'ils le peuvent, la physionomie disparue de nos vieilles habitations d'antan. Un spécialiste bien connu, qui nous a déjà donné quelques restaurations de ce genre, entre autres la façade de l'ancien logis des abbesses de Saint-Amand, M. P. d'Arras, a entrepris cette année une intéressante étude sur une des plus curieuses maisons en bois du xvi^e siècle qui aient orné jadis les rues si pittoresques de l'ancien Rouen. Il s'agit de l'ancien logis situé autrefois aux nos 115-117 de la rue de la Grosse-Horloge, et dont le souvenir nous a été conservé par une jolie lithographie de Bonington, un dessin de Langlois, dans les *Maisons historiques* de De La Quérière, un autre dans les *Monuments français* de Willemin, sans oublier une étude de Viollet-le-Duc.

Cette maison célèbre, décorée de bas-reliefs en terre cuite, était voisine de la maison en bois réédifiée dans le square Saint-André. Elle se trouvait à peu près sur l'emplacement de l'épicerie Rilhac, presque à l'encoignure de la rue des Belles-Femmes. Toutes deux durent disparaître en 1862, lors du percement de la rue de l'Impératrice, aujourd'hui rue Jeanne-d'Arc. Comme on avait décidé de réédifier ces immeubles typiques, on eut soin alors de transporter tous les bois, pilastres, frises, allèges de fenêtres, petits bas-reliefs

en terre cuite, au corps-de-garde de la place Saint-Sever, en attendant la reconstruction. On prétend qu'en 1870 une grande partie de ces boiseries fut jetée au feu par les Prussiens, en guise de combustible. Il est moins facile d'expliquer la disparition des petits bas-reliefs en terre cuite. Toujours est-il que quelques pilastres, quelques motifs d'arabesques furent retrouvés et transportés au Musée d'Antiquités, en 1886.

C'est en s'aidant de ces vestiges assez disparates, du dessin d'Hyacinthe Langlois assez peu exact, que M. P. d'Arras a pu nous restituer d'une façon très sérieuse cette ravissante façade, maison à deux étages, complètement en bois, sculptée comme un bahut, que Viollet-le-Duc comparait aux chefs-d'œuvre des anciens *buchi*ers. La décoration en est, en effet, fort originale, avec ses pilastres ornés de candélabres et de chapiteaux portant des figurines joliment campées, avec sa série de petits bas-reliefs en terre cuite, dans une disposition en losange, avec sa large frise, d'une richesse et d'une variété extraordinaires, où s'épanouit l'art de la Renaissance à son début, en 1523, d'après une date retrouvée à l'intérieur de ce somptueux logis. Sur le dessin de Bonington, cet ancien logis se termine par quelques lucarnes très simples. M. P. d'Arras a pensé que, primitivement, la façade était couronnée plus richement. Dans sa restitution de cette maison de la rue de la Grosse-Horloge, Viollet-le-Duc l'avait terminée par un pignon, qu'il avait tout simplement emprunté à la maison actuellement dans le square Saint-André. M. P. d'Arras a cru qu'étant donnée la largeur de cet ancien logis — six mètres environ — il devait porter un toit en hache, sur lequel s'ouvraient trois lucarnes historiées qu'il a composées d'après des éléments décoratifs empruntés à la fameuse cheminée en bois du XVI^e siècle de l'ancienne rue des Maillots, n^o 16, qui date de la même époque. Une crête et des épis en plomberie terminent ce comble, dans cette intéressante étude où M. P. d'Arras a fait montre de recherches sérieuses et approfondies sur la construction et la décoration de nos anciens logis rouennais.

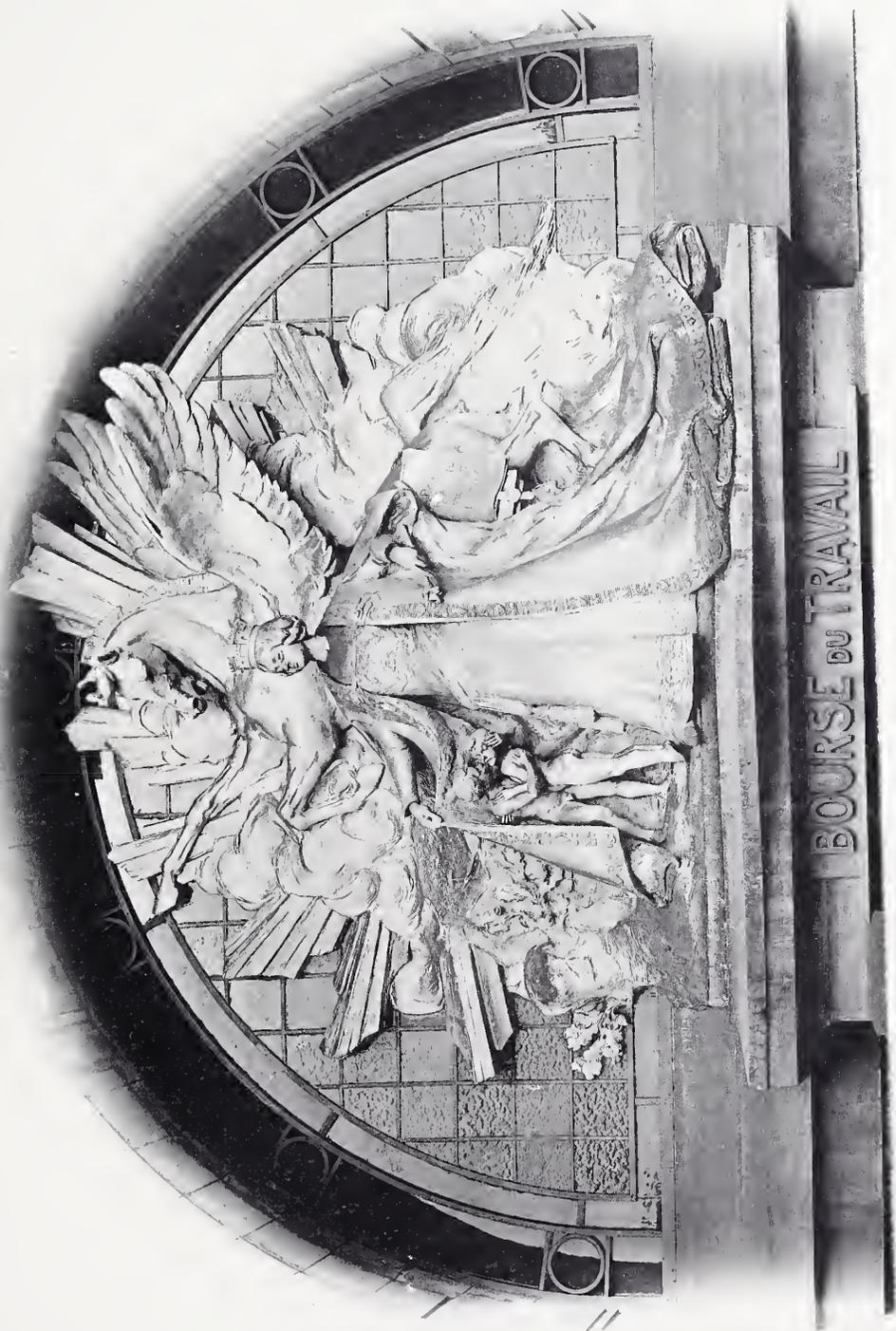
GRUPE ET FRESQUES DÉCORATIFS.

Dans une chronique *omnibus* comme celle-ci, embrassant des faits de tout ordre et chevauchant le plus souvent d'une année sur l'autre, en raison de la continuité de certains événements, il est quelquefois nécessaire de faire un retour en arrière et de revenir sur certains détails déjà donnés. C'est précisément ce qui nous arrive au sujet de la décoration extérieure de la nouvelle Bourse du Travail, déjà analysée par nous l'an dernier, mais sur les détails de laquelle il convient de revenir. Sans insister sur le monument proprement dit, suffisamment apprécié et jugé lors de son inauguration, nous nous bornerons à décrire de nouveau le groupe d'Alphonse Guilloux qu'il nous est enfin donné de reproduire ici. Nous comptons pouvoir y joindre la reproduction des jolies fresques de Paul Baudouin; malheureusement, le caractère spécial de ce genre de décoration n'a pas permis à l'objectif d'en rendre la tonalité et l'aspect. A défaut, nous conserverons du moins la description, déjà imprimée, qui devait leur servir de commentaire.

On sait que, dans sa masse principale, la façade de la nouvelle Bourse est occupée par une énorme baie en plein cintre, formant un vaste balcon, et close, en arrière-corps, par une verrière semi-circulaire. C'est au-dessus de cette véranda, sur la verrière même,

« LA VILLE DE ROUEN PROTÈGEANT SES ENFANTS »

Haut relief d'Alphonse Guillaoux.



que se découpe le groupe symbolique du sculpteur Alphonse Guilloux, groupe traité en haut relief et représentant *la Ville de Rouen abritant et protégeant l'union de ses enfants*. Allégorisée sous la forme d'une jeune femme à l'allure moderne, portant, sur ses lourds cheveux en torsade, la couronne murale, la Ville se dresse dans une ample simarre dont les larges plis débordent à ses pieds. Appuyée sur une stèle où repose un livre aux feuillets ouverts, laissant lire ces mots : *Paix, Travail, Solidarité, Justice*, elle étend, dans un geste de noble protection, un pan de son manteau sous lequel s'abrite un groupe d'enfants nus s'embrassant et s'étreignant dans une pose charmante de vérité. De sa main gauche, cette figure allégorique tient le sceptre municipal, terminé par l'agneau héraldique qui caractérise les armes de la Cité. En arrière de ce groupe principal, dans une gloire de rayons traversant les nuées, passe, cabré et hennissant, un Pégase aux ailes déployées, symbolisant les Arts et la Lumière.

L'ensemble de ce groupe important, repris et modifié plusieurs fois par Alphonse Guilloux avec une conscience tout artistique, a une belle allure décorative, quoique un peu théâtrale peut-être. L'ordonnance, très cherchée, ne manque ni de noblesse ni de mouvement, et l'on y retrouve toutes les qualités de l'excellent sculpteur. Seule sa blancheur trop vive forme un violent contraste avec la tonalité grisâtre du monument, qu'on a cherché à harmoniser avec l'aspect vieilli des constructions environnantes. L'artiste, croyons-nous, serait heureusement inspiré en voilant sous une patine analogue l'éclat trop cru, trop vibrant de ce groupe de plâtre, facilement altérable, en attendant l'époque souhaitée, mais peut-être lointaine, où il pourra être traduit en bronze. Cadre et relief auraient fort à y gagner.

*
* *

La décoration extérieure de la nouvelle Bourse est heureusement complétée par les peintures à fresque de Paul Baudouin. Par leur disposition en hauteur sur deux grands panneaux étroits, occupant les pilastres d'angle de la façade, ces fresques étaient d'une exécution difficile. Le maître a su s'en tirer avec beaucoup d'habileté en équilibrant harmonieusement ces groupes et les ordonnant en un paysage échelonné, dont l'horizon élevé se prête à leur gradation. Deux groupes symboliques bien distincts — le groupe mâle et le groupe féminin — s'y font ainsi vis-à-vis.

D'un côté — celui de la matière — le décorateur a allégorisé surtout les *Arts de la Force*. Dans une forêt où un groupe de chênes, aux troncs puissants, dressent leurs frondaisons rousses sur un ciel d'un bleu profond, des bûcherons, torses nus, abattent des arbres et manient la cognée. Des forgerons, demi-vêtus également, en des mouvements vigoureux, martèlent le fer sur l'enclume d'où jaillissent des étincelles, tandis qu'au premier plan, vu de dos, un vieillard tire à lui une barque échouée en une flaque d'eau.

De l'autre côté — celui de l'esprit — Paul Baudouin a symbolisé d'une façon charmante les *Arts de l'Intelligence*. Dans un paysage élyséen, où la mer bleue se montre entre les feuillages roussis par l'automne, des groupes de femmes passent. En voici une, qui, drapée de vert, met en marche une dynamo, représentation allégorique de la *Science*. D'autres sont penchées sur un globe terrestre; elles symbolisent la *Géographie*. Celle-ci, debout, élève d'un geste lent une cornue et tient une éprouvette où brille un liquide

mystérieux ; c'est la *Chimie*, qui se silhouette en avant d'une touffe de lauriers. D'autres, enfin, symbolisent la *Peinture*, l'*Architecture*, la *Musique*, qui forment un groupe sympathique, et auquel s'associe l'*Art de la Mode*, qui pare une jeune fille d'une rose placée dans ses cheveux blonds.

Pour relier ces deux larges panneaux, Paul Baudouin a eu l'idée très hardie et tout à fait neuve de continuer sur l'attique la décoration peinte, en prolongeant et reliant les frondaisons des arbres, que traversent des vols de colombes rappelant les tonalités claires de certaines draperies de la composition. Tout cet ensemble décoratif, d'une coloration sobre et forte, exigée par le procédé spécial de la fresque, se tient dans les notes rousses et bleues heureusement harmonisées, et fait honneur au maître qui l'a signé. Ajoutons toutefois que l'effet doit en être vu de près ; à distance, les effets semblent se noyer dans la lumière ambiante, et ces longs panneaux roussâtres, aux tons brûlés et sablonneux, ressemblent alors, non sans agrément d'ailleurs, à de vastes coulées de lave ou à des plaques de marbre sanguin sillonné de veines mordorées.

A défaut du chaud soleil du Midi, qui seul saurait les mettre en valeur, souhaitons du moins à ces belles fresques à l'italienne, peintes sur un enduit particulier d'une solidité éprouvée, condition indispensable dans notre pluvieux climat, la longue durée et la parfaite conservation de celles de l'Antiquité. ¹

UNE CONSTRUCTION ARTISTIQUE.

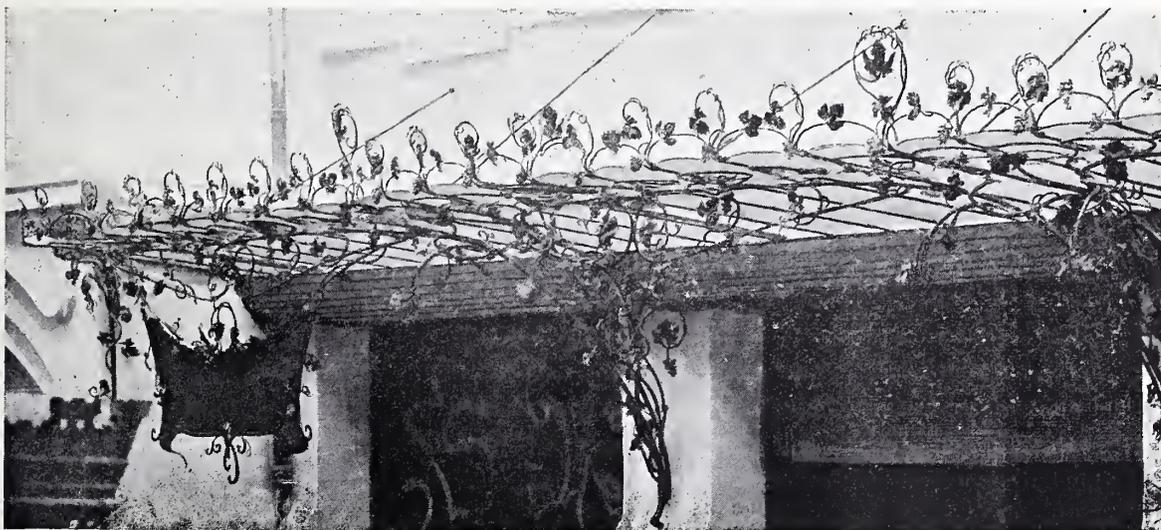
En regard des travaux d'ordre général, il est toujours intéressant de constater les tentatives artistiques faites dans notre ville pour donner aux constructions nouvelles un caractère vraiment original. C'est le décor moderne se substituant peu à peu au décor gothique, ruiné et disloqué de toutes parts, et cherchant à égayer d'une note particulière, d'un aspect neuf et imprévu, la banale physionomie de nos rues bourgeoises. A ce titre, nous devons signaler ici la récente édification de la nouvelle *Brasserie de l'Opéra*, rue des Charrettes, sur l'emplacement de l'ancien café Thillard. On sait que sa conception générale est due à M. Dagnet, architecte, sur les plans duquel a été élevée cette construction, un des premiers immeubles importants qui aient été décorés d'après les tendances rénovatrices de ce *modern-styl*, quelque peu inspiré du Louis XV, qu'on est convenu d'appeler l'*Art nouveau*.

Composée de deux étages en pierre, avec avant-corps, se reliant à une petite rotonde d'angle, la façade du nouvel immeuble témoigne d'une véritable unité de conception. Sans tomber dans des exagérations trop fantaisistes, écueil habituel du genre, elle présente des parties très heureuses, comme l'agencement des balcons, des détails intéressants et originaux dans les moulurations et les motifs décoratifs, empruntés aux fruits du pommier et à la vigne, bien en situation en pareil endroit. Le seul reproche qu'on puisse faire à cette façade, c'est de paraître un peu écrasée, non par sa structure, mais par la hauteur des immeubles qui l'avoisinent. Peut-être conviendrait-il d'en surélever les combles.

1. Depuis lors, M. Baudouin a exécuté pour l'église Sainte-Anne, à Bolbec, toute une série de nouvelles fresques d'une composition très variée — vraies peintures à la fresca, dans le goût italien — destinées à la complète décoration de tout l'intérieur de l'édifice, nef, chœur et transept. C'est, sans contredit, le plus important travail de ce genre qui ait été réalisé de nos jours.

L'effet de cette façade est heureusement complété par l'adjonction d'une élégante marquise en fer forgé, dessinée par M. Dagnet, due à la collaboration artistique des frères Tois. D'une composition gracieuse et légère, cette marquise s'agrafe délicatement au-dessus des grandes baies de l'entrée, y étendant comme une frondaison naturelle son léger lacis de pieds de vignes enchevêtrés, semés de pampres, de grappes, de feuillages d'une merveilleuse souplesse d'exécution. Celle-ci, toutefois, est un peu frêle et affinée dans l'ensemble, silhouette et détails, qu'un faire plus gras eût mieux mis en valeur.

A l'intérieur se déroule tout un ensemble décoratif très brillant, dû également à M. Dagnet pour le plan général, mais exécuté, du moins en majeure partie, sous la



direction d'un autre architecte, notre concitoyen, M. Robert Lefebvre. La grande salle, à laquelle on accède par une porte centrale à tambour pivotant et par la rotonde d'angle, est d'une grande hauteur et de vastes proportions : 30 mètres de longueur sur 12 de large; elle est divisée en deux par une ordonnance de colonnettes aux chapiteaux ornés de fleurs lumineuses. Cette division forme salle et avant-salle, la première avec grand plafond vitré et lumineux orné de rosaces. En avant, formant encadrement, se dessinent, dans des caissons, plusieurs plafonds peints, dont le principal est décoré d'une composition due à un jeune artiste bien connu dans notre ville, M. Wielhorski, ancien élève de l'École nationale des Beaux-Arts. Elle symbolise *la Vie joyeuse* en une ronde de jeunes femmes modernes, enlaçant dans leur folle envolée un vieux satyre et une bacchante à demi-cachés dans les ramures d'un pommier en fleurs. C'est d'un modernisme transparent ingénieusement allégorisé.

Outre cette composition aérienne, six grands panneaux, signés également par M. Wielhorski, animent et accidentent les parois de la salle. Les deux plus saillants ont pour thèmes deux scènes très gaies et alertement enlevées : l'un, la *Promenade à la Bouille*, montrant une jeune femme reposant à l'ombre de son ombrelle, près d'un jeune homme qui regarde couler l'eau; l'autre, un *Déjeuner sur l'herbe*, avec son groupe d'excursionnistes en fête, s'encadrant dans le décor des roches blanches de Saint-Adrien, dont on aperçoit au loin la petite chapelle. Les autres panneaux sont remplis par des paysages variés

empruntés, eux aussi, aux horizons du *cru* : c'est, tour à tour, un *Coin de campagne normande*, vieilles chaumières moussues, aux poutrelles apparentes, que dominent les hautes tours de Jumièges; — la vue des *Bords de la Seine à Croisset*, avec l'alignée de ses maisons et le bouquet vert de ses îles; — la *Vue de Rouen*, prise du Pont transbordeur, avec l'enfilade des ponts et des quais dominés par la flèche; — enfin, la *Cueillette des pommes en Normandie*, coin de verger de tonalité rousse très soutenue.

Toute cette œuvre décorative, d'allure élégante et distinguée, dans sa modernité, s'harmonise heureusement par ses colorations claires avec le ton *vieil ivoire* rehaussé d'or de la décoration générale, qui rappelle bien, en la rajeunissant, celle des anciens *cafés français*. Inspirée, elle aussi, du Louis XV modernisé, celle-ci se compose d'un habile agencement de motifs décoratifs, cartouches, frises, écoinçons, balcon intérieur, ouverts avec goût, empruntant leur ornementation au règne végétal : la rose, le soleil, la vigne et le pavot. Son exécution a été confiée à la maison Bonet-Paon qui, dans ces travaux difficiles, a fait preuve d'initiative et d'ingéniosité. Il convient d'ajouter à celle-ci les noms des principaux collaborateurs de l'œuvre : MM. Beau, Devisme, Parmentier, Touté, Gruez, Canat, Boulanger, sans oublier l'entrepreneur général, M. Alfred Chouard.

Ajoutons qu'un dernier facteur, la lumière électrique, ajoute sa note à l'ensemble, faisant miroiter sous ses feux les dorures et les décorations. Distribuée par des appliques au pourtour des murs, elle scintille aussi dans le feuillage des chapiteaux et s'épanouit surtout autour des colonnettes en de grandes gerbes fleuries, de cuivre rouge et jaune, contournées de façon originale. Ainsi éclairée, pleine d'animation et de mouvement, cette vaste salle de café a toute la gaieté lumineuse d'une salle de fêtes. Voilà qui nous change quelque peu du vieux cadre classique des brasseries d'antan, avec leur mobilier pseudo-gothique et leurs lambris enfumés en simili vieux-chêne, rustiquement ajourés par de gros vitrages à cabochons.

VISITE AUX MONUMENTS ROUENNAIS.

Malgré l'élasticité de cette chronique, il nous paraît hors de propos d'y insérer le récit des jouissances et divertissements variés qui, sous le titre de *Fêtes Normandes*, ont égayé et distrait une semaine durant, du 7 au 13 juin, les populations de Rouen et des environs. Ce serait sortir de notre cadre, spécialement réservé aux événements artistiques. Nous n'en voulons retenir que le seul épisode qui puisse nous intéresser : la visite de la ville et de ses monuments faite, le mardi 7 juin, sous la direction du Comité organisateur, par les invités de marque qui avaient répondu à son appel. Appartenant pour la plupart à la section anglaise du *Souvenir Normand*, dont le secrétaire général, M. Ed. Clarke, un véritable ami de la France, figurait parmi eux, ces invités avaient à leur tête *Sa Dignité* M. Tree, Maire d'Hastings, la vieille cité britannique illustrée par le souvenir glorieux de la conquête. Celui-ci, en costume officiel, coiffé du bicorne à barrette d'or, du vaste manteau rouge flottant, avec la chaîne d'or armoriée, ondoyant sur un épais collet de fourrure, était précédé de deux *massiers*, aussi en uniforme -- tricorne et manteau bleu galonnés d'argent — portant d'un geste solennel et noble une masse d'argent richement ciselée, surmontée de la couronne royale d'Angleterre.

Après les présentations d'usage à l'Hôtel-de-Ville, les invités, escortés d'une nombreuse délégation rouennaise, se sont mis en devoir de visiter en détail les curiosités artistiques

et monumentales de la vieille capitale normande, guidés et pilotés par l'un de nos Vice-Présidents, le distingué Docteur Coutan, si au fait de notre archéologie régionale. Saint-Ouen, Saint-Maclou, la Cathédrale, le Palais-de-Justice, l'Hôtel du Bourgtheroulde, la Tour Jeanne-d'Arc, ont été ainsi explorés, admirés tour à tour. en une rapide mais édifiante promenade où le savant cicerone a su caractériser d'un trait, mettre en relief en quelques mots les parties saillantes de chaque édifice. Chemin faisant, de courtes haltes devant les statues ou les bustes de nos gloires locales — Rollon, Corneille, Flaubert, Bouilhet, Maupassant — ont marqué ce trajet à vol d'oiseau, permettant à l'excellent comédien Albert Lambert de saluer de quelques strophes émues, dites comme il sait dire, l'image et le souvenir de chaque grand homme rouennais ou normand. Mais le détail le plus caractéristique de la journée a été sans contredit l'hommage rétrospectif rendu par le maire d'Hastings, au nom de ses compatriotes, sur la place du Vieux-Marché, à la mémoire de l'héroïque victime brûlée naguère, en ce même endroit, par les Anglais du xv^e siècle.

Là, devant une foule compacte et vivement impressionnée, le maire d'Hastings, en quelques mots très simples mais significatifs, a confié au Maire de Rouen, entouré de ses adjoints, le dépôt de l'objet d'art offert par lui à la Ville et destiné à perpétuer le souvenir de sa visite. C'est une jolie branche de lys, en fer forgé, haute de trois pieds, martelée par deux artistes rouennais, les frères Tois. Placée en retrait sur la plaque commémorative qui, depuis quelques années déjà, rappelle le supplice de Jeanne d'Arc, à l'angle sud-ouest de l'un des pavillons des Halles, cette branche s'élanche d'un cartouche de même métal, sur laquelle on lit ces mots :

A LA MÉMOIRE DE L'HÉROÏNE FRANÇAISE, LE MAIRE D'HASTINGS,
7 JUIN 1904.

Fort émouvante en sa simplicité, cette scène, soulignée par les bravos de la foule, s'acheva par une symbolique envolée de colombes, mises en liberté par deux des assistantes, en souvenir de la gracieuse apparition dont la légende a poétisé le récit des derniers moments de la Pucelle. Ce fut comme une vision d'antan venant consacrer par son rapide frémissement d'ailes l'heure tardive de l'amende honorable.

Cet épisode devait avoir sa contre-partie, ou plutôt son pendant, dans un semblable hommage rendu, deux jours plus tard, à la mémoire de Guillaume-le-Conquérant, cette autre grande figure de notre histoire provinciale. Le 9 juin, au matin, les mêmes invités, accompagnés de la même délégation, se réunirent sur la place Saint-Gervais, devant le perron de l'église romane, récemment rebâtie, édifiée, comme l'on sait, sur l'emplacement de l'ancien prieuré où mourut l'illustre duc normand, et assistèrent à l'inauguration d'une plaque commémorative en son honneur au linteau du portail méridional. Cette plaque en marbre blanc, de forme oblongue, ornée à l'un de ses angles d'une palme en métal bronzé, porte cette inscription gravée en lettres rouges :

DIEX AIE !
LA JUSTICE, LE DROIT, LA PAIX DE DIEU !
DERNIÈRE PAROLE DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT
AIEUL DES ROIS NORMANDS — 9 SEPTEMBRE 1087
« LE SOUVENIR NORMAND » 9 JUIN 1904

La pose de ce jalon historique a donné lieu à un discours de M. Gabriel Gravier, président honoraire de la Société Normande de Géographie, qui, en un style vibrant et coloré, a retracé tout au long, du berceau à la tombe, la vie héroïque du célèbre *Bâtard*, analysée et jugée avec une certaine indépendance d'appréciation. ¹

Il convient d'ajouter que cette partie historique des Fêtes Normandes, qui a compris, en outre, la visite obligée aux Musées de la ville, faite sous la conduite autorisée de leur savant directeur, M. Gaston Le Breton, une double excursion en Seine, avec escale aux stations attractives de Jumièges et de Moulineaux, deux pages archéologiques d'un vif intérêt, enfin la traditionnelle ascension du coteau de Bonsecours et de son plateau agreste, note finale de cette exploration pittoresque, fut remplie de détails et de souvenirs particulièrement intéressants pour les visiteurs, nos voisins d'outre-mer, nos *cousins* à la mode de Bretagne, — mais de la Grande.

ÉCOLE RÉGIONALE D'ARCHITECTURE.

Parmi les événements artistiques de l'année, il en est un qui intéresse tout particulièrement l'avenir de notre ville et devant lequel les *Amis des Monuments Rouennais* ne sauraient rester indifférents. Cet événement, c'est la création à Rouen d'une École régionale d'Architecture, annexe et complément naturel de notre École régionale des Beaux-Arts. Instituée par décret ministériel du 2 septembre 1904, cette création a été d'autant mieux accueillie qu'elle répond à un vœu souvent exprimé par les Sociétés départementales d'Architectes, notamment par celle de la Seine-Inférieure. Depuis longtemps, en effet, ces Sociétés, préoccupées de l'extension de leur art et de son application directe aux besoins régionaux, avaient énergiquement réclamé la création d'Ecoles provinciales permettant d'en localiser l'enseignement et de faciliter ainsi le recrutement des élèves appelés à le mettre en pratique. Quel meilleur dérivatif à l'influence absorbante de la capitale, qui, monopolisant tous les services, s'est fait une spécialité de ce genre d'étude, attirant et accaparant à son profit la plupart des jeunes gens qui se destinent à la carrière.

Et puis, en ce qui concerne notre localité, n'y avait-il pas là un beau rêve à réaliser, ainsi que l'a fort bien indiqué, en un banquet de circonstance, un de nos sympathiques Sociétaires, M. Eugène Fauquet, Président de la Société d'Architectes du département. « Nos Sociétés d'Architectes, a-t-il dit avec éloquence, ne sont-elles pas un peu les héritières de ces corporations anciennes où se formaient et se perpétuaient ces traditions de travail, d'honneur, d'habileté professionnelle des vieux maîtres, dont le talent s'élevait parfois jusqu'au génie?..... Les Ecoles d'Architecture anciennes, pour n'avoir pas, le plus

1. Ce fut en quelque sorte le *chant du cygne* de l'auteur. Cinq mois plus tard, le 18 novembre 1904, M. Gabriel Gravier s'éteignait à l'âge de soixante-dix-sept ans, à la suite d'une longue maladie, encore plein d'énergie et de vigueur morale. Né en 1827 dans un petit village berrichon, à Sancoins (Cher), il était venu se fixer à Rouen en 1852, et y occupait une modeste situation dans l'administration des chemins de fer de l'Ouest. Travailleur infatigable, fils de ses œuvres dans toute l'acception du mot, il s'était acquis une légitime notoriété par ses intéressants travaux sur nos colonies et nos anciens navigateurs normands. Quoique marié et père de famille, il n'avait pas hésité à s'engager comme volontaire en 1870, lors de la campagne franco-allemande, où il se distingua. Son nom restera attaché à la *Société normande de Géographie*, l'une des plus importantes de province, qu'il avait fondée en 1879, et au service de laquelle il ne cessa de se multiplier.

souvent, d'investiture officielle, n'en tenaient pas moins une place décisive dans la vie artistique et intellectuelle de nos ancêtres ; elles étaient les inspiratrices directes de toutes les industries d'art qui rayonnaient autour d'elles comme autour du foyer dont elles recevaient l'impulsion et la chaleur. Les praticiens illustres qui, du XII^e siècle, depuis les Jean de Bayeux, Ingelram, Guillaume Pontifz, Alexandre et Colin de Berneval, Roulland Le Roux, jusqu'aux maîtres du XVIII^e siècle, Guérout, Defrance, Lebrument. Lecarpentier et tant d'autres, ont formé, jusqu'à nos jours plus modestes, une succession ininterrompue de grands artistes, suscitaient autour d'eux, dans toutes les branches de l'art et de l'industrie, des collaborateurs qui, eux aussi, semaient les chefs-d'œuvre sous leurs pas, exportaient au loin la réputation normande. Ce n'est donc pas seulement la reconstitution du haut enseignement professionnel que nous avons poursuivi dans la création de l'École d'Architecture, c'est le retour à la vie de notre art régional, aux manifestations multiples, dont nous escomptons avec joie la résurrection pour le plus grand bien de la cité et du pays tout entier... »¹

Trop beau pour le présent, un tel idéal ne saurait se réaliser qu'avec l'avenir. L'essai tenté par la Ville, de concert avec le Gouvernement, n'en constitue pas moins une décentralisation très marquée de l'enseignement architectural, malgré les étroites lisières que lui inflige encore l'omnipotence parisienne. Nous ne saurions entrer ici dans le détail méthodique de cet enseignement, non plus que dans l'exposé des motifs qui en ont provoqué l'institution. Les intéressés peuvent se référer sur ce point aux programmes officiels ainsi qu'au rapport municipal de M. Lucien Valin qui en indique l'origine (*séance du 18 mars 1904*). Bornons-nous à rappeler, entre autres particularités, que l'École d'Architecture, organisée avec le concours de l'École régionale des Beaux-Arts, dont elle partage le local, lui a emprunté les éléments d'une partie de ses cours, en même temps qu'elle trouvait un utile appoint dans le professorat de l'École supérieure des Sciences et de l'École de Notariat.² Cette homogénéité toute locale du personnel lui a permis de restreindre son budget au chiffre modeste de 14,900 francs. La seule dépense un peu en dehors a consisté dans la création d'un amphithéâtre pour certains cours et d'une quinzaine de *loges* pour les concours.

L'organisation, le programme et le fonctionnement de la nouvelle Ecole rouennaise sont les mêmes que ceux de la *section d'Architecture* à l'École des Beaux-Arts de Paris. La durée des études est identique, divisée en deux classes, seconde et première, à laquelle l'élève n'accède qu'après avoir conquis un certain nombre de points ou *valeurs* dans les

1. Allocution prononcée le 25 janvier 1905, à l'PHôtel de France, dans une réunion dinatoire organisée en l'honneur des professeurs de la nouvelle Ecole.

2. Voici le programme des dix-huit cours professés à la nouvelle Ecole, avec les noms des titulaires. — *Directeur* : M. V. Lelong, Directeur de l'École régionale des Beaux-Arts de Rouen. — *Dessin ornemental*, M. Scarcérieau. — *Perspective*, M. Léon de Vesly. — *Histoire générale*, M. Le Parquier. — *Mathématiques et Mécanique*, MM. Lelièvre et Canonville-Deslys. — *Géométrie descriptive*, M. Judas. — *Stéréotomie et levé de plans*, M. Roussel. — *Physique et Chimie*, MM. Lecaplain et Houzeau. — *Construction*, M. Delabarre. — *Législation du bâtiment*, M. X..... — *Histoire générale de l'architecture*, M. Ruel. — *Architecture française*, M. Ruel. — *Composition décorative*, M. V. Lelong. — *Théorie de l'architecture*, M. Delabarre. — *Littérature*, M. Texcier. — *Histoire de l'art et Archéologie*, M. Léon de Vesly. — *Dessin de figures*, M. Ph. Zacharie. — *Modelage*, M. Alph. Guilloux. — *Enseignement des trois arts*, MM. Ph. Zacharie, V. Lelong et Alph. Guilloux. — *Secrétaire de l'École*, M. Emile Adeline. — *Surveillant général*, M. Langlois.

nombreux concours qui ont été suivis pendant la durée des études. Tous ces concours auront lieu dans la nouvelle Ecole rouennaise sur les mêmes programmes qu'à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, qui seront dressés chaque semaine. Les travaux des concours seront jugés à Paris par un Jury de 30 membres, renouvelé par sixième chaque année et auquel sera adjoint le professeur d'Architecture représentant chacune des Ecoles provinciales d'Architecture existantes. Les épreuves pour le diplôme définitif d'Architecture, qui couronne toutes les études et qui consiste dans l'addition de toutes les *valeurs* remportées dans les divers concours, grossies d'un projet spécial présenté par les candidats, auront lieu également à Paris, deux fois par an, à des dates fixées par l'Administration de l'Ecole nationale des Beaux-Arts.

Cette intervention d'un Jury parisien dans la sanction définitive des études est le point faible du nouvel enseignement. Contrairement à ce que l'on pouvait espérer, il fait des nouveaux organismes de simples divisions des Ecoles parisiennes, au lieu d'écoles de plein exercice, absolument autonomes, que l'on était en droit d'attendre. On eût aimé à voir le Gouvernement, s'inspirant d'un esprit plus franchement décentralisateur, accorder à ces Instituts régionaux les mêmes prérogatives qu'à leurs modèles et leur octroyer le droit de conférer aux candidats les mêmes diplômes, les mêmes avantages et les mêmes faveurs. Mais l'essentiel était de prendre date et de donner signe de vie. Le temps, l'expérience et, sans doute aussi, la force des choses, amèneront peu à peu les retouches et les modifications qui en perfectionneront insensiblement le mécanisme. Ajoutons que l'Ecole rouennaise d'Architecture, depuis imitée ailleurs, est la première de ce genre qui ait été créée en province. A ce titre, et quelque coûteux que soit l'honneur, le chef-lieu normand, cher aux *vieux bâtisseurs* de jadis, a quelque droit d'en être fier.

DÉTAILS DIVERS.

Pour compléter ce long procès-verbal, il ne nous reste plus qu'à enregistrer quelques détails de moindre importance, qu'il nous serait difficile de passer sous silence.

C'est, tout d'abord, la création d'un Cours d'Histoire de l'Art à l'usage des jeunes filles, institué et professé à Rouen par une de nos concitoyennes, M^{lle} Louise Pillion, élève diplômée de l'Ecole des Beaux-Arts, connue pour ses remarquables études d'archéologie locale. Très documentée en la matière, M^{lle} Pillion a conçu son cours d'une manière assez développée, embrassant dans son programme l'étude de l'Art à toutes les époques et sous tous ses aspects. Le Roman, le Gothique, la Renaissance, les XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles seront tour à tour passés en revue dans cet enseignement historique et critique, spécial au public féminin, que compléteront très heureusement de nombreuses et édifiantes visites aux monuments et aux musées.

*
* *

Une autre création intéressante de l'année émane de l'un de nos plus anciens Sociétaires, M. Legrip, doreur, dont la réputation familiale est depuis longtemps établie. Voulant servir utilement les intérêts des artistes rouennais et en vulgariser les œuvres, M. Legrip vient d'installer, place Saint-Amand, une salle permanente d'exposition, dite

Galerie Legrip, destinée à grouper par séries l'ensemble des productions de chaque artiste et à les soumettre gratuitement à l'appréciation des amateurs. C'est un moyen ingénieux de les mettre en valeur et d'en faciliter le placement. Encore à ses débuts, cette tentative a été très brillamment inaugurée par les expositions successives de MM. Fréchon, Delattre et Boutigny, trois peintres rouennais justement appréciés, dont les compositions variées ont attiré et vivement intéressé un grand nombre de visiteurs. Le succès obtenu par ces premiers essais fait bien augurer de leur développement. Nous y reviendrons en détail l'an prochain.

*
* *

Plus fugitives, mais non moins intéressantes, les deux petites expositions iconobibliographiques organisées, à six mois de distance, par notre honorable Président, M. Edouard Pelay, dans les vitrines obligeamment mises à sa disposition par un autre de nos Sociétaires, M. Lestringant, libraire. Saisissant le double prétexte que lui offraient, en juin, l'anniversaire de Corneille, en novembre la mise à l'étude d'un projet de monument en l'honneur des frères Bérat, le distingué et érudit amateur en avait profité pour soumettre gracieusement à l'attention du public nombre de spécimens de sa précieuse collection relatifs à ces trois individualités rouennaises, dont l'une hors de pair. Particulièrement réussie, l'exposition cornélienne présentait une très remarquable réunion des éditions rares ou originales des œuvres dramatiques de Corneille, parmi lesquelles on distinguait un rarissime exemplaire de sa pièce de début, *Mélite*, imprimée à Paris en 1644, chez Jacques de Loyer, à l'enseigne du *Mauvais-Temps*. Toute une série de traductions en langues étrangères, dont plusieurs non mentionnées par Picot dans sa *Bibliographie cornélienne*, ajoutait à l'attrait de cette curieuse sélection, patiemment, amoureusement rassemblée, que variait très heureusement une collection très complète et très intéressante des portraits gravés de l'illustre tragique, depuis la célèbre gravure de Michel Lasne jusqu'au classique portrait de Lebrun, en passant par les interprétations diverses de Petit, Cars, Dewritz, Lubin, Ficquet, Montcornet et autres.

Pour être de plus mince curiosité, l'exposition Bérat n'en présentait pas moins, elle aussi, un côté amusant et imprévu. C'était toute une époque disparue, toute une page oubliée de la gaieté d'antan qui revivait dans cette exhibition minuscule de romances, de chansonnettes, de pots-pourris aux illustrations vieillottes, aux lithographies comiques ou romantiques, faisant défiler sous nos yeux les multiples et populaires compositions des deux chansonniers rouennais. La paysannerie, la scène de genre, la caricature s'y déroulaient tour à tour en une suite de dessins variés signés des noms bien connus de Tony Johannot, Victor Dollet, Célestin Nanteuil, Charlet, Daubigny, Mouilleron, toute la pléiade ! L'amusant Eustache Bérat, chansonnier, dessinateur, guitariste, y souriait à la fois dans ses amusantes pochades et son originale physionomie, saisie sur le vif par Chaix, Delacluze et Melotte. A signaler, comme contraste, le Frédéric Bérat de Benjamin, représenté en joueur d'orgue, et l'ébouriffante charge plastique de Danton nous montrant le frère Eustache, en son hilarant faciès, pinçant allègrement de son instrument favori.

Espérons que ces curieuses exhibitions d'amateur n'ont pas dit leur dernier mot et que notre regretté Président sortant, auquel nous ne disons pas adieu, mais au revoir, nous tient en réserve de nouvelles surprises pour les anniversaires de l'avenir.

NÉCROLOGIE.

Comme tous les ans, ce dernier chapitre, voilé de crêpe, sera consacré au *memento* de nos morts annuels. C'est l'inévitable et mélancolique *bout de l'an* auquel nous ne saurions nous soustraire, quelque pénible que soit la tâche. Cette fois, du moins, notre nécrologe sera bref et aussi peu chargé que possible ; non que l'inlassable faucheuse n'ait accompli dans notre champ rouennais son habituelle moisson, mais parmi ces disparus d'hier, au nombre toujours trop grand, deux seulement se rattachent d'une façon directe au cadre spécial de notre programme. De ces deux morts, l'un, le sculpteur Devaux, figure au premier rang parmi nos plus vieux sociétaires ; l'autre, M^{lle} Bosquet, ne fut point des nôtres, à proprement parler, mais son vif attachement à sa ville natale, à ses curiosités, et surtout son active collaboration à l'une des grandes publications monumentales de la province, la relie moralement au lien artistique qui nous unit.

*
* *

Née à Rouen le 2 juin 1815, en plein quartier Martainville, AMÉLIE BOSQUET avait commencé ses études dans une vieille institution locale, l'institution Chevalier, qui se trouvait en face l'église Saint-Ouen. Elle-même a décrit ses premières années de jeunesse et donné un curieux tableau du Rouen de la Restauration, dans un des derniers articles qu'elle ait écrits, article publié en 1897 dans la *Revue Bleue*, sous le titre d'*Une Ecolière sous la Restauration*, « fragments de mémoires inédits ». Elle débuta comme écrivain dans notre vieille *Revue de Rouen*, vers 1834, par une série de légendes sur Bonsecours et les environs de Rouen. C'était un préambule à l'important ouvrage, resté classique et toujours consulté, publié en 1845, *La Normandie romanesque et merveilleuse*, où, grâce à des recherches savamment dirigées par André Pottier et Chéruef, elle sut réunir et commenter les traditions, les légendes et les superstitions de notre pays normand. Plus tard, avec la collaboration de Raymond Bordeaux, elle devait également diriger, pour tout ce qui concernait la Haute-Normandie, la grande publication monumentale de la *Normandie illustrée*, avec les lithographies de Charpentier.

En 1846, elle abordait la littérature proprement dite sous le pseudonyme d'*Emile Bosquet* avec un roman historique dans le goût du temps, *Rosemonde*, puis elle publiait ensuite *Une femme nulle*, une *Passion en province* et *Louise Meunier*. Entrée en relation avec M^{me} Anaïs Guérout, femme du Normand Adolphe Guérout, grâce à l'intermédiaire du Rouennais Jules Levallois, elle publiait avec succès dans l'*Opinion Nationale*, en 1867, *Une femme bien élevée*, où elle dépeignait les luttes religieuses qui s'élèvent souvent au sein des familles. Un des plus curieux romans de cette époque est celui qu'Amélie Bosquet publia sous le titre de *Roman des Ouvrières*. C'est, en effet, le tableau des ouvriers de filatures rouennaises, se déroulant dans les anciens quartiers populaires de Saint-Maclou, de Saint-Vivien, du Clos-Saint-Marc, décrits avec une très grande fidélité. Dans un autre de ses romans, *Jacqueline de Verdon*, Amélie Bosquet avait également décrit une vue de Rouen que Flaubert trouvait magistrale et dont il s'est souvenu dans *Madame Bovary*. Quelques autres romans furent encore publiés par elle en 1874 et 1876.

Il y a quelques années, en 1892, par l'entremise de l'érudit critique d'art Alfred Darcel, elle faisait don à la Bibliothèque de Rouen de toute une collection d'autographes de George Sand, de Sainte-Beuve, de Champfleury, de Deschanel, de Maxime Ducamp, de Cuvillier-Fleury, du poète Méry, du collectionneur Sauvageot. Parmi cette série se trouve une suite fort intéressante de lettres de Gustave Flaubert, qui avait en haute estime le talent littéraire de M^{lle} Amélie Bosquet, ainsi qu'en fait foi sa *Correspondance*, et qui avait présenté la romancière à George Sand. En même temps que ces autographes, accompagnés de dessins, M^{lle} Amélie Bosquet a fait don au Musée de son portrait peint par Parelle, un artiste estimé, mort en 1837. Elle y est représentée nu-tête, avec de longs cheveux tombants, encadrant une physionomie ronde, aux yeux petits et vifs.

En dehors de la *Revue de Rouen* et de l'*Opinion Nationale*, Amélie Bosquet avait collaboré à la *Revue de Paris* et au *Journal de Rouen*. Elle fut un des champions des droits de la femme et une féministe de la première heure, sans donner dans le travers des bruyantes et tapageuses revendications. Ayant connu toutes les célébrités de la période romantique, cette femme distinguée a dû laisser des mémoires inédits qui ne peuvent manquer d'être intéressants pour l'histoire du mouvement littéraire en Normandie. Quoique habitant Paris depuis de longues années, elle avait gardé un fidèle souvenir à sa ville natale. Elle s'était retirée, il y a trois ou quatre ans, à Neuilly, dans la maison de retraite Gagliani, où elle s'est éteinte, dans les derniers jours de mars 1904, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

*
* *

Plus courte et purement locale, la carrière du statuaire FRANÇOIS-ALEXANDRE DEVAUX n'excéda guère la soixantaine. Né à Fécamp le 24 février 1840, Devaux avait été élève de notre ancienne Ecole municipale de peinture, sous la direction de Gustave Morin. Il débuta par différents bustes et portraits qui se recommandaient par de sérieuses qualités de talent sobre et classique. On remarquait notamment, en 1880, un buste du *Docteur Pouchet* et le médaillon de Michel Durand, pour le monument de ce dernier. Une de ses œuvres les plus importantes fut le grand *Fronton de la Bourse du Havre*, représentant « la Ville du Havre commerçant avec toutes les parties du monde », et flanqué de quatre statues allégoriques. Citons aussi son *Monument de Louis Bouilhet*, à Cany, un des bustes les plus ressemblants du poète; le monument du *Docteur Dupray*; le monument de *Louis Brune*, élevé par souscription à l'intrépide sauveteur en 1887; le médaillon du Frère Epimaque.

Devaux prit, du reste, part à tous les concours, notamment à celui si nombreux organisé en 1874 à propos du projet de monument funèbre à Amédée Méreaux. A la dernière Exposition municipale, en 1903, il avait exposé un buste peu remarqué de Pierre Corneille; mais il avait exposé précédemment, au Salon de Paris, une statue assise du grand poète tragique, qui présentait d'heureuses qualités de composition. En dehors de ses œuvres personnelles, Devaux collabora avec tant d'autres *gothiqueurs* rouennais, le père Jean, Bonet, Benjamin Guilloux, Foucher, aux grands travaux de restauration de nos édifices rouennais : Palais-de-Justice, Cathédrale, etc. Entre autres travaux, on lui doit la réfection du grand groupe allégorique qui surmonte la porte d'entrée de l'hôtel des Sociétés savantes. On lui doit aussi toute une série de statues de saints destinés à peupler

les dais, restés vides, des piliers de la grande nef de l'église Saint-Ouen, mais que leur caractère mouvementé, peu en harmonie avec les lignes calmes et les dimensions un peu étroites du vaisseau, qu'elles rapetissaient, n'a pas permis de laisser à demeure. On les a reléguées un peu dédaigneusement dans les bas-côtés, le long des murs, où elles s'alignent en rang d'oignon au ras du sol.

Artiste estimé, physionomie originale de sculpteur sans pose, qu'encadrait une large barbe étalée, Fr. Devaux, pendant de longues années, avait professé un cours de modelage très utile et très suivi à la Société d'Emulation, dont il fut un des membres les plus actifs. Souvent récompensé à nos Expositions normandes, nommé Officier d'Académie, le sculpteur Devaux avait été chargé d'un cours de première année (modelage et ornement) à l'Ecole régionale des Beaux-Arts, cours qu'il tint à diriger jusqu'en ces derniers temps, malgré les atteintes d'une longue maladie, qui ne lui laissait que peu d'espoir. Il y succomba le 16 août 1904, après toute une vie de travail où il ne cessa de s'intéresser au mouvement artistique de notre ville, laissant le souvenir d'un talent justement apprécié.

*
* *

A ces deux noms d'origine normande, il faut en ajouter deux autres qui, pour ne pas appartenir à notre ville, n'y eurent pas moins certaines attaches. L'un fut Constant Pretet, l'autre Marquet de Vasselot.

Parisien de naissance, ANATOLE MARQUET DE VASSELOT était bien connu à Rouen, où figurent plusieurs de ses œuvres. Au Musée, citons sa *Chloé*, figure en marbre, et son *Christ mort*, maquette de cette même œuvre en bronze qui avait figuré au Salon de 1878. Le sculpteur l'avait offerte à la Ville, ainsi que son buste de Corot. Marquet de Vasselot a également signé les bustes de Géricault et de Courot qui figurent sur l'une des façades latérales du Musée de Peinture. Il avait pris part au concours local ouvert pour le monument commémoratif des soldats morts en 1870-71. Ce sont les seuls détails qui intéressent les Rouennais. Ajoutons-y cependant que Marquet de Vasselot, qui a laissé un certain nombre d'œuvres diverses, groupes, statues, bustes, médaillons, était également connu comme écrivain d'art, ayant écrit notamment une *Histoire du Portrait en France*. Elève de Lebourg, de Geoffroy et de Bonnat, médaillé deux fois, fait Chevalier de la Légion d'honneur en 1886, il s'est éteint à Neuilly en avril 1904, à l'âge de soixante-quatre ans, étant né à Paris le 16 juin 1840.

*
* *

Plus jeune de quelques années, CONSTANT PRETET, commissaire général des Expositions des Artistes français, est mort à Paris quatre mois plus tard, le 9 août 1904. Lui aussi était bien connu à Rouen, où il avait contribué activement à l'organisation de la section des Beaux-Arts à l'Exposition régionale de 1896, ainsi d'ailleurs qu'au Salon rouennais de 1903. Il avait, du reste, organisé de nombreuses Expositions en province, rendant de signalés services aux confrères inexpérimentés. Physionomie originale et franche, Pretet fut apprécié de tous les artistes, peintres et sculpteurs, qui estimaient son caractère cordial, son goût et son sens artistique très affiné. Il comptait parmi eux de

nombreuses amitiés et, maintes fois, certains maîtres, comme Roybet, se sont plu à retraçer sous les aspects les plus divers cette figure épanouie et haute en couleurs de Franc-Comtois ami des gais propos. Des liens de famille le rattachaient à la ville de Rouen.

*
* *

En achevant ce chapitre nécrologique peu chargé, nous ne pouvons que souhaiter à l'année naissante de nous en réserver un aussi court. Malheureusement, l'an 1905, encore à ses débuts, ne paraît pas s'annoncer sous d'aussi heureux auspices. A l'heure où nous écrivons ces lignes (*fin janvier*), il compte à peine quelques semaines, et déjà trois ou quatre des nôtres ont été rayés par la mort de la liste toujours flottante de nos Sociétaires. C'est terminer sur une note grise et voilée cette chronique rétrospective, aux tonalités changeantes, aux événements variés, faite de traits disparates et d'impressions diverses.

RAOUL AUBÉ.





LES ARCHITECTES DE ROUEN

DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVI^e SIÈCLE.



Jean Le Roux avait donné sa démission d'architecte de la Cathédrale le 27 janvier 1508. Il fut remplacé, le 8 février suivant, par son neveu, ROULAND LE ROUX¹, qu'il s'était associé pour travailler à la *Tour de Beurre* et pour dresser le plan du grand portail à construire en remplacement de l'ancien qui menaçait ruine. Je n'ai pu me dispenser de rappeler ces faits que j'ai exposés dans mon précédent mémoire, parce que, s'ils marquent la fin de la carrière artistique de Jean Le Roux, ils signalent le début de celle que devait parcourir avec tant d'éclat Rouland Le Roux dont je dois maintenant m'occuper en lui donnant la première place parmi les architectes du XVI^e siècle.

Si l'on en croit Dom Pommeraye, les fondements de ce portail furent jetés le 18 juin 1509². Il semble qu'un moment le Chapitre avait eu l'espoir d'en conserver une partie ou, tout au moins, la base. C'est ce que paraît faire entendre la délibération capitulaire du 17 mai de cette année : *Domini Cancellarius et de Sandouville, cum aliis expertis deputati ad visitandum portalicium quod prosternitur ad terram pro dampno evitando, ne decidat residuum illius et veniat incommodum ecclesie.* (Archives de la Seine-Inférieure, G. 2150.)

Quoi qu'il en soit, il est aisé de constater qu'à partir de cette date, la loge des maçons est en pleine activité ; dès lors le Chapitre manifeste le désir le plus ardent de voir avancer les travaux ; sans cesse, il stimule le zèle des ouvriers ; il les surveille avec sévérité et provoque sans pitié l'expulsion des fainéants et des incapables. Peut-être était-il lui-même pressé par le Cardinal d'Amboise, qui voulait voir son église débarrassée au plus vite d'échafaudages aussi disgracieux qu'incommodes et la façade rétablie avec un luxe de décoration jusqu'alors inconnu. Il mourut trop tôt pour jouir de l'effet de ses libéralités. La nouvelle de son décès parvint au Chapitre le 3 juin 1510 ; le 18 du même mois, son corps était introduit dans la Cathédrale par le grand portail, encore inachevé.

Par bonheur, son neveu Georges II d'Amboise, qui lui succéda sur le siège de

1. Souvent Rouland Le Roux n'est désigné que par son prénom de Rouland, ce qui pourrait être un signe de la popularité qu'il s'était acquise.

2. *Histoire de l'Église Cathédrale de Rouen*, p. 33.

Rouen, avait hérité de son goût pour les arts. Celui-ci continua, sans hésitation, aux chanoines une subvention de 2,000 l., qui leur permit d'activer les travaux commencés.

Ils furent longs et coûteux. Dans leur hâte d'en finir, le 6 juillet 1512, les chanoines firent appeler devant eux leur architecte; ils l'invitèrent à ne point trop rechercher le fini dans les sculptures de la partie supérieure, en lui faisant observer qu'à la hauteur où elles seraient placées, elles n'avaient pas besoin d'être traitées avec une perfection scrupuleuse, observation qui doit nous paraître d'autant plus juste que les voussures du portail, fouillées avec un soin extrême, bien que placées à une moindre hauteur, sont encore trop loin de nos yeux pour que nous puissions apprécier ce qu'elles représentent d'habileté, de temps et de dépense. Toutefois, fidèles à d'antiques traditions, ils avaient tenu à conserver la galerie de *Viri Galilæi*, ainsi appelée de ce que, le jour de l'Ascension, qui était aussi celui du Pardon de Saint-Romain, deux chanoines y montaient pour y chanter le répons qui commence par ces mots ¹.

Le 6 mars 1514, l'architecte soumettait au Chapitre le dessin du couronnement (*pinnaculum*) du portail, dessin qui fut immédiatement envoyé à l'approbation de l'Archevêque et de quelques maîtres maçons et notables de la ville.

On touchait à la fin de l'entreprise. Un habile menuisier, Nicolas Castille, qualifié d'*archibitor*, avait été chargé de la confection des portes. Or, nous voyons que, le 1^{er} juin, elles étaient posées, munies de leurs ferrures et serrures, et que la visite en était ordonnée. C'est dire assez clairement que l'œuvre du grand portail pouvait être considérée comme achevée dans sa partie essentielle.

Ce n'est pas, en effet, qu'il ne restât encore quelque chose à désirer pour l'entière exécution du plan de R. Le Roux. Lui et son frère et associé Jean Leroux ayant demandé aux chanoines de les renseigner sur la nature des travaux projetés, afin de savoir au juste quel nombre d'ouvriers il conviendrait d'embaucher pour la campagne d'été, il leur fut répondu (16 janvier 1520) que le Chapitre serait convoqué *par juramentum* ¹, afin d'aviser à ce qu'il y avait à faire au portail; qu'en attendant, visite en serait faite par les surintendants de la fabrique, et que, dès maintenant, les deux frères étaient priés de communiquer leurs dessins *patronos* à ces derniers. (G. 2150.)

Le 19 mai, sur leur proposition, le plan de deux petites tours à construire au portail est adopté; R. Le Roux se chargea à forfait de l'entreprise et prit l'engagement de la terminer dans un délai qui ne dépasserait guère un an.

7 mai 1520, *exposito per magistrum Roulandum, lathomum, quod opus esset facere parvas turres circum portalicium, Domini concluderunt quod opus videatur oculariter ut deliberetur super dicto opere.* — 12 mai, *exhibito uno protractu pro duabus parvis turribus in portalicio requisitis, Domini remisierunt negocium Dominis superintendentibus fabricæ, vocatis Dominis Sandouville et Fillon.* — 19 mai, *apperto de lathomia portalicii et constructione duarum*

1. « C'était dans cette galerie que deux chanoines en aubes chantoient autrefois, au jour de l'Ascension, le répons *Viri Galilæi, quid admiramini aspicientes in celum?* au retour de la Procession solennelle qui se fait l'après-midi, au sujet de la délivrance du prisonnier. C'est encore au milieu de cette galerie qu'on voit aux trois jours des Rogations et en celui de l'Ascension une très ancienne bannière suspendue au dehors qui représente cette délivrance du prisonnier. »

Voyages liturgiques de France du sieur de Moléon (le chanoine Le Brun des Marettes); Paris, 1708, p. 382.

2. Forme de convocation solennelle; elle annonçait toujours une délibération importante à prendre.

parvarum turrium in eo requisitarum, si debeant fieri per dietas (à la journée) aut ad conventionem, en tâche, gallice. Domini concluderunt inquiri de aliquo experto ydoneo qui hoc facere velit ad utilitatem ecclesie, ut provideatur. — 23 mai, facta relatione de proloquitis cum magistro Roulando super constructione duarum parvarum turrium in portalicio, qui se submisit illas consummare et perficere infra annum vel circa, etc. (G. 2150).

Il y eut encore moins d'hésitation pour la reconstruction de la fontaine du parvis. Celle qu'on y avait vue autrefois avait été démolie, à l'occasion de l'Entrée du roi Louis XII, sur la demande des échevins, qui s'étaient engagés, paraît-il, à la réédifier à leurs frais, dans un lieu mieux choisi et en pierres artistement sculptées. Quelques années se passèrent sans que le Chapitre songeât à leur rappeler cette promesse. Au mois de janvier 1520, la dame de Gaillardbois ayant eu l'idée de proposer aux chanoines de leur vendre une belle fontaine de marbre, qu'elle possédait à Abbeville, R. Le Roux et son frère furent envoyés sur les lieux, et, à leur retour, ils firent rejeter l'offre de cette dame (16 janvier 1520). On ne renonça pas pour cela au projet de rétablir la fontaine du parvis. Le 4 mai de l'année suivante, il était décidé qu'on en ferait faire une, de bonnes pierres, *sine sumptuositate*. Mais il arriva qu'on se laissa entraîner dans des dépenses supérieures aux prévisions. Ce fut alors que l'idée vint de demander à la Ville d'y contribuer pour moitié, prétention qui, à première vue, devait sembler juste et même modérée ¹.

Il n'y a guère lieu de douter que, pour la maçonnerie et le plan général, la nouvelle fontaine n'ait été l'œuvre de R. Le Roux; mais il est à penser que, pour les sculptures qui durent en augmenter le prix dans une grande proportion, on avait cru opportun de s'adresser à quelques-uns des tailleurs d'images qui se trouvaient alors à Rouen et qui s'y étaient fait remarquer par l'habileté de leur ciseau, Desobeaux, Quesnel, Goujon ou un autre : on n'avait que l'embarras du choix.

Un travail, d'un genre différent et beaucoup plus considérable, avait été confié à R. Le Roux et était de nature à absorber pendant quelques années la plus grande partie du temps de cet architecte.

Rappelons-nous que, le 4 oct. 1514, par suite de l'imprudence de plombiers le feu avait pris à la tour centrale, dite l'*Aiguille*, de la Cathédrale, et l'avait réduite en cendres. Si péniblement affectés qu'ils fussent de ce désastre, les chanoines ne se laissèrent pas aller au découragement. Dès le 6 nov. suivant ils arrêtaient que la maçonnerie de la tour serait réparée et ensuite exhauscée de 5 à 6 pieds de manière à servir de base à une flèche construite d'après le meilleur des modèles qui seraient proposés.

R. Le Roux, autorisé par le Chapitre à se mettre à l'œuvre, ne se conforma pas aux instructions qu'on lui avait données. Il avait déjà dépassé de 9 pieds la hauteur de

1. 5 avril 1521, *facta advertencia de reparando fontem ecclesie, Domini concluderunt quod Domini de Villa* (Messieurs de Ville, comme on disait) *requirantur de contribuendo ad illius reedificacionem juxta eorum submissionem, et ad eos requirendum fuerunt commissi Domini superintendentes fabrice cum Dominis Fillon vel Paien. — 9 octobre 1521, les délégués entretiennent le Chapitre de leurs démarches auprès des échevins: Ne tanti fontis disruptio in dedecus Ville et dampnum habitantium illius cederet, habitaque aliqua excusatione dictorum consiliariorum Ville multiplicibus negociis implicitorum, hujusmodi fontem in locum aptiorem cursum habere ac de novo erigere et fluere atque lathomiam sumptuosam insculpi fecerant, in quibus exposuerunt ultra summam 360 librarum, sperantes quod dicti Domini Ville hujusmodi misias restituerent aut saltem pro media et equali parte locius constructionis dicti fontis contribuerent (G. 2150).*— On voit que la Ville avait offert 100 l., comme sa part dans la dépense totale, et il est à croire que le Chapitre fut forcé de s'en contenter.

l'ancienne construction lorsque les chanoines, après une visite faite par quelques-uns d'entre eux en compagnie d'experts, lui demandèrent d'expliquer les motifs de sa conduite. Il se justifia en alléguant qu'il n'avait eu en vue que ce qui lui avait paru le plus favorable pour la beauté de l'église *ad sumptuositatem et decorem ecclesie*. Il déclara même qu'il avait le projet d'élever encore sa maçonnerie, et que le moins qu'on pût lui concéder c'était 17 pieds. Tout porte à croire qu'on ne lui tint pas rigueur et qu'on lui laissa achever son ouvrage tel qu'il l'avait conçu. Il aurait même eu la liberté de le signer à sa manière, s'il fallait reconnaître « son portrait dans une statue de maître maçon posée dans une des niches du pilier d'angle ». M. Deville, à qui j'emprunte cette observation, apprécie en ces termes les travaux de R. Le Roux : « Cet artiste, en construisant cet étage (il s'agit de la maçonnerie nouvelle), s'était peu préoccupé du soin de l'harmoniser pour le style avec la base de la tour. Dédaigneux de l'art du XIII^e siècle, dont les traditions étaient perdues, il se sentait entraîné invinciblement vers la nouvelle architecture dont il avait admiré les naissantes merveilles au château de Gaillon, où il avait été appelé pour opérer le transport d'une magnifique fontaine de marbre donnée par les Génois à Georges d'Amboise »¹.

Par cet étage de maçonnerie, déjà soumis à de vives critiques, R. Le Roux n'avait réalisé qu'une partie de son plan. Il s'était flatté de l'espoir qu'on lui eût permis d'élever sur cette base une flèche en pierre où l'on eût vu le chef-d'œuvre de son art. Les délibérations capitulaires ne permettent aucun doute à ce sujet, comme on va le voir par quelques extraits : 14 février 1520, visite ordonnée de l'édifice commencé à la tour; les experts en maçonnerie y seront convoqués à l'exclusion de maître Rouland, considéré comme partie intéressée; ils auront à rédiger leurs avis par écrit. — 15 février, les chanoines n'arrivent pas à se mettre d'accord; en somme, ils paraissent frappés du danger que présenterait, pour la solidité des gros piliers du transept, une tour complètement en pierre; ils s'abstiennent pour le moment d'adopter une résolution ferme qui les exposerait à des regrets; ils cherchent s'il n'y aurait pas un travail plus urgent, et ils s'imaginent l'avoir trouvé : le chœur de la Cathédrale n'était couvert que de petites tuiles, *in dedecus et deformitatem ecclesie*; il était de toute convenance de lui procurer une couverture plus honorable *ex carpenteria et plumbo, ut condecet*. En attendant on se bornerait à couvrir le nouvel étage de la tour sans y rien ajouter. L'expérience apprendrait si la partie construite par R. Le Roux n'avait point déjà compromis la solidité de la masse. — 29 sept. 1520, on s'en tiendra à la décision précédente jusqu'à ce qu'une autre ait été prise en présence de l'Archevêque dont on attend la prochaine arrivée. On sentait le besoin d'être rassuré. Dans la partie ancienne de la maçonnerie une fracture ou lézarde avait été remarquée, et plusieurs l'attribuaient au poids de la nouvelle construction. Une vérification était donc indispensable. Elle ne pouvait être faite que par des experts à l'abri de toute suspicion. Mais déjà, sans attendre le résultat de l'enquête ordonnée, deux chanoines, Le Lieur et Voisin, se prononçaient énergiquement contre le projet de R. Le Roux.

Il est probable que cette expertise eut pour effet de calmer les inquiétudes des chanoines puisque, le 1^{er} mars 1522, ils délibéraient sur la proposition de R. Le Roux, leur architecte, dont ils avaient le plan sous les yeux. Cette fois encore, cependant,

1. *Revue des Architectes de la Cathédrale*, pp. 56-59.

les avis furent partagés, et aucune résolution ne fut prise ¹. Près d'un an après, le 20 janvier 1523, on décida qu'une flèche serait construite (on était donc rassuré sur la solidité de l'étage de maçonnerie); mais on renvoya à une commission la question de savoir si cette flèche serait faite en charpente ou en pierre ².

Le 1^{er} mai 1523, enfin, on adopta le plan d'une flèche en charpente proposé par le maître charpentier Martin Desperrois. Cette décision fut confirmée par un nouveau vote le 12 mai suivant.

Si R. Le Roux n'eut pas la satisfaction de voir adopté son projet d'une flèche en pierre, il ne resta pas pour cela cependant sans emploi dans la Cathédrale. Le compte de 1525-1526 nous le montre occupé dans cette église avec ses deux valets, un auxiliaire appelé maître Robert et 18 ouvriers, entre lesquels nous remarquons Le Despensier, Quoniam, Fresnelle, Liégeart, Doudement, Chaillou, Tyrouin et Theroulde, dont nous aurons plus loin l'occasion de parler (G. 2529) ³.

Outre ses honoraires d'architecte du Chapitre qui étaient, on le sait, peu élevés. R. Le Roux touchait un salaire à la journée quand il travaillait de ses mains à la Cathédrale en compagnie des ouvriers. Le compte de 1525-1526 mentionne le paiement qui lui fut fait, à lui et à son valet, (pendant longtemps il en eut deux) pour une semaine de travail commencée le 25 sept. 1525 (G. 2529). On voit encore qu'il avait « taillé à la tâche » pour la fabrique plusieurs pierres des voussures du grand portail moyennant un prix fait de 7 l. 10 s. par pierre. Cette besogne lui rapporta 45 l. (G. 2525).

Il eut aussi l'occasion de travailler dans la même église, aux frais de l'Archevêque qui l'avait chargé, au refus de l'architecte tourangeau, Pierre Valence ⁴, de la maçonnerie du

1. Il y eut vers cette époque interruption à peu près complète dans les travaux de la Cathédrale, ainsi que l'indique la délibération du 10 déc. 1521 : *Posito in medium de providendo de uno servitore pro fabrica appellato communiter le Clerc de l'œuvre, Domini dixerunt debere differi quousque incipiatur aliud opus, et interim signet post meridiem ille qui perflat candelas ecclesie et juvet procuratorem fabrice*. La délibération du 6 déc. 1521 n'avait pas été moins significative : *Satisfaciat modernus procurator fabrice ecclesie lathomis nuper ab operibus licenciatis de suis vacationibus pro aliquibus clerics veues gallice per eos in suis domibus factis, ad discrecionem Dominorum superintendentium fabrice* (G. 2151).

2. Décidé que la tour sera achevée, *ex levi et sumptuosa sive carpentaria sive lathomia, ad discrecionem Dominorum cantorii, thesaurarii, archidiaconi Vulgassini Normannie, de Sandouville, Le Lyeur, Fillon, Heuzé et Voisin, ad hoc specialiter deputatorum, qui, omni favore postposito, ab expertis et fide dignis ac notabilibus personis se informabunt de modo perficiendi dictam turrin pro securitate et honestate ecclesie; et audita eorum relatione in presenti Capitulo, opus perficiatur et finis super hoc imponatur*. (Ibidem.)

3. Il n'était pas toujours aisé d'assujettir ces ouvriers à une discipline rigoureuse; mais il semble que ce soin regardait plutôt le procureur de la fabrique que le maître des œuvres. Les deux délibérations suivantes autorisent cette supposition : mardi 30 janvier 1520, *audita querimonia de aliquibus lathomis ecclesie qui negligenter agunt suas operas, et, dum increpantur per procuratorem, opprobria sibi referunt, super quo habita déliberatione, concluderunt Domini quod Domini superintendentes fabrice inquirant et expellant illos quos invenerint defectuosos*. — 31 janvier, *audita querimonia procuratoris fabrice contra Tbomam Luce et Johannem Le Desflubé, lathomos ecclesie, qui negligenter agunt suas operas, et, dum increpantur, eum injuriis et contumeliis affligunt, de quo etiam constitit per relacionem aliquorum Dominorum, ideo concluderunt Domini quod, sabbati (die) proxima, ab operibus ecclesie expellantur, nec de cetero permictantur operari pro ecclesia* (G. 2150).

4. « Cahier des mises pour la sépulture. — Pour ung voyage fait par Romain Guyot, bonnetier à Tours, par le commandement de Monsr de Sauveterre, devers Pierre Valence, machon, qui estoit au dit lieu, pour avoir son oppinion sur le fait de la d. sépulture, et pour sçavoir s'il voudroit entreprendre l'ouvrage d'icelle, avec ses compagnons, comme il appert par la responce que en fist le d. Valence à mon dit seigneur de Sauveterre et l'attestation du d. Romain, lequel eust pour led. voyage 65 s. » (G. 97).

tombeau du cardinal d'Amboise. C'est ce qu'indiquent les comptes de l'Archevêché, dont je me bornerai à rapporter quelques extraits. Compte de la S. Michel 1516 à la S. Michel 1517 : « Le 4^{me} de mars 1516 (v. s.), à Pierre Vaurosay, demeurant à Dieppe, pour ix^{xx} sept piedz et demy de pierre d'albatre en carré pour la dite sépulture, le tout mesuré et toisé par R. Le Roux, maistre machon de la Ville de Rouen, 847 l. 10 s. — Au dit maistre R. Le Roux, pour mises par luy faictes à cause de la sépulture en précédent de la S. Michel dernière passée, jouxte son estat signé du 15^e d'octobre 1517, 14 l. 15 s. — Au dit M^e Rouland, pour les journées de quatre ouvriers machons mis par luy à besongner le lundi 13 juillet 1516, à 4 s. et demi par jour, jusques au 15 sept. suivant; et le 16 sept. furent mis trois autres ouvriers... Le penultième de déc. ensuivant, fut ordonné par ledit Rouland que l'un des sept ouvriers qui a le regard sur les autres auroit 5. s. (par jour). » La dépense totale de l'année s'éleva à 455 l. 14 s. « Au dit M^e Rouland pour ses peines et vacations, tant pour les pourtraictz qu'il a faicts et vaqué plusieurs journées, mesmement d'avoir eu le regard et charge de la sépulture, lui a esté païé la somme de vingt écus sol vallant 40 l. » Mêmes gages d'après les comptes de 1517-1518, de 1518-1519, de 1519-1520. Le nombre des ouvriers maçons en 1517-1518 avait été porté à 9¹. Un familier de l'archevêque, M^e Nicolas Georget, fut adjoint à Nicolas Le Roux, pour les achats de matériaux et pour les paiements des ouvriers de 1519 à 1524². Il est assez singulier, soit dit en passant, que, pendant un certain temps, le Chapitre eût permis de pratiquer une ouverture dans les verrières de la chapelle de la Vierge pour le passage des ouvriers employés à la sépulture du Légat. Il revint, du reste, sur cette permission le 19 nov. 1520³.

Il est probable que R. Le Roux n'était pas non plus resté étranger aux constructions du manoir archiépiscopal dont la dépense s'était élevée à 6,177 l. en 1506; à 2,354 en 1507 (G. 91, 92), sans parler des autres années.

Architecte de la Cathédrale, architecte, au moins à l'occasion, de l'Archevêché, il était aussi architecte en titre de la Ville, aux appointements de 10 l. par an, et, en cette qualité, il dut être chargé de travaux très importants, pour lesquels malheureusement les renseignements nous font défaut.

A ce propos, remarquons que, même avant la mort de Louis XII, les constructions les plus considérables qui furent entreprises à Rouen ne furent ni des églises, ni des hôtels de particuliers. Dès 1512, les échevins avaient décidé que les ouvrages de la fortification seraient « baillés en tâche ». Dans leur assemblée du 15 juin de cette année, ils entendaient le rapport de leur architecte « sur la nécessité de besongner à la réparation

1. Arch. de la S.-Inf., G. 97. — G. 100.

2. 1518-1519, « A Nicolas Georget pour les ouvriers de la sépulture de Monsr, 18 l. 9 s. » (G. 99). — 1523-1524, paiement fait à Nicolas Georget, pour achat de plâtre, de 6 l. 15 s. 6 d. (G. 108). — Le 19 juin 1525, Robert Moynet, avocat de la cour archiépiscopale, et Charles Bynet présentent au Chapitre un testament de Nicolas Georget, familier domestique de l'archevêque; ils annoncent qu'il avait fait choix pour sa sépulture de l'oratoire du cimetière S. Maur. — 22 juin, ils déclarent n'accepter la succession que sous bénéfice d'inventaire (G. 2152).

3. 19 nov. 1520, *exposito de vitrinis cappelle Beate Marie retro chorum que sunt aperte pro transitu lathomorum qui operantur circa sepulturam quondam Rⁿⁱ Domini Legati, concluderunt prefati Domini quod claudantur propter periculum quod ob hoc posset accidere, et transeant lathomi per ecclesiam, si velint* (G. 2150).

d'aucunes arches du pont vers la ville », qui étaient en danger de tomber. « Il y a, disait-il, ès dites arches, en plusieurs endroies, plusieurs trous qui portent grand dangier, et il est de nécessité les refaire.....; en atérissant la première arche du pont, ce sera le bien du pont. Ce fait, l'on pourra faire une ouverture vers le fort du pont, en l'autre bout du pont, par où l'eau se pourra esvacuer; et aussi sera nécessité faire curer les fossés de devant la cauchée et les mettré en estat ainsy qu'ilz estoient ancynnement, affin que l'eau puisse tousjours avoir son cours par les esseaux et fossez ancyens, et que en ce faisant la poissonnerie, qui est en danger de tomber, soit assurée. » — 5 juillet, lecture de « lettres missives adressées par le Grand Sénéchal, affin que l'on se teinst sur sa garde, considéré que la guerre estoit prochaine de la frontière. » — 19 août, délibération sur l'ordre donné par le Roi d'employer aux fortifications une partie des galériens envoyés au capitaine Prégent; les échevins estiment que des auxiliaires de cette espèce n'étaient propres qu'à nuire et à *abuser* les autres ouvriers. — En 1517, nouvelles alarmes. 20 juillet, « on visitera les murailles de la ville, et l'on fera en sorte qu'elles aient partout 18 pieds à toise de voirie; » on supprimera les jardins qu'on y avait faits sans observer cette distance. — Au mois d'août 1520, c'est le roi François I^r lui-même, qui profite de son séjour à Rouen pour voir ce qu'il y avait à prescrire pour assurer la défense de la ville. Le 10 de ce mois, dans une assemblée du Conseil, le bailli Jean De la Barre expose que, la veille, « par le Roi, fut dit que pour faire la ville forte, il estoit requis enclorre S^e Katherine avec la ville, et qu'il avoit charge, de par le Roy, le faire sçavoir aux conseillers..... Plus dit que le Roy avoit intencion envoyer Mons. l'Admyral voir et mercher les lieux ou y aller luy-mesme en personne, ce que le dict seigneur avoit fait, et y fut le lendemain. » — En 1521, à l'Hôtel-Commun, on se permet d'élever des objections sur la largeur que le Roi voulait qu'on donnât aux remparts; et sur ce point, on demande avis à R. Le Roux, maître des œuvres de la Ville, aussi bien qu'à Etienne Tenneguy, commissaire du Roi sur le fait de l'artillerie. Au mois d'avril 1525, on recherche les mesures à prendre pour fortifier le monastère de S^e Catherine et le boulevard Cauchoise, et aussi pour subvenir aux salaires de 527 pauvres, alors employés aux travaux des fossés. Le Grand Sénéchal avait envoyé « plusieurs gentilshommes experts et bien expérimentés pour donner conseil aux réparations et fortifications ». C'étaient, outre le S^r de la Mailleraye que ses fonctions appelaient à Rouen, le S^r de Houdetot, lieutenant du Grand Sénéchal, les sieurs de Clères et de Cantelou (23 mars 1525). Il importe de ne point perdre de vue que, dans ce temps, on ne faisait point de distinction entre l'état d'ingénieur et celui de maître maçon. Il est donc très vraisemblable qu'à raison de son titre officiel R. Le Roux fut chargé de la direction des travaux entrepris pour la défense de la ville ¹.

Ses fonctions officielles se révèlent plus clairement par les actes suivants : Avis donné pour la direction de la fontaine S. Filleul, 24 janvier 1511; choix d'un emplacement pour le marché neuf nécessité par la construction du Palais de Justice, 4 août 1516; choix d'un autre emplacement pour la fontaine S. Maclou, 2 janvier 1517 ²; paiement de

1. Délibérations de l'Hôtel-de-Ville.

2. Mêmes délibérations. — R. Le Roux et Jean Du Mouchel proposèrent d'établir la fontaine S. Maclou devant la maison de l'*Ancre*, contre l'église, entre deux piliers auprès du maître pilier où étaient S. Jean, S. Pierre et S. Paul. Ce projet fut adopté par le Conseil de Ville.

pierres posées par son ordre pour protéger, dans la partie voisine de la porte S. Hilaire, le cours de la fontaine amenée de Darnétal aux frais de la Ville et de l'Archevêque, 1517-1518 (G. 98).

Ces mêmes fonctions nous autorisent à croire que R. Le Roux peut revendiquer sa part dans la construction du Palais-de-Justice. M. Edouard Gosselin (*Le Palais-de-Justice et les procureurs*¹⁾) n'est pas de cet avis, mais son raisonnement ne me paraît pas concluant. Après avoir rappelé que la grande salle, dite aujourd'hui salle des *Pas-Perdus*, fut construite de 1498 à 1507, après avoir fait honneur de cette construction à Roger Ango², qu'il voit qualifié de maître des ouvrages de la Ville, et dont le décès eut lieu vers la fin de septembre 1509, M. Edouard Gosselin formule ainsi ses objections contre une opinion assez généralement admise : « Quant à Rouland Le Roux qui en cette même année (1509) se trouve qualifié de maître maçon juré de la Ville, il ne remplaça pas Roger Ango dans ses fonctions de maître des ouvrages, car, dans son procès-verbal de toisé du marché neuf, dressé par lui le 20 juin 1518, il se dit simplement maçon sans y ajouter : juré des ouvrages, ce qu'il n'eût pas manqué de faire, si telle eût été sa qualité. Il reste donc le maître maçon habile qui a dirigé les gros travaux de construction du palais, de même qu'il dirigea ceux moins importants du monument élevé à la mémoire de Georges d'Amboise dans l'Église Cathédrale; mais c'est un artiste que nous cherchons, et Le Roux n'est point cet artiste. On vient de voir que l'expertise de 1525 avait été faite en présence de Richard Le Gay, maître des ouvrages de la Ville. Mais depuis quand exerçait-il cette fonction? Nous n'avons pu le savoir, et, par conséquent, nous ne pouvons dire à qui il faut attribuer l'honneur d'avoir conçu et dirigé les travaux. » Ce maître ou ces maîtres de l'œuvre, intermédiaires entre Ango et Le Gay, que M. Gosselin regrette de n'avoir point découverts, nous sont connus. Ce sont Robert Poillevillain, nommé par la Ville gouverneur des travaux de la forteresse, aux gages de 75 l. par an, le 9 déc. 1509; Robert Le Moyne, qualifié de maître des ouvrages de la Ville dans un contrat du tabellionage de Rouen du 6 juin 1515; il demeurait sur la paroisse S. Martin du Pont et avait pour père un des échevins. Il est encore cité avec le titre de commis aux ouvrages de la Ville dans le compte de l'Archevêché de 1515-1516 (G. 96), avec celui de maître des ouvrages de la Ville, dans un autre compte de l'Archevêché de 1529-1530³. Peut-être n'était-il que le collègue de Richard Le Gay, ce qui s'expliquerait assez naturellement par l'importance des travaux mis à la charge de la Ville et qu'il fallait surveiller et solder. Ce qui est bien certain, c'est que Robert Le Moyne résigna son office, le 15 avril 1533, en faveur de son fils, comme lui appelé Robert, de son prénom. François I^{er} s'intéressa à ce dernier et écrivit de Caen aux échevins une lettre

1. Mémoire lu à l'Académie de Rouen, 1866.

2. De 1508 à 1509 il passa par ses mains 1.586 l. 9 s. pour l'ouvrage qui se faisait au palais du neuf marché. Le total de la dépense s'éleva pour l'année à 7.414 l. 10 sous. On paya 1.800 l. pour fourniture d'ardoises du Pont de Cé.

3. G. 117 : « A Robert Le Moyne, maître des ouvrages et réparations de la Ville de Rouen, a esté payé joute l'ordonnance de MM. du Conseil et sa quittance, 6 l., moitié de 12 l. exposez pour subvenir à faire le paiement du pont assis devant l'église de Carville, en quoi est subject mon dict seigneur (l'Archevêque) et la Ville par moitié, lequel pont eust peu ruyner et choir par la charge des charrettes qui passent de jour en jour par dessus. »

pour le leur recommander, recommandation que la mort du candidat rendit bientôt inutile. Le 25 avril 1539, nous voyons encore nommer à l'office de maître des ouvrages un Richard Le Gay indiqué comme fils de Michel Le Gay, bourgeois de Rouen. Le même jour, le nouveau fonctionnaire prêta le serment d'usage. Hâtons-nous de le faire observer, ni les Ango, ne les Le Moyne, ni les Le Gay n'étaient des hommes d'art ni de métier, pas plus que leurs successeurs dont la liste pourrait être continuée jusqu'en 1789. Ils remplissaient pour la Ville un rôle analogue à celui du religieux maître des œuvres de S. Ouen, pour le monastère de S. Ouen; des maîtres des œuvres ou surintendants de la Fabrique de la Cathédrale (ces deux qualifications sont équivalentes) pour le Chapitre; dans les uns et les autres il ne faut voir que des délégués pour la surveillance des ouvriers, pour les marchés à conclure et pour la comptabilité, et rien de plus. Ce n'est donc pas de ce côté qu'il faut chercher un concurrent, encore moins un rival à Le Roux. Une présomption très sérieuse reste en faveur de ce dernier : lui seul, pendant la durée des travaux du Palais-de-Justice, fut l'architecte en titre de la Ville.

Si l'on objecte que, le Roi ayant contribué pour une part importante à la construction de cet édifice, on doit croire qu'il se sera réservé la nomination de l'architecte, il est permis répondre que R. Le Roux est qualifié de maître maçon pour le Roi, 23 sept. 1514 (*Grand Cartulaire de S. Maclou*, f^o 340); de juré pour le Roi sur l'état de maçonnerie à Rouen, 2 janvier 1517, 12 avril 1524 (Tab. de Rouen); — qu'il jouissait d'une estime assez grande pour qu'on l'eût chargé de l'élégante construction de la Cour des Aides, dite des Généraux de Normandie, entreprise aux frais de l'Etat, comme on peut l'inférer des délibérations de l'Hôtel-de-Ville dont voici quelques extraits ¹ :

Lundi 7 oct. 1510. Délibération touchant l'usurpation faite sur la voirie « en l'hostel des Généraux sur les Changes (la place où les changeurs de Rouen avaient leurs boutiques) que M^e R. Le Roux, maistre machon des ouvrages en machonnerie de la dite ville, qui a entrepris sur la dite voirie de 11 piez, en l'un des bouts de la dite maison. » — Roger Gouel, procureur du Roi, dit « à propos de l'édifice que l'on faisoit aux Généraux que ce a esté mal fait d'entreprendre sur la voirie, et en doit-on attraire le dit Roulland en amende; mais n'est pas d'opinion que on y touche parce que le dit Roulland et ceux qui ont entrepris faire le dit édifice se sont submys le rendre prest de dans le jour de Pasques prochain venant, ce qu'ils ne pourroient faire, s'il estoit dit que l'édifice fût retiré; aussy que le Roy, si ainsi estoit qu'il en oist parler, pourroit estre mal content, et pourroit le dit édifice demourer ».

On voit par ces textes déjà cités dans un mémoire lu par moi à la Commission des Antiquités de la Seine-Inf., t. III. p. 429-438, que R. Le Roux, bien que fonctionnaire de la Ville, jouissait aussi de la confiance du gouvernement et pouvait recevoir de lui des commandes et des instructions ².

1. On peut encore citer cette note de M. Deville, *Revue des Architectes de la Cathédrale*, p. 53 : « Roulland Le Roux avait été distrait un instant du travail du grand portail pour aller démolir, d'après les ordres du roi Louis XII (1508), les échoppes qui encombraient les murs de la nef à partir du pied de la tour de Beurre jusqu'au portail de la Calende. »

2. En s'occupant de la construction de l'Hôtel des Généraux, Roulland Le Roux travaillait à la décoration du parvis de la Cathédrale, comme le remarque fort justement Dom Pommeraye dans son *Histoire de l'Eglise Cathédrale de Roüen*, p. 38 : « Je diray en passant qu'entre ces maisons (celles qui étaient devant le portail

Fait plus significatif encore : R. Le Roux est cité le premier dans la liste des maîtres maçons qui rédigèrent le devis des travaux à faire pour la percée d'un nouveau havre à l'embouchure de la Seine avec deux tours et des jetées audit lieu, devis qui fut présenté à Guyon Le Roy, sieur de Chillou, commissaire de l'Amiral de France, le 2 mars 1517. Entrepreneur aussi bien qu'architecte, il s'était porté adjudicataire des travaux. Mais Jean Gaulvain, maître des ouvrages d'Harfleur, Michel Féré, maître des ouvrages d'Honfleur, offrirent un plus fort rabais et furent chargés de cette grande entreprise qui marque le commencement d'une ville à laquelle était réservé un si brillant avenir¹.

Passons maintenant à un autre genre d'ouvrages.

Lorsque R. Le Roux n'était encore que l'associé de son oncle pour la tour de Beurre et le grand portail de la Cathédrale, il s'était chargé avec Richard Boissel d'une partie de la construction de la nouvelle église de S. Herbland de Rouen.

Les travaux ordonnés en 1504, poussés d'abord assez activement, subirent bientôt une fâcheuse interruption à cause de l'insuffisance des fonds dont la fabrique pouvait disposer. Le 5 mai 1510, les principaux paroissiens de S. Herbland prirent une importante délibération qui portait que, « sous le bon plaisir du Roi, une assiette fût faite sur chacun pié des héritages de la paroisse sur la rue, jusqu'à la somme de 10 s. t. pour pié, pour icelle somme être employée à aider à achever et parfaire icelle église, tant de machonnerie que de couverture, laquelle nous voyons (ainsi s'expriment les dits paroissiens) de présent estre nécessaire à raison de ce qu'il y a partie de la couverture soutenue sur trestes ou apuyes, laquelle couverture est abessée et en dangier de ruïne, et mesme que partie de ladite église est à découvert, en telle manière que de la pluye et du vent en peult venir plusieurs inconveniens tant aux gens d'église en célébrant et faisant le divin service que ès personnes qui y assistent. » Cette imposition fut autorisée par lettres-royaux du 28 mars 1511.

Le 20 janvier 1512 la fabrique de la paroisse fut en mesure de payer à R. Le Roux et à Richard Boissel 70 livres sur 80 livres qui leur étaient dues. Ces deux architectes firent don à l'église de ce qui restait à leur payer et promirent d'achever l'église, quand on voudrait, conformément à un devis malheureusement perdu.

Je crois pouvoir me dispenser de donner ici le devis de 1504, parce que je l'ai publié *in extenso* dans le Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure (t. IV, p. 178-187). La quittance est encore inédite, et je crois intéressant de la reproduire :

« Nous, Roullant Le Roux et Richart Boissel, maistres de machonnerie à Rouen, confessons avoir eu et reçu de Michel Poullart, tressorier de l'église et parroisse de Mons^r Sainct-Erblanc de lad. ville de Rouen, la somme de soixante-dix livres tournois

de la Cathédrale), la principale est celle qu'on commença à bâtir l'an 1508, et qui a retenu l'ancien nom des Généraux. C'est le siège ou le Palais de la Cour des Aydes; la face de cette Maison consiste dans un grand corps de logis tout de pierre de taille, enrichi de plusieurs ornemens de sculpture et comme couronné d'un fort ballustre à hauteur d'appuy à claire voye en sorte qu'on y void assez de magnificence extérieure pour marquer l'usage auquel elle est destinée, et comme elle emprunte sa principale beauté de cette grande place qu'elle regarde, aussi réciproquement on peut dire qu'elle ne contribue pas peu pour l'embellissement de cette même place. »

1. M. St. de Merval, *Documents relatifs à la fondation du Havre*, 1875, pp. 28, 31.

pour demourer quicte envers nous de la somme de quatre vingtz livres tournois qui nous estoient deubs de reste par lad. église par compte fait par les tressoriers et parroissiens de lad. paroisse et nous, et pour demourer quicte envers nous de toute la machonnerie que nous avons faite pour la dicte église jusques à ce jour, et laquelle machonnerie nous promettons agréer bien et deument à nos despens toutes fois qu'il plaira ausdits parroissiens; et le reste, montant dix livres tournois, nous avons donnés à la dicte église pour nous avancer la dicte somme, de laquelle somme de quatre vingtz livres t., compris les d. xl. t. par nous donnés, nous quictons les d. parroissiens et led. Poullart tressorier. Et oultre promettons parfaire le reste l'édifice, qui est encore à faire à lad. église, toutes fois qui plaira ausd. parroissiens par le pris et jouxte le marché qu'ils en portent, signé de nos signes, qui demeure devers lesd. parroissiens en force et vertu. Tesmoing nos signes cy mis le xx^{me} jour de janvier mil V^c et onze, presens Guillaume Auber et Girard le Vavaseur. » (G. 6700.)

Il me paraît certain que R. Le Roux fournit des devis pour beaucoup d'autres constructions, églises ou hôtels de riches bourgeois. Je serais porté à le considérer comme un chef d'école à qui fut due la transformation de l'architecture dans notre pays.

Que de travaux exécutés par lui, que d'expertises dont il fut chargé doivent nous être inconnus! Quelques documents, conservés par hasard, ne peuvent malheureusement nous fournir que de rares indications, entre lesquelles, à cause de cette rareté même, je n'aurai pas la peine de faire un choix. Ainsi en 1514 il fait en parchemin plusieurs portraits pour l'édifice que l'on voulait faire en l'église S. Michel, payé 72 s. (G. 7164). Nous trouvons qu'en 1517 il reçut de la fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise 50 l. pour un *chapistrel* de pierre (G. 6558); qu'au mois d'août 1514, avec Pierre Delourme, il visita une maison qui masquait le portail de S. Maclou et dont la démolition était demandée (G. 8843); que, cette même année, avec le même architecte, auquel s'étaient adjoints Pierre Gringoire et Theroulde, il visita la tour de la même église. Leurs honoraires, pour cette expertise, furent des plus modestes; la fabrique en fut quitte pour 12 s. 8 d. (G. 6879)¹. En 1525, encore avec Nicolas Delarue et Regnauld Tyrouin, R. Le Roux vérifiait les fondations de l'église S. Nicolas : 28 s. 6 d. furent le prix de leur peine (G. 7316). Il avait été expert avec Pierre Gringoire en 1522 pour le collège des chapelains du Saint-Esprit (G. 4882).

Sa réputation était si bien établie qu'il fut appelé à Beauvais en 1515 pour donner son avis sur un édifice que le Chapitre de la Cathédrale de cette ville avait le dessein de faire construire²; à Angers, en 1518, par l'archevêque de Lyon, pour un motif analogue³.

R. Le Roux était âgé et malade lorsque, le 3 février 1526, il pria le Chapitre de lui désigner pour successeur son gendre Julien Chaneyvère. Les chanoines se bornèrent à répondre qu'avant de prendre un parti ils s'enquerraient de la suffisance du candidat⁴.

1. Mention d'une autre expertise vers le même temps à S. Maclou : « Poié à la Coupe (auberge) à la compagnie de M^e Roullant, maistre Jossé, Pierre Durant et plusieurs autres, par deux fois, 20 s. » (G. 6879.)

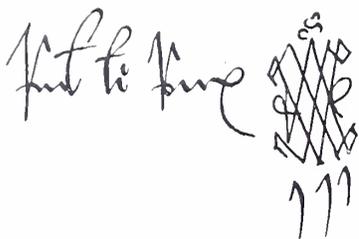
2. Délibération capitulaire du dernier jour de sept. 1508 (*Ibidem*).

3. Un chanoine de Beauvais était venu exprès à Rouen pour prier le Chapitre de permettre à R. Le Roux de s'absenter.

4. 3 fév. 1526. *Audita requesta magistri Roullandi Le Roux, lathomi ecclesie instantis, onus lathomie quod gerit ipse Le Roux, dari Juliano Cheneviere, etiam lathomo, qui filiam dicti Le Roux desponsavit, Domini concluderunt quod inquiratur de sufficientia ipsius Juliani, et postmodum ordinabitur* (G. 2152).

Quelques jours après, R. Le Roux mourait : le 24 février, dans une assemblée convoquée en la forme solennelle, on examinait la question de savoir si Chanevyère serait nommé conformément au vœu de son beau-père, si on lui préférerait un autre maître maçon, ou si la nomination serait différée. Après de longues hésitations, le choix tomba sur Simon Vitecoq, qui fera l'objet de la notice suivante ¹ :

R. Le Roux eut son domicile successivement sur la paroisse S. Etienne-des-Tonneliers ², sur la par. S. Lô ³, et en dernier lieu sur la par. S. Sauveur. Moins favorisé que son oncle, il n'eut pas sa sépulture dans la Cathédrale, à laquelle une grande partie de sa vie avait été consacrée.



Malgré l'importance des travaux dont il avait été chargé, il était loin d'avoir fait fortune. Il est fait mention du décret de ses biens dans le compte de la fabrique de la Cathédrale de 1526-1527 (G. 2530); du décret des héritages qui appartenaient à Jean Le Roux, paroisse S. Patrice, en quoi maître Rouland Le Roux, son père, était obligé ⁴.

Dans un moment où il pouvait se croire arrivé à l'aisance, il s'était entendu avec un maçon. Robert Le Grand, pour prendre en emphytéose d'une durée de 99 ans, des Jacobins de Rouen, une maison avec cour et jardin, en la paroisse S. Sauveur, contigus à la propriété de ces religieux et à celle de Martin de Hennequin, archidiacre de Châlons, seigneur de Feuguerolles, conseiller au Parlement de Normandie. Le terrain acquis fut dans la suite partagé entre R. Le Roux et Robert Le Grand. La veuve de ce dernier, remariée à Jean Le Prevost, aliéna sa part pour 100 l. à cet archidiacre, 15 oct. 1536 (Tab. de Rouen). A cette date, l'autre portion appartenait encore à Jean et Jean, frères, enfants de M^e Le Roux. L'acte n'indique pas la profession de ces deux frères. Je n'oserais dire si c'est à l'un d'eux ou au frère de Le Roux que se rapportent les indications qui suivent.

LE ROUX (JEAN), cité comme maître maçon à Rouen le 3 mai 1533 (Arch. de la ville, U. 2. f^o 130). En qualité de maître de l'œuvre pour le Roi à Rouen, il permet aux trésoriers de S. Jean d'établir les fondements du portail de leur église. Le titre de maître juré du métier de maçon pour le Roi lui est encore donné dans un acte signé de lui du 18 nov. 1544 (Tab. de Rouen, Meuble). Avec Robert Becquet, et probablement encore à titre officiel, il visite, en 1536, les fondations de l'église S. Vincent, du côté de la rue, vraisemblablement pour vérifier s'ils n'empiétaient pas sur la voirie (G. 7704). Avec le

1. Samedi 24 fév. 1526. *Posito in medium de tribus materiis pro quibus Capitulum est congregatum per juramentum, primo quoad providendum de uno lathomo experto ad superintendenciam operum ecclesie loco magistri Roulandi Le Roux defuncti, auditisque supplicacionibus multorum expertorum in dicta arte et relacionibus de experientia eorumdem, prefati Domini, certis ex causis, distulerunt predictum negocium, maxime cum non sit in ecclesia opus inceptum quod indigeat tanto experto. (Ibidem.)*

2. Arch. de la S. Inf., F. S. Etienne des Tonneliers.

3. Voir sa quittance (G. 6700).

4. Inventaire des titres de la fabrique S. Laurent, f^o xxxviii (G. 6794).

Rouland Le Roux est indiqué comme propriétaire d'une portion de jardin pour laquelle il payait 100 s. de rente à la fabrique de S. Laurent. Compte de cette fabrique, 1515-1516 (G. 6799).

même Robert Becquet, en 1534, il avait visité l'ouvrage de la chapelle N. D. à S. Maclou en 1535 (G. 6883), avec Guiffard, Vitecoq et Thomas Le Gallois, tous maîtres jurés de la ville, le revestiaire de la même église (G. 6883). Avec six autres experts ¹, le 13 mars 1543, il visita l'épi de dessus le chœur de la Cathédrale et la plate-forme où le Cardinal Georges II d'Amboise désirait placer la statue de S. Georges. On voit encore qu'avec Jean De la Rue il visita l'église de N. D. de la Ronde en 1542 (G. 7373) ².

SIMON VITECOQ était fils de Jacques Vitecoq ³ et d'une nommée Ermine. Lui et sa mère (alors elle était veuve), domiciliés sur la paroisse S. Maclou, rue du Figuier, bail- lent à ferme quelques terres qui leur appartenaient à Infreville, le 9 sept. 1524 ⁴.

Il fut nommé maître maçon de la Cathédrale, aux gages de 6 l. par an le 29 février 1526 ⁵. Presque aussitôt il fut envoyé à Vernon pour y acheter la pierre nécessaire. Il devait y retourner en 1545 : on lui paya 45 s. pour ce dernier voyage. Je ne cite ces faits, indifférents en eux-mêmes, que pour faire connaître le genre de services qu'on attendait alors des architectes.

Dans la *Revue des Architectes de la Cathédrale*, M. Deville écrit que Vitecoq donna une première preuve de son talent « dans la construction d'une des tourelles du grand portail ». Je suppose qu'il y a là une confusion, et que M. Deville a pris pour une des tourelles du grand portail une tourelle du portail de la Calende, tourelle que Vitecoq eut à recons- truire, peu de temps après son entrée en fonctions; la nécessité de ce travail avait été reconnue du vivant même de son prédécesseur, le 23 juin 1526 ⁶.

1. Ces six experts étaient Etienne Guiffard, Regnault Thyrouin, Jehan Loudin, Robert Touchet, Jean De la Rue, maçons, et Jean Le Masson, *tailleur d'images*. Après s'être « transportés sur le chœur et charpen- terie de nouveau faite », ils certifièrent que la charpenterie pouvait soutenir le fais de l'ouvrage. « Au dessus de la terrasse où sera placé ledit ymage, sera faite une terrasse en pente de la hauteur de deux pieds de hault pour donner l'aspect que l'on puisse veoir ledit ymage du jardin de très révérent Mgr l'Archevêque, » 12 mars 1540 (G. 2825).

2. Faut-il rattacher à la famille de Rouland et de Jean Le Roux : Jean Le Roux, maçon, demeurant à Beuville, hameau de S. Denis-sur-Scie, en 1505 (Arch. de la S. Inf., F. de Bailleul); — Richard Le Roux, employé comme imaginier à la Cathédrale, et à qui la fabrique de cette église paya 56 l. en 1513 (G. 2525); — Nicolas Le Roux, maître des œuvres de maçonnerie du bailliage de Caux, l'un des rédacteurs du devis pour la fondation de la ville du Havre. (St. de Merval, ouvrage précité, pp. 25 et 30.)

3. Un Jean Vitecoq, probablement de la famille de notre architecte, est cité comme notable de Rouen, 15 mai 1506 (Délibérations de la Ville).

4. Tab. de Rouen. — 28 août 1526, permission donnée par le Chapitre aux surintendants de la fabrique de louer comme ils l'entendront, à la veuve de Vitecoq, une maison *in vico* du fils Guy (Registres capitulaires).

5. *Veneris penultima junii 1526. — Posito in medium de providendo uno magistro lathomo in ecclesia qui habeat superintendenciam edificiorum et reparacionum ecclesie, pro quo negocio Capitulum est nunc principaliter per juramentum congregatum, constitouque de experientia, diligentia et industria — Vitecoq, lathomi, Domini illum ad premissa retinuerunt et commiserunt ad stipendia et emolumenta assueta. Non intendunt tamen Domini quod ipse Vitecoq accipiat suas dietas in ecclesia, nisi quando fiet edificium novum aut quando, requisitus, vaccabit circa agenda ecclesie, ad discrecionem Dominorum superintendentium fabrice.* Ces termes donneraient lieu de croire que Rouland Le Roux avait été payé pour des journées qu'il n'employait pas au service de la Cathédrale.

6. Samedi 23 juin 1526, *exposito de quadam turricula ecclesie versus portalicium Kalende que est multum ruinosa et cum maximo periculo, concluderunt Domini illam quamcicuis reparari sine dilacione, modo et forma quibus erat prius, sine augmentacione, addicione vel diminucione.* — 25 juillet, même année, *habita deliberacione*

C'est en dehors de la Cathédrale que Simon Vitécoq eut à faire l'emploi de son temps.

En 1536, on réparait le nouveau portail de l'église S. André-en-Ville, sur la rue aux Oues. Il refit les meneaux de la fenêtre de ce portail moyennant 6 l. 10 s. ¹.

En 1541, lui et un autre maître maçon, Guillaume Doudement, firent marché avec la fabrique de S. Jean pour la construction d'une tour moyennant 2,600 l. Les travaux durèrent de 1541 à 1547. Le *portrait* et le devis en avaient été faits par Nicolas, maître maçon de S. Amand, qui me paraît n'être autre qu'un Nicolas De la Rue, dont il sera question plus loin. Pour cette construction on avait pris, de plus, les avis de quatre maîtres maçons de la Ville ².

En 1529, autre marché fait par Vitécoq et Michel Catheline avec la fabrique de S. Laurent « pour agréer et assovir le pipitre (jubé) de cette église jouxte le patron » adopté et moyennant un prix de 1,100 l. Ce bel ouvrage ne fut achevé qu'en 1533 et nécessita une nouvelle dépense de 1,660 l. ³

On voit encore qu'il fut appelé à visiter les travaux de S. Vincent (avec Etienne Guiffart et Regnauld Tyrouin) en 1528; qu'il fit, vers 1530, le *revestiaire* de cette église (G. 7697); qu'il vérifia les constructions de S. Nicaise (avec Robert Fresnelle et Jean Chaillou), en 1544 (G. 7228).

Georges II d'Amboise reconnut sa capacité, comme il paraît par les comptes de l'Archevêché : Au manoir archiepiscopal, travaux pour la réédification de la secrétairerie et de la terrasse du pavillon S. Romain, par Vitécoq, qualifié de « tailleur de pierres et masson », 1534-1535 (G. 120). A Simon Vitécoq, pour avoir fait (au grand corps d'hôtel de « la Cour d'église, autrement dit à l'Officialité) les fondements, embasements, degrés et autres massonneries requises audit édifice et fourni les matériaux, 15 l. » 1537-1538 (G. 1237). — « Pour la reffaçon de la lanterne et pavillon estant sur la vys et grand degré de la grande salle du grand corps d'hostel neuf faict par feu Mgr le légat, et de deux apprentis, l'un estant à l'issue et sur le portail de la chapelle des Ordres, et l'autre contre la vieille Trésorerie, qui est à deux estages. — A Simon Vitécoq, pour avoir rompu les grosses murailles dudit vieil corps d'hostel et degré, 16 l., 1538-1539 (G. 124); — pour travaux à l'étable des mulets, 8 l. (*ibid.*); — « à maistre Symon Vittecoq, maistre masson en l'esglise, pour aucunes reparacions faictes à la dalle du voloir (volière), et pour matériaux à ce nécessaires, par ordonnance du Conseil, et sa quittance le 13 janvier, 34 s. 6 d., » 1540-1541 (G. 128); — à la Cathédrale, « jouxte les mandements des sieurs Heuzé, de Montdor et Becdelièvre, l'ung en datte du 13 de mars 1528,

super turrículis ecclesie versus Kalendam reparandis, Domini concluderunt quod ipsa reparacio fiat ex lapidibus S. Lupi (S. Leu d'Essérent), et *pro opere adimplendo accipiuntur usque ad sex vel octo latbomi, ad discrecionem Dominorum superintendencium fabríce* (G. 2152).

1. M. de Glanville, *Notes pour servir à l'histoire de l'église S. André*, p. 7.

2. De La Quérière, *Notice sur S. Jean*, pp. 4 et 5 (G. 6727 et suivants). Vitécoq avait travaillé dans cette église dès 1538. La tour ne fut pas le seul ouvrage qu'il faille lui attribuer. Lui et Doudement reconstruisirent une partie de l'église. On voit dans les comptes qu'en 1546 il « mena l'œuvre des trois piliers, refit la porte du cimetière, en tailla les claire-voyes ».

3. De La Quérière, *Notice sur S. Laurent*, et Arch. du département, G. 6800.

l'autre du 9 d'avril 1529, il a esté païé à maistre Simon Vitecoq, masson, pour avoir fait la massonnerie de la closture (du chœur), 15 l. 17 s. » (G. 115) ¹.

« A Simon Vitecoq, tailleur et masson, pour avoir parfait les épitaphes et entrepiez qui portent les anges de la sepulture de feu M. le Légat, 22 l., » 1534-1535 (G. 120).

M. Deville attribue aussi à Vitecoq les galeries du circuit du chœur, dites claires-voies. Voici comment il caractérise cet ouvrage dans la *Revue des Architectes*, pp. 71-72 : « Georges d'Amboise, jaloux d'embellir sa Cathédrale, pour laquelle il avait déjà fait de si grands sacrifices, et trouvant que la décoration extérieure de la chapelle de la Vierge sur laquelle ses yeux s'arrêtaient souvent des fenêtres de son palais archiépiscopal, manquait de somptuosité, pour nous servir de l'expression favorite de feu M^e Roulland Le Roux, résolut de l'élever plus haute et plus belle qu'elle n'était. Symon Vitecoq, qu'il chargea de ce travail, s'en acquitta à sa grande satisfaction, non que, quant à nous, tout en admirant l'élégance et le luxe de la décoration adoptée par cet architecte, nous n'éprouvions pas un sentiment de regret pour les ornements primitifs, plus sévères il est vrai, mais plus en harmonie avec le corps de l'édifice.

» Le temps, au surplus, est venu par avance nous donner raison, car il a déjà fait justice en partie de cette fragile décoration, si peu appropriée à notre climat pluvieux et humide ² ».

En admettant que Vitecoq n'ait pas été étranger à cette décoration, spécialement à la confection des claires-voies, j'avoue que j'y verrais plutôt l'œuvre de tailleurs imaginiers, tels que Quesnel, Laignel et autres dont les noms nous sont révélés par les comptes de l'Archevêché.

Le nom de Vitecoq reparait dans les délibérations du Chapitre de Rouen, à l'occasion de la flèche de la Cathédrale.

Le 2 nov. 1542, le chanoine Romé communiquait à ses confrères le procès-verbal de la visite faite, le 11 oct. précédent, par commandement de Mons^r Georges d'Amboise, du modèle au petit pied de la tour et clocher de bois qui devait être élevé sur la masse ou lanterne de pierre de l'église. Ce procès-verbal portait la signature des experts : Jean Le Roux, Etienne Guiffart ³, Simon Vitecoq et Jean De la Rue, tous quatre qualifiés de maître maçons jurés en la ville, et de 10 maîtres charpentiers (G. 2822).

Le plan soumis à leur examen était de Robert Becquet, et donna lieu de leur part à quelques critiques que celui-ci réfuta, non sans quelque aigreur, dans un mémoire

1. Il s'agit dans ce texte de la maçonnerie sur laquelle furent posées de magnifiques grilles en cuivre, dues à la munificence de l'Archevêque, « riche et merveilleuse closture du cuivre jaune qui ferme le chœur, » dit Dom Pommeraye, *Hist. de l'église Cathédrale de Roüen*.

2. Dom Pommeraye, *Hist. de l'église Cathédrale de Roüen*, p. 23 : « L'église de Rouen est redevable à la magnificence du cardinal George d'Amboise, second du nom, de ce qui regarde la charpente (de la chapelle de la Vierge) et de tant de riches ornements dont la couverture de plomb et autres voûtes qu'il fit faire en 1538 est enrichie aussi bien que celle du chœur ; car, outre les figures de la sainte Vierge et de S. George qui sont de plomb doré et bien plus grands qu'au naturel, il y a plusieurs embellissements comme des bordures, des chiffres et devises, de grandes frises et autres ouvrages pareillement étoffés qui jettent un merveilleux éclat, lorsque le soleil les touche de ses rayons. La balustrade de pierre à claire-voye en forme de couronne qui est autour du chœur, et qui fait un des plus beaux ornements de la couverture au dehors, fut achevée l'an 1530. »

3. Et non Etienne Puissant, comme l'écrit M. Deville, *Revue des Architectes de la Cathédrale*, p. 84.

daté du dernier nov. 1542. Il s'en prenait surtout à Vitecoq et à De la Rue, auteurs d'un devis qu'il déclarait « impertinent et non recevable... et où il n'y avoit nulle proportion ne beauté, ne forme d'ouvrier de bien besongner ». Faite ainsi que l'entendaient ses critiques, la flèche de la Cathédrale, disait-il, « pourroit tomber en bref temps comme avoit fait l'esglise du Bourgtheroulde, les pilliers de la Magdelaine, les pilliers de l'esglise S. Denys et la tour de pierre de Grainville-la-Teinturière que auroit faite le dit Vitecoq, qui estoit tombée par terre depuis quinze jours; et aussi la dite tour seroit bigarrée comme l'esglise Saint-Martin (S. Martin sur Renelle) que avoit fait led. De la Rue, moytié anticque et moderne, qui n'est correspondant l'un à l'autre ¹. »

Robert Becquet obtint gain de cause; et comme la flèche, telle qu'il en avait conçu le plan, fut exécutée, et que jusqu'à ce qu'elle eut été détruite par l'incendie, elle fut généralement admirée, on est fondé à conclure que les observations de Vitecoq et De la Rue portaient à faux.

Le 26 juin 1546, avec d'autres experts, Vitecoq signait un rapport constatant que le branlement des cloches mises au beffroi de la lanterne de la Cathédrale compromettaient la solidité de la tour et qu'il était urgent de les descendre à la 3^{me} hauteur du franc espy aux costés du degré, l'un vers la Calende et l'autre vers les Libraires. » Sur ce point sans doute il n'y eut pas de contradiction de la part de Robert Becquet.

Cet architecte ne paraît pas avoir échappé à la gêne. Le 5 mai 1541, il vendait à Pierre Chrétien, maçon, domicilié en la paroisse S^e Marie la Petite, une rente de 30 l., pour 400 l. qui furent payées en six-vingts écus d'or couronne et le reste en autre or et monnaie (Tab. de Rouen).

Il était alors locataire du Chapitre et demeurait paroisse S. Denis. Il avait précédemment habité la paroisse S. Vincent, où l'on voit qu'un de ses enfants fut inhumé en 1536.

Ce n'est pas au mois de septembre 1548, comme l'écrivit M. Deville, qu'il est question pour la première fois dans les registres capitulaires du décès de cet architecte; c'est plusieurs mois auparavant, le 25 juin 1548, qu'est prise cette délibération, certainement postérieure de très peu de temps à l'évènement :

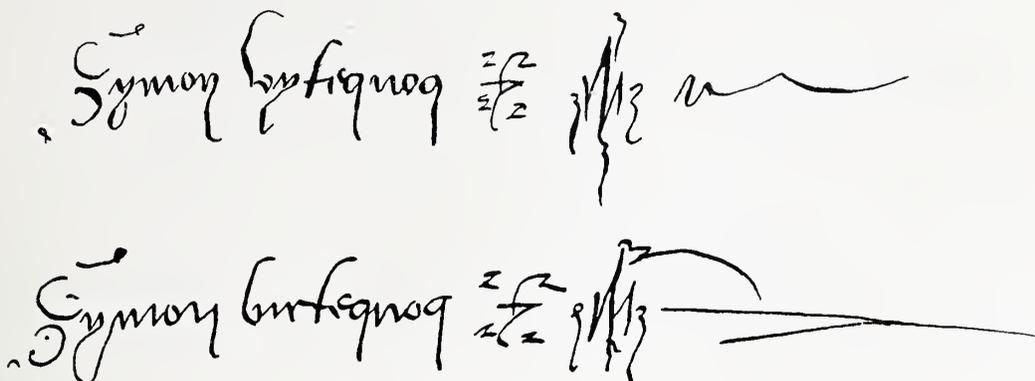
Visis pluribus requestis papireis a parte plurium lathbomorum presentatis ad finem assequendi provisionem huic ecclesie quam habebat defunctus magister Symon Vitecoq, Domini distulerunt providere hinc ad festum S. Michaelis proximum; et interim inquiratur de sufficiencia aliquorum per Dominos Thesaurarium Gombault, archidiaconum Sedille, Romé et Le Lieur (G. 2160).

Le 26 oct., dans une assemblée convoquée en forme solennelle, on entend les rapports de Romé et Le Lieur, et pour des motifs, qui ne sont point énoncés, on ajourne la décision après Pâques.

Le délai passa sans qu'on eût pris un parti.

1. Ces constructions, églises du Bourgtheroulde, de S. Denis de Rouen, de S. Martin sur Renelle, chapelle de la Madeleine de Rouen (l'Hôtel Dieu), tour de Grainville-la-Teinturière, eurent pour architectes soit Vitecoq, soit De la Rue. Au premier appartient sans le moindre doute la tour de Grainville-la-Teinturière; au second, l'église du Bourgtheroulde et celle de S. Martin sur Renelle. On pourrait citer beaucoup d'expertises où figure le nom de Vitecoq : 1539, à S. Maclou, pour avoir visité « la ruine sur le nouveau revestiaire, 7 s. » (G. 6884), etc...

Le 20 août 1549, enfin, après avoir donné lecture d'une lettre du président Feu qui recommandait la candidature de Guillaume Doulcet, on arrêta que, pour le moment, il n'y



avait pas lieu de pourvoir à la place vacante par la mort de Vitecoq¹. De fait, il ne fut jamais remplacé et peut être considéré comme le dernier architecte en titre de la Cathédrale.

Sa veuve vivait encore le 10 janvier 1564. Comme locataire du Chapitre, elle occupait une maison près de l'hôtel canonial de M^e Preudhomme (Registres capitulaires).

Un Pierre Vitecoq, probablement son fils, maître maçon, obtenait du Chapitre la permission de mettre dans la loge aux maçons de la Cathédrale quelques tombes « pour illec les tailler et accoustrer, » dernier avril 1576 (*ibidem*). Cette faveur était souvent accordée par les chanoines pour des travaux absolument étrangers à leur église.

Un Pierre Vitecoq, est-ce le même que le précédent ? est qualifié de tailleur de marbre dans un acte du Tab. de Rouen du 28 oct. 1598.

Je me crois permis de rapprocher de ces noms, mais sans rien conclure, celui d'Etienne Vitecoq, chapelain de la Cathédrale, qui composa, en 1549 ou 1550, pour la fabrique, un livre de musique².

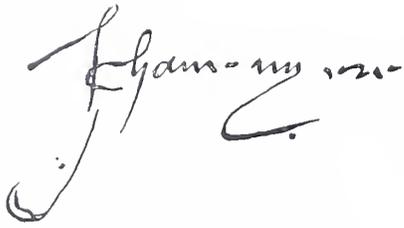
CHANEVYÈRE (JULIEN)³, gendre de Rouland Le Roux, bien qu'évincé par Vitecoq, ne doit pas être considéré comme un architecte sans mérite. Il figure, en compagnie de Michault Chaillou, comme l'un des notables paroissiens de S^e-Croix-S.-Ouen dans un procès que, de concert avec leur curé, ils soutinrent contre le couvent de S. Ouen pour le faire condamner à édifier de neuf une église en rapport avec le chiffre de la

1. *Audita lectura missivarum litterarum Domini Presidentis Feu super provisione fienda cuidam Guillelmo Doulcet ad officium lathomie hujus ecclesie, Domini concluderunt pro nunc non esse hujusmodi officio providendum; et negocium absque determinatione dimiserunt* (G. 2160).

2. Arch. de la S.-Inf., G. 2545.

3. Était probablement le fils de Jean Chaneyvère, maçon, domicilié sur la paroisse S^e Croix-S.-Ouen, 26 déc. 1506 (Tab. de Rouen). Mention d'un Jacques Chaneyvère, maçon à Rouen, 9 novemb. 1478 (Registres capitulaires); — de Matelin Chaneyvère, employé comme ouvrier maçon, compte de la fabrique de la Cathédrale, 1524-1525 (G. 2520).

population de la paroisse (1522-1523) ¹. Il avait été admis à l'atelier de la Cathédrale le 16 février 1526, et il dut travailler quelque temps sous la direction de son beau-père.



Tout ce que je sais de lui, c'est qu'il fut choisi en 1525 pour diriger les travaux de S. Nicolas (G. 7327); en 1527 pour construire la chapelle de S. Nicolas, aujourd'hui la chapelle de la sainte Vierge en l'église S. Godard ².

Le 11 mai 1521, il vendait une rente de 10 l. à Jean Regnault, d'Amfreville-la-Campagne. Il est cité, le 27 oct. 1527, comme ayant acquis quelque bien de maître Jean Tristan, licencié ès-lois, lieutenant général du bailli de Beauvais, vendeur pour le compte d'Antoinette Cavelier, sa pupille (Tab. de Rouen).

On rappelle dans un acte du 23 mars 1549 qu'il était décédé laissant pour héritier, en partie, son fils JACQUES CHANEVYÈRE, maçon comme lui, qui vendit ce jour, à Jean Guillot, marchand de Rouen, une maison située rue des Matelats.

On trouve ce Jacques Chanevyère employé à des travaux plus ou moins importants en diverses églises de Rouen.

A S. André, avec son fils Angelot, Thomas Ravette et Jean Le Sellier, dit Picard, il fait le portail et répare l'OO (la rosace) de cette église, d'après le pourtrait fourni par Robert Boytte. Le travail est reçu par Doulcet et Jean Le Mercier, maîtres maçons, 1557 (G. 6245) ³.

A S. Nicaise on lui paie 8 l. 18 s., 12 l. 19 s. pour voiturage de 51 tonneaux et de 74 tonneaux de pierre en 1542 (G. 7228). Nouvelle fourniture de pierre faite par lui à la même église en 1547 (*ibidem*).

A S. Nicolas il fait la clôture de l'âtre du cimetière en 1573 (G. 7329).

A S. Vivien il refait les murets et la croix du cimetière, 1553-1554 (G. 7754).

1. Le procès se termina par un accord entre les religieux, d'une part, et Frédéric Cibo, curé, et les paroissiens, d'autre part. Les paroissiens obtinrent la permission de faire édifier l'église à leurs dépens; les gargouilles qui y seraient mises seraient « tournées de sorte que l'eau qui par icelles descendroit n'empêcherait que on ne pût passer par la porte des Marmousets, » 13 juin 1523; le dit arrêt homologué au Parlement le dernier juillet de la même année. (Arch. du Parlement).

2. Julien Chanevyère « acheva en 1527 la chapelle neuve ou chapelle S. Nicolas devers le Patriarche » (on désignait ainsi l'hôtel de Louis d'Harcourt, patriarche de Jérusalem, rue Beffroi, devant l'Église (nos 20, 22, 24 de cette rue). Les comptes de S. Godard de cette année mentionnent les paiements qui lui furent faits de 40, 10, 10, 10, 40, 16 l.; ceux de 1528, d'autres paiements de 20, 19, 40 l., cette dernière somme à lui accordée par appointment pour le reste de son marché. Vers le même temps, la fabrique de S. Godard lui vendait pour 37 s. « unes patenostres de coural et plusieurs verges (bagues) et signets d'argent. » (G. 6614 et suivants.)

3. On paya à Jean Tuchon, qui fit la vitre, 40 l.; à Nicolas Dupuis, serrurier, « pour la ferraille qu'il convenoit à asseoir lad. massonnerie et vitre, 6 l. 15 s.; audit Dupuis pour avoir fait un cercle de fer à mettre au rond dudit OO et fait 5 barreaux, le tout pesant 53 l. de fer, 60 l.; pour plâtre et la journée d'un plâtrier à plâtrer la dicte vitre et l'entour dudit OO, 5 s. » (G. 6245.) Voir M. de Glanville, *Notes pour servir à l'histoire de l'église S. André*, p. 10.

A N.-D. du Pré ou Bonnenouvelle, lui et Guillaume Chrétien signent un marché fait par eux avec Ribault, prieur commendataire, pour la construction du pignon de l'église de ce monastère, 4 nov. 1556. (Tab. de Rouen.)

Il est cité comme maçon de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, en 1568 (G. 2827); comme maçon juré des ouvrages de maçonnerie, avec Jean Guiffart, son collègue, pour la police de la Ville, à propos du cours de la fontaine du Chapitre (F. de S.-Amand).

On ne sera pas étonné qu'à l'exemple des meilleurs architectes du temps, Chaneyvère ait accepté des commandes de travaux qui n'avaient rien que de vulgaire. Ainsi, on le voit réclamer, le 7 déc. 1555, du Chapitre de Rouen, une somme de 10 l. comme paiement d'un pilier construit par lui à la maison canoniale du chanoine Dabaro (G. 2162).

Sa fortune devait être médiocre, puisque, le 24 février 1549, il se fit cautionner par l'imaginier Potin, dit d'Orléans, pour une entreprise de pavage au monastère de S.-Ouen (Tab. de Rouen).

La modicité de ses ressources ne l'empêcha pas de prendre avec lui, par charité, Marie Chaneyvère, sa cousine, âgée de 3 ans, « pour icelle nourrir et entretenir, » 25 juin 1564 (Registre du Bureau des Valides).

Il vivait encore le 25 août 1572 et avait son domicile sur la par. S^e-Croix-S.-Ouen. J'ignore quelle était la profession de son gendre Romain Lalouel.

Le compte de l'abbaye de S^e-Catherine de 1566 mentionne en ces termes la maison de cet architecte : « M^e Jean Chaneyvère doit par chacun an 10 s. t. de rente à cause d'une maison assise en la grande rue S.-Ouen, par. S^e-Croix-S.-Ouen, où pend pour enseigne la *Chaneyvère* » (Arch. de la S.-Inf., F. des Chartreux).

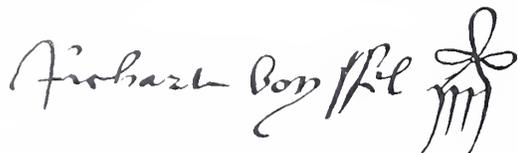
Par honneur pour Rouland Le Roux j'ai cru pouvoir rapprocher de la notice que je lui ai consacrée celles qui concernent Simon Vitecoq, son successeur immédiat dans la fonction d'architecte de la Cathédrale, et les Chaneyvère auxquels le rattachaient un lien de parenté. Pour les autres maîtres maçons ou architectes dont il me reste à parler, dans l'impossibilité où je me trouve de leur assigner un rang suivant leur mérite, je me résous à les présenter, avec quelques notes que j'ai recueillies sur leur compte, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms.

ANFFROY ou ONFFROY (JEAN), chargé de la reconstruction du pont de Bapaumes, aux frais du Roi, de la Ville de Rouen et de l'Archevêque, seigneur de Déville, lesquels y contribuèrent chacun pour un tiers, de 1534 à 1536 (G. 119, 120, 121); de la construction d'un bâtiment dépendant de la Cour des Aides en 1534 (Mémoires de la Cour des Aides); présent à l'adjudication qui fut faite d'une autre construction pour la même juridiction, 3 juin 1541 (Arch. de la Ville, U. 1, f^o 133).

BOECTE (ROBERT) fournit, en 1555, le *pourtrait* du portail de l'église S.-André-en-Ville, *pourtrait* qui lui fut payé 27 s. ¹; avait assisté à l'adjudication des travaux de la Cour des Aides en 1541.

1. M. de Glanville, *Notes pour servir à l'histoire de l'église S.-André*, p. 10. — M. De la Quérière, *Notice sur la même église*, p. 10.

BOURDIN (JEAN), l'un des experts consultés pour la pose de la statue de S. Georges sur le comble de la Cathédrale, en 1539.

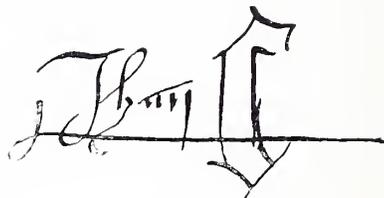


BOYSSEL (RICHARD), entrepreneur, avec R. Le Roux, de l'église S.-Herbland, 1505-1506 (G. 6700).

CATELINE ou CATHERINE (MICHAUT ou MICHEL), cité en 1508-1509 (G. 2524); — associé de S. Vitecoq pour *agrèer* le jubé de S.-Laurent, 1529¹.

CAUCHÉE ou CAUCHIE (ETIENNE), d'abord varlet de R. Le Roux, qui l'employa aux travaux de la Cathédrale, 1508-1509 (G. 2524); fit à la tâche quelques-unes des voussures du grand portail de cette église en 1513 (G. 2525); travailla, en 1514-1518, à S.-Maclou, avec un manœuvre payé 2 s. 6 d.; « fit et parfit une vix (escalier) de pierre » en la tour de cette église, travail qui lui rapporta 102 l. 2 s. (G. 6879).

CHALLOT LE BOULLENGER, dit toujours CHALLOT ou CHAILLOU (JEAN), fut employé d'abord comme maçon à la Cathédrale. Il est cité dans les comptes de la fabrique de cette église, 1504-1505 (G. 2520); — avec le titre de varlet du maître maçon Jean Le Fort; — comme « machonnant au haut de la neuve tour » (la tour de beurre), et payé 5 s. par jour, 1505-1506 (G. 2521); — comme faisant à la tâche des voussures pour le grand portail en 1513 (G. 2525); — comme encore employé aux travaux de la Cathédrale, 1522 (G. 2526). Il travailla sous la direction de Touchet à l'église S.-André, 1520-1521; — sous la direction de Julien Chaneyvère, à l'église S.-Nicolas, 1525. — Il doit être considéré comme le principal architecte de l'église de S.-Nicaise qu'il avait visitée avec Vitecoq et Fresnelle en 1544, opération pour laquelle ils reçurent une rémunération de 20 s. — A partir de cette visite, Challot est nettement indiqué comme présidant aux travaux du chœur de cette église. Le 10 mai 1545, on eut à lui payer 21 l. pour y avoir, pendant 11 mois, « mené et gouverné l'œuvre des maçons ». Plus tard ses appointements furent réduits à 6 l. par semestre. Il conserva son emploi jusqu'à l'année 1553 que ces travaux furent interrompus, pour ne pas être repris. — Challot avait visité, comme expert, avec Doude-ment et De la Rue, les voûtes de la Cathédrale, 8 mai 1531; avec Tyrouin, le bâtiment neuf de la Cour des Aides, 11 juillet 1534 (Mémoires de cette juridiction); — un pilier en l'église S.-Jean, 1537-1538. — C'est à tort que M. Deville lui donne la qualification d'imagier.



CHRÉTIEN, cinq maçons de nom : Robert, 1520-1521 (G. 6699); — Pierre,

1. Ce maître maçon avait pour frère Jean Catherine, chapelain du collège du S.-Esprit, décédé en 1507.

1536-1540 (G. 4863) et 26 janvier 1541 (Tab. de Rouen) ¹; — Romain, 1540 (*ibidem*);



— Raulin, employé principalement comme marchand de pierre, 1549-1550 (G. 2545, 2827); — Guillaume, précédemment cité comme associé de Jean Chanevyère, pour la construction du pignon de l'église de Bonne-nouvelle en 1556 ².

DAMBRICOURT ou DAUBRICOURT (Olivier), employé de 1536 à 1550, avec Guillaume Rybert, Lisiart, Doudement, à la construction de l'église S.-Jean pour laquelle il fit quatre tabernacles de pierre au grand portail (10 l. 5 s.) et des fonts baptismaux (15 l.) ³. En 1540 la fabrique de S.-Godard lui paya 40 l. pour divers travaux. On trouve la marque de ce maître maçon au bas du marché pour le pignon de l'église de Bonne-nouvelle.

DE LA RUE. On connaît plusieurs maîtres maçons de ce nom. Je citerai en premier lieu Nicolas, dit habituellement maître Nicolle. En 1527, la fabrique de S.-André payait à « maistre Nicolle et maistre Jehan, son fils, maistres machons de l'œuvre de cette église, 420 l. pour avoir fait les voûtes et le pignon de l'édifice ». M^e Nicolle reçut, en plus, 8 s. 6 d. « pour la façon d'un lieutrin apposé derrière l'autel à mettre les livres ». Il faut lui rapporter, je crois, cet article de dépense d'un compte de la paroisse S.-Jean de 1541 : « A Nicolas, maistre masson de S.-Amand, pour avoir fait un pourtrait et devis de l'édifice que l'on vouloit faire en l'église S.-Jean, 12 s. » Les honoraires sont modiques ; ils valent cependant comme témoignage de la réputation de cet architecte ⁴.

On a plus de renseignements sur Jean De la Rue, son fils.

Celui-ci fut employé pour divers travaux, plus ou moins importants, en plusieurs paroisses de Rouen.

A S.-André-en-Ville, comme maître maçon en titre de cette église, il touche, en 1526, 101 s. 6 d. pour *parpaie* (ou parfait paiement de ce qui lui était dû (G. 6245).

A S.-Godard, il « asseoit les images (statues) de S. Jean et de S. Pierre », 1522-1523; — celle de S. Adrien en la chapelle de S.-Romain, 1530; il *creuse* le *sacraire* de cette église, 1531; — il est mentionné pour d'autres ouvrages en 1539-1541 (G. 6614).

A S.-Jean, il fait le *pourtrait* de la tribune des orgues, 1549-1550 (G. 6727).

A S.-Laurent, il est occupé à diverses besognes, quelques-unes de bien faible impor-

1. La sœur de Robert ou Robin Chrétien, Marguerite, mariée à un maître de métier de ménestruerie (ménétrier) de la par. S.-Etienne des Tonneliers et propriétaire à Carsix, près Brionne, 13 mars 1516 (Tab. de Rouen).

2. Un Guillaume Chrétien, cité comme maître maçon de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, 27 février 1581 (G. 2174).

3. M. De la Quérière, *Notice sur l'église S.-Jean*, pp. 4 et 5. — La femme de Dambricourt avait fait la queue dans cette église, comme paroissienne, en 1542 ou 1543 (G. 6727).

4. M. de Glanville, *Notes pour servir à l'histoire de l'église S.-André*, p. 6. — M. De la Quérière, *Notes sur l'église S.-Jean*, p. 5.

tance, comme « de rhabiller (réparer) le bassin pendant devant l'autel S. Jean, » 1538-1539 (G. 2800).

A N.-D. de la Ronde, il est appelé comme expert et travaille à la verrière du portail : « A M^e Jean de la Rue, Robert Becquet et Olivier Delacourt (*sic*), pour avoir visité la besongne de l'église, comprins un galon de vin, 63 s. 2 d. — A M^e Jehan De la Rue, masson, tant pour luy que pour 7 journées de masson, pour avoir fait fourme pour la verrière de dessus le portail, 69 s., » 1541 (G. 7373).

A S.-Herbland il s'était agi d'un travail plus considérable. De la Rue avait été chargé d'achever « l'amortissement du portail encommencé du costé de devers la rue de Grand-Pont jouxte et ensuivant le pourtraict baillé par lui aux paroissiens d'icelle église. »

J'ai publié le marché qu'il fit à cette occasion avec les deux trésoriers de la fabrique, Michel de Civille, sieur de Beuzevillette, secrétaire du Roi, et Guillaume Baudouin. Je me crois donc dispensé de le reproduire, malgré l'intérêt qu'il présente à cause des termes techniques qui sont employés ¹.

Vers le même temps, le 13 juin, il s'associe avec Etienne Guiffart pour la construction du grand escalier du Palais-de-Justice, construction dont la Ville ne s'était chargée qu'à regret et dont le rétablissement a donné lieu, dans ces derniers temps, à des discussions presque passionnées ². Le souvenir que l'on en garde encore servira d'excuse à la publication de l'acte suivant.

« 13 juin 1531. Maistre Jehan De la Rue, maistre machon de ceste ville, demeurant en la par. de S.-Martin-du-Pont de Rouen, lequel confesse avoir accuilly et associé à parsonnyer, par moitié de gaing ou perte, maistre Estienne Giffart, maistre machon de la dite ville, de certain marché que ledit De la Rue disoit lui avoir esté adjudgé du jour d'hier au rabais, par Messieurs les bourgeois et Conseillers de la dite Ville, du grand degré du palais d'icelle ville, le tout jouxte, selon et ainsi qu'il est contenu eu devys qu'il disoit estre de ce fait et porté, consentant et acordant que le dit Guiffart ayt et prenne. . . . d'icelluy marché, ainsy que les d. bourgeois conseillers les sont tenus paier, et que d'iceulx ledit Guiffart puisse bailler quittance et decharge tout ainsy que ledit De la Rue, pour les dits deniers estre distribuez par ledit Guiffart ainsy qu'il sera nécessaire, tant en achapt de la pierre, paynne d'ouvriers que aultres matéryaulx et mises que ledit De la Rue estoit tenu fournir par ledit devys, desquels deniers, qui ainsy seront receuz, mis et emploiez par ledit Guiffart, icellui Guiffart a promis rendre bon et loyal compte au dit De la Rue, toutefois qu'il leur plaira, et outre contribuera par moictié à la perte d'icellui parce qu'il aura moictié du gaing, etc. »

Jean De la Rue fut un des experts qui visitèrent, au mois de mai 1521, les voûtes de la Cathédrale, au sujet d'une lézarde attribuée au poids de la nouvelle maçonnerie de la tour (G. 2827); au mois de mars 1539, le comble du chœur de la même église pour la pose de la statue de S. Georges (G. 2825). Dans le compte de l'archevêché qui mentionne cette seconde expertise, il est qualifié de « masson tailleur d'images ». Les caracté-

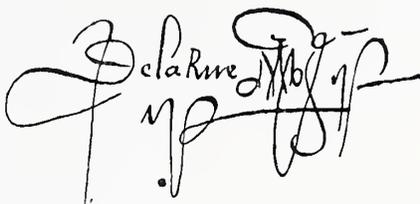
1. *Bulletin de la Commission des Antiquités*, t. IV, p. 180-186.

2. Le 2 janvier 1531, la Ville avait pris une délibération par laquelle elle refusait de prendre à sa charge, contrairement à un arrêt du Parlement, le degré de la salle du Palais. L'événement prouve qu'elle fut obligée de céder.

tères de l'amortissement de S.-Herbland, les finesses des sculptures de l'église S.-Martin-sur-Renelle dont nous pouvons juger par les gravures jointes à la notice de M. De la Quèrière permettent en effet de le ranger dans la classe des sculpteurs ¹. On voit cependant que les statues du portail S.-Herbland furent l'œuvre d'un autre artiste, Jean Guéret dit Mons^r Du Pin.

Cette église de S.-Martin-sur-Renelle est sévèrement jugée par Robert Becquet qui lui reproche d'être « toute bigarrée, moitié antique et moderne ».

L'église du Bourg-Theroulde, construite par le même architecte, n'échappa point non plus aux critiques de Robert Becquet. Nous n'avons point à prendre parti dans une querelle où le pour et le contre ne nous sont pas suffisamment connus. Je me contenterai de rappeler que Jean De la Rue fut aimé et estimé de Guillaume Le Roux, chanoine de Rouen, comme le témoigne le legs que, dans son testament de 1530, il fit à cet architecte (G. 3435). Une part dans les frais de la construction de l'hôtel du Bourgtheroulde à Rouen fut supportée par Guillaume Le Roux. Est-il invraisemblable d'admettre qu'une part dans le mérite de ce remarquable édifice doit être attribuée à Jean De la Rue? ²

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'De la Rue' with a large, decorative flourish at the end.

Je ne saurais dire si, plus heureux que la plupart de ses confrères, Jean De la Rue était parvenu à la fortune.

Il avait épousé une femme du nom de Marion Desmares, qu'on voit citée dans un acte du tabellionage de Rouen du 18 octobre 1528.

Un Jean De la Rue, qui pourrait bien être son fils, était en mauvaises affaires en 1570, comme le prouve cette délibération de l'Hôtel-de-Ville de Rouen : « Sur la requête présentée par Jean De la Rue, entrepreneur de la porte S.-Hilaire, lequel seroit demeuré redevable de 800 l. environ, pour laquelle somme, il avait esté constitué prisonnier, requérant que on lui fasse grâce, il a esté arrêté que ledit De la Rue se retirera, s'il voit que bon soit, vers Justice pour lui estre pourveu sur sa requête, » dernier nov. 1570.

A sa famille appartiennent encore vraisemblablement : Nicolas De la Rue, maître maçon, qui visita l'église S.-Maclou avec R. Le Roux et Tyrouin, en 1525 ; Pierre De la Rue maçon, qui posa, à S.-Godard, un bénitier, auprès de la porte neuve du côté de l'hôtel du Patriarche en 1537 ; qui répara celui qui était du côté de S.-Laurent en 1541, et que l'on voit travailler, comme simple ouvrier, à la Cathédrale en 1545-1546 (G. 2542). Il est encore cité dans un acte du tab. de Rouen du 26 février 1554.

DELOURME ou DELORME (Pierre) est cité parmi les bourgeois de Rouen en 1501 et 1502.

Il est qualifié de « maître des ouvrages en la ville et banlieue de Rouen », 27 sept. 1514 (Grand Cart. de S.-Maclou, f. 340) ; de maître des ouvrages de Rouen, en 1517.

1. M. De la Quèrière. Notice sur l'église de S.-Martin-sur-Renelle.

2. Voir à ce sujet l'intéressante notice de M. G. A. Prevost, *Une famille normande et la Renaissance en Haute-Normandie*, Evreux, 1896. — Bauchal, *Nouveau Dictionnaire biographique des architectes français*, 1887, pp. 166, 167.

C'est à ce titre officiel qu'avec les maîtres de métier les plus estimés, il rédigea le devis des travaux à faire pour la création du Havre, le 4 mars 1517; qu'il procéda au toisé des ouvrages de la tour, le 4 juillet de la même année; qu'il assista à la réception d'autres ouvrages pour l'établissement d'une fontaine dans la nouvelle ville, le 14 sept. 1518; qu'il évalua les réparations qu'il y avait lieu de faire à cette fontaine, le 4 sept. 1520¹.

Delorme avait été employé aux constructions du palais de Gaillon, spécialement à « un corps de maison entre la vieille maison et le portail devers le jardin », et « à la grand maison », 1506.

Il fut associé à un des architectes de l'Hôtel abbatial de S.-Ouen. D'après un compte de 1509, l'abbé Bohier eut à payer 2,200 l. à Pierre Fain et à Delorme, « par marché fait à eulx par le dit abbé, de faire un corps de maison et galerie à commencer et joindre au dernier cabinet de dessus le jardin de Mons^r, en allant à l'infirmerie, auquel corps y auroit plusieurs chambres, une librairie, garde-robe et une wys au bout d'icelle galerie. »

Aux frais de l'archevêque, en 1513-1514, il examina le pont construit à Déville par Nicolas Hébert (G. 95). En 1515-1516, s'occupa à « relever un mur entre l'église de Rouen vers la chapelle S.-Sever et la Cour d'église » ou l'Officialité, dans l'enclos du manoir archiépiscopal (G. 96).

Il contribua aux travaux de l'église S.-Michel de Rouen par la fourniture de 136 toises de pierre de liais et par la façon des autels, 10 l. et 190 l., 1501-1502 (G. 7164); et à ceux de l'église de S.-Nicolas, dans une partie qui nous est inconnue. En 1525, les Trésoriers payaient à sa veuve 20 s. « pour avoir le plan de l'église » qu'elle gardait et qui certainement ne pouvait être que l'œuvre de son mari (G. 1321)².

Cet article de dépense nous donne la date approximative du décès de Pierre Delourme.

Nous apprenons, par des actes de tab. de Rouen des 7 oct. 1506 et 13 février 1513,



qu'il avait son domicile sur la par. S.-Maclou près du Clos S.-Marc, et par un compte de la fabrique de S.-Etienne-des-Tonneliers, qu'en 1542, une maison située rue du Fils-Guy était occupée par un Pierre Delourme, qui pourrait bien être le fils de notre architecte³.

DESVIGNES (PIERRE), l'un des rédacteurs du devis pour la fondation du Havre, en 1517. En 1521, il présenta à la fabrique de S.-Laurent « le pourtraict des chapelles que l'on vouloit fere en cette église » (G. 6800).

1. M. de Merval, ouvrage précité, pp. 25, 31, 120-126, 155, 162, 183.

2. Avec le maître maçon Theroulde, il fut arbitre dans une contestation entre un nommé Jacques Le Coq et la fabrique de S.-Maclou; il reçut 10 s. pour sa peine. Compte de 1514-1517 (G. 6879). On trouve sa signature au bas d'un accord qu'il fit conclure, comme expert entre le Collège du Saint-Esprit et la veuve de Richard Le Roux, 1523 (G. 4894).

3. Je ne sais s'il y avait quelque rapport de parenté entre cet architecte et Charles Delourme, verrier, cité dans le compte des notaires ecclésiastiques de 1543-1544 (G. 9045); Gillet Delourme, maçon, 26 déc. 1506 (Tab. de Rouen); Louis Delourme, menuisier, paroissien de S.-Maclou, 14 février 1530 (*Ibid.*); Martin Delourme, qui fut enterré en nov. 1531, en l'église S.-Godard (G. 6614); Nicolas Delourme, brodeur, 1544-1547 (G. 2547); Pierre Delourme, marchand, paroissien de S.-Maclou, 17 mars 1518 (Tab. de Rouen).

DOUCHET ou DOULCHET (GUILLAUME). La première mention que je trouve de cet architecte m'est fournie par le compte de la fabrique de S.-Vincent, de 1514-1515, où je relève cet article de dépense : « A Guillaume Douchet, machon, pour avoir fait une fourme de pierre pour asseoir en la chapelle S.-Nicolas, 16 l. » (G. 7683). Il est question de lui dans les comptes de la fabrique de S.-Jean, de 1536 : Visite faite par Douchet et par Etienne Guiffart, des fondations de cette église (G. 6727), et dans ceux de la fabrique S.-André-en-Ville, de 1517 : « A maistre Guillaume Douchet et Jehan Le Menyer, massons, pour avoir vu l'ouvrage du portail et de l'OO (rosace) de S.-André et en avoir fait rapport, 22 s. 8 d. » (G. 2245.)

Nous avons vu que, le 20 août 1549, Jean Feu, président du Parlement, avait recommandé Douchet au Chapitre pour le faire nommer architecte de la Cathédrale, en remplacement de Vitecoq, décédé, et que cette recommandation n'avait point eu d'effet. On peut la considérer cependant comme une attestation non suspecte de la capacité du candidat, que certifie, d'ailleurs, encore mieux, la qualification de maître maçon de l'Hôtel-Commun de Rouen, qu'on lui voit donner dans une délibération capitulaire du 27 août 1555. On peut croire que, bien des années auparavant, ce titre officiel lui avait été conféré par la Ville; et il ne paraîtrait pas impossible que d'après cet indice on arrivât d'une manière certaine à faire honneur à Douchet de l'élégant édicule de la Fierie, construit aux frais des échevins vers 1544¹.

Guillaume Douchet eut pour successeur, dans les fonctions d'architecte de la Ville, Jean Douchet ou Doulchet, vraisemblablement son fils, que je vois cité dans une délibération capitulaire du 17 juin 1566. Celui-ci se rendit adjudicataire de travaux de maçonnerie au Vieux-Palais de Rouen, le 5 déc. 1582 (G. 115).

DOUDEMENT (GUILLAUME), d'abord employé comme simple ouvrier maçon à la Cathédrale en 1522 (G. 2526); — associé de Vitecoq pour la reconstruction de l'église S.-Jean de Rouen, y compris la tour, de 1537 à 1547. Les chiffres de ce qui lui fut payé prouvent qu'il fut, sinon le principal architecte, du moins le principal entrepreneur de cette église (G. 6727). Fut l'un des experts qui visitèrent les voûtes de la Cathédrale en 1531 (G. 2827); le comble de la même église pour la pose de la statue de S. Georges en 1539. Fut aussi adjoint à Jean De la Rue dans une autre expertise à l'abbaye de S.-Amand, en 1550. La fabrique de S.-Gervais le chargea de la reconstruction de son revestiaire ou sacristie (G. 6583). On voit cité, dans le compte de la fabrique de S.-Nicolas, un Gilles Doudement, maître de l'état de peintre, qui fut payé 15 écus 2 tiers pour avoir fait la contretable du maître-autel, 1579-1580 (G. 7330).

DUCHESNE (JEAN) fit le devis des orgues et d'une verrière à N.-D. de la Ronde et donna, avec Robert Becquet et Jean Goujon, son avis sur les statues dont ces orgues devaient être accompagnées, 1541-1542 (G. 7373).

1. 25 août 1543. MM. de Ville, en faisant la visite des halles de la Basse-Vieille-Tour avaient constaté l'état de ruine où se trouvait alors la chapelle érigée en l'honneur de S. Romain et que rendait célèbre la cérémonie du Pardon. Ils proposèrent de la rétablir ailleurs, dans une place convenable et à leurs frais. — Dernier août, le Chapitre, après avoir pris l'avis de l'Archevêque, autorisa le changement proposé (G. 2157).

DU HAN. Trois maîtres maçons de ce nom : Jean, qui fut l'un des rédacteurs du devis pour la fondation du Havre en 1517¹, et visita les travaux de l'église S.-Michel, 1515 (G. 7164);—Richard, cité le 4 mai 1528 (G. 5882);—Philippe, qui fit à S.-Pierre-du-Châtel, en 1530, 2 piliers; en 1535, avec Jacques Chanevyère, moyennant un prix de 160 l., la maçonnerie de cette église; qui s'entendit, le 16 janvier 1542, avec Adam Quatrecoptes et Joachim Dumont, pour un achat de pierres de Vernon (Tab. de Rouen). On retrouve, dans la seconde moitié du même siècle, deux autres maîtres maçons du même nom : Joachim, 1585; — Michel, 1585-1598.

DUMONT (JOACHIM), que nous venons de citer, fut l'un des maîtres maçons avec lesquels la fabrique de S.-Godard fit marché, le 11 mai 1534, pour la construction de la chapelle de Notre-Dame (G. 6614). Il est cité comme maçon et appareilleur de la Ville en 1539-1540 (G. 125). Il décéda laissant une veuve du nom de Catherine, et pour exécuteurs testamentaires Etienne et Jean Guiffart, 29 oct. 1548 (Tab. de Rouen). Son fils Jean, comme lui maître maçon, avait son domicile sur la par. S.-Maclou.

FRESNELLE (ROBERT) eut, je crois, pour père Richard Fresnelle, varlet de Jacques Le Roux, employé sous la direction de cet architecte aux travaux de la Cathédrale, moyennant un salaire de 3 s. 4 d. par jour, 1504-1509 (G. 2520-2523). Ce Richard Fresnelle, en 1513, fit à la tâche des voussures pour le grand portail de cette église (G. 2525).

Robert Fresnelle fut, comme son père, engagé d'abord en qualité de simple ouvrier à l'atelier de Rouland Le Roux, 1522 (G. 2526). Il est cité dans les comptes de S.-Etienne des-Tonneliers de 1541-1542 (G. 6474); dans ceux de S.-Nicaise pour une expertise qu'il fit en cette dernière église, en 1544, avec Vitecoq et Jean Challou (G. 7228); mais ce qui témoigne le plus de son mérite, ce fut son titre de maître de l'œuvre de S.-André-en-Ville et la magnifique tour qu'il y construisit, travail commencé en 1542, achevé en 1545. La fabrique lui payait des honoraires de 4 l. par an et un salaire de 5 s. par jour de travail. Le varlet, employé avec lui, touchait 3 s. par jour. C'était alors le prix habituel d'un bon ouvrier. En 1543, Fresnelle toucha pour 150 journées 62 l., plus 100 s. pour vin; il avait avec lui « un jeune fils, » non salarié, auquel on donna, à titre de gratification, 4 l. 10 s. En 1544, le trésorier inscrivait dans son compte : « Pour deux années de gages de maistre Robert Fresnelles, machon, maistre de l'œuvre de S.-André, échues à Pasques dernières, outre ses journées, en tout 313 l. 8 s. » En 1545, il vendait à la fabrique de la pierre de Saint-Leu pour 72 l.

Il dut mourir en 1547. Mention est faite, cette année, d'Aliénor Périer, veuve de feu M^e Robert Frenelle, héritière et légataire des meubles de sa succession : « A la veufve qui fut M^e Robert Frenelle, masson, sur ce qu'elle remonstroit à l'assistance (les trésoriers de S.-André) que, lors du trespas de son dit deffunct, luy estoit due la somme de 100 s. pour une année des gages d'icellui qu'il prenoit sur le Trésor d'icelle église lorsqu'il faisoit la tour. » Accordé seulement 50 s., 1549.

Cette tour était à peine achevée, que les piliers qui la soutenaient durent être réparés.

1. Je crois le reconnaître sous le nom défiguré de Duchemin et de Duchamp.

On sait que la flèche qui la surmontait fut renversée le 25 juin 1683 par un ouragan qui causa à tous les édifices de Rouen des dégâts irréparables ¹.

GELOUYS ou JALLOYS (JACQUES), paroissien de S^e-Croix S.-Ouen, engagé par Jean De la Rue pour tailler les marches du grand escalier du Palais, 18 juillet 1531; — donna quittance au receveur des amendes de la Cour des Aides d'une somme de 60 l. à rabattre sur ce qui lui était dû pour l'ouvrage commencé en cette Cour, 23 juin 1541 (Mémoires de la Cour des Aides). A sa famille appartiennent Louis Gelloys, maçon, employé par la fabrique de S. Maclou, 15 mai 1529; — Enoch Gelloys, adjudicataire de travaux à la Cour des Aides, 6 déc. 1582.

GRACIAN, indiqué comme maître de l'œuvre de l'église S.-André-en-Ville en 1520-1521. Un Gracian Belle, dit Gaichon, maître maçon, entrepreneur « des ouvrages de maçonnerie de la fortification et emparement de la ville du Havre, » signe Gaichon Belle, le 21 nov. 1558 (Tab. de Rouen) ².

GREGORE ou GRINGOIRE ou GRINGORE (PIERRE), d'abord engagé comme simple maçon à l'atelier de la Cathédrale, 1504-1505 (G. 2520); fut, plus tard, chargé de travaux importants dans les églises de S.-Maclou, de S.-Michel. A S.-Maclou, il visita, avec Pierre Delourme et R. Le Roux, la maison qui masquait le grand portail, août 1514; — avec les mêmes, auxquels s'était joint Jacques Theroulde, la tour de cette église. Il fut, vers le même temps, chargé d'achever la lanterne et de construire les escaliers de pierre qui y donnaient accès : « Paié à M^e Pierre Gregore, masson, pour avoir des bois à faire des moules des vis, 4 s. 6 d. — A Pierre Gregore, 44 l., y compris 4 l. qui lui ont été données pour sa peine d'avoir tracé aux compagnons les pierres de deux piliers entre les tourelles. » On lui paya encore 102 l. 12 s. 6 d. « pour avoir fait et parfait la vis de de pierre, pour peine de masson, tailler et massonner » (G. 6881 et suivants).

A S.-Michel de Rouen, travaux assez considérables pour qu'on puisse le considérer comme l'architecte de la nouvelle église : « A maître Pierre Gregore et son homme avecque autres machons qui ont besogné à l'édifice commencé en l'église S.-Michel durant l'année 1515-1516, 548 l. — Payé au *Beuf* (auberge), ave M^e Jean Le Galois et M^e Jehan Duchamp (lire Du Hen), maîtres machons, pour avoir visité le commencement de l'édifice de S.-Michel touchant la passée dessous le pilier, 5 s. (compte du 25 mars 1516 au 14 avril 1517). — Paiement à Pierre Gregore et M^e Jehan Le Gallouys et M^e Martin Desperrés, charpentier, pour avoir visité le ceur (chœur) de la dite église, 20 s. — Pour despense faite aux *Trois Rois* (auberge), par plusieurs des paroissiens, après une visitacion faite en la dite église, savoir si on devoit changer la place du degré du pipître (le jubé), pour ce, 4 s. 7 d. » — 1518-1519, « à M^e Pierre Gregore, maître de

1. Voir M. de Glanville, *Notes pour servir à l'histoire de l'église S.-André*, p. 8; M. De la Quérière, *Notice sur S.-André-en-Ville*, p. 11.

2. 10 juillet 1555, Agnès Jouyse, veuve de Michel Le Fevre, en son vivant maître maçon pour le Roi en la ville de Dieppe, de présent à Rouen, reconnaît devoir à maître Gaichon Belle, aussi maître maçon dudit lieu de Dieppe, 6 écus d'or pour cause de prêt (Tab. de Rouen).

l'œuvre, 120 l. Payé au *Gros denier* (auberge), quand l'on marchanda à M^e Pierre Gregore à faire le pillier, 20 s. » Outre les journées qu'il employait à l'église en compagnie des autres ouvriers, Gregore travaillait chez lui. C'est ainsi qu'il fit en sa maison, pour la fabrique, une gargouille qui lui fut payée 100 s. (Compte de 1517-1518).

Le compte de l'église S.-Vincent (G. 7686) mentionne un paiement, fait le 29 mars 1520, à Pierre Gregore et Robert Le Grant, « maistres de massonnerie, pour avoir fait le tezage (toisage) des pillers estrectz du ceur de l'église ».

En 1520-1523, les notaires de la Cour d'église traitèrent avec lui pour un travail en leur chapelle du Clos-S.-Marc. Il s'engagea à faire « au derrière de cette chapelle, ung O (rosace), de la façon de celui du grand portail de la nef N.-D. de Rouen ». Le marché fut conclu, à la *Coupe*, entre lui et MM. de Basqueville, Barnières, S.-Andrieu, Le Page, Maze et Bougueray. La dépense de bouche faite à cette occasion fut de 6 s. 6 d. (G. 9035).

La même année, le même architecte, avec le menuisier Castille et un charpentier, examinaient si les chevrons de la couverture de cette chapelle présentaient assez de solidité pour porter une tourelle qu'on se proposait d'y construire. A cette occasion, nouvelle dépense à la *Coupe*, cette fois de 10 s. 6 d.

La chapelle du Clos-S.-Marc n'existe plus depuis longtemps, et il est impossible de juger de l'importance des travaux que nous venons d'indiquer.

Rappelons que Pierre Gregore fut un des rédacteurs du devis pour la fondation du Havre en 1517.

Il est qualifié de maçon pour le Roi dans un acte du 27 sept. 1514 (Grand Cartulaire de S.-Maclou, f^o 340).

Son domicile était, en 1513, sur la par. S.-Denis (Arch. de la S.-Inf., F. de cette paroisse.)

GUIFFART (ETIENNE), qualifié de maître maçon des œuvres de maçonnerie de la Ville de Rouen.

Les travaux d'expertise dont il fut chargé sont une preuve suffisante de l'estime qu'il s'était acquise.

A S.-Godard, en 1529, il visite avec Rybert et Tirouyn, les revestiaires (sacristies) de l'église ; — le 22 mars 1537, avec deux autres maçons, « le lieu où est le degré pour descendre au cellier (la crypte) de l'église et mercher la descente dudit degré ». Il met par écrit le devis d'icellui degré pour le descord de Pierre Crestien, masson, » entrepreneur, avec la fabrique, 20 s. (G. 6614).

A S.-Jean, en 1533, il visite les voûtes de la chapelle de la Conception, les répare, fait le pied (piédestal) à soutenir l'image de S. Maur, en la chapelle de S^e Catherine ; en 1536, avec Guillaume Douchet, il visite les fondations de l'église et, en 1537-1538, avec le même, des travaux de maçonnerie nouvellement exécutés (G. 6727).

A S.-Vincent, en 1528, il visite d'autres travaux avec Simon Vitcoq et Tyrouin (G. 7696).

A l'Archevêché, en 1536, il toise la maçonnerie de la Chambre du Conseil et reçoit pour cela 3 s. (G. 122).

A la Cathédrale, avec d'autres, il visite le comble de la Cathédrale pour la pose de la statue de S. Georges, 1539.

Le 3 juin 1541, lui et Jean Guiffart assistent à l'adjudication des travaux de la Cour des Aides.

On lit dans le compte de l'Archevêché de 1543-1544 : « A Estienne Giffard 35 l., faisant moitié de 70 l. pour la quote et moitié de mons^r de certaines réparations par luy faictes, tant ès fontaines de la ville que celles de céans (l'Archevêché), selon le marché fait entre les officiers de mons^r et les gouverneurs de la Ville, d'une part. et le dit Giffard, d'autre. A Estienne Giffard, maistre masson de Rouen, pour aultres repparasions de son mestier faictes, tant par luy que ses gens, ès dites fontaines, pour avoir fourny la pierre et matereaux, pour la quote de mons^r, 12 l. 10 s. 8 d. » (G. 132.)

Il est cité avec Alexandre De Lauberel, charpentier en renom, parmi les notables de Rouen, en 1536 (Délibérations de la Ville).

On l'appelle parfois maître Etienne tout court.

Il est désigné, le 29 oct. 1548, comme exécuteur testamentaire, avec Jean Guiffart, du maître maçon Joachim Dumont.

On voit que, le 9 oct. 1552, il prit en son atelier, comme apprenti, un enfant du Bureau, Jean Bertrand.

A sa famille appartiennent plusieurs maçons du même nom : Jean, de la par. S.-André-hors-Ville, cité le 3 juin 1541, qualifié de maçon juré pour la police de la Ville, 18 mai 1565 (Arch. de la Ville), 1568 (G. 2827); il travailla à l'église S.-Gervais, 1550-1559 (G. 6983); à l'église S.-Jean, 1575 (G. 6728); il prit pour apprenti François Guiffart, son cousin, enfant du Bureau, 28 août 1558 (Arch. des Hospices); — François, cité comme maître maçon de la par. S.-Godard, 1588-1589 (G. 6618), et 26 fév. 1597 (Tab. de Rouen).

LE BOUCHER (Jean), maître de l'œuvre de S.-Maclou, qui fut chargé d'examiner les traits exécutés par Jacques et R. Le Roux pour la Cathédrale, 1507-1508 (G. 2523). Je l'ai cité précédemment comme architecte pour le Roi.

LE CONTE (Nicolas), expert, avec Theroulde et R. Le Roux, pour travaux à faire à S.-Vincent vers 1517 (G. 1684); cité dans les comptes de S.-Pierre-du-Châtel en 1528 (G. 7527). On doit rapprocher de lui Antoine Le Conte qui fit une chute à la Cathédrale, en s'occupant à faire le feuillage et affinement d'une pierre de taille en 1551 (G. 2835); Gillet, fils du dit Antoine, qui lui fut associé aux gages de 2 s. 6 d. par semaine, 29 août 1555, et qui le remplaça comme maçon ordinaire de l'église, 9 nov. 1559 (G. 2164); Jean Le Conte, maître maçon juré à Rouen, 26 avril 1534.

LE DESPENSIER. Quatre maçons de ce nom : Nicolas, employé aux ouvrages du grand portail de la Cathédrale en 1512 (G. 2524); — Guillaume, à qui la fabrique de S.-Jean permit de travailler de son métier dans la loge aux maçons de cette église pendant le carême de 1535 (G. 6727); — Jean, l'un des trois maçons qui firent marché avec la fabrique de S.-Godard pour la construction de la chapelle N.-D. en 1534 (G. 6614), et qui reçut, en 1538-1539, de la fabrique de S.-Jean, 100 s. pour façon d'un tabernacle au pilier *quinquoin* de la neuve maçonnerie (G. 6727); — Roger, qui travailla en la même église de 1537 à 1560 (*Ibidem*), et y fut inhumé, en la chapelle

S.-Nicolas, en même temps que sa femme et ses deux fils, en 1562 ou 1563 (G. 6728).

LE FORT (Jean), maître maçon, travaillant avec un valet à la Cathédrale, 1508-1509 (G. 2524).

LE GALOIS (Jean), consulté pour les constructions de l'église S.-Michel, qu'il visite avec Jean Du Han, 1516-1517; qu'il visite une seconde fois à l'occasion de l'escalier de pierre (G. 7164); expert à S.-Maclou avec Jean Le Roux et Vitecoq en 1535 (G. 6683).

LE GRAIN (Pierre). La fabrique de S.-Jean lui paye 7 l. 1 s. 4 d. pour façon de 96 pieds d'ogive et 10 pieds de fourmerets à 16 s. le pied, 1538-1539 (G. 6727).

LE GRANT (Robert), cité comme maître maçon, 9 oct. 1518 (Tab. de Rouen); associé de R. Le Roux pour l'achat d'une maison à Rouen en la rue neuve de Bonsecours, par. S.-Sauveur (voir R. Le Roux); l'un des rédacteurs du devis pour la fondation du Havre en 1517.

LE QUESNE (Nicolas), maçon, et Antoine Potin, tailleur d'image, firent marché avec François Le Fèvre, maître d'hôtel du seigneur de Préaux, de faire pour 70 écus une tombe de marbre noir enrichi de marbre blanc, en laquelle devait être la représentation de M^{me} de Maubuisson (une abbesse de Maubuisson). La tombe achevée, le prix n'en ayant été payé qu'en partie, Potin et la veuve de Le Quesne donnent procuration pour contraindre Le Fèvre à remplir son engagement, 4 janvier 1549 (Tab. de Rouen. Meuble).

LIEGARD ou LICART (Guillaume), maçon et tailleur de pierres, 1535-1536 (G. 121); associé de Dambricourt et de Le Despensier pour les travaux de l'église S.-Jean, 1537-1538 (G. 6727).

La fabrique de S.-Maclou lui paya, en 1539, 107 l. 5 s. pour avoir assis et taillé au grand cimetière 37 toises de pierre de liais (G. 6684).

QUATRECOSTES (Adam), expert pour les travaux de S.-Jean, 1537-1538 (G. 6727); associé de Philippe Du Han pour un achat de pierre de Vernon, 16 janv. 1542 (Tab. de Rouen).

QUONIAM. Deux maîtres maçons de ce nom : Nicolas, employé aux travaux de la Cathédrale, 1522-1525 (G. 2526-2528); — Jean, qui travailla aux orgues de N.-D. de la Ronde et en tailla les cartouches, 1541-1542 (G. 7373).

RYBERT ou RIBET ou TRUBERT (Guillaume), visita avec Tyrouin et Guiffart l'église S.-Godard pour la construction des revestiaires, 1529 (G. 6614); travailla à S.-Maclou et aux galeries du cimetière de cette église, où il fit plusieurs piliers, 1527-1534 (G. 6882, 6883). Son décès est mentionné dans le compte de la fabrique de S.-Jean de

1537-1538, où il est dit que Guillaume Rybert, dit Fichot, avait été l'associé de Dambriours pour l'œuvre de S.-Jean (G. 6727).

THEROULDE (Jacques) fut chargé par Bohier, abbé de S.-Ouen, président en la Cour de l'Echiquier de Normandie, de la construction de l'Hôtel abbatial pour 2,710 l., 14 nov. 1502.

Ce choix suffit à lui seul pour nous donner une haute idée du talent de cet architecte.

Theroulde fut choisi comme expert par la fabrique de S.-Maclou en 1514 pour aviser au dégagement du portail de l'église, et par la fabrique de S.-Vincent pour vérification de travaux.

On voit qu'il avait son domicile sur la par. S^e-Croix-S.-Ouen, 14 nov. 1502 (Tab. de Rouen).

Y avait-il un lien de parenté entre lui et M^e Thomas Theroulde, maître maçon pour le Roi à Caudebec, l'un des rédacteurs du devis pour la fondation du Havre en 1517, et Jean Theroulde, imaginier, à Rouen, qui exécuta 4 images pour la décoration de la fontaine du parvis de la Cathédrale en 1522 (G. 2526)?

TOUCHET (Guillaume) était peut-être le fils d'un Jean Touchet, maître maçon, à qui la fabrique de S.-Nicolas, vers 1496-1497, paya 10 s. pour « le patron de l'édifice que l'on vouloit faire en cette église. »

Guillaume Touchet travailla pour l'église S.-André, mais principalement pour celle de S.-Vincent.

A S.-André il est cité comme maître de l'œuvre en 1520-1522; il avait 10 l. de gages par an, outre ses journées, et travaillait avec son fils. La construction du chœur paraît l'avoir particulièrement occupé, suivant un marché fait avec lui le 8 avril 1521¹.

A S.-Vincent son œuvre fut considérable; c'est à lui que revient l'honneur de la construction du chœur, remarquable par son élégance.

Il est probable qu'il ne savait pas écrire. Du moins ne signe-t-il qu'en apposant sa marque au bas de ses quittances. Dès 1511, il avait été employé comme maître maçon par la fabrique aux gages de 5 s. par jour; il n'eut d'abord à exécuter que des travaux de détail, entre lesquels on doit citer cependant 3 formes de verrières neuves faites pour la chapelle de S.-Nicolas en 1514.

Le 12 avril 1515, on commença les fondements du chœur. L'entreprise, qui devait être longue, s'annonça par l'achat de pierre au Val-des-Leux et à Vernon; par la fabrication de 152 marteaux, par la pose d'une grue, par la confection de moules.



Postérieurement au 15 mars 1517, Touchet fut payé à la toise et après vérification faite des travaux par Jacques Theroulde. Touchet travaillait encore à S.-Vincent avec son fils en 1542.

Comme expert, il avait visité le 5 février 1537, avec Tyrouin, les travaux de maçonnerie de l'église S.-Jean.

1. M. De la Quêrière, *Notice sur S.-André*, p. 5. « On paie, le 8 avril après Pâques 1521, une somme de 16 l., prix convenu par marché avec maître Guillaume Touchet, maçon, pour la façon des gargouilles et gouttières. Il est encore alloué 100 s. au dit maître pour 2 termes de ses gages de la conduite et surveillance des travaux. »

Son domicile était sur la par. S.-Etienne-des-Tonneliers, en 1521 ; sur celle de S.-Pierre-le-Portier, en 1546.

Son fils qui travailla avec lui pour la fabrique de S.-Vincent en 1542 ¹, n'était autre, je suppose, que Robert Touchet, que je trouve cité comme maître juré de maçonnerie dans les comptes de la fabrique de S.-Jean de 1537-1538 (G. 2825), et comme l'un des experts consultés pour la pose de la statue de S. Georges sur le comble de la Cathédrale, 1539.

TYROUIN ou TIROUIN ou THYROUIN (Regnault) ne nous est connu que comme expert. Il visita avec G. Ribert et Guiffart les revestiaires de S.-Godard, 1559



(G. 6628) ; avec G. Touchet l'œuvre de maçonnerie de S.-Jean, 5 février 1537 (G. 6727) ; avec R. Le Roux et Nicolas De la Rue l'église S.-Nicolas, mars et juin 1555 (G. 7327) ; avec Vitecoq et autres le comble de la Cathédrale pour la pose

de la statue de S. Georges, 1539 ; avec Jean Challot un bâtiment nouveau construit pour la Cour des Aides par Jean Auffray, 15 juillet 1534 (Mémoires de la Cour des Aides).

L'Archevêque le chargea de visiter l'église de S.-Nicolas d'Alihermont qu'il s'agissait de reconstruire, 1519-1520 (G. 100). Il lui fut payé 16 s. 6 d. pour son voyage (G. 15).

Tyrouin avait été employé aux travaux de la Cathédrale en 1522 (G. 1526).

Il est encore cité en 1539 (G. 2815).

TOUSTAIN (Pierre), connu surtout comme fontainier, 1531 (G. 118) ; 1536, 1537 (G. 122) ; travaille ces deux dernières années avec Etienne Guiffart à la fontaine de l'Archevêché.

Entre les architectes étrangers dont la présence peut être signalée à Rouen à l'époque qui nous occupe, je citerai : Nicolas Biart et Guillaume Senault, maîtres de maçonnerie au château de Gaillon, qui présentèrent un rapport sur la Tour de Beurre, 14 sept. 1506 ; Pierre Valence, maçon de Tours, employé aux constructions du château de Gaillon ², qui travailla à la fontaine de l'hôtel abbatial de S.-Ouen de Rouen (*Bulletin de la Commission des Antiquités*, XI, p. 393) ; toisa, par commission de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, la fontaine S.-Filleul, 14 janvier 1511 (Délibérations de la Ville de Rouen) ; reçut le premier les propositions de l'Archevêque pour la maçonnerie du tombeau du Cardinal d'Amboise en 1517 (G. 97). Je citerai encore Hector Soyer, qualifié d'architecte de S.-Pierre de Caen, dont une quittance est conservée dans les requêtes du Tabellionage de notre ville. Elle m'a paru digne d'être publiée, moins à cause de l'objet de ce petit document que de la signature de l'artiste, qui peut-être n'est pas connue.

1. Voir notice de M. Paul Baudry, *L'église paroissiale de S.-Vincent*, 1875, p. 13 ; *Bulletin de la Commission des Antiquités*, t. IV, p. 15-127 ; Arch. de la S.-Inf. (G. 7709).

2. Sa présence à Rouen est clairement constatée par cet extrait d'un compte de l'Archevêché de 1506 : « A Valence, Dumouchel et Fremerie, pour voiajes à Gaillon et pour porter l'argent pour le bastiment de Rouen au dit lieu, comprins l'achat d'un bouge, 21 l. 8 s. » (G. 91).

10 oct. 1554. « Fut présent HECTOR SOYER, tailleur de pierre, demeurant en la paroisse S.-Pierre de Caen ; confesse avoir reçu de M^e André Rageau, Trésorier et receveur

général des finances extraordinaires et parties casuelles, par les mains de Mathurin Bejault, commis du Trésorier, la somme de 200 s., ordonnée estre baillée audit Soyer sur la besongne par icellui Soyer encommencée à faire au chasteau dudit Caen. »

La nature de ce travail nous fait supposer que Soyer aurait pu être attiré à Rouen pour quelque travail du même genre fait en l'un des châteaux de Rouen.

A l'époque qui nous occupe, certains artistes, connus de nous surtout comme sculpteurs, étaient qualifiés de maîtres maçons en même temps que de tailleurs d'images.

J'en citerai quelques-uns à titre d'exemple : Nicolas Quesnel, qui travailla à la décoration du grand portail de la Cathédrale en 1513 (G. 2525), au tombeau du Cardinal d'Amboise en 1522-1525 (G. 106-109) ; qui fit les deux statues de N.-D. et de S. Georges pour être placées en la Cathédrale, la première sur le faite de la chapelle de la S^e Vierge, la seconde sur celui du chœur, 1539-1541 (G. 124, 125, 128) ; qui fit les figures des orgues de l'église de N.-D. de la Ronde, 1541-1542 (G. 7373), est qualifié de « machon tailleur d'images » dans un contrat par lequel il vend à l'imaginier Pierre Dulys une rente annuelle de 40 s., 2 juin 1522 (Tab. de Rouen).

Guillaume Trenchelion, imaginier de pierre, qui s'engagea envers Alvaro de la Torre à faire, pour 10 écus sol, une statue de la S^e Vierge à placer dans l'église des Célestins, 31 déc. 1548 (Tab. de Rouen), est qualifié de maçon dans les comptes de S.-Maclou de 1538-1542, à propos de travaux exécutés par lui dans l'âtre de cette église (G. 6684).

Jean Goujon, qui travailla longtemps à Rouen, et dont nous possédons encore les belles colonnes en marbre de S.-Maclou, est qualifié de tailleur de pierre et maçon dans le compte de l'Archevêché de 1541 (G. 130) ¹.

Même qualification donnée à un artiste du même nom, Guillaume Goujon, chez lequel Thomas Maignart, sieur de Bernières, Général en la Cour des Aides, plaça comme apprenti pour 3 ans, un jeune homme auquel il s'intéressait, 22 juillet 1546 (Tab. de Rouen). ²

Si imparfaite qu'elle soit, cette revue de nos architectes suffira à prouver que la première moitié du xvi^e siècle fut une époque très remarquable au point de vue de

1. Jean Goujon fit « les portraits du portail et de la fontaine du parvis de la Cathédrale, 6 l. 15 s. » (G. 2539) ; — « deux portraits pour faire une custode à porter les corps de N. S., 26 s. ; deux colonnes avec base et chapiteau de marbre blanc, verge et pied d'estale de marbre noir de Tournay, 70 écus ; un portrait d'une colonne et d'un pied d'estale, 57 s. ; le devis des peintures des orgues, 30 s., pour l'église S.-Maclou », 1540 (G. 6884) ; — « les cartouches, le chapiteau de la colonne et les arcs boutans ou arpiez des orgues pour Notre-Dame de la Ronde, » 1541-1542 (G. 7373) ; — « la tête de priant » au tombeau du second des d'Amboise, 1541-1542 (G. 130).

2. Ce Guillaume Goujon, maître maçon et tailleur de figures, avait son domicile sur la par. S^e-Croix-S.-Ouen. Par acte daté du même jour, l'artiste reconnaissait que « les 50 écus d'or sol d'intérêt n'avaient été mis au contrat que pour donner crainte et occasion à l'apprenti de bien servir sans s'absenter, mais que jamais rien n'en seroit demandé au sieur de Bernières. »

l'architecture civile et religieuse dans notre pays. Il n'y eut guère, en effet, d'églises à Rouen qui, de 1500 à 1550, n'aient été ou reconstruites en entier, ou agrandies, ou considérablement embellies.

Rappelons, sans prétendre faire une énumération complète, les églises de S.-André-en-Ville, S^c-Croix-S.-Ouen, S.-Denis, S.-Gervais, S.-Godard, S.-Herbland, S.-Laurent, S.-Nicaise, S.-Nicolas, S.-Pierre-du-Châtel, S.-Vincent, reconstruites à peu près en entier; S.-Maclou, S.-Etienne-des-Tonneliers, complétées dans quelques parties; et parmi les églises des communautés religieuses, le portail des Célestins, la chapelle de la Madeleine, la nef de la basilique de S.-Ouen.

A la même époque appartiennent le Palais-de-Justice (en partie), la Cour des Aides, l'arcade du beffroi de l'Hôtel-de-Ville, l'édicule de la Fierie; — et, en fait d'hôtels, l'archevêché (en partie), le manoir abbatial de S.-Ouen, l'hôtel du Bourgtheroulde, celui de la rue de l'Hôpital, bâti par les Jubert, et cet autre, sis dans la rue des Carmes, qui, agrandi et transformé, devait devenir le siège de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Normandie.

Dans le même temps, les échevins témoignaient de leur goût éclairé pour les arts, non moins que de leur souci de la santé publique, par l'établissement de nombreuses fontaines toutes décorées de délicates sculptures. Aussi, dans la requête que les trésoriers de S.-Etienne-des-Tonneliers présentèrent au Conseil municipal, n'oublèrent-ils pas, pour se le rendre favorable, de dire que Rouen était orné « de plusieurs et diverses belles fontaines plus que nulle autre ville du royaume », et qu'eux-mêmes, de leur côté, s'étaient efforcés de contribuer à la beauté de la cité par la reconstruction du beau portail de leur église. ¹

Cette noble passion pour les arts, à laquelle ils faisaient ainsi allusion, frappe par son caractère de généralité. M. Deville (*Revue des Architectes de la Cathédrale*, p. 74) me paraît avoir exagéré la part qui revient aux deux Cardinaux d'Amboise dans la *renaissance* architecturale qui se produisit à Rouen de leur temps, et dont aujourd'hui, malgré tant de ruines et tant de pertes à déplorer, il nous reste encore des monuments d'un prix inestimable. ²

Si le mouvement artistique, auquel on doit convenir qu'ils avaient en quelque sorte présidé, se trouva brusquement interrompu vers le milieu du xvi^e siècle, ce ne fut pas parce qu'ils n'étaient plus, mais parce qu'il s'était opéré dans la société une révolution dont il n'eût point été en leur pouvoir de conjurer les effets. Le protestantisme, c'est le fait nouveau dont il faut tenir compte, n'avait point tardé à faire à Rouen de sensibles progrès. Par cela qu'il diminua le nombre des catholiques, il réduisit dans une forte proportion les contributions volontaires, qui formaient la meilleure part des ressources

1. Arch. de la Ville, délibération du 5 août 1523.

2. « Les deux Cardinaux d'Amboise, ces amis des arts, n'étaient plus. Avec eux s'éteignirent l'ardeur des grands travaux et la fièvre des artistes, qui s'étaient allumées à leur voix puissante. Leur zèle pour l'embellissement de leur église métropolitaine, leur libéralité, ne trouvèrent pas d'imitateurs dans leurs successeurs au siège archiépiscopal. Le Chapitre, que l'exemple de ces illustres prélats, les Mécènes de la Normandie, avait entraîné, soutenu dans cette noble voie, sentit s'éteindre avec eux le feu sacré qu'ils lui avaient communiqué. Les Cardinaux d'Amboise couchés dans la tombe, plus de grands travaux, plus de grandes pensées, plus de grands talents. »

des fabriques. De plus, en s'attaquant aux objets du culte, comme entachés de superstition, il refroidit le zèle des fidèles pour la décoration des églises et inspira en même temps aux dissidents un sentiment tout contraire qui devait se manifester à Rouen, en 1562, de la manière la plus violente, par le saccagement général des édifices religieux. Des mutilations, présentement encore reconnaissables, des églises arrêtées dans leur reconstruction, comme S.-Vincent et S.-Nicaise, sont encore là pour attester le caractère et la gravité de la révolution qu'on vit alors s'accomplir. On comprend, d'ailleurs, que les guerres religieuses qui pendant de longues années armèrent les Français les uns contre les autres et ensanglantèrent le royaume ne permettaient guère de songer à l'édification de monuments élégants et somptueux. Ce fut seulement après la pacification du royaume sous Henri IV qu'on vit l'architecture reflourir avec un caractère nouveau qui ne manqua ni de noblesse ni de grandeur.

CH. DE BEAUREPAIRE.





EXCURSIONS ANNUELLES

Excursion à Honfleur

Notre Société avait choisi pour but de son excursion annuelle de 1904 la ville de Honfleur qui, avec son caractère pittoresque, ses vieilles rues et ses maisons curieuses, ses musées originaux, paraissait devoir attirer les archéologues et les artistes; les personnes éprises de belle nature et de points de vue étendus pouvaient aussi être tentées par le panorama, si souvent vanté, mais toujours admirable, dont on jouit du haut de la Côte-de-Grâce.

Et cependant le nombre de nos Sociétaires n'était pas assez élevé, malgré les promesses d'un temps superbe. Faut-il en conclure que, seules les visites des monuments de Rouen ou les promenades dans la banlieue proche de notre ville auront désormais du succès ? L'avenir le dira, mais on serait bien tenté de conclure immédiatement dans le sens de l'affirmative.

Quoi qu'il en soit, le rendez-vous avait été fixé à la gare d'Orléans, à 6 heures 19 du matin, le dimanche 29 mai.

S'étaient fait inscrire pour cette excursion : MM. Pelay, Président de la Société ; Charles Normand, Président de la Société des *Amis des Monuments Parisiens*, notre Président d'honneur, venu exprès de Paris ; MM. Basire, Besselièvre, Clémence, Duveau, J.-B. Foucher, Geispitz, Hie, Laurent, M^{lle} Lefranc, M. Lestringant et ses deux fils, M. et M^{me} Marie, M. Mottay, M. et M^{me} Ruel et M. Wilhelm.

Le trajet en chemin de fer est connu ; à partir de Glos-Montfort, le paysage devient riant avec ses belles prairies arrosées par la Risle et couronnées par des collines boisées. On passe ainsi à Montfort, autrefois chef-lieu d'un comté défendu par une forteresse dont il ne reste que de rares vestiges ; Saint-Philbert, où l'abbaye du Bec possédait un

prieuré; Corneville, rendu populaire par l'opérette de Planquette, dont, au passage, l'un de nos Collègues, doué d'une voix sonore, entonne quelques couplets :

C'est la salle de mes ancêtres,
Debout sur leur socle poudreux.
Reconnaissez vos anciens maîtres,
Tous ces guerriers sont mes aïeux.

Le temps passe rapidement dans la gaieté et nous arrivons à Pont-Audemer sans

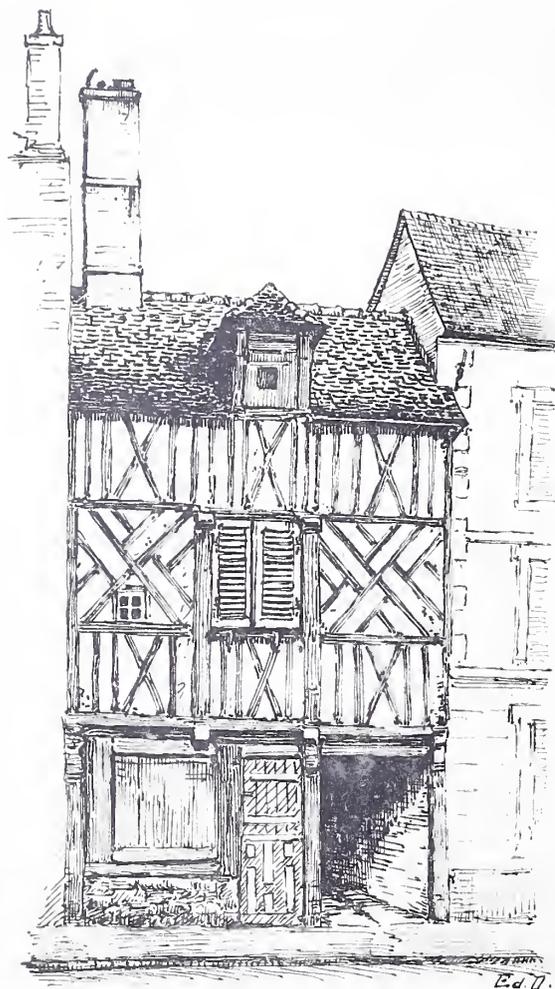
pouvoir y descendre, même quelques instants; nous devons nous contenter de regarder de loin les églises Saint-Ouen et Saint-Germain.

Après avoir dépassé Beuzeville, nous entrons dans le département du Calvados, nous apercevons la Seine déjà bien large et nous arrivons à Honfleur.¹

Sans perdre de temps nous nous mettons en route sous la conduite de notre sympathique Vice-Président, M. Ruel, enfant du pays, qui nous mène tout d'abord à l'église Saint-Léonard.

Le portail de cette église est du xvi^e siècle, et la tour octogonale qui le surmonte est du xviii^e.

L'intérieur, du xvii^e siècle, a été tout récemment repeint à neuf; sans épiloguer sur ce bariolage au sujet duquel les avis diffèrent, nous nous contenterons de dire qu'il n'est pas trop criard, ni de trop mauvais goût. Les vitraux sont modernes; un tableau de Krug, artiste des environs, posé il y a une vingtaine d'années, représente la translation des cendres de saint Léonard.



Rue Saint-Léonard, à Honfleur.

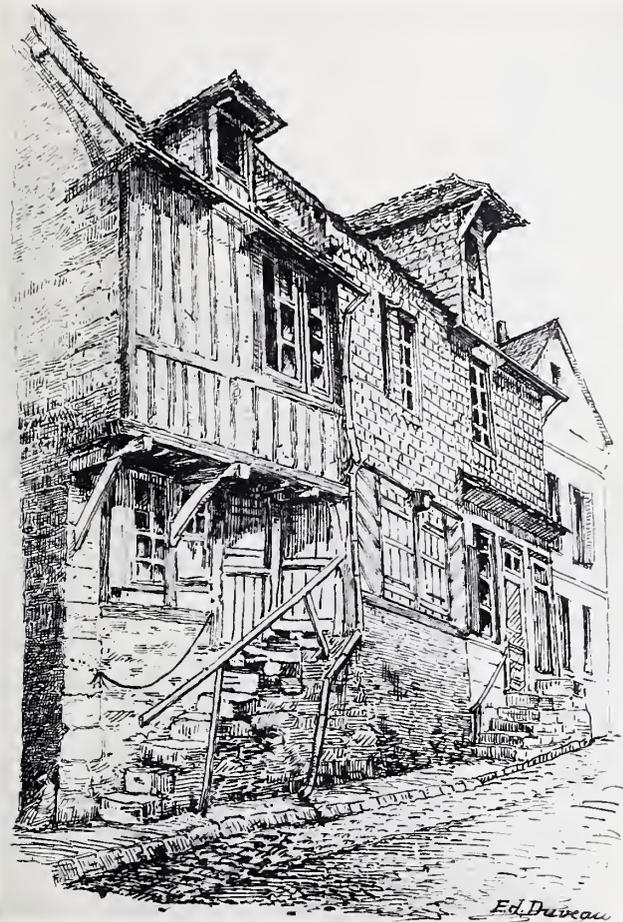
Le lutrin en cuivre, exécuté en 1791 par Béatrix frères, fondeurs à Villedieu, classé au nombre des monuments historiques, retient enfin notre attention quelques instants.

En sortant de l'église, nous remarquons, rue Bourdet, une maison de la fin du xvi^e siècle, dont la façade présente une fenêtre assez curieuse, avec ses panneaux infé-

1. Nous adressons tous nos remerciements à M. Duveau, qui a bien voulu mettre à notre disposition, pour illustrer ce compte rendu, trois dessins à la plume exécutés avec ce charme dont il est coutumier.

rieurs sculptés. Dans la cour, *le petit Louvre*, une des maisons les plus anciennes de Honfleur, où Henri IV aurait couché, dit-on. Dans cette même rue une autre maison fort pittoresque, dont nous reproduisons un dessin, a été démolie.

Nous passons près de la prison, aujourd'hui vide, du moins en apparence, car il s'y trouve souvent des habitants que l'on ne voit pas, mais qui ne s'en font pas moins



Rue Bourdet, à Honfleur.

cruellement sentir..... après, et nous arrivons à la maison du Vieux-Honfleur, où nous sommes reçus par M. Boudin, Président de la Société du Vieux-Honfleur, MM. de Ville-d'Avray, Charles Bréard et Léon Leclerc, Conservateur du Musée et de la Bibliothèque, qui nous reçoivent de la façon la plus aimable et la plus cordiale.

Cette *maison du Vieux-Honfleur*, musée d'ethnographie et d'art populaire, est logée dans un immeuble qui date de la seconde moitié du xvi^e siècle.

Au rez-de-chaussée, une boutique avec une cheminée du xv^e siècle, un comptoir, une balance, des pièces d'étoffes, des peignes, des lacets, des sabots, des lanternes, etc., bref, une collection de tout ce qui pouvait se vendre quand, au contraire de ce qui se fait de nos jours, chaque commerce n'était pas l'objet d'une spécialité.

Dans une arrière-boutique, trois superbes épis du Pré-d'Auge, une vierge du xv^e siècle, un saint Roch du xvi^e siècle et un *Ecce Homo* provenant de la chapelle détruite du château d'Angerville.

Au premier étage, nous remarquons dans des vitrines une collection de costumes de théâtre de l'époque Louis XIV, très décorés et très rares, provenant de l'abbaye de Beaumont-en-Auge, près Pont-l'Evêque, où exista jusqu'à la Révolution une Ecole militaire dont les élèves ne dédaignaient pas de jouer la comédie.

On voit encore sur la doublure de ces costumes des inscriptions portant le nom des rôles auxquels ils étaient destinés : *Cinna*, *Britannicus*, etc., ainsi que le nom de leurs interprètes. Celui du célèbre mathématicien Laplace, originaire de Beaumont, n'y figure cependant pas.

On voit encore des chasubles, un costume normand richement brodé, des bonnets

de Caudebec, des uniformes, des panneaux sculptés, une glace Louis XIV à cadre sculpté et doré.

Au deuxième étage, une vieille presse à imprimer ayant figuré à l'exposition du vieux Rouen en 1896, des affiches anciennes, des pièces d'imagerie populaire, un rouet.

Une autre pièce, dont le plafond a été consolidé par une vergue marine, représente une cuisine.

Dans un couloir et sous vitrine un *Massacre des Innocents*, tableau du XVI^e siècle, des pavés céramiques, des bonnets normands, un gaufrier avec des éprouves de gaufres, des plats à barbe, etc.

Enfin, au même étage, une salle à manger avec son dressoir et une chambre à coucher avec son lit à baldaquin et son armoire datée de 1783.

En résumé, ce musée populaire fait revivre toute une époque de la façon la plus heureuse.

Des personnages, grandeur naturelle, en costume du temps, complètent l'illusion, et l'on doit féliciter bien vivement la Société du Vieux-Honfleur d'avoir mené à bien cette entreprise aussi originale, qui témoigne d'un effort et d'une initiative dignes d'éloges.

Cette vaillante Société possède encore un autre musée installé dans l'ancienne église Saint-Etienne, dont la nef est des XIV^e et XV^e siècles et le chœur du XVI^e, avec ses colonnes torsées en bois.

Cette église, qui servit longtemps d'entrepôt, a été restaurée récemment par notre Vice-Président, M. G. Ruel, qui est un des Membres les plus actifs et les plus dévoués de la Société du Vieux-Honfleur.

A l'entrée, un beau bénitier de la fin du XVI^e siècle et une chaise à porteurs. Plus loin, des vues de Honfleur au XVIII^e siècle, des boulets de siège, une boiserie de l'ancienne tribune de Sainte-Catherine, une pièce d'artillerie provenant des fortifications, un moulage du panneau garnissant la tribune de Sainte-Catherine, les fragments d'un tombeau de la famille de Nollent, provenant de la chapelle Notre-Dame-de-Grâce, et des débris de carreaux émaillés provenant bien probablement de l'ancienne chapelle de ce nom, trouvés dans les fouilles faites dans la côte, un carcan et bien d'autres objets dont il est impossible de donner ici une description complète.

Comme on le voit, la Société du Vieux-Honfleur a su organiser deux musées bien distincts : l'un populaire, dans lequel elle a réuni tous les objets susceptibles de caractériser les mœurs, le costume, la manière de vivre, les occupations d'une époque ; l'autre, plus savant, à l'usage des chercheurs et des érudits, historique et archéologique.

Nous avouons que toutes nos préférences vont au premier, tout en rendant un juste hommage au second.

Nous nous rendons ensuite à l'Hôtel-de-Ville pour jeter un coup d'œil rapide sur le Musée de peinture. Une salle y est consacrée exclusivement aux artistes honfleurais : Boudin, Dubourg, Marais, Margerie, Coignet, Hamelin, Emile Renouf. Plusieurs toiles appartiennent à la Société du Vieux-Honfleur.

Dans d'autres salles, des œuvres de Court, Mignard, Tattegrain, Rame, Larche, Léon Leclerc; enfin, une série d'études faites par M. Dubourg pour ses tableaux.

En sortant du Musée, nous passons devant la *Lieutenance* ou ancienne porte de Caen, dominant l'avant-port.

Ce reste des fortifications de Honfleur est aujourd'hui bien défiguré par les constructions qu'on y a accolées pour en faire des logements et des bureaux, et ne présente plus grand intérêt.

Autrement curieuse est la rue Gambetta, ancienne rue Haute, avec ses vieilles maisons des xv^e et xvi^e siècles, qui lui donnent un aspect fort pittoresque. Celle portant le n^o 15 est particulièrement remarquable avec sa façade ornée d'animaux fabuleux et son pignon essenté en bardeau. Celle dont nous donnons un dessin est également intéressante.

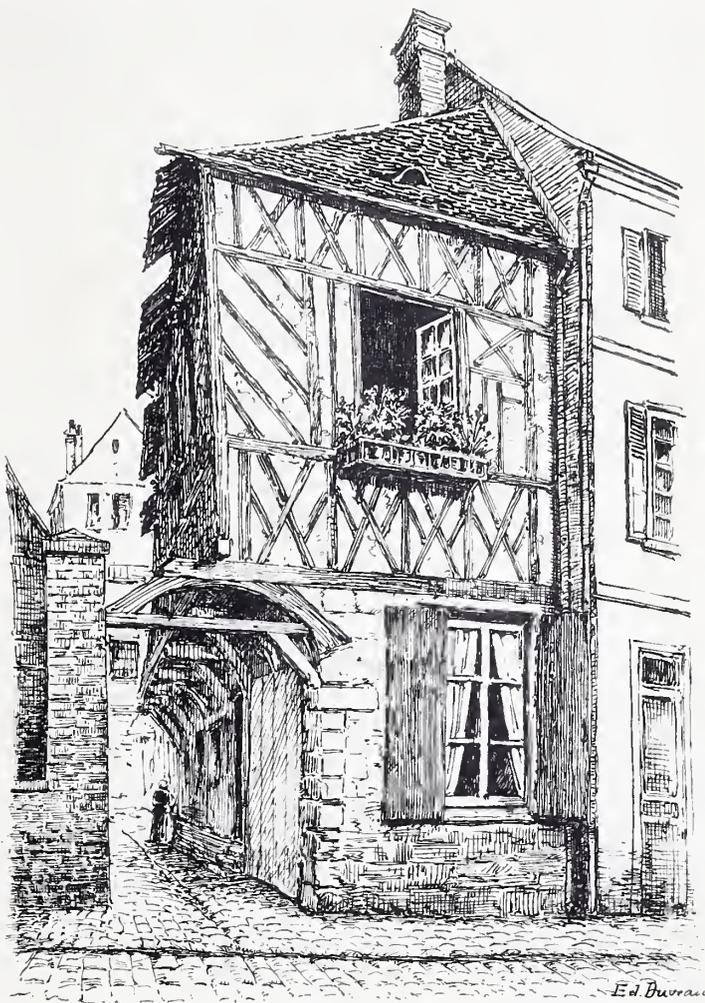
Nous terminons la matinée et la visite intérieure de la ville de Honfleur par l'église Sainte-Catherine, bâtie en bois dans le style flamboyant.

La tour en bois, qui est séparée de l'église par une rue, est curieuse ; mais quelle bizarre idée d'avoir construit ce péristyle grec, digne tout au plus d'un corps-de-garde, et qui sent bien son 1830 !

A l'intérieur, nous remarquons les deux nefs parallèles, les deux tableaux de Jordaens et d'Erasmus Quellin : *Jésus au jardin des Oliviers* et *le Portement de croix*, les boiseries de la tribune, le lutrin en cuivre du Moyen-Age, qui a figuré à l'Exposition rétrospective de 1900.

Enfin, nous gagnons tous *l'Hôtel du Dauphin*, avec une satisfaction bien compréhensible chez des personnes qui ont quitté Rouen à six heures du matin. Un dessin exécuté spécialement par M. Wilhelm, selon l'usage, représente la porte de Caen et la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce ; une servante normande qui a le menu inscrit sur son tablier paraît regarder au loin vers la mer...

Le repas, empreint d'une heureuse cordialité, est assez vite expédié, et au dessert notre distingué Président, M. Pelay, rend hommage à la Société du Vieux-Honfleur, qui a su si bien faire renaître et revivre le passé en groupant et en rassemblant des objets épars dans un heureux cadre. Après avoir souhaité de voir cet exemple suivi partout, il termine en buvant d'abord aux dames qu'il regrette de ne pas voir plus nombreuses,



Rue Gambetta (ancienne rue Haute), à Honfleur.

puis à la Société du Vieux-Honfleur, et enfin à la Société des *Amis des Monuments Parisiens*, représentée par son Président.

D'autres toasts ont encore été portés par M. Ch. Normand, M. Ruel en sa double qualité d'enfant de Honfleur et de Vice-Président de notre Société, et enfin par M. Léon Leclerc, qui avait bien voulu accepter notre invitation. Puis, suivant le vieil usage en honneur en Normandie, le déjeuner s'est terminé par des bans chaleureux en l'honneur de la Société des *Amis des Monuments Parisiens*, de la Société du Vieux-Honfleur et de notre Association. La deuxième partie du programme comportait l'ascension de la Côte-de-Grâce.

On connaît, au moins de réputation, le superbe panorama vu du Calvaire, et qui s'étend sur la mer, sur l'embouchure de la Seine, sur le Havre, la pointe du Hoc et Harfleur.

La petite chapelle qui se trouve à proximité a été construite dans les années 1600-1615, sur un terrain donné par M^{me} de Montpensier, et présente deux bas-reliefs au portail ; elle remplace celle fondée avant 1023 par Richard II, dit le Bon, quatrième duc de Normandie, et disparue au xvi^e siècle, dans un éboulement de la Côte.

Rien à dire de cette chapelle qui présente bien le caractère modeste d'un lieu de pèlerinage pour les marins.

Elle est remplie d'*ex-voto* de toutes sortes et de toutes dimensions.

Pour regagner Honfleur, nous prenons l'autre versant de la côte, par le Mont-Joli, où se trouve un pavillon dans lequel Louis-Philippe reçut l'hospitalité lors de la Révolution de 1848.

La vue de Honfleur et de la baie de Seine est magnifique, et je me permettrai de faire un emprunt à l'un de nos concitoyens, M. Jean Revel, qui dans son ouvrage, *La fin d'une Ame*, a décrit le panorama, mais vu de Berville au lieu de Honfleur. Le passage ne mérite pas moins d'être reproduit :

« Arrivé à la pointe de Berville, auprès du phare, il s'arrêta, positivement ébloui par » ce spectacle, un des plus beaux qui soient en France. Le paysage marin, tout entier, se » refléta dans ses yeux, lui jaillit à l'âme.

» C'était la baie de Seine qui, devant lui, à ses pieds, s'épandait, dans une atmos- » phère éclatante et diamantée, sous la plaine indigo vif d'un ciel sans nuages ; c'était » comme un tableau encadré d'un cirque de collines, une immensité de bancs blancs et » d'alluvions, un abîme d'eaux et de lumière. Il lui revint alors à l'esprit cette phrase » d'un philosophe : « Il y a des endroits où la terre est si belle que l'on voudrait » pouvoir la presser contre son cœur. » Le jeune homme regardait, charmé, reconnais- » sant tous les points du passage.

» A l'est, sur sa droite, le village de Berville, ses toits rouges, son clocher, perdus à » demi au milieu des hauts arbres. Au delà, dans la même direction, plus haut en pers- » pective vers le ciel, les côtes chenues de Saint-Samson et de Foulbec, recouvertes de leurs » végétations arborescentes, apparaissent comme des êtres informes, couchés, vêtus de » peluche. Leur faisant suite vers la gauche, la pointe de la Roque, à laquelle des filons » d'argile rouge donnent une apparence rubiconde, se dresse à pic, portant à l'extrémité » de sa falaise un phare qui, à cette distance, paraît gros comme une chandelle.

» Entre la Roque et le Nais de Tancarville s'ouvre un espace béant duquel on distingue des lointains pulvérulents de lumière, les pays d'amont : Port-Jérôme, Triquerville et son château blanc, Notre-Dame-de-Gravenchon, les collines de Lillebonne.

» En face, et à trois lieues du spectateur, s'allonge, ainsi que la draperie d'un vaste décor, la ligne blanc et ocre des falaises du pays de Caux. Il y a là, au nord, de l'autre côté de la baie, une terrasse qui se déroule sur huit lieues de long, couronnée de bouquets d'arbres, de futaies, de châteaux, de clochers et de phares. Sur la crête et une partie des pentes de cette terrasse, croissent des moissons, des récoltes, des pacages qui, à cette distance, prennent des tons effacés très harmonieux, où se fondent le mauve, le vert d'eau, le bleu pervenche, le lilas. Trèfles, blés, avoines, luzernes, ainsi vus de loin, forment à la terre comme un tissu vivant, un épiderme, une chair finement nuancée.

» Michel remarque qu'à la base de cette côte, une suite d'érosions mettent à nu le massif crayeux sous-jacent. C'est là, pense-t-il, une blessure, une entaille faite au continent par la mer, l'*edax mar*. C'est ici la trace très visible du tumultueux défilé des mascarets, des jusants, des lames qui, au cours des âges, balayèrent la baie, martelant, usant, limant ses rives.

» Dans le golfe, se déploie la Seine. Jusqu'au phare de l'enrochement, maintenue par ses digues, elle s'avance en une coulée unie ; mais, à partir de cet endroit, confluent de la Risle et de la Seine, les eaux confondues et libres s'éparpillent au hasard des pentes, des hauts fonds, et forment à travers l'estuaire un delta multiple. Là, naissent plusieurs rivières fluctuantes et mobiles, qui s'épandent en directions diverses : l'une d'elles, venant par le travers du golfe, en écharpe, a ses vaguelettes frappées obliquement par le soleil, et elle scintille comme une nappe mouvante de pierreries.

» Vers La Roque, et là-bas, sous la falaise cauchoise, s'étendent, soit des prairies colmatées où paissent des troupeaux, soit des alluvions non encore herbues qui n'ont encore pour toute verdure que cette végétation marécageuse appelée « Christe marine ».

» A gauche, vers l'Océan, la côte nord se prolonge et s'abaisse, baignant dans cette luminosité bruneuse et bleutée qui caractérise les lointains au pays normand : elle se termine par Honfleur, le Hoc, le Havre, les roches de la Hève, en un promontoire vapoureux ressemblant à une ligne de fumée sur l'horizon.

» En face du Havre, c'était Honfleur et sa célèbre côte de Grâce, dressant à l'occident, sur le bleu pâli du ciel, son promontoire qui forme un motif architectural si curieux.

» Et dans la trouée de l'embouchure, apparaissait l'Océan, l'eau, enveloppe chancelante de la terre... »

Ajoutons que l'on distingue très bien les digues nord et sud en construction, dont la première est la plus avancée, et qui doivent rendre fixe le chenal de la Seine.

C'est à regret que nous nous arrachons à ce beau spectacle et que nous redescendons en ville pour regagner le chemin de fer, heureux cependant d'avoir été favorisés par un temps superbe et d'avoir si bien employé une journée qui a passé trop vite.

H. GEISPITZ.

Visite du Lycée Corneille

Le succès qu'avait rencontré la visite du Palais archiépiscopal faisait présager que nos Sociétaires accueilleraient favorablement une invitation à se rendre au Lycée de Rouen.

Cet édifice qui, par sa destination même, est connu, au moins dans ses grandes lignes, d'un grand nombre de nos concitoyens, présente en effet des parties fort curieuses et dignes d'attention, comme la Chapelle et le Parloir, qu'on a rarement l'occasion d'examiner à loisir et sous la conduite de guides compétents, qui ne vous laissent ignorer rien qui soit digne d'un regard.

M. Desfours, proviseur du Lycée, donna immédiatement et avec la meilleure grâce l'autorisation nécessaire pour nos Collègues et leur famille, et, d'accord avec lui, la visite fut fixée au dimanche 20 novembre, à deux heures.

On peut évaluer à cent vingt le nombre des personnes qui se rendirent à notre appel.

Reçus fort aimablement par M. le Proviseur lui-même, nous commençons par la *Salle des Actes*, aujourd'hui le Parloir, sur laquelle notre Collègue, M. de Vesly, veut bien nous donner quelques explications.

Cette salle, construite vraisemblablement en 1734 sur les dessins de Martinet, qui était un dessinateur et non un ingénieur au sens propre du mot, conserve ses belles boiseries de l'époque de Louis XV et un mobilier du même temps, le tout récemment classé au nombre des monuments historiques.

Le plafond, dont les entretoises ont été ornées en 1900 de peintures allégoriques de Zacharie, est d'une belle tonalité claire, mais en désaccord absolu avec le style de la salle. Il est inutile de rappeler ici le sujet de ces peintures, qui ont été décrites fort bien par M. de Vesly dans notre *Bulletin* de l'année 1900.

L'ancien plafond, très abîmé et détérioré, est actuellement dans la galerie du deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville, et notre Collègue exprime l'espoir que le souvenir en sera conservé par un dessin ou une photographie, avant qu'il ne disparaisse irrémédiablement, ce qui semble devoir être son sort dans un avenir prochain.

M. le Proviseur fait observer que la cheminée du XVIII^e siècle qui se trouvait dans cette salle a été transportée dans les combles de l'Hôtel-de-ville ; il ajoute qu'il espère bien pouvoir en obtenir la remise et lui faire réintégrer sa véritable place.

Il nous signale enfin, dans cette même salle, un meuble ayant appartenu à la corporation des merciers de Rouen et ayant servi de coffre-fort au Collège Royal après 1762.

Nous passons ensuite dans la *Chapelle*, dont M. le Docteur Coutan, dans une causerie fort appréciée par sa concision et sa clarté, fait ressortir les nombreuses qualités et les quelques imperfections.

Je n'ai pas à parler ici de cette chapelle, édifice d'ailleurs remarquable et fort original sur lequel les documents abondent. Je me contenterai de renvoyer au *Répertoire*

archéologique de l'Abbé Cochet, et à l'ouvrage de notre ancien Président, M. Georges Dubosc, *Rouen monumental au XVII^e et au XVIII^e siècle*.

Il me suffira de mentionner, comme peu connus, un *Christ* de Jouvenet, dans une chapelle du transept, côté droit, et, dans la Sacristie, un casier en bois divisé en vingt-huit compartiments contenant autant de petits tiroirs, datant du temps des Jésuites.¹

Nous gagnons alors le petit Lycée Joyeuse pour examiner les peintures de M. Paul Baudouin. La fresque, située dans une cour, a cela d'intéressant qu'elle est le premier essai en ce genre de notre Collègue, qui, on doit en convenir, y a fait depuis des pas de géant. M. de Vesly, pour bien faire comprendre en quoi consiste cette manière, nous montre des fragments de fresque du III^e siècle trouvés dans la forêt de Rouvray, au cours des fouilles qu'il y opère depuis quelques années déjà.

Sous le porche d'entrée, nous admirons les beaux groupes *l'Étude* et *la Récréation*, pour la description desquels je renvoie à l'Étude de M. de Vesly.

Nous parcourons enfin les nouveaux bâtiments que ceux d'entre nous qui ont fait leurs études au Lycée examinent curieusement, sans pouvoir reconnaître les locaux où ils ont passé leur jeunesse, tant ont été importantes les transformations effectuées depuis dix ans. Nous passons ainsi devant le local de l'Association des Anciens Elèves, autrefois le cabinet du Proviseur, et où se trouvent quelques boiseries intéressantes, et nous apercevons par unè porte vitrée quelques malheureux en retenue de promenade.....

La visite étant terminée, M. Pelay a remercié vivement M. le Proviseur d'avoir bien voulu nous recevoir avec si bonne grâce et nous accompagner pendant plus d'une heure ; il a tenu à rappeler aussi la part qui lui revient dans la conservation de la Chapelle si fortement menacée à un moment par un vote irréfléchi du Conseil municipal, et qui n'a pas eu les conséquences qu'il comportait, grâce aussi à la campagne vigoureuse qu'ont entreprise la Commission des Antiquités, la Société des Architectes et la nôtre. M. Pelay a enfin donné rendez-vous à tous le 6 juin 1906 devant la statue de Pierre Corneille, pour célébrer le troisième centenaire de la naissance de notre glorieux concitoyen.

Des applaudissements chaleureux ont témoigné du plaisir que nous avait procuré cette exploration archéologique et remerciaient en même temps M. le Proviseur de sa courtoisie et de sa bonne hospitalité.

H. GEISPITZ.

1. Voir sur la Sacristie de la Chapelle du Lycée, et, sur ce casier, une notice^e de M. Bouquet dans le *Bulletin de la Commission des Antiquités*, tome XI, p. 225 et suiv.





INDEX BIBLIOGRAPHIQUE



Désirant donner à notre *Index* tout le développement dont il peut être susceptible, nous nous ingénions, chaque année, à l'améliorer en multipliant nos renseignements, complétant et élucidant par un rapide commentaire le côté par trop abstrait des indications purement bibliographiques. Mais pour qu'un tel travail puisse être mené à bien, il nous faut compter sur la bonne volonté et le concours de chacun. Nous faisons donc appel à tous ceux que cette nomenclature intéresse pour les prier de nous adresser *directement* les communications, ouvrages, brochures ou simples articles d'*intérêt régional*, qu'ils souhaiteraient y voir mentionner. Ces envois personnels faciliteront notre dépouillement, en même temps qu'ils nous permettront d'analyser des travaux dont nous ne pouvons, le plus souvent, indiquer que les titres, n'ayant pu les évaluer en connaissance de cause. Ils seront d'autant moins oubliés entre nos mains, que la nature de nos fonctions, tant comme bibliothécaire qu'annaliste local, nous fournira de nombreuses occasions de les **remémorer**. Avant même que ce désir fût formulé, quelques-uns de nos collaborateurs ou correspondants l'ont compris, s'unissant intimement à notre pensée. Nous ne pouvons que les en remercier sincèrement en leur souhaitant de nombreux imitateurs.

RAOUL AUBÉ.

I.

ARTICLES ET PUBLICATIONS D'INTÉRÊT RÉGIONAL

..... — *Pétition des habitants de Trie-Château*, en faveur de la sauvegarde de la porte du bourg, dite Porte de Gisors. (*L'Ami des Monuments et des Arts*, 17^e vol., n° 96, p. 154.)

ALLINNE (Maurice) et LOISEL (l'abbé A.). — *La Cathédrale de Rouen avant l'incendie de 1200; la Tour Saint-Romain*. (Rouen, imp. Lecerf, 1904, in-8, pl.)
Prélude d'une publication générale sur l'église métropolitaine, que les auteurs se proposent d'étudier méthodiquement dans toutes ses parties, époque par époque. Après un rapide historique s'étendant des origines à l'invasion normande, ceux-ci s'occupent spécialement de la tour Saint-Romain, morceau caractéristique de l'édifice et certainement le plus ancien. S'affranchissant délibérément des idées reçues, au risque de froisser certaines autorités, ils montrent

ici l'influence nettement indiquée des *bâisseurs normands*, dont on a voulu diminuer le génie au bénéfice de l'école de l'Ile-de-France. L'opinion de Viollet-le-Duc, qui jugeait cette construction normande par sa composition générale, mais en même temps française par la grâce et la pureté de ses détails, leur paraît fautive. Ils n'admettent pas non plus, avec M. Anthyme Saint-Paul, qu'on puisse la rapprocher du Clocher-Vieux de Chartres, qu'ils estiment de date postérieure. Pour eux, le prototype de cet édifice est *purement normand*; il procède exclusivement de cette école régionale bien individuelle qui, dès le XI^e siècle, élevait de sa seule initiative les tours jumelles de Jumièges. Plusieurs pages sont consacrées à défendre, non sans ardeur, cette thèse neuve et originale, note saillante de ce travail; puis vient une monographie très complète de toute la tour, ensemble et détails, avec plan, coupe et élévation. Un dernier chapitre, consacré à l'exposé des ravages de l'incendie de 1200, établit que ces ravages furent beaucoup moins étendus qu'on ne le suppose et ne modifièrent que fort peu l'ensemble architectural de la cathédrale dans son gros œuvre, qui appartient vraisemblablement au dernier quart du XII^e siècle. Somme toute, étude très documentée, très nourrie, faisant bien augurer de celles qui suivront.

AUBÉ (Raoul). — *Rouen funèbre*, croquis rétrospectif sur l'aspect funéraire du vieux Rouen et l'état de ses cimetières avant la Révolution. (*Journal de Rouen*, 2 novembre 1904.)

— *La Bouille et son bateau*, croquis rétrospectif sur la physionomie et le rôle de ce petit port marinier au temps passé. (*Journal de Rouen*, 7 septembre 1904.)

AUBRY (l'abbé Paul). — *Les anciens Calvaires de la paroisse de Cany*. (*Revue catholique de Normandie*, 1903, p. 239.)

BEAUREPAIRE (Ch. de). — *Monastère des Célestins à Rouen*. Ce mémoire contient, entr'autres détails, une intéressante description de l'église et de l'intérieur des bâtiments, d'après un inventaire daté de 1771. (*Bulletin de la Commission des Antiquités*, fév. 1903, p. 12.)

— *État des églises dépendant du prieuré de Longueville, 1738*. Série de petites notices dont les plus intéressantes sont celles concernant les églises de Longueil, Manéglise, Croisy-sur-Andelle et Anglesqueville-la-Bras-Long. (*Ibid.*, juillet 1903, p. 57.)

— *Note sur les litres et ceintures funèbres*. Il y est question du débat survenu entre l'écuyer Jean Desloges et le seigneur Jean de Grémonville, au sujet d'une de ces litres apposée en 1432 sur l'église de Quétréville, dans l'arrondissement de Coutances. (*Ibid.* oct. 1903, p. 90.)

— *Marc-hé pour la peinture de la chapelle Allorge, en l'église Saint-Martin-du-Pont*. (*Ibid.*, oct. 1902, p. 94.)

— *Note sur la maison de plaisance de Pierre Cauchon, à Sotteville*. (*Ibid.*, oct. 1903, p. 100.)

BENET (Armand). — *Anciens artistes* (XIV^e et XVIII^e siècles). C'est une série de notes et documents extraits du chartrier du duché d'Harcourt, intimement lié à l'histoire

de notre province. Ils remettent en lumière les noms d'artistes oubliés, quelques-uns non sans mérite, tels Guillaume Brodon, Nicolas Lefeye, Salmon Lambert, Caffieri. Notre quasi-concitoyen, le peintre Descamps, y a sa citation. (*Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements à Paris*, 28^e session, 1904, recueil collectif, p. 578.)

BLANQUART (l'Abbé). — *Le « Bethléem » d'Aubevoie*. (*Annuaire de l'Association normande*, 1904.)

BOURDE DE LA ROGERIE (H.). — *Recueil de plans d'édifices construits par les architectes de la Compagnie de Jésus*. Contribution intéressante à l'histoire de l'architecture française au XVII^e siècle; ce recueil, conservé à la Bibliothèque de Quimper, comprend 106 plans manuscrits relatifs à vingt-cinq églises, chapelles ou collèges, à huit châteaux, maisons et moulins, et à nombre d'objets d'ameublement et d'immeubles non classés conçus ou exécutés sous l'influence des Jésuites. Deux collèges de notre région, celui de Caen (1654) et celui d'Alençon (1658), y sont mentionnés à leur place. Quant à celui de Rouen, il y est représenté par les cinq plans ci-indiqués : 1^o Plan général de l'église du collège en 1620; 2^o autre plan de la même église, avec dessin inachevé de façade au verso; 3^o piliers de l'église en 1620, avec dédicace au verso; 4^o brouillard du collège en 1650; 5^o griffonnement sur mesures de l'église du noviciat (l'ancien Bicêtre). M. de la Rogerie estime que les trois premiers plans sont l'œuvre du célèbre Frère Martellange, qui, d'après lui, travaillait à Rouen en décembre 1620, détail confirmant l'hypothèse de M. Beuchot, qui attribuait une partie de la construction de l'église à ce maître, conjointement avec Derand. A titre de renseignement historique, une copie de ces plans mériterait de figurer dans notre galerie d'estampes locales. (*Réunion des Sociétés des Beaux-Arts à Paris*, 28^e session, 1904, recueil collectif, p. 731.)

BRÉARD (Charles). — *L'Abbaye de Notre-Dame de Grestain, de l'ordre de Saint-Benoist, à l'ancien diocèse de Bayeux*. (Rouen, Lestringant, 1904, in-8.) Etude magistrale et définitive, d'une puissante documentation, sévèrement et sobrement écrite. Toute l'histoire civile et religieuse de l'abbaye, avec ses agrandissements successifs, ses fiefs, ses possessions, ses prieurés, ses droits, ses coutumes, ses querelles et désordres intérieurs, s'y déroule méthodiquement, de sa fondation, en 1050, à l'époque finale de la Révolution. Une illustration documentaire appropriée manque seule à ce sérieux travail.

CHEVALLIER (l'Abbé Emile). — *Notre-Dame de Bonport, étude archéologique sur une abbaye normande de l'ordre de Cîteaux*. (Paris, typ. Firmin-Didot, 1904, in-4, pl.) Honorée du prix Lucien Fouché, au concours archéologique de la Société libre de l'Eure (1901), cette importante monographie contient, outre l'historique de l'ancienne abbaye, la description méthodique et raisonnée de ses diverses constructions : église, salle capitulaire, bâtiments conventuels, avec d'intéressants détails sur l'architecture et le mobilier religieux, le tout élucidé par de nombreuses planches en phototypie et figures dans le texte.

- COUTAN (Docteur). — *Le Château de Dieppe*. (Rouen, Lecerf, 1904, in-8, fig.) Tirage à part de l'étude érudite et précise publiée en 1903 dans le présent Bulletin, contribution intéressante et neuve à l'histoire archéologique de la vieille forteresse.
- COUTIL (Léon). — *Le Cimetière mérovingien de Bueil (Eure)*. Communication faite au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne (avril 1904).
- CERVETTO (Louis-Auguste). — *Les Gaggini de Bissonne, contribution à l'histoire de l'art lombard*. (Milan, Utr. Hoepli, 1903, in-fol., ill.). Au cours de ce savant ouvrage, consacré à une famille de sculpteurs italiens, nous voyons que les Gaggini ont joué un rôle important sous la Renaissance dans la décoration et l'embellissement des édifices et châteaux normands. On y trouve notamment d'intéressants détails sur deux rétables de l'abbaye de Fécamp exécutés par ces artistes pour le compte de Louis XII, ainsi que sur l'une des fontaines monumentales de l'ancien château de Gaillon, dont l'attribution était restée douteuse. Exécutée en Italie, par ordre de Georges d'Amboise, celle-ci fut transportée par eau de Gênes à Honfleur, puis, après transbordement, de Honfleur à Rouen et à Gaillon. On l'avait confondue à tort avec une vasque moins importante du même château offerte au Cardinal par la République de Venise.
- DEJARDINS (Paul). — *Poussin*. (Un vol. gr. in-4, Paris, 1904, Paul Laurens, édit., *Collection des grands artistes*.) Sous la forme d'une simple esquisse, c'est une étude historique et artistique très vivante sur le caractère, la vie et les œuvres du célèbre peintre normand. La précision des informations, la perspicacité des jugements, la critique des sources, le recours permanent aux textes originaux, surtout aux lettres de Poussin, inexactement citées par Quatremère de Quincy, en font un travail de premier ordre sur le peintre andelysien, beaucoup moins connu en somme qu'il ne semble l'être à première vue. A quand l'analyse complète et détaillée de son œuvre, encore imparfaitement cataloguée, après plus de deux siècles d'admiration.
- DUBOSC (Georges). — *La Cathédrale dégagée*. Détails historiques sur la cour d'Albane, l'ancien cloître métropolitain, la salle capitulaire, le four du Chapitre, etc., mis en lumière par la récente démolition des maisons environnantes. (*Journal de Rouen*, 28 fév. 1904.)
- *La Décoration des logis ouvriers*. Exposition du mouvement populaire en faveur de l'esthétique et de la vie intime des classes pauvres provoqué par le poète-artiste Jean Lahor, parallèlement avec le mouvement analogue développé en Angleterre par John Ruskin et William Morris. (*Ibid.*, 10 avril 1904.)
 - *La Cathédrale de Rouen d'après ses nouveaux historiens*. Commentaire de l'étude archéologique de MM. Allinne et Loisel, plus haut citée, et des articles critiques de M^{lle} Pillion sur les petits bas-reliefs du portail de la Cathédrale. (*Ibid.*, 24 juillet 1904.)
 - *Le Château de Martainville*. Article historique et descriptif à propos de la mise en vente de ce château. (*Ibid.*, 24 avril 1904.)

- DUBOSC (Georges). — *La Fontaine du château de Gaillon*. Commentaire artistique et historique des origines de cette fontaine, d'après les documents nouveaux du récent ouvrage de Cervetto, mentionné plus haut à ce nom. (*Journal de Rouen*, 15 mai 1904.)
- *Une nouvelle étude sur le Palais-de-Justice (les lucarnes et la voûte de la salle des Procureurs)*. Commentaire de l'étude archéologique de M. E. Duveau publiée en 1903 dans le présent bulletin. (*Ibid.*, 14 août 1904.)
- *Voirie moderne*. Exposé d'un nouveau projet de M. G. Hénard, architecte à Paris, proposant la création de nouvelles rues d'aspect décoratif, avec immeubles en saillie, pans coupés, angles vifs, encorbellements et plantations rompant la monotonie habituelle des alignements, tout en respectant les nécessités de la circulation. (*Ibid.*, 31 janvier 1904.)
- *La circulaire ministérielle pour la Protection des Sites et Paysages* (*Ibid.*, 2 oct. 1904.)
- *Les Emblèmes maçonniques à la Cathédrale de Rouen*. Commentaire développé d'une intéressante communication relative à ces emblèmes, faite à notre Société par M. Maurice Allinne, et qui sera reprise ultérieurement. La conclusion de l'article est que les signes maçonniques sculptés en la frise du grand portail ne sauraient remonter à la franc-maçonnerie du moyen-âge et se rattachent bien plutôt au *compagnonnage* qui, au XVIII^e siècle, était très florissant dans la France ouvrière. (*Ibid.*, 11 déc. 1904.)
- *L'Arcade de la Grosse-Horloge*. L'auteur examine, notamment, le contraste frappant qui existe entre la nudité des murs de soutien de l'arcade et la richesse décorative de la voûte, démontrant par les différences d'appareillage et de construction que les premiers, antérieurs à la seconde, remontent à l'ancienne porte Massacre. (*Journal de Rouen*, 13 nov. 1904.)
- *L'Enigme du Beffroi de Rouen*. Comme dans l'article précédent, il est démontré ici que la tour actuelle du beffroi a été édifiée en 1389 sur les fondations de l'ancienne, rasée en 1382 par ordre de Charles VI, mais non entièrement détruite. Le blocage avait été fait avec des matériaux provenant de la démolition de son aînée. (*Journal de Rouen*, 15 janvier 1905.)
- ENGERAND (Louis). — *La Sculpture romane en Normandie*. C'est le résumé des conclusions d'une thèse très remarquée soutenue par l'auteur, à l'École des Chartes, en janvier dernier. Il est accompagné d'observations de M. R. de Lasteyrie, de l'Institut, développées pendant la soutenance de cette thèse. (*Bulletin monumental*, 1904, t. 68, p. 405.)
- ENLART (Camille). — *Rouen*. (Pet. in-4 ill., Paris, 1904, H. Laurens, édit.; collection des *Villes d'art célèbres*.) C'est à la fois un livre et un album où l'érudit directeur du Musée de sculpture comparée fait en même temps l'histoire abrégée et la description artistique de la ville et de ses monuments. Sa vieille Cathédrale, ses merveilleuses églises, ses remarquables édifices civils, ses aspects variés, anciens ou récents, tout cela est mis au point avec une parfaite exactitude — à

une ou deux erreurs près — sagement jugé et commenté. Cet ouvrage de vulgarisation, qui mérite de devenir classique, résume clairement en ses 160 pages un nombre considérable de publications locales et en complète les données par son illustration documentaire, formée de 108 reproductions directes, dont une grande partie due à l'auteur lui-même.

- FAUQUET (Eugène). — Notice sur l'*Hôtel des Douanes*, à Rouen. (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, octobre 1904, fig.).
- FOUCHER (J.-B.). — Note sur la sculpture de l'*Hôtel des Douanes*, à Rouen. (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, nov. 1904.)
- GOUAULT (A.). — *Causeries sur la responsabilité des Architectes*. L'énoncé des divers paragraphes développés indiquera la nature de ces causeries : L'article 1382 et l'architecte ; — Exécution de l'obligation ; — L'architecte au Code civil ; — L'architecte mandataire ; — Décharge donnée par le propriétaire à l'architecte ; — L'architecte expert est-il responsable ? — L'architecte est-il responsable de ses plans ? — Rupture du contrat d'architecte ; — Les architectes au moment de la confection des Codes ; — Droit ancien et Droit nouveau ; — L'article 1792 et l'architecte entrepreneur ; — Dédoublement en deux personnes de l'architecte entrepreneur ; — Leur responsabilité respective. (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, nov. 1903 à oct. 1904.)
- HÉBERT (l'abbé P.). — *Le Château de Bailleul*, canton de Goderville. (*Revue catholique de Normandie*, 15 juillet et 15 sept. 1904.)
- JOUEN (l'abbé L.). — *Jeanne d'Arc et l'Archevêché*, articles documentés sur la distribution ancienne de l'Archevêché et le procès de Jeanne d'Arc, à propos de la plaque commémorative de la rue Saint-Romain. (*Bulletin religieux du diocèse de Rouen* des 25 mars, 1^{er} et 15 avril et 13 mai 1905.)
- LOTH (Mgr Julien). — *L'Inscription de la rue Saint-Romain*, simple note sur l'inscription commémorative du procès de Jeanne d'Arc, citée au précédent article. (*Bulletin religieux du diocèse de Rouen*, 7 mai 1904.)
- LOCAU (L.-C.). — *L'Hygiène de la maison*, conférence faite à Rouen, à l'Hôtel-de-Ville, le 23 décembre 1903, mettant en relief les conditions modernes de propreté, de salubrité, d'appropriation et d'assainissement de la vie et de l'habitation ménagère. (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, janv., fév. 1904.)
- LAFOND (Jean). — *L'Église Saint-Patrice de Rouen*, monographie archéologique et descriptive, très méthodique, très documentée, contenant nombre de détails inédits relatifs aux verrières. Intéressante œuvre de début du jeune auteur. (*Les Etudes*, avril, mai, juin, juillet 1905.)
- LEFORT (Lucien). — Discours prononcé à la distribution des prix de l'École des Beaux-Arts de Rouen, le 30 juillet 1904. Ce discours a pour thème *La Chapelle Saint-Romain* ou *Monument de la Fierte*, et la cérémonie religieuse dont elle était jadis l'objet. (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, juillet 1904.)
- LOISEL (l'abbé). — Voy. ALLINNE.

- MONTIER (A.). — *Études de Céramique normande*. C'est un curieux chapitre d'archéologie spéciale sur les pièces de faitage de nos vieux châteaux, colombiers et habitations normandes : épis, poinçons, étocs, émaillés, faïencés ou vernissés, provenant des anciennes fabriques du Pré-d'Auge et de Manerbe (xv^e au xviii^e siècle). Rien d'attachant comme cette étude du décor aérien, avec ses types variés, ses émaux chatoyants, fruit de nombreuses recherches faites par l'auteur dans les collections publiques ou privées de Sèvres, Cluny, Rouen, Lisieux, Louviers, Bernay, Honfleur, Orbec, etc., et accompagnée de curieux spécimens. (*Réunion des Sociétés de Beaux-Arts des départements à Paris*, 28^e session, 1904, recueil collectif, p. 75.)
- PILLION (M^{lle} Louise). — *Un Tympan de porte à la Cathédrale de Rouen*. Commentaire archéologique du portail Saint-Jean. Comparant ce bas-relief avec quelques types artistiques de la même époque, vitraux, miniatures, sculptures, l'auteur y voit la représentation imagée de la mort de saint Jean l'Évangéliste qui, déjà sous le poids de la vieillesse et sentant sa fin prochaine, fit ses adieux à ses compagnons et entra vivant dans le tombeau qu'il s'était fait préparer. M^{lle} Pillion attribue cette sculpture du xiii^e siècle à l'école de l'Île-de-France. (*Revue de l'Architecture*, mai 1904.)
- PORÉE (l'abbé). — *Une Vieille description du château du Vaudreuil*, commentaire descriptif avec plan, d'une poésie de l'abbé Pérégrin, xviii^e siècle. (*Annuaire de l'Association normande*, 1904.)
- QUESNÉ (Victor). — *La Chapelle du château du Champ-de-Bataille*. (*Normandie historique, archéologique et littéraire*, juillet et août 1904.)
- RÉGNIER (L.). — *Lettre à Victor Quesné sur la pierre tombale de Jean Anquetin*, sénéchal du Neubourg. (*Normandie historique, archéologique et littéraire*, août 1904.)
- *Excursion à Bonport, Pont-de-l'Arche et Poses*. (*Annuaire de l'Association normande*, 1904.)
- *Excursion à Acquigny*. (*Ibid.*)
- SARRAZIN (Albert). — *Histoire de Rouen d'après les miniatures des manuscrits*. (Rouen, Lestringant, 1904, in-4, fig.). C'est un curieux tableau de l'histoire rouennaise, saisi sur le vif sous le pinceau de l'enlumineur et du miniaturiste, à travers les gracieuses et naïves miniatures, rubriques, lettres ornées qui décoraient autrefois les manuscrits, les livres d'heures, les romans et les chroniques. Époques gallo-romaine, franque, normande, gothique, Renaissance y sont tour à tour représentées, depuis le missel anglo-saxon de l'archevêque Robert, jusqu'au *Livre des Fontaines* de Jacques Le Lieur, depuis le *Coutumier de Normandie* jusqu'aux *Chroniques de Monstrelet*, aux *Vigiles de Charles VII* et au cartulaire de Saint-Maclou, le tout illustré de nombreuses reproductions nous initiant à la vie de nos aïeux, à leurs usages, à leurs vieux logis et à leurs gothiques édifices.
- VESLY (Léon de). — *Jean Goujon architecte et les colonnes de Saint-Maclou*. Ces colonnes étaient connues, mais nul ne les avait encore analysées, mesurées et

décrites comme l'érudit archéologue rouennais. Il y caractérise bien le *faire* personnel de Jean Goujon, insistant particulièrement sur l'originalité des bagues décoratives à l'aide desquelles le maître a dissimulé les points de jonction des diverses parties du fût. Il termine cette étude définitive par une comparaison judicieuse des colonnes avec celles du tombeau de Brézé, qu'il attribue aussi à cet artiste, et où se rencontre, en effet, une étonnante similitude dans la conception spéciale de l'ornementation des chapiteaux. (*Réunion des Sociétés de Beaux-Arts des départements*, 28^e section, 1904, recueil collectif, p. 67.)

— *Cachettes monétaires de la Seine-Inférieure*. L'auteur dresse le tableau de trente de ces cachettes trouvées dans notre département, notamment dans les forêts de Lyons et de Roumare et le vallon d'Orival; toutes remontent à des époques troublées. (Communication faite au Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements réunies à la Sorbonne, 6 avril 1904.)

— *Causerie sur les forêts de Bord et de Louviers*. (*Annuaire de l'Association normande*, 1904.)

VEUCLIN (V.-E.). — *Notes inédites sur un groupe d'artistes normands* (XVII^e et XVIII^e siècles). Indications sommaires sur 186 artistes provinciaux, de professions diverses : architectes, peintres, sculpteurs, graveurs, musiciens, tapissiers, orfèvres, où se rencontrent çà et là quelques détails intéressants. (*Réunion des Sociétés de Beaux-Arts des départements à Paris*, 28^e session, 1904, recueil collectif, p. 334.)

VILLETTE (Pierre). — *La colonne du Val-de-la-Haye*, l'histoire du monument. (*Normandie historique, archéologique et littéraire*, octobre 1904.)

II.

ICONOGRAPHIE

L'ARCHÉOLOGIE NORMANDE AUX SALONS DE 1904.

Seine-Inférieure.

DEMOGET (G.). — *Vue de Rouen*, aquarelle.

Eure.

BOILEAU. — *Cathédrale d'Evreux*, aquarelle.

MORELLI (H.). — *Eglises des Andelys*, aquarelles.

— *Le Château-Gaillard*, aquarelles.

Calvados.

BESSIN (D.-E.). — *Vieille rue à Lisieux*, aquarelle.

BOURSIER (E.-G.). — *Intérieur de l'église Saint-Pierre*, à Caen, aquarelle.

FOSSART. — *Trois vues de Vire*, aquarelles.

FRANÇOIS (H.). — *Le vieux Saint-Etienne*, à Caen.

- HEUSSIN. — *Eglises du Calvados* (Ouistreham, Crepon, Colleville, Langrune, Douvres-la-Délivrande).
- LÉPINE (J.). — *Epis de faitage*, céramique du Pré-d'Auge et de Manerbe.
- LEVAVASSEUR (R.-P.-E.). — *Saint-Pierre-sur-Dives*, flèches de l'église abbatiale.
- POUZARGUES (L.-P.). — *Vieilles maisons normandes à Vire*, croquis.
- TIPHAIGNE (R.-Ch.). — *Château de Fontaine-Henry*, aquarelle.
- TYLER (E.-T.). — *Vieilles maisons à Lisieux*.
- TRANNOY (G.-G.). — *Eglise de Louvigny*.
- VASNIER. — *Cours et rues du vieux Lisieux*, aquarelles.

Manche.

- CHANTEREAU (P.-E.). — *Eglise et trois croquis de Carteret*.
- DECAUX (L.) *La crypte de l'Aquilon*, au Mont Saint-Michel.
- HULOT (P.). — *Abbaye du Mont Saint-Michel*.
- JAMES (M.-Th.). — *Le Mont Saint-Michel*, aquarelle.
- TOUZARD (J.). — *L'Escalier de dentelle*, au Mont Saint-Michel, aquarelle.

SÉRIES DE PLANCHES ROUENNAISES

PUBLIÉES DANS *L'ARCHITECTURE ET LA CONSTRUCTION DANS L'OUEST*.

- Panneau sculpté de l'hôtel de Senneville*, rue Damiette; cliché Lecerf (février 1904).
- Vantail d'une porte cochère du XVIII^e siècle*, autrefois rue Saint-Étienne-des-Tonneliers; cliché Lecerf (avril 1904).
- Maison du XVI^e siècle*, réédifiée au square Saint-André; cliché Lecerf (juin 1904).
- Hôtel des Douanes* (façade); cliché Lecerf (octobre 1904).
- Décoration art nouveau*, rue du Change; cliché Lecerf (novembre 1904).
- Maison du XV^e siècle*, rue du Bac (projet de restauration); dessin L. Leroy, cliché J. Lecerf (décembre 1904).
- Figures dans le texte* : *Cartouche de l'ancien Hôtel-de-Ville* (avril 1904). — *Phaéton et le char du Soleil*, bas-reliefs d'une ancienne façade du XVI^e siècle, jadis rue de la Grosse-Horloge, d'après les dessins de F. Maillot du Boullay (mai et juin 1904). — *Marquise de la nouvelle Brasserie*, rue des Charrettes (sept. 1904). — *Porte centrale de la Douane* (novembre 1904).

PROVENANCES DIVERSES. — ROUEN.

- Archevêché*. — *Plan de l'ancien Manoir archiepiscopal* au XVI^e siècle, d'après le *Livre des Fontaines* de Jacques Le Lieur, copie en fac-simile exécutée par M. Léon de Vesly, sur l'initiative de Mgr Fuzet, Archevêque de Rouen, pour servir de guide aux travaux de restauration du palais de l'Archevêché (épreuve unique).

- Cathédrale.* — Plan, coupe, élévation, chapiteaux de la *tour Saint-Romain*, voûtes de la nef, phototypies. (Monographie de la *Cathédrale de Rouen avant l'incendie de 1200*, par MM. Allinne et Loisel).
- Jd.* — *Chapiteau du tombeau de Louis de Brézé*, cliché A. Marie. (Recueil collectif de la *Réunion des Sociétés de Beaux-Arts* à Paris, année 1904), étude de M. L. de Vesly.
- Jd.* — *Tympan de la porte Saint-Jean*. (*Revue de l'Art chrétien*, mai 1904, étude de M^{lle} Pillion.)
- Eglise Saint-Maclou.* — *Colonnes de Jean Goujon*, chapiteau de ces colonnes, clichés A. Marie; bagues décoratives des colonnes; relevé de L. de Vesly. (Recueil collectif de la *Réunion des Sociétés de Beaux-Arts*, année 1904, étude de L. de Vesly.)
- Musée.* — *Inter artes et naturam*, fresque de Puvix de Chavannes au Musée de Rouen, d'après un cliché de Braun. (*Revue Universelle*, octobre 1904.)
- Monuments divers.* — Série de photogravures et croquis signés Lesbroussart, reproduits par le gillotage, comprenant les monuments suivants : Vue générale de *Rouen*, vues intérieures et extérieures de la *Cathédrale*, vue extérieure de *Saint-Onen*, vues extérieures et intérieures de *Saint-Maclou*, vues extérieures de *Saint-Vincent*, *Saint-Godard*, *Saint-Vivien*; la *tour Jeanne d'Arc*, cour intérieure et façade latérale du *Palais-de-Justice*, *hôtel du Bourgiberoulde*, *tour Saint-Laurent*, *âtre Saint-Maclou*, la *Grosse-Horloge*, *fontaine de la Crosse*, le tout accompagné d'un texte de Georges Dubosc. (*Le Tour de France*, gr. in-4°, n° 5, septembre 1904, 1^{er} article.)
- Portraits.* — *Médaille commémorative du Cardinal de Bonnechose*, d'après Daniel Dupuis. (*Art et Décoration*, 1904, p. 89.)
- Jd.* — Portrait en pied de M^{lle} Louise Pillion, de Rouen, élève diplômée de l'École des Beaux-Arts. (*La Vie heureuse*, n° de Noël 1904.)

AUTRES LOCALITÉS.

- Pont-de-l'Arche.* — *Abbaye de Bonport* : salle capitulaire, bâtiments conventuels, débris de l'ancienne chaire du réfectoire, détails de l'architecture et du mobilier, plan de l'abbaye, vue de l'église d'après Garneray, vue de l'abbaye d'après E.-H. Langlois (11 phototypies et nombreuses zincographies illustrant la monographie de cette abbaye par l'abbé Chevallier, plus haut citée).
- Pré-d'Auge.* — *Types d'épis décoratifs*, émaillés, vernissés ou faïencés provenant des anciennes fabriques du Pré-d'Auge et de Manerbe (27 fig. en 6 pl., clichés accompagnant l'étude de M. Montier, plus haut citée, sur ce genre de céramique). (Recueil de la *Réunion des Sociétés de Beaux-Arts des départements*, à Paris, année 1904.)
- Le Valasse.* — Plans du Valasse et de l'abbaye, *ruines de l'abbatiale*, *pierre tombale de l'abbé Pierre Boutren* (xvi^e siècle), détails divers (phototypies et dessins illustrant la monographie de cette abbaye par l'abbé Sommenil.)





LISTE DES PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ DEPUIS SON ORIGINE



Présidents d'honneur.

MM.

GARNIER (Charles), décédé en 1898.
NORMAND (Charles).
LE BRETON (Gaston).

Présidents.

MM.

LE BRETON (Gaston), de 1886 à 1898.
DUBOSC (André), de 1899 à 1900.
DEGLATIGNY (Louis), de 1900 à 1902.
DUBOSC (Georges), de 1902 à 1903.
COUTAN (le Docteur), de 1903 à 1904.
PELAY (Edouard), de 1904 à 1905.



LISTE DES MEMBRES



MM.

ALKER (Eugène), Architecte, 7, rue Jeanne d'Arc, Rouen.
ALLAIS (Henri), Avocat et Publiciste, 21, boulevard Jeanne-d'Arc, Rouen.
ALLARD (l'abbé), Curé de l'église du Sacré-Cœur, 6, rue de Bourgogne, Rouen.
ALLINNE (Maurice), Aquafortiste, 2, rue Méridienne, Rouen.
AUBÉ (Raoul), Bibliothécaire et Publiciste, 13, rue de l'Epée, Rouen.
AUBRY (Henri), 6, rue Cambacérès, Paris.
AUDELIN (l'abbé C.), Chanoine honoraire, 57, rue Beauvoisine, Rouen.
AUGER (M^{me}), 1, rue Le Goff, Paris.
AUVRAY, Architecte diocésain, 14, rue des Carmes, Rouen.

BARON (Ernest), Entrepreneur, Déville.
BARRE (Paul), Architecte, 91, boulevard Beauvoisine, Rouen.
BASIRE (Jules), Représentant, 38, rue Etoupée, Rouen.

MM.

- BAUDOUIN (Paul), Artiste Peintre, 8, rue Vavin, Paris.
BEAURAIN (Narcisse), Bibliothécaire en retraite, 12, rue des Forgettes, Rouen.
BEAUREPAIRE (Charles de), Archiviste du Département, 24, rue Beffroy, Rouen.
BEAUREPAIRE (Charles de), Avocat, 56, rue du Renard, Rouen.
BELLON (Emile), 13, rue Lamartine, Rouen.
BERTEL (Gaston), Manufacturier, 39, rue de Lenôtre, Rouen.
BESSELIÈVRE (Louis), Conseiller général, Manufacturier, Maromme.
BILLOD (l'Abbé), Curé de Sainte-Geneviève-en-Bray (Seine-Inférieure).
BLANCHET (Abel), Teinturier, 83, route de Darnétal, Rouen.
BLIN (Eugène), Manufacturier, Elbeuf.
BONET (Edmond), Sculpteur-Statuaire, 4, rue de Crosne, Rouen.
BONET (Félix), Sculpteur-Statuaire, 58, rampe Bouvreuil, Rouen.
BONET-PAON, Sculpteur-Statuaire, 4, rue de la Grosse-Horloge, Rouen.
BOURGUIGNON, Attaché à la Banque de France, Fécamp.
BOUTROLLE (G.), Notaire, 49, rue de la Vicomté, Rouen.
BRUNET-DEBAINES, Aquafortiste, La Malue, près Toulon.
BRUNON (Paul), Négociant, 174, rue Consolat, Marseille.
BRUNON (Raoul), Docteur-Médecin, 1, rue de l'Hôpital, Rouen.
- CAILL (C.), Lieutenant de vaisseau, Chef du pilotage de la Seine, Le Havre.
CAILLOT (Joseph), Manufacturier, 21, rue Pierre-Lefebvre, Darnétal.
CAPELLE, rentier, 42, rue Verte, Rouen.
CARDIN (Charles-Gilles), Ingénieur des Ponts et Chaussées, 28 *bis*, rue de Lenôtre, Rouen.
CAVREL (Henri), Rentier, 36, rue de Buffon, Rouen.
CHAVOUTIER (M^{me}), 1, rue de Lecat, Rouen.
CHÉDANNE, Architecte, 121, avenue Wagram, Paris.
CHESNÉE, Propriétaire, 7, rue Pillore, Rouen.
CHEVALIER (A.), Architecte, 2 *bis*, rue Saint-André, Rouen.
CHIROL (Pierre), Elève-Architecte, 23, rue de Vaugirard, Paris.
CHIVÉ (Henri), Entrepreneur, 47, rue Saint-Sever, Rouen.
CLÉMENCHE, rentier, 35, rue de l'Industrie, Rouen.
COCHE, Avoué, Maire de Dieppe, quai de Lille, Dieppe.
COLLARD, Représentant, 21, rue Bouquet, Rouen.
COLLETTE (l'abbé), 9, rue Daliphard, Rouen.
COUTAN, Docteur en médecine et Publiciste, 35, boulevard Saint-Hilaire, Rouen.
- DARDEL, Directeur du *Crédit Lyonnais*, 8, rue de la Corderie, Rouen.
DEGLATIGNY (Louis), Négociant, 11, rue Blaise-Pascal, Rouen.
DEGLATIGNY (M^{me}), 11, rue Blaise-Pascal, Rouen.
DEGLATIGNY (Lucien), Manufacturier, 121, rue d'Elbeuf, Rouen.
DELABARRE (Edouard), Architecte, 40, boulevard Beauvoisine, Rouen.
DELACASSE (M^{me}), 5, rue de Lenôtre, Rouen.

MM.

- DEI ALONDE (Emile), Entrepreneur de travaux publics, 30, boulevard de Strasbourg, Paris.
- DELAMARE (Charles), Propriétaire, 10, quai du Havre, Rouen.
- DELARUE (Louis), Propriétaire, 5, rue Thiers, Rouen.
- DELAUNAY (Ernest), Conseiller général, Fécamp.
- DENIZE, Architecte, Lillebonne.
- DENOMAISSON (Armand), Président du Tribunal de Commerce, 7, rue de la Madeleine, Rouen.
- DEPEAUX (F.), Armateur, 35, avenue du Mont-Riboudet, Rouen.
- DÉPINAY, Maire de Pavilly, 81, rue Miromesnil, Paris.
- DEROCQUE (Pierre), Docteur-Médecin, 3, place de la Pucelle, Rouen.
- DESCANDE, Agent de la *Compagnie royale Asturienne des Mines*, 78, quai Gaston-Boulet, Rouen.
- DESMONTS, Négociant, 71, rue Thiers, Rouen.
- DEVAUX (M^{me}), avenue du Cimetière-Monumental, Rouen.
- DROUET (Georges), Propriétaire, 18, rue de Lémery, Rouen.
- DUBOSC (André), Négociant, 5, rue Chasselièvre, Rouen.
- DUBOSC (Georges), Rédacteur au *Journal de Rouen* et Critique d'Art, 46, rampe Bouvreuil, Rouen.
- DUFAYEL, Agent de la Succursale du *Comptoir national d'Escompte*, 58, rue de la Barrière, Elbeuf.
- DUPENDANT (Louis), Pilote-Major, 4, rue Claude-Groulard, Rouen.
- DUTHIL (Gaston), Courtier, 24 B, rampe Saint-Hilaire, Rouen.
- DUVEAU (Edouard), Ingénieur civil, 55, rue Saint-Patrice, Rouen.
- DUVEAU (M^{lle} Emilie), 55, rue Saint-Patrice, Rouen.
- FAUCON (George), Greffier en chef du Tribunal de Commerce, 10, rue Pouchet, Rouen.
- FAUQUET (Emile), Architecte, 10, quai du Havre, Rouen.
- FAUQUET (Ernest), Négociant, 9, rue d'Elbeuf, Rouen.
- FAUQUET (Eugène), Architecte, 58, rue Ganterie, Rouen.
- FLEURY (Adrien), rentier, 5, rue Louis-Malliot, Rouen.
- FLEURY (Auguste), Architecte honoraire, 28, rue Beffroy, Rouen.
- FONTAINE (Jules), Photographe, 89, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
- FONTAINE (Modeste), Fabricant de chaux, 19, rue de l'Industrie, Rouen.
- FORTIN (Charles), Agent d'assurances, 17, rue Georges-d'Amboise, Rouen.
- FOUCHER (J.-B.), Sculpteur-Statuaire, 31, quai Cavelier-de-la-Salle, Rouen.
- FOUCHER (Fils), Sculpteur-Statuaire, 31, quai Cavelier-de-la-Salle, Rouen.
- FOUQUE (Maurice), Rentier, 32, rue Stanislas-Girardin, Rouen.
- FRANGEUL (E.). Peintre sur porcelaine, 76, rue de la Vicomté, Rouen.
- FUZET (Mgr), Archevêque de Rouen, 2, rue des Bonnetiers, Rouen.
- GADEAU DE KERVILLE (Henri), Homme de science, 7, rue du Passage-Dupont, Rouen.

MM.

- GARRETA (Raphaël), 14, rue du Cordier, Rouen.
GASCARD (A.), Fabricant de produits pharmaceutiques, place Saint-Louis, Bihorel.
GEISPITZ (H.), Bibliothécaire-Archiviste de la Chambre de Commerce, 56, quai Gaston-Boulet, Rouen.
GEOFFROY (O.), Sculpteur, 86, rue Saint-Romain, Rouen.
GIRAUD, Docteur-Médecin, Directeur de l'Asile d'aliénés de Saint-Yon.
GIRIEUD (J.), Imprimeur, 58, rue des Carmes, Rouen.
GODILLOT, Ingénieur, 2, rue Blanche, Paris.
GODRON (H.), Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, 73, rue Crevier, Rouen.
GORGE (Albert), rentier, 17, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
GOUBERT (M^{me}), 51, rue Bihorel, Rouen.
GOUVERNEUR, Entrepreneur de travaux publics, 67, rue Erlanger, Paris.
GREVEL, Libraire, 33, King Street (Covent Garden), Londres.
GRUZELLE, Interne à l'Asile d'aliénés de Quatre-Mares.
GUÉRIN, Notaire, 19, rue Thouret, Rouen.
GUILLOUX (Alphonse), Statuaire, 27, rue Saint-Patrice, Rouen.

HALIPRÉ (André), Docteur en médecine, 20, rue de l'Ecole, Rouen.
HÉAULLÉ (H.), Directeur du *Comptoir national d'Escompte de Paris*, 3, rue Rollon, Rouen.
HÉLOT (René), Docteur-Médecin, 47 B, rue Bouvreuil, Rouen.
HÉRONDELLE (Bernard), Avoué, Bayeux.
HEUZEY (Gustave), Négociant, 29, boulevard Cauchoise, Rouen.
HIE (Henri), Avocat, 8, rue d'Ecosse, Rouen.
HOFFMANN (Auguste), Chimiste, 10, boulevard Sainte-Marie, Petit-Quevilly.
HUE (François), Docteur en médecine, 48, rue aux Ours, Rouen.
HUET (Henri), Juge d'instruction, 149, boulevard Malsherbes, Paris.

JANET, Architecte, 12 B, rue de l'Ecole, Rouen.
JEANNE (Auguste), Avocat-Agréé, 32, rue aux Ours, Rouen.
JOUEN (l'Abbé), rue des Minimes, Rouen.

KEITTINGER (Maurice), Manufacturier, Conseiller général, 36, rue du Renard, Rouen.

LABORDE, Architecte, 22, rue du Contrat-Social, Rouen.
LAFOND (J.), Directeur du *Journal de Rouen*, 5, rue d'Herbouville, Rouen.
LAMAIN (G.), Secrétaire général de la Chambre de Commerce, Palais des Consuls, Rouen.
LAMBARD (Hector), Conseiller général, 16, rue Saint-André, Rouen.
LAMY (Jules), Marchand de meubles, 47, rue Saint-Nicolas, Rouen.
LANCESSEUR (F.), Industriel, 35, boulevard Beauvoisine, Rouen.
LANCESSEUR (E.), Ingénieur civil, 22 bis, rue Maladrerie, Rouen.
LANDRY, Ferronnier d'art, 59, rue Saint-Nicolas, Rouen.
LANGLOIS, Antiquaire, 15, rue Beauvoisine, Rouen.

MM.

- LA QUÉRIÈRE (Edmond de), Représentant, 43, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LAQUERRIÈRE (A.), Architecte, 59, rue de Maubeuge, Paris.
LASSIRE (Ch.), Architecte, 24, rue de l'Avalasse, Rouen.
LATOUCHE (E.), Organiste, 3, rue d'Ecosse, Rouen.
LAURENT (Jules), Rentier, 42, rue Stanislas-Girardin, Rouen.
LE BER (Raoul), château d'Hougerville, Colleville, près Valmont.
LEBLOND (A.), Entrepreneur de peinture, Maire de Rouen, 8, rue Pouchet, Rouen.
LEBLOND (Charles), Employé à la Mairie, 111, rue des Carmes, Rouen.
LEBLOND, Préfet honoraire, rue Jean-Ribault, Dieppe.
LE BOCQ (Paul), Architecte, 44, rue Bouquet, Rouen.
LEBOURG, Artiste Peintre, 68, rue de Clichy, Paris.
LE BRETON (Gaston), Directeur des Musées de Rouen, Correspondant de l'Institut, 25 bis, rue Thiers, Rouen.
LECERF (Jules), Imprimeur, rue du Nord, Rouen.
LECLERC (M^{lle}), 11, rue Saint-Maur, Rouen.
LECONTE (Henri), Employé d'Architecte, à Mont-Saint-Aignan.
LE CORBEILLER (A.), 12, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LEFEBVRE (Pierre), Architecte, 95, rue Cauchoise, Rouen.
LEFEBVRE (Paul), Entrepreneur de travaux publics, 1, route de Neufchâtel, Rouen.
LEFORT (Lucien), Architecte en chef du Département, 17, rue Saint-André, Rouen.
LEFRANC (M^{lle}), 54, rue Saint-Maur, Rouen.
LEFRANÇOIS, Antiquaire, 82, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LÉGER (U.), Propriétaire, 1, route de Neufchâtel, Rouen.
LEGRIP, Doreur, 59, rue de la République, Rouen.
LEMARCHAND (Augustin), Constructeur-Mécanicien, rue Traversière, Petit-Quevilly.
LEMARCHAND (Maurice), Manufacturier, 106, rampe Bouvreuil, Rouen.
LEMEILLEUR (G.), Peintre-Graveur, 53, rue Cardinet, Paris.
LE MIRE (Eugène), Propriétaire, 1, rue du Nord, Rouen.
LE PICARD (A.), Administrateur du *Comptoir d'Escompte de Rouen*, Rouen.
LE PLÉ (M^{lle}), 2, route de Neufchâtel, Rouen.
LESAGE (Robert), Architecte, 63, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LESEIGNEUR (Gustave), 40, rue de Crosne, Rouen.
LESOURD (l'Abbé), Chanoine titulaire, 19, place Saint-Amand, Rouen.
LESTRINGANT, Libraire, 11, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LESTRINGANT fils (Aug.), 11, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LETOURNEUR (Albert), 6, rue Duguay-Trouin, Rouen.
LEVERDIER (Georges), Manufacturier, 8, boulevard Cauchoise, Rouen.
LE VERDIER (Pierre), Conseiller d'arrondissement, 47, boulevard Cauchoise, Rouen.
LE VERDIER (M^{lle}), Propriétaire, 30, rue Damiette, Rouen.
LEVESQUE, Docteur, 43, rue de Reims, Rouen.
LÉVY (Gaston), Orfèvre, 44, rue Grand-Pont, Rouen.
LE VILLAIN (G.), Colonel du 7^{me} régiment de dragons, Fontainebleau.
LOISEL (Raymond), Architecte, 19, rue du Fardeau, Rouen.

MM.

- LOISEL (l'Abbé), Professeur à l'Institution Join-Lambert, Rouen.
LOTH (Mgr J.), Curé de Saint-Maclou, 3, rue Eugène-Dutuit, Rouen.
LOUVET-RENAUX, Rentier, 44, rue Verte, Rouen.
- MAINNEMARE (J.), Propriétaire, 16, place de la Rougemare, Rouen.
MANCHON (Achille), Manufacturier, 84, avenue du Mont-Riboudet, Rouen.
MARAIS (Octave), Avocat, 8, rue des Arsins, Rouen.
MARIE (Auguste), Ingénieur civil, 25, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
MARROU (F.), Ferronnier d'art, 29, rue Verte, Rouen.
MARTIN (René), Architecte, 57, rue Saint-Patrice, Rouen.
MARTIN (E.), Maire de Moulineaux, 13, rue Grand-Pont, Rouen.
MÉRIO (l'Abbé), Professeur à l'Institution Join-Lambert, Rouen.
MONFLIER (Georges), Avocat, 13, rue du Moulinet, Rouen.
MONFRAY (Albert), Filateur, Déville.
MONTIER (A.), Avocat, Maire de Pont-Audemer.
MOREAU (Henri), Architecte, 7, rue Saint-André, Rouen.
MOREL, Entrepreneur de menuiserie, 10, rue de l'École, Rouen.
MOTTAY (Victor), Négociant, 1 bis, rue du Lieu-de-Santé, Rouen.
- NANTET, Avocat, 15, rue du Cirque, Paris.
NIBELLE (Maurice), Propriétaire, 9, rue des Arsins, Rouen.
NICOLLE (Marcel), Critique d'art attaché aux Musées nationaux, 182, avenue de Breteuil, Paris.
NORMAND (Charles), Architecte, Président de la *Société des Amis des Monuments Parisiens*, 98, rue de Miromesnil, Paris.
- OZANNE, Notaire, 11, rue de Crosne, Rouen.
- PANEL, Docteur en médecine, 22, rue Saint-Nicolas, Rouen.
PELAY (Edouard), 74, rue de Crosne, Rouen.
PERCEPIED, Docteur-Médecin, 36, rue de Reims, Rouen.
PETIT (Paul), Docteur-Médecin, 37, rue Thiers, Rouen.
PETIT, Entrepreneur de peinture, 11 bis, rue du Cordier, Rouen.
PINCHON (Paul), Notaire, Philippeville (Algérie).
PIQUET (Paul), Directeur de la Succursale de la Banque de France, 7, place Ventadour, Paris.
- POMEREU (Comte de), Député de la Seine-Inférieure, 40, rue de Chaillot, Paris.
POUSSARD, Entrepreneur de couverture, 82, rue de la République, Rouen.
PRÉVOST (Louis), Négociant, 20, rue Saint-Jacques, Rouen.
PRIVEY (Georges), Conseiller à la Cour d'Appel, 25, route de Neufchâtel, Rouen.
PROUET (Jules), Négociant, 23, rue de la Grosse-Horloge, Rouen.
- QUESNÉ (Victor), Archéologue, château de Montaure, Montaure (Eure).
RAVENEZ (Commandant), 3, place Delille, Clermont-Ferrand.

MM.

- RÉGNIER (Louis), Archéologue, 9, rue du Mesley, Evreux.
RÉMY (Henri), Négociant, 28, rue Saint-Eloi, Rouen.
ROBERT (Julien), ancien Magistrat, 35, rue Etoupée, Rouen.
RONCERO Y MARTINEZ, Consul d'Espagne, 3, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
ROTHIACOB (Baron A. de), Administrateur du *Comptoir d'Escompte de Rouen*, Rouen.
ROUX (B.), Propriétaire, 78, rue de Crosne, Rouen.
RUEL (G.), Architecte, Professeur à l'École régionale des Beaux-Arts, 74, rue Saint-Romain, Rouen.
- SAHUT (Charles), Architecte, 4 bis, rue de la République, Rouen.
SARRAZIN (Albert), Avocat, 51, place des Carmes, Rouen.
SCHLUMBERGER (Emile), Négociant, 29, rue aux Ours, Rouen.
SCHNEIDER (Emile), Libraire, 26, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
SIMON (E.), Directeur particulier d'assurances, 10, rue de l'Avalasse, Rouen.
- TACHEAU (M^{me}), 43, rue de Buffon, Rouen.
TAUPIN (Eugène), Chimiste, rue Victor-Hugo, Bolbec.
TOUTAIN (Paul), Notaire, 17, quai de la Bourse, Rouen.
TRÉVOUX (Laurent), Industriel, Petit-Quevilly.
TURPIN (Henry), Négociant, Vice-Président de la Chambre de Commerce, 25, rue Pouchet, Rouen.
- VALIN (Lucien), Avoué, 21, rue de l'École, Rouen.
VALLÉE (Gaston), Armateur, 3, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
VAUMOUSSE, Bijoutier, Conservateur du *Gros-Horloge*, 70, rue de la Grosse-Horloge, Rouen.
- VERPILLOT (A.), Négociant, 41, rue Thiers, Rouen.
VESLY (Léon de), Professeur à l'École régionale des Beaux-Arts, 21, rue des Faulx, Rouen.
VILLE DE PONT-AUDEMER. — Bibliothèque Canel, Pont-Audemer.
VILLETTE (Ernest), Entrepreneur de charpentes, Déville.
VILLETTE (H.), Entrepreneur de menuiserie, 5, rue Racine, Rouen.
VIOU (G.), Transitaire, 29, rue de Lecat, Rouen.
- WADDINGTON (R.), Sénateur, 173, rue des Charrettes, Rouen.
WALLON (H.), Manufacturier, 45, rue du Val-d'Euuplet, Rouen.
WANCKEL (Manfred), 73, Mercer Street, New-York.
WILHELM (Henry), Agent-Bibliothécaire des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, Rouen.



MEMBRES DÉCÉDÉS

DEPUIS L'ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ

MM.

- BALLAY, Docteur-Médecin, 55, boulevard Jeanne-d'Arc, Rouen.
BOULET (Gaston), Négociant, 12, quai du Mont-Riboudet, Rouen.
CHAVOUTIER (G.), Rentier, 50, rue du Contrat-Social, Rouen.
COLIETTE (Charles), Rentier, 29, rue Lafosse, Rouen.
DELACAISSÉ (G.), Négociant, 5, rue de Lenôtre, Rouen.
DELAMARE (Henri), Courtier maritime, 60, rue Chasselièvre, Rouen.
DEVAUX, Sculpteur-Statuaire, avenue du Cimetière-Monumental, Rouen.
DUTUIT (Auguste), Collectionneur, 21, quai du Havre, Rouen.
FÉLIX (Julien), Président honoraire à la Cour d'Appel de Rouen. 56, boulevard Saint-Julien, Petit-Quevilly.
FROMAGE (Albert), Manufacturier, 15, rue Bouquet, Rouen.
GARNIER (Charles), Architecte, Membre de l'Institut, 90, boulevard Saint-Germain, Paris.
GARRETA (V^{ve} Paul), Rentière, 8, rue de l'Avalasse, Rouen.
GOUBERT (Alexandre), Négociant, 51, rue Bihorel, Rouen.
GUÉROULT (Paul), La Houssaye, par Ferrières-sur-Risle (Eure).
HÉRON (A.), Professeur, 20, rue du Champ-du-Pardon, Rouen.
KNIEDER (X.), Manufacturier, Président du Conseil général, Petit-Quevilly.
LEFÈVRE (Ernest), Artiste Peintre, 40, rue de Fontenelle, Rouen.
LIZÉ (Charles), Artiste Peintre, 26, rue de Crosne, Rouen.
LOISEL (L.), Architecte, 19, rue du Fardeau, Rouen.
OURSÈL (Constant), Rentier, 9, rue du Vieux-Palais, Rouen.
RIDEL, Directeur des *Nouvelles-Galleries*, 4, rue des Pleins-Champs, Rouen.
WITZ, Rentier, 31, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.



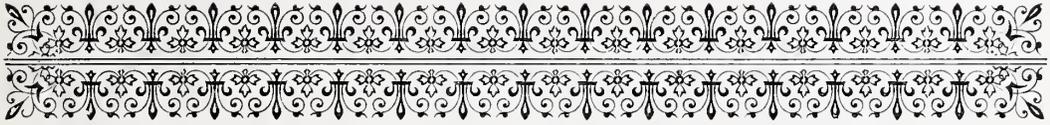
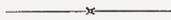


TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES, DE CHOSES ET DE LIEUX.



A

Affiches, 16, 22, 30.
Aître Saint-Maclou, 60.
— Saint-Vivien, 18.
Allégorie de la Ville de Rouen, 105.
Allégories picturales, 105-106.
Allinne (M.), 6, 7, 10, 12, 13, 14, 16, 32, 165, 169; — Note sur un bandeau à profil humain de la tour Saint-Romain, 87-88.
Amboise (Cardinaux d'), 73, 74, 79, 119, 120, 122, 124, 126, 131, 132, 133, 168.
Anffroy (Jean), 137.
Arc de décharge, 93.
Arcade de la Grosse-Horloge, 92, 93, 169.
Architectes rouennais, 119 à 153.
Arras (P. d'), 103, 104.
Art nouveau, 106 à 108.
Arts allégorisés, 105, 106.
Aubé (Raoul), 3, 4, 6, 10, 18, 60, 63, 85, 166; — Chronique artistique et monumentale, 89 à 117; — Index bibliographique, 165 à 174.
Auvray, 5, 16.

B

Bandeau à profil humain, 7, 87-88.
Baudouin (Paul), 104, 105, 106.
Beurain (N.), 42, 63.

Beaurepaire (Ch. de), 39, 42, 49, 51, 69 (en note), 73 (en note), 74 (en note), 166; — Notice sur les Architectes rouennais dans la première moitié du XVI^e siècle, 119 à 153.
Becquet (Robert), 130, 131, 133, 134, 141.
Bérat (Les frères), 113.
Blanchet (A.), 18, 73 (en note).
Boecte (Robert), 137.
Bonet (Edmond), 98, 99.
Bonet-Paon, 1, 3, 4, 108.
Bosquet (Amélie), 114, 115.
Bourde de la Rogerie, 18, 167.
Bourdin (Jean), 138.
Bourgtheroulde (Hôtel du), 55, 57, 58, 59.
Bourse du Travail, 104 à 106.
Boyssel (Richard), 138.
Brasserie de l'Opéra, 106 à 108.
Bréard (Charles), 157, 167.
Brunon (Dr), 9, 31.
Budget, 5, 27.
Bulletin de la Société, 1, 7, 10, 11, 14, 16, 23 à 25, 32, 33.
Bureau (Election du), 3.
Bureau des Finances, 56, 59.

C

Cache-Ribaud, 2, 14, 29, 30, 96, 97, 98.
Cadran de la Cathédrale, 4, 14, 95.
Cardin (Ch.), 39.

Caserne Saint-Sever, 68.
Cateline, 138.
Cathédrale, 4, 6, 7, 12, 14, 16, 32, 87, 88, 95, 119 à 124, 127, 128, 131, 133, 137, 138, 140, 143, 144, 151, 165, 168, 169, 171.
Cauchée ou Cauchie, 138.
Cavelier de la Salle, 98.
Chaneyvère, 136, 137.
Chaneyvère (Julien), 129, 130, 135, 136.
Challot Le Boullenger, 138.
Chapelle des Trépassés, 18.
— du Lycée, 18, 162-163, 167.
Chevallier (l'Abbé), 167.
Chrétien, 138, 139.
Christes des prétoires, 10, 21, 30.
Chronique artistique et monumentale, 89 à 117.
Clémence, 16, 30.
Cloche d'argent, 96, 97.
Commissions, 17.
Cloches municipales, 95 à 98.
Collection Pelay, 113.
Conseil d'Administration, 2.
Construction artistique, 106 à 108.
Corneille (Pierre), 113.
Correspondance, 20 à 22.
Cotisation annuelle, 7, 8, 11, 23 à 25, 32.
Cour des Comptes, 18, 32, 41 à 63, 127, 137, 152.
Cours d'archéologie, 112.

Coutan (Docteur), 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 16, 17, 18, 24, 30, 31, 109, 162, 168; — Notice sur le Palais de l'Archevêché, 73 à 79.
Couvre-feu, 2, 6, 14, 29, 96, 97.

D

Dagnet, 106, 107.
Dambricourt, 139.
Décoration Renaissance, 104.
Découvertes, 102-103.
Deglatigny, 7, 8, 10.
Degré du Palais-de-Justice, 89 à 92, 140.
Delabarre, 9, 10, 16, 31.
De La Rue, 139, 141.
Delourme (Pierre), 141, 142.
Derocque (Docteur), 9, 85.
Dessins relatifs aux Bérat, 113.
Desvignes (Pierre), 142.
Devaux, 15, 115, 116.
Dieppe (Château de), 5, 24.
Douchet (Guillaume), 135, 143.
Doudement (Guillaume), 144.
Dubosc (Georges), 38, 65, 82, 86, 90, 91, 92, 93, 94, 163, 168, 169.
Duchesne (Jean), 143.
Du Han, 144.
Dumont (Joachim), 144.
Duveau (Ed.), 2, 7, 17, 54, 156 (en note), 169; — Notice sur des enseignes, impostes, millésimes, 81 à 86.

E

Ecole régionale d'Architecture, 110 à 112.
Eglise Saint-Ouen, 3, 9, 19, 30.
— Saint-Maclou, 6, 7, 172.
— Saint-Herbland, 128
Emblèmes maçonniques, 16, 169.
— religieux, 10, 21, 30.
Enlart (C.), 73, 79, 169.
Enseignes, 81, 82.
Epis du Pré-d'Auge, 5, 32, 35-36.
Escalier du Palais-de-Justice, 89 à 92, 140.
Estouteville (d'), 73, 78, 100.
Excursions annuelles, 10, 12, 32, 155 à 163.
Expositions artistiques, 112.
— iconographiques, 113.

F

Façade du Théâtre-des-Arts, 102.
Farin, 49.
Fauquet (Eugène), 110, 170.
Fédération des Sociétés, 6, 9, 13.
Ferrerie d'art, 107.
Fêtes normandes, 108 à 110.
Foucher (J.-B.), 170.
Fouilles archéologiques, 14, 32, 102, 103.
Frangeul, 5, 32; — Note sur un épi du Pré-d'Auge, 35-36.
Fresnelle (Robert), 144.
Fresques, 105, 106, 163.
Fuzet (Mgr), 73 (en note), 78.

G

Gabelle, 65, 67.
Gadeau de Kerville, 100, 102.
Galerie de bois, 94.
Galerie Legrip, 112.
Geispitz (H.), 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 15, 16, 18; — Procès-verbaux, 1 à 18; — Lettres, 19 à 22; — Rapport sur l'augmentation du chiffre de la cotisation, 23 à 25; — Rapport annuel, 29 à 33; — Notice sur l'ancien Magasin au Tabac, 65 à 71; — Excursion à Honfleur, 155 à 161; — Visite du Lycée, 162, 163.
Gelouys ou Jalloys, 145.
Geoffroy, 6.
Goujon (Guillaume), 151.
Goujon (Jean), 151.
Gravier (Gabriel), 110.
Gracian, 145.
Gregoire, 91.
Gregore ou Gringoire, 145.
Greniers à sel, 65, 66, 67.
Grosse-Horloge, 45, 59, 60, 92, 93, 169.
Groupe décoratif, 104, 105.
Guiffart (Etienne), 146, 147.
Guillaume-le-Conquérant, 109.
Guilloux, 104, 105.

H

Honfleur, 10, 12, 32, 155 à 161.
Horloge de la Cathédrale, 95.
Hôtel des Sociétés savantes, 16, 22, 30, 115.

I

Iconographie, 172 à 174.
Impostes, 81, 84, 85.
Index bibliographique, 165 à 174.
Inscriptions commémoratives, 98 à 100, 101, 109.

J

Jeanne d'Arc, 99, 109.
Jehan Damiens, 97.
Jouen (l'Abbé), 75, 99 (en note), 170.

L

La Quêrière (E. de), 14, 24, 45, 49, 52, 58, 81, 84, 97, 103.
Laquerrière, 12, 18, 32; — Notice sur l'hôtel de la Cour des Comptes et la première Renaissance à Rouen, 41 à 63.
Le Boucher (Jean), 147.
Le Conte (Nicolas), 147.
Le Corbeiller, 3, 4, 5, 14, 18, 24; — Procès-verbaux, 3, 17.
Le Despenser, 147.
Lefebvre (Robert), 107.
Lefort (Jean), 148.
Lefort (Lucien), 5, 7, 9, 30, 89, 91, 92, 170.
Le Galois (Jean), 148.
Legrain (Pierre), 148.
Legrant (Robert), 148.
Legrip, 112, 113.
Leprince, 95.
Lequesne (Nicolas), 148.
Le Roux (Jean), 130-131.
— (Rouland), 59, 119 à 130.
Lestringant, 113.
Le Verdier (P.), 4, 5, 9, 30.
Liegeard ou Liciart, 148.
Liste des anciens Présidents et Membres de la Société, 175 à 182.
Loges à cidre, 68, 69.
Loisel (l'Abbé), 13, 14, 165.
Lycée de Rouen, 15, 18, 32, 162, 163.

M

Magasin au Tabac (Ancien), 16, 65 à 71.

Maison rue des Arpents, 61.
— rue de Grosse-Horloge, 58.
— rue de l'Hôpital, 60.
— rue Saint-Romain, 6, 8, 10, 12, 20, 30,
— du square Saint-André, 61.
Maisons-Laffitte (Château de), 6, 9, 31.
Mare du Puits(La), 102.
Marie (A.), 2, 3, 5, 30.
Marquet de Vasselot, 116.
Marquise décorative, 107.
Martinet, 162.
Millésimes, 81, 85.
Modern-Style, 106 à 108.

N

Nécrologie, 114 à 117.
Normand (Ch.), 155, 160.
Normande (La), 96.

P

Palais archiépiscopal, 8, 14, 17, 18, 32, 73 à 79, 93 à 95, 99, 101, 124, 126, 132, 173.
Palais-de-Justice, 2, 5, 9, 10, 21, 30, 54, 55, 89 à 92, 126, 127, 140, 169.
Passage Saint-Amand, 103.
-- Saint-Herbland, 98.
Paysages picturaux, 107-108.
Pelay (Ed.), 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 18, 32, 73 (en note), 113, 159, 163; — Note sur la Pierre Gante, 37 à 40.
Pierre Gante, 14, 15, 17, 32, 37 à 40.
Pillion (Mlle), 112, 168, 171.
Place de la Cathédrale, 9, 31.
— de la Pucelle, 85.
— Saint-Amand, 112.
Plaque d'inauguration, 100.
Plaques commémoratives, 98 à 100, 101, 109.

Porte Guillaume-Lion, 3, 19, 30, 69, 70, 71, 95.
Porte Massacre, 93.
Portes de la Cathédrale, 6.
Prétet (Constant), 116, 117.
Procès-verbaux des séances, 1 à 18.
Protection des Sites, 37, 39.

Q

Quatrecoptes (Adam), 148.
Quesnel (Nicolas), 151.
Quoniam, 148.

R

Rapport annuel, 29 à 33.
Régnier (L.), 17, 171.
Renaissance à Rouen, 18, 32, 41 à 63.
Restitution archéologique, 103, 104.
Rouvel (La), 2, 14, 29, 97, 98.
Rue des Arpents, 61.
— du Bec, 98.
— des Charrettes, 106.
— Eau-de-Robec, 84.
— de l'Épicerie, 82.
— de la Grosse-Horloge, 58, 98, 103, 104.
— de l'Hôpital, 60.
— Martainville, 6.
— du Petit-Porche, 103.
— Saint-Etienne-des-Tonneliers, 85.
— Saint-Romain, 6, 8, 10, 12, 20, 30, 103.
— de la Vicomté, 85.
Ruel (G.), 156, 158, 160.
Rybert ou Ribet, 148.

S

Sabin (Guillaume), 95.
Salle des Procureurs, 89 à 91.
Sarrazin, 82, 171.

Scanegatti, 70, 71.
Selmersheim, 89.
Situation financière, 27.
Société des Antiquaires de France, 31.
Souvenir normand (Le), 108 à 110.
Soyer (Hector), 150, 151.
Square rue Saint-Romain, 10, 16, 21, 31.
Statue de Boïeldieu, 5, 9, 19, 30.

T

Tancarville, 38, 39.
Théâtre-des-Arts, 100 à 102.
Théâtres populaires, 70.
Théroulde (Jacques), 149.
Touchet (Guillaume), 149.
Toustein (Pierre), 150.
Travaux de l'Archevêché, 93 à 95.
Tree, Maire d'Hastings, 108, 109.
Trenchelion (Guillaume), 151.
Trouvaille, 100.
Tyrouin, 150.

V

Valence (Pierre), 150.
Vesly (de), 9, 10, 14, 18, 32, 102, 103, 162, 163, 171, 173, 174.
Vie Joyeuse (La), 107.
Vitecoq (Simon), 131 à 135.
Viолlet-le-Duc, 90, 94, 103, 104.
Vue de la Bouille, 107.
— de Croisset, 108.
— de Jumièges, 108.
— de Saint-Adrien, 107.

W

Wallon, 14.
Wielhorski, 107.
Wilhelm, 159.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Procès-verbaux des Séances	1 à 18
Correspondance.	19 à 22
H. GEISPITZ. — Rapport tendant à l'augmentation du chiffre de la Cotisation.	23 à 25
Situation de la Caisse et Budget.	26 à 27
H. GEISPITZ. — Rapport annuel	29 à 33
E. FRANGEUL. — Note sur un épi du Pré-d'Auge.	35 à 36
ED. PELAY. — La Pierre Gante	37 à 40
A. LAQUERRIÈRE. — L'Hôtel de la Cour des Comptes et la première Renaissance à Rouen	41 à 63
H. GEISPITZ. — Notice sur l'ancien Magasin au Tabac	65 à 71
Docteur COUTAN. — Le Palais de l'Archevêché de Rouen	73 à 79
ED. DUVEAU. — A travers les vieilles Rues de Rouen	81 à 86
M. ALLINNE. — Note sur un Bandeau à profil humain de la tour Saint-Romain	87 à 88
RAOUL AUBÉ. — Chronique artistique et monumentale.	89 à 117
CH. DE BEAUREPAIRE. — Les Architectes de Rouen dans la première moitié du XVI ^e siècle.	119 à 153
H. GEISPITZ. — Excursion à Honfleur	155 à 161
H. GEISPITZ. — Visite du Lycée Corneille	162 à 163
RAOUL AUBÉ. — Index bibliographique	165 à 174
Liste des anciens Présidents et des Membres.	175 à 182
Table alphabétique des noms de lieux, de personnes et de choses.	183 à 185

TABLE DES ILLUSTRATIONS.

I. — PLANCHES HORS TEXTE.

	Pages.
La Pierre Gante, avant sa destruction, cliché attribué à Letellier	37
L'ancien Magasin au Tabac, cliché Lecerf.	65
Palais Archiépiscopal de Rouen :	
Galerie romane du XII ^e siècle, cliché Enlart	74
Salle gothique souterraine, cliché A. Blanchet.	74
Tour du guet, —	76
Grande tourelle d'escalier, —	76
Salle gothique du rez-de-chaussée, —	78
Salle des Etats, —	78
Le nouvel escalier du Palais-de-Justice, cliché Lecerf	90
Groupe décoratif de la Bourse du Travail, —	104

II. — VIGNETTES DANS LE TEXTE.

	Pages.		Pages.
Frontispice, dessin à la plume de A. Laquerrière, gravé par H. Manesse.		Médaille de la fondation du Grenier à sel, cliché J. Lecerf	66
Un épi du Pré-d'Auge, dessin de E. Frangeul.	35	Lettre initiale, dessin d'Ed. Duveau.	81
Sculptures de la Cour des Comptes, dessin de A. Laquerrière :		Enseignes du Vase d'or, de la Gerbe d'or et du Soleil d'or, dessin d'Ed. Duveau	82
Détail d'une croisée	41	Clefs de voûte du <i>Cygne</i> et de la <i>Salamandre</i> , dessin d'Ed. Duveau	83
Pilastre	46		
Frise	47		

	Pages.		Pages.
Frise d'imposte, rue Eau-de-Robec, dessin d'Ed. Duveau	84	Fac-simile des signatures, cliché J. Lecerf, de :	
Impostes avec signes hermétiques, dessin d'Ed. Duveau	85	Rouland Le Roux	130
Millésime rue Saint-Etienne-des-Tonneliers, dessin d'Ed. Duveau	85	Simon Vitecoq	135
Bandeau à profil humain de la Tour Saint-Romain, cliché J. Lecerf	87	Julien Chaneyvère	136
Relevé de ce bandeau, dessin de M. Allinne	88	Richard Boyssel	138
Plaque commémorative de la fondation du premier Théâtre-des-Arts, cliché J. Lecerf	100	Jean Challot	138
Marquise en fer forgé de la Brasserie de l'Opéra, cliché Fontaine	107	Pierre Chrétien	139
		De La Rue	141
		Delorme	142
		Guillaume Touchet	149
		Regnault Tyrouin	150
		Hector Soyer	151
		Maisons à Honfleur, dessins de Ed. Duveau :	
		Rue Saint-Léonard	156
		Rue Bourdet	157
		Rue Gambetta	159



ERRATA.

Page 90, 2^e renvoi, au lieu de : 25 avril 1903, lisez : 5 juin 1904.

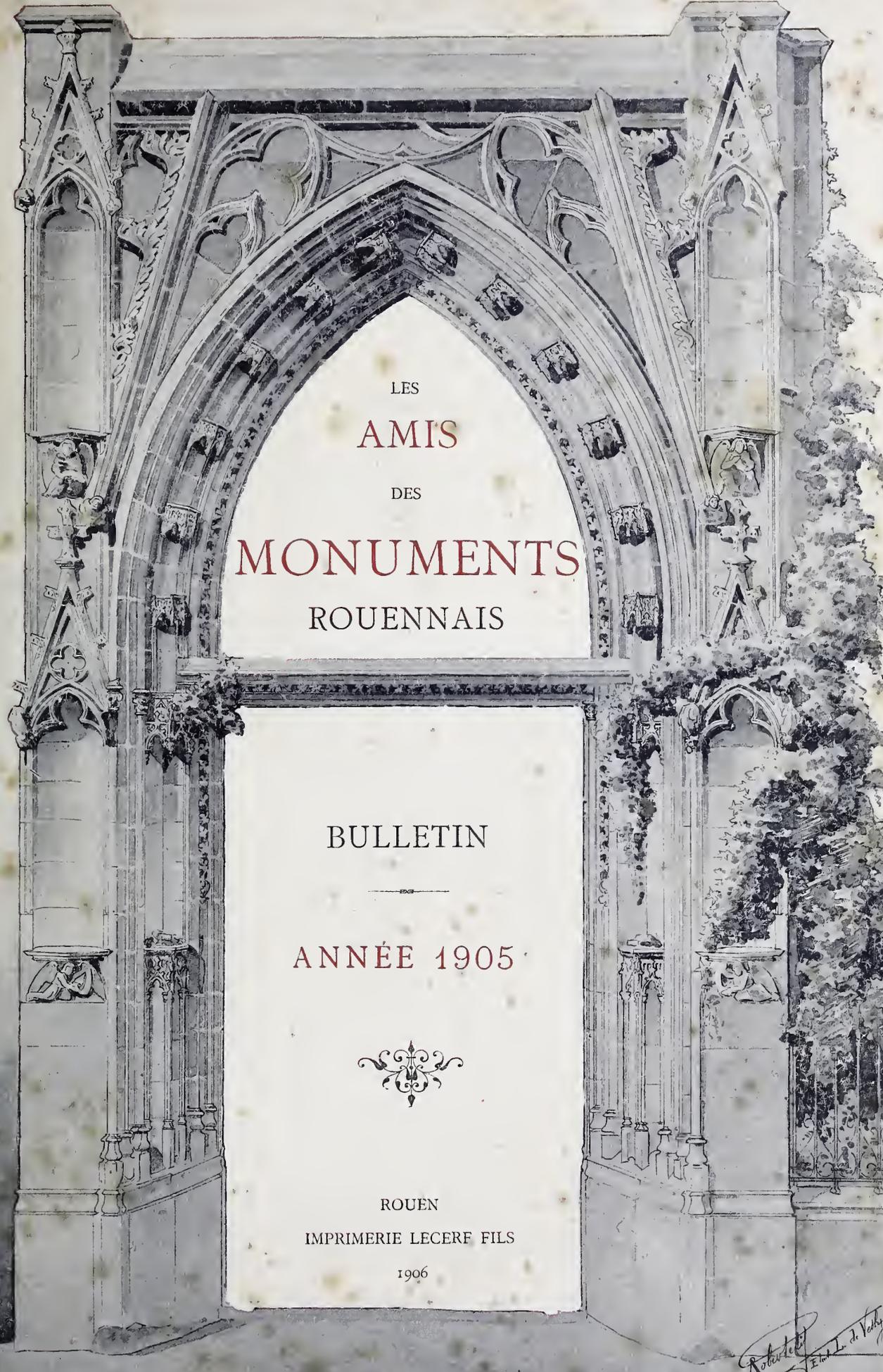
Page 93, ligne 31, au lieu de : *contributée au Nord*, lisez : *contributée au Sud* ; et ligne 32, au lieu de : *contributée au Sud*, lisez : *contributée au Nord*.

Page 94, renvoi, au lieu de : 23 décembre 1904, lisez : 13 décembre 1904.



ROUEN
IMPRIMERIE LECERF FILS

1905



LES
AMIS
DES
MONUMENTS
ROUENNAIS

BULLETIN

ANNÉE 1905



ROUEN
IMPRIMERIE LECERF FILS

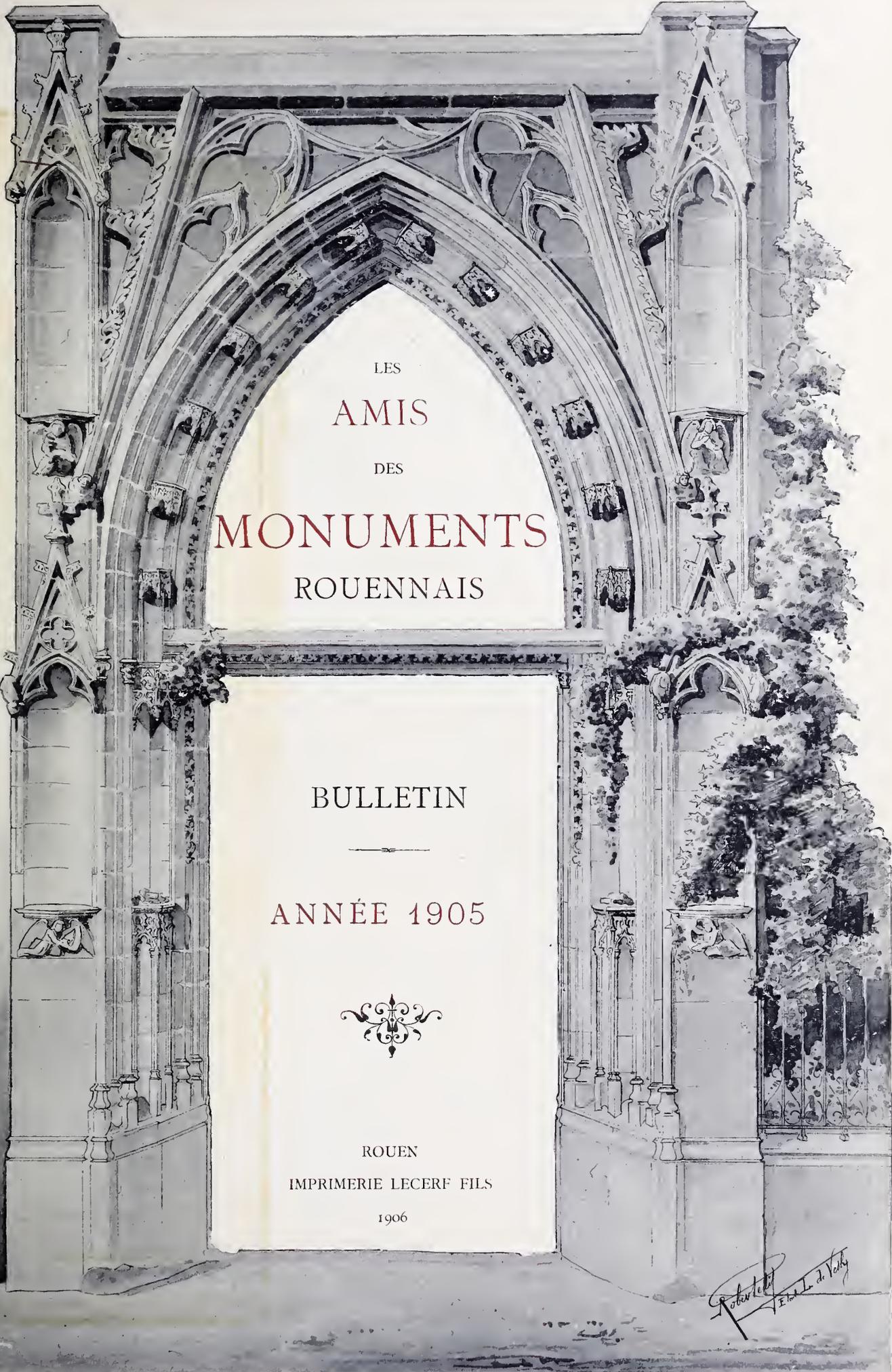
1906

Robert L. de Vethy

LES AMIS
DES
MONUMENTS ROUENNAIS

BULLETIN DE 1905

Exemplaire N° 163



LES
AMIS
DES
MONUMENTS
ROUENNAIS

BULLETIN

ANNÉE 1905



ROUEN
IMPRIMERIE LECERF FILS

1906

*Robert Lecerf
Fils de Volky*



PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Assemblée générale du 14 Janvier 1905.

Présidence de M. PELAY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Pelay, président.

Sont présents au Bureau : MM. le Docteur Coutan, Le Corbeiller, Raoul Aubé et Geispitz.

Assistent encore à la séance : M^{me} Tacheau, M^{lle} Duveau, MM. Alker, Allinne, Auvray, Beaurain, Ch.-A. de Beaurepaire, Cléménche, Duveau, l'Abbé Jouen, Nibelle, de la Quérière, le Docteur Panel et Vaumousse.

Absent et excusé : M. Bonet-Paon, trésorier.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 décembre 1904 est lu et adopté.

M. le Président donne lecture d'une circulaire de la Société Havraise d'Etudes diverses, qui fait savoir que, d'accord avec la Municipalité du Havre et à l'occasion des Fêtes sportives, artistiques et littéraires qui doivent avoir lieu, en cette ville, du 13 au 20 juillet 1905, elle a décidé d'appeler en un Congrès les diverses Sociétés Normandes s'occupant de Lettres, Sciences et Arts, pour jeter les bases d'une fédération amicale. Le premier Congrès devrait être suivi d'assises qui seraient tenues d'année en année dans les principales villes de notre province.

L'Assemblée décide de donner son adhésion à ce programme, en faisant des vœux pour sa réussite, et exprime l'avis que le Congrès de 1906 (300^e anniversaire de Pierre Corneille) ne peut être tenu qu'à Rouen. Une lettre sera adressée en ce sens à la Société Havraise d'Etudes diverses.

M. le Président soumet ensuite la situation de la Caisse au 31 décembre 1904 et le projet de budget pour l'année 1905.

Il reste en caisse, en espèces disponibles ou placées à la Caisse d'Epargne, ou en fonds de réserve, une somme totale de 3,240 fr. 39 c.

Les recettes et dépenses prévues pour 1905 se balancent par 2,770 fr.

Ces compte et budget, mis aux voix, sont adoptés à l'unanimité.

M. Geispitz donne lecture de son rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1904.

Ce rapport est également adopté et sera inséré dans le prochain *Bulletin*.

Il est ensuite procédé, par voie de scrutin, au renouvellement de dix Membres du Conseil d'Administration non rééligibles pendant un an, en vertu de l'article 5 des statuts. Sont élus : M^{lle} Duveau, MM. Edmond Bonet, le Docteur Brunon, Cléménche, Geoffroy, le Docteur Hélot, Lefort, Loisel, Morel et le Docteur Petit.

En conséquence, le Conseil d'Administration se trouve ainsi constitué :

Tiers sortant fin décembre 1905 : MM. Raoul Aubé, le Docteur Coutan, Louis Deglatigny, Foucher, Garreta, le Docteur Giraud, Lecerf, Le Corbeiller, Valin et de Vesly.

Tiers sortant fin décembre 1906 : MM. Allinne, Auvray, Beurain, Blanchet, Duveau, de la Quérière, Paul Lefebvre, Lestringant. Nibelle et Vaumousse.

Tiers sortant fin décembre 1907 : M^{lle} Duveau, MM. Edmond Bonet, le Docteur Brunon, Cléménche, Geoffroy, le Docteur Hélot, Lefort, Loisel, Morel et le Docteur Petit.

M. le Président, après avoir proclamé les résultats du scrutin, tient à féliciter les nouveaux élus, et tout particulièrement M^{lle} Duveau, la première dame entrée dans le Conseil d'Administration.

M. le Docteur Coutan fait savoir que le château de Maisons-Laffitte, dont notre Société a eu à s'occuper l'an dernier, vient d'être acheté par l'Etat qui songe à l'utiliser comme dépendances des Musées nationaux, trop à l'étroit dans les locaux actuels. L'achat comprend le château et l'emplacement qui l'entoure immédiatement ; il a eu lieu pour un prix de 200,000 francs.

M. Duveau dit que, selon le désir exprimé par la dernière Assemblée générale, il a pu dessiner la Chapelle des Trépassés de l'ancien Aître Saint-Vivien, aujourd'hui entièrement démolie.

Enfin, M. le Président prie instamment ceux de nos Collègues qui ont à remettre des manuscrits ou des dessins pour le *Bulletin* de 1905 (année 1904) de ne pas trop attendre, afin de ne pas retarder le tirage.

On procède, pour terminer, à l'admission prononcée à l'unanimité des Membres dont les noms suivent :

M^{me} G. Delacaisse, à Rouen, 5, rue de Lenôtre, présentée par MM. Geispitz et Paul Lefebvre ;

M. Jolly, directeur de la Succursale de la Banque de France, à Rouen, 52, rue Thiers, présenté par MM. Deglatigny et Desmonts ;

M. Julien Lecerf, rentier à Rouen, 48, rue des Bons-Enfants, présenté par MM. Jules Lecerf et Pelay.

M. le Président annonce que nous avons à déplorer la mort de trois de nos Sociétaires : MM. Delacaisse, Montier et Lamain.

La séance est levée à neuf heures quarante-cinq.

Le Secrétaire de Bureau,

H. GEISPITZ.

Réunion du Conseil d'Administration du 22 Janvier 1905.

Présidence de M. PELAY.

Le Conseil d'Administration, dont un tiers a été renouvelé dans la dernière Assemblée générale, a été convoqué le samedi 22 janvier, à huit heures et demie, pour procéder à l'élection des Membres du Bureau.

Etaient présents : MM. Allinne, Raoul Aubé, Beaurain, Edmond Bonet, Clémenche, le Docteur Hélot, de la Quérière, Lecerf, Le Corbeiller, Lestringant, Loisel et Vaumousse, soit 12 votants.

MM. Pelay et Geispitz, président et secrétaire sortants, ne faisant plus partie du Conseil depuis le 1^{er} janvier dernier, assistent à la réunion à titre purement consultatif; mais à la demande du Conseil, confirmée par un vote unanime, ils prennent place au Bureau où ils sont assistés de MM. Le Corbeiller et Raoul Aubé.

Se sont excusés de ne pouvoir se rendre à la réunion : MM. le Docteur Coutan, Auvray, Duveau, le Docteur Petit et de Vesly.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 9 avril 1904 est lu et adopté.

On procède au scrutin pour la nomination d'un Président. Les suffrages se répartissent comme suit :

MM. Duveau, 7 voix ; Beaurain, 3 voix ; le Docteur Coutan, 2 voix.

M. Duveau est donc proclamé élu.

M. le Président donne alors lecture d'une lettre que lui a adressée M. Duveau pour décliner à l'avance toute candidature. Le Conseil n'en persiste pas moins dans son vote, convaincu que M. Duveau ne voudra pas priver la Société de son précieux concours.

Sont ensuite nommés Vice-Présidents : M. le Docteur Coutan, par 11 voix, et M. Raoul Aubé, par 10 voix.

M. Raoul Aubé remercie le Conseil de l'honneur qu'il vient de lui faire et qu'il attribue, avec juste raison, aux longs et dévoués services qu'il a rendus à la Société depuis son origine.

M. Le Corbeiller est appelé aux fonctions de Secrétaire de Bureau, par 11 voix, et M. de la Quérière à celles de Secrétaire de correspondance, par 9 voix. Tous deux adressent leurs remerciements à leurs Collègues et promettent tout leur concours pour l'accomplissement de leur tâche, assez lourde d'ailleurs.

Un dernier vote réunissait sur un même bulletin l'Archiviste et le Trésorier.

M. Edmond Bonet est appelé, par 11 voix, au poste de Trésorier, qu'il a déjà occupé si dignement pendant longtemps avant de céder la place à son fils, à qui il succède aujourd'hui. M. Bonet remercie le Conseil de cette marque de confiance.

Pour le poste d'Archiviste les voix se sont réparties comme suit :

MM. Lestringant, 6 voix ; Morel, 3 voix ; Beaurain, 2 voix ; Lecerf, 1 voix.

Un second tour étant nécessaire, M. Lestringant réunit 10 voix sur son nom et est proclamé élu. Il adresse, à son tour, tous ses remerciements au Conseil.

Le Bureau se trouve donc ainsi composé pour l'année 1905 :

<i>Président</i>	MM. Edouard Duveau ;
<i>Vice-Présidents</i>	le Docteur Coutan et Raoul Aubé ;
<i>Secrétaire de Bureau</i>	A. Le Corbeiller ;
<i>Secrétaire de Correspondance</i> .	E. de la Quérière ;
<i>Archiviste</i>	Lestringant ;
<i>Trésorier</i>	Edmond Bonet.

La séance est levée à neuf heures trente.

Le Secrétaire sortant,
H. GEISPITZ.

Assemblée générale du 6 Février 1905.

Présidences successives de MM. PELAY et DUVEAU.

La séance est ouverte à huit heures trente, sous la présidence de M. Pelay, président sortant.

Sont présents au Bureau : MM. Ruel, Docteur Coutan, Raoul Aubé, Geispitz et Le Corbeiller.

Assistent également à la séance : M^{me} Tacheau et M^{me} Duveau, MM. Alker, Allinne, Auvray, Beaurain, Clémence, de la Quérière, Duveau, Fauquet, Docteur Giraud, Gruzelle, Hie, Lecerf et Lestringant.

Les procès-verbaux de l'Assemblée générale du 14 janvier 1905 et de la réunion du Conseil d'Administration du 22 du même mois, dans laquelle il a été procédé à l'élection des Membres du Bureau, sont adoptés.

M. Pelay prononce alors l'allocution suivante :

« MESSIEURS ET HONORÉS CONFRÈRES,

» En appelant M. Edouard Duveau à remplir les fonctions de Président de la *Société des Amis des Monuments Rouennais*, fonctions dont, à mon avis, il aurait dû être investi depuis longtemps, vous avez répondu au sentiment unanime de tous nos Sociétaires.

» M. Duveau est, en effet, un de nos plus anciens Confrères, d'une assiduité exemplaire à nos réunions et à nos excursions; nos Bulletins sont remplis de ses communications toutes plus intéressantes les unes que les autres; ses dessins, d'une précision et d'une fidélité rares, — qualités toujours recherchées par les archéologues, — nous ont fourni des illustrations d'un intérêt spécial.

» Voilà certainement beaucoup plus de titres qu'il n'en fallait pour vaincre la modestie de notre Collègue qui saura maintenir notre Société à la hauteur de sa réputation déjà ancienne.

» Vous avez conféré à nouveau ses fonctions à M. le Docteur Coutan, cet archéologue éminent, vous souvenant de ses communications si savantes et si documentées sur le

Château de Dieppe, la Chapelle du Lycée, le Manoir Archiépiscopal et nos Antiquités normandes.

» C'est avec la plus vive satisfaction que nous voyons M. Raoul Aubé devenir enfin Vice-Président. M. Raoul Aubé est un vétéran de notre Société, à laquelle il appartient depuis sa fondation, et un travailleur toujours prêt à mettre à notre disposition sa plume érudite pour laquelle l'histoire de notre Ville n'a pas de secrets. Son éloge a été prononcé tant de fois, et de telles façons, que je serais bien perplexe pour le recommencer.

» Il me permettra seulement de lui demander de bien vouloir continuer encore pendant de longues années à enrichir nos Bulletins par ses chroniques artistiques si appréciées.

» Notre nouveau Secrétaire de Bureau, M. Le Corbeiller, était chargé depuis deux ans du service de la correspondance ; il s'en est toujours acquitté avec la meilleure bonne grâce, et nous pouvons être certains qu'il sera parfaitement à la hauteur de son nouveau poste.

» Monsieur de la Quérière, vous êtes le petit-fils d'Eustache de la Quérière, l'archéologue si distingué, qui a rendu tant de services à notre Ville, en sauvant de la destruction des monuments qui font aujourd'hui sa gloire, et qu'à cette époque il était de bon ton de démolir.

» Si notre Société eût existé de son temps, votre aïeul eût été certainement des nôtres : votre place était indiquée au Bureau.

» Pour remplir les fonctions d'Archiviste, il fallait une personne aimant les livres et habituée à vivre au milieu d'eux. Vous avez fait un excellent choix en confiant ces fonctions à M. Lestringant.

» M. Bonet est une vieille connaissance qui, pendant plus de quinze ans, avait exercé avec grand dévouement la tâche toujours ingrate de diriger nos finances. Les nouveaux Statuts nous avaient privé de son excellent concours ; aussi est-ce avec la plus vive satisfaction que nous le voyons reprendre ses nouvelles et anciennes fonctions de Trésorier.

» Vous m'en voudriez certainement, Messieurs et honorés Confrères, si avant de me séparer de mes Collègues non soumis à la réélection, je ne leur adressais en votre nom et au mien tous vos chaleureux remerciements pour le zèle et l'activité qu'ils ont bien voulu mettre à la disposition de la Société pendant les trois années que vos suffrages réitérés les ont appelés à passer à votre Bureau.

» Monsieur Ruel, quand vous fûtes appelé à prendre le fauteuil de Vice-Président, je suis certain que tous vos Collègues ont pensé à l'homme de goût doublé de l'Architecte intelligent et curieux de son art. Ils n'ont pas oublié non plus que c'est vous qui fûtes chargé d'élever les constructions de notre dernière Exposition de 1896, au Champ-de-Mars.

» Ils ont eu également présente à la mémoire votre collaboration à l'Exposition rétrospective due à l'initiative de la Société *Le Vieux Honfleur*, et enfin, l'organisation si appréciée du Musée dans lequel vous avez fait revivre les anciens habitants de votre bonne ville de Honfleur, que vous aimez tant, et dont nous avons pu remarquer le classement si judicieux, lors de notre dernière excursion du mois de mai 1904.

» Monsieur Geispitz, vous avez été le modèle des Secrétaires ; soyez bien persuadé qu'en employant cette expression, je ne me sers pas d'un cliché qui pourrait sembler suranné.

» Avec vous, mon cher Secrétaire, les relations sont courtoises et affectueuses au possible, et ce que je ne saurais trop louer, c'est l'empressement que vous mettez à rédiger vos procès-verbaux qui sont des modèles de clarté et de précision. Vous facilitez d'une façon toute particulière la tâche du Président. Recevez l'expression de la profonde gratitude de la Société entière et de votre ancien Président.

» Monsieur Bonet-Paon, je sais l'effort que vous avez fait en acceptant de surveiller nos finances. Vos occupations professionnelles vous absorbent presque complètement et vous laissent bien peu de liberté. Vous n'en étiez que plus méritant, et je vous prie d'agréer tous nos remerciements.

» Je ne vous dissimulerai pas, Messieurs et chers Confrères, qu'une certaine émotion s'empare de moi en abandonnant ce Bureau où vous avez bien voulu m'appeler à trois reprises différentes. Si j'ai pu être à la hauteur des délicates fonctions dont vous m'aviez investi, je le dois à votre très grande indulgence et à votre extrême bienveillance; je ne suis pas près de l'oublier. »

M. Pelay déclare ensuite le nouveau Bureau installé et cède la présidence à M. Duveau, qui se trouve assisté de MM. le Docteur Coutan, Raoul Aubé, de la Quérière, Lestringant et Le Corbeiller.

M. Duveau, en prenant place au fauteuil, prononce à son tour les paroles suivantes :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT SORTANT,
» MES CHERS COLLÈGUES,

» Au moment de prendre la Présidence de la Société à laquelle le Conseil d'Administration m'a appelé par son vote de la dernière séance, je tiens à vous remercier, ainsi que vos honorés Collègues du Bureau, au nom de la Société, du dévouement et de la distinction avec lesquels vous avez dirigé la *Société des Amis des Monuments Rouennais* pendant l'année qui vient de s'écouler.

» Non seulement vous avez signalé votre Présidence par l'impulsion que vous avez donnée à la Société en multipliant les intéressantes excursions au dehors et en ville, et en provoquant des communications et rapports d'un grand intérêt, mais vous avez encore augmenté *très sensiblement* le nombre des Sociétaires, et par conséquent les ressources et les moyens d'action de notre Société, ce qui facilitera les fonctions si délicates de votre successeur.

» Cependant, mon cher Président, je dois vous répéter, et avertir mes honorables Collègues, que c'est seulement sur votre insistance à m'engager à accepter la présidence, et à la suite du vote si flatteur du Conseil d'Administration, que je me suis décidé à assumer la lourde tâche de Président, pour laquelle j'avoue n'être nullement qualifié, car mes nombreuses occupations ne me permettent de consacrer à la Société qu'un temps malheureusement trop limité, et je n'ai ni l'habitude de la parole, ni les connaissances étendues nécessaires pour présider une Assemblée qui possède des Membres aussi érudits que la *Société des Amis des Monuments Rouennais*.

» Je fais donc appel à l'indulgence de mes honorables Collègues et compte sur le dévouement des Membres du Bureau pour m'aider à diriger l'administration et les travaux

de la Société, et continuer ainsi l'œuvre jusqu'alors si bien conduite par mes distingués prédécesseurs. »

La correspondance comprend :

1° Une lettre du Comité Algérien de propagande d'hivernage en formation, demandant la communication des statuts de notre Société.

L'Assemblée décide de faire droit à cette sollicitation.

2° Une lettre du Comptoir National d'Escompte de Paris, nous informant que notre compte est débité de 0 fr. 25 pour le nouveau semestre, pour droit de garde de 70 fr. de rente française 3 o/o.

3° Une lettre de la Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie nous demandant l'autorisation de publier dans son Bulletin le travail de notre Président, M. Duveau, sur les « Lucarnes de la salle des Procureurs au Palais-de-Justice ».

M. Duveau cède la présidence à M. le Docteur Coutan pour diriger la discussion de cette question le touchant personnellement.

M. le Docteur Giraud, Membre de la Commission de publicité de la Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie, explique en quelques mots le désir de ses Collègues de voir figurer dans leur Bulletin le travail si important, si intéressant et si documenté de M. Duveau, et exprime l'espoir que notre Société n'y mettra pas d'opposition. MM. Clémence, Raoul Aubé et Ruel disant qu'ils sont tout disposés à donner leur adhésion en ce sens, croient devoir faire observer qu'il est bon, en cette circonstance, de réserver l'avenir, en mentionnant que cette publication ne pourra être faite qu'à titre exceptionnel, — cette réserve n'ayant pas d'autre but que de conserver à notre *Bulletin* son caractère absolument inédit. M. le Docteur Coutan ayant mis aux voix la demande de la Société d'Emulation à laquelle accède l'Assemblée, à l'unanimité, cède le fauteuil à M. Duveau qui nous adresse ses remerciements.

M. Pelay demande si les clichés qui ont été reproduits dans nos *Bulletins* ont fait retour aux mains de l'archiviste. Sur la réponse négative qui lui est donnée, il demande que notre imprimeur veuille bien faire opérer la rentrée des planches ayant servi à l'illustration de nos *Bulletins*.

Il en est ainsi décidé.

On procède ensuite à l'admission, prononcée à l'unanimité, de M. Petit, vérificateur des Douanes, 43, rue de la République, présenté par MM. de la Quérière et Le Corbeiller.

M. Pelay signale l'état de délabrement dans lequel se trouvent les fenêtres du premier étage de la tour Saint-André, surtout du côté sud, où les plombs et les vitres ont disparu.

On décide d'écrire à la Municipalité pour lui demander de remédier à cette fâcheuse situation et d'en éviter le retour.

M. Duveau donne communication de son travail sur la chapelle des Trépassés de l'ancien cimetière Saint-Vivien, dont il a tracé le croquis de la charpente au tableau noir. Après un échange de vues entre MM. Duveau, Ruel et le Docteur Coutan, on croit pouvoir placer la construction de cette chapelle au xvii^e siècle. M. le Docteur Coutan remercie notre Président de son intéressante étude qui sera insérée au *Bulletin*.

M. le Docteur Coutan demande à M. Auvray, de la part de M. Nicolle, de vouloir bien veiller sur le sort des mesures de la tour Saint-Romain. M. Auvray lui répond qu'à l'heure actuelle elles ne sont pas en danger de disparaître.

M. Duveau fait ensuite passer sous les yeux de l'Assemblée des dessins d'une maison du xv^e siècle, située rue Racine, n^o 1, dont les réparations exécutées à la fin de l'année dernière ont fait disparaître, en partie, le charmant caractère de son époque. Ces dessins trouveront place dans notre *Bulletin*.

M. Ruel ajoute qu'il y a quelque temps, il a pu voir les fermes du comble à l'intérieur de cette demeure présentant les peintures fort intéressantes de sujets de chasse, de la seconde moitié du xv^e siècle. M. Pelay regrette de n'avoir pas connu plus tôt l'existence de ces peintures maintenant détruites, car, avec l'assentiment du propriétaire, il les eût fait photographier et les aurait ainsi sauvées du néant.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à neuf heures quarante.

Le Secrétaire de Bureau,

A. LE CORBEILLER.

Assemblée générale du 4 Avril 1905.

Présidence de M. DUVEAU, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Duveau.

Étaient présents au Bureau : MM. Raoul Aubé, Bonet, Lestringant, de la Quérière et Le Corbeiller.

Assistaient également à la séance : M^{me} Tacheau, M^{lle} Duveau, MM. Allinne, Alker, Clémence, Deglatigny, Fauquet, Geispitz, Gruzé, Giraud, Hie, Abbé Jouen, Loisel, Petit, Panel, Quesné, Vallée, Vaumousse et Villette.

Absent et excusé : M. E. Faucon.

Le procès-verbal de la séance du 6 février est lu et adopté.

A cette occasion, et revenant sur la maison du xv^e siècle, rue Racine, dont il est question dans ce procès-verbal, M. Le Corbeiller fait passer sous les yeux de l'assistance les projets de reconstitution qui avaient été adoptés par le propriétaire. Ces projets auraient donné satisfaction à l'art, mais l'Administration municipale, par une lettre du 8 septembre 1904, n'ayant pas cru devoir en autoriser l'exécution, ils ont été abandonnés sans esprit de retour. M. Pelay regrette que l'entrepreneur chargé des travaux ne se soit pas adressé à la *Société des Amis des Monuments Rouennais*, qui aurait peut-être pu faire obtenir satisfaction au propriétaire de l'immeuble.

M. Duveau fait part à l'Assemblée du décès de M. Raoul Le Ber, notre distingué Collègue et notre hôte du château d'Hougerville lors de notre excursion de 1903, et M. Le Corbeiller donne lecture de la lettre de condoléances qui fut adressée à M^{me} Le Ber, à l'occasion de ce triste évènement. M^{me} Le Ber y a répondu en nous remerciant des sentiments que nous lui avons exprimés et en nous priant de la compter au nombre de nos Membres dévoués, en souvenir de son regretté mari.

La correspondance comprend :

1° Une lettre du Touring-Club de France nous informant que le « Comité des Sites et Monuments Pittoresques », constitué par le Touring-Club pour la défense et la mise en valeur des beautés naturelles de la France, a décidé de former dans chaque département des Comités de vigilance destinés à assurer la conservation des sites et monuments de leur région, et sollicitant la représentation de notre Société au sein de l'un de ces Comités. M. Pelay appuie très vivement la proposition du Touring-Club en citant l'exemple de la *Pierre-Gante*, actuellement détruite, dont il nous a entretenus dans l'une de nos précédentes séances. L'Assemblée délègue M. Duveau, président, pour la représenter.

2° Une lettre de M. Toutain, président du Comité pour le rachat du pavillon de Flaubert, sollicitant notre souscription. La somme de 50 francs, mise aux voix par le Président, est votée à l'unanimité.

3° Une lettre de M. André Hallays, au nom de l'*Action sociale de la Femme*, nous remettant le texte de deux pétitions de protestation en vue du projet de séparation des Eglises et de l'Etat. L'une de ces protestations, visant directement le projet de loi, est repoussée à la majorité, après une discussion à laquelle prennent part MM. Alker, Hie, Deglatigny et l'Abbé Jouen, en conformité de l'article de nos statuts nous interdisant toute discussion politique. L'autre protestation n'ayant que le caractère d'un vœu touchant la conservation des édifices religieux, de quelque nature qu'ils soient et à quelque religion qu'ils appartiennent, au point de vue unique de l'intérêt de l'art et de l'histoire, est retenue. Il est décidé, à la majorité, qu'elle sera signée par notre Président au nom de la Société, étant bien entendu que le mot « protestation » sera rayé et remplacé par le mot « vœu ».

4° Une lettre de faire part du décès de notre Collègue M. Gustave Heuzey.

5° Enfin, le Bulletin mensuel de la *Société Industrielle de Rouen*.

M. Duveau donne ensuite la parole à M. Pelay pour sa communication sur le « Méridien de la maison rue aux Ours, n° 33 ». M. Pelay, s'excusant du peu d'importance, dit-il, de cette communication, nous donne quelques détails sur ce Méridien, du même modèle que celui de l'ancienne Bourse découverte, actuellement au jardin de l'Hôtel-de-Ville.

Au tableau noir, M. Pelay a exposé un grand nombre de lithographies, gravures et cartes postales, tirées de l'admirable collection rouennaise qu'il a fort artistement constituée, se rapportant à cette question du méridien; et entre temps, il nous fournit quelques détails rétrospectifs sur l'histoire du quartier de Rouen s'étendant depuis la Bourse jusqu'à l'Ancienne Romaine. Il termine en demandant à l'Assemblée de vouloir bien autoriser la photographie du Méridien et du pignon Nord de la maison de la rue aux Ours, n° 33, dont il nous a entretenus. Sur le vote affirmatif qui est proclamé, il est convenu, en outre, que M. Geispitz, notre ancien et dévoué Secrétaire de Bureau, nous donnera, pour notre *Bulletin*, une notice historique sur cette question.

Après avoir remercié M. Pelay, M. le Président donne la parole à M^{lle} Emilie Duveau pour sa communication sur « une Maison du XVIII^e siècle de la rue aux Ours ».

Nulle que M^{lle} Duveau ne pouvait être plus qualifiée pour nous exposer avec grâce, délicatesse et exactitude, tous les détails d'ornementation intérieure de cette demeure de l'avant-dernier siècle. Elle l'a fait admirablement, en une langue claire et précise, faisant

parfaitement ressortir les finesses des sculptures de tous ces grands appartements qui virent, jadis, des personnages contemporains de Louis XVI. Particulièrement, la description qu'elle nous donna des plafonds dont la peinture paraît pouvoir être attribuée à Le Carpentier, nous laissa sous le charme de sa parole. M^{lle} Duveau, en même temps, nous présenta des photographies qui seront reproduites dans notre *Bulletin*, ainsi que le travail très remarquable et très documenté dont la lecture nous a paru trop courte.

Après que se furent tus les applaudissements de l'assistance, M. R. Aubé, notre Vice-Président, prit la parole immédiatement pour remercier, aux lieu et place de M. Duveau, notre gracieuse collaboratrice.

L'ordre du jour appelant les projets pour l'excursion annuelle et personne ne faisant de proposition, M. Duveau indique le petit voyage de Gournay et Saint-Germer que nous pourrions effectuer le dimanche 28 mai. L'Assemblée se rallie à l'unanimité à cette idée et des dispositions seront prises par le Bureau pour l'organisation de cette excursion.

On procède ensuite à l'admission, à l'unanimité, de :

MM. Henri Toutain, rue Stanislas-Girardin, 5, et Charles Gautier, rue de Lecat, 17, présentés par MM. Pelay et Geispitz.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures quinze minutes.

Le Secrétaire de Bureau,
A. LE CORBEILLER.

Assemblée générale du 27 Mai 1905

Présidence de M. DUVEAU, Président.

La séance est ouverte à huit heures quarante-cinq minutes, sous la présidence de M. Duveau.

Etaient présents au Bureau : MM. R. Aubé, E. de la Quérière, Bonet et Le Corbeiller.

Assistaient également à la séance : M^{lle} Duveau, MM. Allinne, Alker, Clémence, de Beaurepaire, de Vesly, Fauquet, Foucher, Docteur Giraud, Gruzelle, Gautier, Hie, Abbé Jouen, Loisel, Ruel et Vaumousse.

Absents et excusés : MM. le Docteur Coutan, Geispitz, Lestringant et Pelay.

Le procès-verbal de la séance du 4 avril est lu et adopté.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Toutain, président du Comité pour le rachat du pavillon de Flaubert, nous remerciant d'avoir bien voulu contribuer à son œuvre.

2° Une lettre du Touring-Club de France relative au Comité des Sites et Monuments pittoresques, nous demandant de consentir à désigner l'un de nos membres pour faire partie du Comité de vigilance de Rouen, et susceptible de prêter au Comité départemental un concours efficace. M. Pelay est unanimement désigné.

3° Une lettre de M. Alker tendant à revenir sur la proposition de l'Action sociale de la Femme, étudiée dans notre dernière séance, en vue de protester contre les conséquences artistiques du projet de loi de séparation des Eglises et de l'Etat. M. Duveau

prie M. Alker de vouloir bien rédiger un vœu qui sera soumis au vote de l'Assemblée, au cours de sa séance de ce soir. Il en est ainsi décidé.

4° La lettre de démission de M. Sahut, que verra M. Ruel pour le décider à rester parmi nous.

5° La lettre de démission de M. Lebourg. Notre Président se charge de voir M. G. Dubosc pour le prier d'insister près de son ami afin qu'il revienne sur sa détermination.

6° Une lettre de M. Godron, ingénieur ordinaire des Ponts-et-Chaussées, nous remettant une lettre du Touring-Club l'informant que, sur sa demande, cette Société avait consenti à mettre à sa disposition une somme de 50 francs pour la restauration de la colonne du Val-de-la-Haye, et nous demandant de faire les démarches nécessaires près de la commune pour obtenir l'autorisation de commencer les travaux. Dans l'incertitude où se trouve l'Assemblée, au point de vue de la connaissance de l'Administration compétente, on décide d'en écrire au Maire du Val-de-la-Haye.

7° Le changement d'adresse de M. Marcel Nicolle, demeurant maintenant à Paris, 82, avenue de Breteuil, xv^e arrondissement.

8° La carte de remerciements de M. Abel Ballif, Président du Touring-Club de France, pour notre participation à son œuvre de la *Conservation des Sites et Monuments pittoresques*, décidée dans la dernière séance.

9° Un article du *Figaro*, parvenu par le Courrier de la Presse, mentionnant que M. Duveau, notre Président, a signé, au nom de notre Compagnie, le vœu relatif au projet de loi de séparation des Eglises et de l'Etat, étudié lors de notre dernière réunion.

10° Une lettre de M^{me} Le Ber nous remerciant de son admission parmi nous à titre de Membre titulaire.

11° Une lettre de la Société Havraise d'Études diverses relative au Congrès des Sociétés Normandes qui se tiendra au Havre, du 15 au 18 juillet, nous donnant quelques renseignements complémentaires en nous remerciant de notre adhésion, et nous demandant le nombre et les noms des Membres qui représenteront notre Société. M. de Vesly et M. l'Abbé Jouen se font inscrire. Nos deux Collègues traiteront : l'un du « Rouen souterrain », et l'autre « de l'Archevêché de Rouen », aux points de vue historique et archéologique. M. Duveau sera, en outre, notre délégué officiel.

12° Une lettre de notre Collègue M. Foucher, nous donnant de précieux renseignements relatifs à l'histoire et à l'archéologie de Saint-Germer et Gournay, lieux de notre prochaine excursion.

13° Le bulletin de la *Société d'histoire et d'archéologie de Vimeu*.

14° *La Revue littéraire, artistique et historique de Rouen*.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Allinne pour sa communication sur « la suppression du pilier de la porte centrale du portail du parvis de la Cathédrale », que notre Collègue développe devant nous à l'aide des documents tirés des archives capitulaires. Il nous entretient aussi de deux belles statues d'Adam et Eve cachées par les tuyaux d'orgues de l'Eglise Métropolitaine ; et, nous vantant leur exactitude et leur esthétique aux points de vue plastique et anatomique, il émet le vœu que notre Compagnie étudie les moyens de mettre ces deux statues en un lieu qui en permette la vue à tous les amis de l'art. Il en est ainsi décidé, et M. Duveau se fait notre interprète pour remercier M. Allinne de sa communication qui sera insérée au *Bulletin*.

A ce moment, M. Alker, pressé par l'heure, demande à donner lecture du vœu qu'il a rédigé en vue du projet de loi de séparation des Eglises et de l'Etat et ayant trait à la protection due aux ouvriers d'art que cette loi doit, selon lui, forcer à l'exil ou à la perte de leur métier. Après une discussion à laquelle prennent part MM. de Beaurepaire, R. Aubé, Clémence, Hie, de la Quérière et Duveau, la question, mise aux voix par le Président, est repoussée à la majorité.

M. Allinne propose alors, à cause de l'heure tardive, de remettre à notre prochaine séance la lecture de sa deuxième communication figurant à l'ordre du jour, et de céder son tour de parole à M. de Vesly. Il en est ainsi décidé et M. Duveau remercie notre Collègue.

M. De Vesly nous présente alors son étude fort documentée sur « Millets-Desruisseaux, architecte et sculpteur rouennais du XVIII^e siècle ». Il a été amené à s'occuper de cet artiste par la remise à lui faite d'une plaque, qu'il nous présente, relatant la construction du rétable de l'autel de l'Abbaye de Saint-Saëns, plaque qui servait de cible aux tireurs de l'endroit. Il nous initie à la vie et aux œuvres de ce maître rouennais, et fait passer sous nos yeux la photographie de sa signature et celle des dessins ornant son relevé de comptes de trésorier de l'Eglise Saint-Nicaise, dans laquelle il est inhumé.

Notre Président remercie chaleureusement M. de Vesly de son intéressante lecture, qui sera reproduite au *Bulletin* ainsi que les photographies qui l'accompagnent.

M. Duveau donne ensuite la parole à M. Bonet, qui dépose un superbe dessin à la plume nous restituant dans toute sa splendeur notre Bureau des Aydes. Tout le monde est unanime pour féliciter notre Collègue de son admirable travail, qui formera l'une des plus belles planches, et des plus remarquables, de notre prochain *Bulletin*¹.

On procède ensuite à l'admission à l'unanimité de :

M. Joseph Janet, architecte, 12, rue de l'Ecole, à Rouen, présenté par MM. de la Quérière et Le Corbeiller ;

M. Ezéchiél Dieuzy, 3 B, chemin des Noyers, à Blosserville-Bonsecours, présenté par MM. Laurent et Pelay ;

M. Maurice Lecomte, clerk d'avoué, rue Stanislas-Girardin, présenté par MM. de la Quérière et Le Corbeiller ;

M. Henri Le Carpentier, filateur à Sotteville, rue de la République, présenté par MM. Duveau et Geispitz ;

M. Hannoteau, lieutenant au 74^e d'infanterie, rue de la République, présenté par MM. l'Abbé Jouen et Allinne.

M. l'Abbé Jouen signale l'état déplorable, dû à l'humidité, de l'escalier de la Bibliothèque municipale et des fresques de Baudouin. On décide d'écrire au Maire pour attirer son attention sur cet état de choses.

M. Le Corbeiller signale les chutes des pierres de la *Tour de Beurre* sur les immeubles voisins, et l'on décide d'en aviser l'Architecte diocésain.

La séance est levée à dix heures quarante-cinq minutes.

Le Secrétaire de Bureau,

A. LE CORBEILLER.

1. Le travail de M. de Vesly et le dessin de M. Bonet ayant été publiés depuis cette séance dans « L'Architecture et la Construction dans l'Ouest », années 1905 et 1906, ne peuvent, en conséquence, trouver place dans ce Bulletin ne devant renfermer que des communications purement inédites.

Assemblée générale du 14 Octobre 1905.

Présidence de M. DUVEAU, Président.

La séance est ouverte à huit heures quarante-cinq, sous la présidence de M. Duveau, président.

Étaient présents au Bureau : MM. R. Aubé, Lestringant et Le Corbeiller.

Assistaient également à la séance : MM. Allinne, Clémence, Foucher, Geispitz, le Docteur Giraud, Gruzelle, le Docteur Hélot, Jolly, Lecomte, Lefrançois, Manchon, le Docteur Panel, Petit et le Docteur P. Petit.

Absents et excusés : MM. Bonet, Coutan, de Vesly, Dieuzy, Faucon, Pelay et de la Quérière.

Le procès-verbal de la séance du 17 mai est lu et adopté.

La correspondance comprend :

1° Une lettre du Maire du Val-de-la-Haye autorisant les travaux de réfection jugés nécessaires à la colonne commémorative du retour des cendres de Napoléon I^{er}. M. le Président nous informe que M. Godron a commencé les travaux.

2° Une lettre de M. Ch. Normand nous demandant, pour la revue *l'Ami des Monuments et des Arts*, la liste des Membres de notre Société; il a été envoyé en communication notre dernier *Bulletin* qui nous sera retourné.

3° Deux lettres de notre Collègue M. Foucher :

a) L'une, relative à la verrière dont il nous avait signalé la présence, lors de notre excursion à Gournay et Saint-Germer; il en donne la description détaillée et offre de mettre à la disposition de notre imprimeur le volume XXII des *Annales archéologiques*, où elle est reproduite, pour l'insertion au *Bulletin*.

b) L'autre touchant l'étude de M. Laquerrière parue dans notre dernier *Bulletin*. Il nous signale que les pilastres à colonne balustre employés à la nouvelle sacristie de Saint-Maclou, proviennent d'un ancien hôtel situé à Rouen, rue de l'Écureuil, n° 13, et qu'ils avaient été achetés par les frères Dutuit. Il en conclut qu'ils sont donc dus aux artistes rouennais et non aux italiens, comme le dit M. Laquerrière. Notre Collègue cite du reste, à l'appui de son argumentation, un texte d'Eustache de la Quérière. M. Foucher, rappelant ensuite la note de M. Allinne sur un bandeau à profil humain à la Cathédrale, nous donne une série de très nombreux croquis de semblables profils qu'il a relevés au cours de ses travaux et de ses voyages, dont quelques-uns très curieux et très caractérisés.

4° Une lettre de M. Auvray, répondant à la nôtre, signalant les chutes des pierres de la *Tour de Beurre*; cet état de chose ne paraît malheureusement pas près de cesser, la restauration entière de la tour ne pouvant être un fait accompli qu'en 1907 ou 1908.

5° Une lettre de M. l'Abbé Jouen informant notre Président qu'il lui était impossible de l'accompagner aux fêtes du Havre.

6° Trois lettres de M. le Maire de Rouen invitant notre Président et les Membres du Bureau à assister aux distributions des prix des Ecoles de la Ville.

7° Une lettre de M. le Préfet nous remerciant de l'envoi du *Bulletin* de 1904.

8° Une lettre d'invitation pour notre Président à assister aux Fêtes maritimes du mois d'août 1905.

9° Une lettre du Docteur Coutan nous demandant, pour M. l'Abbé Jouen, l'autorisation de reproduire, dans la plaquette qu'il va publier sur Jeanne d'Arc et l'Archevêché, la planche de notre *Bulletin* figurant la Tour du Guet de la rue Saint-Romain. Cette autorisation est accordée à l'unanimité.

10° Une lettre de M. Henri Gadeau de Kerville, président du Comité du monument d'Eugène Noël, invitant notre Président à assister à l'inauguration de ce monument, le dimanche 22 octobre.

11° Une lettre de notre Collègue, M. de Vesly, invitant notre Président à assister à la réunion préparatoire de la Fête du tricentenaire de la naissance de Pierre Corneille, ayant lieu précisément aujourd'hui.

12° Une lettre du Comité directeur des Fêtes maritimes de Rouen invitant notre Président à assister à la réunion de reddition des comptes, à laquelle M. Duveau s'est rendu.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Allinne pour sa « Note sur le carrelage de la galerie d'entre les deux tours de l'Archevêché ». Notre Collègue nous présente des dessins reproduisant les carreaux qui furent employés. Cette communication sera insérée au *Bulletin*.

En l'absence de M. de Vesly qui devait nous lire une « Note sur le château de la Mésangère », le Président donne la parole à M. Geispitz pour le compte-rendu de l'excursion à Saint-Germer. De sa plume alerte, notre Collègue nous retrace en un style plein d'humour les péripéties charmantes de ce voyage ; sa documentation, précise aux points de vue historique et archéologique, ne le cède en rien à son ironie un peu vive touchant la quasi-indifférence des Membres de notre Compagnie pour ces sortes d'excursions dépassant les limites de l'octroi de Rouen.

Ce compte-rendu sera inséré au *Bulletin*. Il sera suivi de la très intéressante étude de M. Duveau sur les vieilles maisons de Gournay que notre Président a dessinées et dont il nous donne une description fort complète.

M. Clémence demande que le bureau de bois et la bascule accolés contre la statue de Jeanne d'Arc, place de la Pucelle, soient déplacés ; le Secrétaire de correspondance écrira à ce sujet à M. le Maire de Rouen.

M. Duveau nous fait ensuite une série de courtes communications touchant les maisons de la rue aux Juifs (encoignure de la rue du Bec), de la rue de la Vicomté et de la rue des Carmes ; en même temps, il fait passer sous nos yeux et au tableau noir les remarquables croquis qu'il en a relevés ; il met ensuite entre nos mains les photographies de la façade et de l'intérieur de l'église, et une vue de la chapelle de Saint-Germer ; celles d'une vieille porte du xv^e siècle ornée de fenestrages, de l'église Saint-Laurent, d'une porte en fer forgé très artistique de la rue de Joyeuse, du marteau de bronze de l'hôtel Dutuit, d'une maison Louis XIII de la place Saint-Eloi, une du xvii^e siècle de la rue de l'Épée, n° 8, sur laquelle on remarque un cygne sculpté sur le poitrail ; cette maison est mentionnée dans le *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure* de l'abbé Cochet, enfin du Méridien du Jardin de l'Hôtel-de-Ville. Il nous entretient ensuite d'une habitation située à Boisguillaume, où l'on peut voir un grand

nombre de pièces remarquables provenant de démolitions de maisons de Rouen; enfin, il nous recommande la visite de l'atelier de notre Collègue, M. J.-B. Foucher qui, dans ces derniers temps, a pris le moulage d'une dizaine de pierres tombales très remarquables, des XIII^e et XIV^e siècles, à Rouen et dans les environs. M. Foucher a rafraîchi de délicates moulures, en parties effacées, afin de les remettre en leur état primitif.

On procède ensuite à l'admission à l'unanimité de :

M. Legentil, 51, rue Maladrerie, présenté par MM. Duveau et Hélot ;

M. de Tressan, lieutenant au 39^e de ligne, rue Thiers, 17, présenté par MM. le lieutenant Hannoteau et Raoul Aubé.

M. Gogcard, ancien ingénieur-voier de la Ville de Rouen, rue Saint-Maur, 60, présenté par MM. E. Pelay et Duveau.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire de Bureau,

A. LE CORBEILLER.

Assemblée générale du 18 Novembre 1905.

Présidence de M. DUVEAU, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Duveau, président.

Etaient présents au Bureau : MM. Raoul Aubé, Bonet, Lestringant et Le Corbeiller.

Assistaient encore à la séance : M^{me} Le Ber, MM. Allinne, Beaurain, Clémence, de Vesly, Dieusy, Fauquet, Gautier, Geispitz, Gogcard, Gorge. Gruzelle, Hannoteau, Docteur Hélot, Le Bocq, Lecerf, Lefrançois, Pelay, Quesné et Sarrazin.

Absents et excusés : M^{me} Duveau, MM. E. de la Quérière et le Docteur Coutan.

Le procès-verbal de la séance du 14 octobre est lu et adopté.

La correspondance comprend :

Deux lettres, l'une de M. Legentil et l'autre de M. Gogcard, remerciant notre Compagnie pour leur admission parmi nous et nous assurant de tout leur concours aux travaux de la Société.

La lettre de démission de M. André Dubosc, appelé hors de Rouen par ses nouvelles occupations. Le Président exprime ses regrets du départ de notre Collègue, ancien Président de notre Compagnie.

Une lettre de M. Lechalas, invitant notre Président à assister à la réunion du Comité des Sites et Monuments pittoresques, ayant eu lieu le 14 novembre, pour l'élection de son Bureau. M. Duveau s'y est rendu et il nous annonce que le dit Bureau a été constitué comme suit :

Président : M. Zurlinden, Conservateur des Eaux et Forêts ;

Vice-Présidents : MM. Charles de Beaurepaire, Archiviste honoraire départemental, correspondant de l'Institut ; Gaston Le Breton, Conservateur honoraire des musées de Rouen, correspondant de l'Institut ;

Secrétaires : MM. le Docteur Coutan et Duveau, président de la *Société des Amis des Monuments Rouennais*;

MM. Georges Dubosc et Henri Gadeau de Kerville, publicistes.

Une lettre de M. Wilhelm, Secrétaire des Sociétés savantes, demandant l'autorisation de faire imprimer des bandes d'envoi aux noms des Sociétaires de notre Compagnie. A l'unanimité, il en est ainsi décidé, et M. Bonet, trésorier, s'entendra avec M. Wilhelm à ce sujet.

Enfin le Bulletin mensuel de la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Vimeu*.

Le Président donne ensuite la parole à M. de Vesly pour sa communication sur le Manoir du Port d'Oissel. En quelques mots, notre Collègue nous raconte comment il fut amené à s'intéresser à cette antique demeure, maintenant à usage de ferme, dont il nous montre deux reproductions à l'aquarelle. Il nous en décrit l'intérieur et les poutres peintes dont il attribue les dessins et les coloris à des imitateurs italiens de Callot. Un rapide coup d'œil historique nous démontre que ce manoir avait appartenu aux Le Lieur dont l'un des descendants le céda aux moines de l'Abbaye de Saint-Ouen. M. de Vesly fait passer sous nos yeux quelques photographies des poutres, en même temps qu'une peinture sur verre fort curieuse. En outre, notre Collègue a été assez heureux pour retrouver, dans le grenier de cette demeure, une selle munie de ses deux étriers, du XVII^e siècle, qui auront leur place au Musée d'Antiquités de notre Ville.

M. Duveau remercie M. de Vesly de son intéressante communication.

M. Pelay demande ensuite à M. de Vesly s'il est absolument certain que les peintures dont il a été question puissent être attribuées à des Italiens. M. de Vesly répond qu'il croit être suffisamment assuré de ce fait par la facture même des dessins et par les paroles italiennes qu'il y a relevées. Enfin il cite une légende sur le château de Bédane, qui fut aussi la propriété des Le Lieur, disant que les peintures qui l'ornaient furent faites par des Italiens, en remerciement de l'hospitalité qu'ils y-avaient reçue.

M. Duveau donne ensuite la parole à M. Geispitz, pour la lecture de sa note sur le Méridien de la maison rue aux Ours, 33, qui n'est qu'une reproduction de celui du jardin de l'Hôtel-de-Ville. Notre Collègue nous fait alors une description très complète de cet édicule, en même temps qu'il nous retrace son histoire depuis son édification sur la Bourse, jusqu'à son transfert à sa place actuelle, où il souffre considérablement des dommages du temps, sans que l'Administration municipale y apporte la moindre protection. Notre Président remercie très chaleureusement M. Geispitz de son étude, qui sera reproduite à notre *Bulletin*.

Après échange d'observations entre MM. Geispitz, Pelay, Beurain et Raoul Aubé, on décide qu'il sera écrit au Maire pour appeler son attention sur l'état de délabrement du Méridien. Notre Vice-Président, M. Raoul Aubé, nous fait part que lors de l'un de ses prochains articles, il traitera cette question à fond.

La parole est ensuite donnée à M. Lefrançois qui nous entretient d'une clef de voûte en pierre qu'il croit avoir été destinée à l'Abbaye de Saint-Wandrille. Il nous en communique un remarquable dessin à la plume. Notre Collègue nous parle ensuite d'une maison sise rue de la Poterne dont il nous donne la description intérieure et extérieure, appuyée par des reproductions fort précises; puis d'une cave en forme de chapelle, située

dans une maison de la rue Dinanderie. Enfin, M. Lefrançois insiste très énergiquement sur l'intérêt qu'il y aurait à faire fonctionner la Commission chargée de l'inventaire des objets d'art des églises, qui sont actuellement la proie des brocanteurs et des amateurs.

Notre Président félicite et remercie M. Lefrançois de ses différentes communications qui trouveront place dans notre *Bulletin*.

M. de Vesly prend alors la parole et dit qu'il ne croit pas qu'on puisse attribuer à l'Abbaye de Saint-Wandrille la clef de voûte dont nous a entretenus M. Lefrançois. Son propriétaire offrait de la lui vendre pour le Musée d'Antiquités, mais il en demandait le prix de 1,500 francs, qui a paru à notre Collègue beaucoup trop élevé. Il croit devoir signaler, en outre, que si le travail des Commissions chargées des inventaires des objets d'art n'avance guère, il ne faut en accuser, quant à présent, que les Conseils de Fabrique qui n'ont encore donné aucuns renseignements sur les richesses artistiques contenues dans leurs églises. Il pense qu'une loi édictant des peines sévères contre les vendeurs et les acheteurs de ces richesses pourrait seule arrêter ce débordement de vandalisme et de ruine qui nous désole, en dispersant partout les trésors des siècles passés.

On procède ensuite à l'admission, à l'unanimité, de :

M. C. Thouvenin, architecte-géomètre, rue de Fontenelle, 11 B, présenté par MM. Duveau et Le Corbeiller ;

M. Tessier, capitaine au 39^e régiment d'infanterie, rue Jeanne-d'Arc, 24-26, présenté par MM. le lieutenant Hannoteau et Raoul Aubé.

M. Pelay demande que le dos des Bulletins de notre Société porte dorénavant l'indication de l'année de la publication et un numéro de tome. Notre imprimeur, M. Lecerf, propose d'imprimer des bandes, qui pourront être collées par nos Collègues sur le dos des Bulletins qu'ils ont déjà en leur possession. Il s'entendra à cet effet avec le Bureau.

M. Fauquet se plaint amèrement des inconvénients de la maladie de l'affichage qui sévit à outrance actuellement sur notre ville. Les entrepreneurs, ne respectant ni les maisons particulières ni les édifices publics, devraient être rappelés à la stricte observance des règlements par l'Administration municipale. MM. Pelay, Raoul Aubé et Geispitz estiment que c'est là une question d'ordre privé, que nos concitoyens doivent se défendre eux-mêmes, et qu'il ne nous est pas possible de saisir la Mairie de nos doléances à ce sujet.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire de Bureau,

A. LE CORBEILLER.

Assemblée générale du 23 Décembre 1905.

Présidence de M. DUVEAU, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Duveau, président.

Etaient présents au Bureau : MM. de la Quérière, Bonet et Le Corbeiller.

Assistaient encore à la séance : M^{lle} Duveau, MM. Allinne, le Docteur Brunon, Dieuzy, de Vesly, Fauquet, Fortin, Foucher, le Docteur Giraud, Gascard, Gogear, Gruzelle, le Docteur Hélot, Legentil, Lecomte, le Docteur Panel, Quesné, Ruel, Thouvenin et Nibelle.

Absents et excusés : MM. Tessier, Lestringant, Pelay et R. Aubé.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Wilhelm, secrétaire des Sociétés savantes, demandant une réponse à la demande qu'il formula lors de notre dernière séance, et relative à l'impression des bandes d'envoi de nos convocations. Le Trésorier devra voir M. Wilhelm et s'entendre avec lui sur le résultat des démarches qu'il a faites dans le but de se procurer des bandes imprimées à bon marché.

2° Une lettre d'invitation à assister à la séance de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, pour la réception de notre Collègue M^{gr} Fuzet.

3° Lettre de démission de M. Lancesseur.

4° Une lettre de M. Tessier, nous remerciant de son admission parmi nous et nous assurant de tout son concours.

5° Une lettre de M. Raoul Aubé qui, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, nous donne un avant-goût de la communication que doit nous faire notre Collègue M. Quesné. Il nous annonce, en outre, diverses notes sur Pierre Corneille à l'occasion du tricentenaire, et nous rappelle qu'en 1884, lors du deuxième centenaire, il a déjà traité ce sujet, qu'il rajeunira.

M. le Président donne ensuite la parole à M. de Vesly.

Notre Collègue s'excuse de ne pas nous parler du « Château de la Mésangère », porté à l'ordre du jour, car tous les dessins qu'il attend ne sont pas encore arrivés. Il traite alors, devant nous, des « Inscriptions sur les vieilles maisons ». Il trace un rapide exposé historique en recherchant l'origine de cet usage des inscriptions sur les demeures d'autrefois, qui paraît s'être beaucoup répandu à l'époque des Croisades. Il constate qu'à l'origine elles sont presque toutes religieuses et en versets latins, et que ce n'est qu'à partir de Henri IV et Louis XIII qu'on les trouve en français. M. de Vesly fait passer sous nos yeux divers relevés de ces inscriptions et des photographies, dont quelques-unes fort curieuses. Après les félicitations de M. Duveau adressées à notre sympathique Collègue, on décide que cette communication sera insérée au *Bulletin*.

La parole est ensuite donnée à M. V. Quesné pour son étude sur la représentation de la *Toison d'Or* au château du Neubourg. M. Quesné nous fait alors assister aux travaux de préparation, avec machines et musique, et à la mise en scène définitive de cette pièce de Pierre Corneille, dans le château du sieur de Sourdiac. Grâce aux archives et aux nombreux documents de l'époque que possède notre Collègue, il nous fait connaître les moindres circonstances de cet événement littéraire et artistique de novembre 1660, en même temps qu'il nous met au courant des intrigues amoureuses nouées entre les seigneurs et les comédiennes, des duels, et des scènes entre époux, qui en furent les conséquences. Entre temps, M. Quesné nous donne des détails fort précis et très intéressants sur les sieurs de Sourdiac et leur antique château, et il termine en exprimant le regret que la

Municipalité du Neubourg n'ait pas voulu, à une certaine époque, accepter l'offre qui lui était faite d'y transférer l'hôtel-de-ville.

Notre Président remercie notre Collègue de sa communication qui sera insérée dans notre *Bulletin* ¹.

M. Duveau donne ensuite lecture du projet de budget pour 1906, qui sera soumis à l'examen de la Commission des finances.

On procède ensuite à l'élection de la Commission des finances. Sont élus à l'unanimité : MM. Pelay, Deglatigny, E. Fauquet, Ruel, Legrip et Gogear.

M. Duveau nous soumet ensuite un projet de cachet qui lui a été remis pour notre Compagnie. Après échange d'observations entre MM. Nibelle, le Docteur Giraud, Allinne et Fauquet, on décide de rechercher un motif de cachet plus spécial à notre Société et d'un caractère plus particulier que celui qui nous est présenté, et de mettre cette question à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Notre Président nous informe ensuite que l'Administration municipale a fait droit à notre réclamation touchant la bascule déposée ordinairement au pied de la statue de la Pucelle, en faisant enlever cet instrument.

M. Duveau nous fait ensuite une série de courtes communications et nous présente divers dessins d'une remarquable exécution. C'est d'abord l'entrée de clef de la porte de notre Collègue, M. le Docteur Brunon, rue de l'Hôpital, dont il signale l'enlèvement.

M. Brunon veut bien nous rassurer, en nous disant qu'il en fait faire actuellement un moulage et qu'elle reprendra sa place près du marteau.

C'est ensuite le marteau en fonte ornée du XVII^e ou XVIII^e siècle qui décorait la porte de M. Leblond, distillateur, rue Herbière, dont la disparition est constatée; puis la porte de la maison de Corneille, rue de la Pie, ses ferrures et le marteau qui évoquent pour nous tout un lointain passé.

Enfin, notre Président attire notre attention sur le discours de notre Collègue M^{gr} Fuzet à l'Académie de Rouen, touchant l'Archevêché, et sur l'article de notre ancien Président, M. Georges Dubosc, sur la propriété que possédait Corneille à Orival.

M. Nibelle demande à l'Assemblée de réclamer la disparition des boîtes à sardines et caisses à savon, qui, servant de pots et de caisses à fleurs au gardien du Palais-de-Justice, se voient à certaines fenêtres de ce monument où elles produisent le plus piteux effet. Il est décidé d'écrire à l'Architecte des Monuments historiques, notre Collègue M. Lefort, pour le prier de donner des instructions à cet effet.

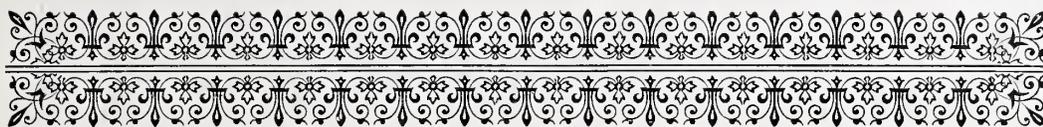
Rien n'étant plus à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire de Bureau,

A. LE CORBEILLER.

1. Cette communication devant être lue à la Sorbonne, au Congrès des Sociétés savantes, n'a pu être reproduite ici.





RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FINANCES

SUR L'EXERCICE 1905

— 52 —

La Commission des finances s'est réunie le lundi 15 janvier, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel des Sociétés savantes.

Etaient présents : MM. Duveau, président de la Société; Bonet, trésorier, et Gogear.

Absents et excusés : MM. Pelay et Legrip.

Après examen des comptes de M. le Trésorier, la Commission m'a chargé de vous présenter le rapport sur l'exercice 1905, et, d'abord, de vous donner lecture du bilan de 1905, établi par M. le Trésorier :

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 1905.

ACTIF.

En caisse le 1 ^{er} janvier 1905 :		
Titre de rente	2.365 f. 15 c.	
Espèces	470 85	
représentant le fonds de réserve	2.836 f. » c.	2.836 f. » c.
Caisse d'épargne.		165 90
Espèces en banque		0 40
En caisse.		238 09
Cotisations encaissées pour 1904	224 »	
Cotisations encaissées pour 1905	2.458 »	
Vente de Bulletins : 3 à 12 francs.	36 »	
— — : 1 à 10 francs	10 »	
Intérêts et coupons	88 30	
		<hr/>
		6.056 f. 69 c.

PASSIF.

M. Wilhelm : gratification		100 f. » c.
Souscription : rachat du Pavillon Flaubert.		50 »
Facture Lecerf : impression du Bulletin		2.000 »
Facture Lecerf : impressions diverses		87 »
Sociétés savantes : frais du personnel.		132 40
Frais de recouvrements et assurance		97 20
Frais de correspondance et timbres.		20 15
Chauffage, éclairage.		31 95
Garde de titre		0 50
En caisse, fonds de réserve	2.836 f. » c.	
Caisse d'épargne	175 95	
Espèces disponibles	88 30	
En caisse.	437 24	
	<hr/>	
Balance au 31 décembre 1905	3.537 f. 49 c.	3.537 49
		<hr/>
		6.056 f. 69 c.
		<hr/>

PROJET DE BUDGET POUR 1906.

RECETTES.

Cotisations : 220 à 12 francs	2.640 f. » c.
Intérêts divers	80 »
Vente de Bulletins : 5 à 12 francs.	60 »
	<hr/>
	2.780 f. » c.
	<hr/>

DÉPENSES

Impression du Bulletin	2.000 f. » c.
Imprimés divers.	160 »
Dépenses du personnel	250 »
Frais de bureau et affranchissements	95 »
Chauffage, éclairage, assurance.	25 »
Frais de recouvrements.	60 »
Imprévus.	190 »
	<hr/>
	2.780 f. » c.
	<hr/>

Le Président,
E. DUVEAU.

Pour la Commission,
GOGÉARD.

Le Trésorier,
Edmond BONET.

Comme vous venez de le voir, M. le Trésorier a établi deux états de situation des fonds de la Société à la date de la vérification.

L'un pour le fonds de réserve ; l'autre pour le compte général, comportant les recettes et les dépenses justifiées par les pièces à l'appui et les factures.

Tous ces comptes sont rigoureusement exacts et toutes les pièces à l'appui conformes aux chiffres portés sur les comptes. Les livres sont tenus de la façon la plus correcte, et je suis sûr de répondre aux vues des Membres de la Société en félicitant et en remerciant notre dévoué Trésorier de la bonne gestion des fonds qui lui sont confiés.

Je dois toutefois, Messieurs, appeler votre attention sur une remarque que l'examen de l'exercice 1905 a suggérée à votre Commission des Finances.

C'est au sujet de la façon dont le prélèvement de 10 0/0, au profit du fonds de réserve, a été fait jusqu'à présent.

Ces 10 0/0 étaient calculés, non seulement sur l'excédent à la fin de chaque année, mais aussi sur le fonds de réserve lui-même, de sorte que ce fonds, sur lequel il ne doit être fait aucun prélèvement, à moins de nécessité absolue, s'accroît d'une façon extraordinaire, c'est-à-dire par intérêts composés à 10 0/0, au détriment des exercices annuels successifs.

Suivant ces errements, il y aurait à prélever sur les ressources disponibles le 1/10 de 3.537 fr. 49 c., soit 353 fr. 75 c. à verser au fonds de réserve, c'est-à-dire près de 10 0/0 des recettes brutes et 50 0/0 du reliquat disponible.

Il serait cependant prudent, puisqu'on ne peut toucher au fonds de réserve, de ne pas diminuer les fonds disponibles de façon à ne pouvoir répondre aux besoins, dans le cas où, par extraordinaire, les dépenses excéderaient les recettes d'un exercice.

Il pourrait même arriver, à un moment donné, que les fonds disponibles à la fin de l'année fussent insuffisants pour parfaire les 10 0/0 à verser à la réserve.

Votre Commission a pensé que cette façon de procéder n'est pas dans l'esprit des statuts, et que c'est simplement une interprétation erronée qui a fait adopter ce mode de prélèvement.

Ce n'était certainement pas l'intention des rédacteurs de cet article des statuts, car, de fait, le fonds de réserve ne représente pas l'excédent des ressources annuelles, mais bien un fonds formé par les versements successifs prélevés sur l'excédent des exercices annuels. Il ne doit donc pas entrer en compte pour les 10 0/0 qu'on doit lui ajouter chaque année.

Il a donc paru à votre Commission que la véritable interprétation et la seule pratique à donner à l'article 9, relativement aux 10 0/0 destinés à l'accroissement du fonds de réserve, ne devait porter que sur les économies réalisées chaque année, de façon à ne pas peser si lourdement sur le budget annuel.

C'est suivant ce principe que le bilan de l'année dernière vous est présenté. 70 fr. 15 c. sont prélevés seulement sur l'excédent des ressources, pour être versés au

fonds de réserve, au lieu de 353 francs, qui, si l'on continuait à suivre les anciens errements, porteraient ce fonds de réserve à 3,189 fr. 75 c., en ne laissant comme fonds disponibles que 347 fr. 74 c.

Ceci exposé, j'espère que vous reconnaîtrez, Messieurs, qu'une modification est nécessaire, et je vous demande de vouloir bien l'approuver par un vote, non seulement pour l'avenir, mais aussi pour l'exercice 1905 qui vient de se terminer.

Rouen, 17 janvier 1906.

GOGÉARD.





RAPPORT ANNUEL

(EXERCICE 1905)

LU ET ADOPTÉ DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 JANVIER 1906.



MESSIEURS,

J'ai dû à votre confiance d'être le Secrétaire de Bureau de notre Compagnie pendant l'année 1905, et de rédiger les procès-verbaux des six séances que vous avez tenues; j'ai maintenant la tâche de résumer vos travaux en m'efforçant de vous les faire embrasser d'un rapide coup d'œil.

Vous n'avez eu garde de manquer à la mission principale de notre Société, qui est de veiller à la conservation des monuments et des édifices publics de notre ville, qui sont sa gloire et qui font sa beauté architecturale et artistique.

Sur la proposition de M. Pelay, vous avez réclamé la remise en état de la vitrerie des fenêtres de la tour Saint-André, et vous vous êtes joints à M. l'Abbé Jouen pour signaler les ravages de l'humidité sur l'escalier de la Bibliothèque municipale et sur les fresques de Baudouin, qui en font l'ornement. Puis, avec M. Clémence, vous vous êtes élevés contre la présence constante au pied de notre unique statue de Jeanne d'Arc, que pas une des autres villes de France nous envie, d'une bascule et d'un bureau de bois utilisés seulement les jours de marché; et, enfin, en conséquence de l'étude que nous présenta M. Geispitz sur le Méridien du Jardin de l'Hôtel-de-Ville, vous avez adjuré l'Administration municipale de faire les travaux nécessaires pour arrêter sa ruine. Hélas! comme d'usage, vos lettres à la Mairie sont restées sans réponses; cependant, le fait de la restauration des vitres de la tour Saint-André et celui de l'enlèvement des instruments de pesage de la place de la Pucelle nous prouvent qu'elles ne sont pas toutes

passées inaperçues, et nous font espérer qu'il sera peut-être fait droit à nos autres demandes.

M. le Docteur Coutan vous ayant intéressés au sort des mesures si pittoresques accrochées au flanc de la tour Saint-Romain dont vous avez craint, avec lui, la disparition, vous vous êtes trouvés rassurés par la déclaration de M. Auvray sur leur conservation. Il n'en a pas été de même, malheureusement, en ce qui concernait le couronnement de la tour de Beurre, laissant tomber ses pierres dans la rue du Change, et à notre grand regret, M. Auvray n'a pu, cette fois-ci, nous donner satisfaction. Bien plus, il a augmenté notre ennui en nous disant que cet état de choses durerait tant que de nouveaux crédits ne permettraient pas les réparations nécessaires. Par contre, vous avez vu récompenser votre zèle touchant la conservation de la colonne commémorative du retour des Cendres, au Val-de-la-Haye, puisque sur votre initiative le Touring-Club s'y est intéressé, et que vous en avez vu commencer les travaux. Enfin, vous avez demandé, avec M. Nibelle, l'enlèvement des bizarres caisses à fleurs qui décorent, de si étrange façon, les fenêtres admirables de notre Palais-de-Justice.

Entre temps, vous vous êtes fait représenter par M. Pelay, notre ancien Président, au *Comité des Sites et Monuments pittoresques*, et par M. Duveau, notre Président, au Congrès des Sociétés normandes, au Havre ; puis vous avez contribué au rachat du pavillon de Flaubert.

Pendant la même période, vous avez entendu de nombreuses communications de plusieurs de vos Collègues. M. Duveau, dont le crayon sert si merveilleusement la plume, vous a entretenu de la Chapelle des Trépassés, de diverses vieilles maisons rouennaises ainsi que de leurs ornements : marteaux, serrures, etc. ; M. Pelay vous a parlé du Méridien situé rue aux Ours dans une demeure particulière, et M. Geispitz en a peut-être retrouvé devant vous l'origine, lors de son étude si précise du Méridien du jardin de l'Hôtel-de-Ville. M^{lle} Duveau vous a décrit en détail l'intérieur d'une superbe habitation du XVIII^e siècle, située rue aux Ours ; M. Allinne, qui continue d'approfondir l'étude de notre église Métropolitaine, vous a initiés à certains travaux d'architecture opérés aux cours des siècles lointains ; M. de Vesly vous a retracé l'histoire de Millet Desruisseaux, celle du Manoir du port d'Oissel, et il vous a révélé les mystères de certaines inscriptions relevées sur de vieux logis ; M. Lefrançois s'est attaché à vous faire connaître des maisons, des caves et des motifs d'architecture ; enfin, M. Quesné, vous transportant au XVII^e siècle, vous a fait assister à la première représentation de la *Toison d'Or*, au château du Neubourg.

Vous vous êtes rendus, en trop petit nombre, à Gournay et à Saint-Germer, but de notre excursion annuelle; et si vous avez donné raison à l'opinion émise, en 1904, par notre Collègue M. Geispitz: « qu'il ne faut pas chercher à mobiliser nos Sociétaires au-delà des boulevards de Rouen », du moins ceux qui ont pu accompagner notre Président n'ont pas regretté leur déplacement. Grâce, en effet, à la parfaite documentation de M. Duveau et aux notes si intéressantes que nous avait communiquées notre Collègue M. Foucher, cette promenade fut précieuse à plus d'un titre et son charme s'en accrût doublement.

J'arrive, Messieurs, à la note triste. La mort a fait cette année une large trouée parmi nous, puisque le nombre des disparus égale celui de 1903 et 1904 réunies; huit des nôtres sont partis, et nous devons à leur mémoire un souvenir respectueusement ému.

Nous avons enregistré 6 démissions; mais, par contre, 16 nouveaux Membres se sont fait inscrire, de sorte que nous étions encore, à fin décembre, 231, en insignifiante augmentation sur 1904. Notre Société progresse donc; mais il nous faut redoubler d'efforts pour ne rien perdre de notre vitalité et de notre puissance qu'il est nécessaire au contraire d'accroître sans cesse, en vue du but éminemment utilitaire que nous visons.

J'en ai fini, Messieurs, avec ce trop long rapport; il ne me reste plus à remplir que le devoir très doux de vous remercier de la confiance et de l'indulgence que vous n'avez cessé de me témoigner au cours de mes fonctions. Appelé par le règlement à rentrer dans le rang, j'emporte, des trois années que j'ai passées au Bureau, le meilleur des souvenirs, en même temps qu'un inébranlable attachement à l'œuvre que nous poursuivons tous, par l'union constante de nos efforts et de nos bonnes volontés, et de laquelle dépendra toujours l'avenir de notre belle Société.

A. LE CORBEILLER.





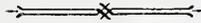
MAQUETTE DU MÉRIDIEN DE L'ANCIENNE BOURSE DÉCOUVERTE

Placée dans une Maison à Rouen, rue aux Ours, n° 33.



LE MÉRIDIEN

DU JARDIN DE L'HOTEL-DE-VILLE



Tout le monde à Rouen connaît le Méridien qui se trouve dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville, adossé au mur de l'ancienne abbaye de Saint-Ouen ; mais on ignore généralement qu'il en existe une réduction dans la cour d'une maison située à Rouen, rue aux Ours, n° 33.

Dans notre séance du 4 avril 1905, M. Pelay, après avoir fourni verbalement quelques renseignements fort intéressants sur le Méridien, proposa de reproduire dans notre *Bulletin* la réduction en question et de l'accompagner d'une notice historique, dont la rédaction me serait confiée.

M. Gustave Prevost, propriétaire de l'immeuble, ayant bien voulu nous autoriser à faire photographier ce petit édifice, et pour répondre au désir de l'Assemblée, j'ai recherché les documents qui se rapportent au Méridien et les circonstances dans lesquelles il a été édifié.

Le Méridien se compose essentiellement d'une pyramide sur laquelle est tracée la ligne méridionale qui reçoit la lumière du soleil, à midi, par un trou percé au milieu de la figure en cuivre de cet astre.

Au pied de la pyramide surmontée d'une sphère, une femme, assise sur un rocher, représente le Commerce. Elle tient, d'une main, une corne d'abondance, de l'autre, un timon de gouvernail, entouré d'un serpent, caducée d'un nouveau genre. De l'autre côté, et plus en hauteur, le Temps, sous les traits d'un vieillard, soulève un voile, et, de sa main gauche munie d'un sablier, montre la ligne solaire pour rappeler sa rapidité. A ses pieds, un globe enveloppé par une voile marine, sur laquelle est une ancre.

Dans le bas, un médaillon portant la trace d'une figure et entouré d'une guirlande.

Œuvre des frères Slodtz, auteurs du monument de Jeanne d'Arc, place de la Pucelle, et plus particulièrement de Paul-Ambroise Slodtz, ce Méridien avait été placé en 1753 sur le terre-plein de la Bourse découverte située alors sur le quai, entre la porte des Cordeliers, appelée ensuite des Consuls, puis de l'Estrade, et la porte Haranguerie, c'est-à-dire sur l'emplacement se trouvant aujourd'hui entre les rues Nationale et Haranguerie. Il s'élevait au-dessus du mur de la Ville, au-devant duquel s'étendait la Bourse, dont l'accès était réservé alors aux seuls négociants et marchands, pour y traiter leurs affaires, de midi à une heure et de quatre à cinq heures ou de six à sept heures suivant la saison. Aux autres moments de la journée, la Bourse était ouverte à tous.

A cette époque, le médaillon, soutenu par deux enfants, contenait l'effigie de Louis XV; au-dessous, on lisait dans un cartouche, posé contre le mur, l'inscription suivante :

REGNANTE LUDOVICO XV
AUCTORE PACIS, ARTIUM PATRONO
CUJUS AUSPICIS
COMMERCIIUM VIGET, CRESCIT INDUSTRIA
CONSTAT SECURITAS
TERRE FIGURA AD NAVIGANTIUM
UTILITATEM INNOTESCIT.
LINEAM MERIDIANAM QUÆ NEGOCIATORUM
CONVENTUS INDICERET
IN HOC MONUMENTO DUCI CURAVERUNT
VIRI ROTHOMAGENSES COMMERCII
REGUNDIS
ANNO MDCCLIII.

Cette inscription, qui n'est pas sans prêter à ambiguïté dans la phrase finale, peut se traduire ainsi :

« Sous le règne de Louis XV, artisan de la paix, protecteur des arts, grâce à l'appui duquel le commerce prospère, l'industrie se développe, la sécurité s'affermi, la configuration de la terre se révèle dans l'intérêt des navigateurs. Les membres de la Chambre de Commerce de Rouen ont fait tracer sur ce monument la ligne méridionale pour convoquer les assemblées des négociants. L'an 1753. »

Elle rappelait un événement fameux du règne de Louis XV : Des mesures opérées en France par les Cassini sur le méridien terrestre tendaient à donner

à la Terre une forme ovoïde, résultat absolument opposé à celui que la théorie seule avait révélé à Newton et Huyghens ; de grandes contestations s'en étaient suivies, et il fut décidé que deux Commissions prises au sein de l'Académie des Sciences iraient vérifier le fait contesté, en mesurant un arc du méridien près du pôle et à l'équateur ; la première, composée de Bouguer, Godin et La Condamine, irait au Pérou ; la seconde, formée de Maupertuis, Clairaut, Camus et Lemonnier, se rendrait en même temps en Laponie, à Tornéo. Ces deux expéditions se mirent en route en 1735 et ne rentrèrent que dix ans après. Malgré bien des péripéties et des difficultés de toutes sortes, elles durent reconnaître, est-il besoin de le dire, que la terre était bien renflée à l'équateur et aplatie à ses pôles, comme l'avait prétendu Newton.

Les calculs faits alors servirent plus tard de base aux travaux de la grande Commission scientifique chargée de mesurer le quart du méridien terrestre et qui proposa, en 1799, d'adopter le mètre comme unité des mesures nouvelles, à la place de la toise dite du Pérou, qui avait servi à mesurer les degrés du méridien à l'équateur et avait été prise en 1766 comme étalon des mesures françaises sur les instances de La Condamine.

Cet exposé¹ peut paraître étranger au sujet et constituer un hors d'œuvre. J'ai cru devoir cependant rappeler les immenses résultats de cette expédition de 1735, préface pour ainsi dire de l'adoption de notre système métrique que la France peut s'enorgueillir d'avoir arrêté et imposé à presque toutes les nations civilisées. Il est donc très regrettable que l'inscription commémorative soit disparue et n'ait jamais été rétablie ; elle montrait bien que les Membres de la Chambre de Commerce, en gens avisés, avaient vite compris l'intérêt et tenaient à conserver le souvenir d'une expédition qui avait pour but de déterminer la configuration de la terre.

La Chambre de Commerce, après avoir obtenu de la Ville l'usage du terrain, avait fait l'aménagement de la Bourse et en assurait l'entretien au moyen de ressources provenant de l'octroi des marchands dont elle avait l'administration. En 1729, elle y avait fait placer une avenue d'arbres et en 1754 une grille, les anciennes bornes étant devenues insuffisantes pour assurer la tranquillité des transactions². Le Méridien fut élevé avec les mêmes fonds ; mais les Archives de la Chambre de Commerce ne contiennent aucun

1. Une notice fort intéressante de M. Georges DUBOSC sur le Méridien et la mensuration de la terre a été publiée dans le *Bulletin de la Commission des Antiquités*, tome XI, p. 487.

2. WALLON : *La Bourse découverte et les quais de Rouen* (Rouen, 1897).

document précis à ce sujet, et les dépenses relatives à la Bourse figurent chaque année en bloc sur les comptes du Procureur syndic de la Jurisdiction.

L'effigie de Louis XV fut enlevée le 5 octobre 1792, en exécution de l'ordre, donné le 24 août précédent, de retirer des rues et places publiques les tableaux, bustes ou statues rappelant l'emblème de la royauté.

La Jurisdiction consulaire ayant été supprimée en 1790 et la Chambre de Commerce en 1791, la Bourse découverte devint bien national. Elle fut abolie à son tour et rasée comme rappelant le souvenir des privilèges et sous prétexte d'égalité, le 8 ventôse an II. Un arbre de la Liberté fut planté sur son emplacement, le 13 du même mois, à midi, et, pour cette solennité, le haut du Méridien avait été décoré des bustes en plâtre de Marat, Le Pelletier et Rousseau. Une inscription portant les mots : « Liberté, Egalité », cachait le médaillon, et l'on chanta une complainte commençant ainsi :

Il est tombé ce monument
De la Ville, antique ornement,
C'est ce qui me désole ;

Mais sa chute met au néant
L'hideuse image du tyran,
C'est ce qui me console. ¹

La Bourse fut reconstruite en 1796, au moyen d'une souscription ouverte entre les négociants, et mise de nouveau à la disposition du Commerce.

La Chambre de Commerce, rétablie le 24 décembre 1802, fut bientôt chargée d'assurer l'entretien de la Bourse et continua à y faire quelques frais. En 1814, elle avait fait replacer l'effigie de Louis XV dans le médaillon du Méridien à la place des initiales impériales qui y avaient été gravées en 1804.

A l'occasion des travaux de redressement des quais, la démolition de l'ancienne Bourse découverte fut résolue et consommée pendant l'hiver de 1825 à 1826. C'est alors qu'il fut décidé de transférer la Bourse au droit du Palais-des-Consuls, sur l'emplacement de la rue de la Lanterne.

Dans sa séance du 5 mai 1826, le Conseil municipal décida de démonter le Méridien, le groupe de statues qui l'accompagnait et le soubassement, pour les transporter dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville, où on devait recons-

1. NOURY : *La Bourse de Rouen de 1493 à 1826* (Rouen, 1894).

truire le tout en l'adossant au mur, en remplacement du méridien des anciens moines de Saint-Ouen.

Le devis, dressé par M. Maillet du Boullay, architecte de la Ville, comprenant le démontage et le transfert du Méridien, plus la consolidation du mur, s'élevait à 2,520 francs ; mais il était assez peu précis pour valoir à son auteur les reproches du Conseil municipal, qui chargea le Maire d'exiger de lui plus de soin et plus d'exactitude à l'avenir.

L'adjudication des travaux eut lieu le 19 juin 1826, et fut prononcée au profit du sieur Jean-Louis Lamain, entrepreneur à Saint-Etienne-du-Rouvray, moyennant 2,340 francs ; mais la profondeur des fondations et les réparations indispensables et imprévues au mur occasionnèrent une augmentation de dépense de 700 francs, et le Conseil municipal, dans sa séance du 16 décembre 1826, dut autoriser le Maire à inscrire au budget de 1827 une dépense totale de 3,200 francs pour le Méridien¹.

C'est de cette époque que date le soubassement, en forme de niche, dont l'intérieur est en cailloutis, et qui n'a que de très lointains rapports avec le style Louis XV. Le cartouche contenant l'inscription ne fut pas remis en place, et les deux enfants placés de chaque côté du médaillon disparurent également.

Le disque destiné à laisser passer la lumière du soleil à midi, le « gnomon », fut remplacé avec le plus grand soin par M. Destigny, horloger à Rouen, qui fut Membre de l'Académie de cette ville et Adjoint au Maire de 1830 à 1837, et qui, en qualité de Président de la *Société libre d'Émulation*, contribua puissamment à l'érection de la statue de Corneille, sur le pont de pierre. M. de Marguerie vérifia minutieusement la détermination de l'instant du midi vrai.

Dans une lettre qu'il adressait au Maire de Rouen, le 20 juillet 1827², Destigny rappelait que, dans son mémoire de l'année précédente, il avait vivement insisté pour obtenir l'uniformité de l'heure à Rouen par des horloges réglées sur le temps moyen, et que depuis quelques mois l'horloge de la Ville et celle de la Cathédrale donnaient l'heure calculée sur le temps moyen. Il en concluait à la nécessité de placer à proximité du Méridien un tableau d'équation, car, disait-il, bien des personnes ne pourront s'habituer à penser qu'une horloge marche bien parce qu'elle ne sera d'accord avec la méridienne que quatre fois par an.

1. *Archives municipales*, 165, 2.

2. *Archives municipales*.

Sans vouloir entrer dans des détails techniques qui échappent à ma compétence, je me permettrai de rappeler que le « midi vrai » est l'instant précis où le soleil, dans sa course de chaque jour, est au plus haut point de la courbe qu'il décrit. Mais l'intervalle entre deux midis vrais successifs étant variable pour des raisons qu'il serait trop long de donner, les astronomes considèrent, au lieu du midi vrai, un « midi moyen » qui est tel que l'intervalle entre deux midis successifs est toujours le même. L'instant du midi moyen ne s'écarte jamais de plus de 16 à 17 minutes du midi vrai. Du 25 décembre au 15 avril et du 15 juin au 31 août, le temps moyen avance sur le temps vrai, qui reprend l'avantage du 15 avril au 15 juin et du 31 août au 25 décembre. Les 15 avril, 15 juin, 31 août et 25 décembre, la différence est nulle, et les horloges donnent toutes ces jours-là le midi vrai.

C'est en 1816 que, par suite des progrès de l'horlogerie, le temps moyen fut adopté pour régler les horloges publiques et leur donner ainsi une exactitude qui leur manquait auparavant.

Les douze plaques en marbre blanc, disposées en cercle, que l'on remarque à l'intérieur du soubassement, furent donc posées par Destigny dans le but de faire connaître pour chaque mois, mais pour les jours impairs seulement, l'heure, la minute et la seconde que doit marquer une horloge réglée sur la méridienne à l'instant du midi vrai, ainsi que l'indique une inscription, assez peu visible d'ailleurs, placée au-dessus des plaques.

En 1826, la lecture de ces plaques était beaucoup plus à portée de la vue, et il faut aujourd'hui de bons yeux pour régler sa montre sur le soleil. Par suite de terrassements effectués, en 1871, dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville, le niveau du sol a été, il est vrai, considérablement abaissé, et le Méridien se trouve ainsi placé sur un tertre, de même que le chevet de l'église Saint-Ouen.

La reproduction qui se trouve dans la maison de la rue aux Ours est donc fort intéressante en ce qu'elle rappelle exactement, à quelques petits détails près, l'état primitif du méridien et de son soubassement. La pyramide y est également terminée par une boule, ce qui est à retenir, car dans un très beau lavis de l'époque, appartenant à la riche collection de M. Pelay, et dans un dessin de Lallemant, tiré du *Voyage pittoresque de la France*, paru en 1792, la pyramide est au contraire surmontée de fleurs de lys. Par contre, la femme y tient un sceptre, et c'est de la main droite que le Temps brandit un sablier.

Cette réduction est dans un bon état de conservation ; toutefois,

par une bizarre coïncidence, le Temps est privé de son bras gauche, comme dans le monument original.

Une question se pose : Pourquoi et comment se trouve-t-elle dans une maison de la rue aux Ours ?

D'après les renseignements qui m'ont été fournis fort obligeamment par M. G. Prevost, cet immeuble compte parmi ses anciens propriétaires plusieurs commerçants qui furent appelés aux fonctions de consuls et de syndics du Commerce, et notamment Claude-Jacques Guillebon, qui fut élu prieur de la Juridiction consulaire en 1717, et son fils Claude Guillebon, écuyer, seigneur et patron de Neuilly et de la Folletière, qui, après avoir été procureur syndic, puis premier consul, fut élu prieur le 2 août 1752 pour un an. Or, le prieur de la Juridiction consulaire exerçant de droit les fonctions de président de la Chambre de Commerce, est-il téméraire de penser que Paul Slodtz offrit une maquette de son œuvre au haut personnage qui devait s'intéresser vivement à la décoration et à l'esthétique de la Bourse ? Les dates confirment cette hypothèse, le Méridien ayant été édifié en 1753.

La pierre employée à la construction du Méridien ne devait pas être de bonne qualité. Nous savons, en effet, que le sculpteur rouennais Jaddouille citait parmi ses titres artistiques « la réfection au moins des deux tiers du monument du Méridien de la Bourse en trois restaurations »¹.

Il était encore dans un triste état en 1826, au dire du Conseiller municipal qui présenta le rapport sur le démontage et le transport. En 1870, la Ville consacra une somme de 700 fr. aux réparations les plus urgentes ; mais depuis rien n'a été fait, et cependant les propositions n'ont pas manqué. En 1889, sur la demande d'un Membre du Conseil municipal, le sculpteur Guilloux évalue à 1,000 fr. la dépense nécessaire pour une restauration convenable ; mais tous travaux sont ajournés faute de ressources. En 1894 et en 1896, la question est agitée de nouveau ; mais, naturellement, le mal s'est aggravé, et M. Guilloux déclare ne pouvoir se charger du travail que moyennant un crédit de 5.000 fr. On enterre l'affaire, toujours faute de fonds disponibles, et on se contente, en août 1899, de faire enlever les lierres qui grimpaient autour du monument, en le dégradant.

Cependant, le Temps a perdu depuis longtemps une aile et son bras gauche, la tête du serpent surmontant le caducée est disparue, et le reste, rongé par les vents et les pluies, menace ruine. En avril 1902, l'effigie de

1. Armand BÉNET : *L'Autobiographie du sculpteur rouennais Jaddouille* (Paris, 1900).

Louis XV, déjà fort endommagée, se détache et se brise en tombant ; on en voit encore les morceaux au pied du soubassement.

A plusieurs reprises, la Commission des Antiquités, la Presse et notre Société ont réclamé l'exécution des travaux indispensables ; mais tout espoir paraît perdu, la dépense à faire devant être aujourd'hui relativement considérable, et les ressources municipales n'ayant pas augmenté. Faut-il donc nous résigner à la triste perspective de voir disparaître, dans un avenir plus ou moins éloigné, un monument gracieux, décoratif et intéressant par tous les souvenirs qu'il évoque ?

H. GEISPITZ.

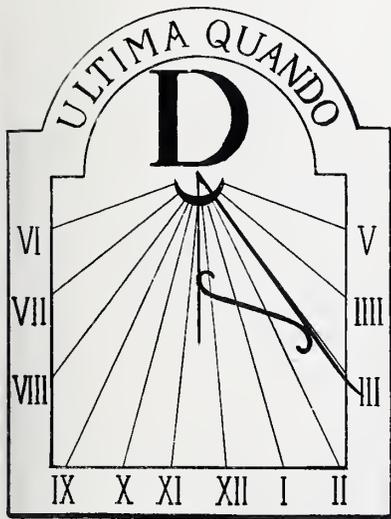




LA CHAPELLE DES TRÉPASSÉS

DE L'ANCIEN

CIMETIÈRE SAINT-VIVIEN



DANS la séance du 14 décembre dernier, M. de Vesly faisait à la Société une communication au sujet de l'ancienne Chapelle des Trépassés du cimetière Saint-Vivien, qui devait être démolie pour faire place à une nouvelle construction. Il signalait, en même temps, à ses Collègues, la curieuse charpente de cette chapelle. A la suite de cette communication, M. le Président, dans l'intention de conserver au moins le souvenir de cette relique du passé, m'engageait à prendre un croquis de cette construction.

Quelques jours plus tard, je me rendis sur place et pris quelques notes et croquis sur les ruines de cette ancienne chapelle, et en particulier sur la charpente qui en était la partie la plus intéressante. Mais avant de donner le résultat de mes recherches purement architecturales, il convient de donner quelques renseignements topographiques et historiques sur le cimetière Saint-Vivien et sa Chapelle, et pour cela, je ne puis mieux faire que de reproduire une notice de notre ancien Président, M. Georges Dubosc, parue dans le *Journal de Rouen* du 21 décembre 1904 :

Dans la rue Neuve-Saint-Vivien, on est en train d'abattre un petit édifice très peu connu, l'ancienne Chapelle de la Résurrection des Trépassés, qui se trouvait autrefois vers le Nord de l'ancien grand cimetière Saint-Vivien.

Telle qu'on l'aperçoit aujourd'hui, cette petite chapelle, qui est figurée sur un plan

de 1625, sur le plan de Gomboust de 1655, sur le plan de Gaspard de Bailleul, n'avait qu'une seule nef, appuyée sur deux pignons en pierre, voûtée et lambrissée en bois, avec un arrangement de chevrons et de pannes, formant un toit en bâtière original. Cette chapelle, où se trouvait la Confrérie des Trépassés, sorte de confrérie de frères de charité, devait être assez ancienne, et on la trouve citée dès la fin du xv^e siècle. Cette confrérie ne fut pas, du reste, sans avoir quelques démêlés avec la Fabrique de l'église Saint-Vivien, et soutint notamment un procès assez long en 1715.

De nombreuses inhumations, notamment celles des maîtres de la confrérie, du curé de Saint-Vivien, Charles Sagot, en 1694, du sieur Lamy, curé de Benesville, en 1715, eurent lieu dans cette petite chapelle, ce qui indique qu'on pourrait, pendant les travaux actuels, y rencontrer quelques tombes.

Tous les ans, par suite d'une fondation faite par un paroissien de Saint-Vivien, M. Godart, une procession des Confrères des Trépassés, portant des robes noires décorées de larmes et de têtes de mort, se rendait de cette petite chapelle jusqu'au Prieuré de la Madeleine, près de la Cathédrale, distribuait cinquante pains et cinquante *demions* de vin aux pauvres de l'hôpital, puis rentrait dans cette petite chapelle du cimetière Saint-Vivien, où était chantée une messe de *Requiem*. Au xviii^e siècle, une autre confrérie de la Sainte-Famille, d'après le *Tableau de Rouen* de 1777, se tenait également dans cette chapelle du cimetière.

Le cimetière Saint-Vivien était tort étendu. Il se divisait en deux parties. Tout d'abord, le *Petit Cimetière* ou *Autre Saint-Vivien*, dont, il y a quelques années, on pouvait encore voir les petits murs ornés d'os de mort sculptés, au Sud et à l'Ouest de l'église. Il est bien souvent cité, dans la *Muze normande*, comme étant le rendez-vous des *purins* ou drapiers du quartier Saint-Nicaise :

A s't'aitre Saint-Vivien, plus de quatre cents reitres
Etaient amonchellés su vendredi dernier.

C'est là que se tenait primitivement la « Saint-Vivien », avec ses marchands de gâteaux et de galettes à la coudée.

Le *Grand Cimetière* était situé au Nord de la rue Saint-Vivien. Il occupait presque tout l'espace entre la rue des Matelas (autrefois la rue Tiercelin ou Tiesselin) et la vieille rue Fleuriguet. Ainsi que le dit Grisel, dans ses *Fastes*, il était plus long que large :

Sunt interjecto data cœmeteria vico
Lata quidem, spatium plus quoque longa suo.

On y accédait par deux ruelles ou couloirs, l'une s'ouvrant par une grande porte qui, en 1725, fut décorée de deux statues : l'Espérance et la Charité, sur la rue Saint-Vivien, presque en face de l'ancien hôpital Saint-Vivien, et qui s'appelait la ruelle Tabouret. L'autre ruelle s'ouvrait dans la rue Orbe et était indiquée par une petite porte gothique en pierre, signalée par de la Quérière, et démolie en 1821.

Ce cimetière, très vaste, était planté de noyers, dont la Fabrique, jusqu'en 1775, vendait très régulièrement la récolte à des « droguistes » et à des confiseurs. Malgré les tombes très nombreuses — car la paroisse Saint-Vivien était la plus grande de Rouen —

le cimetière servait un peu à toutes sortes d'usages. Au XVI^e siècle, on y mettait pâturer des moutons, on y séchait des laines et des draps, on y remisait des bois de charpente. Successivement on y avait construit des bâtiments de toutes sortes. En 1593, on y avait élevé un moulin; en 1596, une annexe à la foulerie de draps, ou *Foulerie d'Espagne*, dans la rue Eau-de-Robec, qu'on augmentait en 1718; en 1724, la Ville y construisait un hangar pour remiser une pompe à incendie. Antérieurement, dès 1660, on en avait aliéné une partie, près du « *tabouret* », pour le jardin de M. de la Bunodière.

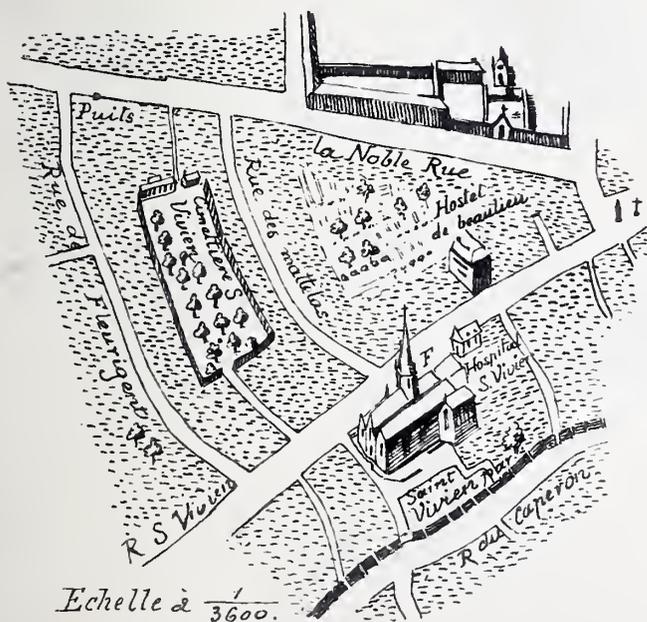
La fondation la plus intéressante faite dans cet enclos du cimetière Saint-Vivien, tout entouré de murs, fut celle d'une des premières écoles primaires et gratuites fondées à Rouen. Les deux classes de l'école Saint-Vivien, construites dans le cimetière Saint-Vivien, le furent en 1606 par Laurent de Bimorel, trésorier de France. Il y dépensa 1,600 livres et donna aussi 1,600 livres pour l'entretien de deux maîtres. En 1674, on voulut installer en cet endroit des classes pour les filles, mais ce projet fut rejeté.

Par suite de divers arrêtés du Parlement, le cimetière Saint-Vivien fut supprimé en 1780 et remplacé par le cimetière du Mont-Gargan; mais c'est seulement en 1821 que fut percée sur ce terrain la nouvelle rue Saint-Vivien. Sur l'emplacement de la Chapelle des Trépassés, M. L. Halbout fils, cirier, rue Orbe, doit faire édifier une fabrique de cierges dont les travaux commenceront prochainement.

Qu'il me soit permis, après M. Dubosc, d'ajouter quelques notes topographiques.

D'après le plan de Gomboust, l'étendue de ce cimetière était d'environ 93 mètres de longueur sur 35 à 36 de largeur, entouré de murs et de maisons

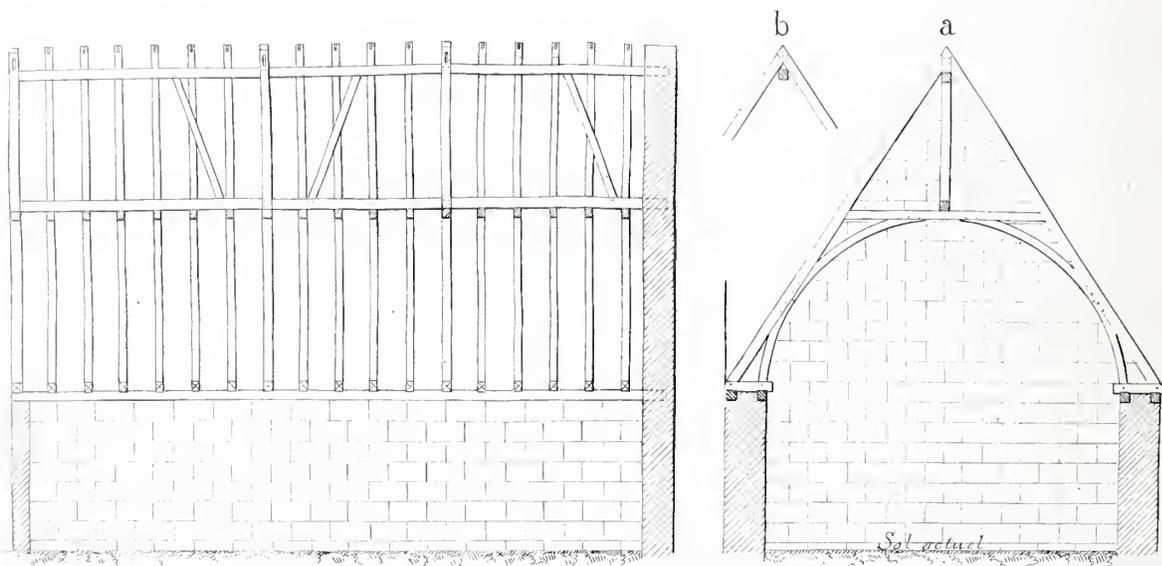
bordant les rues voisines. La Chapelle se trouvait à l'angle Nord-Est du cimetière, entre la ruelle et le mur de clôture, l'axe de la nef dirigé de l'Ouest à l'Est. En face de la Chapelle vers l'Ouest est figuré un autre bâtiment qui est peut-être celui qui existe encore à cet endroit. Actuellement la majeure partie de l'espace à l'Ouest de la rue Neuve-Saint-Vivien est occupé par des jardinets dépendant des maisons qui longent la rue Fleuriguet. Le côté Est est occupé par des constructions qui ne remontent pas au-delà de l'époque du percement de la rue.



Lorsque j'allai visiter la Chapelle des Trépassés, elle était en partie démolie. La couverture en petites tuiles était enlevée, ainsi que la majeure partie du lattis. La charpente était mise à nu et même en partie tombée.

La porte de la propriété était fermée et je ne pus pénétrer à l'intérieur. Voici cependant ce que j'ai pu constater :

Les murs latéraux du bâtiment sont construits en pierre de taille et ont environ 2 mètr. 40 de hauteur. Le mur du pignon Est est également en pierre de taille sur toute sa hauteur ; il se continue vers le Sud et forme le mur de clôture, mais avec beaucoup moins de hauteur. Il est également en pierre de taille ainsi que son chaperon. Le mur Ouest de la Chapelle était en briques et galandage, construit sans doute au moment du percement de la rue.



a Maitresse ferme. — b Sommet des fermes de remplage.

La charpente est le seul objet qui mérite de fixer l'attention. Elle forme un berceau en plein cintre, couvrant la nef qui a environ 6 mètr. de largeur. Elle est en chêne et sa disposition est la même que celle de la salle des Procureurs du Palais-de-Justice, c'est-à-dire que c'est une charpente composée de fermes dont les arbalétriers forment des chevrons et suppriment par conséquent les pannes.

Les fermes reposent de chaque côté sur des sablières doubles posées sur les murs ; sur ces sablières sont placés des blochets qui reçoivent les arbalétriers et les jambettes cintrées pour le bas du berceau. Les arbalétriers sont assemblés au sommet à tenon et mortaise et sont réunis à la mi-hauteur par

un entrain retroussé. Deux aisseliers cintrés relient l'entrait retroussé avec les arbalétriers pour compléter, avec les jambettes, les cintres qui supportent le plafond. Ces fermes sont de deux genres. Les maîtresses fermes et les fermes intermédiaires, ou de remplage, dont les bois sont d'un échantillon moins fort. Les maîtresses fermes ont un poinçon posé sur un sous-faîte placé sur les entrains retroussés des fermes. Le faitage est en outre soutenu par des jambes de force inclinées, dont le pied est assemblé avec le sous-faîte à peu de distance du poinçon.

L'écartement des fermes est d'une demi-longueur des lattes à tuiles et des douvains qui garnissaient les fermes à l'intérieur et formaient le lambris du berceau. Cet écartement, que je n'ai pu mesurer, est probablement de 3' 6" pour deux fermes, soit 56 à 57 centimètres de milieu à milieu de deux fermes voisines.

Il a pu exister postérieurement au lambris un plafond en plâtre.

Dans son ensemble cette charpente était composée de deux maîtresses fermes et de seize fermes de remplage formant trois travées.

La première, à l'Ouest, avait 7 fermes de remplage, la deuxième 4 et la troisième 5.

Le faitage était soulagé près du premier poinçon par deux jambes de force, et près du pignon Est par une autre jambe de force.

Les bois sont généralement d'un échantillon assez fort et les assemblages des pièces de charpente sont bien conditionnés et soignés.

Ed. DUVEAU.





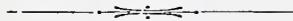
NOTES

SUR

QUELQUES DÉTAILS D'ARCHITECTURE RECUEILLIS A GOURNAY

A L'OCCASION DE L'EXCURSION

DE LA « SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS ROUENNAIS »



Il reste à Gournay peu de maisons de la fin du xv^e siècle; je n'en ai remarqué que trois ou quatre. Mais sur ces quelques échantillons des maisons en bois ornées de sculptures, on peut encore observer le genre particulier d'ornements usités à cette époque dans la contrée.

La forme générale de la charpente est à peu près la même que celle des maisons de Rouen de la même époque, mais le caractère de l'ornementation est différent, chaque contrée ayant du reste ses particularités. Les imagiers de chaque ville composaient leurs ornements suivant leur fantaisie et ne copiaient pas servilement ce qui se faisait ailleurs.

Ainsi, dans la rue de l'Eglise, au n^o 35, se trouve une vieille maison en assez mauvais état, composée d'un rez-de-chaussée aménagé en boutique et d'un premier étage en galandage avec poitrail saillant soutenu par des poteaux à consoles (pajarts), sur lesquels est monté un ravalement également en charpente.

Le poitrail est orné d'un rinceau sculpté formé d'une tige ondulée avec fleurs et feuilles naissantes. Les fenêtres montent jusque sous le poitrail et



n'ont pas permis de placer une corniche moulurée entre les abouts des poutres, comme cela se voit généralement à Rouen.

Les consoles, qui sont taillées à même les poteaux, ne diffèrent pas sensiblement de celles du type de Rouen, mais l'amortissement est plus en pointe et est orné de chaque côté d'une fleur pendante en relief sur le poteau.

A une autre maison de la même époque, au n° 54 de la même rue, on peut voir les restes d'une ornementation plus riche.

Rue de l'Eglise, n° 35.

La façade présente au rez-de-chaussée deux boutiques modernes ; mais sur celle de droite on remarque encore deux consoles et une corniche moulurée sous le poitrail qui, lui-même, est orné d'une jolie frise sculptée.

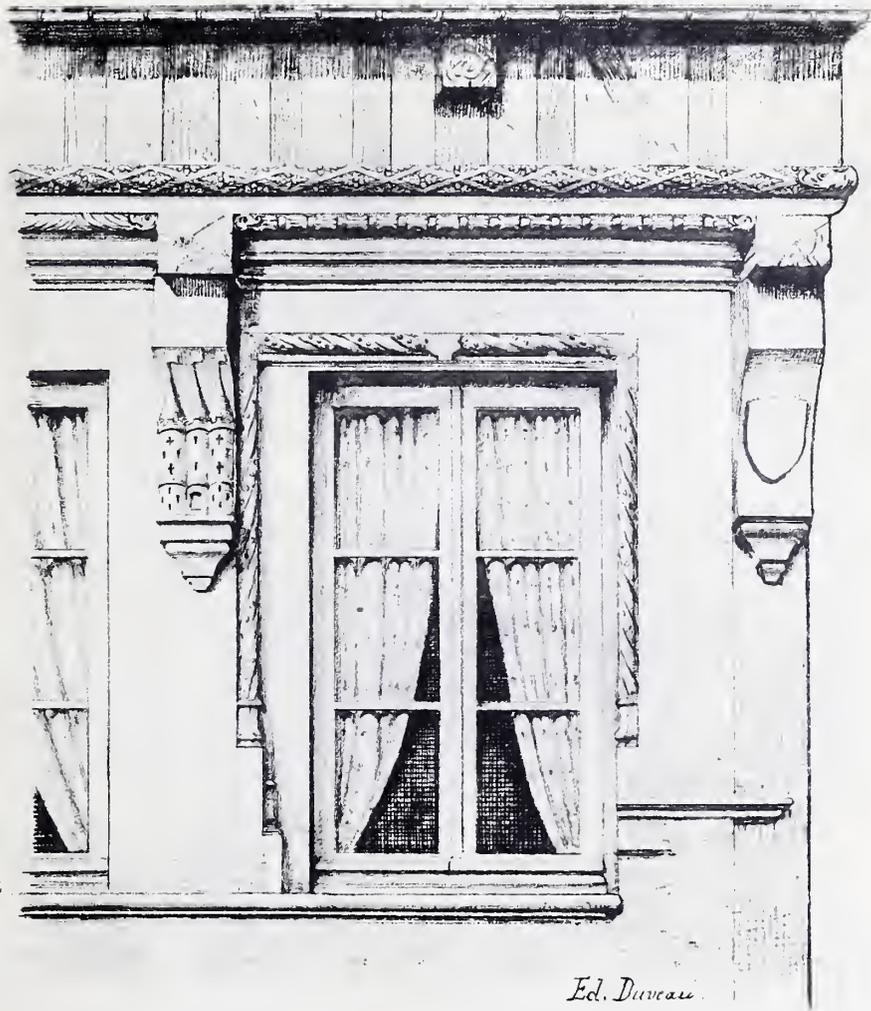
Le premier étage est composé de cinq travées séparées l'une de l'autre par des poteaux à consoles. Entre les abouts des poutres se trouve une corniche à moulures prismatiques, et le poitrail, au-dessus, est orné également d'une frise sculptée sur laquelle nous reviendrons.

La façade se termine par un petit ravalement en galandage avec abouts de poutres en saillie. Ce ravalement n'a pas de corniche, il n'y a qu'un simple plafond de revers sous la saillie du toit. Les anciennes fenêtres qui étaient doubles ont été remplacées par des fenêtres uniques plus grandes, et les gracieux ornements qui les entouraient ont en grande partie disparu. Cependant, on voit encore les restes des doubles colonnettes latérales et du linteau, décorés de bandeaux enroulés, alternant avec des chapelets de perles. Malheureusement le haut des colonnettes a été haché, et le motif qui se trouvait au milieu du linteau, à la rencontre du meneau qui séparait les deux fenêtres, a également disparu.

La partie cintrée des consoles était de différents motifs : deux ont des écussons dont les détails héraldiques ont disparu ; sur un autre, on voit un château-fort avec ses trois tours crénelées surmontées de toits en poivrière ornés de girouettes.

Au milieu est une porte, et les tours sont percées de fenêtres et de meurtrières.

L'amortissement au bas des consoles ressemble à ceux des maisons de



Rue de l'Eglise, n° 54.

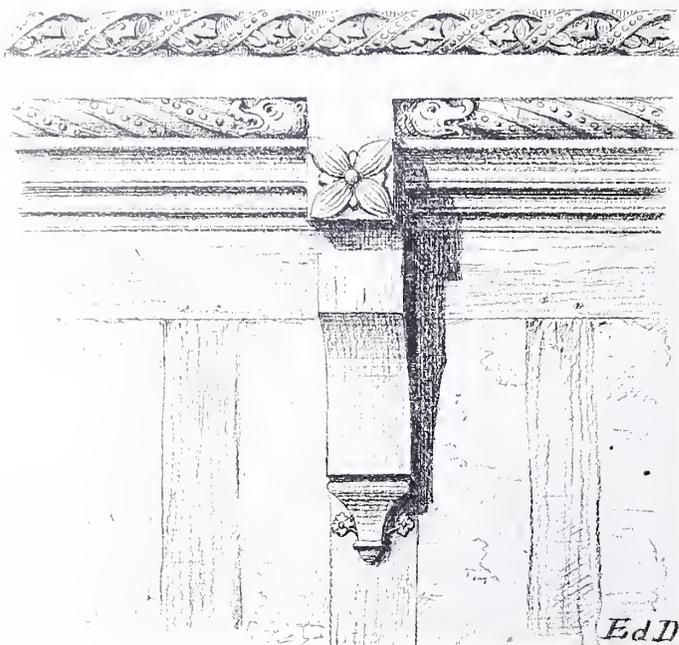
Rouen, quoique plus pointu. Il n'y a pas de fleurs sur les côtés comme à la maison citée précédemment.

Au-dessus de la corniche prismatique, entre les abouts des poutres, se trouve une frise sculptée, dont l'ornement composé de boules et de facettes alternantes se perd à chaque extrémité dans la gueule ouverte d'un « Rageur » qui remplace la feuille de chou et l'arcade ogivale des maisons de Rouen.

Les ornements de cette frise changent à chaque travée.

La frise sculptée qui orne le poitrail est plus importante que celle d'en dessous, et est composée de bandeaux formant des losanges encadrant un fleuron à quatre feuilles dans le goût du xvi^e siècle. Elle se termine aussi par deux têtes de « Rageurs ».

La dernière maison qui me reste à mentionner est située sur la place de l'Eglise ; c'est la plus importante et aussi la mieux conservée.



Place de l'Eglise.

au motif du milieu.

L'about de la poutre, au-dessous de la console, est orné d'une fleur ouverte à quatre feuilles en diagonale, simplement, ou à d'autres poutres ayant quatre grandes feuilles et quatre petites.

Entre les poutres, sous la saillie, règne une corniche avec moulures prismatiques.

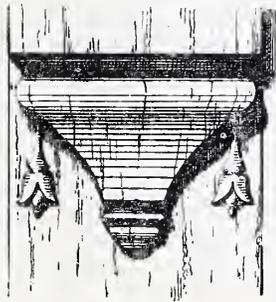
Le poitrail au-dessus des poutres est orné de deux frises, dont l'une, celle du bas au-dessus de la grosse moulure, est interrompue au-dessus des poutres par des parties pleines unies. La frise elle-même est composée de bandeaux en spirales alternant avec des chapelets de perles, et se termine à chaque extrémité par une petite tête de « Rageur », dont la gueule ouverte semble avaler la frise.

Elle est du même genre que celles déjà citées. La façade est divisée en plusieurs travées par des poteaux à consoles, entre lesquels il y a des fenêtres modernes.

Les consoles, dont la partie supérieure est verticale et celle d'en dessous taillée en gorge allongée, se terminent en bas par un amortissement du même genre qu'à la première maison citée ; mais les fleurs latérales sont épanouies, à quatre feuilles, et reliées de chaque côté par deux tiges

Dans la partie supérieure du poitrail, et séparé par un bandeau plat, se trouve le deuxième corps de moulure qui règne tout du long et est composé d'un ruban en spirale bordé et orné de perles qui s'enroule autour d'une branche garnie de bourgeons et de petites feuilles. Le tout forme une ornementation très délicate et qu'il faut examiner de près pour en apprécier tous les détails.

ED. DUVEAU.





Cette fois encore, c'est un bien maigre bilan, au point de vue artistique et monumental, que celui de l'année 1905. Comme l'an passé, les faits saillants n'y tiennent que fort peu de place, et ce sont surtout les détails de second plan qui en forment les éléments. Si l'entretien des édifices civils n'a donné lieu à aucun travail important, au cours des douze mois écoulés, celui des édifices religieux n'a pas été plus favorisé, et cela se comprend. La loi de séparation des Eglises et de l'Etat, qui a fait naître de si vives appréhensions dans le monde artiste, devait nécessairement amener sous ce rapport un mouvement d'arrêt, une période de *statu quo* qui peut se prolonger durant de longues années, si même elle ne s'éternise et ne devient le prélude d'un complet abandon.

Nous n'avons point à discuter ici le bien ou le mal fondé de cette loi au point de vue social, notre recueil devant rester étranger à toute considération de ce genre ; mais, sans faire de politique, il nous sera bien permis d'envisager avec regret les conséquences fâcheuses que le nouvel état de choses peut amener, par la suite, dans la conservation et l'entretien de nos vieux monuments religieux, menacés peut-être d'une désaffectation plus ou moins prochaine. Qui sait ce qu'ils deviendront alors ? Des halles, des marchés, des salles de concert ou de réunions publiques !... Et, d'ailleurs, en supposant que les plus intéressants soient transformés en musées lapidaires, en galeries d'antiquités, combien ne perdront-ils pas de leur imposante majesté, de leur charme mystérieux, une fois dépeuplés, désaffectés, soustraits à cette vie du culte, à ce ministère sacerdotal qui en est l'âme, et pour la manifestation desquels ils ont été conçus et édifiés ! Voyez plutôt ce que sont devenues, à Rouen même, les nombreuses églises supprimées à l'époque révolutionnaire ! Que de ruines éparses, de regrets superflus !

Mais laissons à l'avenir, encore incertain, le secret de ses décisions et livrons-nous, pour l'instant, à notre modeste rôle de chroniqueur.

MONUMENT DES FRÈRES BÉRAT

Parmi les évènements divers que nous avons à passer en revue, il nous faut signaler tout d'abord l'inauguration de deux monuments commémoratifs consacrés au souvenir de trois lettrés rouennais de valeur bien différente : les frères Bérat et le publiciste Eugène Noël. On a quelque peu discuté sur l'opportunité de ces deux monuments, et peut-être n'a-t-on pas eu tout-à-fait tort. Dans une grande ville comme la nôtre, féconde en illustrations de tout genre, il peut paraître singulier, en effet, de voir *statuifier* publiquement des personnalités estimables sans doute, mais dont la mise en vedette ne



s'imposait guère, alors que tant de célébrités locales — hommes de lettres, hommes de science ou hommes d'action — attendent depuis de longues années les honneurs du piédestal.

Ceci s'adresse surtout aux frères Bérat, dont la renommée de clocher, née de l'occasion et du caprice, ne semblait pas devoir survivre aux éphémères fredons et aux modestes pochades qui lui ont servi de véhicule. La Municipalité reconnaissante a décerné leur nom à l'une des rues de la ville, rue champêtre et faubourienne où leurs chansons villageoises avaient du moins, aux jours de fête, un écho digne d'elles. C'était bien. On a voulu davantage : on s'est avisé de placer leur effigie en plein jardin public, dans le plus élégant et le plus fréquenté de nos squares, à deux pas du médaillon de Flaubert et du buste de Maupassant, non loin de celui de Louis Bouilhet, un vrai poète celui-là, le chanfre impeccable des *Dernières Chansons*. Quel rapprochement et quel contraste ! Au lendemain de la mort de Frédéric Bérat, Jules Janin, en confrère aimable, réclamait une modeste pierre pour les chansonniers. Le

Comité des Fêtes normandes leur a élevé un rocher, mieux encore, a-t-on dit : une falaise ! N'y a-t-il pas là exagération ?

Quoi qu'il en soit, le monument est intéressant et vaut qu'on le décrive. Dû à la collaboration de l'excellent sculpteur Alphonse Guilloux et de l'architecte G. Bourienne, cet édifice s'élève vers la partie centrale du square Solférino, au détour de la grande allée qui mène à la cascade et à son massif rocheux, avec lequel il s'harmonise, se détachant sur un bouquet d'arbres enlacé de lierres qui le met bien en valeur. D'un arrange-

ment pittoresque, d'un symbolisme facile et agréable, il consiste en une roche agreste, d'environ 3 mètr. 50 de hauteur, dressée comme une pierre druidique aux plans accusés et rugueux. Vers le haut, sculptés en relief dans la pierre et parfaitement modelés, se profilent les faciès accouplés des deux frères Bérat, accolés comme dans une médaille : Frédéric, l'auteur de *Ma Normandie*, physionomie grave et un peu mélancolique, front découvert, menton rasé, favoris bourgeois ; Eustache, l'amusant dessinateur, figure souriante et caractéristique, nez busqué, barbe largement épanouie, tel il s'est si souvent portraicturé lui-même dans les nombreux croquis éclos sous son facile crayon.

Sur le côté droit, une vigoureuse branche de pommier, allégorisant le pays normand, que les deux Bérat ont chanté, enlace le devant du bloc de ses rameaux puissants et vigoureux, couverts de fruits et de feuillages. Au pied, repose la lyre rustique, écho des inspirations villageoises, formée d'une écaille de tortue, avec ses cornes arquées, à la pointe de l'une desquelles chante un rossignol, tandis qu'au flanc opposé, sur un coin de rocher, s'ébat un couple de colombes roucoulant amoureusement. Au-dessous de ce groupe charmant, une sorte de vasque, dessinée par les anfractuosités du roc, reçoit un petit filet d'eau de source qui rejaillit parmi les cailloux et va se perdre dans un petit bassin rocailleux. Le tout est commenté par cette inscription commémorative, sculptée en relief au dessous du médaillon collectif des deux chansonniers rouennais :

A FRÉDÉRIC ET EUSTACHE BÉRAT

LEURS CONCITOYENS

1905

Une plaque en cuivre, placée sur le côté, complète l'inscription en rappelant les noms des membres du Comité.

Tel est, dans sa donnée originale, l'ensemble de cet édicule pittoresque et décoratif, dont la partie sculpturale a été traitée de façon très-artistique et très-vibrante par Alphonse Guilloux, d'ailleurs coutumier du fait. Le seul reproche que nous puissions lui faire — et nous l'avons déjà fait — c'est de n'être pas là dans son vrai milieu. Placé dans un endroit plus discret, loin des notoriétés saillantes, — au jardin Martainville, par exemple, — il n'eût choqué personne et n'eût point paru l'hommage excessif qu'il semble ici par comparaison. Il faut en tout des degrés et des nuances. Ajoutons que le monument fut inauguré le 1^{er} octobre 1905, en une solennité toute littéraire, où remise en fut faite au Maire de Rouen par le président du Comité des Fêtes normandes, M. le Docteur Bellencontre, avec les discours d'usage.

MONUMENT D'EUGÈNE NOËL

Après le monument des frères Bérat, celui d'Eugène Noël, inauguré trois semaines plus tard, le 22 octobre 1905. Celui-là du moins est bien à sa place dans notre jardin botanique, cadre agreste et verdoyant convenant à merveille au populaire *Jean Labèche*, à l'auteur champêtre et quelque peu virgilien de la *Campagne* et de la *Vie des Fleurs*, le fin lettré, le judicieux penseur dont l'esprit naturel, la douce philosophie ont conquis à ses

livres autant d'amis que de lecteurs. L'honneur en revient à un petit groupe d'intimes qui ont ouvert modestement entre eux la souscription nécessaire, sous l'active présidence d'un aimable érudit, naturaliste, lui aussi, M. Henri Gadeau de Kerville, au zèle et à la délicate générosité duquel il convient de rendre hommage.

Né de l'étroite collaboration de deux de nos concitoyens, tous deux Membres de notre Association, MM. Eugène Fauquet, architecte, et Alphonse Guilloux, statuaire, ce monument est placé à l'entrée Sud du jardin, le long de l'allée longeant l'avenue de Trianon,



où il se détache sur un fond de verdure et de grands arbres qui en fait bien valoir les lignes harmonieuses. Sa composition, d'un style sobre et gracieux, consiste en une élégante stèle, aux profils modernisés, haute d'environ 3 mètr. 10, s'allongeant en forme de gaine et servant de support au buste magistral de l'écrivain et du bibliothécaire. La physionomie si caractéristique de celui-ci, avec ses longs cheveux blancs, sa fine bonhomie, son sourire spirituel, son regard étincelant d'intelligence, est esquissée avec un grand sentiment de vérité. C'est expressif, vivant et exécuté de façon très brillante.

En avant, sur la face principale, se raccordant au buste, un motif ornemental allégorise très-heureusement l'œuvre d'Eugène Noel. Suspendue par un ruban, la plume du maître se dessine en relief sur un manuscrit où se lit ce seul mot : NATURE, au milieu d'une branche d'églantine mêlée d'une brindille de laurier. Tout un vol de papillons, aux ailes diaprées, vient butiner ces fleurettes légères, imageant à souhait la verve rustique et toute prisemautière du

charmant conteur. Il y a là un motif frais et léger caractérisant bien l'esprit spécial de ce rural intelligent, de ce promeneur inspiré, toujours par monts et par vaux, à travers bois et buissons, qui a tant aimé la campagne, ses fleurs et ses humbles bestioles.

Au-dessous, en lettres dorées et rubriquées, d'un caractère moderne, se lit l'inscription suivante :

A EUGÈNE NOEL

1816 - 1899

PAR SOUSCRIPTION

PUBLIQUE

MDCCCV

Sur les côtés, des cartouches allongés, formant cuirs, s'attachent à la stèle par des agrafes décoratives, au-dessous de larges volutes. Sur leur champ renflé, sont gravés en lettres fantaisistes les titres des principales œuvres d'Eugène Noel : *La Campagne* ; *La vie des Fleurs* ; *Michélet et ses Enfants* ; *Rabelais* ; *Molière* ; *Voltaire* ; *Promenades et Causeries* ; *Rouen, Rouennais, Rouenneries* ; *Les loisirs du Père Labéche* ; *Souvenirs de Béranger* ; *Petites et grosses Bêtes* ; *Grognements et Sourires* ; *Ni A ni B*. Si une œuvre originale et typique : *Les Mémoires d'un Imbécile*, ne figure pas dans l'énumération, c'est que, par un scrupule peut-être excessif, on a craint que son titre ambigu — bien malicieux pourtant ! — ne prêtât à l'équivoque. L'esprit de la foule est-il donc si béotien ?

Tout cet ensemble, harmonieusement conçu et interprété, ne fait pas moins honneur à l'ingéniosité de l'architecte qu'à l'habileté du statuaire, bien secondés par l'entrepreneur, M. Maurice Baron. Il se complète par un petit bassin rocailleux, d'aspect pittoresque, garni de pierres moussues et de plantes aquatiques, qui en baigne le pied et forme une petite source d'eau vive au milieu du gazon. De l'une de ces pierres, un crapaud en bronze, fondu par un spécialiste rouennais, M. Pelcot, s'élance lourdement et grimpe au socle, comme s'il voulait s'abriter sous la protection de l'ami des humbles et des déshérités. C'est encore une allusion, et non la moins originale, à l'œuvre d'Eugène Noel, qui affectionnait toutes les bêtes des champs et qui, en son beau livre *La Campagne* — celui peut-être qui caractérise le mieux son genre — a consacré quelques lignes émues au pauvre batracien si dédaigné.

On le voit, une certaine ingéniosité s'accuse dans ce petit édicule, d'une grâce charmante, rappelant par son aspect agreste les vieux *termes* bocagers de nos anciens jardins français, aux faunesques allégories, mais dans une note plus moderne et plus vraie. C'est bien le monument qui convient à l'homme, comme l'homme lui-même est bien à sa place dans ce beau et vaste jardin, repos favori du penseur et du promeneur solitaire, où sa féconde rêverie aimait à venir se bercer. Peut-être sa délicate modestie se fût-elle quelque peu effarouchée de voir son image mise ainsi en vedette, en pleine lumière, dès l'entrée même du jardin, et sans doute eût-il préféré quelque bosquet discret, quelque massif ombreux où les amis de l'isolement et de la méditation eussent pu seuls le rencontrer. Le Comité a pensé différemment, lui réservant la place d'honneur en ce Panthéon scientifique qu'il compte voir élever dans l'avenir à nos illustrations locales, en cet asile verdoyant de la science et de l'étude, qualifié par son président de *futur Luxembourg rouennais*.¹

1. Mot de M. Gadeau de Kerville dans son discours d'inauguration, discours suivi de la réplique du Maire de Rouen et d'une longue et très complète étude biographique, rédigée et lue par M. N. Beaurain, collaborateur de M. Noel à la Bibliothèque.

CHATEAU DE MOULINEAUX

Dans notre Bulletin de l'année 1902 (p. 135-139), nous avons exposé en détail le plan de restitution de l'ancien château de Moulineaux, savamment étudié par notre concitoyen, M. J.-B. Foucher, sculpteur-statuaire, et nous avons même reproduit, sous deux de ses aspects, la curieuse maquette en plâtre qui en faisait revivre l'ensemble. Passant de la théorie à la pratique, notre érudit Collègue (grâce à l'intelligente initiative du propriétaire actuel, M. Cosserat) a entrepris depuis quelque temps des travaux de déblaiement qui ont permis de remettre à jour les bases de cette vieille forteresse militaire et de lui rendre, non pas l'aspect complet qu'elle offrait au moyen-âge, dans sa conception primitive, mais la physionomie à demi-démantelée qu'elle présentait au XVIII^e siècle. Ce n'est pas un travail de restauration, c'est un dégagement progressif des amorces, complété, çà et là, par une restitution sobre et authentique de certaines parties ruinées.

On a commencé tout d'abord par déblayer les fossoyements extérieurs du château, envahis par les broussailles et les éboulis de silex tombés des tours et des courtines. Ces débris recueillis, on a seulement remis en place ce que le temps, plus encore que les hommes, avait fait tomber, se basant scrupuleusement sur les indications du plan descriptif levé par Rondeaux de Sétry en 1751. C'est dans cet esprit que toute une partie du front Ouest, avec ses deux tours et la courtine sur la Seine, ont été remontés pierre à pierre. Un travail analogue doit être exécuté sur le front Est et la courtine longeant la forêt de la Londe, mais toujours dans le même caractère. C'est dire que les combles, sur lesquels on n'a point de renseignements précis, ne seront pas rétablis, et que le château ne sera pas reconstitué dans son entier, ainsi que l'a fait Viollet-le-Duc pour le château de Pierrefonds, auquel le simple châtelet de Moulineaux ne saurait, du reste, être comparé. Toutes les parties du château dont subsistent des traces certaines : front, demi-tours, éperons, poternes, embrasures, archères, seront ainsi rétablies à tour de rôle. De toutes ces parties, la plus complètement intacte, et peut-être la plus curieuse, consiste dans ce qu'on pourrait appeler les *dessous* de la forteresse. Tout le sommet du mamelon où se dressait le château Robert est, pour ainsi dire, excavé par un multiple réseau de galeries souterraines se croisant en tous sens et formant un système de défense des plus ingénieux et des plus compliqués. Ce système avait pour but de ménager aux assiégés des sorties secrètes, en même temps qu'il leur permettait de surveiller de plus près les menées des assiégeants et déjouer au besoin l'action de la sape et de la mine.

Les travaux opérés jusqu'ici ont été fertiles en découvertes ; mettant à jour d'importantes assises, ils ont révélé de curieux vestiges, fait retrouver des emplacements ignorés, et permis ainsi de préciser les dispositions générales de la petite forteresse. Ces dispositions, pour le dire en passant, corroborent pour la plupart les conjectures émises par M. Foucher dans son plan initial et que son ingénieuse maquette avait en quelque sorte matérialisées. C'est par là surtout que l'œuvre entreprise est intéressante, et c'est pour cela aussi qu'elle mérite d'être appréciée et encouragée. Menée avec beaucoup de méthode, de circonspection, elle se continuera d'année en année avec la sage lenteur que comportent ces sérieuses restitutions, ennemies de l'hypothèse, uniquement basées sur d'authentiques témoignages.

Nul doute qu'elle ne nous réserve de nouveaux renseignements, de curieuses et particulières remarques, aussi bien sur ce vieux châtelet normand, si intimement lié à notre histoire, que sur l'outillage militaire au moyen-âge. ¹

CHATEAU DE GALLEVILLE

Un autre château normand de date beaucoup plus récente et de caractère tout différent, le château de Galleville, près le gros bourg de Doudeville, dans l'arrondissement d'Yvetot, a été lui aussi, l'objet d'une intéressante restauration. Ayant appartenu tour à tour aux familles de Varengville, de Villars, de Reuville, d'Héricy et de Montault, ce château fut édifié, au xvii^e siècle, par Pierre Roque de Varengville, chevalier, conseiller d'Etat, qui lui imprima naturellement le caractère du temps. Comme distribution et comme style décoratif, il se rattache entièrement, en effet, à l'époque de Louis XIV. Il se compose d'un grand corps de bâtiment central à un étage, avec fronton triangulaire et campanile formant dôme sur le comble. Des bâtiments semblables, construits en briques avec chaînages et cordon de pierre, flanquent le corps principal et font retour à droite et à gauche.

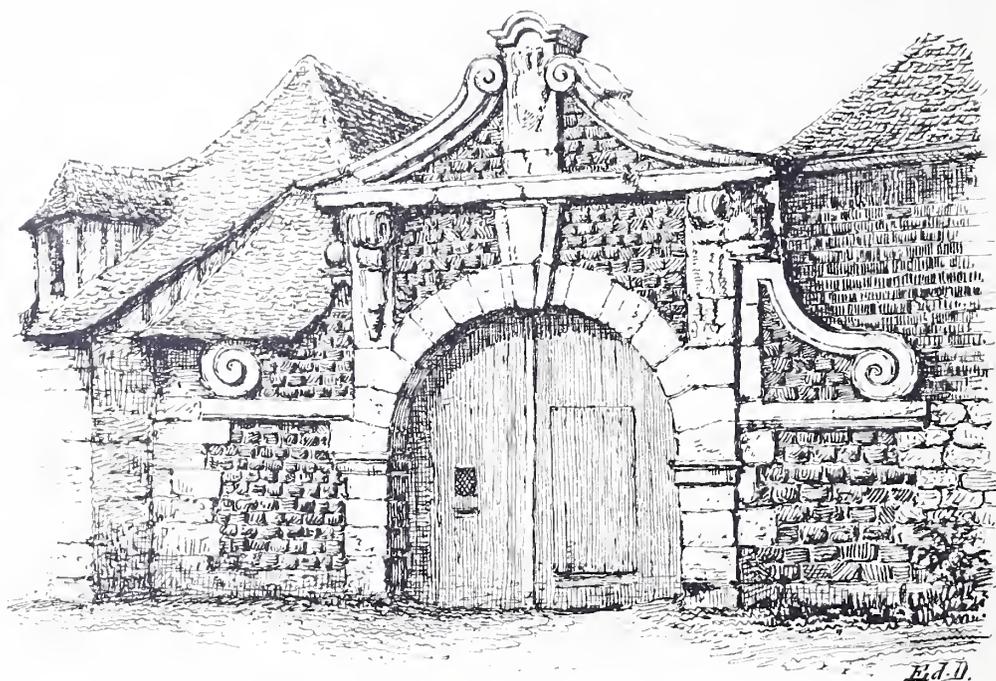
Sur le fronton principal, se détachaient, en haut relief sculpté, les armoiries du premier châtelain, Pierre Roque, tenues par des lévriers héraldiques. Elles pouvaient se blasonner ainsi : *d'azur à une molette d'or accompagnée de trois « rocs » d'argent*. Le roc, qui rappelait ici le nom du propriétaire, était un fer de pique émoussé dont on usait surtout dans les tournois. Ce fronton très délabré a été reconstitué par le sculpteur Alphonse Guilloux, qui a également restauré l'autre fronton. Sur celui-ci le motif décoratif a été formé par les armoiries accolées de Claude de Villars et de sa femme, Angélique de Varengville, fille de Pierre Roque, qui épousa le célèbre maréchal de France en 1702. Villars portait *d'azur à trois molettes d'or, au chef d'argent chargé d'un lion passant de gueules*. Les deux armoiries se détachent sur le manteau ducal, avec les bâtons de maréchal en sautoir, le tout surmonté de la couronne, avec un lion et un lévrier pour tenants.

Au cours de ces travaux de restauration, conduits par notre concitoyen et collègue René Martin, l'excellent architecte rouennais, on a découvert toute une décoration intéressante de la salle centrale, qui avait été masquée par des arrangements ultérieurs. Cette salle sur plan carré, formant une sorte de *hall* ou de salle des gardes, était décorée par une ordonnance de pilastres, supportant une frise coupée de triglyphes et décorée alternativement de têtes de béliers et de molettes, rappelant les armoiries du constructeur. Au-dessus, s'élevait une voussure, meublée de consoles, qui devait primitivement se terminer par un oculus éclairant la salle. Deux frontons demi-circulaires sur les deux parois latérales s'ornaient d'attributs guerriers sculptés : trophées d'armes, boucliers, faisceaux de piques. Toute cette décoration, dont les vestiges n'étaient pas soupçonnés, appartient au pur style Louis XIV. Elle précise la date de construction du château et mériterait certainement d'être restituée pour compléter la restauration de cet intéressant domaine historique.

1. Outre notre description de 1902, plus haut mentionnée, on peut consulter sur la configuration et l'aménagement du château de Moulineux un article très documenté de notre érudit Collègue, M. Georges Dubosc, publié dans le *Journal de Rouen* du 10 septembre 1905.

PORTE DU MANOIR QUEVAL

Si l'on restaure çà et là quelques vieilles demeures seigneuriales, en revanche que de curieux logis, d'intéressants vestiges on laisse se dégrader peu à peu, faute d'y remédier en temps ; — trop heureux si un acquéreur inconscient n'en vient pas hâter la destruction. Chaque jour, en dépit d'efforts isolés, de nombreuses reliques d'art s'en vont, disparaissant ainsi de tous côtés. Autrefois, les grandes villes étaient seules victimes de ces dilapidations affligeantes. Aujourd'hui, le cercle s'étend jusque dans les banlieues et atteindra bientôt les communes rurales. C'est ainsi qu'on a vu disparaître cet automne, au Petit-Quevilly, ou plutôt dans la portion de cette commune récemment annexée à Rouen, dans la rue du Manoir Queval, une vieille porte monumentale qui, par son style, rappelait les plus jolis motifs de l'architecture du xvii^e siècle, comme certains hôtels de la



rue Saint-Patrice et de la rue du Sacre, comme la porte décorative de la rue Morand et la fontaine de la rue Sainte-Croix-des-Pelletiers. A vrai dire, la disparition de cet intéressant édicule n'aura été que momentanée, puisque son acquéreur, M. Emile Deutsch, ne l'a fait démonter, paraît-il, que pour le transporter ailleurs, dans une propriété particulière, et lui assurer ainsi, suivant lui, un emplacement *mieux approprié*.¹ Les gens accommodants

1. Cette porte a été réédifiée, en effet, par les soins du propriétaire dans son château de Boulains, près Valence-en-Brie (Seine-et-Marne). Elle s'élève en pleine forêt, au bord d'un étang, où l'effet, paraît-il, en est excellent. Cela malheureusement ne la restitue pas à la commune dépossédée. Pour en rappeler l'origine, M. Deutsch doit faire apposer à l'endroit qu'elle occupait une plaque commémorative résumant les souvenirs historiques qui s'y rattachent.

vont se déclarer satisfaits, estimant sans doute qu'il n'y a là que demi-mal. Nous estimons, quant à nous, que ces vieilles reliques doivent être conservées sur place, à l'endroit même où elles furent édifiées, et qui en est le cadre naturel. Hors de là, elles perdent une partie de leur charme, de leur originalité, si exacte qu'en puisse être la restitution.

Quoi qu'il en soit, le fait méritait d'être consigné dans cette chronique et d'y prendre date. Il nous fournit d'ailleurs l'occasion de consigner ici, à titre de souvenir, une description très exacte de cette porte esquissée, comme elle le sait faire, par la plume infatigable de notre Collègue et ami Georges Dubosc, qui a également résumé l'historique du vieux Manoir, — habitation successive des Le Brun de Boisguillaume, des de Gosselin, des de Moy et des Boisjouvin¹. Laissons parler son pittoresque croquis :

« Elle était très connue et fort curieuse, cette ancienne porte du Manoir Queval, et lorsque les travaux d'agrandissement du port de Rouen n'avaient pas encore transfiguré ces parages des bords de la Seine, on était tout étonné de rencontrer dans ce coin retiré de campagne ce joli type très décoratif de l'architecture rurale au temps de Louis XIII. Elle semblait faite pour laisser passer les cavaliers au feutre empanaché et les élégantes, dessinés par Abraham Bosse, se rendant à quelque partie de campagne, comme Dorante et Clerice du *Menteur*. Telle qu'on pouvait encore la voir, il y a quelques années, rendue fruste et pittoresque par les morsures du temps, la porte du Manoir Queval comportait une large entrée formant arcade en plein cintre avec une haute clef de voûte. Deux pilastres latéraux coupés par les moulures d'un bandeau, et décorés de deux consoles allongées en saillie, supportaient une corniche en pierre et un fronton triangulaire, entrecoupé, formant couronnement.

» Ce fronton portait à son centre un écusson en pierre, dont le cartouche était un peu bombé. Très vraisemblablement, à la Révolution, il avait été mutilé, et à peine si, de nos jours, on en distinguait encore la forme générale, entourée d'une couronne retombante. Deux grandes consoles renversées, se terminant par des volutes, accostaient ce tympan, couronné par un motif demi-circulaire, avec retour de moulurations. L'ensemble de cette porte, d'une excellente ordonnance, était flanqué par de grands motifs de consoles en pierre dont les volutes très larges reposaient sur un bandeau de pierre. Quand ces consoles n'étaient pas noyées, comme de nos jours, dans les murs ou dans les toits voisins, leurs belles lignes courbes devaient avoir une très fière silhouette. Il faut ajouter que tout le remplissage de ces chaînages en pierre était fourni par des dés de silex noir, de 10 centimètres carrés, taillés et presque polis avec une régularité surprenante et ajustés avec un soin et une précision extrêmes, qui faisaient l'admiration de l'archéologue J.-M. Thaurin dans une note qu'il publiait, dans le *Journal de Rouen*, le 10 février 1862. Cette porte du Manoir Queval était, à ce point de vue, un des exemples intéressants de l'emploi du silex dans la construction et l'ornementation extérieure, en notre région normande, mode de décoration fourni par les matériaux du pays dont on a tiré de très bons effets, et que nos architectes modernes ont, du reste, remis en honneur. »

1. *Journal de Rouen* du 29 octobre 1905.

RECONSTITUTION FIGURÉE DU VIEUX-MARCHÉ

Pendant que d'aucuns cherchent à confisquer à leur profit les vestiges du passé et à les transplanter en dehors de leur cadre originel, d'autres, mieux inspirés, s'ingénient au contraire à nous rendre l'aspect disparu de nos vieux quartiers et à en faire revivre l'originale physionomie. Parmi ces *rénovateurs* du *vieux Rouen*, l'un des plus experts, des plus sérieusement documentés, est assurément M. P. d'Arras, architecte, qui nous a déjà donné maints spécimens de sa science archéologique, et qui, l'an dernier, restituait si ingénieusement un curieux logis de la rue de la Grosse-Horloge¹. Cette année, M. d'Arras, élargissant son cadre, s'est ingénié à reconstituer dans son ensemble l'ancienne place du Vieux-Marché au moment du supplice de Jeanne d'Arc, autrement dit au cours du xv^e siècle. Rattachée à un point caractéristique de notre histoire, cette restitution a déjà tenté bien des artistes, mais peu, croyons-nous, l'ont su faire d'une manière aussi exacte et aussi étudiée que M. d'Arras dans les deux grandes aquarelles architecturales et le plan de terre qu'il a exposés en décembre à la vitrine de M. Petit, rue des Carmes, où ils ont été fort remarqués.

Dans ses dessins, s'appuyant principalement sur le *Livre des Fontaines* de Jacques Le Lieur, qui date de 1525 et constitue le plus ancien document topographique et pittoresque sur la ville de Rouen, s'aidant aussi des travaux si précis de M. Charles de Beaurepaire sur le lieu du supplice de Jeanne d'Arc, l'habile exécutant montre tout d'abord le côté Sud de la place du Vieux-Marché, qui n'a presque point changé comme alignement. A partir de l'angle de la rue des Filles-Dieu (aujourd'hui la rue du Vieux-Palais), on aperçoit l'église Saint-Sauveur, son clocher et son aître, église qui se trouvait au débouché de l'ancienne rue de la Pie. Derrière cette église passait une petite ruelle, et, sur le prolongement de cette voie, se trouvait toute une série de maisons à pignons : un logis ayant une allée sur la rue Saint-Eloi; les hôtels du *Cygne* et des *Connias*; l'hôtellerie du *Bœuf*, qui se trouvait sur l'emplacement actuel du Théâtre-Français; l'hôtel des *Balances*, dépendant du prieuré de Saint-Paul; la vieille hôtellerie du *Chaudron*, qui a existé presque jusqu'à nos jours, et qu'en 1433, Godefroy du Réaume fieffait à Eylot de Brécy; enfin, à l'angle de la petite rue qui conduisait au Marché-aux-Veaux (aujourd'hui place de la Pucelle), la maison de *La Harpe*, qui appartenait à l'amiral du Plexis en 1450. A l'angle de l'ancienne rue Massacre (aujourd'hui rue du Gros-Horloge), se détachaient le portail et le clocher de l'église Saint-Michel, disparue actuellement.

En une autre aquarelle, M. d'Arras a indiqué le côté Nord de la place du Vieux-Marché, qui, au moyen-âge, était beaucoup plus resserrée qu'actuellement, puisque la rue Cauchoise allait rejoindre alors la rue du Gros-Horloge. Sur cet espace étroit, on peut voir les vieilles *Halles de la Boucherie*, avec leurs toits de tuiles et leurs étaux; le *Pilori*, ou échafaud, voisin de l'endroit où se dressa le bûcher de Jeanne d'Arc, puis toute la ligne des maisons à pignons et à *ouvroirs* qui, à hauteur de la vieille rue de la Prison, avancent un peu, avec des logis à *avant-soliers*, assez semblables à ceux de la place de la Basse-Vieille-Tour.

1. Voy. notre *Bulletin de 1904*, chronique, p. 103-104.

COTÉ NORD



COTÉ SUD



RECONSTITUTION DE LA PLACE DU VIEUX-MARCHÉ AU TEMPS DE JEANNE D'ARC

D'après M. P. d'ARRAS.

Aux indications exactes mais sommaires des dessins de Jacques Le Lieur, M. d'Arras a ajouté, pour chaque maison reconstituée, sa connaissance approfondie du style gothique. Un plan de terre, indiquant l'état actuel de la voirie et la topographie ancienne du Vieux-Marché, permet d'établir des comparaisons et complète cette très curieuse étude du vieux Rouen, qui fait honneur à son auteur, qu'on ne saurait trop encourager à poursuivre ces curieuses reconstitutions de notre ancienne cité. Il serait à souhaiter que les originaux, ou du moins des fac-similés, en puissent être conservés dans notre Galerie d'Estampes locales.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Chaque année, notre concitoyen, M. de Vesly, le laborieux archéologue, ajoute de nouvelles découvertes archéologiques à la liste déjà longue de ses nombreux travaux. L'an dernier, il explorait la villa du Thuit, à Celloville, où de nombreux Francs furent inhumés. Continuant ses recherches sur le plateau de Boos, il a, cette année même, fixé de nouveaux points sur cette partie normande de la carte des Gaules. C'est ainsi qu'à Brunville, triège de la commune de Franqueville, sur un coteau dominant les vallées de Robec et de l'Aubette, il a trouvé de nombreux vestiges de l'ère gallo-romaine : substructions, tuiles à rebords et monnaies de bronze à l'effigie de Valérien. Là figurait aussi une curieuse amulette, en forme de pendeloque, aussi en bronze, reproduisant la feuille de cognassier, l'arbrisseau attitré des fervents de Vénus.

A Boos, l'infatigable archéologue a découvert d'importantes substructions antiques dans un herbage appartenant à M. Hannier. Les fouilles opérées au triège de la *Porte Rouge* ont donné des monnaies de bronze allant de César à Constantin, ainsi qu'une fibule, des verroteries et des poteries rouges dites *Samiennes*. Une reconnaissance faite dans un bois appartenant à M. Flahaut, et voisin d'une source intermittente appelée la *Petite Fontaine*, a permis de reconnaître les ruines d'une vaste construction, non encore précisée, où l'on croit retrouver les vestiges d'un ancien château-fort du moyen-âge datant de la plus haute antiquité. Ceci a permis de constater le bien-fondé d'une ancienne tradition qui veut que l'antique Boos se soit élevé jadis au Sud du bourg actuel, sur ce plateau de la Croix que de grossières superstitions consacrent encore et qui vient de révéler de si précieuses découvertes. Elles font honneur au savant explorateur et attestent une fois de plus le zèle et le dévouement mis par lui au service d'une science ardue, mais intéressante, intimement liée aux origines historiques de notre région.

*
* *

A signaler aussi, dans le même ordre de faits, quoique un peu en dehors de notre cadre, la découverte faite à Lillebonne par un de nos Membres, M. Denize, architecte, de substructions gallo-romaines situées au n° 25 de la rue Thiers, dans la propriété de M. Cornu. Il s'agit d'un important monument, orienté de l'Est à l'Ouest, dont les blocs de maçonnerie, rongés et délités en parement, portent des traces indéniables d'incendie. Les murs, en calcaire du pays, ont 1 mèt. d'épaisseur et sont formés d'assises de 0 mèt. 60 à 0 mèt. 70 de hauteur. De nombreux débris de toutes sortes, poteries, tuiles, clous, matériaux vitrifiés par le feu, etc., ont été extraits de ces fouilles, faites en commun par MM. Denize et Apel; mais ceux qui offrent le plus d'intérêt au point de

vue archéologique sont relatifs aux procédés employés par les Romains dans l'exécution des enduits intérieurs et des peintures murales qui les recouvraient. Les nombreux fragments recueillis permettent de constater que ces enduits étaient composés d'une première couche d'argile mélangée de foin haché et appliquée sur les murs ; les moulures sont modelées grossièrement sur cette argile recouverte de mortier de chaux parfaitement lissé dont la surface est peinte en rouge avec encadrement bleu et filets de couleur en excellent état de conservation.

*
* *

A Rouen même, une découverte assez intéressante a eu lieu, vers les derniers jours de juin, dans une habitation de la rue de la Cage, n° 5, appartenant à M. Gaillard, entrepreneur. En creusant des caves pour cette habitation, les ouvriers ont mis à jour une importante fraction de murailles, avec courtine, paraissant appartenir à des fortifications du moyen-âge. On y a trouvé également des vases anciens et de nombreux ossements. Ces murailles consistent en blocages de gros appareil et suivent une direction parallèle à la rue actuelle ; le parement en est tourné vers l'Ouest. Cette découverte n'est pas sans offrir d'intérêt pour la topographie du vieux Rouen. Le plan de Gomboust n'indique aucune fortification sur l'emplacement dont il s'agit. On sait seulement que la rue de la Cage s'appelait très anciennement rue des *Bureliers* ou *Bourrelriers*, qu'elle formait impasse et donnait accès au Jardin des Arbalétriers, que bornaient au Nord les remparts de la ville. On sait, de plus, que dans le voisinage et sur un terrain appartenant à l'abbaye de Saint-Ouen, s'élevait une tour dite du *Colombier* ou *Garde de Saint-Ouen*, dont il est fait mention dans les titres du xv^e siècle. Il est donc fort probable que ce sont les ruines de cette tour qui viennent d'être retrouvées.

*
* *

Puisque nous venons de citer l'abbaye de Saint-Ouen, constatons qu'au cours du même mois de juin on a restauré sommairement un petit pavillon situé à l'angle de la rue de la République et de la rue Bourg-l'Abbé, qui est un des derniers vestiges de l'antique monastère. Ce petit pavillon, que surmonte une crête gothique du xv^e siècle ornée de chevrons et signalée par de la Quérière dans son *Essai sur les girouettes, les crêtes et les épis*, formait autrefois *la porte du Jardin de l'Abbé*. C'est sous cette désignation que ce pavillon figure dans le plan annexé à l'*Histoire de l'Abbaye Saint-Ouen*, de Dom Pommeraye. Il est aussi noté dans les plans de 1597, 1655 et 1724. Le savant bénédictin décrit ainsi ce pavillon : « On voit côté du septentrion, en la muraille de ce jardin, un gros pavillon de » pierre de taille, couvert d'ardoises, au dedans duquel est une grande porte qui a sa » sortie vers le bas de la rue du Collège des PP. Jésuites. »

Par là on accédait aux jardins de l'Abbé de Saint-Ouen, « bien plantés et bien fournis », et où se trouvait un bassin en marbre blanc d'où jaillissait un jet d'eau. L'allée qui faisait suite à cette porte du pavillon s'appelait l'*Allée de la Juridiction* et conduisait au colombier de l'Abbaye, flanqué de tourelles, et qui se trouvait environ à la hauteur du *Café de la Terrasse*, dont l'exploitation vient précisément de cesser. L'Abbé de Saint-Ouen exerçait sa souveraineté sur tout ce quartier, dit le *Bourg-l'Abbé*, et la rue qui en a conservé le nom est une preuve de ce droit. Il est également à penser que la rue voisine du

Petit-Porche a tiré sa désignation du pavillon qu'on vient de restaurer, ou plutôt de la porte y donnant accès.

STATUES ANCIENNES

Ainsi que le flair et le goût du métier, le hasard, ce fidèle auxiliaire des fureteurs, met fréquemment le marchand d'antiquités sur la piste d'objets rares, dont bien souvent les détenteurs ne connaissent ni ne soupçonnent la haute valeur artistique. On a vu — et combien de fois! — des tableaux ou des statues achetés pour des sommes dérisoires à d'ignorants possesseurs, tout heureux de s'en *défaire* à vil prix, et revendus des prix fous, quand des connaisseurs en ayant apprécié la rareté désiraient les obtenir. Un fait analogue, assez marquant, s'est produit à Rouen ces temps derniers et mérite d'être conté. Dans le courant de l'année 1904, M. Gouy, antiquaire, rue Beauvoisine, était informé que des particuliers, habitant le nord de notre département, désiraient se *défaire* — c'est le terme consacré — d'une statue en marbre blanc haute de 0 mètr. 60 et représentant la Vierge portant dans ses bras l'enfant Jésus. L'antiquaire, bien inspiré, se rendit sur place et se convainquit d'un coup d'œil de la valeur artistique de la statue.

C'est une œuvre admirable du xiv^e siècle, de provenance inconnue, qui paraît beaucoup plus d'origine française que flamande. Malheureusement on ignore d'où elle vient et de quel artiste elle émane, aucune signature ne se lisant sous le soubassement du marbre. Ses derniers possesseurs savent seulement qu'elle fut transportée en Angleterre à l'époque de la Révolution, et qu'elle ne fut rapportée en France qu'au milieu du siècle dernier. Quoi qu'il en soit, le morceau est des plus remarquables. De son ensemble se dégage une grâce mystique, légère et souriante, qui contraste avec l'aspect sévère des œuvres du même genre émanant des sculpteurs du xii^e siècle. Le visage, qu'illumine un sourire angélique, est bien vivant; les mains sont d'un mouvement très joli et d'une finesse exquise; l'agencement des draperies est de toute beauté. Sur la tête, la Vierge porte une couronne gothique, et cette couronne retient un long voile dont un retour est tenu par la main droite du sujet. L'enfant, soutenu par le bras gauche, n'est pas moins bien traité que la Vierge.

Suffisamment édifié, M. Gouy n'hésita pas un instant et fit l'acquisition de la statue pour *onze cents francs*, tous frais compris. Notre concitoyen l'avait depuis une quinzaine de jours dans son magasin, quand un Conseiller général du département, qui possède une très jolie collection d'objets anciens et est lui-même un antiquaire distingué, vint la voir et lui en offrit. . . . *six mille francs*. C'était un beau prix. Mais M. Gouy, qui avait pu apprécier toute la beauté de la statue, refusa le marché. Bien lui en prit, comme on va le voir. A quelque temps de là, l'antiquaire de la rue des Carmes recevait la visite d'une marchande d'objets d'art de Versailles, qui admira, elle aussi, le travail artistique du marbre. Elle offrit à M. Gouy de le mettre en relations avec un antiquaire de Paris, qui certainement la lui achèterait. Trois jours après, M. Molinier, ancien conservateur du Louvre, arrivait rue Beauvoisine, et il faisait l'acquisition de la statue pour. . . . *onze mille francs*. La carrière brillante de la Vierge en marbre allait-elle s'arrêter là? Non, car il nous revient que M. Molinier, du moins, on le dit, l'a vendue à son tour à un Américain la somme de *quarante mille francs* (avril 1905)! . . . Quel chemin parcouru depuis l'acquisition faite chez les premiers possesseurs par l'antiquaire de Rouen! Il est toute

fois regrettable de voir un tel chef-d'œuvre quitter le sol français pour aller enrichir une collection étrangère.¹

*
* *

Une autre pérégrination artistique devait se produire à Rouen quelques mois plus tard, mais, cette fois, au profit de l'archéologie locale. Dans les premières semaines de la nouvelle année (janvier 1906), M^{gr} Fuzet a fait placer dans sa Cathédrale deux statues en marbre blanc qui, sans être de premier ordre comme celle dont nous venons de parler, n'en sont pas moins des œuvres intéressantes. L'une est une *Vierge Mère*, l'autre un *Saint Antoine de Padoue*. Elles proviennent toutes deux de l'ancienne chapelle de l'hospice de Beaucaire. Cet établissement était, avant 1789, un couvent de Franciscains. Transformé depuis en hospice, il a subi en ces derniers temps des remaniements qui ont amené la suppression de la chapelle et des deux statues qui en faisaient la plus belle parure. La première paraît être du xvi^e siècle, la seconde du xvii^e.

Bien différentes d'aspect, ces statues affectent un certain réalisme et n'ont pas la solennité, parfois trop pompeuse, de notre statuaire du xvii^e siècle. La Vierge se distingue par la simplicité de l'attitude, l'harmonie de la composition et l'expression accueillante de l'ensemble. Plus massif, le Saint Antoine de Padoue ne rappelle nullement le type doux et efféminé mis à la mode par les industriels du quartier Saint-Sulpice. C'est un type de vieillard à longue barbe, solidement campé, rappelant bien par son aspect vigoureux, un peu lourd, un peu massif, le prédicateur populaire, « rond de manières, franc d'allures et de verbe, devenu si corpulent, vers la fin de sa vie, au dire de son dernier historien, qu'il en était en quelque sorte incommodé. » De son bras gauche, il soutient l'Enfant-Dieu posé sur le livre caractéristique. Cette statue a été placée dans l'ancienne chapelle Saint-Joseph, devant la porte murée dite *Porte des Maçons*, là où se dressent aussi la plaque commémorative de Cavelier de la Salle et le grand crucifix de Clodion provenant de l'ancien jubé.

La statue de la Vierge a pris place dans le transept méridional, près du portail de la Calende, en la chapelle du *Grand-Saint-Romain*, dont elle domine l'autel. Encadrée par le somptueux rétable en bois doré et sculpté élevé au xvii^e siècle par la *Confrérie de Saint-Romain*, elle se détache sur un fond de velours grenat qui occupe tout le panneau central. Cette tenture improvisée a le tort de dissimuler, si même elle ne remplace, une toile de la même époque représentant l'*Ascension du Christ*, par allusion à la manifestation traditionnelle dont cette fête ramenait annuellement le retour. Était-il bien nécessaire de modifier la physionomie primitive de ce rétable² pour y installer la Vierge de Beaucaire?

1. On connaissait déjà dans notre contrée des statues de Vierges très jolies, mais sculptées dans l'ivoire. On peut citer notamment celle qui faisait partie de la collection Bligny, et celle qui appartient à M. Gaston Le Breton.

2. Ce rétable très décoratif et de grande dimension est porté sur deux colonnes torsées ornées de feuilles de vignes ; il comprend une coupole à fronton, dont les rampants sont occupés par des anges dorés et polychromés. Deux ailes se développent de chaque côté, percées de niches où figurent les statues de saint Romain et de saint Nicaise, les deux grands évêques rouennais. Ajoutons que la chapelle du *Grand-Saint-Romain*, dédiée tout d'abord aux *Saints-Innocents*, prit ce vocable en 1517, époque où la Confrérie de ce nom vint s'y installer, se trouvant trop à l'étroit dans la chapelle qu'elle occupait dans le collatéral sud de la nef, et qu'on appela depuis le *Petit-Saint-Romain*.

Celle-ci n'eût-elle pu mieux figurer ailleurs, par exemple dans la chapelle voisine, l'ancienne chapelle des Fonts, dont la complète nudité, loin de souffrir de cette adjonction, y eût trouvé au contraire un utile complément? Si l'on tenait à meubler d'une statue l'autel du *Grand-Saint-Romain*, que n'y a-t-on rétabli, sous une forme interprétative, l'*ymaïge historiée et dorée* que la confrérie de ce nom y avait fait édifier en mémoire de son bienheureux patron, et qui le représentait en costume épiscopal, la crosse en main, accompagné de sa légendaire Gargouille, *tenue en laisse comme un mouton*. Voilà qui eût complété à souhait la figure allégorique de ce rétable, où tout rappelle le souvenir populaire du vieux patron de la ville de Rouen : les figures d'évêques qui décorent les niches, le panneau de la table d'autel, grisaille allégorisant le miracle que l'on connaît ; enfin, le joli vitrail Renaissance qui s'inscrit dans la baie voisine, baie au-dessous de laquelle se voyaient naguère, scellés dans la muraille, les barreaux métalliques auxquels les prisonniers graciés en vertu du privilège de saint Romain venaient suspendre leurs fers brisés en témoignage de leur délivrance.

FERRONNERIE ARTISTIQUE

A la vue de certaines œuvres magistrales qui semblent défier toute comparaison et excitent l'admiration de tous, telles ces merveilleuses grilles de Saint-Ouen, universellement renommées, qui datent d'environ 1740 et peuvent être considérées comme le chef-d'œuvre du genre, on prétendait, il y a à peine un demi-siècle, que l'art de la ferronnerie avait dit son dernier mot et que les vieux *maîtres du fer* étaient disparus à tout jamais. Réduits aux besognes rudimentaires du métier, leurs successeurs, en effet, semblaient avoir perdu le secret de l'originalité, l'audace des belles pièces décoratives patiemment conçues, amoureusement couvées et caressées, en quelque sorte, sous la rude frappe du marteau, comme l'enfant sous la main qui le dresse en le châtiant. Grâce à l'énergique impulsion de deux ou trois spécialistes heureusement doués, qui ont su renouveler l'art en s'inspirant des anciennes traditions, sans plagier leurs modèles ou les imiter servilement, le travail du métal forgé s'est transformé peu à peu dans notre région et y a pris un rang distingué, sinon au point de vue industriel, qui n'est ici que secondaire, du moins comme valeur et mérite artistique. Les *fers forgés et martelés de Rouen* sont cotés désormais, dans le monde des artistes, à l'égal de certaines merveilles d'orfèvrerie et d'émaillerie, plus brillantes peut-être, mais qui ne les valent pas toujours.

Parmi ces rares spécialistes, il faut citer en tête leur maître et initiateur, M. Ferdinand Marrou, que sa virtuosité en la matière a, depuis longtemps, fait classer hors concours dans la plupart de nos grandes expositions. Cette année même, ne figurait-il pas pas avec honneur à l'Exposition spéciale du Musée Galliera, ouverte en mai dernier, et où il pouvait se mesurer avec des praticiens éprouvés, tels que Robert, Bergue, Brosset, Dhier, Joseph, Médard et autres. Sa grande grille décorative de style Renaissance, vraie pièce de maîtrise déjà admirée à l'exposition de 1900, lui a valu les éloges les plus flatteurs, et le critique d'art du *Temps*, M. Thiébault-Sisson, constatait « que c'était un des joyaux de l'ensemble », ajoutant « que l'artiste n'avait pas négligé de modifier et revivifier en maints endroits les motifs qu'il avait empruntés à l'ancien ». On remarquait aussi, du même maître, un élégant lampadaire, en fer forgé, acquis au nom de l'Etat par M. Dujar-

din-Beaumetz. C'est une pièce artistique où une forte tige, portée sur un trépied treillagé, soutient trois lampes retombantes cachées dans les larges pétales de fleurs de pavot.

D'autres œuvres ont d'ailleurs figuré ces temps-ci à la vitrine de l'habile ferronnier, en son curieux logis de la rue Saint-Romain. Nous citerons notamment plusieurs pièces décoratives destinées à des monuments funéraires. C'est tout d'abord un entourage de grille, formé de panneaux droits, dont le motif est fourni par des rameaux de gui heureusement disposés. Sur la porte, ce motif s'encadre dans une frise de feuilles de cresson qui rappelle l'art du Moyen-Age. Tous ces motifs ont un véritable accent de nature, et on y retrouve la maestria coutumière du praticien. ¹ A signaler, dans le même genre, un très beau panneau de porte empruntant son motif de décoration à la marguerite des champs, dont les branches largement épanouies s'enroulent autour d'une croix latine. Un autre détail du même tombeau consiste en un important travail de ciselure métallique d'une extrême difficulté. Il a pour motif une couronne funéraire d'un étonnant relief, où s'entrelacent aussi des fleurs de marguerites exécutées au burin et au ciseau, sur cuivre, et prises dans la masse. Traitée avec une délicatesse et une habileté extrêmes, cette pièce montre qu'aucun procédé des arts du métal n'est étranger au talent expérimenté de M. Marrou, un vrai dilettante de l'outil.

Prolonger cette énumération serait excéder nos limites. Bornons-nous à mentionner encore un morceau de premier ordre, une coupe en fer forgé, digne d'abreuver la mélancolique ivresse d'Hamlet, fournie par la large corolle d'une fleur de pavot, dont la tige, garnie de feuillages et de boutons entr'ouverts, forme le pied. C'est une interprétation très décorative de la nature florale traduite avec cette virtuosité d'exécution et cette beauté de patine qui caractérisent toutes les œuvres du maître.

*
* *

Marchant sur les traces de leur aîné, deux jeunes ferronniers rouennais, MM. Edouard et Charles Tois, commencent à acquérir, eux aussi, une réputation qui va s'affermissant peu à peu. Nous avons eu déjà l'occasion de signaler antérieurement quelques-uns de leurs intéressants travaux, entr'autres deux marquises ornementales et le balcon allégorique qui sert d'index et de réclame à leur atelier. Depuis lors, de nouvelles créations sont venues consacrer leur savoir-faire et les mettre en bon rang parmi les rénovateurs du métal œuvré. Au nombre de celles-ci, nous citerons tout d'abord une rampe en fer forgé et martelé, décorée de feuilles de chicorée et d'algues stylisées dans le goût sobre et sévère du XVIII^e siècle, et destinée à un logis de Saint-Pierre-du-Vauvray. Les mêmes artistes ont aussi exécuté, pour un château de la même localité, une marquise intéressante, entièrement conçue en style gothique. Portée sur de légères colonnettes, elle se décore, sur trois pans, de fenestragés fleuronnés, avec culots de retombée exécutés avec soin. Une décoration florale forme crête sur le bandeau et couronne l'ensemble. Ils ont encore exécuté et restitué de façon très habile un fronton de grille Louis XIV pour le château de Rouville, fronton décoré de deux écussons héraldiques accolés et surmontés de couronnes vicomtales.

1. Cette grille est destinée à l'entourage de la tombe de Guy Le Roux, le fils de l'éminent publiciste Hugues Le Roux, qui a eu la douleur de perdre cet enfant en pleine jeunesse.

L'excellente facture de ces travaux devait recommander les frères Tois à l'attention de M. Lucien Lefort, architecte départemental. Aussi est-ce à leur talent qu'il a confié l'exécution de la petite grille surbaissée dessinée par lui pour clore à sa base la baie centrale du Palais-des-Consuls, au rez-de-chaussée, dont le rebord servait si souvent de refuge aux gamins du voisinage. Cette petite grille d'appui, en ferronnerie, formée par trois montants de style Louis XV, dans le goût des balcons du XVIII^e siècle, est ornée à son centre d'ancres allégoriques accouplées, tandis que ses extrémités se hérissent d'*artichauts* de défense réalisant bien leur objet. C'est sobre, logique et bien exécuté.

Parmi les autres travaux des deux actifs ferronniers, dont quelques-uns ont figuré avec succès à l'exposition du musée Galliera, nous citerons encore un support pour lampes électriques, d'un type fort original, exécuté pour un établissement public de la ville. C'est une branche de pommier décorée de ses feuilles et de ses fruits solidement repoussés et martelés. L'effet de cette branche décorative, traitée avec sobriété, est très heureux et mérite d'être remarqué. Quelques essais antérieurs d'appliques et de rinceaux aux légers bouquets de la fleur de pommier, ont montré déjà, en maintes circonstances, le parti habile que l'on peut tirer de notre vieil arbre normand au point de vue de la décoration. MM. Edouard et Charles Tois ont composé également, pour deux magasins rouennais, deux types d'enseignes marchandes traitées avec goût et rappelant les anciens modèles du genre, dites *enseignes battantes*, avec leurs cartouches historiés suspendus à des potences. Ce serait prétexte à dissertation sur ces ingénieux accessoires du décor urbain envisagés commercialement; mais bien d'autres enseignes nous sollicitent à travers les rues de Rouen et nous préférons leur réserver ultérieurement un chapitre d'ensemble.

MUSÉES ET SERVICES PUBLICS

D'importantes mutations ont eu lieu cette année, à la tête de nos Musées, par suite du départ imprévu de leur sympathique et regretté directeur, M. Gaston Le Breton, que des raisons de santé ont forcé de prendre sa retraite.¹ Par suite de cette retraite préma-

1. Grâce à sa compétence et à son activité, servies par de brillantes relations, M. Gaston Le Breton a su rendre de signalés services à sa ville natale, à laquelle il a toujours voué le plus vif attachement. Comme directeur de nos Musées, il a complété et enrichi leurs collections, soit en provoquant de nombreux dons de l'Etat, soit en les dotant d'acquisitions importantes, telles l'*Hercule* du Puget et la *Mosaïque de Lillebonne*. Le Musée d'Antiquités lui doit, en outre, avec de belles tapisseries Henri II, la création de nouvelles salles, entr'autres celle des antiquités égyptiennes, résultat de ses fouilles personnelles en Afrique. Conservateur des monuments historiques du département, il a provoqué la restauration des fresques de l'église de Bourg-Dun et celles de la chapelle Saint-Julien au Petit-Quevilly. On lui doit encore la création du musée de la Tour Jeanne-Darc, doté par ses soins du modèle original du monument national de Donrémy par Mercié. Membre correspondant de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques, M. Le Breton s'est d'ailleurs intéressé à l'art sous toutes ses formes, collaborant à la plupart des grandes expositions artistiques de Paris et de l'étranger, et organisant à Rouen la belle exposition d'art rétrospectif de 1884, qui fut peut-être l'une de ses plus heureuses inspirations. Ajoutons que M. Le Breton, qui appartient à la plupart de nos Sociétés régionales, a été intimement mêlé à la vie rouennaise en prenant une part des plus actives à toutes les grandes manifestations artistiques de la cité, comme le deuxième centenaire de Corneille, en 1884, le cortège historique de Brézé, en 1892, l'érection du monument de Guy de Maupassant, en 1900, sans oublier la création de notre Société, dont il fut l'un des fondateurs et le premier président. Sa nature expansive, exubérante, un peu envahissante peut-être, lui a suscité quelques envieux; mais on n'envie, après tout, que ce qui mérite d'être envié.

turée, il a fallu, comme l'on dit, faire d'une pierre trois coups, *alias* pourvoir à la direction de nos trois établissements artistiques : Musée d'Antiquités, Musée de Peinture et Musée de Céramique. En pareil cas, le mieux est d'avoir simplifié la tâche en répartissant entre trois personnalités distinctes le multiple fardeau reposant précédemment sur une seule et même tête. Chaque département artistique ayant ainsi son titulaire spécial, les responsabilités seront mieux déterminées et l'administration de chaque établissement n'en sera que plus aisée.

De ces trois établissements, le premier nanti a été le Musée départemental d'Antiquités. Par arrêté préfectoral, en date du 5 juin 1905, la direction en a été confiée à notre honorable Collègue et concitoyen, M. Léon de Vesly, professeur à l'École des Sciences et à l'École des Beaux-Arts de Rouen. Le même arrêté lui a conféré en même temps la conservation du musée de la Tour Jeanne-Darc et de la Maison de Corneille, au Petit-Couronne, fonctions également exercées par son distingué prédécesseur. Ce choix a été d'autant mieux accueilli que le nom de M. de Vesly, sympathique à tous, s'imposait en quelque sorte. Par ses connaissances spéciales et les nombreuses fouilles archéologiques entreprises par lui dans notre région, nul n'était plus digne d'être appelé à ce poste et d'y continuer les savantes traditions de deux de ses devanciers dont il s'est souvent inspiré : A. Deville et l'abbé Cochet. L'une de ses premières tâches, et non la moindre, sera la révision et la mise à jour du catalogue du Musée, resté en souffrance depuis la mort de l'érudit abbé. C'est une œuvre de longue haleine et de patientes recherches.

Un mois après cette nomination, un arrêté du Maire de Rouen, en date du 3 juillet, appelait à la direction du Musée municipal de Céramique M. Georges Lormier, avocat, Conseiller général du département. Cet autre choix s'indiquait également par les connaissances du nouveau titulaire et son goût pour la céramique rouennaise, qu'il a pu étudier dans la belle collection formée par son père, collection qu'il continue et enrichit de nouvelles pièces. Actif, expérimenté, le jeune Conseiller général de Darnétal pourra consacrer agréablement les loisirs de la politique à la conservation et à l'accroissement de notre intéressant Musée de faïence locale, si estimé pour la beauté et l'originalité de ses spécimens. Là aussi il y aurait matière à un curieux et érudit catalogue.

Enfin, un dernier arrêté, daté du 15 juillet, a nommé directeur du Musée municipal de Peinture et de Sculpture M. Emile Minet, artiste peintre. Celui-ci n'est pas non plus un inconnu parmi nous. Né à Rouen, il a fait ses premières études à notre ancienne Académie de Peinture, sous la direction de Gustave Morin, études qu'il poursuivit très sérieusement avec Jules Lefebvre et Guillemet. Ses premiers succès lui vinrent avec de remarquables études de fleurs et de natures mortes, auxquelles il joignit bientôt de nombreuses scènes de genre empruntées à la campagne normande, notamment aux bords de la Seine, près de Pont-de-l'Arche, où il habite. Traitées avec une science réelle, dans des tonalités grises très délicates, nombre de ces toiles valurent à l'artiste d'honorables récompenses, et plusieurs ont été acquises par les Musées de Rouen et de Louviers. Tout en continuant ses études de fleurs, le peintre Minet s'est créé une note très personnelle avec toute une série de sous-bois frais et légers et des intérieurs de cours champêtres. Ses séjours dans le Midi lui ont aussi inspiré de nombreuses études de vieux quartiers ensoleillés et pittoresques, souvent traduites par ce procédé du pastel que Minet manie avec un brio très délicat, et qui furent très remarquées à l'Exposition universelle de 1900.

Cette nomination a renoué la tradition, un instant interrompue, qui a toujours fait attribuer à des artistes peintres la direction de notre Musée de Peinture, successivement occupée par Descamps, Garneray, Bellangé, Court, Gustave Morin et Edmond Lebel.

*
* *

En même temps que se renouvelait le haut personnel de nos Musées, les Archives départementales voyaient disparaître avec regret leur érudit et excellent directeur, M. Charles de Beaurepaire, appelé sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite et nommé archiviste honoraire. Par décret préfectoral du 8 avril 1905, sa succession a été dévolue à M. Paul-Etienne Chevreux, archiviste du département des Vosges, où il fut nommé en 1880 et où il exerçait aussi les fonctions de secrétaire-rédacteur de la Chambre de Commerce d'Épinal et de Conservateur du Musée départemental. Archiviste-paléographe, ancien élève de l'École des Chartes, M. Chevreux y eut pour camarades de promotion M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, et M. Henri Loriguet, conservateur de la Bibliothèque de Rouen. Sa thèse d'admission, non imprimée, a pour titre : *Les grands jours de Troyes au temps de Charles V et Charles VI*.

Au moment où son éminent prédécesseur se retire, il convient de rappeler que cet homme aussi modeste que savant, âgé aujourd'hui de soixante-dix-sept ans, a rempli ses hautes fonctions pendant plus d'un demi-siècle avec un zèle, une compétence et un dévouement rarement égalés. Par son labeur continu et discret, M. de Beaurepaire s'est acquis, sans bruit, une notoriété solide dans le monde des chercheurs, nul mieux que lui ne sachant fouiller, exhumer une époque, en préciser tous les détails. L'histoire de la Normandie, et en particulier celle de notre région rouennaise, n'ont point de secrets pour lui. Il leur a consacré plus de 500 publications diverses, volumes, brochures ou notices, œuvres d'érudition sûre et de compilation savante, où les historiens, les archéologues, tous ceux qu'attirent les secrets du passé peuvent hardiment puiser. Il y a lieu d'espérer que ce travailleur infatigable et méthodique utilisera les loisirs de sa retraite pour ajouter quelques nouveaux documents à la liste, déjà si complète, de ses travaux historiques. ¹

*
* *

Enregistrons, enfin, une dernière nomination, celle de M. Trintzius, architecte de la Ville, chargé du service de la voirie et appelé, depuis le début de l'année, à la direction des promenades et jardins publics de la Ville, en remplacement de M. Leleu, qui vient de prendre sa retraite. Avec un homme de goût et d'imagination, ce poste spécial peut prêter matière à d'ingénieux développements dans l'ornementation et la décoration urbaines. On prête au nouveau directeur de nombreux projets relatifs à cet objet, entr'autres des plantations d'arbres et de massifs sur quelques points excentriques peu favorisés sous ce rapport. Il doit aussi modifier l'aménagement du bassin du square Solférino, dont l'eau stagnante serait avantageusement remplacée par l'eau vive de la source Gaalor, désormais sans emploi dans l'alimentation des fontaines publiques.

1. A propos de cette carrière, si bien remplie, consulter la notice consacrée par nous au vénérable Archiviste, il y a trois ans, à propos du cinquantenaire de son entrée en fonctions. (*Bulletin* de 1901, p. 119-122.)

En attendant, son action s'est manifestée avant tout, cette année, sur deux points qu'il convient de signaler. Tout d'abord, on a fait disparaître la grille de clôture qui limitait le petit square Pierre-Corneille, sur le terre-plein du Pont-de-Pierre, et dont le mauvais état ne permettait pas la restauration. Cette disparition permet maintenant l'accès de ce jardin à tout venant; cependant, en raison de son développement restreint, peu fait pour la promenade, de son niveau de plein pied avec le trottoir et du manque de surveillance nocturne, nous croyons qu'il ne serait pas superflu d'établir en bordure et à *mi-hauteur* une légère clôture d'un caractère plus décoratif que l'ancienne. Pendant qu'on y serait, peut-être pourrait-on aussi corser un peu l'effet général par l'adjonction de deux lampadaires ornementaux destinés à accompagner la statue.

L'autre modification opérée par M. Trintzius concerne l'espèce d'embasement en macadam que dominait la statue équestre de Napoléon I^{er}, sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Cet embasement présentant de nombreuses fissures et s'effritant peu à peu, M. Trintzius a cru devoir le faire disparaître et le remplacer par un parterre fleuri entourant le piédestal et d'où la statue semble émerger. L'idée est peut-être plus ingénieuse que rationnelle. Ce petit square en miniature, perdu comme un mouchoir de poche au milieu du vaste Sahara de la place, semble mesquin en cet endroit, voué d'ailleurs aux brusques variations d'un milieu essentiellement venté et ensoleillé. En outre, la lourde masse du piédestal, entouré de son circuit de bornes épaisses reliées par des chaînes surmontées de grosses boules métalliques munies de pointes aiguës, détonne par son aspect rigide et soldatesque avec la frêle parure de ce jardinet. Si l'on veut à toute force remplacer l'ancien soubassement de granit par un soubassement végétal, il suffit d'un uniforme glacis de lierre, bien touffu, bien étoffé, dont le sombre feuillage et l'austère symétrie s'harmoniseront à souhait avec la massive silhouette du monument et l'énergique tonalité du bronze. L'œil et la logique seront alors satisfaits.

COURS ARTISTIQUES

En annonçant l'an dernier la création de notre Ecole régionale d'Architecture, nous en avons esquissé le plan en détail, donnant, en outre, le programme des cours variés qui en composent l'enseignement (*Bulletin de 1904*, p. 110-112). Nous n'avons pas à revenir sur les données précédemment émises, non plus que sur l'application de cet enseignement, dont les diverses branches ont été confiées à des professeurs exercés ayant depuis longtemps fait leurs preuves. Cependant, parmi ces cours, deux méritent une mention spéciale en raison de leur caractère, répondant plus particulièrement à l'objet de nos études. Ces deux cours sont : celui de l'*Histoire de l'Architecture*, professé par M. Ruel, et celui de la *Théorie de l'Architecture*, confié à M. Delabarre.

Basés sur le même art, mais d'ordre différent, ces deux cours se différencient également par la méthode et le tempérament des professeurs. Dans sa note sobre et modeste, où l'érudition s'appuie sur les principes acquis, cherchant à enseigner bien plus qu'à discourir, M. Ruel a pris pour thème l'histoire de l'architecture au cours des âges, dans chaque pays et à chacune de ses périodes. Après un rapide aperçu de l'architecture préhistorique, il a étudié sommairement les styles architecturaux de la Chaldée, de la Chine, de l'Inde, puis, plus complètement, ceux de l'Égypte, de la Syrie, de la Babylonie, de la

Perse, qui ont occupé la première année de son cours. L'architecture grecque et l'architecture romaine, avec leurs développements classiques, font l'objet de la deuxième année. Enfin, la troisième et dernière année sera consacrée à l'époque gothique et à la période de la Renaissance, dans tous les pays, en s'arrêtant particulièrement au nôtre. C'est un enseignement rationnel et serré, qui se complète par l'examen raisonné des matériaux et des éléments accessoires.

Plus brillant, plus abondant, le cours de M. Delabarre rentre surtout dans le domaine spéculatif et ne saurait avoir la même précision. L'interprétation, le sentiment personnel, tiennent ici une plus large place. Consacré à des considérations générales, son premier entretien a montré que l'architecture se distingue de façon très nette de la construction et de la décoration, qui ne sont que ses moyens d'expression, et il a posé ce principe initial : « L'architecture est l'œuvre d'un temps s'inscrivant sur les monuments pour en perpétuer le souvenir. » Dans les conférences qui ont suivi, M. Delabarre, se basant sur cette définition, a examiné diverses sortes d'influences pouvant agir sur l'architecture et l'adaptation de l'habitable, de la Renaissance à nos jours. Par suite, il a établi l'influence sur l'architecture de l'idée qui domine un peuple et fixe sa civilisation, l'architecture suivant toutes les transformations ou modifications que subit cette idée, soit dans ses principes, soit dans son application. De là l'étude successive de ces différentes influences : influences du climat, du sol, de ses productions, qui agissent sur les mœurs, la succession, l'hérédité, se reflétant par affinité sur l'art architectural qui en est l'expression. Ces considérations philosophiques, originalement développées, seront reprises et complétées dans une série de nouveaux entretiens dont nous aurons à reparler. Elles permettront au jeune conférencier de préciser le véritable caractère de notre art national, ses tendances, ses traditions, en commençant par notre région normande, qui nous intéresse avant tout.

*
* *

Un autre enseignement qu'il nous a déjà été donné de signaler, c'est le très intéressant cours d'*Histoire de l'Art* professé à Rouen pour les jeunes filles par M^{lle} Louise Pillion, élève de l'école du Louvre, dont on connaît les travaux si érudits sur l'iconographie et la statuaire française du moyen-âge. Cette année, M^{lle} Pillion a pris pour but de son enseignement l'histoire de l'art en Europe depuis les premiers chrétiens jusqu'à nos jours. Ce programme sera complètement développé en trois années. Il portera plus particulièrement, cette première année, depuis les débuts de l'art chrétien jusqu'à la Renaissance. C'est dire que M^{lle} Louise Pillion passera en revue l'art byzantin, l'art roman en France et à l'étranger, tout l'art médiéval gothique, avec l'histoire des grandes cathédrales en France, en Allemagne, en Angleterre et en Italie; la sculpture française jusqu'à l'époque de Bourgogne; les vitraux et la miniature; la sculpture et la peinture en France jusqu'en 1500. En dehors des notions générales qui seront ainsi fournies aux jeunes institutrices, des visites aux monuments et aux collections publiques de Rouen correspondront aux périodes d'art étudiées. On ne peut qu'encourager ces études approfondies, sérieuses, destinées à former chez la femme, trop négligée naguère sous ce rapport, le goût et l'esprit critique, et, par suite, à mieux faire connaître et aimer les monuments et les œuvres de notre art national.

PROTECTION DES SITES ET PAYSAGES

Depuis longtemps déjà, on a maintes fois réclamé l'institution de mesures propres à sauvegarder nos paysages et nos sites menacés de jour en jour par l'influence croissante de l'*industrialisme* et de l'*utilitarisme*. Il s'est même créé à Paris, il a deux ou trois ans, sous l'impulsion du poète Jean Lahor, une *Société de protection des Paysages de France* dont nous avons signalé en son temps l'heureuse initiative. Aujourd'hui, une autre association très active, le *Touring-Club*, vient de constituer dans le même but un *Comité des Sites et Monuments pittoresques*, qui sera aidé dans sa tâche protectrice par des comités locaux, spéciaux à chaque département. Dans les dernières semaines de l'année courante (novembre 1905), on a ainsi formé, à Rouen même, une nouvelle délégation du Comité central, le *Comité de la Seine-Inférieure pour la protection des Sites et des Monuments pittoresques de la région*.

Son bureau a été ainsi composé :

Président : M. Zurlinden, conservateur des Eaux-et-Forêts.

Vice-Présidents : MM. Charles de Beaurepaire, archiviste départemental honoraire, correspondant de l'Institut ; Gaston Le Breton, conservateur honoraire des Musées de Rouen, correspondant de l'Institut.

Secrétaires : MM. le Docteur Coutan ; E. Duveau, ingénieur civil, président de la *Société des Amis des Monuments rouennais* ; Georges Dubosc, critique d'art ; Henri Gadeau de Kerville, publiciste.

La liste des Membres du Comité comprend : MM. Calippe, avocat, délégué départemental ; Chevreux, archiviste départemental ; Deglatigny, industriel ; Ducrocq, ingénieur en chef ; Eugène Fauquet, président de la *Société des Architectes* ; Genevrière, ingénieur, agent-voyer en chef ; Léchalas, ingénieur en chef des ponts et chaussées, délégué principal ; Lefort, architecte départemental ; l'abbé Loisel ; Loriquet, conservateur de la Bibliothèque ; Lormier, conservateur du Musée de céramique ; Marguery, président du *Photo-Club* ; Minet, conservateur du Musée de peinture ; Robillard, président de la *Société normande de Géographie* ; Léon de Vesly, conservateur du Musée d'antiquités ; le Président de l'Académie de Rouen ; le Président de la *Société de l'Histoire de Normandie*.

La fonction première du nouveau Comité du *Touring-Club* consistera à dresser la liste des sites et monuments pittoresques de la région, par ordre de mérite et d'intérêt, en révisant et complétant au besoin les premiers renseignements fournis à ce sujet par les délégués du *Touring-Club*. Cette liste comprendra aussi bien les monuments pittoresques : églises, châteaux, manoirs, abbayes, prieurés, vieux ponts, anciens moulins, que les calvaires, les croix de cimetière, les fontaines, les vestiges romains et les monuments mégalithiques. Quant aux sites, ils seront divisés en trois grandes catégories, suivant leur intérêt, et comprendront aussi bien les ensembles urbains que les paysages rustiques ou les beautés naturelles.

Les Comités départementaux du *Touring-Club*, après ce travail d'inventaire, qui sera complété par des séries de photographies et de cartes postales, auront à mettre en lumière les sites classés par des notices publiées dans le bulletin de l'Association ; ils en faciliteront la visite et examineront tous les projets de création et d'amélioration des voies

d'accès. Les Comités auront également comme mission d'exercer une surveillance active, afin d'assurer la conservation des sites et monuments pittoresques, en s'opposant à tout ce qui serait une cause de destruction, de mutilation ou d'enlaidissement.

On ne peut que féliciter le *Touring-Club* dont le rôle a été déjà si actif, si persévérant et si utile, d'avoir constitué ces Comités départementaux qui sont déjà au nombre de 53. Cette initiative montre que l'idée de protection des beautés naturelles prend corps et devient enfin une réalité vivante et agissante. Les *Amis des Monuments rouennais*, qui sont aussi les *amis* sérieux et connaisseurs de tous nos vieux sites normands, de tous nos jolis coins de paysage, y applaudissent de tout cœur et ne seront pas les derniers à la propager.

LE GROS-HÊTRE DE MONTIGNY

Comme corollaire au chapitre précédent, nous devons enregistrer ici la disparition d'une de ces curiosités naturelles que le nouveau *Comité de protection des Sites et Paysages*, dont nous venons de parler, a précisément pour mission de sauvegarder. Déjà, l'an dernier, nous avons à déplorer la destruction volontaire et tout à fait injustifiable de la *Pierre-Gante*, cette curieuse relique géologique, large de 200 mètres de front, qui dominait si pittoresquement le cours de la Seine, et dont un nos Membres, M. Edouard Pelay, nous a retracé le rapide historique. Cette année, c'est l'anéantissement d'un vieil arbre populaire, le Gros-Hêtre de Montigny, dans la forêt de Roumare, complètement détruit par un incendie, le 25 juillet 1905. Ce jour-là, vers quatre heures de l'après-midi, des passants, traversant ce coin de forêt, s'aperçurent que l'antique géant, crépitant de toutes parts, flambait comme un fétu de paille. Vainement, la Municipalité de Montigny, avertie par eux, organisa-t-elle des secours immédiats ; le Gros-Hêtre, dont le tronc, absolument creux, formait une sorte de cheminée d'appel, était déjà irrémédiablement compromis. Telle une torche gigantesque, il brûla toute la soirée et, durant la nuit, illumina longtemps encore les abords de la forêt de Roumare, dont il était le doyen. Comme son légendaire voisin, le *Chêne-à-Leu*, disparu il y a un peu moins de dix ans, le Gros-Hêtre, respecté par le fer et la cognée durant huit ou dix siècles¹, devait mourir par le feu sous l'action malveillante de quelques maraudeurs.

Situé au hameau du Frondel, sur la lisière de la forêt de Roumare, à l'angle d'un bois de sapins, ce digne vétéran, vrai monstre végétal, ne mesurait pas moins de 8 m. 20 de circonférence prise à hauteur d'homme, dans la massive rondeur de son tronc noueux, bosselé d'excroissances et de rugosités. Avait-il une histoire, une légende, comme la plupart de nos vieux arbres normands ? C'est probable ; mais les archives de Montigny n'en parlent pas, non plus que de l'âge exact de sa plantation, qui pourrait bien remonter peut-être aux approches de l'an 1000, cette ère troublée et superstitieuse encore si mal définie. Toujours est-il que, durant de longs siècles, il resta entouré de la sollicitude des gens de

1. Dans sa savante monographie botanico-historique des *Vieux Arbres de Normandie*, M. Henri Gadeau de Kerville a expliqué combien était difficile l'application aux Hêtres de la formule d'évaluation de l'âge des arbres, basée sur l'accroissement du diamètre. D'après son estimation celui de Montigny pouvait avoir, au minimum, de 640 à 950 ans. Nous en publions une remarquable reproduction que nous devons à l'obligeance du distingué naturaliste.

la forêt. C'est ainsi que les moines de Saint-Georges-de-Boscherville, qui défrichaient partout aux environs, se gardèrent d'y toucher jamais. De même, les tisserands du pays, qui, aux XIII^e et XIV^e siècles, avaient le droit de prendre des hêtres dans la forêt de Roumare *pour y monter leurs méliers*, le respectèrent religieusement. Que de générations d'amoureux se sont plu à graver leurs initiales sur son écorce ! C'était d'ailleurs le point de repère, le rendez-vous favori des grandes chasses à courre, qui vinrent plus d'une fois se rallier à son ombre et faire retentir ces parages de l'aboiement des meutes et de l'appel sonore des veneurs.

Cependant, ce n'était plus le superbe géant que nos concitoyens ont si longtemps admiré, se dressant plein de vigueur dans sa majestueuse et superbe carrure, qu'accentuait encore la disposition bien ordonnée de ses grosses branches. Fréquemment frappé par la foudre, éprouvé par les bourrasques, il s'était successivement amoindri et découronné, n'élevant plus qu'à une dizaine de mètres ses branches sans feuillage, dressées en tous sens, comme de pitoyables moignons. De toutes parts de larges crevasses, des trous béants, menaçaient la stabilité du colosse réduit à l'état de ruine lamentable. Dans ces dernières années, à la suite de multiples déprédations, il s'étiola peu à peu et finit par mourir durant l'hiver de 1904. Cependant des mesures de précaution eussent pu être prises alors, et prolonger son existence, ou tout au moins son squelette. On avait proposé de l'entourer d'une grille afin de le protéger contre les maraudeurs qui, par vengeance des gardes, avaient déjà tenté de l'incendier. Ainsi défendu, le Gros-Hêtre eût pu rester debout plusieurs années encore, éloquent et dernier témoin d'une époque disparue, embrassant huit ou dix siècles de la campagne normande, et donnant d'ailleurs au village de Montigny une note d'intérêt et de curiosité qui sera regrettée de tous.

NÉCROLOGIE

C'est parmi les Membres de notre Association que se recrutent la plupart des noms que nous avons à enregistrer au cours de ce chapitre nécrologique, conclusion obligée mais toujours attristante de notre chronique annuelle. La mort, cette année, a frappé dru dans nos rangs, y moissonnant sans compter de fidèles amis, compagnons d'art et de pensée, que des liens plus ou moins étroits rattachaient à notre œuvre et dont le souvenir ému doit être conservé dans nos annales, le temps jaloux se chargeant de l'effacer peu à peu de nos mémoires, trop souvent distraites par de nouveaux deuils et de nouveaux regrets.

*
* *

Dès le début même de l'année, un premier vide se creusait dans notre faisceau amical par la disparition de M. J.-B.-AMAND MONTIER, maire de Pont-Audemer, enlevé avant la soixantaine à la suite d'une longue maladie. Il n'avait, en effet, que cinquante-neuf ans, étant né à Saint-Martin-Saint-Firmin, canton de Saint-Georges-du-Viévre, le 22 novembre 1845. Brillant élève du lycée de Lisieux, licencié et lauréat de l'école de Caen, il devint docteur en droit en 1868, époque où il se fit inscrire au barreau de Pont-Audemer. Deux ans plus tard, en 1870, il partait comme lieutenant de mobiles, quoique marié et père de famille, et rentrait l'année suivante dans ses foyers avec le



LE GROS HÊTRE DE MONTIGNY

Photographié par M. Henri GADEAU DE KERVILLE en avril 1890.

grade de capitaine. Nommé conseiller municipal en 1871, il fut constamment réélu dans cette fonction, devint adjoint au maire en 1874, donna sa démission un moment, puis reprit bientôt son poste aux côtés de l'honorable M. Canel, le savant historien normand, qu'il remplaça comme maire à sa mort, d'abord de 1879 à 1892, puis de 1900 à 1905. Pendant longtemps il avait appartenu au parti radical, mais il s'était rapproché depuis du parti modéré et progressiste.

Comme érudit, M. Montier, dont l'activité était bien connue, faisait partie de nombreuses Sociétés savantes, surtout normandes, ainsi que de la *Société de l'Histoire de la Revolution* et de la *Société préhistorique normande*, dont il était vice-président, et pour laquelle il avait écrit nombre d'études et de rapports. On lui doit, entr'autres publications, une *Histoire de Robert Lindet*, une *Notice sur l'âge de pierre dans l'arrondissement de Pont-Audemer* et des *Recherches sur le commerce et la fabrication, dans le Lieuvin, des toiles dites Rouens-fleurets-blancards*. Ses derniers travaux ont trait à de curieuses *Etudes de céramique normande*, relatives aux *Pavés du Pré-d'Auge et de Manerbe*, ainsi qu'aux épis, poinçons et étocs émaillés, faïencés ou vernissés, provenant des mêmes fabriques.

*
* *

Moins de huit jours après M. Montier, disparaissait un autre de nos Sociétaires, M. ALEXANDRE LEFRANÇOIS, antiquaire, né à Saint-Valery-en-Caux, le 16 février 1831, mort à Rouen le 6 janvier 1905. Depuis de longues années, M. Lefrançois avait acquis dans le monde de la curiosité, où il était universellement estimé, une réputation méritée, due aussi bien à ses connaissances approfondies, à la finesse et à la sûreté de son jugement, qu'à sa conscience d'expert et de marchand. Ses appréciations faisaient toujours autorité en matière artistique, aussi bien dans notre région qu'à Paris. Pendant sa longue carrière, M. Lefrançois s'était surtout attaché à remettre en honneur nos admirables faïences de Rouen, de toutes les époques. Avec André Pottier, l'abbé Colas, Gustave Gouellain, Gaston Bordeaux, il fut de ceux qui propagèrent le goût de ces belles pièces anciennes qui, grâce à lui, allèrent enrichir nos collections publiques et nos musées. Comme l'écrivait avec justice un expert parisien : « Combien aussi de collections particulières doivent à cet » apôtre de la faïence rouennaise leurs joyaux, parés de l'étiquette précieuse qui en » affirme la provenance et l'authenticité. Que d'éloquence dans ce petit carré de papier » portant simplement ces mots : *Lefrançois, antiquaire à Rouen.* »

La sûreté de son goût s'étendait, du reste, sur tout le domaine de la curiosité : tableaux, meubles, sculptures, bois, armes, bijoux, ivoires, orfèvrerie, émaux, miniature, ferronnerie, tapisseries, objets de tous genres qui venaient parer son logis de la rue d'Amiens, et dont l'antiquaire, amoureux de ses trouvailles, ne se séparait pas sans regret. Dans toutes ces parties de l'industrie artistique dont il avait fait sa spécialité, M. Lefrançois, grâce à son habileté professionnelle, sut découvrir des pièces rares, comme l'horloge révolutionnaire si connue du Musée Carnavalet ; comme certaines belles Vierges en ivoire du moyen-âge, dont le type le plus parfait, daté du xv^e siècle, orne la brillante collection de M. Gaston Le Breton ; comme cette si curieuse statuette de Louis XIV par Girardon, en bronze damasquiné, de la collection Doistan, qui couronnait le groupe du *Parnasse français*, inspiré par le célèbre ouvrage de Titon du Tillet. Quel merveilleux et

incomparable musée ne formerait-on pas si l'on pouvait réunir toutes les curiosités et richesses d'art qui ont circulé entre ses mains au cours de sa féconde et active carrière !

Ces heureuses trouvailles, qui ne furent pas sans nécessiter bien des recherches et bien des voyages à l'habile antiquaire, furent dispersées dans plusieurs ventes sensationnelles qui réunirent toujours de nombreux amateurs. La dernière de ces ventes eut lieu en novembre 1902, au moment où notre concitoyen, après cinquante ans d'un labeur constant, prit enfin sa retraite. Outre son gendre, M. F. Pinoël, l'organiste et le compositeur bien connu, il laisse un fils, M. Georges Lefrançois, qui a hérité de ses goûts, de ses traditions, et qu'un récent vote vient d'inscrire comme Secrétaire parmi les Membres de notre Bureau.

*
* *

Ce même mois devait enlever encore à notre Société l'un de ses Membres les plus distingués, sinon des plus assidus, M. HENRI ALLAIS, avocat, mort dans toute la force de l'âge et le plein épanouissement du talent. Une crise subite provoquée par le mal sourd qui le minait depuis longtemps, sans que l'effet s'en traduisît extérieurement, le terrassa en quelques heures, le 19 janvier 1905, à l'âge de quarante-quatre ans. Issu d'une famille très-honorablement connue à Rouen, Henri Allais, après de brillantes études au Lycée Corneille, et son service militaire dignement rempli, se fit inscrire, en 1879, au barreau de Rouen, qu'il ne devait pas quitter. Très attaché à sa profession, il entra de bonne heure au Conseil de l'Ordre, dont il fut longtemps Secrétaire. Ses plaidoiries, d'une éloquence sobre et d'un jugement très sûr, étaient fort appréciées au Palais et toujours écoutées par ses confrères. Tous, en effet, avaient apprécié en lui, en même temps que la franchise et la spontanéité charmante du caractère, la forme très personnelle de son talent, sa parole élégante et la finesse de son esprit.

L'avocat se doublait chez lui d'un parfait lettré, soucieux de la belle langue française et en possédant à fond toutes les ressources. Comme écrivain, il a laissé une série de volumes qui ont porté sa réputation bien au-delà de notre province. On a de lui : *Un Casque*, *L'antique*, *Adieu Jean*, les *Confessions de Riquet*, puis encore *Histoires pénales*, série de nouvelles où l'analyste savait mettre puissamment en relief les côtés piquants des choses judiciaires. Dans son œuvre littéraire, que le sentiment de la perfection a rendue plus restreinte, on voit se refléter son caractère et son goût d'artiste. L'armée, dans les rangs de laquelle il avait servi avec conviction, lui doit de bien belles pages. A un autre point de vue, la Suisse, qu'il aimait, lui en doit bien plus encore. M. Henri Allais, qui était né à Rouen, était aussi un des admirateurs passionnés de sa ville natale ; il lui a consacré dans des publications artistiques des chapitres charmants qui resteront. Et combien d'esquisses rapides et légères, de contes humoristiques n'a-t-il pas semés au hasard dans la presse locale, qui les accueillait comme une bonne fortune, et qu'il signait modestement de ses simples initiales. Plus récemment, c'était vers les recherches historiques qu'il paraissait se porter : la question de survivance de Louis XVII intéressait l'originalité de son esprit, et le curieux procès de Mathurin Bruneau, le faux Dauphin, jugé à Rouen en 1818, lui avait fourni l'occasion d'une étude attachante, restée malheureusement inachevée.

A ce que nous avons dit de l'avocat, de l'écrivain, de l'artiste, il faudrait ajouter

quelques mots sur l'homme privé, que l'on ne pouvait connaître sans apprécier son caractère. Esprit large, généreux, indépendant, il apportait son concours dévoué à tout mouvement artistique ou littéraire, s'associant en même temps avec ardeur à maintes œuvres de bienfaisance sociale. A vrai dire il n'était pas flatteur, son esprit volontiers ironique se refusant à ce genre d'exercice; mais sous son aspect un peu sceptique se dissimulait une réelle bienveillance et avec lui on savait sur quoi l'on pouvait compter. C'était, en outre, un brillant causeur dont la conversation piquante, variée, originale, laissait sous le charme tous ceux qui l'écoutaient. Très averti, il parlait de tout avec esprit, donnant un relief aux moindres détails, trouvant toujours le mot qui faisait image. Somme toute, Henri Allais aura été quelqu'un : c'est un de ces hommes qu'on n'oublie pas.

* * *

Quelques mois plus tard, le 16 septembre 1905, disparaissait une autre personnalité rouennaise, appartenant également au monde judiciaire, M. JULES HÉDOU, ancien avoué, ancien président de la Chambre de l'Ordre. En dehors de ses fonctions judiciaires, M. Jules Hédou, qui était né à Rouen, le 20 septembre 1833, fut dès sa jeunesse entraîné par son goût vers les arts. Elève et ami de Gustave Morin, l'excellent directeur de notre Ecole de Peinture, il commença de sérieuses études artistiques en compagnie de nombreux artistes, dont il rappelait souvent les noms : le portraitiste Georges Hébert, le dessinateur Emile Bayard, le paysagiste Hector de Folleville, le peintre de nature morte Félix Lefebvre, l'aquafortiste Emile Nicolle, le peintre Jules Michel, le dessinateur Victor Delamarre. Lui-même peignit, non sans talent, dans une facture très précise — car il n'aimait guère les tendances impressionnistes — des natures mortes et des fleurs, qu'il exposa souvent dans nos expositions locales, où il obtint, en 1864, une médaille de bronze, et, en 1889, une médaille de vermeil. ¹

Collectionneur sagace et érudit, M. Jules Hédou avait réuni un ensemble de peintures, dessins et miniatures fort bien choisis des maîtres des XVII^e et XVIII^e siècles, parmi lesquels nous citerons un *Intérieur* de Lenain, des *Ruines* d'Hubert-Robert, de nombreux portraits et nombre d'excellents tableaux des maîtres français. Il avait également rassemblé une fort jolie collection d'estampes françaises du XVIII^e siècle, surtout des maîtres rouennais et de certains maîtres étrangers. Il avait pu, en effet, réunir à peu près au complet l'œuvre gravée de Tiépolo, le peintre vénitien, sur lequel il se proposait d'écrire une étude. M. Hédou avait complété sa collection par de très nombreuses pièces modernes et par des reproductions des peintres contemporains.

C'est, du reste, grâce à la réunion de ces estampes, que M. Jules Hédou a pu écrire différentes monographies de nos graveurs normands dont il s'était constitué l'historiographe précis et disert. Dans cette partie, ses ouvrages faisaient autorité. Successivement il publia *Noël Le Mire et son œuvre, suivi du catalogue gravé de Louis Le Mire*, édité chez Baur, à Paris, en 1875; une première notice sur le graveur *Le Veau*, en 1879; un volume très important sur *Jean Le Prince* et son œuvre, paru la même année, étude très

1. La plupart des notes si précises qui vont suivre nous ont été fournies par notre Collègue Georges Dubosc, l'éminent critique d'art, si au fait de ces questions spéciales.

complète sur toute la dynastie des Le Prince, ornée du curieux portrait de Jean Le Prince, peint par lui-même, qui appartenait à Alfred Darcel, et que Gilbert grava spécialement pour cette publication. Sont encore à citer : son étude sur *Mettey*, le peintre fécampois du XVII^e siècle ; des notes sur *Saint-Igny*, le peintre normand, dont M. Hédou fit entrer au Musée deux grands tableaux en grisaille ; enfin, un nouveau travail très complet sur *le Graveur J.-A. Le Veau et son œuvre*, paru en 1903 chez Charavay, et qui est son dernier ouvrage.

Ces études d'art ancien n'empêchèrent point M. Jules Hédou de s'occuper aussi d'art moderne, soit en rendant justice à des artistes peu connus, comme *Victor Delamare*, un dessinateur pittoresque qu'il nous sera donné d'apprécier bientôt dans une exposition prochaine de ses dessins ; soit en faisant connaître l'œuvre très romantique de *Gustave Morin* ; soit enfin en racontant la vie d'un autre peintre rouennais, *Jean Sorieul*, l'auteur du *Passage du défilé de Ponary*, que possède notre Musée.

Par ses notices, agréablement écrites, M. Jules Hédou contribua aussi à faire connaître le paysagiste *Daliphard*, le peintre de *Mélancolie* et du *Printemps au Cimetière* ; *Jules Michel*, que l'écrivain avait rencontré à Rouen ; *Emile Minet*, l'excellent artiste directeur actuel du Musée de peinture. Dans ce même ordre d'idées, il ne faut pas non plus oublier le travail de M. Hédou sur *La Lithographie à Rouen*, paru en 1877, et qui est un véritable répertoire de renseignements anecdotiques sur tous les dessinateurs, lithographes et caricaturistes rouennais du commencement du siècle dernier ; sa biographie très complète du peintre *Court* ; des notes sur différents tableaux d'*Hogarth* parues dans la *Normandie littéraire*.

Membre du Comité municipal des Beaux-Arts, où ses avis émis avec une sincérité un peu brusque et une franche indépendance étaient fort appréciés, M. Jules Hédou fut également membre de l'Académie des lettres et arts de Rouen où il entra en 1874. Son discours de réception prit pour thème : « Le goût des arts en province ». Il y réclamait avec force la création, à Rouen, d'un cabinet d'estampes, d'une collection de dessins et d'une bibliothèque d'ouvrages d'art. En 1882-83, il fut appelé à présider cette Compagnie, où, en dehors des discours de réception, il fit de nombreuses communications sur les *Illustrateurs de La Fontaine*, sur les anciennes expositions de peinture, sur des *Documents relatifs à l'Ecole de dessin de Rouen, de 1749 à 1784*. Il contribua aussi à la fondation de notre *Société des Amis des Monuments rouennais*, dont il fut l'un des parrains, bien qu'il dût plus tard s'en désintéresser.

Outre les ouvrages qu'on lui doit, M. Jules Hédou collabora aussi à la *Revue de Normandie*, à la *Chronique des Arts*, où il publia des notes sur le peintre Lemoine, à la *Normandie littéraire* et au *Rouen pittoresque* de l'éditeur Augé. Depuis quelques années, l'état de sa santé chancelante l'avait forcé de se retirer à La Rue-Saint-Pierre, où se termina sa brillante et utile carrière. Par un testament qui l'honore, il a légué à la Ville de Rouen les rares et précieuses collections qu'il avait réunies, et qui seront réparties entre le Musée de peinture et la Galerie locale d'estampes.

*
* *

C'est aussi à la carrière des arts et à la biographie locale qu'appartient le nom de LÉON LEMAITRE, l'excellent peintre qui a su rendre avec tant de sincérité les aspects si

divers des coins du vieux Rouen. Léon Lemaître qui, depuis quelque temps, avait été atteint par une maladie dont les progrès l'affectaient profondément, fut frappé par un transport au cerveau, dans la petite maison des Essarts-Grand-Couronne, qu'il habitait pendant l'été, au milieu des siens, et où il s'est éteint dans les premiers jours de juin 1905. C'est un véritable artiste, original, sincère, ému, camarade au cœur d'or, à l'âme généreuse et franche, qui vient de disparaître avec Léon Lemaître, dont le talent n'a pas toujours été apprécié à sa juste valeur, et dont la réputation grandira sûrement. Notre Collègue Georges Dubosc, qui l'a bien connu, bien apprécié et au jugement artistique duquel nous aimons toujours à nous référer, lui a consacré au moment de sa mort une notice fort intéressante que nous sommes heureux de reproduire ici :

« Né en 1851, à Longueville, où son père, ancien professeur, s'était retiré, Léon Lemaître, qui montrait les plus vives dispositions pour l'art, était entré à notre vieille Ecole municipale de peinture, où il fut le compagnon d'atelier de Philippe Zacharie et d'Alphonse Guilloux, suivant ensemble les cours de Gustave Morin. Il y obtenait bientôt de nombreux succès, et, en 1873, devenu, en même temps que Ruffin, boursier de la Ville à l'Ecole des Beaux-Arts, Léon Lemaître qui, dès lors, affirmait un vrai tempérament de peintre, entra à l'atelier de Pils, où il rencontra deux autres peintres aujourd'hui disparus, Jose Frappa et Norbert Gœneutte. Admis à l'atelier Bonnat, il s'y faisait remarquer par la sûreté de son dessin et par la franchise de son exécution, qui le portait vers les maîtres des écoles vigoureuses et puissantes. C'est ce dont témoignent tous ses travaux d'atelier : études d'après le *Saint Matthieu* ou d'après le *Bourgmestre* de Rembrandt, d'après le *Christ mort* de Ribera, ou d'après Géricault, vers lequel il se trouvait entraîné.

» Dès lors cependant, en dehors de ses études classiques, Léon Lemaître était poussé par d'autres préoccupations plus modernes. Les recherches des peintres du « plein air », les tendances des premiers impressionnistes devaient influencer vivement sur son tempérament artistique. Toutefois, il subit moins à ses débuts la maîtrise outrancière d'un Claude Monet ou d'un Sisley que la vision atténuée, mais très moderne, d'un de Nittis ou d'un Duez. Revenu au milieu de sa famille, Léon Lemaître se fit le propagandiste ardent des nouvelles théories de l'impressionnisme et des révolutions dans la technique. Ce grand garçon, doux et modeste, — trop modeste, — se fit l'apôtre éloquent du « plein air » auprès d'un petit groupe de jeunes peintres, conquis facilement à ses idées. On peut dire que Léon Lemaître ouvrit la voie à l'impressionnisme intransigeant d'Angrand, à Frechon, à Joseph Delattre, à Vignet, à Edouard de Bergevin et aux jeunes artistes qui, aujourd'hui, suivent, non sans éclat, la trace de leurs aînés.

» C'est de cette époque que datent différentes toiles de « plein air » d'une couleur exaspérée et violente, qui valurent à Lemaître bien des critiques injustes : études dans l'île Lacroix, dans l'île Duboc, et notamment un *Jardinier*, toile de plein soleil, dont une réduction très vibrante appartient à Bricux. Temps lointains, temps héroïques de la future « Ecole de Rouen », où Angrand révolutionnait la tranquillité des expositions municipales avec ses *Dindons blancs* et sa *Locomotive*, où Frechon signait ses premières *Moyettes* incendiées de soleil, où Anquetin, le puissant décorateur de la « Nationale », se voyait refusé par le jury...

» Peu à peu, cependant, Léon Lemaître abandonnait cette manière hardie et brutale

et, en étudiant l'atmosphère rouennaise, était surtout séduit par ses harmonies grises, par la multiple diversité des « valeurs » qu'il notait avec une exquise finesse. De cette période date toute cette série de charmantes impressions du vieux Rouen, où nos monuments familiers apparurent dans leur véritable ambiance de brume légère et colorée. Léon Lemaître excella en cette note grise et délicate où il rencontra le succès avec toute une suite de *Palais-de-Justice*, avec ses sorties d'église — Saint-Maclou ou Saint-Vincent ; — avec ses arcades de la Grosse-Horloge ; avec ses entrées de ponts, toujours animées d'une foule de petits personnages remuants, troussés d'un coup de pinceau spirituel, égayant de la tache rose d'une blouse de charcutier, ou de la note jaune d'un tramway qui file, ses mille visions de la vie rouennaise !

» Léon Lemaître se complut longtemps dans ce rôle de portraitiste pittoresque de nos vieilles rues et de nos monuments. Dès que les jours de « crassinaye » arrivaient, on était sûr d'apercevoir, à quelque coin de rue, Léon Lemaître, son feutre abaissé sur les yeux, son collet relevé, ébauchant sur une petite « boîte à pouce » quelques-uns de ces tableautins qui resteront comme les documents délicats du Rouen du XIX^e siècle, recherchés bientôt par les collectionneurs à l'égal des lithographies de Bonington. Après avoir signé des petits portraits charmants, après s'être essayé à la facture de l'aquarelle, Léon Lemaître, terrassé par un mal qui ne pardonne point, avait dû, non sans une profonde amertume, abandonner sa palette et s'était farouchement isolé dans sa tristesse. Il aurait plu à quelques-uns de ses vieux camarades de voir enfin récompenser ce probe et vaillant artiste par une de ces modestes distinctions qu'on prodigue souvent si mal à propos. Tous s'y étaient intéressés, mais la mort les a devancés en frappant prématurément l'ami et le peintre. »

*
* *

A la liste déjà longue que nous venons de publier, il nous faut ajouter encore le nom d'un de nos Sociétaires, EMILE SCHNEIDER, le libraire bien connu de la rue Jeanne-d'Arc, membre correspondant du *Cercle de la Librairie*, qui a succombé le 12 mai dernier aux suites d'une longue et douloureuse maladie. M. Emile Schneider, qui dirigeait depuis quelques années la maison de librairie fondée par son frère, M. Ernest Schneider, était très estimé des bibliophiles et des amateurs de livres, qui appréciaient hautement ses connaissances très spéciales des belles éditions modernes. Son amabilité cordiale, la franchise vive et originale de son caractère, lui avaient conquis de très sincères sympathies auprès du public lettré. Enfant de Rouen, M. Emile Schneider avait, en 1870, pris part au siège de Paris dans les rangs du 50^e mobiles et avait été blessé dans un des nombreux combats livrés autour de la capitale. Il est mort, en pleine maturité, à cinquante-sept ans.

*
* *

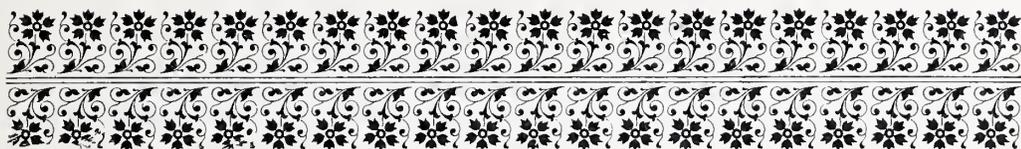
Nous ne saurions mieux terminer cette nécrologie qu'en enregistrant ici, pour mémoire, les noms de deux personnalités artistiques mortes à quinze jours de distance (*février et mars 1905*) et qui, pour n'avoir pas appartenu à notre ville, n'y ont pas moins laissé d'intéressants souvenirs. L'une fut l'éminent statuaire GUILLAUME, ancien directeur de l'École de Rome, qui se rattachait à Rouen par deux de ses œuvres. On sait, en effet, que c'est à son talent pur et classique qu'est dû le beau buste en marbre de Louis

Bouilhet qui décore la fontaine du Musée-Bibliothèque érigée sur les plans un peu étriqués de l'architecte Sauvageot. Le Musée de Rouen possède également une reproduction des *Gracques*, une des œuvres les plus connues et les plus appréciées de ce maître.

L'autre personnalité est Louis BARRIAS, l'auteur de la belle statue en marbre blanc qui orne le monument de Bonsecours : *Jeanne d'Arc enchaînée*. Le ciseau de Barrias avait également sculpté les ravissants enfants qui portent, à chacun des pilastres du monument, les armes des villes illustrées par la Pucelle. Les statues qui l'accompagnent, *sainte Marguerite* et *sainte Catherine*, sont de deux de ses élèves : Verlet et Pépin. Barrias fut aussi le maître de quelques artistes normands, entre autres d'Albert Guilloux et de La Heudrie. C'est lui qui avait été chargé d'exécuter le monument funéraire du cardinal Thomas, dans l'intimité duquel il avait longtemps vécu. Ce monument, destiné à la Cathédrale, doit représenter le cardinal étendu sur un cénotaphe, montrant, sur un fond en bas-relief, l'élégant édifice de Bonsecours. D'interminables lenteurs, des obstacles sans cesse renaissants ont, jusqu'à présent, retardé l'achèvement de ce monument intéressant, que la mort de l'artiste va sans doute ajourner encore. Une autre main le terminera sans doute ; mais qui retracera *con amore*, ainsi qu'il l'eût fait, une figure qu'il avait bien comprise et qu'il aimait ?

RAOUL AUBÉ.





LES ARCHITECTES DE ROUEN

De 1550 à 1650.



Invité à poursuivre ma revue, déjà longue, des architectes rouennais, j'embrasserai, cette fois, une période de moitié plus étendue que celle dans laquelle fut circonscrit mon mémoire de l'année dernière. J'avertis cependant que je n'aurai guère plus de noms à signaler, bien que j'aie apporté, ce me semble, le même soin à mes recherches. Cela ne tiendrait-il pas à ce que, pour les causes que j'ai précédemment indiquées, il n'a point été fait, passé le milieu du xvi^e siècle, de constructions importantes pour les églises de Rouen, dont les comptes sont, à vrai dire, la source principale à laquelle il m'était permis de puiser ? De constructions intéressantes faites, soit aux frais de l'Etat et des administrations qui en dépendaient, soit aux frais de la Ville, il en est fort peu qu'on puisse citer ;¹ et, par malheur, les pièces comptables qui les concernaient ou n'existent plus, ou n'ont point encore été signalées. Quant aux maisons de particuliers, parmi lesquelles il en est qui ont, à bon droit, attiré l'attention de nos archéologues et de nos artistes, je n'ai point eu à les mentionner, parce que, à mon grand regret, elles sont devenues pour nous des œuvres anonymes. Ceux qui les ont fait construire se sont crus suffisamment quittes en payant les honoraires convenus ; ils ne se sont pas préoccupés de nous faire connaître les noms des architectes ; ils n'ont pas pris soin de conserver des devis et des quittances, pièces dénuées d'intérêt pratique, et dont les héritiers se débarrassent toujours volontiers lors du règlement des successions. Mais lors même que, par hasard, ici ou là, quelques-uns de ces documents, utiles, à notre point de vue spécial, auraient été épargnés, comment serait-il possible d'en être informé ou d'en obtenir la communication ?

Que, de ce côté, il y ait eu ou non négligence de ma part, j'avouerai que j'ai considéré les archives privées comme une source qui m'était absolument interdite.

1. Peut-être la *Romaine* ou douane, construction projetée en 1553, et pour laquelle la Ville de Rouen, l'année suivante, proposait, comme emplacement, certain clos entre les grosses tours du Vieux-Palais et la porte S.-Eloi ; l'hôtel du Bureau des Finances, rue des Carmes, et celui de la Chambre des Comptes dans la même rue.

Je trouve plus fâcheux d'avoir à me reprocher l'aridité de mes notes et le peu de renseignements biographiques qu'on y trouvera sur les maîtres maçons dont j'ai recueilli les noms. Ce n'est pas que l'idée ne me soit venue de tirer parti des registres de l'Etat-civil, que M. Ferlin, au greffe du Tribunal, M. Poulain, aux Archives municipales, m'ont permis de consulter. Malheureusement le temps m'a manqué pour mener jusqu'au bout un travail d'exploration dont il y avait lieu d'attendre de bons résultats.

Je ne me flatte pas, d'ailleurs, précisément à cause du laconisme avec lequel les actes sont rédigés, d'avoir évité les confusions auxquelles ne prête que trop l'identité de nom, de prénom, de profession, à une époque où la situation sociale des familles variait beaucoup moins qu'elle ne l'a fait depuis.

En somme, je prie qu'on veuille bien considérer ce recueil de notes comme une simple ébauche dont le principal sinon l'unique mérite, dans ma pensée, sera de fournir des indications précises à ceux qui, avec plus de compétence que je n'en ai, s'occuperont des anciens architectes de ce pays. Je ne doute pas que, meilleurs juges que je ne le suis, ils n'éliminent plusieurs de ceux que j'ai fait figurer dans ma liste, et que, pour d'autres, ils n'ajoutent à mes renseignements.

ALEXANDRE (JEAN), employé en diverses églises de Rouen : S.-André-en-Ville, 1602, 1614 (Arch. de le S.-Inf., G. 6246) ; — S.-Cande-le-Jeune, 1587, 1594, 1598, 1599 (G. 6301, 6302) ; — S.-Cande-le-Vieux, 1587, 1588 (G. 6341) ; — S.-Jean, 1585-1587 (G. 6728). Associé à Pierre Hurey, Marin Le Sueur et Pierre Lion, il signe, le 30 novembre 1581, le marché dont voici le devis :

« Abattre et dégrader la longueur de 60 toises ou environ de la vieille muraille de la ville à l'endroit et à prendre depuis l'une des jambes de la porte de l'Estrade continuant jusques à la jambe de la porte de la Harenguerie, pour, aprez les dits dégradements faitz jusques au pied de la dicte vieille muraille, la reffaire de pierre de taille jusques et de telle hauteur que contient la muraille neuve faite entre la porte de l'Estrade et la porte du Cruchefix, ladictc haulteur continuée jusques au niveau du lit de la première assiette de machicolis de ladictc muraille neufve seuillement, icelle longueur de 60 toises ou environ reffaire à droite ligne tant du costé du devers la rivière que du costé de devers la ville.... de l'espoisseur de 6 pieds.... refaictc à 2 parements.... pierre taillée rifflée, massonnée tant d'un costé que de l'autre. » Prix pour le pilotage, chaque pilot, 2 s. ; fondements, la toise, 7 l. ; corps de mur, la toise, 15 l. ; chaque machicolis, 30 s. ; parapet, la toise, 2 écus sol ; les deux sentinelles. 48 écus ; parement, la toise, 2 écus sol. » (Tab. de Rouen, meubles.)

ANGO (MARIN), maître maçon de la Ville, visita, avec Jacques Chanivière, l'église S.-Michel, en 1556 (G. 7166) ; travailla au chœur de l'église S.-Cande-le-Vieux, en 1587. (G. 6341.)¹

1. Un autre maçon du même nom, Ambroise, avait travaillé au chœur de S.-Cande-le-Vieux, en 1570 (G. 6341).

BALLAY, deux maîtres maçons de ce nom :

Pierre Ballay employé en diverses églises de Rouen : S.-André-en-Ville, dont il répara la tour en 1582 (G. 6245) ; — S.-Cande-le-Jeune, pour la façon d'un bénitier, 1582 (G. 6300) ; — S.-Vivien, 1587 (G. 7764) ; — adjudicataire de la construction des halles du Vieux-Marché qu'il dut décorer de 7 armoiries du Roi, de la Reine, son épouse, et de la Reine-Mère, 21 avril 1583 (C. 1114).

Romain Ballay employé en diverses églises de Rouen : S.-André-en-Ville ; réparation des grandes voûtes et de la croix du cimetière, 1592 (G. 6245) ; — S.-Denis, 1592 (G. 6395) ; — S.-Michel, 1606 (G. 7166). On voit qu'en 1602, il paya à la fabrique de S.-Vivien 60 s. pour la permission qu'elle lui avait donnée « de faire tailler un petit bâtiment » dans le cimetière de cette église ; ce qui, tout contraire que cela parût au respect ordonné pour les lieux saints, était alors assez ordinaire, à en juger par les comptes des fabriques (G. 7776). Le même Ballay se rendit adjudicataire, en 1607 et 1613, de divers travaux d'art qui pour nous rentrent dans la spécialité des ponts-et-chaussées. (*Bulletin de la Comm. des Ant.*, t. VIII, pp. 332, 333.)

Le nom de Ballay se trouve parmi ceux des enchérisseurs pour la démolition de deux arches du pont de Rouen, 7 août 1617.

BARJOLLE, plusieurs maîtres maçons de ce nom :

Jacques Barjolle, marié à Anne Benoist, décédé à l'âge de 65 ans, inhumé, au cimetière des protestants, le 11 novembre 1630. ¹ Il habitait alors la paroisse S.-Vivien, où l'on voit domiciliés la plupart des membres de sa famille. Associé à Pierre Blondel, il construisit pour un bourgeois de Rouen le Jeu de paume de la *Petite bête*, en 1605. (*Comm. des Ant.*, t. XIII, p. 255.) Il se rendit adjudicataire de l'enlèvement des pierres du vieux pont de Rouen tombées dans la rivière lors de la démolition qui avait été faite du parapet et deux premières arches du pont en 1610 ; de divers travaux de routes de 1611 à 1619 (*Ibidem*, t. VIII, pp. 333, 337). Le 3 juillet 1617, il avait vendu à Jérôme Georges une des maisons qui avaient été récemment construites dans l'enclos du vieux château abandonné (Tab. de Rouen).

Charles Barjolle, marié à Catherine Herment, exerçant la profession de maître maçon de 1631 à 1644, tout au moins. Il se rendit adjudicataire de divers travaux du Vieux-Palais, en 1633, 1635, 1644. ²

Nicolas Barjolle, marié à Anne Le Tourneur, décédé à l'âge de 49 ans, inhumé le 25 juillet 1649. ³

1. Inhumation, au même cimetière, d'un de leurs fils, 19 novembre 1607 ; de Bastien, un autre fils, décédé à l'âge de 22 ans, 28 août 1625 ; d'Anne, leur fille, décédée à l'âge de 25 ans, 30 octobre 1630. Une autre fille, Sara, épousa Timothée De Verson, fils de feu Timothée De Verson et de Catherine De Ry ; première annonce du mariage, 7 octobre 1635.

2. Inhumation de Jean, fils de Ch. Barjolle et de C. Herment, décédé à l'âge de 8 mois ; — d'Anne, leur fille, 25 déc. 1631.

3. Inhumation de Nicolas, leur fils, 22 oct. 1629 ; d'un autre fils, portant le même prénom, 2 avril 1634.

Jacques Barjolle, marié à Elisabeth De Ry, décédé de la contagion au lieu de l'Event, à l'âge de 48 ans, le 4 déc. 1648. ¹

BLONDEL, plusieurs maîtres maçons de ce nom :

Pierre Blondel, associé, comme nous venons de le voir, de Jacques Barjolle pour la construction du Jeu de paume de la *Petite bête*, 1605 ; de Guillaume Petit pour la démolition des deux premières arches du pont de Rouen, 10 déc. 1608. Le dernier nov. 1601, Jean, son fils, avait été présenté, au Temple, pour le baptême, par Pasquier Le Genevois et par Marie Pochon, femme de Jacques Drye (De Ry).

Jacques Blondel, marié à Judith Hermen. Leur fille, âgée de 14 ans, mourut de la peste, et fut inhumée au cimetière des protestants, le 19 déc. 1637. Le testament de Jacques Blondel est daté du 3 avril 1646. Ce maître maçon, successivement domicilié sur S.-Maclou et sur S.-Eloi, s'était rendu adjudicataire de divers travaux d'art (*Comm. des Ant.*, t. VIII, p. 333) : *amendement* au grand chemin tendant de Rouen au pays de Caux par les Vaux, pont de Malaunay, pavage du grand chemin royal de Rouen en Normandie par le Bourg-Achard, 4 juillet, 3 déc. 1627, 22 sept. 1631, 13 nov. 1644 (Tab. de Rouen).

Michel Blondel, marié à Marie L'Hermite, à laquelle il survécut. Leur fils, Jacques, mort de la peste, fut inhumé au cimetière des protestants, le 8 mai 1638. Serait-ce le même qu'un Blondel, des mêmes prénoms et profession, qui avait eu de son mariage avec Marie Pernuit un enfant, mort à l'âge de 4 mois, et inhumé au cimetière des protestants, le 8 mars 1637 ?

On trouve encore un Pierre Blondel, employé en l'église S.-Etienne-la-Grande-Eglise, en 1653 (G. 6562).

Je sais si l'on doit rattacher à la famille de ces divers maîtres maçons trois architectes célèbres du même nom, tous nés à Rouen : Jean François, en 1681 ; François, en 1683 ; Jacques François, le 8 janvier 1705 (Bauchal, *Nouveau Dictionnaire biographique des Architectes français*).

BOUDIN (JEAN), maître maçon, employé à l'église S.-Cande-le-Jeune, 1614 (G. 6303) ; — à l'église S.-Jean où il était payé 15 s. par jour, 1615 (G. 6730). Le 29 novembre 1618, il donnait une procuration pour toucher en son nom ce qui lui était dû pour « l'ouvrage des fondemens de l'église (du collège des Jésuites) et autres choses qu'il avoit faites de son mestier de masson depuis 4 ans ou environ suivant les marchés verbaux faits avec les Pères. » On peut juger, d'après cela, que l'église du collège aurait été commencée vers 1614. Le même maître maçon dut travailler à l'église du Noviciat, construite vers ce temps-là. (*Comm. des Ant.*, t. VII, p. 34, et Tab. de Rouen. 11 mars 1614). L'Etat-civil de la par. S.-Vivien, à la date du 2 nov. 1641, mentionne l'inhumation d'un « Jean Boudin. masson, V deniers. » Faut-il rattacher à sa famille un Pierre Boudin, qualifié maître maçon-architecte dans un acte du 3 mars 1659 ; un Boudin qui aurait terminé, en 1666, la Tour de l'église S.-Jean d'Elbeuf ? (Bauchal, ouvrage précité).

1. Inhumation de plusieurs de leurs enfants : Jacques, 25 déc. 1634 ; Jacques, 29 sept. 1648 ; Anne, 21 oct. ; Jacques, 29 déc. ; ces trois derniers décédés victimes de l'épidémie. Anne était morte au *Lieu de Santé*. On peut juger de la gravité de l'épidémie qui sévit alors à Rouen par ce seul fait qu'en 1649 sur 336 décès de protestants on constate qu'il y en avait 113 qui étaient dus à la peste.

BOURDON (JEAN), employé en plusieurs églises : S.-Godard, 1565 (G. 6617); S.-Herbland, où il confectionna des fonts baptismaux et un bénitier en pierre de Vernon, 1563 (G. 6700); S.-Laurent, pour divers travaux, notamment pour l'autel S.-Jacques, 1562-1582 (G. 6801, 6802).

BRIÈRE (THOMAS), employé en diverses églises de Rouen : S.-André, où il visita, avec Pierre Hardouyn, les travaux de la réparation de la tour exécutés par Daust en 1610, et où il exécuta lui-même pour l'*altre* (cimetière) de cette église une croix en pierre de Vernon, qui lui fut payée 22 l. 6 s. en 1615 (G. 6246); — S.-Cande-le-Vieux, où il *raccontra* (répara) la croix du cimetière, 1596 (G. 6342); — N.-D.-de-la-Ronde, où il fit, en 1582, la croix et les murets du cimetière (G. 7374); — S.-Sauveur, où il *raccontra*, en 1614, le portail faisant face à l'hôtel du *Franc-Archer*, travail pour lequel il toucha 471 l. (G. 7503); — S.-Patrice, où il fut payé 370 l., en 1562, pour travaux assez importants à la chapelle de la Passion, et 9 l. en 1593. Cette dernière année, lui et sa femme furent mis en prison à la requête des Trésoriers de cette église, très probablement pour dettes contractées solidairement, ce qui explique pourquoi la fabrique dut traiter avec d'autres maîtres maçons, Jean Belier et Marin Le Sueur, pour la réédification du bout de la chapelle S.-Nicolas (G. 7484). Comme on voit par les textes précités et par d'autres, que Brière, postérieurement à 1593, travailla pour le compte d'autres fabriques de la ville, on doit supposer que la mesure de rigueur prise contre lui cette année-là n'eut pour cause que le mauvais état de ses affaires, dû vraisemblablement aux troubles de cette malheureuse époque. Plus tard, on le voit acheter de Marc Lurier, *tombier* de Senlis, pour 60 écus, 14 pièces de pierre de liais, 6 juin 1605, et se rendre adjudicataire des travaux de construction du nouvel Hôtel-de-Ville de Rouen, avec Pierre Hardouyn, François La Chausse, Jean Laurent, Jacques Barjolle et Jean Jumel, 23 août 1607.

Il occupait, en 1608, une maison adossée aux murailles du quai de la ville. Elle lui avait été louée par la fabrique de S.-Cande-le-Vieux. Sa femme fut inhumée, cette année-là, dans le cimetière de cette église.

M. de Glanville, au tome II de son *Histoire du Prieuré de S.-Lô*, a donné une reproduction de la marque de ce maître maçon d'après un acte de 1601.

Il faut, sans le moindre doute, rattacher à la famille de Thomas Brière Jacques Brière, maître maçon, en 1574; Nicolas Brière, qui fit, en 1645, à la fabrique de S.-Nicolas, une fourniture de pavés (G. 7331); peut-être aussi Louis Brière, *imaginier* à Vernon, avec qui les échevins de Rouen firent marché, le 16 janvier 1574, « pour tailler en bosse, de pierre de Vernon, 3 *images*, l'une de Dieu le Père, l'autre de Dieu le Fils, et l'autre de la Vierge Marie, de 4 pieds de hauteur, avec 3 armoyes, l'une du Roi, l'autre du duché de Normandie et l'autre de la Ville, pour être mises au-dessus du fort du pont de la ville », par le prix de 30 l. Le même fit, cette même année, la croix du cimetière de S.-Laurent (G. 6802).

CHAPERON (JACQUES), employé à l'église S.-Eloi, 1572 (G. 6446); signe, avec Jean Granderye, un marché pour la réparation de l'hôtel de l'abbaye du Valasse à Rouen : « Ensuit le devis de la besongne qu'il convient faire en une maison assise rue du Vieil-

Palais, paroisse S.-Eloi, qui appartient à M^{sr} Dupuy, conseiller du Roi en son privé Conseil, chancelier de la Reine mère du Roi, abbé du Valasse », 20 avril 1572 (Tab. de Rouen).

COMBAULT, deux maîtres maçons de ce nom :

Toussaint Combault, « tailleur de pierre », de N.-D.-de-Sotteville, employé à l'église et aux chapelles de S.-Lô, où il construisit 9 petites voûtes, à 72 l. la voûte, 1635 (G. 6447).

Jean Combault, employé à S.-Godard, 1649 (G. 6620). De concert avec Jacques Malortie, il avait, le 16 déc. 1651, dressé le procès-verbal des ruptures des piliers et des arches des ponts de Vernon, dont il portait les frais de réparation à 46.000 l. (Voir plus loin ce qui concerne les ingénieurs Villedo.)

DAUST ou DAOUST, 3 maîtres maçons de ce nom :

Georges Daust, employé en diverses églises de Rouen : S.-André-en-Ville, où, après avoir vérifié, en 1610, de concert avec Pierre Hardouyn et Thomas Brière, les travaux qui y avaient été exécutés d'une manière qu'ils jugèrent imparfaite, il fut chargé lui-même, avec Michel Daust, de la réparation de la tour dont « un petit pilier dut être remonté », 1602 ; où on le retrouve encore en 1624-1626 (G. 6246) ; — S.-Denis, pour la réédification d'une partie de l'église, 1630-1636 (G. 6397) ; — S.-Jean, 1622 (G. 6731) ; — S.-Maclou, 1618 (G. 6921), 1636 (G. 6937) ; — S.-Nicaise, où il construisit des voûtes et exécuta « le remplage des vitres et la fermeture du portail », 1633 (G. 7331) ; — S.-Sauveur, où il rétablit, pour 103 l., le mur du cimetière, 1623 (G. 7564) ; — S.-Sever, où il visita, comme expert, avec Jacques Gravois et Michel Daust, les travaux de construction de la nouvelle tour, 1631 (G. 7605). D'autre part, en 1614, 1615, 1617, 1619, 1628, il est chargé d'importants travaux de restauration au château du Vieux-Palais. Le 29 mai 1630, il reçoit du Trésorier général de la marine du Ponant 500 sur 1.000 l. pour 31 toises de maçonnerie exécutées par lui à cet édifice (Tab. de Rouen). En 1633, il est associé à Thomas De Gournay pour le pavé du grand chemin royal de Rouen à Caen, par le Bourg-Achard. En 1635, il est indiqué comme subrogé, avec Noel Dyvetot, Jacques Gravois et Jacques Blondel, audit De Gournay, dans l'adjudication qui avait été faite à ce dernier d'une partie du même grand chemin, et donne quittance, en cette qualité, le 18 juillet de cette année, d'une somme de 551 l. pour 81 toises 1 quart de pavé (*Comm. des Ant.*, t. VIII, p. 336). Un acte du 9 juin 1612 nous apprend qu'il avait épousé en premières noces Judith Perrier.

Michel Daust, probablement frère du précédent, employé en diverses églises de Rouen : S.-Amand, où il s'engagea à construire les 4 arcades de l'ouverture faite en la muraille qui séparait l'église paroissiale de la chapelle S.-Léonard, 23 avril 1637 (G. 6226) ; — S.-Gervais, où il édifia la chapelle dite de S.-Gervais, travail pour lequel il reçut 558 l., outre 240 l. représentant les frais d'achat de la pierre de S.-Leu par lui employée, 1635 (G. 6585) ; — S.-Sever, où il accompagna Georges Daust, comme expert, en 1631 ; — S.-Maclou, où il fit agréer ses plan et devis pour la restauration du portail resté dans un déplorable état depuis l'ouragan de décembre 1612 ; marché fut

conclu avec lui pour 1,200 l. Daust avait pour associé dans ce travail Jean Cappellet ou Cappellet, qualifié de maître sculpteur, 1630-1631 (G. 6929-6930).¹ Il trouva encore à s'occuper dans la même église de 1639 à 1655 (G. 6940-6953). Le 25 juin 1644, il s'était rendu adjudicataire de travaux de maçonnerie pour la réparation des bâtiments claustraux de S.-Lô.² Cette entreprise fut loin de lui être avantageuse. Il paraît qu'elle ne le fut pas davantage pour les religieux de S.-Lô qui, trois ans après, traitaient avec un autre entrepreneur.³ L'âge et la maladie le condamnèrent au repos dans le courant de l'année 1656, comme nous l'apprenons de cette délibération de la fabrique de S.-Maclou : « Le 11 juin 1656, Daoust, masson, fils de Michel Daoust, masson, et travaillant pour le Trésor S.-Maclou, supplie la Compagnie, attendu le grand âge de son père et son infirmité de maladie, l'admettre en son lieu et place, offrant travailler gratuitement pour le Trésor trois jours par semaine », proposition qui fut acceptée, mais dont la fabrique n'eut pas à profiter longtemps. Nous voyons, en effet, que dès le 18 novembre 1657, Guillaume De Sailly, tombier, était désigné pour remplacer Pierre Daust, décédé.⁴

DE GOURNAY (THOMAS) s'était fait une spécialité des travaux de routes auxquels il s'employa de 1623 au plus tard jusqu'en 1633, année où on le trouve associé à Jacques Gravois pour le pavage du grand chemin de Rouen à Caen (*Comm. des Ant.*, t. VIII, p. 336). Est-ce à lui ou bien à son fils que se rapporte cette mention inscrite dans le compte de S.-Nicaise, 1629-1630 : « Inhumation de Thomas De Gournay, maçon, demeurant près la Trinité, 20 s. » (G. 7239).

DELANCRE, employé à S. Maclou de 1589 à 1604, y démontra et releva la croix du cimetière en 1594; y construisit des arcs-boutants en 1601 (G. 6898-6905).

DE LA RUE (PIERRE) appartenait sans doute à cette famille de maîtres maçons dont nous nous sommes précédemment occupé. Le marché suivant conclu par lui avec les échevins me paraît intéressant pour l'histoire des fortifications de cette ville : « 7 juin 1769, M^e Pierre De la Rue, demeurant à Lyons en la forêt, et M^e Jehan Le Vasseur, demeurant à Paris, maîtres massons et tailleurs de pierre, s'obligent ensemble et l'un seul pour le

1. 16 juin 1630, « on pourvoira à la réparation du grand portail ruiné par les grands vents il y a plus de 17 ans. Les trésoriers se transporteront en personne sur ledit portail avec Michel Daust, maître maçon, pour voir plus clairement la vérité de son exposé, minuteront le marché en termes significatifs, conviendront des espèces de pierres nécessaires, consulteront autres ouvriers experts. » — 24 juin, on signe le marché avec Daust et avec Léon Capelle, que l'on préféra dans cette circonstance à Timothée et Isaac Fouchon (Fourgon) (G. 7024).

2. M. de Glanville, *Histoire du prieuré de S.-Lô*.

3. Daust fut aussi employé à la chapelle du Clos-S.-Marc en 1640 (G. 9078).

4. Son décès est ainsi indiqué dans le registre des inhumations de S.-Maclou : « Le 16^e jour oct. 1657 fut inhumé dans l'église Pierre Dault. » Ce maître maçon travailla à S.-Eloi, 1636 (G. 6447); à S.-Godard, 1657 (G. 6954). Il construisit dans l'aire de S.-Maclou la chapelle de S.-Michel, 1658 (G. 6953). Je croirais volontiers que c'est à lui que se rapporte cette mention du registre de S. Sauveur : « Sept. 1641. Le 14, Robert à Pierre Daux (baptisé). Le parrain, Robert Viel; la marraine, Anne Daust ». Un Pierre Daoust, également maçon, paroissien de S.-Martin-du-Pont, mentionné dans un acte du 15 oct. 1611 (Tab. de Rouen).

tout, envers les échevins de Rouen, de faire bien et deuement tous les widenges, desblays des terres cy-apres declarées en la forme qui ensuit : Premierement aprofondir et eslargir les fossés à l'entour du ravelin de la porte S.-Hilaire jusques à la digue de la rivière de Robec en approfondissant ledit fossé jusques au nyveau de l'eau qui est dans le fossé au devant de la tour du Coulombier, lesquelles terres porteront en contrescarpe au devant dudit ravelin. Plus ont promis d'oster les terres qui servent d'appuy aux deux murailles de la dicte digue et icelles porter dedens la ville et en dresser le parapet et traverses sur la muraille qui est entre la dicte digue et la tour de Coulombier... Seront tenus de remplir massif (?) et rassyner, en la façon qui leur sera monstrée, la dicte tour du Coulombier pour le remplissage de laquelle leur sera permis de prendre les terres aux lieux qui leur seront plus commodes hors de la dicte ville et qui leur seront monstrées au plus de quarante piedz loing... de faire une grande traverse joignant la tour du Coulombier tirant vers la porte Martainville, pour la construction de laquelle ils pourront pareillement prendre les terres aux lieux que dessus, à la charge que, là où seroit besong de fassynes et fumiers, lesdits conseillers seront tenus les leur fournir, le tout par le prix de 32 s. 6 d. pour chascune toise carrée cubbe portant chascune toize 216 pieds de Roy, portant chaque pied 12 poulces. » Signature de De la Rue et marque de Le Vasseur. — 30 juillet 1569. autre marché fait entre les échevins et les mêmes De la Rue et Le Vasseur, « pour les widenges des fossés au dessus du boulevard par eux encomencé à l'endroit de la première tour prochaine de la bresche vers la porte S.-Hilaire. »

Ces travaux se rattachaient à un plan général d'amélioration des fortifications de Rouen. Dans le même temps, un maître maçon de la ville, Pierre Laurens, se chargeait d'un travail analogue du côté du Vieux-Palais (voir plus loin au nom Laurens), et, le 7 juin de la même année, Nicolas Chevrengny, entrepreneur des fortifications de la Fère, et Laurent Witasse, entrepreneur de celles de Péronne, traitèrent avec les échevins « pour faire les vidanges et desblays des terres pour parachever le fossé au devant d'un boulevard qui seroit situé au dessus et hors du chasteau de la ville, lequel seroit nommé le boulevard (nom en blanc). » Signé Romé, Dufour, De la Roche, Le Seigneur (échevins), Chevrengny, Lauren Witasse et Gosselin, ce dernier comme témoin. Ces divers ouvrages étaient entrepris en vertu d'une ordonnance (30 mai 1569) de Cossé, comte de Secondigny, Maréchal de France, lieutenant pour le Roi en Normandie et Picardie, envoyé à Rouen par le Roi pour mettre la ville en sûreté.

C'est, sans doute, à l'occasion de ces mêmes travaux, que l'on constate la présence à Rouen, le 29 juillet de cette même année, de René de Sançay, comte de Grois, s^r de S.-Marsault, chevalier de l'ordre du Roi, son chambellan et conseiller ordinaire, colonel et capitaine général des bans et arrière-bans de France et superintendant général des fortifications de son royaume.

15 février 1580, Pierre De la Rue, maçon à Charleval, s'obligeait envers messire Jacques de Bauquemare, chevalier, sieur de Bourdeny, premier président au Parlement, à bâtir et édifier une maison et chapelle au manoir seigneurial dudit lieu, moyennant 183 écus sol. ¹

1. Un Pierre De la Rue signe, avec d'autres maîtres maçons, un procès-verbal de visite d'une maison canoniale, 26 janvier 1554 (G. 4374).

DESHAIES, deux maîtres maçons de ce nom :

Jean Deshaies, employé à l'église S.-Eloi, 1581, 1787 (G. 6446); — à l'église S.-Nicolas, 1580-1587 (G. 7330), adjudicataire de la démolition à faire des arches et piles du pont de Rouen, 28 juin 1604; cautionné à cette occasion par les maîtres maçons Jacques De Ry et Jacques Barjolle; quittances des sommes qui lui sont payées pour ce travail par Guillaume Artur, s^r de Feuguerolles, trésorier de la marine et des fortifications de Normandie, 22 avril, 15 août 1605, 10 déc. 1608; adjudicataire d'ouvrages à faire au grand chemin de la Valette (près Maromme), de la construction des ponts de Léry et de Maromme, 1611-1613 (*Comm. des Ant.*, t. VIII, p. 335); donnait quittance, le 22 mai 1612, de 1,200 l. pour la construction d'un corps de maison dans le jardin de la Ville de Rouen (Arch. municipales).

Jean Deshaies et Pierre Deshaies, probablement son fils, cautionnent, le 15 oct. 1607, leur confrère Jean Sauterel, entrepreneur de travaux d'art. Ce Pierre Deshaies serait-il le même que Pierre Deshaies qualifié bourgeois d'Evreux, adjudicataire de travaux au grand chemin royal d'Evreux à Rouen, 3 novembre 1626? (*Comm. des Ant.*, t. VIII, p. 334.)

DOUCHET ou DOULCET (GUILLAUME), employé à l'église S.-Michel, où il est payé à raison de 7 s. 6 d. par jour, tandis que les simples maçons ne l'étaient qu'à raison de 3 s. 6 d., 1556 (G. 7166). La réédification de la fontaine S.-Vivien fut faite d'après un dessin qu'il fournit, lequel lui fut payé 8 l. 12 s. en 1561 (G. 7755). Ce Douchet fut longtemps maître maçon de la Ville. ¹ Jean Pochon le remplaça en 1584.

Un Jean Douchet est mentionné comme travaillant à l'église S.-Godard en 1584-1585 (G. 6617).

DU HEN, 4 maîtres maçons de ce nom :

Joachim Du Hen, cité comme expert, 16 août 1583.

Jean Du Hen, employé à l'église S.-Denis, 1596 (G. 6396).

Michel Du Hen, employé en diverses églises de Rouen : S.-Eloi, 1583 (G. 6446); — S.-Jean, où il fit plusieurs modèles pour la porte d'entrée, 1601 (G. 6729); S.-Martin-sur-Renelle, où il construisit des piliers, 1604 (G. 7148); — S.-Vivien, où il fit les *murets* de la clôture de l'église (650 l.), 1599-1600 (G. 7775) et la fontaine (185 l.), 1604 (G. 7818). En 1591, le Parlement ligueur l'avait envoyé à Blainville pour chercher le moyen d'arriver à démolir sans trop de dépense le château-fort de cette localité (Arch. de la Ville. Délibération du 21 mars de cette année). Il s'occupa avec Michel Pochon et Pasquier Le Genevois de dresser le plan de l'augmentation projetée par Henri IV de la ville de Rouen du côté de S.-Sever (*Comm. des Ant.*, t. VIII, p. 337). Avec eux, le 22 janvier 1584, il se rendit adjudicataire de l'ouvrage de maçonnerie à faire au-dessous de la porte Martainville, au prix de 21 écus la toise (mention 5 janvier 1585), et, plus tard, avec les mêmes associés, de réparations importantes au château et au pont de Pont-de-l'Arche (2,700 l.) (*Ibidem*, p. 334). Le 11 sept. 1604, il signait un marché avec Jean de Giverville, pour la construction d'un Jeu de paume couvert, rue de Flandre, près de la place de la Rougemare (*Ibidem*, t. XIII, pp. 254, 255). Sa mort doit être antérieure

1. Il visita, en cette qualité, les fontaines du Chapitre, 17 juin 1566 (G. 4256).

à 1607. Mention est faite de sa veuve dans un acte du 16 mai de cette même année. Par son testament, daté de 1598, il laissait à Nicolas Gugu (sculpteur), pour la bonne amitié qu'il lui portait et désir de son avancement, tous les livres qui étaient en sa maison, avec les outils et ustensiles servant à son estat ; en plus, 20 l. et de quoi compléter les frais d'apprentissage dudit Gugu. D'autres legs étaient faits à une cousine du nom de Maliote, à Jean Séjourné, plâtrier, à Marie Pochon, femme de Jacques De Ry, à Georges Abraham, fils de Nicolas Abraham. Guillaume Le Roy, écuyer, était nommé son exécuteur testamentaire. La forme de ce testament nous fait supposer que du Hen appartenait à la religion protestante.

Michel Du Hen, autre maître maçon, fut employé pour divers travaux en l'église S.-Denis, 1635 (G. 6397). En 1612, il avait reçu du Trésorier général de la marine du Ponant, pour ouvrages au Pont-de-l'Arche, 900 l. sur 2,700 l., somme de l'adjudication faite à son père (*Comm. des Ant.*, t. VIII, p. 334).

DYVETOT, deux maîtres maçons de ce nom :

Benjamin Dyvetot, employé de S.-Cande-le-Vieux, en 1602 (G. 6342).

Noël Dyvetot, maître maçon de la Cathédrale, de 1624 à 1653 (G. 2607 — G. 2614). A ce titre, il fit la visite des maisons canoniales en 1624 (G. 4375) et 1629 (G. 4387); répara, en 1631, l'une de ces maisons occupée par François Périscard, évêque d'Avranches (G. 4425); fit une galerie à la *croisée* (transept) de la Cathédrale, 1636-1637 (G. 4430); travailla de son marteau, en la *Loge aux maçons*, le long du cimetière S.-Etienne, et au *pupitre* (jubé) de l'église pour le placement de l'autel et de la contretable de la Sainte-Vierge, 1637-1638 (G. 4431). Fut employé en diverses églises de Rouen : S.-Godard, 1631 (G. 6620); — S.-Laurent (travaux à la tour, 250 l.), 1638 (G. 6804); — S.-Maclou, 1639, 1640 (G. 6939-6940); — S.-Nicolas, 1620 (G. 7330); — S.-Sever, où il toisa la maçonnerie du nouveau clocher, 2 avril 1637 (G. 7605); — S.-Vivien, 1639-1640 (G. 7784); — à la chapelle du Clos-S.-Marc, 1628 (G. 9706).

Le 17 janvier 1630, Noël Dyvetot, se qualifiant « maître maçon et architecte », demeurant à Rouen, rue de Notre-Dame, par. S.-Maclou, reconnaissait avoir reçu de Léonor de Varroc, s^r de Liéville, maître ordinaire en la Cour des Comptes, 170 l., pour la peine d'avoir construit, en la chapelle conventuelle de S^e-Claire, un caveau pour la sépulture des membres de la famille de ce magistrat (Tab. de Rouen).

Cet architecte, de concert avec Pierre Hardouyn et Jacques Gravois, eut à examiner les modèles et dessins soumis à l'approbation des échevins, pour la réédification du pont de bateaux de Rouen, par deux entrepreneurs concurrents Camus et Le Sausonois, 6 juin 1634. La Ville, le 12 du même mois, donna la préférence au modèle de Le Sausonois, conformément, suivant toute vraisemblance, à l'avis de ces experts (*Comm. des Ant.*, t. IX, p. 190).

Cette même année 1634, Noël Dyvetot était appelé à Valmont, et, là, après qu'il se fut rendu compte de l'état de la tour de l'église abbatiale qui menaçait ruine, il fut chargé par les religieux de réédifier l'arcade qui portait le clocher et celle de la porte de la dite église (*Ibidem*, t. XI, pp. 422, 423).

On voit encore qu'il fut associé à Thomas De Gournay pour le pavage du grand chemin de Rouen à Caen par le Bourg-Achard, 9 juillet 1633 (*Ibidem*, t. XIII, p. 336),

et qu'il se rendit adjudicataire d'importants travaux de réparation au Vieux-Palais, 1643 (C. 1149).

Il avait épousé Marie Le Brement dont le nom figure dans un acte du 13 octobre 1653.

Je suppose qu'il appartenait à une vieille famille du métier de maçon. On trouve à Rouen un maître maçon du nom de Robert Dyvetot dès 1549.

ELOY (Philippe), cité comme maître maçon et voyer pour le Roi au bailliage de Rouen, 26 janvier 1555 (G. 4374). Le 11 février 1559, il donna quittance à l'archevêque de Rouen de VIII ** IX escus d'or sol et de XIV ducats à valoir sur deux mille livres que ce prélat s'était engagé à le payer pour la réparation et bâtiment de l'édifice qu'on faisait construire au parc de Gaillon nommé le *Belvédère* (Tab. de Rouen, acte portant les signatures de Philippe Eloy et Chanevière, maîtres maçons, demeurant paroisse S^e-Croix-S.-Ouen).

FOURGON, deux maîtres maçons de ce nom :

Timothée Fourgon, à qui fut adjudgée pour 2,000 l. la tâche de démolir les 2 arches du pont de Rouen, 7 août 1607 (Arch. municipales).

Samuel Fourgon, dont la veuve Anne Pochon décéda à l'âge de 82 ans et fut inhumée au cimetière des protestants, le 1^{er} juin 1659.

GÉLOUYS ou GELLOUYS, nom déjà cité dans la précédente notice.

Nicolas Gelouys employé à l'église S.-Michel de 1566 à 1575 (G. 7166).

Enoch Gelouys employé en diverses églises de Rouen : S.-Eloi, pour réparations à la tour, 1588 (G. 6446) ; — S.-Michel, 1578 (G. 7166) ; — S.-Vincent, 1580-1586 (G. 7166) ; — à la chapelle du Clos-S.-Marc, 1608 (G. 9074). Il est qualifié de maître maçon et voyer de la Ville de Rouen, 7 août 1599 (C. 1236).

Pierre Gelouys employé à l'église de S.-Maclou, 1621 (G. 6922) ; à la chapelle du Clos-S.-Marc, 1629 (G. 9076).

GIRARD (ROBERT), maître maçon de S.-Pierre-de-Carville, payé 427 l. pour la construction du cloître des Chartreux de la Rose, 11 juin 1557 ; marque en guise de signature.

GEORGES (JACQUES) paraît s'être principalement occupé de travaux de routes de 1617 à 1630 (*Comm. des Ant.*, t. VIII, p. 335). Le 7 avril 1629, la Ville de Rouen fit marché avec lui pour le pavage des quais entre les portes Jean-le-Cœur et Guillaume-Lion (Délibérations de la Ville). Cette même année, il construisit le pont de Vascueil. Il avait son domicile sur la par. S.-Patrice. Son contrat de mariage avec Jeanne Colleville porte la date du 29 nov. 1624 (Tab. de Rouen).

GOSSET, deux maîtres maçons de ce nom :

Jacques Gosset, l'un des entrepreneurs associés pour la construction du nouvel Hôtel-de-Ville, 1607 ; l'un des experts nommés par les échevins pour visiter le pont de Rouen, 22 août 1608 (C. 1122) ; associé de Pierre Hardouyn et Michel Pochon pour la construc-

tion de la porte du Bac, 15 oct., 1614. Il avait visité, comme expert, avec le même Hardouyn, l'église S.-Denis, en 1610; avec le même Hardouyn et Michel Pochon, par commission de la Ville, les deux dernières arches du pont, 20 juillet 1617. Cette année-là les échevins, se préoccupant de la réception qu'ils voulaient faire aussi honorablement que possible à Louis XIII, songèrent d'abord à faire construire sur la rivière un pont de charpente, « de manière que le Roi passât par la porte du Bac, qui estoit nouvellement construite et surpassoit en richesse tout autre travail », 13 nov. 1617. Mais encore leur semblait-il à propos de relever la beauté de cette porte par quelques ornements accessoires. Tel ne fut pas l'avis d'Hardouyn, de Gosset et de Pochon. Ils estimaient « que ce qu'il se feroit ne seroit si magnifique ni superbe comme la dite porte, qui se remarqueroit à jamais de ce que le Roi y auroit passé le premier et la première fois qu'il seroit venu à Rouen. » Les uns et les autres furent trompés dans leur attente. Louis XIII arriva par la montagne de Bonsecours, par la cavée de S^e-Catherine, descendit aux Chartreux, et fit son entrée par la porte S.-Hilaire. Mais il prolongea assez son séjour dans la ville de Rouen, où il tint l'Assemblée des Notables, pour trouver l'occasion de voir et d'admirer le nouvel édifice dont échevins et architectes étaient si fiers.¹

Pour en finir avec Jacques Gosset, rappelons qu'il fut employé en diverses églises de Rouen : S.-Cande-le-Vieux, 1614, 1621 (G. 6342); S.-Maclou, 1616 (G. 7024), 1621 (G. 6922); S.-Vivien, 1619 (G. 7780).

Henri Gosset, probablement fils du précédent, maître maçon du Chapitre de la Cathédrale de 1653 à 1669; nommé maître juré des travaux de maçonnerie et visiteur d'iceux, tant du Domaine que des fortifications de la Ville, en remplacement de Jacques Gravois, décédé, aux gages de 10 l. par an, 14 juillet 1644, encore en possession de ce titre en 1672. Employé en diverses églises de Rouen : S.-Cande-le-Jeune, dont il eut, en 1644, à réparer les voûtes (G. 6305); — S.-Denis, où il fit un dessin pour la surélévation du clocher, 1654 (G. 6398); — S.-Etienne-la-grande-Eglise, dont il refit le pavage, et où il *raccourra* ou *retrancha* les piliers pour l'établissement de *carolles* (grilles), 1667 (G. 6562); — S.-Godard, où il exécuta, pour 550 l., des travaux non spécifiés dans les comptes de la fabrique, 1651 (G. 6620); — S.-Jean, où il réédifia les galeries d'au-dessus des chapelles, 1652 (G. 6733); — S.-Maclou, 1651, 1652 (travaux au grand cimetière), 1657 (G. 6949 6951); — S.-Martin-sur-Renelle, 1660 (G. 7152); — S.-Michel, 1656 (G. 7169); — S.-Nicolas, 1644 (construction dans le cimetière), 1654 (G. 7331); — N.-D.-de-la-Ronde, 1647 (G. 7377); — S.-Vincent, où il refit le pavé de l'église, 1659 (G. 7719); — S.-Vivien, 1645, 1650, 1651 (G. 7786).

Henri Gosset avait fait avec les Oratoriens un marché pour la construction de leur église en 1656 et avait présenté un nouveau plan pour ce bâtiment en 1659 (F. de l'Oratoire). Plus tard, il s'entendait avec les religieuses de Bellefont pour la maçonnerie de leur chapelle dont il se chargeait, moyennant 32 l. par toise, à raison de 36 pieds la toise,

1. On lit dans le rapport de M. D'Olivet, premier échevin, sur les travaux de l'administration sortante, 4 juillet 1617 : « Nous avons fait bastir la porte du Bac, de pierre dure, d'une grande hauteur et espesseur, assis sur bons fondemens pour soubstenir et se defendre des heurts des médisans et vaincre par sa perfection leur mauvaise volonté et honorer les autheurs de sa construction. » FÉLIX, *Comptes-rendus des Echevins*, t. I, p. 226 (publication de la Société de l'Hist. de Normandie); CH. DE BEAUREPAIRE : *Louis XIII et l'Assemblée des Notables en 1617*, p. 32 (publication de la Société rouennaise de Bibliophiles).

tant plein que vide, avec un seul parement. On le voit encore travailler à une galerie établie au-dessus de la chapelle de la Chambre des Comptes (2 juillet 1677). L'estime qu'il s'était universellement acquise ne permet guère de douter, sans autres preuves, que ce ne fût un architecte distingué.

Je ne sais si l'on doit rattacher à la famille de ces deux Gosset Adrien Gosset, maître de l'œuvre de la Cathédrale de Lisieux (1555-1575) (Bauchal, *Nouveau Dictionnaire des Architectes*) ; Guillaume Gosset, maître maçon à Lisieux, cité dans un acte du 25 janvier 1620.

GRAVOIS (Jacques), qualifié maître maçon juré visiteur des ouvrages de maçonnerie du Domaine et fortifications de la ville de Rouen de 1628 à 1644, année de son décès. Employé en diverses églises de Rouen : S.-André-en-Ville, où, avec Noël Restout et Louis Bouvier, il répara, en 1610, les trois maîtres piliers de la tour (G. 6246) ; — S.-Eloi, où il visita les grandes voûtes de l'église et constata qu'elles n'avaient point été *refaites* (réparées) conformément aux clauses du marché qui avait été conclu, 25 nov. 1635, constatation à la suite de laquelle il fut chargé lui-même, moyennant 160 l., de la construction de la rose du bout de la nef, 15 mars 1637, où on le retrouve encore travaillant en 1640 (G. 6447) ; — S.-Jean, où il se chargea, moyennant 4,200 l., de surélever la tour d'après la forme précédemment adoptée, et, un an plus tard, d'ajouter deux pieds à la hauteur d'abord prévue, 1628, 1631 (G. 6731) ; — S.-Nicaise, où il démonta le croisillon de la croix du cimetière, 1633 (G. 7043) ; — S.-Sever, où, avec Michel Daust, il fit la visite de la tour nouvellement construite, 15 déc. 1631 (G. 7605) ; — S.-Vigor, où, avec Jean Papillon, il procéda à la visite d'une autre tour, 1627 (G. 7616) ; — S.-Vincent, où il eut à *retailer* des pierres au chœur, aux voûtes, aux fenêtres, aux piliers et aux arcades, 1638 (G. 7738) ; — S.-Vivien, enfin, où il exécuta pour 210 l. de travaux, 1636 (G. 7783). Lorsque les curés de S.-Godard et de S.-Patrice entrèrent en discussion sur le point de savoir à laquelle de ces deux paroisses appartenait le territoire de l'ancien château abandonné, Jacques Gravois et le peintre Pierre Moriot furent chargés de faire la description des lieux contentieux et d'en dresser le plan « suivant qu'il apparoissoit par les anciens vestiges ». Ce plan, daté du 10 mars 1635, est conservé aux Archives de la Seine-Inférieure. Il a été publié en 1884 par la Société rouennaise de Bibliophiles. ¹

Notons encore que cet architecte s'associa, en 1633, à Thomas De Gournay, pour le pavage du grand chemin de Rouen à Caen, par le Bourg-Achard (*Comm. des Ant.*, t. VIII, p. 336).

Il mourut sur la par. S.-Patrice, à l'âge de 60 ans, le 11 juillet 1644. Son corps fut inhumé le lendemain à S.-Eloi. ²

Est-ce à sa femme qu'il faut rapporter cette mention que je retrouve dans le compte de S.-Nicaise de 1638-1639 : « Inhumation de la femme du s^r Gravois? » (G. 7249.)

1. *Le Château fortifié* (chapitre inédit de FARIN), 1884.

2. « Le 11^e du dit mois (de juillet 1644), Jacques Gravois, maître maçon, asgé de 60 ans ou environ, a rendu l'âme à Dieu, et son corps fut rapporté de S.-Patrice et inhumé le lendemain à S.-Eloy. »

3. La femme d'un Jacques Gravois, Marguerite Vermond, fut enterrée, en l'église S.-Denis, le 31 mars 1673, peu de jours après un enfant auquel elle avait donné le jour : « 4 mars 1673, Jacques Gravois et Marguerite Vermond ont eu un fils, né de ce jour, baptisé par M^{me} Lampérière, obstettrice ; et les cérémonies du baptême ont été faictes par M. le Curé. Il a été nommé Estienne par Estienne Le Blond, masson, de la par S.-Estienne de Rouveray. »

Après lui trois maîtres maçons de même nom :

Guillaume Gravois, payé 120 l. par la fabrique de S.-Denis pour la confection de la croix du cimetière, 1654-1657 (G. 6398).

Celui-ci et son frère Jacques entreprirent la construction du clocher de S.-Vincent et touchèrent successivement pour ce travail des acomptes de 450 l. en 1666, de 700 l. en 1687 (G. 7719).

Vincent Gravois, certainement de la même famille, travailla de son côté à l'église S.-André-hors-Ville, où on le voit faire des remaniements au maître-autel en 1646, et paver la nef en pierre de Caen et en tuile en 1650 (G. 6283).

HARDOUYN, deux architectes de ce nom :

Pierre Hardouyn, se qualifiant constamment maître sculpteur et architecte à Rouen, fut l'un de ceux qui s'associèrent pour la construction du nouvel Hôtel-de-Ville, dont le plan avait été donné par l'architecte Jacques Gabriel, et dont les devis furent définitivement approuvés par les échevins en 1607¹ ; l'un des experts que la Ville désigna pour la visite des deux arches du pont qui menaçaient ruine, 22 août 1608 ; l'un de ceux qu'elle consulta de nouveau au sujet du pont en 1614. Les députés, envoyés par elle en cour pour cette affaire, présentèrent au Conseil, le 5 fév. de cette année, un rapport ainsi analysé dans le registre des Délibérations de la Ville : « M. Dolé leur avoit dist la volonté de la royne (régente) estre que le pont de Rouen fust refaict et qu'il feroit assembler les experts de Paris en la présence de Hardouin, Le Genevois et Gosset, experts de ceste Ville de Rouen ; qu'en ceste conférence, les contentions furent grandes et les opinions diverses, d'aultant que ceux de Paris soubstenoient l'impossibilité de *refaire* (réparer) ledict pont et qu'il estoit nécessaire d'en construire un nouveau ; et, au contraire, qu'il fust insisté, de la part de la Ville, à la réparation du dict pont seulement, et non pas à une nouvelle construction, ayant esté renvoyés par le dict s^r Dolé pour ce différend devers le président Janin, où s'estant trouvés présence des experts qui furent ouis avec ung nommé Du Coudray,.. (furent) remis chez le s^r Mallier, greffier du Conseil, auquel lieu la réparation du dict pont fust arrestée comme se pouvant faire. » Cette même année, Hardouyn figure parmi les enchérisseurs pour démolition des deux arches du pont, ouvrage qui fut adjugé à un autre entrepreneur (7 août 1617). Le 27 fév. 1620, on voit la Ville délibérer touchant la charge qu'elle avait donnée à M. Le Vasseur, mathématicien, à Hardouyn, architecte, et à Gosset, maçon, pour dresser des plans et devis du pont à construire. Le 15 mai suivant, mention d'une conférence tenue au logis du duc de Longueville, où il fut rappelé que les Etats de la province avaient écarté l'idée d'un pont de bateaux et s'étaient prononcés en faveur d'une construction en pierre. L'affaire n'était pas près de recevoir une solution. En 1620, Hardouyn dressait un plan pour la réparation du pont dont la réfection totale lui paraissait pouvoir être évitée, et ce plan était agréé par les échevins, comme il paraît par cet extrait de leurs délibérations : « 15 mai 1620. Pour délibérer sur les devis, desseings et modelles baillez par M^e Marcel Le Roy, architecte, fait venir exprez de Paris, mesmes des autres devys, desseings et modelles présentez par M^e Pierre Hardouyn et ses associés touchant la réfection et répa-

1. FÉLIX : *Comptes rendus des Echevins de Rouen*, t. I, p. 191.

ration du pont pour le rendre capable de passer gens de pied et de cheval, comme aussi toutes sortes de carrosses et harnois pour servir à la commodité publique, en attendant la construction d'un nouveau pont, on a fait entrer en l'assemblée un nommé Mansart, neveu du dit Le Roy, pour rendre raison de ses devis et modelles, et le dit Hardouyn et associez, pour y remarquer les deffauts. Résolu de s'arrester aux desseings et devys du dit Hardouyn et ses associés. » Le 27 juin suivant, un des échevins, M. Le Seigneur de Maromme, était envoyé à Paris pour s'entendre au sujet du pont avec Hardouyn, MM. De Brosse, Le Redde, architectes de Paris, et M. Dauon, contrôleur général des bâtiments. Le dernier juillet, aux dernières proclamations des travaux à faire pour le pont, il n'est plus question des devis de Hardouyn et de ses associés, mais de ceux de MM. De Brosse et Le Redde. Il en fut, en définitive, des plans de De Brosse et Le Redde, comme de ceux de Hardouyn. On renonça à l'idée de conserver une partie du vieux pont de la reine Mathilde. Mais il s'écoula du temps avant que l'on sût comment le remplacer. Lorsque, après de longues tergiversations, il fut décidé qu'on se contenterait d'un pont de bateaux, ce fut encore Pierre Hardouyn que l'on consulta, avec Noël Dyvetot et Jacques Gravois, sur le choix à faire entre les dessins et modèles du s^r Canu et ceux de Pierre Le Sausonois et de ses associés (6 juin 1634). La préférence fut donnée, comme nous l'avons dit, au projet de Le Sausonois, très probablement conformément à l'avis de ces trois experts (12 juin de la même année).¹

Plusieurs travaux sont à citer comme témoignage de l'activité et du talent de Pierre Hardouyn.

Nous avons déjà vu qu'il entreprit avec Gosset et Gravois la construction de la porte du Bac. Le 14 juin 1616, il avait présenté aux échevins son rapport sur cette construction dont il y a lieu de croire qu'il fut le principal architecte. Ce qui est certain, c'est qu'il en avait dessiné les plans dès 1611.

Il fut appelé à visiter, comme expert, avec Thomas Brière, les travaux exécutés par Daoust à S.-André de Rouen; avec Jacques Gosset, l'église S.-Denis, 1610 (G. 6246, G. 6394); avec le maître charpentier Outran, les ruines occasionnées au grand portail de S.-Maclou par l'ouragan du 30 nov. 1612 (G. 7024). Il fut aussi employé, mais pour un ouvrage de faible importance, à l'église S.-Nicolas, en 1633 (G. 7331). Quelques années auparavant (vers 1630), il avait travaillé avec Robelin, de Paris, à l'église de N.-D. du Havre.²

Le 7 oct. 1612, il avait fait marché avec Charles de Clermont, abbé de S.-Ouen de Rouen, pour la réparation, moyennant 1,600 l., des voûtes et des terrasses du cloître de ce monastère. Le 20 oct. 1614, il donnait procuration à sa femme, Marie Corbel, pour soutenir un procès contre les religieux de S.-Ouen, vraisemblablement pour le paiement des honoraires qui lui restaient dus à raison de ce travail.

Son absence de Rouen, prévue dans cette procuration, tenait sans doute à la réputation

1. Le 24 juillet 1627, la Ville n'avait point encore perdu l'espoir d'une réparation possible du pont de Rouen : « On suppliera le Roi de permettre aux échevins de reprendre les premiers desseings de La Brosse pour la réparation du vieux pont. » (Délibérations de la Ville.)

2. BAUCHAL : *Nouveau Dict. des Architectes français*.

d'habileté qu'il s'était acquise et qui lui avait fait confier la direction de travaux importants dans des localités éloignées.

A Rouen, il eut, pendant un certain temps, son domicile sur la par. S.-Martin-sur-Renelle, ainsi qu'il résulte d'actes des 18 juin 1611 et 20 juillet 1615. ¹ Il avait habité, précédemment, la par. S.-Cande-le-Jeune.

Abraham Hardouyn, proche parent du précédent, peut-être son fils, se qualifiait aussi maître architecte à Rouen, mais pas maître sculpteur.

Il se rendit adjudicataire des ouvrages à faire au bout du pont de Bapaume, 1633; du pavage de la chaussée dudit lieu, 1637, 1641. Le 3 nov. 1655, il présentait au Bureau des finances un devis des travaux à faire à la route de la Valette, au-dessus de Maromme (Plumitifs du Bureau des finances).

Comme architecte, il avait été consulté, avec Pierre Hardouyn, pour certains ouvrages à l'Hôtel-de-Ville et au pont de pierre, 1634; il avait *conduit* la construction de l'hôtel de l'*Ecu de France* pour la fabrique de S.-Michel, 1639 (G. 7169); il avait entrepris des réparations assez importantes au château du Vieux-Palais (mention le 9 mai 1640, Plumitifs du Bureau des finances).

Ce qui l'honore davantage, c'est le fait d'avoir été chargé par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Rouen de présenter un devis de la construction d'un nouveau bâtiment pour le *Lieu de Santé*.

Dans son savant mémoire, le *Lieu de Santé*, publié pour la Société rouennaise de Bibliophiles, 1905, M. le docteur Panel émet l'opinion que le bâtiment, construit en 1651, ne fut pas entrepris d'après un plan nouveau, mais d'après celui qui avait été dressé, en 1620, pour les hôpitaux de S.-Roch et S.-Louis de Rouen par A. Hardouyn, et qu'accompagnaient les devis de Pochon et Gosset, maîtres maçons, et autres. Le plan avait été payé 81 l.; les devis en bloc, 45 l. Plans et devis avaient été mis sous les yeux du roi par les délégués de l'Hôtel-Dieu. Il est à croire que ce fut l'importance de la dépense à prévoir qui fit ajourner l'exécution du projet. ²

Un contrat du 19 juillet 1641 nous montre Abraham Hardouyn domicilié sur la par. S.-Martin-sur-Renelle. Un autre contrat, postérieur d'un an, nous apprend qu'il avait transféré son domicile sur la paroisse S.-André-en-Ville et qu'il avait pour femme Berthe Meslier, veuve de Pierre Luce, marchand plombier.

Il faut croire que la profession du premier mari de sa femme lui parut assez avantageuse, parce qu'il est cité, à son tour, comme maître plombier, en 1649 (G. 6620); comme marchand plombier, en même temps qu'architecte, à Rouen, le 19 juillet 1652. A cette dernière date, il habitait comme locataire une maison située sur la par. S^e-Croix-des-Pelletiers.

1. L'acte du 20 juillet 1615 indique que Pierre Hardouyn avait quelques propriétés du côté de Cormeilles.

2. Le plan porte le nom d'Hardouyn; le prénom n'est indiqué que par la lettre A. Nul doute pour nous qu'il ne s'agisse d'Abraham Hardouyn. Nous n'avons point rencontré d'autre architecte du nom d'Hardouyn dont le prénom commence par A.

Divers actes de l'état-civil du Temple de Grand-Quevilly nous donnent lieu de croire que Pierre et Abraham Hardouyn appartenaient à la religion protestante. ¹

LA CHAUSSE ou DE LA CHAUSSE (FRANÇOIS), employé en diverses églises de Rouen : S.-Gervais, où il visita la *cave* (la crypte) et fit la couverture du *degré* (l'escalier qui y conduisait), 1591-1595 (G. 6588); — S.-Godard, où, en compagnie de Jean Boudin, il visita la tour, probablement à l'état de ruine; présenta le devis d'une nouvelle tour à construire, devis qui lui fut payé 60 s.; fit marché pour cette construction moyennant 2.000 l., 1611 (G. 6618, et *Comm. des Ant.*, t. VIII, p. 259); — S.-Michel, où il fit marché pour la construction de 3 piliers, 1606 (G. 7167); — N.-D.-de-la-Ronde, où il *raccontra* le Chapitre, 1612 (G. 7374); — S.-Sauveur, où il entreprit, avec Michel Daoust, la démolition du portail qui faisait face à l'hôtel du *Chapeau-Rouge*, 1614 (G. 7563); — S.-Vivien, 1615 (G. 7779). Son nom figure parmi ceux des enchérisseurs pour la démolition des deux arches du pont, 7 août 1617. Son inhumation à S.-Vivien est mentionnée dans le compte de cette église, de 1636-1637 (G. 7783).

LAURENS, deux maîtres maçons de ce nom :

Pierre Laurens qualifié maître maçon pour le roi à Rouen, 8 nov. 1560, 18 mai 1565, 25 juin 1569; maçon tailleur de pierres par S.-Godard, 27 nov. 1596. « 25 juin 1569, marché avec Pierre Laurens... pour les widenges et deblaiz pour faire et parachever le fossé au devant du boulevvert qui sera fait devant et près du chasteau du Vieux-Palais, au lieu nommé le *Pré de la Bataille*, lequel boulevvert sera nommé le boulevvert (nom en blanc). » Signé : Laurens, avec paraphe (Tab. de Rouen).

Jean Laurens, probablement fils du précédent, maître maçon voyeur en la ville et banlieue de Rouen de 1603 à 1604. Il fut un des entrepreneurs associés pour la construction du nouvel Hôtel-de-Ville de Rouen, 1607. Il s'adonna principalement à des travaux de ponts et chaussées. Son décès est ainsi indiqué à l'état-civil des protestants de Rouen : « Le 13 de juin 1624, a esté mis en terre maistre Jehan Lorens, voyeux, aagé de 50 ans, par. S.-Godard. »

Sa veuve Sarah Deslandes donna quittance à Thomas Le Febvre, bourgeois de Rouen, de 3.420 l. à quoi montait « la dernière enchère et adjudication à lui faite devant le bailli de Rouen, le 20 de ce mois, de l'office de maître maçon voyer... dont avoit joui le dit Jean Laurens. »

LE GENEVOIS, plusieurs maîtres maçons de ce nom, dont deux surtout sont connus :

Pasquet Le Genevois, cité dès 1580; qualifié maître maçon voyeur du bailliage de Rouen, dernier mars 1587; expert à Rouen, 3 février 1613. 4 écus sol lui furent attribués par ordonnance du Bureau des Finances de Rouen, ainsi qu'au charpentier Martin Couture, pour les plans et *pourtraits* qu'ils avaient fournis d'un nouveau bâtiment à construire pour l'usage de la *cobue* (tribunal du bailliage) de Rouen, 3 mai 1587. Il se rendit adjudicataire

1. Je trouve pourtant à l'état-civil de l'église S.-Martin-du-Pont : « Le dernier du dit moys (nov. 1598), la fille de Pierre Hardouin, nommée Marie par Marie Le Roux, Anne de Benserade et Daniel du Moustier. »

de divers travaux d'art (ponts et chaussées) 1603-1613 (*Comm. des Ant.*, t. VIII, p. 337); « de l'ouvrage qu'il convenoit faire le long du rempart droict à droict du jardin du *Blanc* commençant à une tour où se tenoit Jacques de S.-Aubin, jusques à la rue de Barre, au prix de 5 écus 1 tiers la toise ». 1585. Un passage du rapport de M. Guenonville-Voisin, 1^{er} échevin, sur les travaux de l'administration sortante en 1604, nous apprend que Le Genevois avait eu un procès avec la Ville, au sujet de la réédification du pont de Beauvoisine : « Nous avons, est-il dit dans ce rapport, repris notre possession de notre salle du pont, fait boucher les yssues et jardins sur nos murailles et remparts, fait construire et réédifier le pont de Beauvoisine. non avec tant de dilligence que nous eussions voulu; mais en a esté cause Le Genevois, ouvrier, duquel nous n'avons eu rien que par arrest. » ¹ Ce qui fait le plus d'honneur à ce maître maçon, c'est qu'il fut chargé par Michel Du Hen et Michel Pochon de dresser et *réduire* le plan de l'augmentation de la Ville du côté de S.-Sever. Il n'acheva son travail qu'après quatre mois d'étude, porta le plan à Henri IV, à Fontainebleau, et reçut pour lui et ses collègues, 240 l., 1^{er} déc. 1604. ²

On peut supposer que les échevins lui avaient rendu leur confiance, puisqu'ils le chargèrent d'une mission que l'acte suivant fera suffisamment connaître, acte qui nous paraît intéressant pour l'histoire des fontaines de la Ville : « 9 octobre 1606. Nous, Paquet Le Genevois et Noël Pochon, maistres massons en ceste ville de Rouen, certiffions à tous qu'il appartiendra que, suivant le commandement à nous fait par MM. les Conseillers Eschevins de la dicte ville et de Mons^r Donnest, maistre des ouvrages et fortifications d'icelle, nous sommes transportez en précédent ce jour d'hui par plusieurs et divers jours. en la présence des dits sieurs, dans la casemate de la porte d'Arras traversant le fossé d'entre la porte de Cauchoise et la porte de Bouvreul, laquelle avons trouvée remplie d'eau jusques à la haulteur de trois pieds et demy ou viron, et, laquelle après avoir esté espuisée et nettoyée de fange...., avons trouvé au milieu de la dite casemate ung canal fait en pierre de taille de toute la longueur de la dicte casemate ayant sept et huict poulces de diamètre. sur lequel avons trouvé fluer un petit cours d'eau d'un demy poulce de diamètre entrant et passant par un trou qui estoit au bout du pignon vers la contrescarpe dudit fossé. lequel cours d'eau s'écouloit par un petit canal qui estoit au milieu de la dicte casemate dans le fossé du costé de devers la porte Cauchoise; et avons recogneu que ledict canal continuoit par-dessous les degrez pour descendre à la dicte casemate quatre pieds outre le regard qui est de présent fait à l'entrée de la porte de la dessente de la dicte casemate tendant vers la rue Estouppée, ce que auroit esté fait en intencion de conduire ledict cours d'eau dans la ville. » ³

Pierre Le Genevois habita successivement la par. S.-Godard (5 janvier 1585), celle de S^e-Croix-S.-Ouen (1^{er} déc. 1604).

Il laissait de son mariage avec Marie Lambert plusieurs enfants, entre autres :

Nicolas Le Genevois maître maçon, comme son père. Il épousa, le 29 avril 1608, Marie Postel, fille de Geoffroi Postel et de Marguerite Le Neu, décéda à l'âge de 36 ans

1. FÉLIX : *Comptes rendus des Echevins*, t. I, p. 184.

2. Arch. de la S.-Inf., C. 1121. *Comm. des Ant.*, t. VIII, p. 337.

3. Arch. de la S.-Inf. F. du Chapitre (G. 4257). On reconnut que ce mince filet d'eau ne valait pas la peine d'être employé aux fontaines de la Ville.

et fut inhumé, le 2 sept. 1640, au cimetière des protestants. Il s'était rendu adjudicataire d'ouvrages à faire sur l'emplacement de l'ancien château de Rouen en 1615 ; de travaux au port du Havre dont était entrepreneur Régnier de Wit dit Jansse, travaux pour lesquels ledit Nicolas Le Genevois reçut 12,193 l. 10 s. pour parfait paiement de 369 toises de maçonnerie au nouveau bassin (*Comm. des Ant.*, t. VIII, p. 338).¹

LE SUEUR (Marin) associé à Jean Belier pour la réédification du bout de la chapelle S.-Nicolas à S.-Patrice. 1593 (G. 7484).

LOUYS, deux maîtres maçons de ce nom :

Guillaume Louys, employé à Saint-Maclou de 1555 à 1585 (G. 6885-6895), où il *reffit* (répara) plusieurs autels, fit 2 *benesquiers tout neufs* aux frais de Jean De Blaigny, l'un des paroissiens, recevant cependant de la fabrique 3 l. 9 s. pour le vin du marché conclu avec le donateur, 1562 (G. 6886), et, plus tard, en 1566, répara le chœur, releva 5 *aultieux* (autels) aux 5 chapelles, *échanfrait* les tombes, etc. (G. 6887).

Romain Louys, associé du précédent pour travaux à S.-Maclou. 1583-1585 (G. 6895) ; employé à S.-Pierre-du-Châtel, où il fit, entre 1573 et 1576, un bénitier de pierre (G. 7527).

NOURY (Robert), maître maçon de la par. S.-Maclou, fit, le 11 avril 1554, marché avec Pierre Duval, religieux de S.-Ouen, pour refaire le *chanceau* (chœur) de l'église paroissiale de Canteleu-le-Bocage au doyenné de Périers (Tab. de Rouen).

OUYN (Louis), adjudicataire de divers travaux d'art rentrant dans la spécialité des ponts et chaussées, 1618-1630 (Plumitifs du Bureau des Finances).

PAPILLON, deux maîtres maçons de ce nom :

Guillaume Papillon, domicilié à Croisy-sur-Andelle, fit marché pour *agrèer* et réparer le château de Blainville, appartenant alors au maréchal de Fervaques.

1. On trouve, dans les registres de l'état-civil des protestants, nombre d'actes relatifs à la famille Le Genevois : Madeleine, fille de Pasquier Le Genevois et de Marie Lambert, présentée au baptême par Jérémie Le Pilleux (Le Pilleur) et par Madeleine Despès, femme de maître Abraham Piedou (?), 2 nov. 1603. — Inhumation de Geneviève Genevois, âgée de 7 ans, fille de Nicolas Genevois et de Marie Postel, de la par. S.-Maclou, 20 fév. 1651. — Inhumation de Jean Genevois, maître maçon, décédé à l'âge de 35 ans, demeurant par. S.-Vigor, 20 fév. 1634. — Inhumation d'Esther, âgée de 10 mois, fille de défunt Jean Genevois, maçon, et d'Esther Tanquerel, 14 mars de la même année. — Pierre Le Genevois, autre maçon : baptême de Geneviève, fille de Pierre Genevois et de Jeanne Perdry (fille d'un maître sculpteur), 3 nov. 1619. — Inhumation de Jeanne Perdry, âgée de 63 ans, veuve de Pierre Genevois, maçon, 2 déc. 1651. — MM. Lance et Bauchal dans leurs *Dictionnaires des Architectes français* citent, d'après M. l'abbé Cochet, un Pierre Le Genevois qui, vers 1611, succéda à Crespin et Jean Lévêque, comme maître de l'œuvre de N.-D. du Havre, et fut remplacé, à son tour, en 1619, par Lucas Guerondel. — Jean Genevois : inhumation d'Esther Le Genevois, âgée de 15 ans, fille de Jean de Genevois et de Marie Turquetil, de la par. S.-Maclou, 8 fév. 1648. — « Le 11 oct. 1626, a été mis en terre Isaac Genevois, âgé de 10 ans, fils d'Antoine Genevois, ministre de la parole de Dieu, et de Perrette Deschamps, décédé au logis de son oncle Genevois, rue S.-Eloy. » — Un autre maître maçon de la même famille, Jacques Le Genevois, avait reçu, le 15 avril 1587, 500 écus pour travaux à la chaussée de Colleville, suivant son adjudication. (C. 2286.)

Jean Pappillon employé en diverses églises de Rouen : S.-Jean, où il démolit et réédifia la muraille derrière le maître-autel, 1616 (G. 6730); — S.-Laurent, 1616 (G. 6803); — S.-Maclou, 1619 (G. 6921); — S.-Vigor, où il démonta et recula le maître-autel, 1616, et visita, avec Jacques Gravois, la tour nouvellement construite, 1627 (G. 7614); — S.-Vivien, 1622 (G. 7780); — associé à Auber Amouret pour travaux de maçonnerie à la Chambre des Comptes, 13 juin 1611.

PETIT, deux maîtres maçons de ce nom :

Jean Petit employé à S.-Cande-le-Vieux, 1583 (G. 6341); adjudicataire de réparations au Vieux-Palais, 1609, et de divers travaux de ponts-et-chaussées, 1606-1611 (*Comm. des Ant.*, t. VIII, p. 340).¹

Guillaume Petit, associé du précédent pour travaux de routes, 1606; de Pierre Blondel pour la démolition des 2 arches du pont, 10 déc. 1608. Dans les comptes de S.-Sauveur est inscrite une somme de 60 s. pour les frais de son inhumation en 1628². Son testament, conservé au tabellionage de Rouen, porte la date du 12 juillet 1628.

POCHON, plusieurs maîtres maçons de ce nom :

Jacques Pochon, cité comme maître maçon expert, 16 août 1585.

Jean Pochon nommé, le 9 oct. 1584, maître maçon de la Ville en remplacement de Jean Doulcet; employé à la Cathédrale où, avec Guillaume Chrétien, il visite la voûte du côté de la cour d'Albane, 27 février 1581 (G. 2569); — à S.-Eloi, pour la construction de la tour, 1583 (G. 6446); — à S.-Maclou, pour la réparation des galeries de l'*aitre*, 1588 (G. 6897). Il se rendit adjudicataire de la construction de *traiteaux* et de piliers de pierre pour le pont de Limay au Pont-de-l'Arche, et obtint, à l'occasion de cette entreprise, une indemnité pour la perte de son bateau dont avait été cause un différend survenu entre le capitaine et les officiers du Roi de cette ville, 4 mai 1587 (Plumitifs du Bureau des Finances).

Michel Pochon, associé de Jean Pochon, 1587, 1588; adjudicataire, soit en son nom propre, soit en société avec d'autres entrepreneurs, de divers travaux d'art, 1605-1613 (*Comm. des Ant.*, t. VIII, p. 340); associé de Pasquet Le Genevois et de Michel Du Han pour tracer le plan de l'augmentation de la ville du côté de S.-Sever (*Ibidem*, p. 337); — de Pierre Hardouyn et de Jacques Gosset, pour la construction de la porte du Bac, 1614; chargé, par commission de la Ville, avec les mêmes Hardouyn et Gosset, de dresser le procès-verbal de l'état des 2 arches du pont du côté du château, 20 juillet 1617. Michel Pochon avait fait pour la fabrique de S.-Denis le devis de l'*oratoire* qu'on voulait ériger

1. Jean Petit appartenait à la religion protestante. On lit, en effet, dans les registres du Grand-Quevilly : 27 oct. 1583, baptême de Sara, fille de Jean Petit et d'Anne Pochon, présentée par Michel Pochon. — 21 avril 1613, annonces du mariage entre Jacques Petit, fils de Jean Petit et d'Anne Pochon, d'une part, et Marie Le Sieutre, d'autre part. — 27 mai 1638, inhumation de Pierre Petit, âgé de 6 ans, fils de Jacques Petit, maçon, et de Marie Le Sieutre, par. S.-Maclou, décédé de la contagion. — 29 mai, inhumation de Philippe, autre enfant des mêmes, âgé de 8 ans, enlevé également par la contagion. — 4 juin 1648, inhumation de Marie Le Sieutre, âgée de 58 ans, femme de Jean Petit, maçon, par. de S.-Maclou.

2. Etat-civil de S.-Sauveur : « Le 19 juillet 1628, inhumation de Guillaume Petit, masson. »

en cette église, dans le temps où les *oratoires* étaient à la mode, oct. 1588 (G. 6396). Il est certain cependant que ce maître maçon appartenait à la religion protestante et devait s'intéresser peu aux cérémonies du culte catholique. ¹

TOURMENTE, plusieurs maîtres maçons de ce nom :

Jacques Tourmente, qui abattit ce qui restait de la voûte de la chapelle des Ordres, à l'archevêché, 1591, et se chargea, en 1595 (G. 4446), de faire la maçonnerie de l'église S.-Gervais pour 139 écus sol (G. 6584) ; peut-être le même que Jacques Tourmente qui, le 22 mai 1591, avait été admis à travailler, comme ouvrier maçon, à la Cathédrale en remplacement de Roger Mullot, tué par accident (G. 2161).

Guillaume Tourmente, employé à la Cathédrale comme maître maçon en titre, de 1595 à 1611 (G. 2580-2594) ; — à S.-Eloi, 1594, 1612 (G. 6446) ; — S.-Godard, de 1579 à 1613 (G. 6617-6619) ; — S.-Laurent, 1593 (G. 6802) ; — S.-Maclou, 1611 (G. 6917) ; — S.-Vivien, 1581 (G. 7760). En 1606, 1611, il se rendit adjudicataire des travaux au Vieux-Palais ; et, le 9 juillet 1612, il cautionna Jean Sauterel pour d'autres travaux qu'on y devait faire. Son domicile était sur la par. S^c-Croix-S.-Ouen.

Pierre Tourmente, que je crois être fils du précédent, paraît lui avoir succédé comme maître maçon de la Cathédrale. Toujours est-il qu'on l'y voit agir en cette qualité en 1618-1619 (G. 2601). Il fut aussi employé en l'église de S.-André-en-Ville, 1622, 1628 (G. 6246) ; en celle de S.-Maclou, 1637 (G. 6937).

VANIER ou VENNYER ou LE VANIER (Jean) employé à S.-Eloi, où il construit le bout de la nef, dont la première pierre fut posée le 10 juillet 1576, et où on le trouve encore occupé en 1578, 1580 ² (G. 6446) ; à S.-Gervais, où, associé à Dodeman, il construit le *revestiaire* et pose une corniche autour du chœur, 1551, où il travaillait encore en 1559 (G. 6583).

Dans la période de temps qui fait l'objet de ce mémoire, la qualification d'architecte est encore à peu près hors d'usage. Nous ne voyons, à l'avoir prise, que les deux Hardouyn (Pierre et Abraham) et Henri Gosset, et encore ce dernier n'est-il généralement qualifié que maître maçon.

Une autre remarque à laquelle ces notes donnent lieu, c'est que les travaux d'art, confiés aujourd'hui à un personnel spécial, rentraient encore alors dans les attributions des maîtres maçons ; que ces travaux prirent sous Henri IV et sous Louis XIII un développement qui ne paraît pas s'être soutenu dans les premières années du règne de Louis XIV.

A l'occasion de quelques-uns de ces travaux, projetés ou exécutés dans notre région,

1. Etat-civil des protestants : 10 septembre 1578, baptême d'un fils de Michel Pochon et d'Isabeau Drouin. — 4 août 1581, baptême de Jacques Pochon, présenté par Louis Héraut. — 27 octobre 1583, baptême de Pierre, fils de Michel Pochon et d'Isabeau Drouin, présenté par Jacques Cossart, ancien de l'Eglise.

Un autre maçon de la même famille, Guillaume Pochon, est cité dans un acte du 20 décembre 1618.

2. Pour le mois de septembre (1578) baillé à la femme de M^e Jehan Varnier à raison de sa maladie, 60 s., — 1580, à M^e Jean Vanier, 1 écu sol (G. 6446).

il m'a paru intéressant de rappeler les noms d'un petit nombre d'ingénieurs ou *ingénieux* qui vinrent y proposer leurs services ou y remplir une mission officielle.

Le premier que j'y rencontre est le capitaine Perret. Le 7 mars 1565, deux arches du pont de Rouen s'étaient écroulées dans la Seine, et par ce fait la circulation devenait difficile entre les deux rives du fleuve ; la prospérité du port de la ville se trouvait ainsi gravement compromise. La première pensée des échevins fut de s'adresser au Roi. Il est possible que ce soit lui qui ait envoyé à Rouen le capitaine Perret. Tout ce qu'on peut dire c'est que celui-ci se présenta devant les échevins, qu'il offrit « de faire besongner à pied sec à la réédification du pont », et soumit à leur examen un plan dont l'exécution eût demandé, d'après ses prévisions, une somme de 150,000 l. Le 17 août 1565, le Conseil décidait qu'on en écrirait au Roi. L'affaire ne semble pas avoir eu de suites. ¹

Deux ans après vint un sieur Claude, qui se prétendait « inventif d'un engin pour voir et descendre au fond de l'eau ». Les échevins le congédièrent le 25 juin 1567.

En 1568, les deux Bellarmattes viennent visiter les fortifications de Rouen. Ils font abattre, après examen, l'éperon du boulevard Cauchoise. L'un d'eux, le 16 sept., s'occupait de dresser des plans pour mettre la ville en sûreté. ²

On signale la présence à Rouen, en 1572, de Maurello de Pasimo « ingénieur commis et député par le duc de Bouillon, gouverneur de Normandie, pour avoir l'œil sur la réparation des places fortes ». Le 29 nov. de cette année, il reconnaissait avoir reçu de François de Bénévent, trésorier général des fortifications, 100 l. pour 4 mois de traitement à commencer au 1^{er} juillet précédent (Tab. de Rouen).

Mention, vers le même temps, de Giulio Cesare Spinelli, de Urbino, ingénieur pour le Roi en Normandie. Il était à Rouen, les 14 avril 1572 et 27 fév. 1573 (*Comm. des Ant.*, t. V, pp. 101, 102).

Le 16 août 1585, la Ville s'engage à payer à Adrien Savary, ingénieur du Roi en son *arsenal*, 2,000 l. pour l'ouvrage du pont. Il s'était fait fort « de rompre et dilater une pile du pont au moyen de son artifice de feu. » ³

Mention, le 6 déc. 1589, de Théode Ferrier, ingénieur et valet de chambre du Roy, ayant son domicile habituel à Bézu-la-Forêt (Tab. de Rouen).

Vers 1596, un nommé Le Bouteiller conclut un marché avec nos échevins, « pour wider certain nombre de pierres tombées de la ruine de la grande arche dans la rivière, il

1. « Pénultième de juillet 1566. Les conseillers de la Ville avoient fait plusieurs diligences pour la visitation du pont jusques à en avoir escrit à la royne pour luy supplier d'envoyer Me Gachon et Me Bertrand qui conduisent les ouvrages aux Tuileries, ce qu'ils n'avoient pu obtenir à cause de leur empeschement, au moyen de quoy avoient faict venir tous les plus experts d'icy à l'entour pour voir et visiter, etc ». (Arch. de la Ville, A. 19.)

2. 15 mai 1568, lecture au Conseil de la Ville d'une lettre de Carrouges, lieutenant général du Roi aux bailliages de Rouen et d'Evreux, pour la démolition de cet éperon après la visite par les deux Bellarmattes, *ingénieux* du Roi (Arch. de la Ville, A. 19). — 16 sept. 1569, « outre les 50 écus, qui ont esté ci-devant baillés au sieur de Bellarmate, ingénieur, par forme de don, il lui en sera encore baillé autres 50 escus pour aider à supporter les fraiz et despences qu'il a eus à faire pour les fortifications de la Ville. »

3. V. M. FÉLIX : *Comptes rendus des Echevins*, t. I., p. 84.

y avait de ça plus de 30 ans, et qui bouchoient et empeschoient le passage des bateaux. »¹

On sait que Salomon de Caus, le célèbre auteur de la *Raison des forces mouvantes*, alors à Heidelberg, se mit sur les rangs pour obtenir des échevins l'entreprise du pont à construire. Il se recommandait auprès d'eux de son titre de compatriote ; du moins, disait-il qu'il était de leur pays. Il est douteux cependant qu'il soit venu à Rouen pour soutenir sa proposition.

L'homme qui, dans cette circonstance, lui servit d'intermédiaire, fut Guillaume Le Vasseur, mathématicien, originaire de Dieppe. Le 16 nov. 1630, Le Vasseur, se qualifiant ingénieur et architecte commis au contrôle des ouvrages du pont de bateaux, reconnaissant avoir reçu pour ses honoraires, à partir du 29 août 1628, une somme de 1,500 l. de M^e Jean Godeffroy, sieur des Essarts, receveur des deniers communs de la Ville de Rouen. Cette somme avait été ordonnancée en sa faveur par les commissaires souverains députés par le Roi pour s'occuper de la construction du pont de bateaux (Tab. de Rouen). C'est à tort que M. Bauchal, dans son *Nouveau Dictionnaire des Architectes*, confond cet ingénieur avec M. Le Vasseur, échevin, dont le prénom était Jean ; celui-ci avait été élu conseiller moderne de la Ville, le 4 juillet 1611.

On voit à Rouen, en 1639, Jean Regnier de Wit dit Jansse le jeune, ingénieur du Roi, domicilié à Calais, qui s'était chargé de construire au Havre un nouveau bassin (voir Dyvetot) (*Comm. des Ant.*, t. XIII, p. 253), et, en 1646, Etienne Bichot, bourgeois de Paris, *ingénieur* ordinaire du Roi, faisant ordinairement sa résidence au bourg d'Elbeuf (acte du 24 janv. 1646).

Vers 1650, les deux Michel Villedo, père et fils, maîtres des œuvres de maçonnerie de S. M., ponts et chaussées, présentent un devis de la reconstruction des ponts de Vernon détruits par la violence des eaux dans l'hiver de 1650. Les devis, s'élevant à 45,100 l., furent préférés à ceux qu'avaient présentés, de leur côté, deux maîtres maçons de Rouen, Jean Combault et Jacques Malortie. L'adjudication des travaux se fit, le 16 décembre 1651, à un nommé Rousselet pour 45,250 l.

Il convient aussi de rappeler les noms de quelques autres ingénieurs étrangers à notre ville, qui eurent à s'occuper de l'affaire du pont : MM. De Brosses et Le Redde, « personnages de grand nom » ; Jacques Androuet Du Cerceau ; Pierre Loisel des Périers ; Charles Du Ry, s'intitulant architecte des bâtiments de la duchesse douairière de Longueville, 1626, d'architecte des bâtiments du Roi, 1629 l. (*Comm. des Ant.*, t. XIII, p. 247-254) ; Adrien Petit, s'intitulant maître architecte à Rouen, domicilié par S.-Martin-de-Canteleu, 2 mai 1630, architecte des bâtiments de Monsieur, frère unique du Roi, 9 février 1643 ; Sébastien Petit, frère du précédent ; Jean et Moïse Androuet Du Cerceau, etc.

Aux noms de ces ingénieurs, joignons pour finir ceux de Jacques Gabriel, maître maçon d'Argentan, qu'il faut reconnaître pour le principal architecte de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, encore subsistant, mais malheureusement défiguré, rue de la Grosse-Horloge ;²

1. *Ibid.*, p. 141 (Rapport de M. Grémonville-Voisin, 1^{er} échevin).

2. Jacques Gabriel fit adopter ses plan, devis et élévation par les échevins de Rouen, le 3 mars 1607. Voir M. E. de la Quérière, *Notice sur le Gros-Horloge* ; — Notice de M^{me} G. Despierres sur les Gabriel, lue dans la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 19^e session, 1895, pp. 468-517.

— d'Etienne Martellange et de François Derand, jésuites architectes, auxquels on doit les plans de l'église du Collège et du noviciat de ces religieux ; ¹ — de Pierre Biard, architecte de Paris, auquel les chanoines de Rouen s'adressèrent pour la construction du grand autel de la Cathédrale, en 1641 ; ² — de Jacques Bocquet, architecte au château de Gaillon, à qui l'archevêque de Rouen, cette même année, donna commission pour faire la visite de tous les chanceaux (chœurs d'église), hôpitaux et maladreries du diocèse. ³

L'état de maçon étant une profession libre, on ne voit pas qu'il ait existé entre ceux qui l'exerçaient un lien de confraternité pareil à celui qui unissait entre eux les maîtres et ouvriers des autres arts et métiers. La seule trace de communauté religieuse que je trouve à signaler pour les maçons m'est fournie par un article d'un compte des Carmes de Rouen de la fin du xvi^e siècle : Octobre, *Pro servitio facto pro associatione latomorum, defalcatis duodecim privatis missis, XXX s.* ».

CH. DE BEAUREPAIRE.

1. *Bulletin de la Comm. des Ant.*, t. VII, p. 340. — Mémoire de M. Bourde de la Rogerie, archiviste du Finistère, intitulé : *Notice sur un recueil de plans d'édifices construits par les architectes de la Compagnie de Jésus*, p. 19.

2. Les chanoines décidèrent de s'adresser à lui le 6 sept. 1641. — La dépense des travaux était évaluée à 4,000 l. L'archevêque avait donné les marbres qui devaient être employés.

3. Bocquet fit enregistrer sa commission à l'archevêché, le 6 sept. 1642. Il est cité comme architecte de la maison de Mgr de Harlay, le 7 fév. 1650.





LE PORTAIL SAINT-JEAN

A LA

CATHÉDRALE DE ROUEN

NOTE D'APRÈS LES DERNIÈRES PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Très souvent les archéologues se sont préoccupés de la date de construction des deux portails latéraux de la Cathédrale de Rouen, et particulièrement du *Portail Saint-Jean*, généralement attribué au XII^e siècle.

D'après Viollet-le-Duc, ces deux portes seraient les vestiges subsistant d'une cathédrale antérieure, élevée au XII^e siècle.

En face de cette allégation, on s'est demandé cependant comment la Cathédrale, consacrée par l'archevêque Maurille en 1063, avait pu être remplacée aussi rapidement.

On s'est demandé également si ces portes, au lieu d'avoir fait tout d'abord partie de la Cathédrale actuelle, dont la première période va de 1200 à 1214, n'avaient pas été des embellissements ajoutés après coup, à la fin du XII^e siècle, à la Cathédrale de Maurille, plutôt que les restes d'une église *complète*, construite au XII^e siècle, et dont on ne trouve de traces nulle part.

Ce qui est certain, et ce qu'a constaté en excellents termes M^{lle} Louise Pillion, dans une savante étude sur ces portes, publiée dans la *Revue de l'Art chrétien*, c'est que la sculpture des deux registres du tympan de la *Porte Saint-Jean* paraît manifestement postérieure à l'architecture générale et semble devoir être placée de 1240 à 1250.

C'est aussi l'avis de M. le chanoine Porée dans son ouvrage sur *La*

Sculpture en Normandie. Tout en plaçant la date de construction des deux portails latéraux de la Cathédrale dans les quinze dernières années du XII^e siècle, il écrit « que quant aux tympans, ils ont été visiblement rapportés plus tard et placés de 1225 à 1230 ».

A n'en pas douter, il y a eu, en effet, au *Portail Saint-Jean*, un remaniement dont la trace apparaît encore. On peut voir très facilement que les pieds-droits de la porte, décorés d'un superbe rinceau, si souvent reproduits, sont coupés fort brusquement, pour faire place au linteau sans aucune décoration qui porte le tympan.

Comment expliquer ce remaniement, qui ne peut être mis en doute ?

D'après M. le chanoine Porée, on a fait observer que lors de l'incendie de 1200, incendie constaté par Orderic Vital, les flammes, en consumant les vantaux des portes, avaient pu calciner le linteau de la porte et le tympan placé au-dessus, ce qui aurait amené leur réfection.

D'après M^{lle} Louise Pillion, le tympan a pu rester longtemps sans être sculpté, pour attendre le tassement de la maçonnerie, et avoir été sculpté après coup, quand une période de temps très considérable s'était déjà écoulée.

Ou bien encore — hypothèse plus vraisemblable — un tympan contemporain des pieds-droits a été remplacé par un autre, celui que nous voyons actuellement, dans le cours du XIII^e siècle.

Cette question de la construction du *Portail Saint-Jean* et de ses remaniements en était là, quand un archéologue anglais, M. W. R. Lethaby, en un des numéros de la *Revue de l'Art chrétien* (1905, 4^e livraison), dans une lettre datée de Londres, du 9 mai 1905, a fait une remarque fort intéressante et très nouvelle — ou tout au moins peu connue — et qui mérite de retenir l'attention.

M^{lle} L. Pillion, écrit M. Lethaby, dans son étude ne fait pas mention de deux petits panneaux qui se trouvent à la partie inférieure des pieds-droits. Ils contiennent des sculptures qui représentent : celui de gauche, *La Décapitation de Saint Jean-Baptiste*; celui de droite, *Le Festin d'Hérode*.

J'ai remarqué, l'autre jour, qu'ils étaient surmontés d'inscriptions. A droite, je n'ai pu lire que le mot HIC. A gauche, l'inscription est ainsi :

† HIC : CAPVT : AVFERTVR

Je n'ai rencontré trace de ces inscriptions dans aucune description de cette admirable porte.

Elles sont d'un intérêt d'autant plus grand qu'elles prouvent que, dès le principe, cette porte était consacrée à l'histoire de Saint Jean, qui se répète sur le tympan. Au point de vue de la datation, elles montrent que la porte n'est pas une ancienne porte réem-

ployée, mais fait partie de l'œuvre commencée après 1200. Les deux faits suivants, d'ailleurs, semblent corroborer cette manière de voir.

Les voussures du porche sont comprises sous un arc de décharge en plein cintre, tout comme celles des fenêtres du transept, des chapelles absidales et du clair étage — dispositif dérivé, je crois, de Chartres.

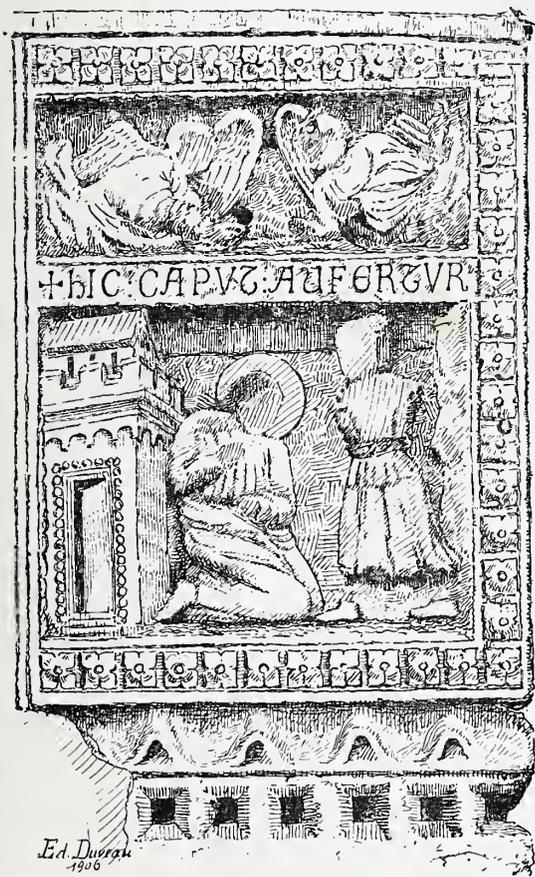
La paroi du mur, entre la porte et l'arc de décharge, est diaprée de petites fleurs de lys. Cependant, ce dernier travail peut être contemporain des sculptures du tympan.

Recevez, Monsieur, etc.

W. R. LETHABY.

Les constatations faites par l'archéologue anglais, en ce qui concerne les bas-reliefs et leurs inscriptions, sont très exactes et peuvent être facilement vérifiées sur place.

A hauteur de la rangée des petits panneaux placés au-dessous des colonnettes du *Portail Saint-Jean*, le panneau signalé se trouve à hauteur



de l'œil, à gauche de la porte, sous le pied-droit. Il est divisé en deux registres d'inégale hauteur.

Très frustes, les têtes des personnages sont mutilées; mais leur position semble bien indiquer la scène de la *Décollation*. L'un des personnages est agenouillé en avant d'un édifice carré, à créneaux, avec une haute porte, tel qu'on représente ordinairement les prisons. L'autre, les jambes écartées, est dans une action violente : c'est le bourreau. Dans le registre supérieur, sortant du cadre, sont figurés deux anges qui, vraisemblablement, supportaient l'âme de Saint Jean. A l'autre portail (portail Saint-Etienne), se retrouve la même figuration d'anges enlevant l'âme.

L'inscription : HIC CAPVT AVFERTVR est placée sur le petit listel qui sépare les deux registres du petit panneau, et elle est encore lisible. Quand M. Lethaby, qui est, croyons-nous, l'auteur d'une savante monographie sur l'église Sainte-Sophie, dit qu'il n'a trouvé cette inscription relatée

nulle part. il se trompe. Il nous semble que Hyacinthe Langlois l'a mentionnée, et M^{me} Félicie d'Ayzac, dans un article d'iconographie religieuse sur *La Belette*, paru en 1878, dans la *Revue de l'Art chrétien*, a également rapporté cette inscription : HIC CAPVT AVFERTVR.

Du côté droit de la porte, à la même hauteur, se trouve un autre bas-relief figurant des convives en longues robes, assis derrière une table et qui représentent *Le Festin d'Hérode*, autre incident de la vie de Saint Jean-Baptiste.

De la présence de ces deux bas-reliefs, consacrés à la vie de Saint Jean, on peut conclure que le portail primitif était bien dédié à Saint Jean-Baptiste, comme le dit M. Lethaby; mais il serait périlleux d'aller au-delà et d'en tirer argument pour la datation de cette porte.

C'est ce que, dans sa réponse à M. Lethaby, M^{lle} Louise Pillion expose avec justesse :

Qu'est-ce qui empêche, en effet, dit-elle, qu'une *Porte Saint-Jean* ait fait partie, soit de l'hypothétique Cathédrale du XII^e siècle, soit des hypothétiques embellissements ajoutés au cours du XII^e siècle à l'édifice de 1063, et que cette porte ait été réemployée ensuite après l'incendie de 1200? Ni la présence de l'arc de décharge en plein cintre dans lequel s'écrit l'arc aigu de la voussure, ni le travail de diaprure qui remplit l'intervalle entre ces deux arcs, ne peuvent être opposés à l'idée d'une utilisation dans la Cathédrale actuelle de fragments appartenant à un monument antérieur.

Si on pouvait tirer une conclusion pour la datation des parties primitives de ce portail Saint-Jean, ce serait plutôt, d'après M^{lle} Pillion, en considérant le style des petits bas-reliefs signalés plus haut : *Décollation* et *Festin d'Hérode*. En les comparant à d'autres petits bas-reliefs du soubassement de la porte nord de la façade ouest de la Cathédrale de Paris, qui ont été exécutés vers 1210, on pourrait être tenté d'assigner aux portes de notre Cathédrale une date de construction beaucoup plus tardive que celle qui leur est généralement donnée, quand on la place, par exemple, comme le chanoine Porée, dans les quinze dernières années du XII^e siècle.

Si curieux que soit ce témoignage, basé sur une comparaison, M^{lle} Louise Pillion se demande cependant « s'il peut prévaloir contre l'aspect évidemment archaïque de tout le décor ornemental de ces portes ». Nous ne le pensons pas, et les ornements robustes en pointes de diamant, les fleurettes, semblent indiquer une date antérieure au XIII^e siècle.

Quoi qu'il en soit de l'intérêt que présentent les observations nouvelles de M. Lethaby, la détermination de la date de construction du portail Saint-Jean n'est pas encore, on le voit, définitivement fixée.

GEORGES DUBOSC.



LE PILIER DE LA PORTE CENTRALE

DE LA FAÇADE OCCIDENTALE

DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN

Sa Suppression en 1787

Le respect dû aux œuvres d'art du passé fut en tous temps, hélas ! une règle trop souvent méconnue. Aussi, que de monuments disparus, ruinés par insouciance ou négligence, quand ce n'était pas par folie destructive, la forme la plus odieuse de ces actes que nous flétrissons sous le terme de « vandalisme ». Mais, hormis ces cas de ruine, il ne fut pas rare non plus de voir modifier tel ou tel chef-d'œuvre, selon le caprice du jour. En architecture notamment, sous prétexte d'embellissements, au nom d'un prétendu bon goût, ou en vue d'aménagements nouveaux, on a commis de véritables méfaits.

Une de ces modifications malheureuses (la gravité en est relative assurément) fut la démolition du pilier de la porte centrale de la façade occidentale de la Cathédrale de Rouen, lorsqu'en 1787, le Chapitre fit agrandir cette entrée de l'église. Cette mesure, et cela n'eut pas lieu seulement pour notre monument, semble avoir été prise pour faciliter, dans l'évolution des

processions, la sortie de dais d'une ampleur exagérée.¹ En tous cas, le résultat fut mauvais.

Nous ne partageons pas l'opinion des peintres Descamps² et Tierce³ qui, consultés sur ce sujet, comme nous le verrons plus loin, déclarèrent que la suppression du pilier serait d'un bon effet. Ils enlevèrent ainsi aux chanoines leurs dernières hésitations, et dès lors ce pilier était définitivement condamné à disparaître. Cela ne tarda guère, et nous ne pouvons maintenant que déplorer cette mutilation. Heureusement, nous pouvons par les textes reconstituer assez facilement l'état primitif de la porte en ses lignes générales, les comptes du Chapitre nous fournissant des renseignements assez précis. D'autre part, les monuments contemporains encore existants nous permettent de faire d'utiles comparaisons pour une restitution vraisemblable.

Mais il nous faut faire tout d'abord l'historique de ce pilier. Sans insister, nous rappellerons que la reconstruction du grand portail est due au

1. Nous trouvons dans les Comptes de la Fabrique, cette année même, mention de travaux de peinture et de dorure faits au *grand dais*. Ces travaux furent exécutés par Le Prince, doreur. Ils sont décrits sur le même mémoire où figurent ceux relatifs à la porte en question :

« En 1787, pour avoir doré d'or bruni les canelures, bases, chapiteaux, filets des traverses, poignées et pieds du *dais*, argenté les plates-bandes, peint en blanc de plomb les poignées et traverses vernies à l'esprit de vin; peint en vermillon les membrures et chassis de l'imperialle, pour peinture et dorure, 240 livres. » (Archives de la Seine-Inférieure. G. 2814. Pièces justificatives.)

« M. l'abbé de Mésonval, intendant de la Fabrique, payera au sieur Le Prince, peintre, la somme de 603 livres pour avoir peint et doré le *grand dais* et autres travaux de son metier, employés tant aux grandes portes de l'église qu'à plusieurs maisons de la Fabrique, suivant son mémoire depuis 1787 jusqu'au mois d'aoust de la présente année. Arrêté à la Chambre le 23 aoust 1788. » (G. 2841. Registre des mandats de paiement. Cf. G. 2627. Comptes de la Fabrique.)

A Rouen, une transformation semblable eut lieu, probablement aussi vers la même époque, aux églises de Saint-Maclou et de Saint-Vincent. Cela est encore actuellement visible à l'entrée principale de ces édifices. On cite souvent le cas de la porte centrale de la façade de la Cathédrale de Paris. C'est un exemple typique, car ce travail fut exécuté sous la direction d'un architecte de talent : Soufflot.

2. J.-B. DESCAMPS (1706-1791), fondateur de l'École de dessin et de peinture de Rouen, ou son fils, J.-B.-Marc-Antoine, peintre aussi, qui lui succéda en 1791 dans la direction de l'École.

3. TIERCE (J.-B.), peintre-décorateur du Théâtre de Rouen, ou son fils, J.-B. Antoine, peintre de paysages, né à Rouen le 9 avril 1737, mort en Italie.

Nous savons, en outre, que les chanoines avaient chargé en 1777 un sieur Tierce de faire une maquette peinte pour la décoration du jubé destiné à être placé à l'entrée du chœur de la Cathédrale. Nous pensons qu'il s'agit ici du père, c'est-à-dire du peintre-décorateur. (Cf. *Questions sur le jubé de la Cathédrale*, pièce imprimée ajoutée au *Mémoire historique sur les marbres employés à la décoration de ce jubé*, par l'abbé Terrisse, Rouen, 1777.)

maître maçon Rouland Le Roux. ¹ Nous savons aussi que ces travaux furent nécessités par l'état de ruine dans lequel se trouvait au début du xvi^e siècle la partie centrale de la façade occidentale de l'église. Notre pilier dut donc s'élever en même temps que la construction des pieds-droits du portail, c'est-à-dire en 1509.

Dans les comptes de la Fabrique nous trouvons en effet cette date :

« En la sepmaine commençante le 25^e jour juing (1509) :

» *Item*, donné ausd. machons pour la première assise dud. portail, par l'ordonnance de Messieurs les maîtres de l'œuvre, 7 livres. ² »

En décembre 1511, le pilier devait être élevé, puisqu'à cette date on montait les linteaux :

« En la sepmaine commençante le 1^{er} jour de décembre :

» A Robinet Auberel, pour louage d'un furain pour monter les linteaux des portes, 5 s. ³ »

Quant à son aspect, les mêmes comptes nous fournissent quelques détails. Ils nous apprennent qu'il était primitivement orné sur sa face antérieure, celle regardant le parvis, d'une statue de saint Romain, œuvre de Pierre Desobeaulx et payée par un donateur, Jacques Le Pelletier :

« Recette extraordinaire : « De Jacques Le Pelletier, pour la façon de l'image de » Saint-Romain, reçu 55 l. 10 s. »

« Mise de payements faicts aux ymaginiers :

» *Item*, a luy (Pierres Desobeaulx), pour façon de l'ymage Saint-Romain, 55 l. 10 s. ⁴ »

Ils nous donnent, en outre, une indication sur la décoration de son sous-bassement, œuvre du même sculpteur.

« *Item*, a luy (Pierres Desobeaulx), pour façon de 11 petis ymages de l'estanfiche et 14 aultres petis ymages des tabernacles de la voussure, païé par quictance, 10 l. ⁵ »

1. Cf. Délibérations capitulaires, G. 2147, 2148 et 2149. Comptes de la Fabrique, G. 2522 à 2525.

Portail avait autrefois la signification de porte (Cf. Du Cange, *Glossaire*, et F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*). Aujourd'hui, ce terme est devenu vague et amphibologique. Portail, façade d'une église où est la porte principale (Littré). Le terme de façade devrait être seul employé en ce cas, comme ne prêtant à aucune équivoque. Dans notre travail, quand nous employons le mot portail, nous lui attribuons le sens ancien si précis.

2. Comptes de la Saint-Michel 1508 à la Saint-Michel 1509, G. 2522.

3. Comptes de la Saint-Michel 1511 à la Saint-Michel 1512, G. 2524.

4. Comptes de la Fabrique de la Saint-Michel 1511 à la Saint-Michel 1512, G. 2524.

5. G. 2524.

Cette estanfiche, ¹ c'est notre pilier central, à n'en pas douter ; quant à sa décoration, nous ne pouvons affirmer s'il faut voir dans cette qualification *d'ymages* une série de bas-reliefs avec *histoires*, et analogues par leur disposition à ceux qui ornent actuellement encore les pieds-droits des voussures, ou bien des petites figures séparées.

Nous y voyons enfin que le nom de saint Romain était gravé en lettres romaines sous la statue :

« Pour avoir fait escrire en lettre romaine à l'entrepieé de l'ymage saint Romain, le nom du dit saint, païé 20 deniers. ² »

Au-dessus était un dais, un tabernacle, suivant le terme employé alors, qui devait présenter une certaine analogie avec ceux des mêmes pieds-droits des voussures.

Du côté de la nef, nous pensons que ce pilier était orné à l'intérieur de l'église d'une statue de la Vierge, si nous devons attribuer cet emplacement à une image réparée par Guillaume Abraham et que la quittance de paiement, datée de 1626, place sous les orgues :

« Il est mandé à M^r le Vendenger, receveur de la Fabrique, payer à Guillaume Abraham, maistre sculpteur, la somme dix livres pour ce qu'il a travaillé à la réparation de l'image de la Vierge souz les orgues, et ils luy seront alloués en ces comptes. Faict ce seizième de may mil six cents vingt et six. ³ »

Le marché passé la même année entre les intendants de la Fabrique et le sculpteur Nicolas Gugu, pour la réparation de l'arbre de Jessé du tympan de la porte, l'indique comme étant « par dedans le portail ». Cette disposition ne nous semble pas invraisemblable, et d'ailleurs, il nous paraît difficile de placer autre part cette statue de la Vierge.

La restitution des linteaux dans leur état primitif nous paraît moins facile. Cette partie de la porte dut être modifiée lors de la restauration de

1. Estanfiche, s. f., hauteur de plusieurs lits de pierre qui font masse ; anc. fondation, soubassement. (La Curne de Sainte-Palaye, *Glossaire* ; F. Godefroy, *Dict. de l'anc. langue française*.) Meneau [vertical dans les découpures de la baie d'une fenêtre. (Gay, *Glossaire archéologique*.) Trumeau, pilier séparant en deux baies une porte (1390-1391). Fourniture de pierres de Tonnerre pour la taille du tabernacle qui doit estre mis sur l'ymage Notre-Dame estant en l'estanfiche du portal de l'église de Champmol, et les angels qui doivent être au tabernacle. (L. Courajod et F. Marcou, *Catal. raisonné du Musée du Trocadéro*, p. 70.)

2. Compte de la Saint-Michel 1511 à la Saint-Michel 1512, G. 2524. Entrepieé, s. m., piédestal, socle, support (Cf. La Curne de Sainte-Palaye, *Glossaire* ; V. Gay, *Glossaire* ; F. Godefroy, *Dict. de l'anc. langue française*.)

3. Pièces justificatives du Compte de la Fabrique, quittances d'imagiers, G. 2826. Cf. Comptes de la Fabrique, G. 2608, où l'on trouve la mention suivante : « A Guillaume Abraham, m^e sculpteur, la somme de dix livres pour sa peine d'avoir refaict l'image de la Vierge souz les orgues... »

l'arbre de Jessé, faite en 1626, et peut-être l'avait-elle été antérieurement. Le marché passé avec le sculpteur Nicolas Gugu, à cette date de 1626, nous fournit à ce sujet quelques indications qui, nous donnant une idée de l'état dans lequel ces linteaux se trouvaient alors, ne nous permettent pas toutefois d'affirmer qu'ils étaient ainsi à leur origine.

« Marché ¹ avec Nicollas Gugu, maître peintre et sculpteur de Rouen, pour raccommoder l'arbre de Jessé étant au grand portail :

« Je soussiné, Nicollas Gugu, maïstre paintre et sepculteur en ceste ville de Rouen, confesses avoir faict marché à Messieurs les Intendans du Chappitre de Nostre-Damme de ceste dicte ville de racomoder l'arbre de Jessé estant au grand portal de la dicte église, auquel arbre convient faire trois figures neufves à la représentation de trois rois et leurs tiges et les branches des vielles figures qui sont rompus, avec les testes de dix figures et le visage de Jessé, avec toutes leurs mains, quy sont comprinses dans iseluy arbre, ensemble quatre testes à la représentation de quatre profestes estant audeux costés de Jessé avec leurs mains, mesmes refaire les bras de quatre petis populos quy sont à leurs piez, aulz deux costés du chappiteau quy couvre l'image de saint Rommain, auquel chappiteau sera raporté un bout d'achèvement, faisant l'ouvrage comme il est de présent édifié, lesquelles figures seront faicttes de bonne pierre, et les testes, bras et mains avec le bout dudict chappiteau aussi de pierre; le tout acomodé avec des chevilles de fer scellés avec de bon plastre, et netoier toutes les ordures estant sur l'ouvrage sepésifié, mesmes blanchir iselle reparation de blanc senblable à l'image de la Vierge qui est par dedens le portal, nouvellement réparée, par le prix et somme de soixante et quinze livres qui me seront peiés à mesure que l'ouvrage se fera, themoingtz mon saing sy mis. Faict cejour duy vingtz troisisme jour de juin mil six cens vingtz six, à la serge aussy de faire une teste et deux mains à l'image de St Jacques quy est plassée dans la sacristerie. Nicollas Gugu. ² »

Le texte parle de la réparation de quatre petits populos, placés sous les

1. Ce marché avait été conclu d'une façon irrégulière. La délibération suivante nous l'apprend : « Du mercredy premier juillet 1626 : Sur la plainte faicte par monsieur Pauyot de ce que M. Sansson soubz-chantre, l'un des intendans de la Fabrique faisoit refaire l'arbre de Jessé estant au grand portail de cette église sans en avoir parlé au Chapitre, oy led. sieur Sansson, lequel a dit qu'il avoit faict marché par soisantes quinze livres pour led. ouvrage, par l'avis de plusieurs des messieurs, oy aussi monsieur le promoteur et faisant droict sur sa requisition, il a esté ordonné que le d. ouvrage sera parachevé, lesdits sieurs Intendans priez d'avoir l'œil à ce que le tout soit faict comme il est requis; et que pour l'advenir, les dits sieurs Intendans ne feront faire aucune chose publique et de conséquence sans en avoir conféré au Chapitre. » (Délibérations capitulaires, G. 2186.)

Dans le registre des comptes de la Saint-Michel 1625 à la Saint-Michel 1626, nous trouvons mention du paiement de ce travail : « A Nicollas Gugu, sculpteur, la somme de quatre vingtz livres pour avoir refaict l'arbre du Jessé au grand portail, suivant son marché, ordonnance et quittance, cy : 80 livres. » (G. 2608).

Rappelons pour mémoire que cet arbre de Jessé est dû au sculpteur Pierre Desobeaulx, qui l'exécuta en 1512-1513. Il reçut 500 livres pour ce travail. (Cf. Comptes de la Fabrique, G. 2525.)

2. G. 2826.

pieds des prophètes, aux deux côtés du chapiteau qui couvre l'image de saint Romain. Par ce terme de *populos*, il faut croyons-nous entendre de petites figures d'enfants, souvent nus.¹ Ces *populos* devaient faire partie de la décoration des linteaux, et non pas du chapiteau, c'est-à-dire du tabernacle abritant la statue de saint Romain. En effet, on remarquera que la figure couchée de Jessé déborde de beaucoup, des deux côtés, l'emplacement de l'ancien tabernacle du pilier. Les prophètes, placés deux à deux de chaque côté de cette figure, en sont par suite assez éloignés. Comme le texte de 1626 met ces *populos* à leurs pieds, ces petites figures ne pouvaient être, croyons-nous, qu'à l'endroit des deux accolades latérales du linteau actuel, c'est-à-dire dans l'axe des baies de la porte.²

Les trois accolades du linteau actuel doivent faire partie de la restauration, faite en 1787, lors de la suppression du pilier. Nous venons de voir que les anciens linteaux avaient été réparés dès 1626; peut-être même y avait-on travaillé auparavant, car nous ne pensons pas pouvoir attribuer à la construction primitive les fragments de rinceaux placés actuellement au milieu et aux extrémités du linteau actuel. Ils nous paraissent d'une époque plus avancée du *xv^e* siècle que le reste du portail. Il ne faut pas oublier que cette porte de la Cathédrale ne resta pas longtemps intacte. Elle souffrit, comme le reste de l'édifice, des ravages exercés par les Calvinistes en 1562. Quant à la statue de saint Romain, elle dut certainement être détruite, ou mutilée par eux, disparaître ensuite.³

Lorsque le calme fut revenu, on songea à réparer les ruines, et nous voyons, en 1583, un donateur anonyme offrir au Chapitre de placer une statue de saint Romain au grand portail.

1. *Populo*, d'après La Curne de Sainte-Palaye, et d'après Littré, a la signification d'enfant gras et potelé. D'après F. Godefroy, ce terme s'applique à toute statue ou peinture représentant un petit enfant. (*Dict. de l'ancienne langue française.*) — « Sera fait et assis le nombre de 102 chaires, tant haultes que basses, compris la chaire monseigneur l'abbé, sur laquelle sera posé des armaries portez de deux populots », 15 août 1566. (Devis pour la construction des chaires de l'église abbatiale de Saint-Ouen de Rouen. Archives Seine-Inf.) — « Armoyries du Roy de France et de Navarre, que portoient 2 grands poupelots, le tout painct et taillé à jour ». (Entrée à Rouen de l'archevêque Ch. de Bourbon, 21 mai 1599. Arch. municip. de Rouen, B. 21, fo 315, 1^{re} ligne). — « Marché fait, entre les intendants de la fabrique de la Cathédrale, et Etienne Desplanches, imaginier, pour faire 3 ymages de Notre-Dame, deux pour mettre sur le grand autel du chœur, et une sur l'autel de la la chapelle N.-D., ayant chacun un pepelot sur le bras », 10 juin 1564 (G. 2825).

2. Derrière l'accolade de droite, se voit encore un fragment de moulure, d'un travail plus ancien que l'accolade actuelle.

3. Sur les excès et ravages des Calvinistes, en 1562, voir : Dom Pommeraye, *Histoire de la Cathédrale*, Rouen 1686. — Farin, *Histoire de la ville de Rouen*, éd. Du Souillet, Rouen 1731. — Cf. Archives Seine-Inf. G. 2164-2165-2166, Délibérations capitulaires; G. 2538, Comptes des recettes et mises faites par le Chapitre; G. 2558, Compte du Procureur de la fabrique).

« Le sabmedy second jour d'apvril 1583, Monsieur Vymont a donné à entendre qu'il y avait quelque homme de bien qui avait fait faire une ymage de pierre représentant la figure de s^t Romain, lequel désireroit soubz le bon vouloir de messieurs le faire asseoir au grand portail de l'église au lieu ou autres fois il y en avoit un. Accordé qu'il y sera mis apres que led. s^t Vymont a eu prins la charge de faire venir lad. ymage sy la proportion est bien gardée en icelle. ¹ »

Or, nous avons vù qu'une statue de saint Romain ornait le pilier de la porte, dès le début du xvi^e siècle. Il y a lieu de croire que la statue nouvelle fut posée, car le marché passé avec Nicolas Gugu, en 1626, nous en a fait connaître une à cet endroit.

En cette même année 1626, mais postérieurement, une délibération capitulaire du 7 décembre nous semble relative à une modification dans la décoration du pilier.

« Sur l'advertissement donné par Monsieur Sansson que quelque personne mue de dévotion, offroit de donner un grand image en pierre de Nostre-Dame ou s^t Romain au choix de la compagnie, pour mettre en la niche du grand portail de cette église, Messieurs les Intendans de la fabrique, ont esté commis pour permettre à lad. personne de faire faire un grand image de nostre dame pour la mettre aud. lieu, au costé duquel image seront mis ceux de s^t Romain et de s^t Nigaise. ² »

Mais nous ne pouvons affirmer si cette modification dans l'iconographie du portail eut lieu. Nous dirons seulement qu'on ne peut mettre « cette niche du grand portail » autre part qu'au pilier de notre porte à l'endroit où, lors de sa construction au xvi^e siècle, nous avons vu placer une statue de saint Romain. La décoration du gâble surmontant l'entrée comporte, il est vrai, un tabernacle abritant une sorte de niche, mais cet emplacement qui ne paraît d'ailleurs pas avoir été disposé à l'origine à cet effet ne reçut jamais de statue puisqu'aucune trace de scellement ne s'y remarque. Enfin, à cet endroit, il eût été impossible de mettre aux côtés de la Vierge les statues de saint Romain et de saint Nicaise, selon le désir exprimé par les chanoines. N'oublions pas que ce même gâble portait primitivement à son sommet une statue de la Vierge, offerte par M. d'Estouteville, protonotaire et chanoine, et due au sculpteur Pierre Desobeaulx ³.

1. Délibérations capitulaires, G. 2175.

2. Délibérations capitulaires, G. 2187.

3. Recette extraordinaire. « *Item*, reçu par les mains de Mons^r de Sandouville pour façon de l'ymage N^{re} Dame estant au portail de saint Romain, pour et au nom de Mons^r d'Estouteville, prothonotaire d'Estouteville et chan. de lad. église lequel a donné lad. ymage. Reçu 37 l. »

« *Item*, plus à Pierres Desobeaulx, pour façon l'ymage de N^{re} Dame du portail Saint-Romain, donnée par Mons^r le Prothonotaire d'Estouteville, chan. de l'église, païé par quitance, 37 l. »

Comptes de la fabrique. G. 2525 (1512-1513).

Rappelons que le nom de portail Saint-Romain était autrefois celui de la porte centrale, les deux autres portes étant sous le vocable de saint Jean et de saint Etienne.

Cette statue avait probablement été détruite par les Calvinistes en 1562. De là probablement le désir des chanoines de rétablir une nouvelle statue de la Vierge, et, tout d'abord, on avait songé à la mettre à la place ancienne, c'est-à-dire au sommet du gâble. Deux délibérations capitulaires de cette même année 1626 nous précisent l'emplacement alors choisi.

« 4 septembre. Messieurs les Intendants de la fabrique, comme a proposé M^r Marc, l'un d'iceux, ont esté priez de faire faire un grand image de nostre Dame pour mettre au hault du grand portail de cette église, et ce par un des meilleurs ouvriers qu'ils pourront trouver. »

« 15 octobre suivant, les Intendants, ont esté priés de traicter avec quelque artisan pour faire un grand image de nostre Dame pour mettre au-dessus du grand portail. ¹ »

On ne donna certainement pas suite à ce projet. Les échafaudages actuellement dressés devant la façade de la Cathédrale nous ont permis d'approcher du sommet de ce gâble, et nous n'y avons vu aucune trace de réparations anciennes. D'ailleurs, ces délibérations des 4 septembre et 15 octobre sont infirmées par celle du 7 décembre suivant, qui fixe, comme nous l'avons vu plus haut, un autre emplacement à cette statue de la Vierge, c'est-à-dire le pilier de notre porte.

Sur deux gravures du xvii^e siècle, une signée Chateau, et l'autre anonyme, nous avons cru pouvoir reconnaître, dans la statue devant le pilier de la porte, une Vierge à l'enfant. Quant aux textes, ils ne nous fournissent pas d'indications précises. Signalons seulement la délibération suivante :

« 18 octobre 1628. Sur ce que Monsieur Féron a représenté que quelque personne désiroit donner un image de pierre de s^t Pierre pour placer au grand portail, vis-à-vis de

1. Délibérations capitulaires, G. 2187. Les expressions haut du portail et dessus du portail, prises dans l'acception de porte que le mot portail avait encore au xvii^e siècle, ne permettent pas de penser qu'il s'agit ici du sommet de la façade, le *pinnaculum*, dont les travaux de reconstruction, exécutés après ceux du portail, ne commencèrent qu'en 1514. La statue de la Vierge, payée par M. d'Estouteville, ne pouvait d'ailleurs avoir été mise qu'au sommet du gâble surmontant la porte, puisqu'elle est clairement désignée, dans les comptes de dépenses de cette partie de la façade, sous le nom d'image Notre-Dame du portail Saint-Romain. Or le gâble dut certainement être compris dans les travaux de construction de ce portail. Ajoutons que de nos jours encore ce gâble est orné à la base du support, sur lequel la statue était posée, de petits angelots tenant chacun un chandelier surmonté d'une tige de fleurs de lis en fer. Enfin, nous ferons observer qu'il ne faut pas confondre cette statue avec une autre représentation de la Vierge assise avec l'Enfant-Jésus, adorés par des anges agenouillés. Ces sculptures ornent une sorte d'arc appareillé de claveaux puissants, situé entre l'extrados de l'arc de la rose et l'intrados des voussures encadrant cette rose. Les figures ne sont pas appliquées à la construction, mais en font partie intégrante, et sont comprises, la Vierge sur la clé, et les anges chacun sur un claveau. Par cette disposition, il devient bien évident que ces sculptures font partie des travaux de reconstruction du sommet de la façade, travaux mentionnés dans les délibérations capitulaires, mais dont nous ignorons le détail, par suite de l'absence dans les archives des registres de comptes pour cette nouvelle période (Cf. G. 2149 et 2150).

celuy de s^t Romain, mesmes de le faire paindre et dorer quand on fera paindre et dorer celui de s^t Romain, led. sieur Féron a esté prié d'exhorter lad. personne de donner un image d'un saint archevesque de Rouen pour mettre en lad. place. ¹ »

Cette statue d'archevêque ne put, à notre avis, être placée ailleurs qu'aux pieds-droits des voussures. Sous les deux tabernacles de ces pieds-droits, les plus rapprochés de la porte, nous avons remarqué des traces de scellements qui semblent nous indiquer qu'il y eut autrefois en cet endroit deux grandes statues. Elles se seraient ainsi trouvées à la même hauteur que la statue du pilier, et si cette statue était alors celle de la Vierge, à ses côtés comme le voulait le projet de 1626. Mais les gravures dont nous venons de parler ne nous montrent pas ces statues. Peut-être y a-t-il eu négligence de la part des dessinateurs.

Faut-il voir, au contraire, un indice du déplacement de la statue de saint Romain dans une quittance du sculpteur Guillaume Abraham :

« Monsieur Bérenger, chanoine et receveur de la fabrique, est prié paier à Guillaume Abraham, sculpteur, la somme de six livres, pour avoir mis une pierre et rehaussé l'image de s^t Romain et aggréé quelques autres petitz images qui sont au grand portail... Faict ce jourd'huy viii^e jour d'avril 1629. ² »

C'est une hypothèse défendable, mais toutefois peu solide.

Notons aussi que vers le même temps le sculpteur Gugu réparait la main d'une statue de saint Romain au grand portail. Ce renseignement nous est fourni par la quittance suivante :

« Et pour avoir raccomodé la main de saint Romain qui est au grand portail. Sur les parties cy dessus il a esté arresté avec Cucu sculpteur la somme de soixante solz, qui lui seront payez par Monsieur Berenger... Faict ce dix de may 1629. ³ »

Rappelons enfin, pour terminer, que cette statue de saint Romain devait être celle offerte par le donateur anonyme de 1583.

Telle était donc la disposition du portail à cette époque, et probablement encore en 1787, quand les chanoines résolurent la démolition du pilier. ⁴

1. Délibérations capitulaires, G. 2187.

2. Pièces justificatives des Comptes de la Fabrique (1628-1629). G. 2677. Payer à Guillaume Abraham six livres pour avoir mis une pierre soubz l'image s^t Romain au grand portail... (G. 2611).

3. G. 2677. Cf. 2611.

4. Sur la gravure de la façade occidentale de la Cathédrale, par Chateau (xvii^e siècle), le tabernacle qui abrite la statue du pilier est surmonté d'une pyramide assez élancée qui semble dépasser en hauteur le linteau actuel de la porte. Le gâble au-dessus du portail se termine par un fleuron bizarre, probablement imaginé par le dessinateur. Les ébrasements des pieds-droits n'offrent pas de statues à la hauteur de celle du pilier de la porte.

Malgré la brièveté et la sécheresse des indications techniques fournies par tous ces textes, on peut affirmer qu'il était d'une architecture fort riche, car il y a tout lieu de croire qu'il était orné de sculptures aussi fouillées et délicates que celles des pieds-droits du portail. On eût certes mieux fait de le conserver. Mais une entrée ainsi partagée en deux baies n'était plus, par son style vieilli, conforme à cet idéal de beau classique imposé par la grammaire académique. Ceci explique le dédain des chanoines et des peintres Descamps et Tierce pour cet ouvrage « gothique », c'est-à-dire barbare, et auquel il devenait permis d'apporter toutes les modifications possibles.

Aujourd'hui, le vide de la porte actuelle est trop grand par rapport au tympan qui le surmonte. Ce tympan, de grandes dimensions, nous semble maintenant demeurer dans un équilibre que notre œil juge inquiétant. Et cela, en réalité, est un peu vrai. Le pilier central, outre qu'il était par son élancement vertical un rappel des lignes dominantes de l'architecture de la façade, remplissait un rôle actif comme support des linteaux et du tympan. Enfin, l'appareillage du linteau de chaque baie, qui certainement avait été d'un établissement moins difficile que celui du linteau de l'entrée actuelle d'une si grande portée, assurait à la construction entière beaucoup plus de stabilité.

Les archives du Chapitre¹ nous renseignent abondamment sur les travaux qui, modifiant au gré des chanoines cette partie du monument, en dénaturèrent le caractère général. Nous suivons tout d'abord l'évolution du projet dans les registres des délibérations du Chapitre :

« 16 avril 1787. MM. les Intendans *ad domos* ont représenté qu'il seroit à désirer que la Compagnie se portât à faire supprimer le pillier qui est au milieu de la porte principale du grand portail de l'église ; qu'ils ont observé avec les ouvriers du Chapitre que ce pillier peut être ôté sans préjudicier à la solidité du dit portail ; sur quoi délibéré. mes dits sieurs ont été priés de faire faire la visite par un architecte et de faire faire un devis estimatif des frais que pourroit occasionner ce changement, pour en rapporter aussi, vendredi prochain. ² »

Nous apprenons, par la délibération du 20 avril 1787, qu'un sieur Grout, architecte, fit la visite dont il vient d'être parlé :

« 20 avril 1787. Messieurs les Intendans ayant mis sur le bureau du Chapitre un écrit contenant plusieurs moyens proposés par le sieur Grout, architecte, pour supprimer le pillier qui est au milieu de la porte principale du portail de l'église, avec le devis

1. Archives de la Seine-Inférieure : G. 2627, Comptes de la Fabrique ; G. 2813 et 2814, Pièces justificatives ; G. 2841, Registre des mandats de payement ; G. 8723, Délibérations capitulaires (1787-1789).

2. G. 8723.

estimatif des frais que pourroit occasionner l'exécution de chacun de ces moyens, mes dits sieurs ont été priés de faire faire un autre devis par un ouvrier entrepreneur, pour en rapporter au Chapitre du lendemain de l'Ascension. ¹ »

La délibération suivante nous fournit le nom de l'ouvrier maçon qui dressa ce nouveau devis :

« 18 mai 1787. Messieurs les Intendans *ad domos* ayant présenté au désir de la délibération du 20 avril dernier, un devis estimatif donné par le sieur Lucas, ouvrier maçon, entrepreneur de bâtimens, des frais que pourroit occasionner l'exécution d'un moyen par lui proposé pour parvenir à la suppression du pillier qui est au milieu de la porte principale du grand portail de cette église, délibéré, il a été dit que ce pillier sera supprimé. Il a cependant été sursis à l'exécution jusqu'à ce qu'on ait consulté des personnes instruites, sur les proportions que doit avoir cette porte pour ne pas choquer les règles de l'art, et sur le rapport de mes dits sieurs Intendans, il sera délibéré définitivement dans un grand Chapitre. ² »

L'architecte Grout et l'entrepreneur Lucas ne paraissent pas avoir été seuls consultés par les chanoines ; le registre des mandats de paiement délivrés par la fabrique nous apprend qu'un architecte nommé Gilbert dressa aussi un procès-verbal relatif à cette modification de la porte de l'église :

« M. l'abbé de Mésonval remboursera à M. l'abbé de Quiefdeville, chanoine, la somme de vingt-quatre livres qu'il a avancées au sieur Gilbert, architecte, pour le procès-verbal qu'il a fait du changement qu'on se propose de faire à la porte principale du grand parvis de cette église. Arrêté à la Chambre le 28 avril 1787. ³ »

Ainsi le pilier était condamné en principe ; cependant, avant de prendre une résolution définitive, les Intendants voulurent avoir l'avis des peintres Descamps et Tierce :

« 21 mai 1787. MM. les Intendans *ad domos* ont rapporté qu'ils ont consulté les sieurs Descamps et Tierce, au sujet de la forme qu'il convient de donner à la porte principale du grand portail de cette église, dont on désire supprimer le pillier, et que ces deux artistes ont pensé que la suppression du pillier feroit un bon effet ; sur quoi délibéré, mes dits sieurs Intendans ont été autorisés à passer outre à l'exécution du dit projet et à faire et signer les marchés nécessaires avec tels entrepreneurs qu'ils jugeront à propos d'employer. ⁴ »

Alors, après l'avis favorable donné ainsi par ces peintres, les Intendants, dûment autorisés, s'occupèrent du travail et chargèrent l'entrepreneur Lucas,

1. G. 8723.

2. *Idem.*

3. G. 2841. Cf. G. 2627.

4. G. 8723.

à qui ils avaient déjà demandé le devis estimatif, de l'effectuer immédiatement.

Les travaux paraissent, en effet, avoir été menés rapidement ; nous en trouvons la preuve dans le registre déjà cité des mandats de paiement. Le 22 août, en effet, M. l'abbé de Mésonval est autorisé à régler la facture de l'entrepreneur :

« M. l'abbé de Mésonval payera au sieur Lucas, entrepreneur, la somme de six cents livres, pour avoir supprimé le pillier de la grande porte de cette église du côté du parvis, et avoir fait les raccordements nécessaires, suivant la convention faite par écrit entre messieurs les Intendants et lui et conformément à la délibération capitulaire du 21 mai dernier. Arrêté à la Chambre le 22 août 1787. ¹ »

Le travail étant ainsi déterminé et daté, voici comment furent exécutés ces raccordements dont parle le texte ci-dessus. La suppression du pilier amena la réfection totale du linteau de la porte, dont les claveaux durent être appareillés à nouveau et suivant un tracé différent, puisqu'ils ne s'appuyaient plus maintenant que sur les côtés latéraux de l'entrée. Sur les pierres nouvelles employées dans la construction, il était nécessaire de faire des raccords de sculpture pour harmoniser le travail nouveau avec l'ancien. On le fit, mais d'une manière brutale et maladroite.

Il nous semble qu'il eût été facile de refaire par une simple copie la sculpture primitive ; cette solution si simple ne fut cependant pas adoptée. Au contraire, la réparation se caractérise par une négligence dans le travail qui lui donne un aspect désagréable. Ainsi, la sculpture du linteau, d'une gaucherie déplaisante, faite de branchages recourbés, est franchement laide. Elle forme, avec celle du *xvi^e* siècle, un contraste qui n'est pas à l'avantage du *xviii^e*. ²

1. G. 2841. Cf. G. 2627 et 2813.

2. Malgré leur exécution négligée, ces feuillages sont intéressants à étudier, à cause de leur caractère et des particularités qu'on y remarque. D'abord, ils nous paraissent représenter des rameaux d'acacia. De plus, entre ces rameaux, et en des endroits où rien au point de vue du décor n'en justifie la présence, se montrent une étoile à cinq pointes et deux roses à sept pétales. Le bandeau sculpté au-dessus de ce linteau est, lui aussi, assez curieux, mais les détails sont cependant moins franchement indiqués. En commençant par son extrémité, à gauche du spectateur, nous pensons y voir, d'abord, une sorte de niveau triangulaire avec fil à plomb dont le poids serait indiqué par un point sculpté en relief, puis une surface concave au bord inférieur sinueux (peut-être une écharpe ?) avec une équerre représentée dessus. Plus loin enfin, les parties restaurées sont creusées d'une façon irrégulière. Informes, pour ainsi dire, elles nous semblent indéchiffrables. Y a-t-il là un travail abandonné ou simplement négligé ? En tous cas, nous ne pensons pouvoir faire aucune conjecture sur la signification de ces sortes de zigzags grossiers, si toutefois l'ouvrier voulut leur attribuer un sens.

Mais il n'en est peut-être pas de même pour les détails décrits plus haut : les rameaux d'acacia, l'étoile, les roses, et à la rigueur, ceux que nous avons pensé pouvoir représenter : un niveau, une écharpe et une équerre. Ils nous semblent rappeler quelques-uns des signes employés dans la franc-maçonnerie, et leur pré-

Cette suppression du pilier central entraîna d'autres travaux que les comptes du chapitre nous font connaître et que nous croyons devoir signaler.

Nous avons, tout d'abord, le compte du charpentier :

« M. l'abbé de Mésonval, chanoine et intendant de la Fabrique, payera à maistre Flahaut, charpentier, la somme de 128 livres pour ouvrages et fournitures de bois au grand portail de l'église. Arrêté à la Chambre le 24 janvier 1788 ¹. »

Puis celui du menuisier Lebrun, où nous trouvons indiquée, en plus de l'aménagement nouveau des vantaux de la porte, une réparation du plafond du grand orgue, travail amené par la réfection du linteau de la porte. ²

Par suite de la transformation des vantaux de la porte qui ne s'ouvraient maintenant chacun séparément, il fallut en refaire la serrurerie, travail d'une certaine importance, d'un beau caractère, et dont la date (1787) se lit en effet sur le support-arrêt de la poignée de l'espagnolette :

« M. l'abbé de Mésonval, chanoine et intendant de la fabrique, payera au sieur Chevalier, serrurier, la somme de cinq cent trente neuf livres pour ouvrage par lui faite à la principale porte de l'église Cathédrale, le 8 août 1787. Arrêté à la Chambre le 19 janvier 1788 ». ³

Le mémoire de Le Prince, peintre-doreur, nous apprend, en outre des réparations, que les panneaux de la porte étaient décorés à l'extérieur de fleurs de lis. De plus, le linteau nouveau la surmontant paraît avoir été peint, si l'on peut rapporter à ce travail la somme de dix livres mentionnée dans le

sence à cette place ne peut être accidentelle. Nous ne pouvons dire si l'on voulut leur donner une signification intentionnelle, et, dans ce cas, l'expliquer ; nous estimons au contraire que les recherches à faire sur ce sujet nous éloigneraient trop du domaine de l'archéologie. Nous constaterons seulement l'existence de plusieurs loges à Rouen vers la fin du XVIII^e siècle. (F. . . de LOUCELLES : *Histoire générale de la franc-maçonnerie en Normandie, 1739 à 1875* ; Dieppe, 1875.)

1. G. 2841. Cf. G. 2814.

2. « Pour avoir ouvragé les deux grands battans de rapport aux deux vantaux de la principale porte de la Cathédrale, fourni les clés et les champs formant pilastre, chaque côté de la dite porte, pour le tout fourniture, façon et faux frais, 115 livres.

» Plus, pour avoir dollé et aplani tous les ornemens de la dite porte, fait et fourni, en bois de chesne de Landes les radoublements dans toutes les parties, excepté les gros battans, pour le tout et raccordement, 360 livres.

» Plus fait et fourni un morceau de continuation au plafond de l'orgue, construit en bois de chesne des Landes, ensemble fourni et préparé les bois des ornemens sur les trois grands panneaux, avecque une corniche au-dessus de la porte, pour le tout et raccordement des corniches, 130 livres. » (G. 2814.)

« Monsieur l'abbé de Mésonval, chanoine et intendant de la fabrique, payera au sieur Lebrun, menuisier, la somme de six cent vingt livres pour ouvrages par lui faits à la principale porte de l'église Cathédrale, depuis le 8 aoust jusqu'au 10 décembre 1787. » Arrêté à la Chambre le 19 janvier 1788. (G. 2841.)

3. (G. 2841). « Fourni une espagnolette... 400 l. » (G. 2814.)

dit compte. ¹ Enfin, nous voyons aussi que Le Prince travailla au plafond de l'orgue, dont la sculpture fut exécutée par Lamine. ²

Ce ne furent pas les seuls frais amenés par cette malencontreuse modification, car on profita de la circonstance pour faire des réparations aux marches, au dallage et aux piliers latéraux de cette entrée; le registre des mandats de payement nous fournit les détails suivants :

« M. l'abbé de Mésonval, intendant de la fabrique, payera au sieur Lucas, maître maçon, la somme de huit cent soixante et deux livres, pour avoir fait les marches, le dalage et avoir réparé les socles des pilliers en dehors du grand portail. Arrêté à la Chambre ce 10 novembre 1787. ³ »

Nous voyons donc, par toutes les pièces d'archives que nous venons de signaler et décrire, ce que coûta au Chapitre l'aménagement nouveau de la porte centrale de notre Cathédrale.

On conviendra que c'était payer assez cher cette fantaisie qui, somme toute, demeure malheureuse au point de vue de l'intégralité esthétique du grand portail.

Souhaitons donc, ces errements abandonnés, conserver pour la Cathédrale tout le respect qui lui est dû. Il nous reste, pour terminer, à formuler un vœu : c'est que la réfection de ce pilier soit comprise dans les restaurations dont la façade est actuellement l'objet, afin de voir cette partie de notre église rouennaise restituée dans l'ensemble de sa splendeur primitive.

M. ALLINNE.

1. « 1788. Pour avoir raccordé à l'ancienne maçonnerie la traverse ou cintre au-dessus de la grande porte de l'église Cathédrale, 10 livres.

» Pour avoir peint en couleur de bois de chêne vainé la dite porte en dehors, sur laquelle sont peints quatre faux panneaux en losanges remplis de fleurs de lis. Raccordé les arabesques et peint le dedans en gris clair, 100 livres.

» Pour avoir raccordé et verni à l'esprit de vin la menuiserie et sculpture neuve du plafond de l'orgue, 20 livres. » (G. 2814.) Cf. G. 2627 et 2841.

La gravure de Chateau signalée déjà, montre ces panneaux sur les vantaux de la porte.

2. « Pour trois grands panneaux de sculpture au plafond de l'orgue de la Cathédrale, la somme de cent dix, ci 110 livres. » (G. 2814.)

« M. l'abbé de Mésonval, chanoine et intendant de la fabrique, paiera au sieur Lamine, sculpteur, la somme de cent dix livres pour sculpture par lui faite au plafond de dessous l'orgue de la Cathédrale, au mois de décembre 1787. » Arrêté à la Chambre le 19 janvier 1788. (G. 2841.) Cf. G. 2627 et 2814.

3. G. 2841.

Voici le compte de Lucas :

« Mémoire des ouvrages faits à l'église Nostre-Dame de Rouen, par Lucas, entrepreneur :

» Fait des marches avec le dalage du grand portail.	Prix convenu.	400 l.
» Réparé les socles des piliers et y avoir repassé des pierres dans la longueur de la face du parvis.	Prix convenu.	462 l.
	Total.	862 l.

(G. 2813.)

Dans les comptes de la fabrique nous trouvons la mention suivante : « Est fait dépense de la somme de quatorze cent soixante-deux livres payée en deux quittances au sieur Lucas, pour avoir supprimé le pilier du grand portail, et autres ouvrages sur les marches et autour dud. portail, suivant délibération capitulaire du 21 may 1787. » (G. 2627.)



NOTICE

SUR

UNE MAISON DU XVIII^e SIÈCLE

Rue aux Ours, n^o 21.



A côté de ses nombreux et magnifiques monuments du Moyen-Age et de la Renaissance, notre ville renferme encore une quantité d'édifices et d'habitations des XVII^e et XVIII^e siècles, ayant pour la plupart appartenu à des familles nobles ou à de riches bourgeois, qui témoignent hautement du savoir et du goût des architectes qui les construisirent et des artistes chargés du soin de leur décoration intérieure.

Pour être moins connues, ces habitations, surtout, n'en sont pas moins intéressantes à étudier. Dans quelques-unes d'entre elles, que d'érudits archéologues ont tirées de l'ombre, on a découvert de véritables chefs-d'œuvre d'ornementation jusqu'alors ignorés du public, et qu'on n'avait pu admirer jusqu'alors, faute d'avoir pu pénétrer chez les propriétaires de ces habitations.

Aussi, est-ce une véritable bonne fortune d'avoir pu visiter l'intérieur d'un de ces hôtels du XVIII^e siècle élevés par les anciens négociants rouennais, grâce à leur fortune.

L'hôtel, que nous nous proposons de décrire, est situé rue aux Ours, n° 21, en face la rue du Petit-Salut, dans un quartier où habitaient alors les notables commerçants de Rouen. Deux d'entre eux, les frères *Jean-Pierre-Thomas* et *Thomas-Pierre-Ferdinand Monnier*, le firent construire à la fin du XVIII^e siècle.

Il est mentionné dans le remarquable ouvrage d'un des membres les plus distingués de notre Société, M. Georges Dubosc, intitulé : *Rouen monumental aux XVII^e et XVIII^e siècles*, où on ne trouve malheureusement que sa description extérieure, car il compte parmi les nombreux hôtels particuliers dont l'auteur, dans sa « Notice explicative », regrette de n'avoir pu visiter l'intérieur.

Nous emprunterons donc à cet ouvrage, ne pensant pouvoir mieux faire, le paragraphe consacré à sa décoration extérieure : « Grand hôtel en pierre, » à quatre étages, avec lucarne carrée, guirlandes sculptées sous les allèges » des fenêtres ; au centre, fenêtre placée entre deux consoles, couronnée » par une niche en coquille avec guirlandes. Balcon en pierre porté sur » fortes consoles et orné d'une grille en ferronnerie avec médaillon. Grande » porte en bois, à deux vantaux, avec imposte décorée de guirlandes. » XVIII^e siècle. »

REZ-DE-CHAUSSÉE — ESCALIER

Le seuil franchi, on remarque, sur la face intérieure de la porte, des verrous et une crémone de forme artistique et en même temps de dimensions extraordinaires, qui peuvent défier toute effraction. Toutes ces ferrures sont posées sur des platines en fer découpées à jour.

Le rez-de-chaussée, de même que l'entre-sol, ne présentent rien de remarquable, étant aménagés pour servir de magasins et réservés au commerce. L'escalier, dont la cage ovale est spacieuse, a une rampe en fer forgé d'un dessin simple et correct avec une potille de départ ornée d'une urne en cuivre de grandes dimensions.

SALLES DU PREMIER ÉTAGE

Le premier étage se compose de deux salles : l'une donnant sur la rue et l'autre sur la cour.

Du palier de l'escalier, on pénètre dans la première de ces salles, celle donnant sur la cour. La porte d'entrée est surmontée d'un fronton supporté par deux consoles à feuilles d'acanthé. En face, se trouve une niche surmontée d'un fronton semblable, dans laquelle se détachait une statue

d'*Hébé*, aujourd'hui détériorée et reléguée au grenier. A droite, s'ouvrent trois fenêtres, et à gauche, deux portes, surmontées d'une frise portée par des consoles et ornées de moulures sculptées. Dans la partie supérieure du haut lambris, se déroulent des festons de fruits attachés par des rubans.

Cette salle a été séparée en deux par un refend en menuiserie; elle devait sans doute servir de salle à manger.

Par une grande porte à deux battants, on pénètre ensuite dans la pièce située vers la façade sur la rue. Celle-ci sert aujourd'hui de salle à manger; mais, vu ses dimensions, il est permis de croire que c'était primitivement un grand salon de réception qui devait probablement être peint en blanc, car la couleur brune qui revêt les murs n'est pas dans le caractère de l'époque de la construction et nuit beaucoup à son aspect décoratif.

Cette salle prend jour par trois grandes portes-fenêtres cintrées donnant sur le balcon. En face de chacune d'elles, se trouve symétriquement une grande porte cintrée; celle du milieu seulement ouvre. Il existe aussi une autre petite porte de service, donnant dans l'escalier, dissimulée dans la boiserie d'une de ces grandes portes. Dans les tympanes de chacun des trois cintres de ces portes se détache un sujet allégorique, en demi-relief, représentant trois des *Eléments* des Anciens.

Le premier : le *Feu*, figuré par cinq petits génies, travaillant autour d'une forge. L'un tire le soufflet; l'autre s'apprête à tremper dans un baquet plein d'eau le fer qu'il vient de retirer du feu; le troisième tient le marteau et va frapper. Un sujet exactement semblable se voit sur la façade d'une maison située rue des Charrettes, n° 112, sauf qu'au lieu d'occuper un tympan, ce bas-relief est rectangulaire et est placé sous l'appui d'une fenêtre.

Le deuxième sujet symbolise l'*Eau* : un groupe d'enfants joue sur les flots; l'un d'eux chevauche un dauphin à grosse tête.

Le troisième figure l'*Air* : quatre enfants viennent de lâcher des oiseaux; l'un d'eux, ayant une cage à ses pieds, les regarde s'envoler; un autre grimpe à un arbre; un troisième s'apprête à délivrer d'autres oiseaux qu'il tient dans un panier.

Ces trois groupes, joliment ordonnés, sont dans le genre de ceux que l'on voit sur de nombreuses façades de maisons de notre ville, notamment rue Saint-Jacques, n° 9, où se trouvent sous les appuis de quatre fenêtres des panneaux représentant les Quatre Saisons. Il en existe aussi à la maison portant le n° 20 de la rue de Crosne, pour ne citer que ceux-là. On peut regretter que la disposition de la salle n'ait pas permis d'y placer un sujet

symbolisant le quatrième élément : la *Terre*, qui aurait pu donner matière à une jolie composition et eût complété la série.

Sur les panneaux, entre les tympanes, se détachent des vases de fleurs ornés de guirlandes tombantes et entourés de branches de chêne et de laurier. Au-dessous de ces vases, les panneaux sont occupés par des groupes en haut relief composés de deux sveltes nymphes revêtues d'une courte tunique et élevant une corne d'abondance entourée de guirlandes fleuries d'un gracieux effet. En face, entre les fenêtres, se trouvent des groupes semblables dans une attitude différente.

Toutes ces sculptures sont très probablement de Jaddouille, artiste rouennais d'une grande réputation qui avait beaucoup de vogue à cette époque. On connaît de lui beaucoup d'œuvres de ce genre, non-seulement à Rouen, mais encore dans d'autres villes de Normandie.

Dans cette salle, la cheminée en marbre bleu turquin, à modillons, est surmontée d'une glace en plein cintre, semblable à celle qui orne le panneau vis-à-vis, à l'autre extrémité de la pièce. Ces glaces, malgré leurs grandes dimensions, ne sont qu'en deux parties, ce qui marque un progrès très sensible dans la fabrication des glaces à cette époque ; elles sont entourées d'un encadrement de feuilles de chêne en bois sculpté.

De chaque côté, le plein cintre est supporté par des pilastres décorés d'entrelacs. Les chambranles des portes, des fenêtres, des placards, sont tous ornés de fines sculptures, et il n'est pas jusqu'aux petits bois des fenêtres qui n'en soient décorés. La corniche à consoles, qui règne autour du plafond, est aussi très richement décorée, et au milieu, se trouve une jolie rosace. Le parquet est en marqueterie de chêne.

Cette salle et la précédente sont de fort belles pièces, aux vastes proportions contrastant violemment avec l'exiguïté surprenante de la cuisine située sur le même palier. A l'époque de la construction de cet hôtel, tout était fort souvent sacrifié à l'apparat et au décorum. On prenait peu de souci des organisations pratiques ; aussi, pour satisfaire aux exigences de notre confort moderne, a-t-on été obligé de sacrifier la première de ces salles en la partageant en deux par un refend, et d'aménager une cuisine dans une partie, et dans l'autre, un vestibule.¹

1. Cette salle vient d'être rétablie dans son état primitif par la suppression du refend. Son aspect est maintenant beaucoup plus agréable.

SALLES DU DEUXIÈME ÉTAGE

Le second étage se compose d'un salon, de deux chambres et d'un cabinet. Le salon, donnant sur la rue, est une très jolie pièce de forme circulaire d'un grand effet décoratif rappelant l'ordonnance d'un petit temple grec. Ce genre était, du reste, en faveur à la fin du XVIII^e siècle et sous le premier Empire, non seulement pour les édifices officiels, mais aussi pour les maisons particulières. Il existe en effet, à Paris et ailleurs, nombre d'édifices particuliers dont les intérieurs sont ainsi aménagés suivant le style antique ou pompéien.

Douze colonnes toscanes, à bande sculptée à la partie supérieure, soutiennent le plafond. Elles sont disposées, par paires, à droite et à gauche de la cheminée et de la porte qui lui fait vis-à-vis, et deux autres sont placées de chaque côté d'un panneau séparant les deux fenêtres et les deux portes situées en face.

PLAFOND DÉCORATIF DE LE CARPENTIER

Ce salon est remarquable par son plafond peint à l'huile sur toile, et représentant l'*Aurore*. Sur un des bords, un groupe de personnages figure le Sommeil : une femme dort couchée, sur un rocher, ayant un enfant étendu sur ses genoux. Au bas du rocher, sur lequel il appuie sa tête, un homme assis, vu de dos, semble sommeiller. A gauche, dans le ciel, le Char d'Apollon, attelé de deux fringants coursiers, devance le Soleil levant, tandis qu'au centre du plafond l'*Aurore*, sous les traits d'une jeune femme ailée, entourée de draperies roses, s'élève en jetant des fleurs.

Près d'elle voltigent deux Amours : l'un répand la rosée contenue dans deux petites coupes, et l'autre tient une torche enflammée. Sur l'autre côté, des nuages noirs, éclairés par les reflets du soleil levant, parmi lesquels s'envolent des hiboux et des chauves-souris, représentent la *Nuit* qui disparaît.

Cette gracieuse évocation mythologique, bien en harmonie avec le style du salon, dénote un sérieux talent de dessinateur et de peintre chez l'artiste qui l'a conçue et exécutée. Quoique ne paraissant porter aucune signature, une lettre citée plus loin permet d'attribuer avec certitude ce plafond au peintre Le Carpentier, qui fut professeur à l'École de Dessin de Rouen, et à l'intelligente initiative duquel on doit la conservation d'une quantité d'œuvres d'art de notre département, condamnées par le vandalisme révolutionnaire.

Dans un très intéressant travail de M. Ch. de Beaurepaire, paru dans le *Bulletin des Amis des Monuments rouennais* de 1900, intitulé : « Les candidats

» à l'École de dessin de Rouen, lors de l'établissement des Ecoles centrales « de la Seine-Inférieure », on lit, page 141, une lettre adressée par Le Carpentier au jury d'Instruction publique.

Dans cette lettre, datée du 11 pluviôse an IV (16 février 1796), se trouve la phrase suivante : « Je me propose de vous annoncer, entre autres, un plafond que je viens de faire à la fin de l'été chez le citoyen Le Monnier, rue aux Ours, en face celle du Petit-Salut. » L'indication de l'endroit où se trouve la maison et le nom du propriétaire ne permettent aucun doute, et ce plafond est donc bien l'œuvre de Le Carpentier, et peut-être même une de ses plus importantes, puisqu'il la signale au jury dont il sollicitait les suffrages pour sa candidature à la chaire de dessin. Dans cette même lettre, il dit également avoir peint d'autres plafonds chez le citoyen Portier, rue Harenguerie, et chez le citoyen Lamandé. Il serait intéressant de savoir s'ils existent encore.

La cheminée de marbre blanc accompagne aussi fort heureusement, par son style, le reste de la décoration. Sur les montants sont sculptés des faisceaux de licteurs, et le bandeau porte un ornement de flots grecs ; autour de la glace court une guirlande de feuillages. Les panneaux, entre les deux fenêtres et les deux portes, sont revêtus de glaces, et une console en marbre blanc, soutenue par un enfant, occupe l'espace libre entre les colonnes. Ces deux statuettes ont chacune une attitude différente.

Les quatre panneaux, plus étroits, situés entre les quatre paires de colonnes, sont recouverts de fines décorations en bas-relief, imitées de l'antique : des guirlandes et des enroulements de feuilles, séparés par des médaillons, dont l'un représente *Apollon jouant de la lyre* ; l'autre, une *Diane* ; un troisième, un *Hercule enfant*. Les traverses des portes et des portes-fenêtres sont sculptées, ainsi que la corniche à denticules qui entoure le plafond. Le parquet est en marqueterie rayonnante.

La pièce voisine, communiquant avec ce salon, est seulement décorée de boiseries de style Louis XIV, très simples.

La chambre donnant sur la cour, lambrissée et peinte en blanc, renferme une cheminée de marbre bleu turquin d'un modèle ordinaire, dont la glace est surmontée d'un petit panneau retraçant des arabesques et des rinceaux, avec un vase fleuri comme motif central. Le cadre de la glace et les moulures des lambris sont formés par un rang de perles et d'olives, et par une guirlande de feuilles. La corniche à denticules est très simple.

Un petit cabinet, à côté, renferme une glace entourée par une moulure semblable à celle de la chambre, et est surmontée d'un petit bas-relief, figurant



” L'AURORE ”

Plafond de LE CARPENTIER

Rue aux Ours, n° 21.

un bige romain traîné par des chevaux ailés conduits par un enfant tenant un fouet à plusieurs lanières. Ce motif de décoration se retrouve souvent dans l'ornementation de style Empire.

SALLES DU TROISIÈME ÉTAGE

Le troisième étage comporte trois pièces, dont une seulement, celle sur la cour, possède une intéressante ornementation.

Cette pièce, qui paraît avoir été destinée à servir de boudoir, est décorée dans ce style Louis XVI, d'une élégance si recherchée et d'un goût si délicat,



qui est ici particulièrement bien mis en valeur par la teinte beige clair des boiseries et par les glaces qui reflètent à l'infini les différents aspects de ce charmant réduit.

Un petit cabinet, séparé par une glace sans tain, précède ce gracieux boudoir.

En face de cette glace, à gauche de la porte, est une autre glace entourée

d'un cadre finement sculpté fait d'un rang de perles et de feuilles. Le boudoir lui-même est entièrement lambrissé, et les panneaux sont tous complètement entourés de moulures et de guirlandes sculptées. Il en est de même pour la glace de la cheminée et pour deux autres glaces situées, l'une entre les deux fenêtres, et l'autre entre deux placards vis-à-vis. Au dessous de la corniche, elle-même ornée d'une profusion de fines sculptures, s'étend une large frise formée de festons de fleurs attachés par de jolis nœuds de ruban terminés par des glands. Tous ces festons sont différents; l'un est formé par des roses, les autres par des tulipes, des lis ou des feuillages très délicatement fouillés.

La cheminée complète heureusement cette décoration. Elle est en marbre blanc, et ses montants sont ornés de feuilles de chêne et de laurier; la traverse porte un motif central de feuilles et cinq rinceaux de fleurs de chaque côté, et aux deux extrémités un brasier enflammé soutenu par des ornements.

Le plafond de cette salle, peint à l'huile sur plâtre, représente le *Point du jour*; il est malheureusement fendu en deux parties. Dans un ciel bleu, traversé de légers nuages blancs, deux Amours, dont les draperies sont gonflées par les Zéphirs, tiennent des couronnes de fleurs; autour d'eux, voltigent des colombes. Cette charmante composition est l'œuvre d'un bon artiste; elle ne paraît pas signée, mais il se pourrait qu'elle fût aussi l'œuvre de Le Carpentier, quoique la touche soit un peu différente de celle de l'autre plafond.

Il est dommage que cette jolie pièce soit au troisième et sur la cour.

Les appartements voisins ne présentent rien d'intéressant. On peut, cependant, remarquer en passant le fini des menuiseries et des différentes serrures et crémones. Elles attestent le soin et le goût que les artisans rouennais ont toujours apportés dans leurs travaux, même les moins importants.

ORIOLE

Du troisième étage, l'escalier conduit aux combles et à un *oriel* surmontant le toit, où les hôtes du logis venaient prendre l'air comme sur une terrasse. C'était, certes, un lieu bien choisi pour venir jouir de la fraîcheur du soir, après une belle journée.

Là, tout près, se dresse la masse imposante de la Cathédrale qui attire tout d'abord le regard. De tous côtés, les clochers et les tours de nos belles églises s'élèvent au-dessus des maisons. Au loin, on découvre les vertes col-

lines qui environnent Rouen, et, au midi, un coin de la Seine fait une tache miroitante au milieu du fouillis des toits gris.

A l'entour de ce belvédère se tasse un amas de pignons pointus et de cheminées, dominé par l'*oriol* si typique et bien connu du haut de la rue Grand-Pont, un vrai édifice, celui-là, greffé sur le toit de la maison.

Autour de lui, un bizarre assemblage de vieux logis à travers lesquels serpentent les petites ruelles sombres de ce vieux quartier, est recouvert du réseau inextricable des fils conducteurs partant de l'Usine d'électricité, et auxquels l'ancienne tour de l'église Saint-Cande sert de pylône d'attache. Contraste bien singulier que celui de ce joli édifice gothique, affublé de cette étrange chevelure métallique et voisinant avec une banale cheminée d'usine en briques, qui laisse jaillir des panaches d'épaisse fumée retombant en fine poussière noire sur tous les alentours !

ORIGINES DE LA MAISON

Il aurait été intéressant de connaître le nom de l'architecte de cette maison ; malheureusement, les titres de propriété consultés n'en font aucune mention.

Voici, à titre de curiosité, les renseignements recueillis sur ses origines :

La propriété actuelle se compose de trois maisons : celle ci-dessus décrite rue aux Ours, 21 ; une rue du Fardeau, et une autre, située entre les deux rues, mais ayant une entrée commune avec celle de la rue aux Ours.

Anciennement elle ne se composait que de la maison de la rue du Fardeau et de celle qui est entre les deux rues. Elles appartenaient, en 1786, à M. Etienne-Guillaume Carrey de Saint-Gervais, écuyer, ancien général provincial honoraire des Monnaies du département de Rouen.¹ Il vendit cette propriété aux frères Monnier et à leur sœur, dame Babois, suivant acte passé le 15 novembre 1786, par devant M^e Ricquier, notaire à Rouen ; elle fut payée 38,000 livres. Elle fut revendue 60,000 livres, par MM. Monnier et leur sœur, à M. Cavelan, banquier, rue du Bac, le 27 juillet 1819, suivant acte passé par devant M^e Ricquier fils, notaire. C'est dans cet acte que, dans l'énumération des propriétaires successifs, on mentionne MM. Monnier comme ayant fait édifier et construire le corps de bâtiment donnant sur la rue aux Ours.

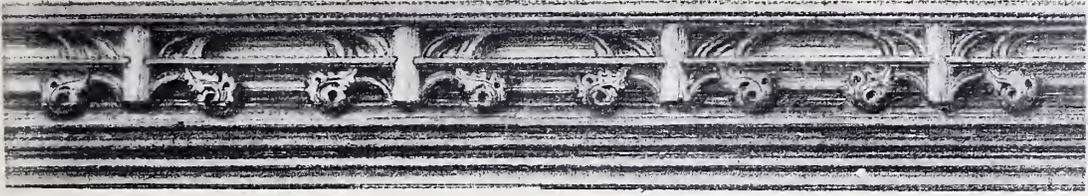
1. Il fut aussi propriétaire de la maison et de la chapelle du manoir de Moulineaux.

C'est donc entre 1786 et 1796 qu'on peut placer la date de la construction de cet hôtel, et ceci concorde bien avec la lettre du peintre Le Carpentier, qui acheva le plafond du salon en 1796, juste dix ans après que MM. Monnier eurent acquis la propriété primitive.

Après la mort de M. Cavelan, la propriété fut attribuée, par partage testamentaire, à sa fille M^{me} Bellanger. Enfin, elle fut achetée à cette dernière, en 1882, par M^{me} Lehucher, la propriétaire actuelle, à la bienveillante obligation de laquelle est due une partie des renseignements qu'on vient de lire.

EMILIE DUVEAU.





A TRAVERS LES VIEILLES RUES DE ROUEN



IENT que notre vieille cité de Rouen ait déjà subi de nombreuses transformations pour satisfaire aux exigences modernes et aux principes de l'hygiène qui ont fait disparaître des quartiers entiers, il y reste cependant encore, dans nos vieilles rues, des constructions anciennes remontant parfois jusqu'au xv^e siècle, sans compter maintes églises désaffectées qui ont reçu des destinations diverses.

L'artiste rencontre encore dans ses promenades en ville de nombreux coins pittoresques, et l'archéologue chercheur et curieux sait découvrir une foule de détails d'ornementation intéressants : enseignes, balcons en fer forgé, ferrures décoratives, sculptures sur bois et pierre, artistiques épis, qui, le plus souvent, restent ignorés du passant et même des habitants qui les ont tous les jours sous les yeux.

C'est aux *Amis des Monuments rouennais* qu'incombe le devoir de conserver toutes ces productions artistiques du passé, soit en empêchant leur destruction, soit en en conservant le souvenir par des reproductions ou des dessins fidèles.

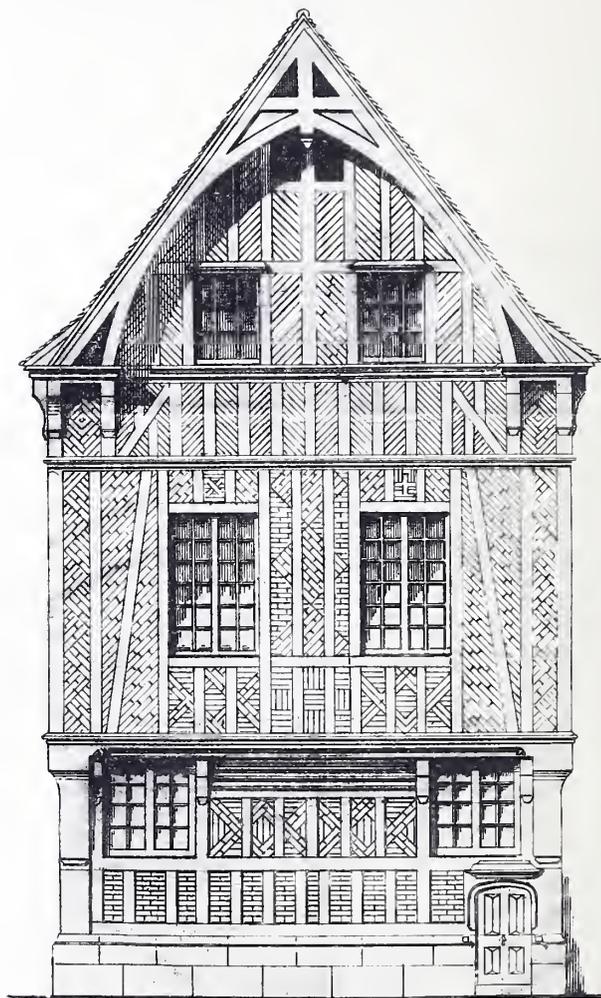
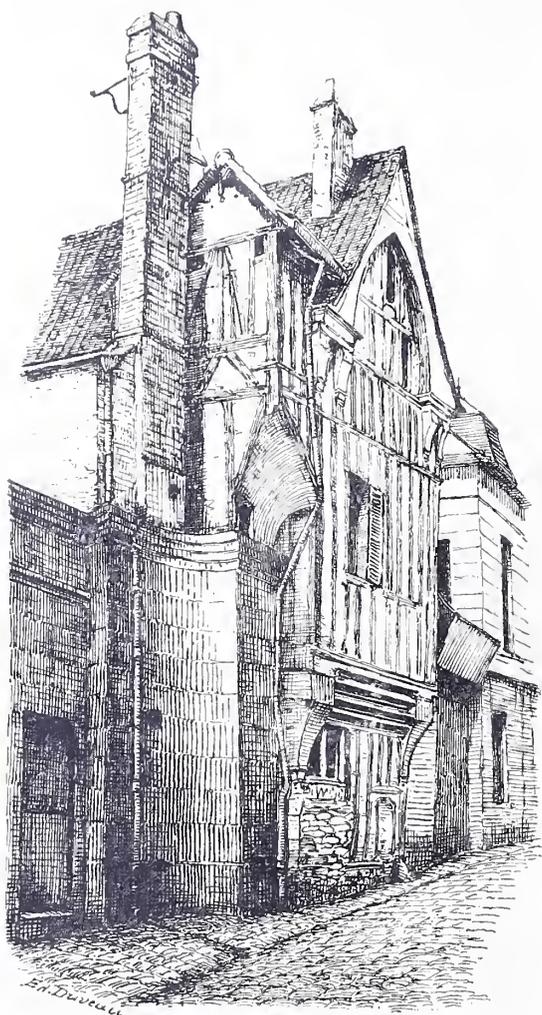
C'est dans ce but que nous reprenons cette année la suite de différents articles parus dans les précédents *Bulletins* de notre Société, en donnant quelques croquis d'ornementation et quelques vues d'anciens logis exposés à être transformés, ou même démolis.

Le hasard de notre promenade nous conduit en premier lieu devant une vieille maison du xv^e siècle portant le n^o 1 de la rue Racine.

MAISON RUE RACINE, N° 1.

Dans le procès-verbal de la séance du 6 février 1906, il est déjà question de cette maison, et nous n'avons que peu de chose à ajouter à ce qui a été dit.

La façade de cette vieille maison avec ses gros pignons, sa large corniche aux moulures prismatiques sur le rez-de-chaussée, son pignon orné d'une élégante charpente en ogive avec ses blochets et ses consoles, sa curieuse cage d'escalier accrochée sur la gauche



Maison rue Racine, n° 1.

et flanquée d'une haute cheminée en briques, forme un ensemble des plus amusants et très pittoresque.

Le dessin à la plume ci-dessus représente le vieux logis tel qu'il était avant sa transformation. On y aperçoit encore une petite porte, très basse par suite de l'exhaussement du niveau de la rue, qui avec son couronnement composé d'une forte moulure prismatique est bien dans le caractère de l'époque de la construction de la maison.

Avant de commencer les travaux de réparation, l'entrepreneur avait proposé un projet de façade qu'il a bien voulu communiquer à la Société et que nous reproduisons. Ce projet conservait autant que possible l'aspect de cette intéressante façade, entre autres la petite porte déjà mentionnée, et, bien qu'il n'ait pas été autorisé par l'Administration, il prouve cependant l'influence de la *Société des Amis des Monuments rouennais* sur les entrepreneurs, qui, dans les travaux qu'ils sont appelés à exécuter, cherchent à sauvegarder les vestiges intéressants des anciens logis et l'aspect pittoresque de nos vieilles rues.

La maison en question est la seule de cette époque qui existe encore dans la rue Racine.

La rue elle-même est très ancienne; Farin cite la fontaine qui fut établie, en 1520, « au bout de la rue Neuve, nommée rue de la Recouvrance », qui est la rue Racine. Cette fontaine, bien que transformée, existe encore au coin de la rue de Fontenelle. Elle était alimentée par la source d'Yonville et marque la place qu'occupait la petite église des Jacobins.

Le nom de la rue, sur les plans de 1655 et 1724, est simplement rue Neuve; plus tard, elle fut désignée par *rue Neuve des Jacobins*; en 1794, elle reçut le nom de la rue de la Fondation, qu'elle ne conserva que jusqu'en 1795, époque à laquelle elle fut appelée rue Racine.

MAISON RUE DES CHARRETTES, N° 91.

De là, nous nous dirigeons vers la rue des Charrettes dans laquelle on remarque, au croisement de la rue de la Vicomté, une maison du commencement du xvi^e siècle portant le n° 91.

Le rez-de-chaussée, transformé en boutique, ne présente plus que du côté de la rue de la Vicomté un aspect à peu près intact.

Cependant, on voit à l'encoignure un fort « pijart » avec saillie sur les deux faces, et plusieurs autres poteaux à consoles sur les deux façades. La moulure prismatique entre les abouts des poutres est cachée par les enseignes modernes sur la plus grande longueur. La partie visible sur la rue de la Vicomté est mutilée dans sa partie supérieure, et les figurines qui l'ornaient ont été hachées; on n'en voit plus que la place.

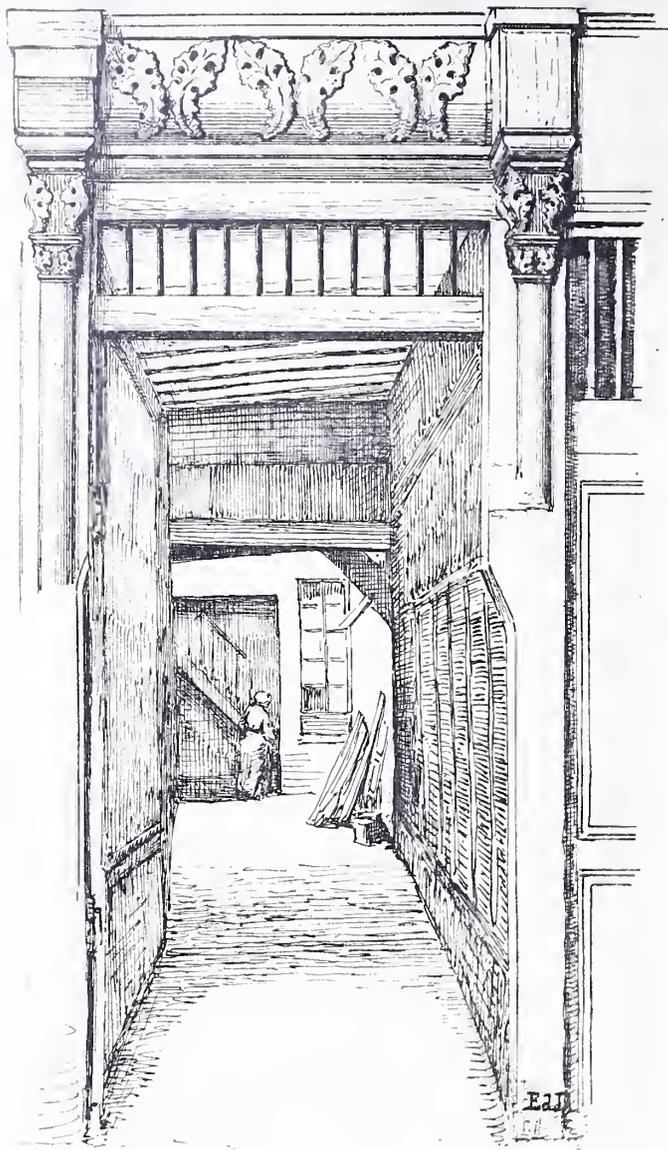
Les étages sont au nombre de deux, et au-dessus un ravalement pour les logements dans le comble. Au-dessus, il y a encore deux fenêtres dans le pignon pour éclairer le grenier. Les façades sont en pans de bois avec plâtrage entre les colombes, sans autre saillie, que l'encorbellement qui termine le rez-de-chaussée.

Le pignon est du côté de la rue des Charrettes.

Le décor des façades consistait en moulures aux pièces d'étage et aux deux entrants du pignon, des clochetons avec crochets sur colonnettes carrées et triangulaires à chaque étage, sur les deux faces du poteau d'encoignure, de chaque côté des fenêtres doubles et sur le montant qui les séparait.

Les clochetons sont même deux fois répétés sur la hauteur de l'étage. Les fenêtres du premier étage portent la trace d'une barre d'imposte qui a disparu. Cette barre d'imposte

et le linteau avaient des coins arrondis et moulurés ; malheureusement on a remplacé les anciennes fenêtres par d'autres modernes et mutilé en même temps l'élégant encadrement des anciennes.



Les quatre fenêtres dans la partie gauche du pignon sont à guillotine et ont chacune huit carreaux. Elles datent peut-être du *xvi^e* ou du *xvii^e* siècle.

Le pignon, contrairement à ce qu'on voit généralement, n'est pas ici garni d'une charpente en ogive. Les arbalétriers droits qui forment la saillie sont moulurés sur toute leur longueur, sauf au sommet où la moulure est recourbée et va rejoindre horizontalement le poinçon, qui lui-même est en saillie sur la façade.

Ce qu'il y a de particulier à cette charpente, c'est qu'il existe, comme à celles qui sont en ogive, des blochets supportés chacun par deux consoles.

Entre les deux consoles, qui ont très peu de saillie, est placé un joli motif de décoration qui est reproduit comme lettre ornée au commencement de cet article.

Maison rue de la Vicomté, n^{os} 31 & 33.

MAISON RUE DE LA VICOMTÉ, N^{os} 31 & 33.

En remontant la rue de la Vicomté on rencontre à gauche, aux n^{os} 31 et 33, une maison du *xv^e* ou du *xvi^e* siècle, composée d'un rez-de-chaussée et de trois étages en charpente.

Le rez-de-chaussée a quatre poteaux inégalement répartis ; le deuxième, à partir de la partie droite occupée par une boutique, est au milieu de la façade. L'autre moitié

de la façade comprend deux portes séparées par un troisième poteau. Le quatrième poteau se trouve à l'extrémité gauche de la façade.



Maison place Saint-Eloi, n° 14.

exister autrefois une barre d'imposte découpée en accolade avec chanfrein, et au-dessus peut-être une imposte à plusieurs compartiments.

La porte, près du poteau du milieu, donne accès à l'habitation. Son linteau est découpé en accolade avec fort chanfrein. Au-dessus, est une imposte vitrée protégée par des barreaux en fer. La partie la plus intéressante est l'ornementation de la porte de l'allée qui conduit à la cour intérieure de la propriété.

Les poteaux de chaque côté de la porte ont, en effet, au lieu de la console qu'on voit ordinairement, une colonnette ronde avec un premier chapiteau carré orné de feuilles à chaque angle qui se termine par une moulure. Au-dessus est un autre chapiteau plus allongé, carré et évasé par le haut, qui est également garni de jolies feuilles de chou frisé. Ce chapiteau se termine par une tablette composée d'un fort talon et d'un corps de moulure au-dessous, qui supporte l'about de la poutre, dont la face est entourée d'une petite gorge.

Entre les deux abouts des poutres à la place de la moulure prismatique ordinaire, est une large gorge sur laquelle sont sculptées en relief trois paires de feuilles de chicorée juxtaposées en forme d'X. La gorge est arrêtée en bas par une moulure du même profil que celui des chapiteaux et en haut par une autre moulure moins importante.

Ce genre d'ornementation sort absolument de l'ordinaire, et nous n'en connaissons aucun autre à Rouen.

D'après quelques vestiges qu'on remarque aux montants de la porte, il devait

MAISON RUE DE LA VICOMTÉ, N° 57.

En remontant encore cette même rue, on passe devant quelques autres maisons intéressantes dont nous aurons plus tard à dire quelques mots, et, après avoir dépassé la place Saint-Vincent, on remarque à gauche, au numéro 57, une autre maison du xv^e siècle avec une intéressante façade que nous avons reproduite dans une autre

publication, et dont la frise au-dessus du rez-de-chaussée est placée en tête de cet article.

Cette jolie frise à festons est bien conservée, sauf les culs-de-lampe qui ont disparu, et qui étaient sans doute, comme à la maison de la rue du Bac, des figurines tenant des écussons ou des phylactères.

Sur le seul poteau à console qui existe encore au rez-de-chaussée, il y avait l'image d'un saint avec cul-de-lampe et dais, qui a subi le malheureux sort de ses semblables, ayant été supprimé à coups de hache.

Les poteaux qui terminent de chaque côté le premier étage sont ornés d'élégants fenestrages et d'une console à cul-de-lampe du genre ordinaire.

A côté de cette maison, il en existait une autre semblable qui a été démolie en 1861, et dont les pièces de charpente ont été achetées par un amateur qui les a employées dans la reconstruction d'une maison à Boisguillaume. ¹

MAISON PLACE SAINT-ELOI, N° 14.

Nous gagnons maintenant la place Saint-Eloi par la place de la Pucelle et la rue du Panneret. Cette place, qui occupe l'emplacement de l'ancien cimetière de l'église Saint-Eloi, est entourée pour la majeure partie de maisons dont les façades plâtrées ne présentent aucun intérêt. Cependant il existe un joli hôtel Louis XV dans l'angle Sud-Est, ² et au Nord une petite maison de peu d'apparence, mais intéressante par sa façade en pierre, de l'époque de Louis XIII. La vue photographique que nous en donnons dispense d'en faire la description. A droite de cette maison, il en existait une autre du même genre, qui malheureusement a été complètement défigurée et plâtrée.

MAISON RUE DE LA GROSSE-HORLOGE, N° 186.

En retournant sur nos pas, nous gagnons, par la rue de la Vicomté, la rue de la Grosse-Horloge, et nous nous trouvons en face de la rue Ecuyère.

La maison qui fait l'encoignure de cette rue à gauche est en galandage, à trois étages sur un rez-de-chaussée avec pilastres en pierre et chapiteaux doriques; son pignon est du côté de la rue de la Grosse-Horloge. Elle ne présente rien de particulier, sauf la sablière basse, du côté de la rue Ecuyère, qui est ornée de motifs géométriques et de cartouches très simples, dont l'un porte la date de 1630. ³

Les disques qui terminent le cartouche de chaque côté, et qui se recouvrent l'un l'autre en diminuant de grandeur, étaient assez usités et se retrouvent fréquemment dans l'ornementation des maisons du XVII^e siècle à Rouen. Le dessin de cette frise sert d'en-tête aux procès-verbaux de ce *Bulletin*.

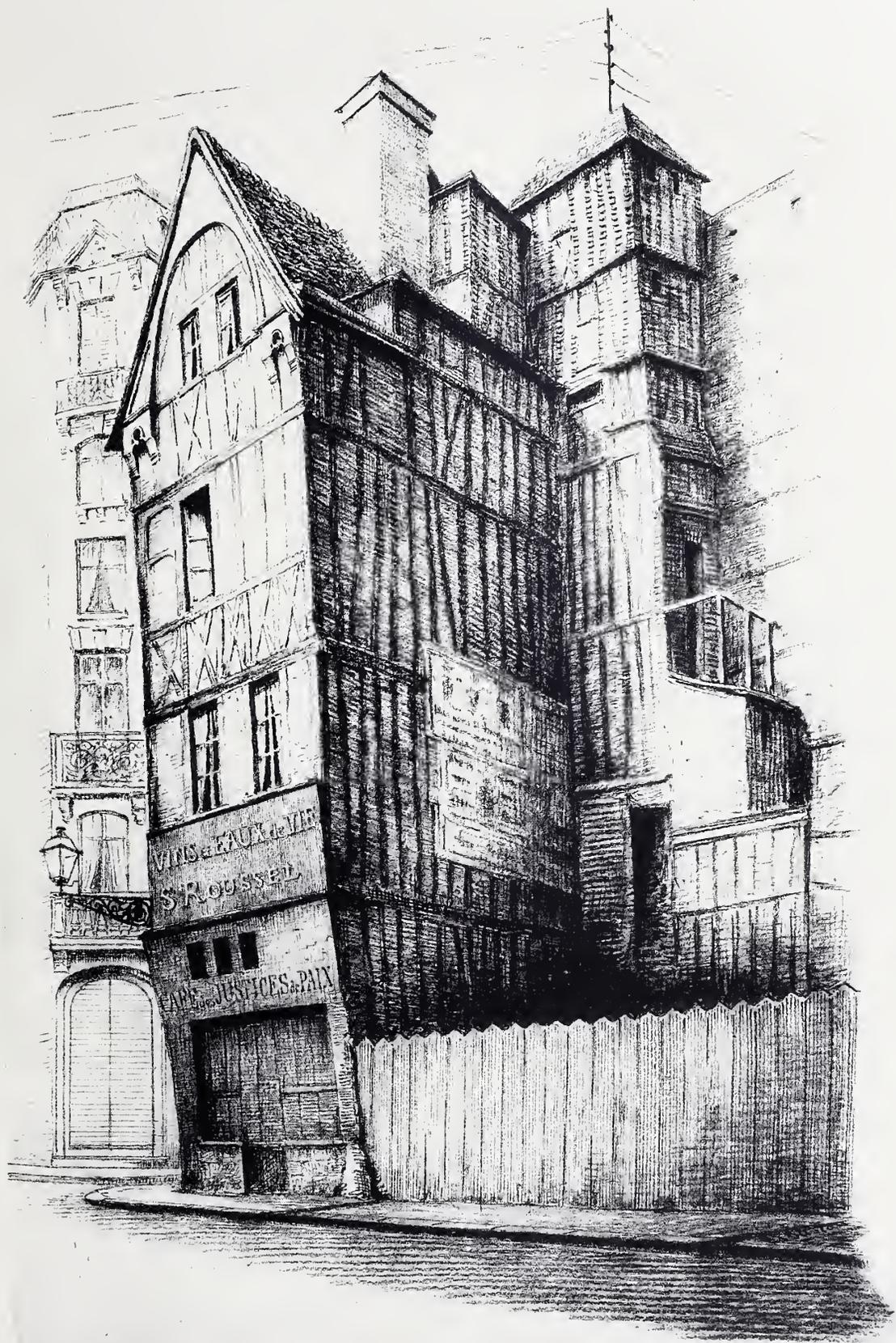
MAISON RUE DE LA GROSSE-HORLOGE, N° 2.

Puisque nous sommes dans la rue de la Grosse-Horloge, cette rue autrefois remplie de curieuses façades dont E. de la Quérière a mentionné et décrit la majeure partie, nous

1. Voir un article de M^{lle} E. DUVEAU, dans les *Etudes littéraires, artistiques et historiques*, 2^e année, n° 1.

2. Voir sa reproduction dans *L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, année 1899, planche IV.

3. Voir le *Bulletin des Amis des Monuments rouennais*, 1902, page 125.



MAISON RUE AUX JUIFS, n° 21.

pouvons citer, dans la maison des Orfèvres (N° 2), le lion qui décore le départ de la rampe de l'escalier intérieur, et dont notre aimable Collègue M. Ed. Bonet a bien voulu nous confier le cliché qu'il en a fait, pour être reproduit ici. Il est vrai que ce sujet a été déjà reproduit bien des fois, mais rarement d'une façon aussi parfaite.

MAISON RUE AUX JUIFS, N° 21.

A quelques pas de cette maison, nous trouvons à droite la rue du Bec, qui nous conduit rue aux Juifs. A l'encoignure de ces deux rues, on remarquait, il y a encore



Rampe d'escalier
rue de la Grosse-Horloge, n° 2.

quelques mois, une vieille et pittoresque maison de la fin du xv^e siècle. La façade à pignon était en bordure sur la rue aux Juifs, et se composait d'un socle en pierre, d'un rez-de-chaussée transformé en café, avec un fort poteau cornier à l'angle de la rue du Bec, et un autre « pirtart » à l'autre extrémité. Au-dessus une espèce d'entresol avec trois petites fenêtres et deux autres étages en galandage avec colombes apparentes. Au deuxième étage se voyaient encore, entre l'encoignure et l'unique fenêtre, les traces d'une ancienne fenêtre encadrée de montants moulurés et d'un linteau avec angles arrondis. Le troisième étage était composé d'un ravalement et du pignon. A la naissance du toit existait de chaque côté, supportant les blochets, une paire de consoles en bois reliées par une élégante arcade trilobée dont les deux pointes étaient ornées de choux frisés. Ces blochets supportaient les arbalétriers

et l'ogive en saillie sur le pignon. Le haut de l'ogive avait été postérieurement garni d'un remplissage en plâtre légèrement cintré par dessous et qui cachait, comme on l'a découvert lors de la démolition, trois petites arcatures formant un petit feston. Dans le pignon se trouvaient deux fenêtres qui éclairaient cet étage.

Le mur latéral droit, dégagé par la démolition de la maison voisine, était tout en galandage de bois apparents et remplissage en plâtre. Une partie de ce mur donnait sur une courette intérieure, car les colombes étaient recouvertes d'un aissantage en bois.

La façade du côté de la rue du Bec ne présentait rien de particulier, ayant été transformée, et les fenêtres primitives remplacées par d'autres plus grandes. Cependant il y existait une jolie porte d'entrée de style Louis XV assez bien conservée.

EGLISE SAINT-LAURENT.

Nous dirigeant maintenant vers le haut de la ville, nous nous arrêtons, en passant, rue Thiers, devant l'église Saint-Laurent.

Cette ancienne église, avec sa ravissante tour toute couverte de dentelle de pierre, a été si souvent décrite, et représentée tant de fois sous tous ses aspects, qu'il serait oiseux d'en parler à nouveau, s'il n'y avait pas encore à glaner par-ci, par-là, quelques détails intéressants.



Une vieille porte,
église Saint-Laurent.

Ainsi, peu de visiteurs portent leur attention sur une vieille et modeste petite porte qui se trouve à la place de l'ancien grand portail. Il n'est pas douteux qu'elle n'ait été placée en cet endroit qu'à l'époque où la baie du portail fut bouchée par le mur en galandage qui existe actuellement.

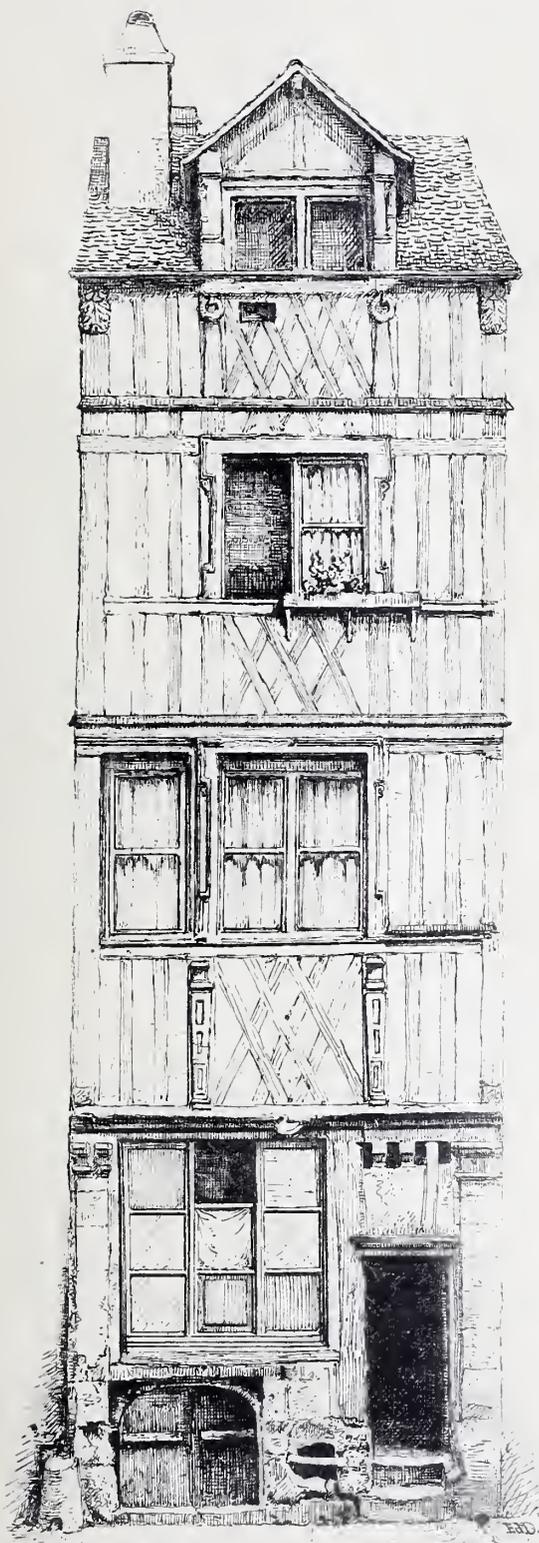
Il est à peu près certain qu'elle était autrefois placée dans une baie de la troisième travée Nord, où il existe une grande porte à caissons dans une ouverture considérablement agrandie; mais on distingue encore à droite une partie du pied-droit mouluré et orné d'une guirlande, et le commencement de cintre en anse de panier de l'ancienne baie. Une porte semblable à celle qui

nous occupe se trouve dans la quatrième travée Sud, à partir de la tour. Celle-ci est encore à sa place primitive, et la baie en anse de panier est surmontée d'un arc infléchi orné autrefois d'un pédicule et d'un panache. De chaque côté elle est flanquée de pilastres



PORTE EN FER FORGÉ ET REPOUSSÉ (Style Louis XIV)

Rue de Joyeuse, n° 3.



Maison rue de l'Épée, n° 8.

qui se terminaient par des clochetons à crochets qui ont disparu. Ces deux portes sont de l'époque de la construction de l'église au ^{xiv}^e ou au commencement du ^{xv}^e siècle ; elles sont en bois de chêne et présentent, dans les cinq panneaux de la partie supérieure cintrée, de jolis fenestragés finement sculptés et très décoratifs. La partie basse de la porte est divisée en trois parties, dont l'une, celle du milieu, est un guichet qui s'ouvrait séparément. Les trois panneaux placés entre les montants ont une arête au milieu, qui est le reste d'un plissé simple, comme il en existe encore à la porte vers le Sud. Les deux parties latérales ont chacune deux panneaux sur la hauteur, mais ne sont plus dans leur état primitif. La photographie de la porte Ouest, ci-contre, dispense d'entrer dans une description plus détaillée.

GRILLE EN FER FORGÉ RUE DE JOYEUSE, N° 3.

Continuant notre ascension vers les hauts quartiers de la ville, nous arrivons bientôt au point culminant de notre promenade, qui est le n° 3 de la rue de Joyeuse, où se trouve une porte en fer forgé. Cette porte est à deux vantaux, d'un élégant dessin de l'époque de Louis XIV, avec ornements en fer repoussé.

Elle est surmontée d'un couronnement composé de volutes bien disposées, supportant un ovale contenant un monogramme formé des lettres D. L. A. entrelacées.

Il serait intéressant de connaître à quel nom se rapportent ces initiales.

Cette grille, mentionnée dans l'ouvrage de M. G. Dubosc, *Rouen monu-*

mental aux XVII^e et XVIII^e siècles, n'occupe pas sa place primitive, comme l'indique son couronnement appliqué contre le mur.

MAISON RUE DE L'ÉPÉE, N° 8.

De la rue de Joyeuse, nous redescendons, par la rue Coignebert, dans le vieux quartier qui avoisine le Jardin de l'Hôtel-de-Ville, et nous nous arrêtons en dernier lieu devant le n° 8 de la rue de l'Épée.

Cette maison date du XVII^e siècle; le rez-de-chaussée, presque entièrement occupé par des baies, est en pierre et garni de chaque côté par un pilastre avec chapiteau dorique.



Feuille de persil
de la maison
rue de l'Épée, n° 8.

Les deux étages qui le surmontent sont en galandage avec bois apparents en partie ornés et remplissage en plâtre; en haut, une grande lucarne fait suite à la façade et interrompt le toit qui fait saillie sur ses deux côtés; la gouttière demi-ronde passe devant la lucarne. La couverture est en tuiles. Cette maison étroite et relativement haute est intéressante comme exemple d'ornementation d'une façade en bois.

La sablière basse posée sur le rez-de-chaussée présente une mouluration assez importante, et au milieu est représentée une oie. (L'abbé Cochet, dans son *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*, donne, par erreur, à cet oiseau le nom de cygne.)

Au premier étage se trouvent deux fenêtres; celle du milieu seule est ancienne et encadrée par des chambranles avec crossettes agrémentées de petits modillons.

L'allège est encadrée de chaque côté par des balustres, et son colombage est composé de trois croix de Saint-André enchevêtrées les unes dans les autres.

La pièce d'étage est moulurée et abritée par un étroit larmier.

Le deuxième étage, qui n'a qu'une seule fenêtre, est du même genre, mais sans les balustres de l'allège, et le larmier est placé un peu plus haut, au-dessus de la pièce d'étage.

Au ravalement, les deux poteaux d'encoignure sont ornés d'une large feuille de persil sculptée à même le bois, et sur les deux montants de l'allège sous la lucarne, il y a des balustres très simples de forme un peu conique, ornés à leur sommet d'une couronne suspendue par un nœud de ruban.

Les colombes de l'allège sont disposées de la même façon qu'aux autres étages. La lucarne, qui a deux fenêtres, a un toit en pignon saillant supporté par des consoles en forme de modillon s'appuyant sur des culs-de-lampe moulurés. Les faces latérales extérieures des consoles sont sculptées.



Heurtoir quai du Havre, n° 21.

L'ensemble, quoique très détérioré, est d'un aspect assez agréable, et on voit que même les plus modestes propriétaires de cette époque aimaient à orner la façade de leurs maisons dans la mesure de leurs moyens.

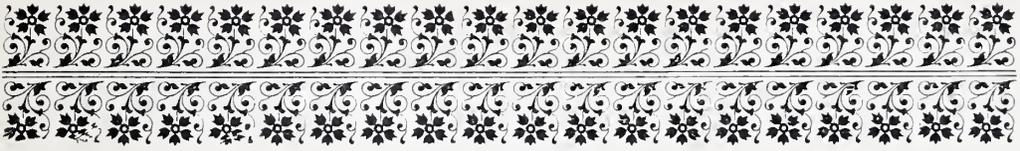
HEURTOIR QUAI DU HAVRE, N° 21.

Nous terminerons cet article en signalant, en dehors des vieilles rues de Rouen, deux heurtoirs en bronze, de style Louis XIV, ornant la porte de l'ancien hôtel de M. Dutuit. Ce heurtoir est remarquable par sa composition artistique et le fini de son exécution, que met encore en valeur la sombre patine dont le temps l'a recouvert.

Il serait intéressant de savoir s'il est de l'époque ou s'il a été copié sur un ancien modèle.

ED. DUVEAU.





PAR-CI PAR-LA

CLEF DE VOUTE DU XVI^e SIÈCLE

Une clef de voûte en pierre sculptée du xvi^e siècle, dont nous donnons le dessin, a été trouvée récemment à Yvetot par un de nos concitoyens, M. Frauenthal. Cette pierre recouvrait complètement la margelle d'un puits, en guise de couverture ; elle était là, la pointe en haut comme une pyramide, exposée à l'intempérie des saisons. Elle ne fut apportée à Yvetot que depuis une vingtaine d'années, de la commune de Saint-Wandrille-Rançon, d'après l'affirmation des derniers possesseurs.



D'après un dessin à la plume.

(Hauteur : 1 m. 10 c.)

M. l'abbé Cochet, dans la *Revue Normande* de 1863, annonçant la vente de l'abbaye de Saint-Wandrille, ajoutait ceci : « M. Cyprien Lenoir ayant acquis l'abbaye pour 90,000 livres, le 17 juin 1792, démolit la grande basilique. Un habitant de la commune se rendit probablement acquéreur de la clef de voûte à cette époque. Cette pierre sculptée, étant donné ses dimensions et son poids, ne devait appartenir ou être destinée qu'à la grande église. »

Hyacinthe Langlois, dans son *Essai historique sur l'Abbaye de Fontenelle*, nous apprend qu'aucune construction remarquable ne fut faite de 1341 au xvii^e siècle. Notre clef de voûte est cependant du commencement du

xvi^e siècle. De plus, en 1827, Hyacinthe Langlois n'avait relevé que deux armoiries dans Fontenelle, armoiries qui ne correspondent nullement à celles de la clef, qui devait être enlevée à cette époque ; sans cela il l'eût sûrement remarquée ; serait-elle tombée de la voûte, lors de l'effondrement du clocher,

en 1631 ? c'est peu probable, elle est trop bien conservée pour cela.



Maison rue de la Poterne, n^o 25.

Reliée en trois parties par une tige de fer, elle ne porte trace d'usure qu'à la naissance des arêtes et à la tête d'ange, qui est mutilée. Les armoiries, disposées sur un cuir à un chevron accompagné de trois têtes de lion couronnées et lampassant, sont celles du donateur, dont nous n'avons pu retrouver le nom.

Viollet-le-Duc écrit qu'au milieu du xvi^e siècle on avait déjà abandonné ce genre de décoration des voûtes, qui, avec l'exagération du poids, fût devenu de bien dangereuses stalactites.

Toutes ces causes étant bien examinées, notre opinion est que, à différentes reprises, les abbés de Fontenelle ayant voulu terminer leur grande basilique, ce à quoi ils n'arrivèrent jamais, la clef de voûte aurait pu être destinée à

l'une de ces voûtes et n'aurait jamais été employée. Elle n'en constitue pas moins un superbe morceau de sculpture dont la place (étant donné la provenance) serait toute marquée à notre intéressant Musée départemental d'Antiquités dont notre aimable Collègue M. de Vesly est l'érudit conservateur.

MAISON INTÉRESSANTE

25, RUE DE LA POTERNE, A ROUEN.

Vous me permettrez de vous signaler encore, dans un autre ordre d'architecture, une maison rue de la Poterne, n^o 25, qui est assez curieuse par ses différents détails.

Elle fut construite vers 1668 (d'après les anciens titres de propriété). A cette époque, la rue de la Poterne subit certaines transformations. Farin nous apprend qu'en 1666, la fameuse poterne sous la chapelle Saint-Philbert fut murée et la rue détournée. Une maison, en face et à côté de l'ancienne entrée de l'hôtel de Jumièges, porte le millésime de 1668. A cette époque aussi, on construisit la maison du n° 25 ; elle devait avoir une destination seigneuriale, quoique dans les titres de propriété on n'en trouve pas la trace.

La photographie vous donnera une idée succincte de l'entrée.

Avec deux lourdes portes surmontées de deux larges fenêtres, la façade se termine en triangle de pierre, orné d'une charmante guirlande de fleurs sculptée et liée par un nœud qui paraîtrait Louis XVI, si nous ne connaissions l'époque de construction de la maison. Il reste sur la porte d'entrée de droite un marteau en fer d'une assez jolie forme, quoique simple.



Rampe en fer forgé.

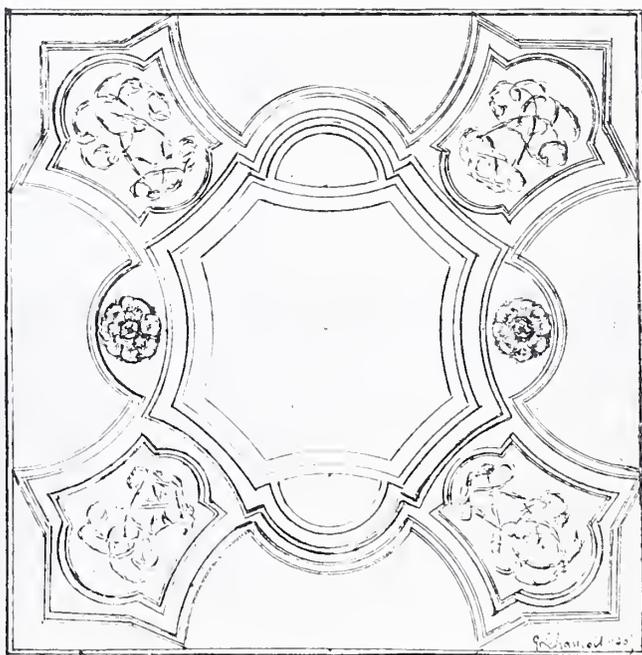
Pénétrons à l'intérieur de cette maison. Nous nous trouvons en face d'une rampe d'escalier en fer forgé, assez importante, avec un poteau de départ ajouré original. Notre dessin reproduit assez fidèlement cette rampe du xvii^e siècle, de forme sévère mais élégante.

Dans la cour, une porte cintrée devait donner accès dans une grande salle à manger sur les murs de laquelle on ne trouve que quelques mètres de boiserie très simple.

Les caves n'ont rien de bien curieux à nous révéler, si ce n'est qu'elles sont construites avec d'énormes pierres de taille, lesquelles, étant donné leur dimensions, paraissent provenir de constructions très anciennes, peut-être des anciennes portes de la ville à cet endroit.

Le propriétaire actuel, en faisant exécuter des réparations, put constater la présence de certaines cachettes murales dans sa cave; ensuite, qu'il existait au-dessous de celle-ci une autre cave bien plus profonde que la première, qu'il ne put, faute de temps, explorer avant de la fermer par une dalle en pierre. Il croyait même à l'existence de souterrains, sans doute à cause de l'endroit où fut construite cette maison, c'est-à-dire sur les anciens fossés de la ville.

A cet endroit, en effet, ces fossés formaient un angle droit protégé par l'ensemble de deux tours (dont la tour d'Alvarède) encadrant la porte dite « Poterne ». Les plans de Rouen de Rondeaux de Sétry nous ont donné à ce sujet des indications toujours reconnues exactes.



Plafond cintré à moulures.

Nous arrivons maintenant à l'endroit le plus curieux de la maison. En montant au premier étage, à droite du premier palier s'ouvre une très grande pièce carrée à boiseries simplement moulurées. Le plafond, cintré comme la voûte d'une chapelle et en dôme, porte de fortes moulures en plâtre travaillées et affinées par des grattages successifs. Le dessin en est fort gracieux et formé par des demi-cercles concentriques très bien assemblés et

combinés. Les quatre coins forment des cartouches portant en relief un monogramme que l'on a toujours cru être celui des Abbés de Jumièges, dont l'hôtel était en face et auxquels cette pièce aurait servi d'oratoire.

Nous ne pouvons nous ranger à cette opinion, puisque la chapelle Saint-Philbert, appartenant aux religieux et construite sur la Poterne, en 1218, était contre cette maison: Un oratoire à côté de la chapelle devenait inutile. Nous n'avons pu déchiffrer sûrement les monogrammes, sur lesquels nos Collègues pourront exercer leur science et leur sagacité à l'aide de notre dessin.

La maison possédait donc un certain intérêt, quoique nous n'ayons pas retrouvé dans les différents propriétaires de noms connus.

Au XVIII^e siècle, cette maison fut louée à usage de rôtisserie; ensuite, au XIX^e siècle, par un marchand de graines; enfin, de nos jours, à différents charbonniers qui lui donnèrent une patine un peu funèbre! Aujourd'hui, son obligeant propriétaire M. Cayeux l'ayant fait remettre en état proprement, on peut la visiter et admirer son curieux plafond.

On s'est toujours occupé beaucoup des façades de nos anciennes maisons rouennaises depuis de la Quérière, et elles en valaient la peine. Mais il est bon quelques fois de jeter un regard indiscret à l'intérieur de ces anciennes demeures; on y ferait des découvertes intéressantes.

CAVE EN FORME DE CHAPELLE

13, RUE DINANDERIE, A ROUEN.

Si nous entrons, par exemple, dans une maison de la rue Dinanderie, et si nous descendons, avec la permission du locataire de la maison, dans la cave, nous nous trouvons dans une véritable petite église à quatre mètres en dessous du sol.

La voûte, en pierre, en forme de berceau, est soutenue par des arcs doubleaux qui prennent naissance sur les murs à soixante centimètres du sol; serions-nous dans une chapelle dont le sol serait exhaussé de cinq à six mètres? Certainement nous ne sommes pas là en présence d'une cave ordinaire. L'escalier large actuel, fait pour descendre des fûts, est postérieur à la construction; au contraire, dans un coin de cette chapelle se trouve un escalier en pierre, à vis et noyau à même la marche, et qui fut fait en même temps que la construction. Ce n'est pas par cet escalier que l'on pouvait descendre dans une cave des colis encombrants, ce qui nous ferait dire que nous sommes bien en présence d'une chapelle gothique enterrée ou souter-

raïne. Du reste, on retrouve des culs-de-lampe frustes sur les murs, lesquels ont dû supporter des statues. Certaines niches dans le mur auraient même pu recéler un tabernacle.

Dans la cour de cette maison, on voit trois poutres de soutien sculptées d'époque Louis XIV peu intéressantes et qui ne nous donnent aucune indication pour la date de construction et l'origine de la maison. Il y eut bien près de là des étuves et une salle de bal, mais ce fut sur l'emplacement de la rue Thiers actuelle. Dans aucun plan de Rouen nous n'avons pu trouver d'indication concernant cette chapelle souterraine.

En la regardant, on songe involontairement à cette salle gothique du XIII^e siècle des sous-sols du Palais archiépiscopal décrite avec tant d'érudition par M. le Docteur Coutan dans le dernier *Bulletin* de la Société.

Nous pourrions encore mentionner ces merveilleuses boiseries que l'on rencontre à l'intérieur des vieux hôtels rouennais du XVII^e siècle. Ces boiseries, hélas! s'en vont toutes en exil et quittent notre ville, laissant la place à de simples papiers peints. Et tout cela sans autre profit que de grossir la bourse de quelques commerçants adroits mais vandales. Combien de boiseries intéressantes nous avons vues partir ainsi!

Pendant qu'il en est encore temps, nous nous permettrons de signaler par quelques dessins, et avant leur départ, certains chefs-d'œuvre de sculpture sur bois, dont le goût exquis prouve que dès le XVII^e siècle nos ancêtres ont abandonné beaucoup la décoration extérieure de leurs maisons, comme celle des XV^e et XVI^e siècles, pour se créer un intérieur agréable artistique et du meilleur goût, surtout en ce qui concerne la sculpture sur bois.

VENTE DES SCULPTURES ARTISTIQUES DE NOS ÉGLISES.

Pour terminer, vous me permettrez de vous signaler que depuis quelques mois le goût de la collection s'est orienté d'une singulière façon sur tous les saints du Paradis, en pierre, en marbre ou en bois. Il en est résulté une vente à jet continu de tous les morceaux de sculpture intéressants provenant des églises de nos campagnes.

On nous a bien dit qu'il existait une certaine Commission chargée de veiller aux inventaires faits dans les églises, afin qu'il n'en sorte aucun objet remarquable. Ce que je suis appelé à voir tous les jours me prouve que la dite Commission doit être très impuissante, car je ne puis m'expliquer ce déballage incessant, cette découverte quotidienne de vierges des XIV^e et

xv^e siècles, lesquelles faisaient meilleure figure dans leurs niches sculptées que dans d'autres endroits auxquels elles n'étaient pas destinées.

Les vendeurs et revendeurs n'ont peut-être pas à se gêner, puisque les personnes fortunées qui devraient veiller sur nos richesses artistiques sont quelquefois les premières à les vendre ou à les acheter.

Avant la séparation des Eglises et de l'Etat, nous assistons à la séparation des églises et de leurs meilleures sculptures. Nos pauvres églises de campagne sont déjà bien assez dénudées intérieurement sans cela, pour qu'on les afflige de ces raffles de statues, sans compter que tous les Saints modernes en plâtre d'un si joli et brillant coloris que l'on connaît nous blessent déjà la vue.

Ne serait-ce pas à nos Sociétés archéologiques de jeter le cri d'alarme ?

G. LEFRANÇOIS.

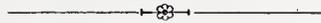




EXCURSION

A GOURNAY ET A SAINT-GERMER

1^{er} JUIN 1905



UR la proposition de notre honorable Président, M. Duveau, qui ne pouvait certes pas mieux choisir, il avait été décidé que l'excursion d'usage aurait pour but, en 1905, Gournay et Saint-Germer.

Tout le monde connaît, au moins de réputation, ces deux localités si intéressantes à des titres divers ; le pays de Bray est toujours aussi agréable à parcourir, avec ses belles et fraîches

prairies sillonnées de rivières et de ruisseaux, ses routes aux profils accidentés et aux aspects changeants.

Tout concourait donc à attirer un grand nombre d'adhérents ; mais, ainsi que je le faisais déjà remarquer dans mon compte-rendu de l'excursion à Honfleur en 1904, nos Sociétaires ne se dérangent plus et paraissent se désintéresser des promenades collectives qui présentent cependant tant d'avantages.

Quand il s'agit de fixer le programme de l'excursion annuelle, le Président est généralement obligé, après avoir fait en vain appel à tous les Sociétaires présents, de proposer lui-même la date, le but et les moyens de s'y rendre, et d'en revenir de façon à avoir épuisé dans la journée la liste des curiosités du lieu ou des environs. Aucune objection ne se produit et la proposition du Président est adoptée à l'unanimité.

Mais quand le moment approche, les uns ne s'inscrivent pas parce qu'il faut prendre le train à six heures du matin, les autres parce que l'on rentre trop tard et qu'ils ne pourront pas dîner chez eux ; certains trouvent que le trajet en chemin de fer est trop long ou qu'il est désagréable de changer de wagon en cours de route ; d'autres déclarent que la date ne leur convient pas ; la plupart, enfin, ne se donnent même pas la peine de justifier leur abstention et n'opposent que la force d'inertie, ce redoutable moyen de résistance.

Bref, le nombre des excursionnistes va toujours en diminuant, sans que l'on puisse trouver le moyen de réagir. A moins d'aller à Dieppe, au Havre ou à Paris, ou de former un train spécial, je ne vois pas cependant comment on pourrait toujours avoir des heures commodes de départ et d'arrivée et des trajets rapides. On ne manquerait pas non plus alors de nous dire, et avec raison d'ailleurs, que ces trois villes sont trop connues, et les abstentions seraient aussi nombreuses. J'ajouterai enfin que pour former un train spécial sans trop de frais il faudrait compter une soixantaine d'excursionnistes, chiffre qu'il ne faut pas espérer atteindre.

Les faits sont là : quand on doit visiter le Palais de l'Archevêché, par exemple, l'affluence est tellement grande qu'il est presque impossible de rien voir, au moins en détail ; mais dès qu'on sort de Rouen, tous ces amateurs d'archéologie, qu'on croyait si nombreux, ne bougent plus.

Faudra-t-il en arriver à supprimer l'excursion annuelle et faire décider que les sorties de notre Société se borneront désormais à la visite des monuments de Rouen ?

C'est mon opinion personnelle ; mais je préfère laisser à d'autres le soin de résoudre la question et d'organiser à l'avenir, s'il y a lieu, nos excursions, et je vais m'efforcer de remplir, tant bien que mal, le rôle de narrateur qui ne m'appartenait plus, mais que j'ai consenti à remplir en l'absence de notre Secrétaire qui, lui au moins, avait des raisons fort légitimes pour ne pas être à son poste.

Ont pris part à l'excursion qui eut lieu le 1^{er} juin : M. Duveau, M^{lles} Emilie et Gabrielle Duveau, M. et M^{me} Godron, M. et M^{me} Marie, M. et M^{me} Louis Prévost, M. Dieusy, M. Robert Manchon, M. Braud, invité par M. Duveau, et l'auteur de ce compte-rendu, soit en tout 13 personnes, dont un caporal.

Une innovation est à signaler en 1905 : sur ces 13 excursionnistes, 7 avaient fait le trajet en automobile, mode de locomotion qui permet de partir moins tôt et évite les changements de train en cours de route. Il est vrai que la hideuse *panne* est toujours à craindre, mais en revanche on voit mieux le pays, on peut varier son itinéraire, s'arrêter à volonté et parcourir un grand nombre de kilomètres en quelques heures.

La matinée fut consacrée à la visite de Gournay, un peu au gré de chacun. L'église a tout d'abord sollicité notre attention.

Cette église, classée au nombre des monuments historiques, et dédiée à saint Hildevert, est un édifice des XII^e et XIII^e siècles, dont certaines parties remontent peut-être au XI^e siècle.

L'extérieur est très simple. La porte principale seule est décorée d'une saillie de quatre colonnettes. Trois grandes fenêtres ogivales surmontent le portail flanqué de deux tours carrées, couvertes en ardoises.

L'intérieur a été restauré dans ces dernières années par les soins de M. de la Rocque, architecte des monuments historiques.

Le vaisseau est accompagné de deux bas-côtés et coupé par un transept. Un mur droit termine le chœur et les collatéraux.

Sur le bénitier placé à droite de l'entrée par le grand portail, on remarque l'inscription grecque suivante :

NIYON ANOMHMATA MH MONAN OVIN

qui, comme on le voit, peut se lire indistinctement dans les deux sens et se traduit ainsi : « lave tes iniquités et non pas seulement ton visage ».

La nef se compose de six arcades dont cinq sont cintrées; elle est soutenue de chaque côté par cinq gros piliers carrés, cantonnés de quatre colonnes rondes qui toutes ont des chapiteaux particuliers fort curieux et fort intéressants, figurés notamment dans une notice sur l'église de Gournay par l'abbé Cochet, très utile à consulter (*Revue de Rouen*, 19^e année, p. 99).

Le chœur comprend trois arcades. Les chapiteaux sont décorés de magnifiques feuillages. Chacun des transepts se compose de deux voûtes étroites et allongées.

Plusieurs objets d'art ornent l'église :

A l'entrée du chœur, deux bas-reliefs en bois, une *Descente de croix* et une *Assomption*, provenant, dit-on, de l'abbaye de Bellosane; la chaire, datant de 1719, et dont le devant est orné de la Vierge et des quatre Évangélistes; le banc d'œuvre très remarquable, décoré d'un bas-relief représentant l'entrevue d'Abraham et de Melchissédec; enfin le buffet d'orgue, provenant de l'ancienne église Notre-Dame de Gournay, détruite à la Révolution, et où l'on voit les figures en pied des douze Apôtres.

Il faut encore citer les reliques de saint Hildevert, patron de l'église, placées dans une châsse en argent suspendue au-dessus du sanctuaire. On dit, à ce sujet, que trois clercs de l'église de Meaux, où était enterré saint Hildevert, conçurent le projet d'enlever ses restes pour les conduire de ville en ville et les faire ainsi vénérer par les peuples. La châsse qui les contenait arriva à Gournay et fut déposée sur le maître-autel de l'église primitive; mais, le 27 mai 990, lorsque les clercs voulurent enlever la châsse pour la transporter plus loin, elle devint tout à coup si lourde qu'il fut impossible de la soulever et qu'il devint évident que le saint choisissait Gournay pour sa demeure définitive.

Hugues, sire de Gournay, ayant appris ce miracle, demeura incrédule, et fit allumer un grand feu où il jeta les reliques du saint, comprenant notamment la tête, qui en sortit aussitôt et vint se réfugier dans les bras de la femme du comte qui fit alors construire l'église actuelle, ainsi que le rappelle une inscription placée dans une chapelle.

Des rois et des pontifes vinrent vénérer ces reliques, notamment Jean Sans-Terre, saint Louis, la reine Blanche, Louis XIII, Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, etc...

Près de l'église on remarque deux maisons en bois du xvi^e siècle, avec moulures et cordons de feuillages.

Sur la grande place, une fontaine monumentale, assez décorative, en forme de pyramide, élevée en 1780, par les soins de M. de Montfeu, ingénieur du Roi, et ornée de plusieurs inscriptions dont l'une nous apprend que les eaux de la source de Bézy ont été amenées en cet endroit; l'autre exprime la reconnaissance des habitants envers M. de Crosne, intendant de la Généralité de Rouen, etc...

La fin de la matinée se passa à parcourir la ville et notamment les boulevards, construits sur les anciennes fortifications dont il ne reste pas grand'chose.

Le déjeuner à l'*Hôtel du Nord* nous réunit tous. M. Wilhelm, mal remis d'une

indisposition, et qui n'avait pu se joindre à nous comme de coutume, avait eu la bonne pensée de nous faire remettre un menu spécialement dessiné pour la circonstance et représentant les églises de Gournay et de Saint-Germer. C'était une excellente manière de faire excuser son absence.

La visite de Saint-Germer, village situé à quelques kilomètres de Gournay, devait occuper l'après-midi.

L'abbaye de Saint-Germer de Fly fut fondée au VII^e siècle par un gentilhomme lié d'amitié avec saint Ouen. On peut trouver dans l'histoire de l'abbaye de Saint-Ouen, de Dom Pommeraye, les circonstances miraculeuses qui ont présidé au choix de l'emplacement et du plan des bâtiments. Complètement ruiné en 906 par les Normands, le monastère fut réédifié en 1036 par Drogon, quatorzième évêque de Beauvais, qui y établit des moines de l'ordre de saint Benoît.

Après avoir été réformée en 1644 par les bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, l'abbaye vécut jusqu'à la Révolution. Il n'en subsiste aujourd'hui que l'entrée principale, percée d'une vaste arcade en tiers-point et dont l'étage sert de mairie, l'église en bien mauvais état, et la chapelle de la Vierge.¹

L'église n'est pas, comme on pourrait le croire, celle construite par Drogon; elle est du XII^e siècle et présente tous les caractères du style de transition. Et encore, sa façade a été complètement modifiée : les deux tours qui accompagnaient le frontispice furent ruinées sous Charles V ; le mur en briques qui ferme l'immense arcade de la nef fut élevé en 1536 ; la porte enfin fut refaite en 1740.

La tour centrale s'écroula au XVI^e siècle ; elle est remplacée par un dôme en charpente.

Intérieurement, l'église, d'une sobre élégance, comprend une nef de huit travées accompagnées de deux bas-côtés, un transept et un chœur d'une seule travée et un rond-point avec déambulatoire sur lequel s'ouvraient à l'origine cinq chapelles semi-circulaires

dont trois subsistent encore ; celle de l'axe a été remplacée par le couloir de la fin du XIII^e siècle, donnant accès dans la chapelle de la Vierge ; une autre au Nord disparut à une époque indéterminée. Les chapiteaux des piliers sont intéressants.

Le plan de cette église est donc remarquable par la forme et la brièveté du chœur par rapport à la nef, disposition exceptionnelle dans les églises des XI^e et XII^e siècles et qui fait présumer que la construction du chœur précéda celle de la nef. Le style du monument appartient d'ailleurs à l'Ile-de-France, et l'église de Saint-Germer peut être considérée comme une sœur des cathédrales de Noyon et de Senlis.

Autour du chœur, on remarque une belle



1. Beaucoup des détails qui vont suivre sont dus à l'obligeance de M. Paul Baudry. J'ai aussi largement puisé dans une savante notice sur Gournay et Saint-Germer de M. Louis Régnier, extraite de *l'Annuaire de l'Association normande*, année 1903.

grille en fer forgé du XII^e ou du XIII^e siècle; dans une chapelle du rond-point un bel autel roman, et dans le croisillon méridional un groupe en craie, dont l'auteur est inconnu, le *Sépulcre*, sans doute du XVI^e siècle, abrité sous une large arcade trilobée.

La chapelle de la Vierge fut construite, on le sait d'une façon certaine, sous la direction de Pierre de Wessencourt, abbé de Saint-Germer de 1259 à 1272. Le nom de son auteur n'est pas passé à la postérité; en tous cas, la ressemblance avec la Sainte-Chapelle de Paris est frappante.

On ne voit plus que de très faibles traces des peintures qui décoraient autrefois toute la hauteur de l'édifice, et l'abside seule a conservé ses verrières.

« Quoi qu'il en soit, comme le dit M. Louis Régnier, et tout en admirant le résultat » de ce concours savant des différents arts qui ont fait de la Sainte-Chapelle de Paris » l'éblouissant joyau que l'on sait, tout en reconnaissant que la polychromie entra toujours » dans l'intention des constructeurs du Moyen Age, il est impossible de ne pas faire » remarquer combien l'architecture gothique, dépouillée de ces ornements, se suffit » magnifiquement à elle-même. La justesse des proportions, la hardiesse de l'ossature, la » délicatesse du décor sculpté, impressionnent plus vivement peut-être que nulle part » ailleurs... »

Sur l'autel moderne, a été placée en 1890 une copie en pierre de l'ancien retable, contemporain de la Chapelle, aujourd'hui au Musée de Cluny, l'un des plus beaux morceaux de sculpture de l'époque.

Derrière, un second autel plus petit sur lequel sont deux statues de la Vierge, attribuées à la fin du XIII^e siècle, et en assez mauvais état.

Les trois fenêtres de l'abside conservent seules leurs verrières originales. Notre collègue, M. J.-B. Foucher, qui n'avait pu prendre part à l'excursion, avait bien voulu appeler notre attention sur le vitrail placé au sommet de la troisième verrière, côté gauche, représentant le maître de l'œuvre discutant avec l'abbé Pierre de Wessencourt; on y remarque encore un jeune homme tenant une bourse, un sculpteur occupé à orner un chapiteau de colonnette; plus bas, un tailleur de pierre équarrit un bloc. L'intérieur de l'arc trilobé sous lequel sont placés les principaux personnages est occupé par l'inscription suivante :

CETTE CHAPELLE | FU FESTE | AU TEMPS DE L'ABÉ PIERE

Malheureusement, si la date de la construction se trouve ainsi confirmée, le nom du maître de l'œuvre reste ignoré.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire dans notre *Bulletin* ce vitrail assez peu connu; mais sa position très élevée eût nécessité des préparatifs longs et dispendieux, si même l'autorisation nous en eût été donnée.

Une promenade dans le beau parc du château contigu à l'abbaye termina l'excursion, et la dislocation commença : les uns retournèrent à Gournay pour prendre le train après dîner, les autres rentrèrent à Rouen en automobile, tous d'ailleurs enchantés de ce qu'ils avaient vu et très reconnaissants envers leur Président de l'excellent programme qu'il avait tracé.

H. GEISPITZ.





INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

NOTA. — *Tous les envois, notes et communications pouvant intéresser le présent Index doivent être adressés directement à M. RAOUL AUBÉ, chargé de sa rédaction. Appel instant est fait à ce propos à tous les sociétaires et lecteurs, afin de faciliter cette nomenclature.*

I.

PUBLICATIONS ET ARTICLES D'INTÉRÊT RÉGIONAL

ARCHIVES MUNICIPALES. — *Analyse des Délibérations de l'Assemblée municipale et électorale de Rouen, du 16 juillet 1789 au 4 mars 1790, et du Conseil général de la commune, du 4 mars 1790 au 25 brumaire an IV.* (Rouen, Imprimerie Lecerf, 1905, gr. in-4 à 2 col.) Ce volume, rédigé par M. Ch. Poullain, archiviste municipal, est le complément de l'inventaire des délibérations des échevins de Rouen, de 1389 à la Révolution, dressé par M. Charles de Beaurepaire. Il sera complété par un second volume comprenant la période du Directoire, de 1795 à 1800. On sait que les procès-verbaux des séances municipales de 1800 à 1875 (antérieures à la création du Recueil annuel) ont été également analysés en 3 vol. publiés précédemment par M. Poullain.

ADELINÉ (Jules). — Voyez *Faucon* (G.) et à l'*Iconographie*.

AUBÉ (Raoul). — *Rouen naval, son arsenal et ses galères.* (*Journal de Rouen* du 5 août 1905.)

— *Visite aux Morts.* Pèlerinage pittoresque au Cimetière Monumental. (*Ibid.*, 1^{er} novembre 1905.)

— *Notre vieux Méridien.* Notes pittoresques commentant l'étude de M. Geispitz. (*Ibid.*, 18 décembre 1905.)

— *Le Monument d'Eugène Noël.* (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, novembre 1905, fig.) On peut consulter aussi l'étude littéraire du même auteur sur l'érudite bibliothécaire, publiée dans la *Normandie historique, archéologique et littéraire* d'octobre 1905.

- AUBRY (L'Abbé P.). — *L'Église de Norville*. Essai historique et archéologique. (*Revue catholique de Normandie*, novembre 1905 et nos suiv., avec tirage à part.)
- BEAUREPAIRE (Charles de). — *Notes sur divers points d'archéologie locale*. (*Bulletin de la Commission des Antiquités*, t. XIII, p. 329.)
- *État des Églises du Pays-de-Caux au XVII^e siècle*. (*Ibid.*, p. 344.)
 - *Le Portail de la Calende*. Notice documentée établissant que la construction de ce portail fut faite vers 1300 aux frais de Jean Gorren, bourgeois d'Harfleur. (*Ibid.*, p. 375.)
 - *Les Boutiques du Portail des Libraires*. (*Ibid.*, p. 391.)
 - *Devis sur la charpente de l'Église Saint-Gervais*. (*Ibid.*, p. 462.)
- BOURGEOIS (l'Abbé Henri). — *Notre Cathédrale*. Poème orné de 12 dessins par M^{me} H. Manesse-Lecœur. (Rouen, Imprimerie de la Vicomté, 1906, gr. in-4.) Elevé à l'ombre de la basilique normande, dans son antique Maîtrise, où il professe maintenant, l'auteur a pu se pénétrer beaucoup mieux que tout autre du charme et de la grandeur de notre vieille métropole. Comme l'a dit fort bien Mgr Fuzet, qui a préfacé le livre : « Explorer ses nefs, l'étudier à l'extérieur, de la base au faite, des tours à l'abside, parcourir ses alentours, fut le passe-temps de l'écrivain et du poète. » Par toutes les saisons, à toutes les heures, de nuit comme de jour, à l'aube comme au crépuscule, il l'a décrite, notée en détail, souvent fort harmonieusement, avec ses longs silences, ses mille bruits tristes ou joyeux, dans la prière de ses recueils comme dans l'éclat de ses fêtes. L'illustration, très pittoresque, documente bien ses impressions.
- BRUNON (Docteur). — *Le Musée de l'École de Médecine*. Notes fort érudites sur quelques-uns des objets, tableaux et statuettes faisant partie de l'intéressante collection de documents divers, relatifs à l'histoire médicale, surtout à la peste et au feu Saint-Antoine, réunis dans l'établissement par les soins du savant docteur. (Rouen, Girieud, 1905, in-8, fig.)
- CHALLEMEL (Wilfrid). — *L'Église Saint-Germain de Flers*. (*Annuaire de l'Association normande*, 1905.)
- COQUELLE (P.). — *Les Églises romanes et le Vexin français*. Répertoire d'art roman. (*Bulletin de la conférence des Sociétés savantes de Pontoise*, 1904.)
- *Les Clochers romans du Vexin français et du Pincerais*. (*Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise*, t. XXV.)
 - *Les Clochers romans de l'arrondissement de Dieppe*. Étude archéologique sur 14 clochers de cet arrondissement, construits pendant les XI^e et XII^e siècles. Accompagnée de fig., l'étude se divise en 5 paragraphes : 1^o clochers à 2 étages ; 2^o clochers à un seul étage ; 3^o clochers à arcades ; 4^o bases romanes de clochers ; 5^o clochers de l'époque gothique. (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1905, 2^e livr., p. 149-160.)

- COUTAN (Docteur A.). — Notice bibliographique assez étendue sur l'ouvrage de l'abbé Chevalier : *Notre-Dame de Bon-Port*, mentionné dans notre précédent Index. (*Bulletin monumental*, 1905, 69^e vol., p. 184, fig.)
- COUTIL (Léon). — *Le Préhistorique dans l'arrondissement de Domfront*. (*Annuaire de l'Association normande*, 1905.)
- DUBOSC (Georges). — *La place Carnot*. Article historique et descriptif sur ses installations et aspects successifs. (*Journal de Rouen*, 16 avril 1905.)
- *Le passage d'Étancourt*. Notice historique et descriptive. (*Ibid.*, 28 mai 1905.)
 - *John Ruskin à Rouen*. Notes sur ses impressions et ses jugements artistiques relatifs à la ville et à ses monuments religieux. (*Ibid.*, 18 juin 1905.)
 - *Groix et Calvaires normands*. (*Ibid.*, 9 juillet 1905.)
 - *Protection des objets d'art des églises*. (*Ibid.*, 23 juillet 1905.)
 - *Le Théâtre romain de Lillebonne*. Article historique et descriptif. (*Ibid.*, 3 septembre 1905.)
 - *Restitution du Château-Robert à Moulineaux*. Notes historiques et descriptives à propos des travaux de restauration entrepris par M. J.-B. Foucher. (*Ibid.*, 10 septembre 1905.)
 - *Les bas-reliefs du portail de la Calende*. Commentaire de l'étude archéologique de M^{lle} Louise Pillion sur les médaillons de l'*Histoire de Judith*, sculptés dans les piles de ce portail. (*Ibid.*, 24 septembre 1905.)
 - *Jeanne d'Arc et l'Archevêché de Rouen*. Commentaire de la notice de M. l'abbé Jouen sur l'inscription commémorative de la rue Saint-Romain. (*Ibid.*, 15 octobre 1905.)
 - *Les portes du Petit-Quevilly*. Notes sur les entrées des anciens manoirs de la commune, notamment celle du Manoir Queval. (*Ibid.*, 29 octobre 1905.)
 - *La Cathédrale souterraine*. Notes historiques et légendaires sur la fondation et les prétendus pilotis de la basilique métropolitaine. (*Ibid.*, 19 novembre 1905.)
 - *Les Jacquemarts d'Auffay*. Notes historiques et descriptives sur ces petits monuments horaires, en Normandie et ailleurs. (*Ibid.*, 10 décembre 1905.)
 - *Fontaines Saint-Cande-le-Jeune et des Augustins*. (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, février 1905, fig.)
 - *Fontaines des rues Saint-Romain et Sainte-Groix-des-Pelletiers*. (*Ibid.*, avril 1905, fig.)
 - *L'Architecte de la Chapelle du Lycée Corneille*. Notes sur les plans et dessins de Martellange, retrouvés à la bibliothèque de Quimper. (*Ibid.*, août 1905, fig.)
 - *Un vieil Hôtel rouennais*. Article historique et descriptif sur l'ancien Hôtel de Romé et de Bimorel, rue de l'Hôpital. (*Ibid.*, août 1905, fig.; voir aussi *Journal de Rouen*, 27 août 1905.)

- DUBOSC (Georges). — *Le Bureau des Finances*. Notice historique et descriptive, d'après la restitution de M. E. Bonet. (*Ibid.*, octobre 1905.)
- DUVEAU (Ed.). — *Etude sur la position des lucarnes de la Salle des Procureurs*. (Rouen, Gy, 1905, in-8, extrait du *Bulletin de la Société d'Emulation*.) Ce travail a été publié précédemment dans notre Bulletin, année 1903, p. 99-108.
- DUVEAU (M^{lle} Emilie). — *Une Maison du XV^e siècle à Boisguillaume*. Article intéressant et très détaillé sur une curieuse maison particulière de la rue Lemarchand, n^o 5, heureuse adaptation d'un ancien logis rouennais et d'autres fragments locaux à une construction moderne. (*Les Etudes*, janvier 1905, pl.)
- FAUCON (Georges). — *La Juridiction consulaire de Rouen (1556-1905)*. (Evreux, Ch. Hérissé, 1905, gr. in-4, avec 23 compositions originales de Jules Adeline, reproduites en héliogravure par Dujardin.) En dehors de l'histoire et de l'organisation de cette magistrature commerciale, recrutée parmi la haute bourgeoisie rouennaise, dont ce bel ouvrage constitue le *Livre d'or*, on y trouve la relation de maints faits intéressants, qui forment comme la partie épisodique de ces annales consulaires : réception du gouverneur de Normandie, installation des membres du Parlement, entrée des archevêques de Rouen, visites royales et présidentielles, etc. L'illustration a été confiée au talent de Jules Adeline qui, en une série de lavis pittoresques, admirablement reproduits par l'héliographeur Dujardin, a fait revivre l'ancien Palais des Consuls à toutes ses époques, ainsi que tous les monuments et les coins pittoresques des quais et des ruelles qui l'avoisinaient. La chapelle des Cordeliers et le monastère, qui, tant de fois, abrita la juridiction consulaire, l'église de Saint-Etienne-des-Tonnelliers, les vieilles portes de l'Estrade et du Crucifix, la Bourse découverte, restitués d'après Jacques Le Lieur ou Gomboust, le grand escalier du Palais des Consuls, l'abbaye de Saint-Ouen, ont servi de prétexte à d'amusantes compositions décoratives : têtes de pages, lettrines et culs-de-lampes, sans compter le frontispice qui, dans un encadrement Renaissance, représente la Prestation du serment des prieur et juges-consuls, d'après le tableau de H.-F. Schopin. Toutes ces illustrations, tirées avec un soin artistique extrême, sont accompagnées d'un texte explicatif dû à la plume érudite de Jules Adeline, si bien informé sur tout ce qui concerne le vieux Rouen pittoresque et monumental.
- FORTHUNY (Pascal). — *L'Architecture pittoresque*. (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, avril 1905.)
- FOUCAULT (Eugène). — *Note sur le préhistorique dans l'arrondissement de Domfront*. (*Annuaire de l'Association normande*, 1905.)
- FUZET (Monseigneur). — *L'Archevêché de Rouen à travers les siècles*. Discours de réception de l'Archevêque à l'Académie de Rouen, en la séance solennelle du 14 décembre 1905. Les péripéties de la construction de l'édifice, de ses reconstructions et remaniements y sont brillamment et élégamment esquissées par le prélat, qui a fait de ce discours un résumé historique des plus intéressants, d'une belle tenue littéraire. (*Précis de l'Académie de Rouen*, 1905.)

GOUAULT (A.). — *La Servitude d'alignement et l'Assemblée constituante.* — (L'Architecture et la Construction dans l'Ouest, avril, mai 1905.)

— *Napoléon I^{er} et la Propriété immobilière.* (Ibid., juin 1905.)

JOUEN (l'Abbé L.). — *Jeanne d'Arc à l'Archevêché de Rouen.* — Etude très complète et très documentée sur l'ancienne distribution de l'archevêché au temps du procès de Jeanne d'Arc, et sur la teneur même du procès, à propos de la plaque commémorative apposée récemment par la municipalité sur les murs du palais archiépiscopal. (Rouen, Mégard, 1905, in-8, extrait du *Bulletin religieux du diocèse de Rouen.*)

LAFOND (Paul). — *Le Musée de Rouen*, monographie historique et descriptive de notre collection municipale de peinture, accompagnée de nombreuses reproductions des toiles principales, d'après les clichés de M. Cl. Petiton. (Paris, librairie Larousse, 1905, in-8 carré, 35 grav., publié dans la série *Les Musées de France.*)

LAYER (Ernest). — *De Verneuil à Arquet*, excursion normande, illustrée de clichés de l'auteur. (L'Architecture et la Construction dans l'Ouest, mars et avril 1905, fig., avec tirage à part.)

— *Çisors et le Vexin normand*, excursion illustrée de clichés de l'auteur. (Ibid., décembre 1905, mars et avril 1906, fig., avec tirage à part.)

LE ROUX (Hugues et Alfred). — *La Bénédictine de l'ancienne abbaye de Fécamp.* (Rouen, J. Lecerf, 1905, in-fol. de Jésus, 80 illustrations d'après nature.) C'est à la fois l'historiographie très complète, très originale, de l'établissement, et la description brillante et colorée de la magnifique construction où il s'est princièrement installé. Les multiples curiosités de son musée d'art y font aussi l'objet d'une énumération érudite et détaillée. Mais ce qui caractérise surtout ce splendide ouvrage, c'est la beauté de l'illustration, le goût et le luxe typographique avec lesquels il est édité. Tout l'édifice, aspect et détails, façades et intérieurs, combles historiés et salles décoratives, beffrois et campaniles, revit ici avec une rare perfection, tant dans les grandes planches hors texte que dans les vignettes, têtes de pages et lettrines qui l'ornent à profusion. C'est un chef-d'œuvre de phototypie consacré à l'exaltation d'un monument et d'une industrie qui resteront certainement une des œuvres les plus curieuses de notre temps et de notre région.

MARTIN (Alphonse). — *Excursion au château d'Orcher.* (Le Havre, imprim. Micaux, 1905, in-8.) Description archéologique, avec plans, coupe, profil, de l'ancien château-fort de Gonfreville-l'Orcher, remontant au XI^e siècle, modifié et remanié sous Louis XV; suivie de celle de son proche voisin, le château de Bevilliers, construction de la Renaissance. Ce tirage à part a été publié par la *Société havraise d'Etudes diverses.*

PELAY (Edouard). — *Gulte des Fontaines dans le département de Seine-et-Oise.* (*Bulletin de la Commission des Antiquités*, t. XIII, p. 450.)

PILLION (M^{lle} Louise). — *Les Soubassements du Portail des Libraires à la Cathédrale de Rouen.* Etude artistique et iconographique très documentée, très érudite, des

- médailles historiées qui décorent ces soubassements, travail neuf et du plus sérieux intérêt. (*Revue archéologique*, juillet-novembre 1905, 8 pl. hors texte et 4 dessins dans le texte.)
- PILLION (M^{lle} Louise). — *Les Soubassements des Portails latéraux de la Cathédrale de Rouen*. Cette étude concerne surtout l'*Histoire du Mauvais Riche*. Même remarque qu'à l'article précédent. (*Revue de l'Art ancien et moderne*, 1905, t. 17, p. 81 et 199, 20 illustrations.)
- *L'Histoire de Judith au Portail de la Calende*. (*Le Mois historique*, avril 1905, fig.)
- PORÉE (le Chanoine). — *Les Stalles du Prieuré de Notre-Dame d'Harcourt*. (Caen, H. Delesques, 1906, in-8. fig.)
- *Le Prieuré de Saint-Nicolas-de-Maupas à Cuyelles* (Eure). (Brionne, Amelot, 1906, in-8.)
- TOUGARD (l'Abbé). — *Le Gros Œuvre de la Cathédrale*. (*Bulletin de la Commission des Antiquités*, t. XIII, p. 382.)
- *Anciennes Inscriptions de l'Eglise de Saint-Saëns*. (*Ibid.*, p. 478.)
- *Un ancien Vitrail de l'Eglise du Marais-Vernier*. (*Revue catholique de Normandie*, juillet 1905.)
- VESLY (Léon de). — *Le Manoir du Port d'Oissel et ses Peintures murales*. (*Bulletin de la Commission des Antiquités*, t. XIII, p. 447.)
- *Exploration dans le canton de Boos*. (*Ibid.*, p. 472.)
- *Jacques Millets-Déruiſseaux, architecte et sculpteur rouennais du commencement du XIII^e siècle*. (*Recueil annuel de la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts du Département*, année 1904, p. 401. — Voy. aussi *l'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, décembre 1905 et n^{os} suiv., pl.)

II.

ICONOGRAPHIE

SÉRIE DE PLANCHES NORMANDES

PUBLIÉES DANS *L'ARCHITECTURE ET LA CONSTRUCTION DANS L'OUEST*

- Hôtel-de-Ville de Barentin* (façade et salle du Conseil); 2 pl., clichés Lecerf (janvier 1904).
Fontaines des Augustins et Saint-Cande-le-Jeune, cliché Lecerf (février 1905).
Hôtel-de-Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray, cliché Lecerf (mars 1905).
Fontaines des rues Saint-Romain et Sainte-Croix-des-Pelletiers, clichés Lecerf (avril 1905).
Chœur de l'église Saint-Vincent, cliché Lecerf (juin 1905).
Presbytère de Saint-Sever, cliché Lecerf (juillet 1905).

- Détails de la chapelle du Lycée Corneille*, d'après Martellange (août 1905).
Sacristie moderne de Saint-Maclou, cliché Lecerf (septembre 1905).
Bureau des Finances, d'après la restitution d'Edmond Bonet (octobre 1906).
Monument d'Eugène Noël au Jardin-des-Plantes, cliché Lecerf (novembre 1905).
Maître-Autel de l'église Saint-Vivien, cliché A. Marie (décembre 1905).

PROVENANCES DIVERSES. — ROUEN

- Cathédrale*. — 12 illustrations, dont 8 hors texte, reproduisant les soubassements historiques du Portail des Libraires. (*Revue archéologique*, juillet-août 1905, étude de M^{lle} Pillion.)
Id. — 20 illustrations dans texte relatives aux soubassements des portails latéraux, notamment à l'Histoire du Mauvais Riche. (*Revue de l'Art ancien et moderne*, 1905, t. XVII, étude de M^{lle} Pillion.)
Id. — Illustrations relatives à l'Histoire de Judith au Portail de la Calende. (*Le Mois historique*, avril 1905, article de M^{lle} Pillion.)
Id. — 14 dessins-aquarelles de M^{me} H. Manesse-Leœur, reproduisant divers aspects du monument, notamment les combles, tourelles, pignons, galeries extérieures, etc. (Publiés dans *Notre Cathédrale*, de l'abbé H. Bourgeois, ouvrage plus haut cité.)
Ancienne Eglise. — *L'ancienne église Saint-Laurent à Rouen*, eau-forte de B. Krieger. (*Revue de l'Art ancien et moderne*, décembre 1904.)
Musées. — 35 gravures reproduisant autant d'œuvres du Musée de Peinture et Sculpture, publiées d'après les clichés de Petiton, dans le *Musée de Rouen*, de P. Lafond, ouvrage plus haut cité.)
Id. — 60 reproductions photot. des plus belles pièces du Musée céramique de Rouen, d'après les clichés de Clovis Petiton, publiées en 10 séries, sous forme d'album in-4, Rouen, Wolf, 1905-1906.
Quais et Palais des Consuls. — Série de 23 compositions au lavis, donnant divers aspects du Palais des Consuls, de la Bourse, de l'ancienne église des Cordeliers et des quais avoisinants, exécutées par Jules Adeline, gravées à l'héliogravure par Dujardin, illustrant *La Juridiction consulaire* de G. Faucon, ouvrage plus haut cité.

LOCALITÉS DIVERSES

- Anet*. — Voyez Verneuil.
Arrondissement de Dieppe. — Clochers romans de Sainte-Foy, Saint-Valery-sur-Bures, Avremesnil et Hermanville, 4 fig. en 2 pl. (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1905, 2^e livr.)
Fécamp. — Nombreuse série de planches hors texte, têtes de pages et lettrines reproduisant les différents aspects et détails de la *Bénédictine de Fécamp*, dans le magnifique ouvrage plus haut cité. (Voy. *Le Roux*.)

Gisors. — *Gisors et le Vexin normand*, série de clichés pris sur le vif par M. Ernest Layer et illustrant son excursion dans ce pays. A signaler notamment la curieuse reproduction partielle des *Travaux du prisonnier de Gisors*. (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, décembre 1905, mars et avril 1906.)

Harcourt. — Stalles du Prieuré de N.-D. du Parc d'Harcourt, illustrant la notice de l'abbé Porée, plus haut citée. (*Bulletin Monumental*, 1905, t. LXIX.)

Orcher. — Vues, plans et topographie du château, publiés dans l'*Excursion aux Châteaux d'Orcher*, d'A. Martin, plus haut citée. On y trouve aussi deux vues du château voisin de Bevilliers.

Verneuil. — *De Verneuil à Anet*, série de clichés pris sur le vif par M. Ernest Layer et illustrant son excursion dans ces localités. (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, mars et avril 1905.)

Normandie et Bretagne. — *Bains de mer et Excursions*, livret-guide des chemins de fer de l'Ouest, contenant 126 dessins, 18 cartes et 12 plans, relatifs à ces deux provinces, avec couverture en couleurs, représentant la Fierie et le marché de la Vieille-Tour, dans un encadrement renaissance. (Paris, E. Alix, 1906. in-8.)





LISTE DES PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ DEPUIS SON ORIGINE

Présidents d'honneur.

MM.

GARNIER (Charles), décédé en 1898.

NORMAND (Charles).

LE BRETON (Gaston).

Présidents.

MM.

LE BRETON (Gaston), de 1886 à 1898.

DUBOSC (André), de 1899 à 1900.

DEGLATIGNY (Louis), de 1900 à 1902.

DUBOSC (Georges), de 1902 à 1903.

COUTAN (le Docteur), de 1903 à 1904.

PELAY (Edouard), de 1904 à 1905.

LISTE DES MEMBRES

MM.

ALKER (Eugène), Architecte, 7, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.

ALLARD (l'Abbé), Curé de l'église du Sacré-Cœur, 6, rue de Bourgogne, Rouen.

ALLINNE (Maurice), Aquafortiste, 2, rue Méridienne, Rouen.

AUBÉ (Raoul), Bibliothécaire et Publiciste, 13, rue de l'Épée, Rouen.

AUBRY (Henri), 6, rue Cambacérès, Paris.

AUDELIN (l'Abbé C.), Chanoine honoraire, 57, rue Beauvoisine, Rouen.

AUGER (M^{me}), 1, rue Le Goff, Paris.

AUVRAY, Architecte, Inspecteur diocésain, 14, rue des Carmes, Rouen.

BARON (Ernest), Entrepreneur, Déville.

BARRE (Paul), Architecte, 91, boulevard Beauvoisine, Rouen.

BASIRE (Jules), Représentant, 38, rue Etoupée, Rouen.

MM.

- BAUDOIN (Paul), Artiste Peintre, 8, rue Vavin, Paris.
- BEAURAIN (Narcisse), Bibliothécaire en retraite, 12, rue des Forgettes, Rouen.
- BEAUREPAIRE (Charles de), Archiviste honoraire du Département, 24, rue Beffroy, Rouen.
- BEAUREPAIRE (Charles de), Avocat, 56, rue du Renard, Rouen.
- BELLON (Emile), 13, rue Lamartine, Rouen.
- BERTEL (Gaston), Manufacturier, 39, rue de Lenôtre, Rouen.
- BESSELIÈVRE (Louis), Conseiller général, Manufacturier, Maromme.
- BILLOD (l'Abbé), Curé de Sainte-Geneviève-en-Bray (Seine-Inférieure).
- BLANCHET (Abel), Teinturier, 83, route de Darnétal.
- BLIN (Eugène), Manufacturier, Elbeuf.
- BONET (Edmond), Sculpteur-Statuaire, 4, rue de Crosne, Rouen.
- BONET (Félix), Sculpteur-Statuaire, 58, rampe Bouvreuil, Rouen.
- BONET-PAON, Sculpteur-Statuaire, 4, rue de la Grosse-Horloge, Rouen.
- BOURGUIGNON, Attaché à la Banque de France, Fécamp.
- BOUTROLLE (G.), Notaire, 49, rue de la Vicomté, Rouen.
- BRUNET-DEBAINES, Aquafortiste, La Malgue, près Toulon.
- BRUNON (Paul), Négociant, 174, rue Consolat, Marseille.
- BRUNON (Raoul), Docteur-Médecin, 1, rue de l'Hôpital, Rouen.
- CAILL (C.), Lieutenant de vaisseau, Chef du pilotage de la Seine, Le Havre.
- CAILLOT (Joseph), Manufacturier, 21, rue Pierre-Lefebvre, Darnétal.
- CAPELLE, Rentier, 42, rue Verte, Rouen.
- CARDIN (Charles-Gilles), Ingénieur des Ponts et Chaussées, 28 *bis*, rue de Lenôtre, Rouen.
- CAVREL (Henri), Rentier, 36, rue de Buffon, Rouen.
- CHAVOUTIER (M^{me}), 1, rue de Lecat, Rouen.
- CHÉDANNE, Architecte, 121, avenue Wagram, Paris.
- CHESNÉE, Propriétaire, 7, rue Pillore, Rouen.
- CHEVALIER (A.), Architecte, 2 *bis*, rue Saint-André, Rouen.
- CHIROL (Pierre), Elève-Architecte, 23, rue de Vaugirard, Paris.
- CHIVÉ (Henri), Entrepreneur, 47, rue Saint-Sever, Rouen.
- CLÉMENCHE, Rentier, 35, rue de l'Industrie, Rouen.
- COCHE, Avoué, Maire de Dieppe, quai de Lille, Dieppe.
- COLLARD, Représentant, 96, rampe Saint-Gervais, Rouen.
- COLLETTE (l'Abbé), 9, rue Daliphard, Rouen.
- COUTAN, Docteur en médecine et Publiciste, 35, boulevard Saint-Hilaire, Rouen.
- DARDEL, Directeur du *Crédit Lyonnais*, 8, rue de la Corderie, Rouen.
- DEGLATIGNY (Louis), Négociant, 11, rue Blaise-Pascal, Rouen.
- DEGLATIGNY (M^{me}), 11, rue Blaise-Pascal, Rouen.
- DEGLATIGNY (Lucien), Manufacturier, 121, rue d'Elbeuf, Rouen.
- DELABARRE (Edouard), Architecte, 40, boulevard Beauvoisine, Rouen.
- DELACAISSÉ (M^{me}), 5, rue de Lenôtre, Rouen.

MM.

- DELALONDE (Emile), Entrepreneur de travaux publics, 30, boulevard de Strasbourg, Paris.
- DELAMARE (Charles), Propriétaire, 10, quai du Havre, Rouen.
- DELARUE (Louis), Propriétaire, 5, rue Thiers, Rouen.
- DELAUNAY (Ernest), Conseiller général, Fécamp.
- DENIZE, Architecte, Lillebonne.
- DENOMAISSON (Armand), Président du Tribunal de Commerce, 7, rue de la Madeleine, Rouen.
- DEPEAUX (F.), Armateur, 35, avenue du Mont-Riboudet, Rouen.
- DÉPINAY, Maire de Pavilly, 81, rue Miromesnil, Paris.
- DEROCQUE (Pierre), Docteur-Médecin, 3, place la Pucelle, Rouen.
- DESCANDE, Agent de la *Compagnie royale Asturienne des Mines*, 78, quai Gaston-Boulet, Rouen.
- DESMONTS, Négociant, 71, rue Thiers, Rouen.
- DEVAUX (M^{me}), avenue du Cimetière-Monumental, Rouen.
- DIEUZY (Ezéchiel), 3 B, chemin des Noyers, Blosseville-Bonsecours.
- DROUET (Georges), Propriétaire, 18, rue de Lémery, Rouen.
- DUBOSC (Georges), Rédacteur au *Journal de Rouen* et Critique d'Art, 46, rampe Bouvreuil, Rouen.
- DUFAYEL, Agent de la Succursale du *Comptoir national d'Escompte*, 58, rue de la Barrière, Elbeuf.
- DUPENDANT (Louis), Pilote-Major, 4, rue Claude-Groulard, Rouen.
- DUTHIL (Gaston), Courtier, 24 B, rampe Saint-Hilaire, Rouen.
- DUVEAU (Edouard), Ingénieur civil, 55, rue Saint-Patrice, Rouen.
- DUVEAU (M^{lle} Emilie), 55, rue Saint-Patrice, Rouen.
- FAUCON (George), Greffier en chef du Tribunal de Commerce, 10, rue Pouchet, Rouen.
- FAUQUET (Emile), Architecte, 10, quai du Havre, Rouen.
- FAUQUET (Ernest), Négociant, 9, rue d'Elbeuf, Rouen.
- FAUQUET (Eugène), Architecte, 58, rue Ganterie, Rouen.
- FLEURY (Adrien), Rentier, 5, rue Louis-Malliot, Rouen.
- FLEURY (Auguste), Architecte honoraire, 28, rue Beffroy, Rouen.
- FONTAINE (Jules), Photographe, 89, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
- FONTAINE (Modeste), Fabricant de chaux, 19, rue de l'Industrie, Rouen.
- FORTIN (Charles), Agent d'assurances, 17, rue Georges-d'Amboise, Rouen.
- FOUCHER (J.-B.), Sculpteur-Statuaire, 31, quai Cavalier-de-la-Salle, Rouen.
- FOUCHER Fils, Sculpteur-Statuaire, 31, quai Cavalier-de-la-Salle, Rouen.
- FOUQUE (Maurice), Rentier, 32, rue Stanislas-Girardin, Rouen.
- FRANGEUL (E.), Peintre sur porcelaine, 76, rue de la Vicomté, Rouen.
- FUZET (Mgr), Archevêque de Rouen, 2, rue des Bonnetiers, Rouen.
- GADEAU DE KERVILLE (Henri), Homme de science, 7, rue du Passage-Dupont, Rouen.

MM.

- GARRETA (Raphaël), 14, rue du Cordier, Rouen.
GASCARD (A.), Fabricant de produits pharmaceutiques, place Saint-Louis, Bihorel.
GAUTHIER (Ch.), 17, rue de Lecat, Rouen.
GEISPITZ (H.), Bibliothécaire-Archiviste de la Chambre de Commerce, 56, quai Gaston-Boulet, Rouen.
GEOFFROY (O.), Sculpteur, 68, rue Saint-Romain, Rouen.
GIRAUD, Docteur-Médecin, Directeur de l'Asile d'aliénés de Saint-Yon.
GIRIEUD (J.), Imprimeur, 58, rue des Carmes, Rouen.
GODILLOT, Ingénieur, 2, rue Blanche, Paris.
GODRON (H.), Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, 73, rue Crevier, Rouen.
GOGEARD, ancien Ingénieur-Voyer de la Ville de Rouen, 60, rue Saint-Maur, Rouen.
GORGE (Albert), rentier, 17, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
GOUBERT (M^{me}), 51, rue Bihorel, Rouen.
GOUVERNEUR, Entrepreneur de travaux publics, 67, rue Erlanger, Paris.
GREVEL, Libraire, 33, King Street (Covent Garden), Londres.
GRUZELLE, Interne à l'Asile d'aliénés de Quatre-Mares.
GUÉRIN, Notaire, 19, rue Thouret, Rouen.
GUILLOUX (Alphonse), Statuaire, 1, rue Pouchet, Rouen.
- HALIPRÉ (André), Docteur en médecine, 20, rue de l'Ecole, Rouen.
HANNOTEAU, Lieutenant au 74^e d'infanterie, rue de la République, Rouen.
HÉAULLÉ (H.), Directeur du *Comptoir national d'Escompte de Paris*, 3, rue Rollon, Rouen.
HÉLOT (René), Docteur-Médecin, 47 B, rue Bouvreuil, Rouen.
HIE (Henri), Avocat, 8, rue d'Ecosse, Rouen.
HUE (François), Docteur en médecine, 48, rue aux Ours, Rouen,
HUET (Henri), Juge d'instruction, 149, boulevard Malesherbes, Paris.
- JANET, Architecte, 12 B, rue de l'Ecole, Rouen.
JANET (Joseph), Architecte, 12, rue de l'Ecole, Rouen.
JEANNE (Auguste), Avocat-Agréé, 32, rue aux Ours, Rouen.
JOLLY, Directeur de la *Succursale de la Banque de France*, 52, rue Thiers, Rouen.
JOUEN (l'Abbé), rue des Minimes, Rouen.
- KEITTINGER (Maurice), Manufacturier, Conseiller général, 36, rue du Renard, Rouen.
- LABORDE, Architecte, 22, rue du Contrat-Social, Rouen.
LAFOND (J.), Directeur du *Journal de Rouen*, 5, rue d'Herbouville, Rouen.
LAMBARD (Hector), Conseiller général, 16, rue Saint-André, Rouen.
LANCESSEUR (F.), Industriel, 35, boulevard Beauvoisine, Rouen.
LANDRY, Ferronnier d'art, 59, rue Saint-Nicolas, Rouen.
LANGLOIS, Antiquaire, 6, place du Gaillardbois, Rouen.
LA QUÉRIÈRE (Edmond de), Représentant, 43, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LAQUERRIÈRE (A.), Architecte, 59, rue de Maubeuge, Paris.

MM.

- LASSIRE (Ch.), Architecte, 8, rue Dulong, Rouen.
LAURENT (Jules), Rentier, 42, rue Stanislas-Girardin, Rouen.
LE BER (M^{me}), château d'Hougerville, Colleville, près Valmont.
LEBLOND (A.), Entrepreneur de peinture, Maire de Rouen, 8, rue Pouchet, Rouen.
LEBLOND (Charles), Employé à la Mairie, 111, rue des Carmes, Rouen.
LEBLOND, Préfet honoraire, rue Jean-Ribault, Dieppe.
LE BOCQ (Paul), Architecte, 44, rue Bouquet, Rouen.
LE BRETON (Gaston), Correspondant de l'Institut, 25 bis, rue Thiers, Rouen.
LECERF (Jules), Imprimeur, rue du Nord, Rouen.
LECERF (Julien), Rentier, 48, rue des Bons-Enfants, Rouen.
LECLERC (M^{lle}), 11, rue Saint-Maur, Rouen.
LECONTE (Henri), Employé d'Architecte, Mont-Saint-Aignan.
LECONTE (Maurice), Clerc d'Avoué, rue Stanislas-Girardin, Rouen.
LE CORBEILLER (A.), Grand-Couronne.
LECARPENTIER, Filateur, rue de la République, Sotteville-lès-Rouen.
LEFÈBVRE (Pierre), Architecte, 74, rampe Bouvreuil, Rouen.
LEFÈBVRE (Paul), Entrepreneur de travaux publics, 1, route de Neufchâtel, Rouen.
LEFORT (Lucien), Architecte en chef du Département, 17, rue Saint-André, Rouen.
LEFRANC (M^{lle}), 54, rue Saint-Maur, Rouen.
LEFRANÇOIS, Antiquaire, 82, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LEGENTIL, 51, rue Maladrerie, Rouen.
LÉGER (U.), Propriétaire, 1, route de Neufchâtel, Rouen.
LEGRIP, Doreur, 59, rue de la République, Rouen.
LEMARCHAND (Augustin), Constructeur-Mécanicien, rue Traversière, Petit-Quevilly.
LEMARCHAND (Maurice), Manufacturier, 106, rampe Bouvreuil, Rouen.
LEMEILLEUR (G.), Peintre-Graveur, 53, rue Cardinet, Paris.
LE MIRE (Eugène), Propriétaire, 1, rue du Nord, Rouen.
LE PICARD (A.), Administrateur du *Comptoir d'Escompte de Rouen*, Rouen.
LE PLÉ (M^{lle}), 2, route de Neufchâtel, Rouen.
LESAGE (Robert), Architecte, 63, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LESEIGNEUR (Gustave), 40, rue de Crosne, Rouen.
LESOURD (l'Abbé), Chanoine titulaire, 19, place Saint-Amand, Rouen.
LESTRINGANT, Libraire, 11, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LESTRINGANT fils (Aug.), 11, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LETOURNEUR (Albert), 6, rue Duguay-Trouin, Rouen.
LEVERDIER (Georges), Manufacturier, 8, boulevard Cauchoise, Rouen.
LE VERDIER (Pierre), Conseiller d'arrondissement, 47, boulevard Cauchoise, Rouen.
LE VERDIER (M^{lle}), Propriétaire, 30, rue Damiette, Rouen.
LEVESQUE, Docteur, 43, rue de Reims, Rouen.
LÉVY (Gaston), Orfèvre, 44, rue Grand-Pont, Rouen.
LE VILLAIN (G.), Colonel du 7^{me} régiment de dragons, Fontainebleau.
LOISEL (Raymond), Architecte, 29, rue du Fardeau, Rouen.
LOISEL (l'Abbé), Vicaire, église Saint-Gervais, Rouen.

MM.

LOTH (Mgr. J.), Curé de Saint-Maclou, 3, rue Eugène-Dutuit, Rouen.

LOUVET-RENAUX, Rentier, 44, rue Verte, Rouen.

MAINNEMARE (J.), Propriétaire, 16, place de la Rougemare, Rouen.

MANCHON (Achille), Manufacturier, 84, avenue du Mont-Riboudet, Rouen.

MARAIS (Octave), Avocat, 8, rue des Arsins, Rouen.

MARIE (Auguste), Ingénieur civil, 25, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.

MARROU (F.), Ferronnier d'Art, 29, rue Verte, Rouen.

MARTIN (René), Architecte, 57, rue Saint-Patrice, Rouen.

MATHAN (Comte de), Belbeuf.

MÉRIO (l'Abbé), Professeur à l'Institution Join-Lambert, Rouen.

MONFLIER (Georges), Avocat, 13, rue du Moulinet, Rouen.

MONFRAY (Albert), Filateur, Déville.

MOREL, Entrepreneur de menuiserie, 10, rue de l'Ecole, Rouen.

MOTTAY (Victor), Négociant, 1 *bis*, rue du Lieu-de-Santé, Rouen.

NANTET, Avocat, 15, rue du Cirque, Paris.

NIBELLE (Maurice), Propriétaire, 9, rue des Arsins, Rouen.

NICOLLE (Marcel), Critique d'Art attaché aux Musées nationaux, 82, avenue de Breteuil,
Paris, XV^e.

NORMAND (Charles), Architecte, Président de la *Société des Amis des Monuments Parisiens*,
98, rue de Miromesnil, Paris.

OZANNE, Notaire, 11, rue de Crosne, Rouen.

PANEL, Docteur en médecine, 22, rue Saint-Nicolas, Rouen.

PELAY (Edouard), 74, rue de Crosne, Rouen.

PERCEPIED, Docteur-Médecin, 36, rue de Reims, Rouen.

PETIT (Paul), Docteur-Médecin, 37, rue Thiers, Rouen.

PETIT, Entrepreneur de peinture, 11 *bis*, rue du Cordier, Rouen.

PETIT, Vérificateur des Douanes, 43, rue de la République, Rouen.

PINCHON (Paul), Notaire, Philippeville (Algérie).

PIQUET (Paul), Directeur de la Succursale de la *Banque de France*, 7, place Ventadour,
Paris.

POMEREU (Marquis de), Député de la Seine-Inférieure, 40, rue de Chaillot, Paris.

POUSSARD, Entrepreneur de couverture, 82, rue de la République, Rouen.

PRÉVOST (Louis), Négociant, 20, rue Saint-Jacques, Rouen.

PRIVEY (Georges), Conseiller à la Cour d'Appel, 25, route de Neufchâtel, Rouen.

PROÛET (Jules), Négociant, 23, rue de la Grosse-Horloge, Rouen.

QUESNÉ (Victor), Archéologue, château de Montaure, Montaure (Eure).

RAVENEZ (Commandant), 3, place Delille, Clermont-Ferrand.

RÉGNIER (Louis), Archéologue, 9, rue du Mesley, Evreux.

RÉMY (Henri), Négociant, 28, rue Saint-Eloi, Rouen.

MM.

- ROBERT (Julien), ancien Magistrat, 35, rue Etoupée, Rouen.
RONCERO Y MARTINEZ, Consul d'Espagne, 3, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
ROTHIACOB (Baron A. de), Administrateur du *Comptoir d'Escompte de Rouen*, Rouen.
ROUX (B.), Propriétaire, 78, rue de Crosne, Rouen.
RUEL (G.), Architecte, Professeur à l'École régionale des Beaux-Arts, 74, rue Saint-Romain, Rouen.
- SARRAZIN (Albert), Avocat, 51, place des Carmes, Rouen.
SIMON (E.), Directeur particulier d'assurances, 10, rue de l'Avalasse, Rouen.
- TESSIER, Capitaine au 39^e d'infanterie, rue Jeanne-d'Arc, 24, Rouen.
TACHEAU (M^{me}), 43, rue de Buffon, Rouen.
TAUPIN (Eugène), Chimiste, rue Victor-Hugo, Bolbec.
THOUVENIN, Architecte-Géomètre, rue de Fontenelle, 11 B, Rouen.
TOUTAIN (Paul), Notaire, 17, quai de la Bourse, Rouen.
TOUTAIN (Henri), Architecte, rue Stanislas-Girardin, 5, Rouen.
TRÉVOUX (Laurent), Industriel, Petit-Quevilly.
TRESSAN (de), Lieutenant au 39^e d'infanterie, 17, rue Thiers, Rouen.
TURPIN (Henry), Négociant, Vice-Président de la Chambre de Commerce, 25, rue Pouchet, Rouen.
- VALIN (Lucien), Avoué, 21, rue de l'École, Rouen.
VALLÉE (Gaston), Armateur, 3, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
VAUMOUSSE, Bijoutier, Conservateur du *Gros-Horloge*, 70, rue de la Grosse-Horloge, Rouen.
- VERPILLOT (A.), Négociant, 41, rue Thiers, Rouen.
VESLY (Léon de), Professeur à l'École régionale des Beaux-Arts, Directeur du Musée départemental d'Antiquités, 21, rue des Faulx, Rouen.
VILLE DE PONT-AUDEMER. — Bibliothèque Canel, Pont-Audemer.
VILLETTE (Ernest), Entrepreneur de charpentes, Déville.
VILLETTE (H.), Entrepreneur de menuiserie, 5, rue Racine, Rouen.
VIOU (G.), Transitaire, 29, rue de Lecat, Rouen.
- WADDINGTON (R.), Sénateur, 173, rue des Charrettes, Rouen.
WALLON (H.), Manufacturier, 45, rue du Val-d'Eauplet, Rouen.
WANCKEL (Manfred), 73, Mercer Street, New-York.
WILHELM (Henry), Agent-Bibliothécaire des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, Rouen.



MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1905

MM.

- ALLAIS (Henri), Avocat et Publiciste, 21, boulevard Jeanne-d'Arc, Rouen.
FLEURY (Aug.), Architecte honoraire, 28, rue Beffroi, Rouen.
HEUZEY (Gustave), Négociant, 29, boulevard Cauchoise, Rouen.
LAMAIN (G.), Secrétaire général de la Chambre de Commerce, Palais des Consuls, Rouen.
LE BER (Raoul), Château d'Hougerville, Colleville, près Valmont.
MONTIER (A.), Avocat, Maire de Pont-Audemer.
MOREAU (Henri), Architecte, 7, rue Saint-André, Rouen.
SCHLUMBERGER (Emile), Négociant, 29, rue aux Ours, Rouen.
SCHNEIDER (Emile), Libraire, 26, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.





TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES, DE CHOSES ET DE LIEUX.



A

Abbaye de Saint-Ouen, 16, 60.
— de Saint-Saens, 12.
— de Saint-Wandrille, 16, 17.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 18.
Action sociale de la Femme, 9, 10.
Adam et Eve (statues), 11.
Adeline (Jules), 159, 162, 165.
Aître Saint-Vivien, 2.
Alexandre (Jean), 82.
Alker, 1, 4, 8, 9, 10, 11, 12.
Allais (Henri), 74, 75.
Allinne (M.). — Procès-verbaux, 1, 2, 3, 4, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 26; — Le Pilier de la porte centrale de la Cathédrale, 109 à 122.
Amis des Monuments et des Arts, 13.
Ancienne Romaine, 9.
Anet, 165.
Ango (Marin), 82.
Annales archéologiques, 13.
Aquarelles rétrospectives, 58, 59.
Arras (P. d'), 58, 59.
Archevêché de Rouen, 11, 14.
Architecture et la Construction dans l'Ouest (L'), 12.
Archives municipales, 159.
Arrondissement de Dieppe, 165.

Aubé (Raoul). — Procès-verbaux, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 18; — Chronique artistique et monumentale, 49 à 79; — Nécrologie, 72 à 79; — Index bibliographique, 159 à 166.
Aubry, 160.
Auvray, 1, 3, 4, 8, 13, 26.

B

Babois (M^{me}), 131.
Ballay, 83.
Ballif (Abel), 11.
Barjolle, 83.
Barrias (Louis), 79.
Baudry (P.), 156.
Beaudoüin, 12, 25.
Beaurain (N.), 1, 2, 3, 4, 15, 16.
Beaurepaire (Ch. de), 67; — Les Architectes de Rouen, 81 à 104, 127, 159, 160.
Beaurepaire (Ch. A. de), 1, 10, 12, 15.
Bellanger, 132.
Bénédictine de Fécamp, 163-165.
Bérat (les Frères), 50, 51.
Blanchet, 2.
Blondel, 84.
Boisguillaume, 14.
Bonet (E.), 2, 3, 4, 5, 8, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 21, 22, 165.

Bonet-Paon, 1, 5.
Boos, 59.
Boudin (Jean), 84.
Bouguet, 31.
Bourdon, 85.
Bourgeois (l'Abbé), 160.
Bourienne (G.), 50.
Bourse découverte, 9, 16, 30.
Brand, 154.
Brière, 85.
Brunon (D^r), 2, 18, 19, 160.
Bureau des Aydes, 12, 165.

C

Callot, 16.
Camus, 31.
Carrey de Saint-Gervais (écuyer), 131.
Cassini, 30.
Cathédrale, 13, 26, 62, 165.
Caus (Salomon de), 103.
Cavelan, 131, 132.
Challemel (W.), 160.
Chapelle du Grand-Saint-Romain, 62.
Chapelle du Lycée Corneille, 5, 165.
Chapelle des Trépassés, 2, 7, 26, 37.
Chaperon, 85.
Château de Bédane, 16.
— de Dieppe, 5.

Château de Galleville, 55.
— de Moulineaux, 51.
— la Mésangère, 14, 18.
— Maisons-Laffite, 2.
— du Neubourg, 18, 26.
Chevreux (P.), 67.
Chœur de l'église Saint-Vincent, 164.
Cimetière Saint-Vivien, 7, 37.
Clairant, 31.
Clémence, 1, 2, 3, 4, 7, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 25.
Cochet (l'Abbé), 14, 142, 145, 155.
Colonne du Val-de-la-Haye, 11, 13, 26.
Combault, 86.
Comité algérien de propagande et d'hivernage, 7.
Comité de conservation des sites et monuments pittoresques, 9, 11, 15, 26, 70.
Commission des finances, 19, 21.
Comptoir national d'Escompte de Paris, 7.
Congrès des Sociétés savantes, 19, 26.
Conseil d'Administration, 3.
Coquelle (P.), 160.
Corneille (P.), 1, 14, 18, 19.
Cours d'architecture, 68, 69.
— artistiques, 68, 69.
Coutan (Docteur), 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 13, 14, 15, 16, 26, 150, 161.
Coutil (L.), 161.
Croisades, 18.

D

Darc (Jeanne), statue de, 14, 19, 25, 30, 58.
Daust ou Daoust, 86.
Découvertes archéologiques, 59, 60.
Deglatigny, 2, 8, 9, 19.
Delabarre (Edouard), 69.
Delacaise, 2.
Delancre, 87.
Denise, 59.
Decamps, 110, 119.
Deshaies, 89.
Desmonts, 2.
Desobeaulx (P.), 111, 115.

Destigny, 33.
Deutsch (Emile), 56.
Dieuzy (E.), 12, 13, 15, 18, 154.
Douchet ou Doulcet, 89.
Dubosc (Georges), 11, 16, 19, 37, 39; — Le Portail Saint-Jean à la Cathédrale de Rouen, 105 à 108, 57, 75, 77, 124, 141, 161, 162.
Dubosc (André), 15.
Dujardin, 165.
Dutuit, 13, 14, 143.
Duveau (Edouard), 1, 2, 3, 4, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 26, 27; — La Chapelle des Trépassés, 37 à 41; — A travers les vieilles rues de Rouen, 132 à 143, 153, 154, 162.
Duveau (M^{lle} Emilie), 1, 2, 4, 8, 9, 10, 15, 18, 26; — Notice sur une maison du XVIII^e siècle, rue aux Ours, 123 à 132, 154, 162.
Dyvetot, 90.

E

Ecole d'Architecture, 68.
Eglise Saint-Laurent, 140, 165.
— Saint-Nicaise, 12.
— Saint-Vivien, 165.
Eloy, 91.
Enseignes, 65.
Escalier de la Bibliothèque municipale, 12, 25.
Estouteville (D'), 115.
Excursion annuelle, 10, 13; — Compte-rendu, 152 à 157.
Exposition de Rouen (1896), 5.

F

Faucon (G.), 8, 13, 159, 162, 165.
Fauquet (E.), 4, 8, 10, 15, 17, 18, 19, 52.
Fécamp, 165.
Fers forgés, 63, 64.
Ferrerie artistique, 63, 64.
Figaro, 11.
Fontaine des Augustins, 164.
— Saint-Cande-le-Jeune, 164.
— de la rue Saint-Romain, 164.
— de la rue Sainte-Croix-des-Pelletiers, 164.

Forêt de Roumare, 71, 72.
Forteresse féodale, 54.
Fortin, 18.
Foucault, 162.
Foucher (J.-B), 13, 15, 27, 54, 157, 161.
Foucher, 2, 10, 13.
Fourgon, 91.
Frauenthal, 145.
Fuzet (Mgr), 18, 19, 62, 162.

G

Gabriel, 103.
Gadeau de Kerville, 14, 16, 52, 53, 71.
Galleville (Château de), 55.
Garreta, 2.
Gascard, 18.
Gautier (Ch.), 10, 15.
Gelouys ou Gellouys, 91.
Geoffroy, 2.
Georges, 91.
Geispitz, 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17, 25, 26, 27; — Le Méridien du Jardin de l'Hôtel-de-Ville, 29 à 36; — Excursion à Gournay et à Saint-Germer, 153 à 157, 159; — Procès-verbaux, 1 à 2.
Girard, 91.
Giraud (Docteur), 2, 4, 7, 8, 10, 13, 18, 19.
Gouy, 61.
Gisors, 166.
Glanville (de), 85.
Godart, 38.
Godin, 31.
Godron, 11, 13, 154.
Gojeard, 15, 18, 19; — Rapport de la Commission des finances, 21 à 24.
Gorge, 15.
Gosset, 91.
Gouault, 163.
Gournay, 10, 13, 14, 27, 154.
Gournay (De), 87.
Grille décorative, 65.
Gravois, 93.
Grout, 118, 119.
Gruzelle, 4, 8, 10, 13, 15, 18.
Gugu, 112, 113.

Guillaume, 78.
Guillebon, 35.
Guilloux (Alph.), 35, 50, 51, 52.

H

Halbout, 39.
Hallays (André), 9.
Hannoteau, 12, 15, 17.
Harcourt, 166.
Hardouyn, 94.
Hédou (Jules), 75, 76.
Hélot, 2, 3, 13, 15, 18.
Hen (Du), 89.
Hêtre de Montigny, 71, 72.
Heuzey (G.), 9.
Hie, 4, 8, 9, 10, 12.
Hôtel-de-Ville de Barentin, 164.
Hôtel-de-Ville de Saint-Etienne-
du-Rouvray, 164.

I

Inscriptions sur les vieilles maisons,
18.

J

Janet (Joseph), 12.
Jardin botanique, 51, 53.
Jessé (Arbre de), 112, 113.
Jolly, 2, 13.
Jouen (l'Abbé), 1, 8, 9, 10, 11, 12,
13, 14, 25, 161, 163.

K

Krieger, 165.

L

La Bunodière (De), 39.
La Chaussée (De), 97.
La Condamine, 31.
Lafond (P.), 163, 165.
Lallemand, 33.
Lamain, 2.
Lamain (Jean-Louis), 33.
Lamandé, 128.
Lancesseur, 18.
Langlois (Hyacinthe), 108, 145, 146.
La Quérière (Eustache de), 5, 13,
38, 149.
La Quérière (Edmond de), 1, 2, 3,
4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 13, 15, 17.
Laquerrière, 13.

La Rue (De), 87.
La Rocque (De), 154.
Laurens, 97.
Laurent, 12.
Layer (E.), 163, 166.
Le Ber (Raoul), 8.
Le Ber (M^{me} R.), 8, 11, 15.
leblond, 19.
Le Bocq, 15.
Lebourg, 11.
Le Breton (G.), 15, 65.
Le Carpentier (H.), 12.
Le Carpentier, 10, 127, 128, 132.
Lecerf (Jules), 2, 3, 4, 15, 17, 22,
159, 164, 165.
Lecerf (Julien), 2.
Léchalas, 15.
Lecomte (M.), 12, 13, 18.
Le Corbeiller (A.), 1, 2, 3, 4, 5, 6,
7, 8, 10, 12, 13, 15, 17, 19, 27;
— Procès-verbaux, 3 à 19; —
Rapport annuel, 25 à 27.
Lefebvre (P.), 2.
Lefort (Lucien), 2, 19, 65.
Lefrançois (Alexandre), 73, 74.
Lefrançois, 13, 15, 16, 17, 26, 151;
— Par-ci par là, 145 à 151.
Le Genevois, 97.
Legentil, 15, 18.
Legrip, 19, 21.
Lehucher, 132.
Le Lieur (Jacques), 16, 162.
Lemaître (Léon), 76, 78.
Lemonnier, 31.
Le Pelletier (Jacques), 111.
Le Prince, 121, 122.
Le Roux (Rouland), 111.
Le Roux (Hugues), 162, 165.
Le Roux (Alfred), 162, 165.
Le Sueur, 99.
Lestringant, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 13,
15, 18.
Lethaby, 106, 107, 108.
Lillebonne, 59, 60.
Loisel, 2, 3, 8, 10.
Lormier (Georges), 66.
Louys, 99.
Lucarnes de la Salle des Procu-
reurs, 7.
Lucas, 118.
Le Vasseur, 103.
Le Vieux Honfleur, 5.

M

Maillet du Boullay, 33.
Maire de Rouen, 13, 14, 16.
Maison rue aux Ours, 9.
Maison rue Racine, n^o 1, 8.
Manchon, 13, 154.
Manesse Lecœur (M^{me}), 165.
Manoir archiepiscopal, 5.
Manoir du Port d'Oissel, 16, 26.
Manoir Queval, 56, 57.
Marguerie (De), 33.
Marie, 154, 165.
Marrou (F.), 63, 64.
Martellange, 104, 161, 165.
Martin (René), 55.
Martin (Alph.), 163, 166.
Masures de la tour Saint-Romain, 8.
Maupertuis, 31.
Méridien du Jardin de l'Hôtel-de-
Ville, 9, 14, 16, 25, 26, 29.
Méridien rue aux Ours, n^o 33, 9,
16, 26.
Mésouval (Abbé de), 120, 121, 122.
Millet Desruisseaux, 12, 26, 164.
Minet (Emile), 66.
Molinier, 61.
Monnier ou Le Monnier, 124, 128,
131, 132.
Montier (Amand), 2, 72, 73.
Montigny, 71, 72.
Monument des frères Bérat, 50, 51.
— d'Eugène Noel, 51, 53.
Monuments funéraires, 64.
Morel, 2, 3.
Moulineaux (Château de), 54, 55.
Musées, 65, 66.
Musées d'Antiquités de Rouen, 16,
17.

N

Nécrologie, 72, 79.
Nibelle, 1, 2, 18, 19, 26.
Nicolle, 8, 11.
Noel (Eugène), 14, 51, 53, 159,
165.
Normand (Ch.), 13.
Normandie et Bretagne, 166.
Notes sur quelques détails d'archi-
tecture recueillis à Gournay, 43.
Noury, 99.

O

Orcher, 163, 166.
Orival, 19.

P

Palais des Consuls, 65.
Palais-de-Justice, 19, 26.
Panel (Docteur), 1, 8, 13, 18.
Papillon, 99.
Pavillon de Flaubert, 9, 10, 26.
Pelay, 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 25, 26, 29, 34, 163.
Perret, 102.
Petit (Docteur), 2, 3, 13.
Petit, 100.
Petit, 7, 8, 13.
Petit-Quevilly, 56.
Petiton, 163, 165.
Pierre-Gante, 9.
Pilier de la porte centrale de la Cathédrale, 11.
Pillion (M^{lle} L.), 69, 105, 106, 108, 161, 163, 164, 165.
Place Saint-Eloi, 14, 138.
Plans rétrospectifs, 54, 59.
Pochon, 100.
Pont-de-Pierre, 68.
Porée (chanoine), 105, 106, 164, 166.
Porte des Cordeliers ou des Consuls, 30.
Porte du Manoir Queval, 56, 57.
Porte Haranguerie, 30.
Portier, 128.
Poullain (Ch.), 159.
Pré-de-la-Bataille, 97.
Préfet de la Seine-Inférieure, 13.
Presbytère de Saint-Sever, 164.
Prevost (Gustave), 29, 35.
Prevost (Louis), 154.
Procès-verbaux des séances, 1 à 19.
Projet de budget pour 1906, 22.

Q

Quesnée, 8, 15, 18, 26.

R

Rapport annuel (exercice 1905), 25.
Rapport de la Commission des finances, 21.

Reconstitution du Vieux-Marché, 58, 59.
Régnier (L.), 156, 157.
Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure, 14.
Revue littéraire artistique et historique de Rouen, 11.
Ricquier, 131.
Rouen souterrain, 11.
Roumare, 71, 72.
Roque (Pierre), 55.
Rouville, 64.
Ruel (Eugène), 4, 5, 7, 8, 10, 11, 18, 19, 68.
Rue des Carmes, 14.
— du Bec, 14.
— du Change, 26.
— des Charrettes, 135.
— de l'Épée, 14, 142.
— Dinanderie, 17, 149.
— de la Grosse-Horloge, 138
— Herbière, 19.
— de l'Hôpital, 19.
— de Joyeuse, 14, 141.
— aux Juifs, 14, 139.
— de la Pie, 19.
— de la Poterne, 16, 146.
— Racine, 8, 134.
— Saint-Romain, 14.
— de la Vicomté, 14, 136, 137.
— Saint-Vivien, 38, 39.
Ruines archéologiques, 54.

S

Sahut, 11.
Saint Antoine de Padoue (statue), 62.
Saint-Germer, 10, 13, 14, 27, 154.
Saint-Laurent (église), 14.
Saint-Maclou (église), 13, 165.
Saint-Pierre-du-Vauvray, 64.
Sarrazin, 15.
Schneider (Emile), 78.
Séparation des Eglises et de l'Etat, 9, 10, 11, 12, 49.
Services publics, 66, 68.
Situation financière, 21.
Slodtz, 30, 35.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Vimeu, 11, 16.
Société Havraise d'Etudes diverses, 1, 11.

Société industrielle de Rouen, 9.
Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie, 7.
Sorbonne, 19.
Sourdiac (sieur de), 18.
Squares et jardins, 50, 51, 67, 68.
Statues anciennes, 61, 63.
Statues de Napoléon I^{er}, 68.
Style Louis XIV, 55.

T

Tacheau (M^{me}), 1, 4, 8.
Tessier, 17, 18.
Thouvenin, 17, 18.
Tierce, 110, 119.
Tois (Ed. et Ch.), 64, 65.
Toison d'Or, 18, 26.
Tougard (Abbé), 164.
Tour de Beurre, 12, 13, 26.
Tour du Colombier, 60.
Touring-Club, 9, 10, 11, 26, 70, 71.
Tour du Guet, 14.
— Saint-André, 7, 25.
— Saint-Romain, 26.
Tourmente, 101.
Toutain (P.), 9, 10.
Toutain (H.), 10.
Tressan (De), 15.
Trintzius, 67, 68.

V

Valin (L.), 2.
Vallée, 8.
Vanier ou Le Vanier, 101.
Vaumousse, 1, 2, 3, 8, 10.
Verneuil, 166.
Vesly (Léon de), 2, 3, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 26, 37, 59, 66, 146, 164.
Vestiges gallo-romains, 59.
Vierge du xiv^e siècle, 61.
Vierge du xv^e siècle, 61.
Vieux-Marché, 58, 59.
Villette, 8.
Viollet-le-Duc, 105, 146.

W

Wilhelm, 15, 18, 22, 155.
Wolf, 165.

Z

Zurlinden, 15.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Procès-verbaux des Séances	1
Rapport de la Commission des finances	21
A. LE CORBEILLER. — Rapport annuel	25
H. GEISPITZ. — Le Méridien du Jardin de l'Hôtel-de-Ville.	29
ED. DUVEAU. — La Chapelle des Trépassés de l'ancien cimetière Saint-Vivien	37
ED. DUVEAU. — Notes sur quelques détails d'architecture recueillis à Gournay	43
RAOUL AUBÉ. — Chronique artistique et monumentale	49
CH. DE BEAUREPAIRE. — Les Architectes de Rouen, de 1550 à 1650	81
GEORGES DUBOSC. — Le Portail Saint-Jean à la Cathédrale de Rouen	105
M. ALLINNE. — Le Pilier de la porte centrale de la façade occidentale de la Cathédrale de Rouen.	109
EMILIE DUVEAU. — Notice sur une maison du XVIII ^e siècle, rue aux Ours, 21, à Rouen	123
ED. DUVEAU. — A travers les vieilles rues de Rouen	133
G. LEFRANÇOIS. — Par-ci par-là	145
GEISPITZ. — Excursion à Gournay et à Saint-Germer	153
RAOUL AUBÉ. — Index bibliographique	159
Liste des anciens Présidents et des Membres de la Société.	167
Table alphabétique des noms de lieux, de personnes et de choses	175

TABLE DES ILLUSTRATIONS

I. — PLANCHES HORS TEXTE.

	Pages
Maquette du Méridien de l'ancienne Bourse découverte, placée dans une maison à Rouen, rue aux Ours, n° 33, cliché de J. Lecerf.	29
Reconstitution de la place du Vieux-Marché au temps de Jeanne d'Arc, d'après M. P. d'Arras	58
Le Gros Hêtre de Montigny, cliché de Henri Gadeau de Kerville	72
L'Aurore, plafond de Le Carpentier, rue aux Ours, n° 21, cliché J. Lecerf	128
Maison rue aux Juifs, n° 21, dessin d'Ed. Duveau	138
Porte en fer forgé et repoussé (style Louis XIV), rue de Joyeuse, n° 3, cliché de J. Lecerf	140

II. — VIGNETTES DANS LE TEXTE.

	Pages		Pages
Sablère basse sculptée, rue Ecuyère (entête de page), dessin d'Ed. Duveau	1	Frise sur le portail central occidental de la Cathédrale, cliché de J. Lecerf	109
Cadran solaire de l'église Saint-Vivien (lettre initiale), dessin d'Ed. Duveau	37	Frise en bois sculpté de la maison rue aux Ours, n° 21 (tête de page), cliché de J. Lecerf.	123
Plan de Gomboust (partiel)	39	Boudoir de la maison rue aux Ours, n° 21, cliché de J. Lecerf.	129
Charpente de la Chapelle des Trépassés, dessins d'Ed. Duveau	40	Frise de la maison rue de la Vicomté, n° 57 (tête de page), dessin d'Ed. Duveau.	133
Vieilles maisons rue de l'Eglise, à Gournay, dessins d'Ed. Duveau.	44-45-46-47	Ornement entre consoles de la maison rue des Charrettes, n° 91 (initiale), dessin d'Ed. Duveau.	133
Entête de page, dessin d'Eug. Fauquet	49	Maison rue Racine, n° 1, dessin d'Ed. Duveau.	134
Monument des Frères Bérat, cliché de J. Lecerf.	50	Maison rue Racine, n° 1, dessin à la plume	134
Monument d'Eugène Noel, cliché de J. Lecerf.	52	Maison rue de la Vicomté, nos 31-33, dessin d'Ed. Duveau	136
Porte du Manoir-Queval, dessin d'Ed. Duveau.	56		
Bas-relief du portail Saint-Jean de la Cathédrale, dessin d'Ed. Duveau	107		

	Pages		Pages
Maison place Saint-Floi, n° 14, cliché de J. Lecerf	137	Clef de voûte (xvi ^e siècle), dessin de G. Lefrançois	145
Rampe d'escalier rue de la Grosse-Horloge, n° 2, cliché d'Ed. Bonet	139	Maison rue de la Poterne, n° 25, cliché de J. Lecerf	146
Vieille porte église Saint-Laurent, cliché de J. Lecerf	140	Rampe en fer forgé, dessin de G. Lefrançois	147
Maison rue de l'Epée, n° 8, dessin d'Ed. Duveau	141	Plafond cintré à moulures, dessin de G. Lefrançois	148
Un détail de la maison rue de l'Epée, n° 8, dessin d'Ed. Duveau	142	Porte d'entrée de l'Abbaye de Saint-Germer, dessin d'Ed. Duveau	153
Heurtoir quai du Havre, n° 21, cliché de J. Lecerf	142	Chapiteau de colonne (xi ^e siècle), dessin de M. Allinne	156



ERRATA

Page 44, ligne 10 ; page 45, ligne 3 ; page 46, ligne 19, au lieu de : *amortissement*, lire : *cul de lampe*.

Page 54, ligne 6, au lieu de : *a entrepris des travaux de déblaiement*, lire : *a entrepris, sous la direction de M. Lefort, architecte, des travaux, etc.*

Page 62, ligne 22, au lieu de : *livre caractéristique*, lire : *livre eucharistique*.



ROUEN

IMPRIMERIE LECERF FILS

1906

GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00632 5035

